Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar Mahraz - Fès

Centre d'Etudes Doctorales : « Esthétiques et sciences de l'Homme »

Formation doctorale :
Interfaces, Ressources, Société et Dynamiques Territoriales

Spécialité : Géographie

Patrimoine urbain comme moteur de développement touristique à Fès

Thèse pour l'obtention de doctorat

Dirigée par la professeure:
Dr. Sabah SERRHINI

Préparée par :
Abderrahmane OUALI ALAMI
C .N.E: 2098839577

Année universitaire : 2020/2021

Dédicaces

Je dédie ce travail:

A mes très chers parents pour leurs soutiens moral et matériel qu'ils ne cessent de me prodiguer tout au long de mes études. Vos conseils ont toujours guidé mes pas vers la réussite. Vos patiences sans fin, vos encouragements continus sont pour moi le soutien indispensable que vous avez toujours su m'apporter.

Aucune dédicace, aucun mot ne pourrait exprimer la gratitude, la reconnaissance et l'amour que je vous porte. Que Dieu le tout puissant vous préserve, vous accorde santé et bonheur.

A ma très chère femme Asmae

A mes très chers enfants Abdoullah, Hanae et Manal

A mes très chères sœurs : Zineb, Houda, Fatima et Hajar

A mes chers beaux-frères : Mostafa, Hamid et Arbi

A mes nièces et à mes neveux

A toute la famille.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercie DIEU de m'avoir octroyé le courage et la volonté pour la réalisation de ce travail et pour la réalisation de mon objectif.

Il me sera très difficile de remercier tout le monde car c'est grâce à l'aide de nombreuses personnes que j'ai pu mener cette thèse à son terme. Je voudrais tout d'abord remercier grandement ma directrice de thèse Mme Sabah SERRHINI Professeur d'Enseignement Supérieure à la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar Mehraz Fès; qui m'a encadré tout au long de cette thèse et qui m'a fait partager ses brillantes remarques et pertinentes suggestions. Qu'elle soit aussi remerciée du fond du cœur pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'elle m'a prodigué.

A Mr. Mohamed HAMJIK Professeur d'Enseignement Supérieure à la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar Mehraz Fès, l'ex directeur du laboratoire «Patrimoine et Territoire » (PATER) et chef du département de géographie, qui au cours de nos années de formation doctorale, n'a ménagé aucun effort pour nous inculquer les valeurs de rigueur, de travail et de discipline. Merci infiniment pour tous vos efforts déployés en organisant de nombreuses rencontres scientifiques réussites (Formations, journées d'études, colloques…). Je voudrais aussi remercier tous les membres du Laboratoire.

Je remercie également les professeurs qui m'ont fait l'honneur d'être rapporteurs de cette thèse, leurs remarques seront très utiles pour pouvoir envisager mon travail sous un autre angle.

Je remercie ensuite l'ensemble des membres du jury pour leur présence, pour leur lecture attentive de ma thèse ainsi que pour les remarques qu'ils m'adresseront lors de la soutenance.

Je tiens à remercier également toutes les personnes qui ont répondu avec patience aux questionnaires et entretiens de la thèse, il s'agit des touristes nationaux et internationaux, des artisans et de la population locale de la Médina de Fès.

Mes remerciements vont aussi aux différents responsables des administrations, établissements et associations contactés lors de notre recherche.

Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai partagé mes études pendant ces années de thèse et notamment mes amis(es) du laboratoire : Hamza Aarab, Soukaina Bekkali, Abdelghani Abdellaoui, Chafik Bouchnafa, Zineba Oubaha…

Enfin nos remerciements vont à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour l'élaboration de ce travail.

Introduction générale de la thèse

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique.

Aujourd'hui, selon l'OMT, le volume d'affaires du secteur touristique égal, voire dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile[1]. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations.

Dès le début des années 1960, l'ONU et la Banque mondiale ont recommandé aux pays en développement pourvus d'attraits touristiques de considérer le tourisme comme un facteur de développement économique à même d'être intégré dans leurs plans de développement.

L'attrait touristique du Maroc et ses caractéristiques géographiques, historiques et culturelles ainsi que le succès du tourisme international dans certains pays voisin comme l'Espagne, ont encouragé les instances nationaux à s'intéresser au tourisme.

En effet, le tourisme est considéré par le gouvernement du Maroc comme une « importante industrie », et ce depuis les années 60[2]. D'abord, parce qu'il *draine des devises* et participe à l'équilibre de la balance des paiements, crée des emplois, améliore les revenus et génère des effets multiplicateurs sur le reste des secteurs de l'économie. Ensuite, parce qu'il est perçu comme un moyen de rapprochement entre les peuples et de maintien des relations pacifiques et, sur le plan économique, comme un excellent vecteur d'insertion dans les processus de globalisation.

Il est connu qu'au début, le Maroc a misé sur le développement d'un tourisme de masse, orientée sur les plages et le balnéaire. En effet, par manque de moyen d'hébergement, de structure de communication et de cadres au moment du lancement des premières stations, l'Etat a longtemps privilégié le développement quantitatif pour répondre au besoin d'une demande croissante[3]. Jusqu'à nos jours ce type de tourisme est dominant en ce qui concerne le nombre des clients et les bénéfices. Mais les experts sont tous d'accord pour dire que ce type de tourisme est actuellement en crise[4]. L'un des espoirs pour l'avenir réside alors dans la création et l'extension d'un tourisme culturel, hautement estimé et qui est conforme aux attentes normatives d'un tourisme durable.

---

[1] www.unwto.or (site web de l'organisation mondial de tourisme) consulté le 05-11-2019

[2] Royaume du Maroc, HCP, 2007, Prospective Maroc 2030 : Quel Tourisme pour le Maroc ?, P :9

[3] Hillali M., (1999), Tourisme et patrimoine duo ou duel socio-culturel ?, In OUAOUICHA Driss (sous la direction), Le tourisme en question, Série colloque N°11, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaine, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc P : 36.

[4] Herbert P., (2014), Le tourisme culturel au Maroc de la période coloniale jusqu'à nos jours, In Brahim El Fasskaoui & Andreas Kagermeier (sous la direction), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9éme colloque maroco-allemand de Meknès, Série: Actes de Colloques N: 43, Publications de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc, P: 241

A partir du début des années 2000, le Maroc a adopté deux stratégies de développement touristique (Vision 2010 et Vision 2020), Par ailleurs, Fès a eu le privilège d'être la première ville du Royaume à signer le Programme de Développement Régional de Tourisme (PDRT) en 2005.

Capitale spirituelle et scientifique du Maroc, perle du monde arabo-musulman, la Médina de Fès cristallise le cumul d'une histoire millénaire et d'une civilisation rayonnante jusqu'à nos jours.

Malgré l'accélération du processus de sa dégradation physique, économique et sociale, elle est actuellement un exemple rare dans le monde musulman qui a relativement conservé sa morphologie architecturale. Douze siècles d'histoire ininterrompus ont fait d'elle une cité exceptionnelle. Cette histoire grandissante de la ville fut honorée en 1981, lorsqu' elle obtînt le rang de patrimoine universel de l'UNESCO.

Depuis cette inscription, elle connaît une dynamique patrimoniale considérable, sachant que Fès est parmi les tissus anciens, qui représentent un stock de logements et un espace d'activités importantes, abritant une population conséquente et un nombre d'activités important. De ce fait, leur réhabilitation représente un atout majeur pour le développement socioéconomique local et national[5] . Par conséquent, Après avoir été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépenses consentie par l'Etat pour assurer sa sauvegarde, de nos jours, le patrimoine est de plus en plus perçu comme un créateur de richesses et une source d'attractivité pour les territoires (sens moderne de la notion de patrimoine)[6].

Les multiples programmes et interventions de sauvegarde et de réhabilitation, menés par les différents acteurs au niveau international, national ou régional sur son tissu historique ne cessent de stimuler les opérateurs et les chercheurs. Par ailleurs, Fès, ne jouit que d'un tourisme de passage en dépit de ses richesses et de sa variété patrimoniale. Les indicateurs touristiques enregistrés ces dernières années sont en contradiction avec cette notoriété.

Avant de présenter la problématique et ses questionnements, il nous parait intéressant de présenter les différentes recherches académiques qui ont étudié la Médina de Fès.

Les recherches académiques (thèses de doctorat) qui ont étudié la Médina de Fès sont : de ARHILAS Abdelaziz[7] intitulée (La restructuration, quelle solution pour résoudre le problème de l'habitat des pauvres ? l'exemple de Fès), de BAGHDADI Mohammed[8] pour sa thèse de doctorats (La médina de Fès : flux d'hommes et de produits), de BEL

[5] Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, (2006), Projet de Stratégie Nationale d'Intervention dans les Tissus anciens, Secrétariat Général du Conseil National de l'Habitat, P 23 ;
[6] Sofiane I. M., (2013), Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Thèse de doctorat , Economies et finances. Université de Grenoble, p: 2.
[7] Arhilas A., (1994), (La restructuration, quelle solution pour résoudre le problème de l'habitat des pauvres ? l'exemple de Fès), Doctorat national : Géographie, Toulouse 2, LABORIE Jean-Paul (Directeur de recherche).
[8] Baghdadi, M., (1990) La médina de Fès : flux d'hommes et de produits, Doctorat national : Géographie, Tours, Troin Jean-François (Directeur de recherche).

LAKHDAR Mohammed[9] pour son Doctorat de 3e cycle sur (Le commerce dans la médina de Fès : le vestimentaire et l'alimentaire), de BENCHEKROUN Najib[10] pour son Doctorat de 3e cycle sur (Le droit de cité : les problèmes posés par la réhabilitation de la médina de Fès, de EL BOUCHIKHI, Mohammed[11] pour son Doctorat national sur La rénovation de l'habitat dans la médina de Fès, de EL HAMMOUMI, Souâd[12] pour sa thèse de doctorat national sur (Fès, ville culturelle), Illala Driss[13] pour son Doctorat de 3e cycle sur (La dégradation de l'habitat dans la médina de Fès), de LAHBIL TAGEMOUATI, Naïma[14], concernant sa thèse de doctorat d'Etat sur (Le foncier urbain , prix et circulation : le cas de Fès), de LAHLOU Najwa[15] pour son doctorat sur (La vieille ville de Fès et sa population du IXe siècle à nos jours), de OTMANI, Rachid[16] pour son Doctorat de 3e cycle intitulé (Les impacts économiques et sociaux du tourisme international sur l'artisanat de la médina de Fès, de El IDRISSI ELOMARI Mohamed Mouhcine[17] pour sa thèse de doctorat sur (Question de la gestion urbaine de l'espace à Fès el Bali de la fondation à l'époque contemporaine), de Lanchet W[18], pour sa thèse sur (La ville entre concepteurs et usagers : problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès (Maroc), de El FAID Abdelhaq[19] pour sa thèse sur (Tourisme et loisir à Fès)…

Aussi des articles en revues publiés par de nombreux auteurs nationaux et internationaux, il s'agit entre autres:

De ABRY Alexandre pour sa publication sur «La question du logement dans la sauvegarde des médinas : enjeux, stratégie et méthodologie opérationnelle dans un contexte de patrimonialisation : le cas de la médina de Fès», de BARROU Brahim sur «L'action institutionnelle : l'exemple des institutions de sauvegarde de la médina de Fès», de BERQUE Jacques concernant «Fès ou le destin d'une médina», de BOUMAZA Nadir concernant «L'émergence d'acteurs intermédiaires de l'urbanisme au Maghreb : l'exemple de la sauvegarde des médinas de Fès et de Tunis», de El AOUAD, Mohammed sur « La centralité urbaine dans les villes arabes : l'exemple de Fès», de EL BOUCHIKHI,

---

[9] Bel Lakhdar M., (1986), Le commerce dans la médina de Fès : le vestimentaire et l'alimentaire), Doctorat de 3e cycle : Géographie, Toulouse 1, Jalabert Guy (Directeur de recherche).

[10] Benchekroun **N., (**1981), Le droit de cité : les problèmes posés par la réhabilitation de la médina de Fès Doctorat de 3e cycle : Géographie, Paris 4, Bastle Jean (Directeur de recherche).

[11] El Bouchikhi M.,(1990), (La rénovation de l'habitat dans la médina de Fès, Maroc, Doctorat national : Géographie, Bordeaux 3 : Barrère, Pierre (Directeur derecherche).

[12] El Hammoumi, S., (1994), (Fès, ville culturelle), Doctorat national : Géographie, Aix-Marseille 1 : Barbier, Bernard (Directeur de recherche).

[13] Illala, D., (1985), (La dégradation de l'habitat dans la médina de Fès), Doctorat de 3e cycle : Géographie, Toulouse.

[14] Lahbil Tagemouati N., (1990), (Le foncier urbain : prix et circulation : le cas de Fès), 2 vol, Doctorat d'Etat : Economie : Rabat, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales :, El Malki, Habib (Directeur de recherche).

[15] Lahlou N., (1990), (La vieille ville de Fès et sa population du IXe siècle à nos jours), Doctorat national : Géographie, Paris 1 : NOIN Daniel (Directeur de recherche).

[16] Otmani R., (1985), (Les impacts économiques et sociaux du tourisme international sur l'artisanat de la médina de Fès), Doctorat de 3e cycle : Sociologie, Paris 1 : REY Pierre-Philippe (Directeur de recherche)

[17] محسن الإدريسي العمري (2012)، قضايا التدبير العمراني وتنظيم المجال بفاس البالي من التأسيس إلى نهاية القرن العشرين، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في الآداب، كلية الآداب والعلوم الإنسانية سايس – فاس.

[18] Lanchet W., (2006), (La ville entre concepteurs et usagers : problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès (Maroc)), Thèse de Doctorat, Université François-Rabelais Tours, URBAMA ».

[19] El Faid A., (1990), (Tourisme et loisir à Fès), Doctorat national en géographie, Université Francois Rablais , Tours, J BISSON ((Directeur de recherche).

Mohamed pour sa publication sur «La nouvelle approche de rénovation du tissu traditionnel de la médina de Fès», de ETTAHIRI Ahmed «Fès : destinée et vocation d'un patrimoine universel», De Hamdouni Alami, Yazid sur l'artile aintitulé «Onomastique urbaine : une autre façon de redécouvrir la médina de Fès», De IDRISSI JANATI, M'Hammed pour ses publications sur «Des citadins «ordinaires» face à un projet urbain de percée routière dans la médina de Fès» et «Que faire de la médina de Fès ?», de LAHBIL TAGEMOUATI Naïma pour ses publications sur «Emploi et projet de développement intégré : le cas de la sauvegarde de la médina de Fès» et « Dialogue en médina » et «Gouvernance et société civile dans la médina de Fès : dynamisme et inertie» et «Pauvreté et assistance aux pauvres : le cas de la médina de Fès», de MEGZARI Mohamed sur « La dédensification de la médina de Fès : cadre et moyens juridiques : exemple du quartier d'Ain- Azleten », de NACIRI Mohamed pour son article «La médina de Fès : trame urbaine en impasses et impasse de la planification urbaine». Brahim AKDIM et Mohamed LAAOUANE pour leur article sur « Patrimoine et développement local à Fès : priorités, acteurs et échelles d'action »...

D'après les recherches bibliographiques, nous n'avons pas trouvé de thèse traitant le patrimoine urbain de Fès et son développement touristique, et rarement certains articles l'abordent d'une manière indirecte.

I. Problématique

Mon projet de thèse s'inscrit dans le prolongement de mon travail de fin d'étude de DESS[20] intitulé : Essai de Mise en Valeur des Medersas Traditionnelles de la Ville de Fès pour le Développement du Tourisme Culturel. Il s'inscrit dans le cadre de l'intégration de la gestion du patrimoine dans les politiques de développement touristique.

Il s'inscrit aussi dans un cadre général caractérisé essentiellement par trois éléments. Il y a d'abord l'apparition d'un nouveau paradigme de développement socio-économique dans lequel le territoire est un composant fondamental. Il y a ensuite, un nouveau regard sur la notion de patrimoine qui confère à celui-ci un rôle moteur dans le développement économique, culturel et social. Enfin, le tourisme et le patrimoine sont étroitement liés et entretiennent entre eux des rapports multiples.

Le cadre général de la problématique suppose la recherche des modes et niveaux d'articulation entre les processus et modèles de qualification réels du patrimoine urbain avec les politiques du développement touristique, dans la perspective de savoir si les actions et pratiques locales répondent à l'approche classique du binôme: patrimoine/développement, valorisant ce binôme en tant que produit touristique dans le marché international.

Notre recherche a pour ambition de suggérer des pistes de réflexion pour comprendre les rapports complexes qui existent entre les stratégies de requalification et valorisation du patrimoine urbain comme pilier du développement touristique responsable.

[20] DESS : Diplôme des Etudes Supérieures Spécialisées en « Ecotourisme et Patrimoine » dans le cadre de l'UFR : Géographie Appliquée et Développement Régional

Elle a pour ambition aussi de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme culturel peut être un facteur stratégique de développement territorial dans la ville de Fès et sa région, où malgré son potentiel patrimonial important, ce genre de tourisme est peu développé.

L'analyse sera menée à partir d'une problématique construite autour de cette question principale :

L'approche de la valorisation touristique du tissu historique de Fès suscite beaucoup de problématiques, sont elles liés aux ressources patrimoniales non mobilisées, aux acteurs impliqués, ou aux stratégies, programme et projets adoptés? Par conséquent, comment faire de la requalification et de la mise en valeur du patrimoine urbain de Fès un levier de son développement touristique durable ?

Cette problématique se décline en plusieurs questionnements :

- ✓ Quelles sont les ressources patrimoniales de la médina constituant les principales sources territoriales de la ville de Fès ?
- ✓ Quel est le poids des ressources patrimoniales de Fès vis-à-vis de son développement touristique ?
- ✓ Fès est elle une destination du tourisme culturel ?
- ✓ Quels impacts ont-ils les projets, de restauration et de réhabilitation sur le développement touristique de Fès ?
- ✓ Fès dispose - t- elle d'une stratégie, d'une vision pour intégrer son patrimoine au processus de son développement touristique ?
- ✓ Quelles sont les spécificités des politiques patrimoniales et des opérations de réhabilitation urbaine dans la Médina de Fès ?
- ✓ Etant donné que la Médina de Fès fut classée au patrimoine national et fut inscrite sur la liste du patrimoine mondial, les acteurs du patrimoine respectent-ils les législations nationales et chartes et conventions internationales ?
- ✓ Quels sont les grands axes et projets publics et privés du processus de développement touristique dans la zone d'étude?
- ✓ Le patrimoine urbain de Fès est-il un facteur potentiel de développement touristique ?
- ✓ Fès bénéficie-t-elle du labelle 'patrimoine universel' de l'UNESCO pour augmenter son attractivité touristique ?
- ✓ Pourquoi les différents acteurs de Fès n'arrivent pas vraiment à tirer profit de ses ressources patrimoniales pour développer le tourisme ?
- ✓ La divergence et le manque de coordination et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le patrimoine urbain sont-elles la cause principale du blocage (faible développement) touristique à Fès ?
- ✓ Initiatives, actions et projets de valorisation touristique du patrimoine convergent elles vers un développement social et urbain de Fès ?

- ✓ Etant donné que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier lieu leurs habitants, les opérations d'interventions sur le tissu historique de Fès ont-elles impliqué la population locale?
- ✓ La mobilisation des ressources patrimoniales en faveur du tourisme génère-t-elle des bénéfices pour les populations locales ?
- ✓ Les objectifs de développement durable sont-ils respectés dans les projets de réhabilitation et de sauvegarde en Médina de Fès ?
- ✓ L'activité touristique de Fès est elle à la hauteur de sa valeur patrimoniale ?
- ✓ Quels sont les dysfonctionnements qui freinent le développement touristique de Fès ? Sont-ils liés aux acteurs de tourisme ou aux acteurs de patrimoine ou aux ressources patrimoniales ?
- ✓ Les quelques monuments et sites historiques de Fès abritant des activités touristiques, profitent ils des opportunités du tourisme (restauration, bénéfices financières…) ?
- ✓ L'observation directe sur terrain de certains monuments et sites historiques restaurés récemment, nous permet de constater qu'ils sont sans affectation claire, comme le cas des Fondouks restaurés dans le cadre du MCC et du grand projet de la Place Lalla Ydouna…Pourquoi ?
- ✓ Qu'est ce qu'elle a gagné la Médina de Fès des multiples programmes et grands projets réalisés par les acteurs nationaux et internationaux depuis son inscription sur la liste du patrimoine universel pour son développement notamment touristique?
- ✓ Pourquoi le tourisme interne est quasi absent des politiques touristiques locales ?

II .Hypothèses

L'hypothèse générale est que la divergence et le manque de coordination et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans le patrimoine sont la cause principale du blocage touristique à Fès.

- Les différents acteurs de Fès ne sont pas impliqués dans un projet global dans le cadre d'une stratégie visant à intégrer son patrimoine urbain au processus de son développement touristique.
- Manque d'une volonté politique pour faire de Fès une destination touristique par excellence.
- Le tourisme à Fès ne profite pas de ses ressources patrimoniales, pour faire de la destination une ville de séjour « city break », et cela est dû à la carence au niveau de la communication marketing de la part de l'administration de tutelle et des tours opérateurs et agences de voyages.
- La commercialisation de la destination de Fès dans le tourisme des circuits des villes impériales est la cause de la crise que connaît le tourisme à Fès.

III. Les motifs du choix de ce sujet

- ❖ En partant de la recherche effectuée pour mon DESS, je souhaite approfondir les questions patrimoniales et touristiques de Fès
- ❖ Le sujet fait partie des objectifs de notre laboratoire « Patrimoine et Territoire »

- Rareté des recherches sur le patrimoine urbain et le développement touristique à Fès
- Pour faire face aux effets néfastes de la mondialisation, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine et de la diversité culturelle des lieux, constituent un enjeu primordial. Par conséquent, le défi vise la mobilisation des ressources culturelles locales dans une perspective de développement durable
- Notre recherche fait partie des nouvelles approches de valorisation touristiques du patrimoine urbain de Fès.
- Le tissu historique de la ville de Fès est un chantier dynamique et sur le quel de nombreux projets de développement sont en cours de réalisation par des instances locales nationales et internationales (PDRA, PDRT, INDH, MCC …).
- La finalité de notre thèse est d'assurer la pérennité de la dynamique culturelle, économique et sociale de Fès ayant un patrimoine vivant de 12 Siècle d'histoire.
- Cette recherche aussi conforme aux dispositions de la Charte de Venise[21], qui indique dans son article N°: 5 que le patrimoine des monuments est toujours favorisé par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société, une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut alterner l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usagers et des coutumes.
- Aussi sa conforme à la Charte de Washington[22] en insistant sur le fait que la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.
- Notre recherche fait partie des orientations royales en faveur du patrimoine en insistant sur «la nécessité d'adopter une vision dynamique quant à cette protection, en visant à intégrer notre patrimoine dans nos projets de développement et non seulement à l'embaumer dans une vision de sacralisation du passé. Ceci requiert de jeter des passerelles solides entre ce legs civilisationnel et les créations de l'homme contemporain, car le patrimoine de demain est ce que nous inventons aujourd'hui. Il est donc impérieux de faire du patrimoine un espace partagé de dialogue entre les civilisations, les générations et les époques » [23]
- Notre recherche va de pair avec la vision 2020 du Patrimoine et avec la vision 2020 pour le développement touristique.
- La sauvegarde, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine urbain de la Médina de Fès (patrimoine vivant) sont toujours d'actualité.
- Le tourisme demeure un des principaux moyens d'échange culturel et de dialogue entre les cultures.
- Faire de Fès une destination touristique par excellence.

[21] www.icomos.org/charters/venice, (Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, 2ème Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, Adoptée par ICOMOS en 1965). Consulté le 21/07/2019.

[22] adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS, réunie à Washington en Octobre 1987) est venue pour compléter la "Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites"

[23]Orientations que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a bien voulu donner le 29 novembre 1999, aux participants à la 23 ème session du Comité du Patrimoine Mondial à Marrakech

IV. Objectifs de cette thèse

- La médina de Fès a fait l'objet d'une inscription sur la liste du patrimoine en 1981, mais elle existe depuis plus de 12 siècles. Aujourd'hui, le fait patrimonial est une réalité et le processus qu'a vécu la médina de Fès est évident. De ce fait, il est nécessaire de faire un bilan pour s'interroger sur ce processus et ses effets sur la ville et ses habitants.
- Trouver de nouvelles affectations aux monuments et sites restaurés pour développer le tourisme
- Mener des études concernant les stratégies d'acteurs.
- A travers l'étude du contexte local et sa compréhension, nous allons proposer des réponses viables pour le développement touristique à Fès.

V. Méthodologie de travail

Pour la collecte d'informations relatives à notre travail, nous avons utilisé les approches suivantes :

- La méthode qualitative par le biais d'entretiens individuels et collectifs auprès des acteurs locaux travaillant sur le patrimoine urbain et le tourisme à Fès.
- La méthode quantitative à travers des questionnaires auprès de la population locale, des artisans, des touristes nationaux et étrangers.
- La méthode géographique à travers l'observation, la description, l'explication et la compréhension de notre étude, ainsi que sa distribution géographique (projets, touristes, population…)
- La méthode descriptive et analytique (données administratives, résultats des travaux de terrain…)
- La méthode comparative qui consiste à comparer les résultats de notre étude par rapport à d'autres études nationales et étrangères.
- Recherches bibliographique et documentaire

Les logiciels utilisés pour la collecte, le traitement et l'analyse des donnés sont : SIG, Sphinx et SPSS.

Lors de notre recherche nous avons contacté les responsables des établissements publics, privés et associations:

- L'Inspection des Monuments Historique et Sites de Fès-Meknès (L'I.M.H.S.F)
- La conservation régionale du patrimoine culturel
- l'Agence pour la Développement et la Réhabilitation de Fès- Meknès (L'ADER)
- L'administration des Habous de Fès
- La Direction Régionale du Tourisme de Fès
- Le Holding régional Al Omrane de « Fès »
- Wilaya de Fès-Meknès
- L'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès
- Le Conseil Régional d'Investissement (CRI)
- Le Conseil Régional de Tourisme (CRT)

- La Commune Urbaine de la ville de Fès
- Délégation Régionale de l'Artisanat à Fès
- La Direction du Patrimoine, Ministère des Affaires Culturelles à Rabat
- Le Ministère du Tourisme
- Le Ministère d'Habitat et d'Urbanisme et de Politique de la Ville
- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat
- L'Office National Marocain de Tourisme à Rabat
- L'Association des guides de la ville de Fès
- L'Association des agences de voyages de Fès
- L'Association des maisons d'hôtes de Fès
- L'L'Association des adhérents au projet (Ziyarat Fès)
- La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat
- Le Haut Commissariat au Plan (HCP)

Pour mener à bien notre travail et répondre à nos objectifs de recherche, il nous a semblé judicieux de structurer notre thèse en quatre grandes parties interdépendantes.

- Première partie : patrimoine-tourisme-développement.
- Deuxième patrie : Fès : un potentiel patrimonial spécifique, mais insuffisamment mobilisé pour le tourisme.
- Troisième partie : Gestion du patrimoine urbain de Fès : entre efforts de conservation et défis de développement touristique.
- Quatrième partie : Diagnostic pour la relance touristique de Fès à travers ses ressources patrimoniales.

Première partie : patrimoine-tourisme-développement

Après avoir établi la problématique et les questions de recherche, il est important d'identifier les concepts clés et les idées préexistantes en lien avec notre sujet de recherche. La première mise au point qui s'impose à nous de prime à bord, c'est la définition des notions de tourisme, de patrimoine et de développement qui suscitent beaucoup de controverses pour notre recherche. Comment peut-on cerner les contours des significations respectives de ces thématiques ? Quelles sont les circonstances qui ont concouru à leur rapprochement ?

Chapitre 1 : Patrimoine : Notion complexe et évolutive

Fortement présente, et depuis longtemps en Europe, la notion de patrimoine a émergé progressivement dans les pays du sud, d'abord de façon lente, pour ensuite se diffuser et de manière accélérée aussi bien dans les discours que dans les actes en embrassant plusieurs domaines[24]. Au sens le plus large du terme, le patrimoine présente trois facettes principales : matériel, immatériel et naturelle. Au sens restreint, la notion de patrimoine ne peut être dissociée du passé humain. Ce n'est qu'après la révolution française de 1789 que le terme de « patrimoine »fit son apparition[25] ; mais il ne s'affirma davantage par l'ampleur de son emploi qu'au XXe siècle. Il fut consacré par la « Convention du patrimoine mondial » (World Heritage) de 1972. Dans ce sens, Alain Bourdin écrit : « à coté d'un vocabulaire spécialisé, technique et juridique, l'idée du patrimoine s'impose comme la plus englobante, la plus riche de sens, de sentiments et d'images »[26]. Parler du patrimoine et des villes historiques est un sujet ancien, immédiat et futur qui revêt une grande importance[27]. En effet, les ressources patrimoniales et culturelles des sites historiques sont étroitement liées aux transformations continues et aux multiples facettes selon les multiples modèles au niveau mondial.

1-Concept et historique

Le concept de patrimoine puise ses origines dans le droit romain, du latin patrimonium, l'héritage du père. Il désigne, depuis, les biens essentiellement matériels, mobiliers et immobiliers, transmis par succession et hérités par les enfants en application de

[24] Berriane M., (2010), Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, Revue de : Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, Rabat, P: 11.

[25] Makdoum M., (2014), Patrimoine archéologique et tourisme culturel au Maroc : le cas de Volubilis et sa région, In Brahim El Fasskaoui & Andreas Kagermeier (sous la direction), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9éme colloque maroco-allemand de Meknès, Série: Actes de Colloques N: 43, Publications de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc, P: 124.

[26] Bourdin A., (1984), le patrimoine réinventé, Paris, PUF, Collection « Espace et Liberté », p17

[27] صباح سرغيني، 2014، التراث الحضري والمقاربة السياحية للإنقاذ ورد الاعتبار: واقع المدينة الأصيلة لفاس، مجلة كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس، حول موضوع: التراث الحضري والحداثة، سلسلة الأعداد الخاصة العدد 13. ص 208.

règles précises, coercitives et généralement fortes. En effet, il désigne non seulement ce dont les héritiers pourront jouir, mais avant cela, ce qui apparait aux légataires eux-même comme particulièrement important, irréductible, parce qu'il les prolonge au-delà de la mort, conditionne l'identité de leur lignée et prépare le cadre d'existence des nouvelles générations. Le sens appliqué aux bâtiments publics et aux œuvres d'arts ne se développa qu'à partir du XIXe, avec l'essor des musées et la mise en place progressive d'une politique de protection et de restauration des monuments historiques[28].

Ainsi, si le terme d'« héritage » s'épanouit dans les terminologies anglo-saxonnes depuis les années cinquante, le terme de « patrimoine » le devance en français depuis l'après- guerre. On en déduit donc que toutes les sociétés et toutes les cultures ne désignent pas cette « chose » du passé de la même manière. Le mot français « patrimoine » se distingue du terme « héritage » en anglais, dans la mesure où il ne s'applique pas uniquement aux biens transmis mais également à tous ceux qui existent pour chaque génération. En effet, le terme anglophone « héritage » indique essentiellement l'ensemble des biens transmis d'une génération à l'autre, tandis que le « patrimoine » dans la langue française, se réfère à tous les biens existants et transmissibles. Le patrimoine peut être purement matériel, et également culturel et immatériel. Il contribue à donner un caractère particulier à un individu, une famille, une communauté, un pays[29].

Le Dictionnaire Français de la Communication considère le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, meubles et immeubles, constitués de manière consensuelle en catégorie collective et inaliénable de ce qui est possédé et doit être possédé par une communauté particulière[30].

La notion de patrimoine, qui englobe un ensemble d'éléments hétérogènes, semble faire appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre intact aux générations futures. On dépasse donc la simple propriété personnelle pour atteindre la notion d'héritage commun. Ainsi, depuis le début du XIXème siècle, le patrimoine connaît une extension de sens et d'usages qui fait que les acceptations de cette notion ne se limitent plus désormais à la seule question de l'héritage se transmettant des parents aux enfants, dans le cadre des structures familiales, mais peut tout aussi bien être utilisé hors des frontières d'un groupe, d'une communauté, d'une religion, pour désigner l'ensemble des biens que possèdent une ou plusieurs société. Dans ce sens, le patrimoine se présente comme un mot masculin à double sens : il peut en effet signifier l'ensemble des biens hérités d'un parent, auquel cas son synonyme devient donc héritage ; il peut également traduire l'ensemble des biens d'un groupe, d'une collectivité, d'une communauté. Le patrimoine peut également être ce qui est transmis par les ancêtres, est considéré comme l'héritage commun d'un groupe[31].

---

[28] Rasse, P., (2011) « Traces, patrimoine, mémoire des cultures populaires », In 18e Colloque bilatéral franco-roumain « Traces, mémoire et communication », Bucarest, ESSACHESS, Journal des études de communication, le 23 et 24 Juin, p : 3.

[29]Breton, J.-M., (2010), (sous la direction de), » Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable « (Europe, Afrique, Caraïbes, Amériques, Asie, Océanie), Editions Karthala, Paris, Préface.

[30] Truxillo, J.P., Corso, P., 1991, Dictionnaire de la communication, Editions Armand Colin, Paris, p : 354.

[31] Charai Z.,- (2014), « Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès », Doctorat en Science d'information et de librairie, Université Nice Sophia Antipolis. P: 162

2. Définitions et aspects du patrimoine

La définition du patrimoine se compose, se décompose, se recompose sans cesse, dans des configurations très spécifique selon le contexte[32], mais à partir d'un ensemble d'élément de définition de plus en plus partagés. En effet,, si le patrimoine fut à l'origine l'affaire de milieux intellectuels européen, les outils avec lesquels on le définit aujourd'hui sont devenus universel.

2.1-Définitions selon le domaine d'utilisation du concept

Les définitions du patrimoine diffèrent selon le domaine d'utilisation du concept[33]. Dans le domaine économique, le patrimoine d'un individu, d'une famille ou d'un organisme est le patrimoine brut, constitué de l'ensemble des biens qu'il possède, évalués au prix du marché, moins ses dettes et autres engagements financiers.

Dans le domaine juridique, le patrimoine est l'ensemble des droits et des obligations d'une personne juridique. C'est donc l'ensemble des biens extérieurs, des choses inanimées ou même animées (végétaux, animaux), mobilières ou immobilières, corporelles ou incorporelles qui appartiennent à une personne physique ou morale. De plus, il réunit autant les biens actuels que futurs.

Dans la perspective des sciences humaines, un héritage artistique (monuments, objets, biens) est un héritage englobant plus largement toutes les productions humaines et pas seulement les chefs- d'œuvre de l'art.

Dans la perspective des sciences de la terre et de la vie, le patrimoine est l' héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Il est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs[34].

Le patrimoine selon l'Union Européenne englobe un double concept, un sentiment d'appartenance, à savoir que l'héritage est inextricablement lié et manifestement associé au territoire concerné ; et un sentiment de temps, à savoir qu'il relève de l'histoire ou de la géographie du lieu et qu'il remonte à plus d'une génération.

La notion de patrimoine selon l'ICOMOS[35] : est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un

[32] Bourdin A., (1996), Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain? Professionnels et citoyens face au passé, patrimoine et modernité, in Anales de la Recherche Urbain, N°: 77 de Septembre. P:7

[33] Ouali Alami A., (2008), Essai de Mise en Valeur des Medersas Traditionnelles de la Ville de Fès pour le Développement du Tourisme Culturel, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du DESS en « écotourisme et patrimoine », F.L.S.H Dhar Mhraz Fès, P: 10.

[34] www.universalis.fr « Encyclopédie électronique » Consulté le 20-03-2019

[35] International Council on Monuments and Sites (Conseil International des Monuments et Sites)

instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables et représentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir.

Selon l'encyclopédie Larousse, le patrimoine est l'héritage culturel des générations qui se sont succédées, les vestiges du passé évoquent les fondements où les civilisations plongent leurs racines et racontent l'histoire des peuples. Ils peuvent prendre des formes multiples : chefs d'œuvre d'art, grands textes de la littérature, compositions musicales, vestiges de l'archéologie, friches industrielles, réalisations technologiques ou de l'artisanat, photographies, films, objets de la vie quotidienne, écrits les plus divers, témoignages des évolutions historiques, régionales ou argotiques de la langue, sans oublier les paysages et environnements dans lesquels nous vivons, naturels ou façonnés par l'homme. On peut parler d'un droit au patrimoine, dont il est le devoir de l'État et des collectivités d'assurer la préservation des richesses (monuments, sites et musées). Il leur incombe aussi de faciliter l'accès à la connaissance de cette culture par l'éducation. En retour, chacun a le devoir de préserver ce patrimoine et de veiller à en cultiver la mémoire. Selon la formule consacrée, la « Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par les générations futures ». Nous devons donc transmettre à nos descendants un double patrimoine préservé, culturel et naturel. Au niveau mondial, l'Unesco répertorie les lieux et sites à protéger, incitant les gouvernements à les préserver par des aides. Le souci de la préservation du patrimoine et le développement de la recherche, de la création et du développement sont les deux aspects d'un même défi que l'humanité doit relever : celui du progrès et de la construction d'un avenir meilleur fondé sur des valeurs humaines[36].

Pour définir le patrimoine et selon Alain BOURDIN[37], les chercheurs et les praticiens qui s'occupent du patrimoine se partage entre trois attitudes. Les uns, qualifiés de collectionneurs, ont pour ambition de trouver-inventer- des objets patrimoniaux de plus en plus rares et divers, pour en livrer une description aussi précise que possible (en mobilisant toute la culture nécessaire) et les rassembler dans les meilleurs conditions. D'autres les gardiens du temple patrimoniale. S'attachent à développer le monopole de spécialiste certifié et professionnalisé, en constituent un corps de savoir faire hautement spécifique, qui fonde un débat purement académique et codé sur le patrimoine. En même temps qu'il organise une technologie de la mise valeur. Enfin, les culturalistes considèrent que chaque société possède sa propre définition ou absence de définition du patrimoine. Les trois attitudes interdisent tout débat de société sur la définition du patrimoine, sur sa signification et sur la place qu'il légitime de lui accorder dans l'action publique, pour aboutir à une sorte de maximalisme patrimoniale, les uns proposent plus de "mise en expansion", les autres toujours plus d'exigence dans les procédures de définition et du traitement du patrimoine et les derniers une extension indéfinie du domaine patrimonial.

[36] www.larousse.fr/encyclopedie (encyclopédie électronique consulté le 09-04-2018)
[37] Bourdin A., (1996), Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain? Professionnels et citoyens face au passé, patrimoine et modernité, in Anales de la Recherche Urbain, N°: 77 de Septembre. P:6.

2.2- Aspects du patrimoine

Le patrimoine se présente en différentes catégories selon l'Unesco : le patrimoine culturel matériel, le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine naturel.

2.2. 1. Patrimoine culturel matériel

Le patrimoine culturel matériel est représenté selon l'UNESCO par:

- Le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits, objets muséologiques)
- Le patrimoine culturel immobilier (monuments historiques, sites archéologiques)
- Le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers).

2.2.2. Patrimoine culturel immatériel

Selon les nouveaux instruments élaborés par l'UNESCO, la notion du patrimoine culturel a changé de manière considérable au cours des dernières décennies. Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets[38]. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Malgré la fragilité du patrimoine culturel immatériel, il est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante.

2.23. Patrimoine naturel

Le patrimoine naturel selon l'UNESCO[39] est constitué des sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques. Ces sites naturel peuvent êtes :

- Des parcs naturels
- Des rivières et cours d'eau
- Des réserves de la biosphère

Malgré que l'UNESCO différencie le patrimoine matériel du patrimoine culturel immatériel, il est intéressent de souligner que ces deux concepts peuvent être liés entre eux, à tire d'exemple, un monument historique (patrimoine matériel) est construit et rénové à partir de savoir faire, connaissances et tradition (patrimoine culturel immatériel)

Cette classification implique une régulation sociale du patrimoine différenciée qui s'exprime par la diversité des lois et des réglementations juridiques qui peuvent être observées aussi bien sur le plan national qu'international.

[38] www.ich.unesco.org/ (consulté le 12/05/2020)
[39] www.unesco.org/ (consulté le 13/05/2020)

2.3. Patrimoine mondial

Selon l'encyclopédie Wikipédia, le patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité, désigne un ensemble de biens qui présentent une valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur une liste établie par le Comité du Patrimoine Mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

2.3.1-Aperçu historique de la notion de « Patrimoine mondial»

L'idée de créer un mouvement international pour protéger le patrimoine est née après la première guerre mondiale. La convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel procède de la fusion de deux mouvements distincts : le premier centré sur la préservation des sites culturels, et le second axé sur la préservation de la nature.

L'événement qui a suscité une prise de conscience internationale particulière a été la décision de construire le barrage d'Assouan en Egypte, ce qui aurait inondé la vallée où se trouvaient les temples d'Abou Simbel, trésors de la civilisation de l'Egypte ancienne. En 1959[40], l'UNESCO a décidé de lancer une campagne internationale à la suite d'un appel des gouvernements égyptien et soudanais. La recherche archéologique dans les zones qui allaient être inondées a été accélérés; enfin les temples d'Abou Simbel et de Philae ont été démontés, déplacés et réassemblés. La campagne a coûté environ 80 millions de dollars EU, la moitié provenant de dons d'une cinquantaine de pays, ce qui a démontré l'importance d'un partage des responsabilités entre pays pour préserver les sites culturels exceptionnels. Ce succès a été suivi d'autres campagnes de sauvegarde, notamment pour sauver Venise (Italie) et Moengo Dar (Pakistan) et pour restaurer Borobudur (Indonésie). Par conséquent, l'UNESCO, avec l'aide du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), a amorcé la préparation d'un projet de convention sur la protection du patrimoine culturel.

L'idée de concilier la conservation des sites culturels et celle des sites naturels vient des Etats-Unis d'Amérique. Une conférence à la Maison-Blanche à Washington, D.C. en 1965 a demandé la création d'une « Fondation du patrimoine mondial » qui stimulerait la coopération internationale afin de protéger « les lieux, les paysage et les sites historiques les plus extraordinaires pour le présent et l'avenir de toute l'humanité ». En 1968, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a présenté des propositions analogues à ses membres. Ces propositions furent présentées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm en 1972[41]. Finalement, toutes les parties concernées se sont mises d'accord sur un texte unique. La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 16 novembre 1972 à Paris. En considérant le patrimoine sous ses aspects culturels aussi bien que naturels, la Convention nous rappelle l'interaction entre

[40] UNESCO, (2008), le centre du patrimoine mondial, Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Juin.
[41] Ibid

l'être humain et la nature et la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux.

Les pays signataires de cette convention s'engagent à aider à la protection de ces trésors de l'humanité. Une « Liste du patrimoine mondial » est alors établie[42]. L'inscription d'un site sur la liste se fait à la demande de l'État sur le territoire duquel le site se trouve. Les dossiers sont examinés au moins une fois par an par le Comité du patrimoine mondial, dont les membres, issus de 21 États parties, sont élus pour six ans. Ce comité est aidé dans l'évaluation des sites par des organismes consultatifs, dont le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le site, une fois inscrit sur la liste, est soumis à un suivi systématique, des rapports sur son état de conservation devant être régulièrement remis au comité par l'État partie.

Depuis 2001, l'Unesco liste aussi les chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ; en 2003, elle adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel[43]. Selon les termes de l'organisation, ce « patrimoine vivant » est « le creuset de la diversité culturelle et sa préservation le garant de la créativité permanente de l'homme ». Il s'exprime par des traditions et expressions orales, des arts du spectacle (musique, danse, théâtre traditionnels), les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

À l'issue de la 38e session du Comité du patrimoine mondial[44], qui s'est tenue à Doha (Qatar) du 15 au 25 juin 2014, 1 007 biens y étaient inscrits répartis dans 161 États. L'Italie est le pays qui en possède le plus grand nombre (51)[45].

2.3.2- Avantages d'adhésion à la Convention du patrimoine mondial

L'avantage prédominant de l'adhésion à la Convention du patrimoine mondial est l'appartenance à une communauté internationale qui apprécie et sauvegarde les biens d'importance universelle incarnant un monde d'exemples exceptionnels de la diversité de la culture et de la richesse de la nature46. Les Etats parties à la Convention, en unissant leurs efforts pour chérir et protéger le patrimoine naturel et culturel du monde, expriment l'engagement commun de préserver notre héritage pour les générations futures. Etre partie à la Convention et avoir des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial confère un prestige qui joue souvent un rôle catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine. Un avantage majeur de la ratification, en particulier pour les pays en développement, est d'avoir accès au Fonds du patrimoine mondial. Chaque année, environ

[42] www.larousse.fr/encyclopedie (encyclopédie électronique consulté le 09-04-2018)
[43] Même source
[44] www.wikipédia.org (encyclopédie électronique consulté le 10-04-2018)
[45] Suivi par la Chine par 47 sites et par l'Espagne par 44 sites et par la France par 41 sites et en 5éme position on trouve l'Allemagne par 40 sites.
[46] UNESCO, (2008), le Centre du patrimoine mondial, Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Juin, P :10

un million de dollars EU sont alloués pour aider des Etats parties à identifier, préserver et promouvoir des sites du patrimoine mondial. L'assistance d'urgence peut aussi être accordée pour réparer les dommages causés par les catastrophes naturelles ou par l'activité humaine. Dans le cas des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, l'attention et les fonds de la communauté nationale aussi bien qu'internationale sont focalisés sur les besoins en matière de conservation de ces sites particulièrement menacés. Aujourd'hui, le concept de patrimoine mondial est bien compris, au point que les sites inscrits sur la Liste sont un véritable aimant pour la coopération internationale et peuvent recevoir une aide financière de diverses sources pour des projets de conservation du patrimoine. Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial bénéficient aussi de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de gestion qui définissent des mesures de préservation et des mécanismes de suivi adéquats. En complément, des experts peuvent également assurer la formation technique de l'équipe locale de gestion du site. Enfin, l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial entraîne une plus grande sensibilisation du public au site et à ses valeurs exceptionnelles, ce qui renforce les activités touristiques sur le site. Bien planifiées et organisées conformément aux principes du tourisme durable, celles-ci peuvent être une source majeure de fonds pour le site et l'économie locale.

2.3.3. Organismes internationaux travaillant sur le patrimoine mondial

Les Organismes internationaux travaillant sur le patrimoine mondial sont : L'ICOMOS, la FNPM, L'UICN, L'OVPM, L'ICOM.

-L'ICOMOS

Le Conseil international des monuments et des sites est une ONG créée en 1965 après l'adoption de la Charte de Venise pour promouvoir la doctrine et les techniques de la conservation. L'ICOMOS fournit au Comité du patrimoine mondial les évaluations des biens de valeur culturelle proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que des études comparatives, des services d'assistance technique et des rapports sur l'état de conservation des sites inscrits. Il constitue un réseau d'experts et bénéficie des échanges interdisciplinaires de ses membres qui comptent parmi eux des architectes, des historiens, des archéologues, des historiens de l'art, des géographes, des anthropologues, des ingénieurs et des urbanistes.[47] Son siège à Paris, France.

-FNPM

La Fondation nordique du patrimoine mondial a acquis en mars 2002 le statut de fondation sur l'initiative du gouvernement norvégien, une démarche bien accueillie par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003[48]. En conjuguant les efforts des cinq pays nordiques pour soutenir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, la Fondation encourage la conservation du patrimoine mondial en soutenant les projets innovants, les activités de préservation et de collecte de fonds dans le monde et continue d'œuvrer pour une Liste du patrimoine mondial plus équilibrée. Son siège à Oslo, Norvège

[47] www.icomos.org consulté le 07-11-2019

[48] UNESCO, (2008), Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Publication du Centre du patrimoine mondial, juin, P : 28.

-L'UICN

L'Union internationale pour la conservation de la nature est une ONG internationale créée en 1948 qui conseille le Comité du patrimoine mondial pour l'inscription de biens de valeur naturelle. Avec son réseau mondial de spécialistes elle prépare des rapports sur l'état de conservation des sites inscrits. Son siège à Gland, Suisse.

-L'OVPM

L'Organisation des villes du patrimoine mondial a été fondée en 1993 afin de développer un esprit de solidarité et des relations de coopération entre les villes du patrimoine mondial, notamment en vue de la mise en œuvre de la Convention[49]. L'organisation facilite ainsi les échanges de connaissances, de techniques de gestion et de ressources financières afin de protéger les monuments et les sites. Il existe actuellement plus de deux cent villes du patrimoine mondial. Son siège à Québec, Canada.

-L'ICOM

Créé en 1946, le Conseil international des musées est une association de membres et une organisation non gouvernementale qui établit des normes professionnelles et éthiques pour les activités des musées. En tant que forum d'experts, il formule des recommandations sur des questions liées au patrimoine culturel, promeut le renforcement des capacités professionnelles et fait progresser la connaissance dans le domaine[50]. L'ICOM est le porte-parole des professionnels des musées sur la scène internationale et sensibilise le grand public à la culture par le biais de réseaux mondiaux et de programmes de coopération. Elle compte environ 44 686 membres dans 138 pays dont un grand nombre possède des sites du patrimoine mondial avec des musées. Son siège à Paris, France

2.3.4. Patrimoine et mondialisation

La relation que le Patrimoine mondial entretient avec la mondialisation est toutefois plus complexe : témoignage de « Valeurs universelles exceptionnelles », validé par des organismes-conseil internationaux (ICOMOS, IUCN, ICROM), parlant à l'Humanité dans son ensemble, n'est pas pour autant moins une expression du local, du régional, du national.

Les mutations économiques en cours apportent des atouts considérables pour le développement mais s'accompagnent de tensions multiples et de disparités : la globalisation de l'économie ne trouvera probablement ses appropriations sociales et son éthique qu'après plusieurs décennies. Simultanément, le face-à-face mondial des traditions culturelles, qui résulte de l'accélération des échanges et de la réduction des distances, comporte des risques d'affrontement et de montée des extrémismes de toute nature. C'est dans ce contexte d'une évolution radicale de la société que le patrimoine culturel a désormais un rôle central à jouer.

En tant que facteur de durabilité, d'identité et de dignité humaine, il se situe en effet au cœur de la logique du développement durable et constitue un élément clef dans la réalisation d'un modèle de société reposant sur l'usage équitable et raisonné des ressources

[49] UNESCO, (2008), op. cit, P : 28.
[50] www.icom.museum (consulté le 07-11-2019)

culturelles et naturelles du territoire, sur la reconnaissance des diversités et sur le renforcement du lien social. Ainsi est-il urgent de s'intéresser au patrimoine, dont la définition doit être repensée non pas du seul point de vue de la conservation, mais aussi du point de vue de ses fonctions et de ses significations dans la transformation en cours de la société. A cet égard, le patrimoine culturel au sens large, notamment dans sa dimension environnementale, relative à l'habitat et à la cohésion territoriale, est un élément fondamental du débat, sur la diversité culturelle, qui ne saurait être limité aux industries de la culture, de l'audiovisuel, du cinéma et de la télévision[51].

La « fabrique du patrimoine » est devenue un référent du développement et de l'ancrage des territoires. Cette patrimonialisation correspond en grande partie au développement de la mondialisation, le patrimoine devenant le garant d'une identité menacée par l'ouverture des frontières et le changement d'échelle induit. La thématique du patrimoine et de la mémoire envahit les discours politiques et aménagistes, et les constructions mémorielle et patrimoniale interagissent étroitement. La frénésie patrimoniale se généralise[52]. Nombreux sont les lieux, les objets, les événements qui souhaitent afficher une potentialité voire une prétention patrimoniale. De sa fonction économique à sa fonction sociale et identitaire, le patrimoine versus mondialisation interroge ce jeu et enjeu d'échelles. Si la mondialisation favorise l'inflation patrimoniale, il en résulte une double interprétation : d'un côté, la mondialisation pousse au refuge dans le patrimoine local, et de l'autre, elle met en exergue certains patrimoines qui sont élevés au rang de patrimoine mondial par l'UNESCO. Les jeux et les enjeux d'échelles nourrissent un débat entre « pour » ou « contre » les stratégies de développement territorial articulées entre patrimoine et mondialisation[53].

3. Patrimoine urbain

Selon le dictionnaire de L'internaute[54], le patrimoine urbain est l'ensemble des monuments et constructions situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.

La notion de patrimoine urbain, qui pourrait paraître simple de prime abord, se révèle beaucoup plus complexe à appréhender dans sa globalité car elle ne cesse d'évoluer, englobant des domaines de plus en plus vastes, comme le social, l'économique, l'urbain, le tourisme, le culturel, etc[55]. Les conditions et l'organisation nécessaires à sa mise en valeur sont multiples et varient en fonction des contextes. Ces conditions sont elles-mêmes tributaires de l'histoire et de l'organisation administrative d'un pays, et notamment de la répartition des compétences entre les niveaux national et local. Il n'en demeure pas moins des points communs, comme la nécessité de disposer d'un certain nombre d'outils réglementaires, financiers, de contrôle, ainsi que des outils opérationnels.

[51] Basilico S., (2005), Redéfinir le Patrimoine culturel à l'heure de la globalisation. Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation, L'harmattan, Collection Logiques sociales, P: 2.
[52] Fagnoni E.,(2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4 , p :1, Consulté le 12/06/2017 (https://rge.revues.org/5048)
[53] FAGNONI E.,(2013), op cite, P :2,)
[54] www.linternaute.com (consulté le 12/06/2017)
[55] Devemois N., et al., (2014) « Agence Française de développement, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française », Collection : A savoir N°26, Septembre, P:7

3.1. Patrimoine urbain : notions, significations et enjeux d'interventions

Le patrimoine fait l'objet de politique publique. Celle-ci sont aujourd'hui d'ordre international (par exemple avec l'inscription au patrimoine de l'humanité) et national, avec les procédures de classement des monuments historique et, plus récemment, de mise en valeur du patrimoine urbain ou ethnologique[56]. Elles ont également pris une importante dimension locale, les villes ayant largement démontré leur intérêt pour ces questions et leur capacité à y intervenir. Mais comme beaucoup d'autres politiques, se pose la question de la manière dont on éclaire et prépare les choix.

3.1.1. Notion de patrimoine urbain

Par « patrimoine urbain », on entend un ensemble urbain constitué à la fois par des édifices monumentaux mais aussi par des éléments d'architecture banale qui, par des caractéristiques similaires, un agencement et des fonctionnalités particulières ou une époque commune, etc., forment une composition (un tissu) cohérente. Il s'agit de la « traduction spatiale d'un modèle de société, dont la mémoire et l'organisation doivent être préservées et transmises »[57]. En des termes plus évocateurs, ces portions de villes seront qualifiées de « quartiers anciens », d'« ensembles urbains », de « centres historiques », de « paysages urbains », de « tissus urbains » ou encore de « compositions urbaines »[58].

Cette définition est en permanente évolution en fonction de facteurs très divers, s'agissant avant tout d'un patrimoine vivant, ce qui pose le problème de sa spécificité. Ainsi, depuis 2009, l'UNESCO privilégie la notion de « paysage urbain », (historic urban landscape), pour designer ces espaces urbains patrimoniaux. Elle envisage le patrimoine urbain non pas comme l'environnement immédiat d'un monument isolé mais plutôt de manière plus générale, comme une « structure vivante, évolutive » où interagissent différents éléments tels que l'architecture, les espaces, les jeux de la topographie, l'habitat, les réseaux, etc. Selon Roncayolo (2002)[59], considérer le patrimoine urbain, c'est « comprendre la ville dans sa dimension ludique mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes, … ».

A l'origine considéré comme « abords » d'un monument historique dont il constitue le complément ou le faire-valoir, le patrimoine urbain s'est affirmé en tant que tel et a progressivement évolué, tout d'abord en affichant son caractère spécifique de centre ancien porteur de l'identité de la ville. Ainsi, les différents bâtiments qui le composent ne sont plus simplement pris en considération pour leur qualité architecturale mais également pour leur valeur historique et la valeur identitaire que leur ensemble représente. C'est donc l'ensemble qui est devenu l'élément à préserver[60].

[56] Bourdin A., (1984), le patrimoine réinventé, paris, PUF, Collection « Espace et Liberté », p17
[57] Perrin, M. et L. Patin (2010), Enquête sur l'impact de la réforme du dispositif fiscal Malraux, Etude ANVPAH et VSSP.
[58] Devemois N., et al., (2014), « Agence Francaise de développement, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française », Collection : A savoir N°26, Septembre, P:18.
[59] Devemois N., et al., (2014), op. cite, P:19.
[60] Ibid

L'attachement au patrimoine bâti s'est longtemps focalisé sur le monument historique, la notion de patrimoine urbain étant apparue récemment[61]. Par rapport au patrimoine monumental, le patrimoine urbain appréhende la ville comme résultant d'une stratification dans le temps de différents éléments formels [62] : les édifices, monumentaux et ordinaires, les rues, les places, le tissu urbain. Il en englobe aussi les aspects sociaux, économiques et liés à l'usage. La prise en compte du patrimoine urbain s'est développée à grande échelle dans les années 1970, à l'issue d'une phase de rénovation durant laquelle la construction des quartiers nouveaux avait pour préalable la destruction du tissu ancien. C'est alors que la réhabilitation des centres historiques des villes s'est mise en place en Europe occidentale, avec un volet économique et social. Marqué par son ancrage dans un contexte territorial, le centre historique est spatialement délimité, le plus souvent au moyen d'une opposition avec les quartiers périphériques. Il a été le noyau d'un établissement humain qui a, au moins dans une phase historique, joué un rôle de coordination politique, économique, culturelle. En ce sens, le centre historique est aussi la traduction spatiale d'un modèle de société, qui reste lisible dans sa structure urbanistique et son bâti. La notion de patrimoine urbain est la résultante d'un processus de patrimonialisation[63] au cours duquel les autorités et/ou certains groupes sociaux réinvestissent les héritages architecturaux. Ce processus de patrimonialisation concerne un bâti dont l'usage antérieur est mis en cause et dont la conservation est menacée. Il peut être déclenché par un événement (projet de démolition) ou par un regard extérieur (expertise suscitée par une organisation internationale). Ce constat de l'état de déshérence d'un lieu incite dès lors à en préserver les éléments significatifs, afin de les transmettre aux générations montantes.

La notion de patrimoine urbain, basée principalement sur des critères esthétiques ou historiques, a également été étendue à la notion de témoignage d'une époque, que ce soit en termes de style architectural ou de façon d'habiter, et qu'il convient de transmettre aux générations futures. Sa préservation et sa mise en valeur, devient le lieu privilégié pour le développement d'activités traditionnelles ou culturelles, ouvrant ainsi la porte au patrimoine immatériel[64].

[61]Choay F., (1999), « L'allégorie du patrimoine », Edition du Seuil, (2e éd), Séries**:** La Couleur des idées, Paris, , en particulier le chapitre sur l'invention du patrimoine urbain, p. 135-157.
[62] Mengin C., (2013), « Porto-Novo : patrimoine et développement », Publication de la Sorbonne-Ecole de Patrimoine Africain, Page: 21.
[63] Mengin C., (2013), op. cite., P: 22.
[64] Devemois N., et al., (2014), « Agence Française de développement, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française », Collection : A savoir N°26, Septembre, P:19.

3.1.2. Signification et dénominations du patrimoine urbain

Le patrimoine urbain a plusieurs dénominations et terminologies pour le designer, les plus importantes sont les suivantes :

- Site historique et son voisinage

Le terme a été employé pour la première fois dans la charte d'Athènes en l93l. Il désigne la configuration propre du lieu occupé par une ville et qui lui fournit les éléments locaux de vie matérielle et les possibilités d'extension[65]**.**

- Site urbain

Il a été employé dans la charte de Venise en 1964 et qui est une création qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique[66].

- Ensembles urbains

Le terme a été employé en 1972 dans la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel où elle les définissait comme étant des groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science[67].

- Ensembles historiques ou traditionnels

Le terme a été employé en 1976 dans la recommandation de Nairobi concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, où elle les définissait comme étant tout groupement de bâtiments, de constructions, d'espaces non bâtis en milieu urbain ou rural dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, esthétique ou socio-culturel[68]**.**

- Ensembles architecturaux

Le terme a été employé en 1985 dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, où elle les définissait comme étant tous groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique[69]**.**

[65]Charte d'Athènes du l93l pour la restauration des monuments historiques
[66] Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, (1964), Venise.
[67] Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.
[68] Recommandation de Nairobi sur la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine 1976.
[69] Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe 1985.

- Zone urbaine historique

Le terme a été employé en 1987 dans la charte de Washington qui distingue les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles[70].

- Paysage urbain historique :

Le terme a été employé en 2005 dans le Mémorandum de Vienne[71]. Fort de la «Recommandation de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine » de 1976, fait référence à des ensembles de n'importe quel groupe de bâtiments, structures et espaces libres, dans leur cadre naturel et écologique, y compris les sites archéologiques et paléontologiques, constituant des établissements humains dans un milieu urbain sur une période de temps pertinente, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, scientifique, esthétique, socioculturel ou écologique. Ce paysage a modelé la société moderne et a une grande valeur pour notre compréhension de notre mode de vie contemporain.

Le paysage urbain historique s'inscrit dans des expressions et des évolutions sociales du passé et du temps présent qui caractérisent le lieu. Il se compose d'éléments qui définissent son caractère : l'occupation des sols et leur affectation, l'aménagement de l'espace, les relations visuelles, la topographie et le terrain, la végétation et tous les éléments de l'infrastructure technique, y compris les objets de faible envergure et les détails de construction (trottoirs, pavage, caniveaux, éclairage, etc.).

- Patrimoine immobilier historique

Il fait référence à l'ensemble de biens immeubles urbains, qui constitue une disponibilité associée à l'économie d'une collectivité[72].

- Environnement urbain historique

Milieu où se déroulent les éléments sociaux, culturels et moraux de la vie humaine dans la sphère d'une ville historique[73].

- Quartiers historiques

Le terme désigne des divisions administratives d'une ville ou les parties d'une ville qu'on habite. Elles sont un ensemble d'îlots et de bâtiments présentant des caractéristiques traditionnelles du point de vue morphologique et organisationnel[74].

---

[70] Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques 1987.

[71] Le Mémorandum de Vienne, (2005), adopté à la conférence internationale « Patrimoine mondial et architecture contemporaine - Comment gérer les paysages urbains historiques » qui a eu lieu à Vienne du 12 au 14 mai 2005 et qui a été accueilli favorablement par la 29e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005)

[72] ICOMOS, (1976), Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels, Vol.2, Ravello, Italie, p 539.

[73] Ibid

- Tissu urbain historique :

Disposition de l'habitat et des activités dans une ville. Il représente l'ensemble des constructions et des voies formant une agglomération dont la stratification est historiquement riche en événements[75].

- Noyau historique:

Le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité[76].

- Ville historique :

Le concept de ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en 1931 par la Conférence d'Athènes[77] qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la Charte d'Athènes[78] qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste. En 1957, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle[79]. En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. A l'occasion de ce congrès sera créé, sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites ; il sera constitué à Varsovie en 1965[80].

Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS : « Les villes, grandes et petites, (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres, aux civilisations urbaines traditionnelles »[81]

« Elle est une unité urbaine un (établissement humain) dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines présentant des caractéristiques historiques et qui témoignent d'un ensemble d'événements passés à travers un passage d'une civilisation »[82]. « La ville historique est aussi une structure vivante qui exprime l'évolution de la

---

[74] ICOMOS, (1976), Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels, Vol.3, Ravello, Italie, p 365.
[75] Hamma W., (2011), « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen », Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Magister en Architecture, Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, Faculté de Technologie, Juillet. P :42
[76] Même référence.
[77] Office international des Musées, (1931), Conférence internationale d'Athènes sur la restauration des monuments,.
[78] Congrès International d'architecture moderne. Quatrième assemblée tenue à Athènes en 1933 : Charte de l'urbanisme connue sous le titre de « Charte d'Athènes » rédigée par Le Corbusier, publiée à Paris en 1941, rééditée en 1957.
[79] Premier Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, Paris 1957.
[80] UNESCO., (2004), Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations. Bureau de l'UNESCO à Rabat, P: 10.
[81] ICOMOS, Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques, 6 décembre 1986.
[82] Même référence.

société et de son identité culturelle. Cette ville constitue une part d'un large héritage et contexte naturel et humain. Elle est beaucoup plus qu'un paysage historique. Les deux notions ville historique et paysage ont des liens forts qui se renforcent, c'est tout un mélange de valeurs culturelles, sociales, anthropologiques... »[83]. Dans le passé la ville était «... l'une des plus belles productions des grandes civilisations témoignant à travers les siècles de la richesse de leur inspiration»[84].

- Centre historique :

Il est défini par l'ICOMOS comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents[85].

L'évolution d'une ville selon Khatabi Lahcen[86] part de sa centralité unique pour aboutir à un noyau urbain de l'agglomération. «Les propriétés géométriques de l'espace, l'antériorité historique du noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, les représentations symboliques qui lui sont associées sont autant d'éléments qui tendent à faire du cœur géographique de l'agglomération le principal point d'appui et le lieu emblématique d'un grand nombre de fonctions centrales»[87].

Si « le centre ancien constitue le noyau initial à partir duquel la ville s'est étendue, on peut dire que l'histoire d'une ville est souvent celle de son centre historique construit, il y a longtemps. Donc on peut conclure que l'essence d'une ville est sa centralité. La ville historique ne possédait pas de plan prédéfini, mais elle obéit à des conditions, mais par contre une centralité fonctionnelle existait toujours autour d'une fonction religieuse, commerciale ou de pouvoir. »[88]

3.1.3. Médina et patrimoine urbain

La médina ou la ville musulmane est le lieu où se développe la civilisation islamique selon des caractéristiques architecturales et sociales spécifiques[89] . «La médina, en arabe, c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent et aux activités marchandes qui la soutiennent malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germine un tissu social vivant avec ses passions d'amour et de guerre capable de construire

---

[83] Khatabi L., (2010), La reconquête d'un centre ancien, le cas de la médina de Nédroma, mémoire de magister, UABBB, Tlemcen, P23.

84 Lacaze J. P.. (1976), Introduction à la planification urbaine: imprécis d'urbanisme à la française, Paris, édition Le Moniteur, P :79.

[85] Hamma W., (2011), « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen », Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Magister en Architecture, Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, Faculté de Technologie, Juillet.

[86] Khatabi L., (2010), op. cit, P28.

[87] Grafmeyer Y., (1994), Sociologie urbaine, Paris, édition Nathan, p58.

[88] Khatabi L., (2010), op. cit, P : 29.

[89] Khatabi L., (2010), op.cit, P : 25.

au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale.»[90].

« Selon CHAABANE D., IBN KHALDOUN décrit à son époque (14ème siècle) que le seul fait d'habiter la ville (Madîna) est synonyme de civilisation (el ûmran el hadari). Il définit aussi le terme le (tamandua), qui est en quelque sorte l'antichambre à l'urbanisation sédentaire, ce mouvement peut s'opérer d'une façon pacifique, par l'absorption progressive des campagnes par les villes «El Moudoun» en intramuros ». « Là où la concentration de l'urbanisation est plus forte, la civilisation est aussi plus brillante (famatâ kâna-l- umrân akthar, kânat al-hadâr akmal)»[91].

L'urbanisme musulman « dans sa forme la plus générale, tient son caractère à la fois réaliste et spirituel, il répond aux exigences matérielles mais ne les sépare jamais des exigences d'un ordre supérieur; ce qui le distingue essentiellement de l'urbanisme moderne qui tend à dissocier les besoins physiques, psychiques et spirituels de l'homme, par la force des choses d'ailleurs, puisqu'il ne peut se référer à un principe essentiel unissant ces différents domaines»[92].

« La structure d'une médina (figure n°1) se caractérise par une centralité, autour de laquelle s'organise une ossature multifonctionnelle, faite de voies principales piétonnes sur lesquelles s'accrochent des maisons à patio et des pôles d'activités (mosquée, fondouk, souk, médersas, zaouïas, école coranique...). Ces parcours débouchent sur des portes reliant des pôles de productions à l'ensemble de la cité »[93].

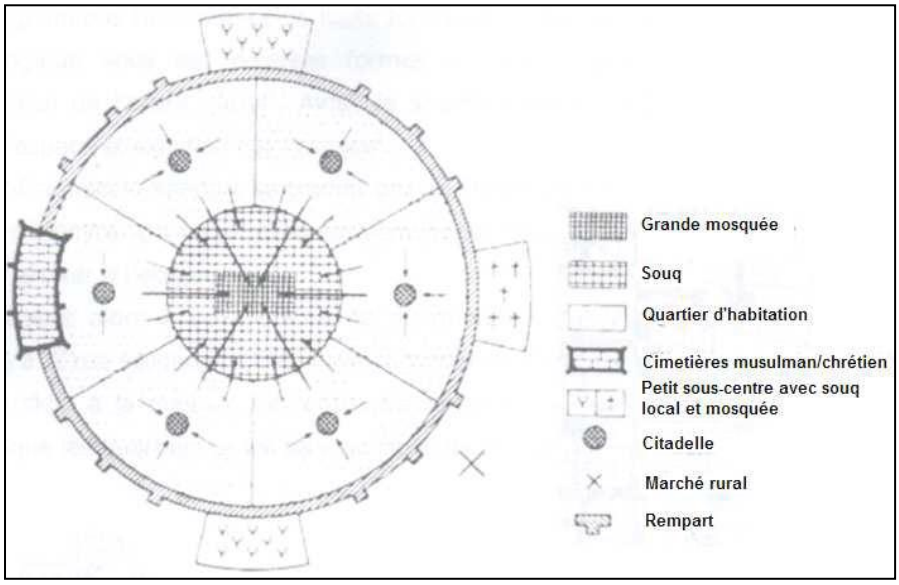


Figure 1 : **Schéma idéal de la structure fonctionnelle d'une ville islamique**

Source : Gunther SCHWEIZER, concepts et méthodes de recherches allemandes de géographie urbaine au Proche-Orient, In les actes du symposium international tenu à Glasgow, les 29 et 30 novembre 1991, tours, 1993, p200.

[90] UNESCO, (1995), « Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel », édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre.
[91] Chaabane D., (2003), La Théorie du Omran chez LBN KHALDOUN, édition OPU, Alger, p24.
[92] Même référence.
[93] Khatabi L., (2010), op. cit., P : 26.

Les éléments structurants de la Médina selon Khatabi lahcen[94] sont:

- Les quartiers sont des unités urbaines qui possèdent leurs identités, composées de plusieurs rues et impasses. Chaque quartier a ses propres équipements de base. La médina est divisée en plusieurs quartiers dont les limites se croisent sur la place centrale où est située la grande mosquée.
- Les places jouent essentiellement le rôle de lieu de détente et de repos après la dure journée de travail, espace pour les rencontres et la convivialité lieu de festivités religieuses et de commerce divers.
- Les rues, ruelles et impasses remplissent le rôle de liaison entre les différentes composantes du quartier et le reste de la cité.
- Les fortifications ou les remparts comme délimitation pour la médina évoquant l'esprit d'introversion, qui assure sa sécurité et généralement percée par des portes.
- La grande mosquée, équipement de culte se situant au cœur de la médina, enclos à ciel ouvert.
- Le hammam, équipement typique de la Médina, localisé à côté de la grande mosquée et dans chaque quartier est signe de propreté physique et spirituelle.
- Le palais ou la Casbah, un lieu de pouvoir localisé à une des extrémités des principales portes.
- Le souk, équipement structurant à caractère commercial et économique, localisé sur les principales rues qui convergent vers la grande mosquée, il est généralement spécialisé.
- Les fondouks équipements d'accompagnements du souk et d'hébergement des commerçants et d'entreposage de marchandises et sont souvent localisés soit en extra-muros ou à l'extrémité de la cité.
- La maison, élément principal de la composition de la médina.

3.1.4. Les instruments et les outils de la sauvegarde du patrimoine urbain

La sauvegarde du patrimoine urbain ne peut être conçue que comme un processus de longue haleine et de large envergure. Il s'agit surtout de dépasser une logique de politiques et d'interventions sectorielles pour mettre en œuvre une stratégie d'ensemble qui engage les différentes institutions nationales et locales, les acteurs privés et les populations concernées, et parfois même la communauté internationale, pour orienter les dynamiques urbaines vers un développement durable, tout en optimisant les ressources disponibles. Les instruments à mettre en place dans ce processus sont multiples, et répondent à des exigences diverses qui se posent aux différents niveaux de l'élaboration des stratégies, de la

[94] Ibid.

décision, de la mobilisation des ressources, de la gestion et du suivi. En outre, ils impliquent d'une part, la concertation entre les populations concernées et le gouvernement local et, d'autre part, un partenariat entre le privé et le public. Ils sont donc soumis à des conditions qui peuvent varier largement d'un contexte à l'autre. Cependant, au-delà du cadre législatif qui reste un élément essentiel, il est fondamental de bien cerner les fonctions que peuvent remplir dans ce processus les différents types d'outils et instruments techniques et institutionnels.

La sauvegarde du patrimoine urbain procède du nombre de protocoles dans le champ des connaissances d'une part, et dans l'ordre des arts, des sciences et des techniques d'autre part. La liste non exhaustive des protocoles se présente actuellement comme suit [95]:

*identification
*entretien, protection, conservation
*restauration
*revitalisation, requalification
*réhabilitation
*rénovation
*mise en valeur et développement

La doctrine de sauvegarde reconnaît la ville historique comme totalité homogène et cohérente ; elle considère le patrimoine monumental et les arts traditionnels comme un héritage matériel et immatériel essentiel à l'épanouissement de l'identité culturelle contemporaine.

Le double postulat de respect de la totalité historique et de l'héritage culturel fonde les méthodes de la sauvegarde dont les principes peuvent s'énoncer comme suit[96] :

- Principe N°l : Conservation de la morphologie urbaine et de la typologie de l'habitat. Ce principe assure le respect du caractère piétonnier de la trame des voieries ; en conséquence, les percées automobiles dans la ville historique doivent être prohibées, de même que le redécoupage parcellaire aboutissant à l'introduction de types de constructions hors d'échelle.
- Principe N°2 : Conservation des monuments historiques en protégeant les abords. Ce principe affirme que le monument historique ne saurait être un artefact isolé ; il doit être conservé dans le contexte urbain et ses abords doivent être protégés.
- Principe N°3 : Intégration spatiale de la ville historique à la matrice urbaine. Ce principe implique une conception de la planification urbaine visant à décloisonner les zones et éviter les ségrégations spatiales. Les voies de circulation automobile, les aires de stationnement, les modes de transport collectif, les zones piétonnières, les équipements publics, les réseaux

[95] UNESCO, (2004), « Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations », Bureau de l'UNESCO à Rabat, P :11.
[96] UNESCO, (2004), op. cit., P :12.

techniques doivent être maillés de façon systémique, à l'échelle de la matrice urbaine, pour offrir des services équitables à tous les habitants.

- Principe N°4 : Résorber le caractère ghetto de la ville historique et assurer sa promotion sociale. Ce principe suppose que la pauvreté des habitants conjuguée à l'obsolescence du patrimoine immobilier ne soit pas considérée comme une fatalité de la ville historique. La lutte contre la taudification d'une part et, d'autre part, l'assistance juridique et technico-financière pour l'amélioration de l'habitat sont des facteurs décisifs de promotion sociale et de résorption des ségrégations.
- Principe N°5 : La transmission de l'héritage culturel par le développement économique. Ce principe suppose que la ville historique participe pleinement à la vie économique de la matrice urbaine en offrant les biens et services de proximité nécessaires aux habitants et en saisissant les opportunités du tourisme culturel et de la créativité artistique pour générer des ressources. Le sous-développement de la ville historique n'est, pas plus que la misère sociale, une fatalité.

Les instruments techniques de la sauvegarde peuvent être groupés en trois catégories fondamentales[97] - à savoir les plans, les programmes et les projets « complexes », les projets d'intervention ponctuelle :

Les plans de sauvegarde

Les « plans de sauvegarde » concernent des secteurs urbains plus ou moins étendus ou parfois l'ensemble de la ville historique. Normalement ils identifient le patrimoine urbain à sauvegarder par des « périmètres » et/ou par un zonage du tissu en fonction de sa valeur historique et des différents degrés d'intégrité. De même, ils définissent les transformations admissibles ou interdites pour chaque unité significative du tissu (de la parcelle à l'îlot, à l'ensemble urbain) et/ou pour les différents éléments structurant la trame urbaine (les espaces publics, les espaces verts, la voirie, etc.). Dans certains pays, les mêmes fonctions de sauvegarde sont assurées par les « plans d'urbanisme » qui peuvent également définir les périmètres à protéger, le zonage et les modalités d'intervention admissibles jusqu'au détail de la parcelle, comme c'est le cas dans certaines régions italiennes. En tout cas, un « plan » ayant ces caractéristiques est opposable aux tiers, et son établissement et son approbation sont évidemment du ressort des pouvoirs publics (selon les cas et les pays : l'Etat ou les collectivités locales) : de ce fait, le « plan » est un document ayant notamment une valeur administrative, et normalement constitue la base juridique pour l'octroi des « permis de construire». Il est à souligner que les « plans » - que ce soit des « plans de sauvegarde » ou des « plans d'urbanisme » ne sont pas nécessairement intégrés par des « programmes d'opérations» échelonnés dans le temps ou par une identification des ressources financières qui sont nécessaires à la réalisation des interventions admises ou souhaitées : ils fixent les objectifs à atteindre par la sauvegarde et donnent les règles à respecter de manière impérative et/ou les orientations concernant les modes d'intervention par les différents acteurs urbains, qu'ils soient publics ou privés ; L'élaboration de ce « plan » comprend en effet normalement les opérations suivantes :

[97] UNESCO, (2004), « Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations », Bureau de l'UNESCO à Rabat, P : 41

La définition d'un « périmètre de sauvegarde » qui identifie le ville historique et les établissements à protéger, à partir de l'analyse historique de l'évolution urbaine ; La constitution d'une base de connaissances structurée à travers un « inventaire » de toute construction et espace non bâti à l'intérieur du périmètre, faisant référence à l'état de conservation des structures, à la qualité architecturale, aux activités, aux modes d'occupation, à la propriété foncière et immobilière, etc.;

Des études concernant les structures sociales et économiques, pour évaluer les besoins à satisfaire en termes de logement, équipements, et services; Des études sectorielles en matière de transports, infrastructures, bâtiments, etc. y compris les études sur les matériaux et les techniques de construction, les typologies architecturales, etc. ; L'identification des « zones sensibles » où des projets intégrés ou des programmes spéciaux est à envisager ; Un règlement qui définit les divers degrés de protection des différentes parties du tissu urbain, les fonctions compatibles et les types d'intervention admissibles (restauration, réhabilitation, restructuration, rénovation, démolition, etc.) pour chaque parcelle.

Programmes et projets complexes

Des « programmes » et «projets complexes» peuvent viser la sauvegarde et la valorisation de certaines parties ou certains éléments patrimoniaux de la ville historique, avec des objectifs multiples, sectoriels ou intégrés, mais bien délimités, tels que la résorption de l'habitat insalubre, le développement du tourisme culturel ou autre. C'est le cas de certains « projets » de la Banque Mondiale ou de la coopération internationale où l'identification du patrimoine à sauvegarder et valoriser est liée, d'une part, aux ressources disponibles et mobilisables et, d'autre part, à la mise en place d'une stratégie d'intervention échelonnée dans le temps (normalement le court et moyen terme). Ces « programmes » ou « projets » identifient normalement une série d'« actions » qui s'inscrivent dans une stratégie ; ils sont lancés par le secteur public, mais ils envisagent à différents degrés un partenariat avec le secteur privé. Dans certains cas spécifiques ils peuvent acquérir un caractère normatif général, mais, normalement, il s'agit des opérations qui déterminent un cadre de référence pour les pratiques urbaines successives ;

Les projets d'intervention

Les projets d'intervention sur les éléments ponctuels du patrimoine : il s'agit de la catégorie d'instruments la plus diversifiée et qui concerne non seulement les opérations sur le patrimoine « classé » mais, en l'occurrence, toute opération à l'intérieur du « périmètre » sauvegardé (donc patrimoine classé ou non classé). Il s'agit normalement des opérations ponctuelles, décidées et réalisées par un maître d'ouvrage, qu'il soit public ou privé, avec un échéancier et des ressources identifiées au préalable[98]. Qu'il s'agisse de grands projets ou d'interventions très modestes, ils concernent des opérations avec des objectifs délimités,

[98] UNESCO, (2004), « Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations », Bureau de l'UNESCO à Rabat,. P : 42

mais qui se répercutent sur le contexte avec des effets positifs ou négatifs dans le processus de sauvegarde.

3.1.5. Enjeux d'intervention sur le patrimoine urbain

1.5.1. Enjeux sociaux

L'intervention a pour objectif de lutter contre la pauvreté, de développer la cohésion sociale, d'éviter l'exclusion sociale, de freiner les processus de régression démographique ou de satisfaire les nécessités sociales et culturelles des résidents et usagers.

1.5.2. Enjeux urbanistiques

L'intervention a pour objectif de revaloriser un environnement dégradé ou en décadence, de revitaliser le tissu résidentiel et d'améliorer ses conditions d'habitabilité, de requalifier l'espace libre ou de rénover et d'améliorer les infrastructures existantes.

1.5.3. Enjeux économiques

L'intervention a pour objectif de dynamiser et de diversifier les activités économiques ou d'améliorer l'attrait et l'intégration de la zone dans sa propre ville ou région.

1.5.4. Enjeux environnementaux

L'intervention a pour objectif d'améliorer la qualité environnementale de l'ensemble pollution, confort thermique, etc.) ou d'optimiser la gestion des flux énergétiques et physiques (gestion des déchets, recyclage des eaux usées, cycle de l'eau, etc.).

1.5.5. Enjeux patrimoniaux

L'intervention a pour objectif de conserver et de mettre en valeur le patrimoine construit, de préserver et de mettre en valeur le paysage culturel et naturel, ou de réhabiliter et d'intégrer de manière cohérente le patrimoine aux conditions nécessaires de la vie actuelle.

3.2. La méthode REHABIMED : Une approche de la réhabilitation du patrimoine urbain

De nos jours, dans un monde globalisé dans lequel l'uniformité économique et culturelle marque les critères de développement à suivre, basés sur des modèles standardisés, la proposition de RehabiMed acquiert son plus grand sens. La réhabilitation s'opposant à l'idée de mondialisation, la richesse régionale, la diversité culturelle, les différentes formes de vie ainsi que les particularités locales sont devenues autant d'éléments essentiels à préserver.

3.2.1. Présentation de la méthode

RehabiMed[99] se présente comme une mise en application opérationnelle de la politique d'intervention actuelle adoptée pour les centres anciens par l'UNESCO. RehabiMed propose une méthode d'intervention, qui aide aux autorités locales et tous les agents impliqués dans les processus de réhabilitation, et leur facilite la promotion, la planification et la gestion des interventions de réhabilitation de l'architecture traditionnelle dans son contexte territorial (rural ou urbain), en fournissant un ensemble d'outils et de recommandations qui devront aider à sa mise en place. La méthode fournit, pour les différentes étapes de l'intervention, divers outils opérationnels pour l'analyse, l'évaluation, la proposition et l'exécution de ce type d'opérations, en permettant ainsi de développer et de mettre en place un « Plan d'action de réhabilitation.»[100]. Oriol CUSIDÓ résume cette méthode à en [101] :

• Une stratégie méthodologique pour promouvoir et gérer la réhabilitation ainsi que la revitalisation de centres anciens, tout en maintenant, en promouvant leurs valeurs culturelles et patrimoniales, et en garantissant en même temps l'adaptation cohérente de ces tissus aux besoins de la vie contemporaine et à l'amélioration de la qualité de la vie de ses habitants.

• Une méthodologie intégrative, qui ne conçoit pas le territoire traditionnel, la ville historique, comme un territoire isolé, mais comme une partie d'un territoire plus vaste dans lequel elle doit s'insérer et avec lequel elle doit s'articuler, en jouant un rôle important au travers de la revendication de ses valeurs singulières.

• Une méthodologie globale, c'est-à-dire qui va bien au-delà d'une vision exclusivement technique ou urbanistique, pour définir une stratégie pluridisciplinaire en termes économiques, sociaux et environnementaux, en trouvant un équilibre entre la mise en valeur d'un patrimoine collectif et l'amélioration de la qualité de la vie.

• Une méthodologie de concertation permettant d'envisager, sur la base de la revendication

d'un contexte institutionnel fort, un nouveau cadre de gouvernance dans lequel tous les agents concernés par la réhabilitation (politiciens, techniciens, etc., et, évidemment, citoyens) s'impliquent au travers du processus de recherche d'un consensus d'action, véritable garantie de durabilité et de respect de l'environnement.

---

[99] Le projet RehabiMed fait partie du programme européen Euromed Heritage. Il est né comme un programme culturel après la conférence de Barcelone de 1995, qui avait pour objectif la création d'un espace de paix et de prospérité dans tout le bassin méditerranéen. Son objectif principal est de renforcer l'activité de la réhabilitation et de l'entretien de l'architecture traditionnelle méditerranéenne, en tant que facteur de développement durable - social, économique et environnemental.

[100] REHABIMED. Méthode RehabiMed pour la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne : Une approche de la réhabilitation des espaces bâtis traditionnels. [en ligne]. Disponible sur: http://www.rehabimed.net. (consulté le 08-09-2017)

[101] Khatabi L., (2010), La reconquête d'un centre ancien, le cas de la médina de Nédroma, mémoire de magister, UABBB, Tlemcen, P :54.

• Une méthodologie flexible, de longue durée pour les processus de réhabilitation qui permettent la possibilité de réorienter la stratégie de réhabilitation en s'adaptant aux changements sociaux, économiques, etc., très souvent imprévisibles a priori.

• Une méthodologie non dogmatique, qui ne prétend pas proposer des solutions généralisables aux problématiques de l'habitat traditionnel pour l'ensemble du bassin méditerranéen, mais qui définit un cadre pour faciliter la gestion de sa réhabilitation en assumant le fait que la concrétisation de stratégies, de propositions d'action soit conditionnée par les spécificités de chaque contexte local.

La méthode RehabiMed a pour objectif «…d'ordonner et de systématiser les étapes du processus de réhabilitation (de la volonté politique à l'exécution et à l'évaluation de l'intervention), d'identifier les outils et les instruments à considérer (techniques, administratifs et légaux) pour leur gestion et leur développement optimum, et de définir les critères qui doivent permettre de réfléchir sur les problèmes et les stratégies à mettre en place pour garantir le succès du processus.»[102]

La réussite d'une telle opération passera nécessairement par la mobilisation de spécialistes de grande expérience capables d'avoir une attitude de « respect » de l'ouvrage.

3.2.2. Principes de la méthode RehabiMed

La méthode assume cinq principes de base comme garantie du succès du processus de réhabilitation / revitalisation[103] :

3.2.2.1. L'intégration

En comprenant l'espace traditionnel, la ville historique et le territoire rural comme faisant partie d'un territoire à plus grande échelle dans lequel il doit s'insérer et s'articuler dans la perspective de sa singularité historique et non comme une enclave isolée.

3.2.2.2. La globalité

Elle considère une vision multisectorielle du processus en termes économiques, sociaux et environnementaux, et non seulement d'un point de vue exclusivement technique ou urbanistique mais en définissant une stratégie intégrale qui permet l'équilibre entre la mise en valeur d'un patrimoine collectif et l'amélioration de la qualité de vie de la population.

[102] www.rehabimed.net (RehabiMed, Méthode RehabiMed : Réhabilitation, Architecture Traditionnelle Méditerranéenne, Ville et Territoire, Barcelone, 15 janvier 2008, P :19) consulté le 08-09-2017
[103] www.rehabimed.net (RehabiMed, Méthode RehabiMed : Réhabilitation, Architecture Traditionnelle Méditerranéenne, Ville et Territoire , Barcelone, 15 janvier 2008, P :18) consulté le 08-09-2017.

3.2.2.3. La concertation et la communication

Elles envisagent, dans la perspective de la revendication d'un contexte clair d'intervention publique, un nouveau cadre de gouvernance dans lequel les agents concernés par la réhabilitation (hommes politiques, techniciens, agents sociaux, etc. et évidemment les habitants) s'impliquent dans le processus à la recherche d'un consensus d'action, véritable garantie de durabilité.

3.2.2.4. La flexibilité

C'est le fait que la longue durée des processus de réhabilitation exige l'évaluation continue de l'intervention ainsi que la possibilité de réorientation de la stratégie de réhabilitation, afin de l'adapter aux changements sociaux, économiques, etc. souvent imprévisibles a priori, qui conditionnent l'évolution du territoire.

3.2.2.5. L'adaptabilité

Elle définit En uniquement un cadre-guide pour faciliter la gestion de la réhabilitation, sans prétendre trouver des solutions généralisables aux problématiques de l'habitat traditionnel pour l'ensemble du bassin méditerranéen, mais plutôt en assumant le fait que la concrétisation des stratégies et des propositions d'action sera conditionnée par les spécificités de chaque contexte local.

3.2. 3. Les phases de réhabilitation selon la méthode RéhabiMed (Figure 2).

Les différentes phases énumérées ci-dessous sont synthétisées de la méthode RéhabiMed pour la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne, cette méthode est structurée en cinq phases d'intervention, dans lesquelles on peut situer huit étapes ou moments clés du processus[104] :

1. L'orientation politique. Le processus commence avec la volonté politique d'agir (étape 1) et c'est avec elle que sont prises les décisions préliminaires (étape 2) nécessaires à l'organisation et à la gestion de manière adéquate du processus de réhabilitation : la délimitation du domaine d'intervention, la décision quant à la nature des actions à réaliser ainsi que la définition du cadre de gouvernance, c'est-à-dire la manière dont sera gérée l'intervention des différents agents impliqués dans la réhabilitation ainsi que la participation des habitants.

2. Le diagnostic. Avant de décider d'une stratégie d'intervention, il est nécessaire de vérifier les impératifs légaux en vigueur et de bien connaître le domaine d'intervention grâce à une analyse du territoire (étape 3), avec un programme d'études multisectorielles cohérent avec le lieu et l'orientation politique prise et avec la reconnaissance des besoins et des demandes des habitants. Dans la phase d'analyse, il est possible d'identifier des problèmes non perçus au cours de la phase d'orientation politique, obligeant à reconsidérer cette orientation (phase 1). À partir de l'analyse, on élaborera le diagnostic intégré (étape 4), c'est-à-dire un rapport de l'état actuel de la zone, accepté socialement et disposant de l'aval politique correspondant, dans lequel seront détaillés les potentiels et les dysfonctions.

[104]www.rehabimed.net (RehabiMed, Méthode RehabiMed : Réhabilitation, Architecture Traditionnelle Méditerranéenne, Ville et Territoire , Barcelone, 15 janvier 2008, P :18) consulté le 08-09-2017.

3. La stratégie. À partir des points critiques du domaine identifié dans le diagnostic intégré, et au travers d'une réflexion stratégique (étape 5) qui prendra en considération un ensemble de prémisses quant à la stratégie et la durabilité, on définira un ensemble d'hypothèses d'intervention qui seront évaluées afin de vérifier la viabilité de la stratégie. Dans le processus de réflexion, il est possible de détecter si la phase d'analyse est insuffisante et si l'on doit revenir à la phase 2 pour compléter le diagnostic de la zone. Après avoir décidé du scénario-objectif que l'on doit assumer, un Plan d'action (étape 6) détaillera l'ensemble des actions à développer pour l'atteindre. Le plan sera accepté socialement par consensus, approuvé par les responsables politiques. Joint aux projets et politiques à réaliser, il développera alors les instruments légaux et opérationnels adéquats permettant de le mener à terme.

4. L'action. Dans cette phase seront menées à termes toutes les interventions (étape 7)

prévues dans le Plan d'action, aussi bien les actions de type urbanistique que les projets spécifiques sur les bâtiments, l'espace libre, etc. ainsi que les mesures complémentaires de type social, économique ou environnemental.

5. Le suivi. La phase d'évaluation continue (étape 8) des interventions sera entamée parallèlement aux interventions qui seront menées à terme. Cette évaluation, qui sera réalisée

pendant le développement des actions, mais qui sera maintenue une fois celles-ci terminées, doit permettre de contrôler le degré de satisfaction de l'accomplissement des objectifs envisagés dans la phase de réflexion. Dans le cas où l'on constatera que les interventions ne donnent pas les résultats espérés ou que les conditions d'évolution ne sont pas celles qui auront été prévues a priori, on devra revenir à la phase de réflexion stratégique ou même, si l'on perçoit que les conditions du territoire ont évolué, à celle du diagnostic.

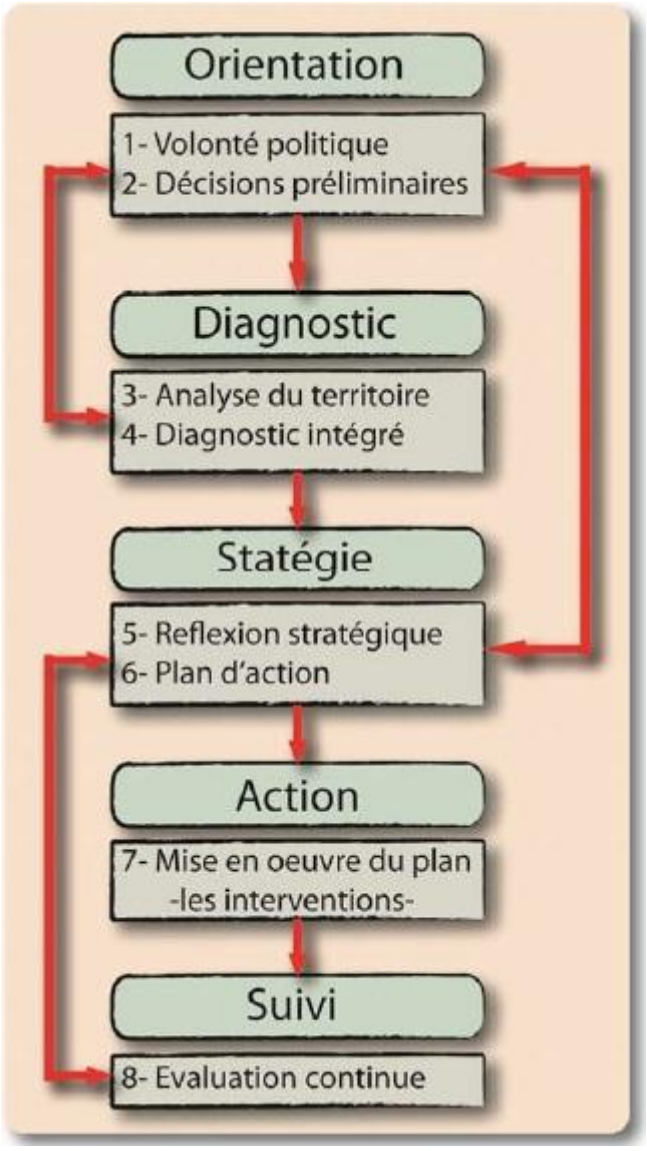


Figure 2 : Organigramme schématique des étapes de réhabilitation selon la méthode REHABIMED.

3.3. Acteurs du patrimoine urbain

3.3.1. Les acteurs internationaux veillant sur la protection du patrimoine urbain

Il existe plusieurs organismes internationaux travaillant sur la protection du patrimoine urbain on cite, entre autres:

- L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

L'U.N.E.S.C.O est née le 16 novembre 1945 dont le siège est à Paris, en 1946 elle rentre en vigueur lorsque 20 Etats la ratifièrent. Actuellement, elle compte 193 états membres et 6 membres associés. Elle présente une sous filiale qui est le patrimoine mondial s'occupant du patrimoine de l'humanité que ce soit matériel ou immatériel[105]. Ses missions sont l'élaboration d'une liste du patrimoine mondial qui est un recueil de toute production naturelle ou artificielle suscitant un intérêt international et de son actualisation continuelle ainsi que la formation et les échanges des expériences professionnelles entre les membres affiliés.

- Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels

L'ICCROM a été créé en 1956 et son siège est à Rome. Il est un organisme intergouvernemental qui fournit un avis autorisé sur la conservation des sites inscrits ainsi que sur la formation aux techniques de restauration. Il contribue à la conservation du patrimoine culturel dans le monde, à travers cinq grands domaines d'activité[106] : formation, information, recherche, coopération et sensibilisation.

FORMATION

L'ICCROM contribue à la formation en conservation en développant de nouveaux outils et du matériel pédagogiques, en organisant des activités de formation professionnelle dans le monde entier. Depuis 1966, les cours de l'ICCROM ont vu la participation de plus de 6 900 professionnels.

INFORMATION

L'ICCROM possède l'une des plus importantes bibliothèques spécialisées en conservation au monde, avec plus de 115 000 entrées dans son catalogue donnant accès à des livres, des rapports, et des organes de presse spécialisée en plus de 60 langues. L'ICCROM renferme également une collection de plus de 17 000 images. D'autre part, son site internet offre des informations exhaustives sur les manifestations et opportunités de formation à l'international dans le domaine de la conservation-restauration.

[105] Hamma W., (2011), « Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen », Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Magister en Architecture, Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, Faculté de Technologie, Juillet, P :62.
[106] www.iccrom.org/fr/about/what-is-iccrom/ (consulté le 22-09-2017)

RECHERCHE

L'ICCROM organise et coordonne des réunions pour la conception d'approches et de méthodologies communes, pour la promotion de la définition d'une éthique, de critères, et de normes techniques concernant la pratique de la conservation-restauration reconnues au niveau international. Le Laboratoire de l'ICCROM tient le double rôle de ressource et de référence pour les experts en conservation.

COOPÉRATION

Toutes les activités de l'ICCROM visent la participation de partenaires institutionnels et professionnels. La coopération prend la forme de conseil technique, de visites de collaboration, d'éducation et de formation.

SENSIBILISATION

L'ICCROM dispense du matériel pédagogique et organise ateliers et autres activités destinées à accroître la sensibilisation du public et à obtenir son soutien en matière de conservation.

- Conseil International des Monuments et des Sites :

L'ICOMOS fondé en 1965, est une organisation internationale non gouvernementale qui regroupe des professionnels du monde entier, qui œuvre pour la conservation et la protection des monuments et des sites historiques dans le monde[107] . Son rôle est de :

-Promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites.
-Rassembler, évaluer et diffuser l'information sur les principes, les techniques et les politiques de conservation.

3.3.2. Les organismes de financement

Il existe des organismes qui financent les interventions sur le patrimoine en général et d'autres qui s'intéressent à un patrimoine spécifique. Leur nombre est important, mais nous citerons les plus connus, à savoir:

-Le Fonds du Patrimoine Mondial

Il a été créé en 1972 par l'UNESCO lors de l'élaboration de la convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial. Il a été établi en vertu de l'Article 15 de la Convention du patrimoine mondial[108]. Ses ressources sont principalement constituées des contributions mises en recouvrement des États parties à la Convention et ne peuvent être affectées qu'aux fins définies par le Comité du patrimoine mondial.

[107] ICOMOS, (1978), Statuts de l'ICOMOS adoptés par la 5ème assemblée générale à Moscou, 22 mai, P :2.
[108] www.whc.unesco.org/fr/fonds-du-patrimoine-mondial (consulté le 8-11-2019)

- L'Agence Japonaise de Coopération Internationale :

Fondée en 1974, JICA est une agence gouvernementale indépendante[109]. Elle se donne pour mission d'aider au développement économique et social des pays en développement notamment son programme pour le financement des restaurations du patrimoine culturel bâti et de promouvoir la coopération internationale en matière de sauvegarde du patrimoine en action.

-L' Euromed Héritage

Fondé en 1995 à Barcelone, il est le premier programme culturel du partenariat euro méditerranéen. Le programme Euromed Héritage a été financé par la Commission Européenne, il a pour ambition d'explorer les champs couverts par une notion extensive de patrimoine. Le patrimoine est pris en compte à travers ses aspects identitaires comme à travers son poids économique en tant que secteur d'activités et de richesses en croissance. Depuis 1998, le programme régional Euromed Héritage a consacré un total de 57 millions d'euros au financement de partenariats entre des institutions du patrimoine de la région méditerranéenne, et des experts de la conservation de ce patrimoine[110]. Près de 400 partenaires des États membres de l'Union européenne et des pays du MEDA (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie) ont bénéficié de ce programme au cours de ses précédentes phases.

- La Banque Mondiale et le « Cutrural Heritage »

Jusqu'en 1995, la culture n'est pas intégrée dans la mission d'aide au développement de la Banque Mondiale. Seuls quelques projets basés sur des initiatives individuelles, incorporant des aspects culturels ont été mis en œuvre. Mais sous la présidence de J.D WOLFENSOHN, élu en juin 1995, la Banque Mondiale change de stratégie et se dote d'une politique active en matière culturelle. Elle met en place plusieurs projets concernant l'héritage culturel des pays.

- La Banque Africaine de Développement

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a pour objectif premier de faire reculer la pauvreté dans ses pays membres régionaux en contribuant à leur développement économique durable et à leur progrès social[111]. La Banque Africaine de Développement a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social des Etats membres régionaux, individuellement et collectivement. Parmi ces objectifs, le financement et le développement des programmes culturels sur le plan matériel et immatériel.

[109] Agence japonaise de coopération internationale Rapport annuel, 2006, Sous la direction du Bureau de la JICA en France, P : 136 ? https://www.jica.go.jp/, (consulté le 8-11-2019)
[110] www.euromedheritage.net (consulté le 8-11-2019)
[111] www.afdb.org/ (consulté le 8-11-2019)

3.3.3. Les acteurs locaux

Il existe différents acteurs, travaillant sur le patrimoine urbain à différents niveaux, selon la méthode RehabiMed[112], ses acteurs locaux sont :

3.3.3.1. Les acteurs politiques

Ce groupe réunit les autorités publiques, les institutions communales, régionales ou nationales. Ces acteurs peuvent jouer des rôles aux niveaux exécutif, législatif, judiciaire ou administratif. Ils accompagnent ou contestent les décisions des autres acteurs. En tant qu'élus du peuple, ils sont les principaux décideurs. Cependant, ils manquent parfois de connaissances dans les domaines spécifiques dans lesquels ils sont chargés d'intervenir.

3.3.3.2 L'équipe technique

Ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace. Ce sont les architectes, urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein de services responsables de l'aménagement du territoire. Ces acteurs se caractérisent par une connaissance de l'urbain qui les positionne non seulement en tant que porte-paroles des autres groupes, mais leur donne une certaine autonomie et une mainmise sur les projets. Ce « pouvoir » tend de nos jours, à être remis en cause par les autres acteurs qui revendiquent davantage de légitimité dans les projets.

3.3.3.3. Les acteurs économiques

Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs, ces acteurs sont fréquemment les investigateurs premiers des dynamiques urbaines. A ces acteurs s'ajoutent des organismes de promotion et de marketing urbain (offices du tourisme par exemple), dont le principal enjeu est l'attraction d'entrepreneurs et de touristes.

3.3.3.4. Les agents sociaux

Ils (sociétés et associations civiles, ONG, institutions éducatives et culturelles, publiques et privées, etc.) doivent participer aussi bien à la phase de diagnostic qu'à la définition stratégique, en présentant leurs expectatives et leurs besoins, en articulant leurs intérêts et en les négociant avec le reste des agents. Leur participation est aussi importante dans la phase d'action (de l'initiative privée, des universités, etc.) au moment de réaliser et de mener à terme les projets et les actions, en coordonnant leurs intérêts avec les intérêts publics.

3.3.3.5. Les habitants et résidents

Ils ont un rôle important à jouer dans l'ensemble du processus car un processus d'intervention sur le patrimoine urbain a une importante composante de technique et de gestion, mais il doit aussi se construire avec la participation des habitants du territoire, qui devraient être les premiers intéressés. L'échange d'information ainsi que les initiatives doivent être envisagés entre la société civile et les techniciens, et ils doivent s'organiser à

[112] RehabiMed, Méthode RehabiMed : Réhabilitation, Ville et Territoire,(2008), Barcelone, 15 janvier, disponibles sur www.rehabimed.net . (Consulté le 15-07-2016).

travers des débats, des enquêtes et des assemblées au cours des différentes phases du processus.

Conclusion du chapitre

Nous avons vu comment la notion du patrimoine est complexe et comment il a évolué dans le temps. Au sens large, il recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance, d'une préservation et dont la finalité est la transmission aux générations futures. Plusieurs définitions ont été données à cette notion, en fonction des différents usages, et selon les disciplines scientifiques (histoire, sociologie, économie, sciences de la terre et de la vie….).

Le patrimoine urbain est un élément important des villes historiques, qui peut représenter un potentiel pouvant favoriser un développement culturel, économique et social de la ville. Il serait opportun de lui accorder une attention toute particulière en vu de le sauvegarder et de le mettre en valeur car il peut d'une part stabiliser la population dans les centres historiques et d'autre part constituer un levier de développement pour la ville entière.

L'une des créneaux qui est souvent mise en avant pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine urbain des villes historiques est le tourisme.

Chapitre 2 : Tourisme et patrimoine : pour quel développement ?

1-Aperçu historique du tourisme

Le monde avait connu des formes de tourisme depuis l'antiquité, depuis les premiers temps, depuis les premières civilisations. En effet, les grecs, les puniques, les phénicien, les romain ou encore les pharaouns, avait connu des déplacement d'une région à une autre, pour plusieurs raisons.

Au cours des siècles, les chasseurs et les cueilleurs se déplaçaient d'un endroit à un autre pour assurer leur subsistance. Des civilisations et des empires - Grecs, Romains, Espagnols et Britanniques- voyageaient pour conquérir de nouvelles terres ; le commerce et les affaires pratiqués par les grecs, les Egyptiens, les Arabes, les Vénitiens, les Génois, les Allemands et les Portugais dépendaient entièrement du voyage[113].

1. 1-Motifs de déplacement au cours de l'Antiquité Grecque et Romaine

Dans les civilisations traditionnelles, le commerce et les besoins primaires ont ainsi encouragé la mobilité humaine. Le peuple Grec quant à lui, a toujours eu une vocation naturelle pour le voyage et l'aventure et ce n'est qu'à l'époque archaïque (- 680 et - 483 av J.C), que la nécessité d'assurer la subsistance de la civilisation Grecque, a motivé ses déplacements. Les négociants, commerçants et artisans partaient ainsi en voyage afin de subvenir aux besoins de l'empire grec. Au fil de leurs périples, ils rencontraient et entraient en contact avec de nouveaux peuples, sensiblement différents. C'est ainsi que l'empire Grec fonda des comptoirs puis des colonies, qui devinrent très rapidement des nouveaux foyers de la civilisation Grecque. Parallèlement et dès l'antiquité les grecs, effectuaient des déplacements réguliers et importants vers quelques sites réputés. Olympie et ses jeux drainent aussi, de 776 avant J.C. à 393 après J.C., des foules de curieux et de sportifs. Si l'on reste loin d'un véritable tourisme, on assiste cependant à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil : auberges, gîtes divers[114].Les motifs de déplacement ont ainsi évolué peu à peu. Du déplacement pour satisfaire des besoins élémentaires, le voyage a rapidement pris une connotation culturelle. L'apparition du voyage culturel chez les précurseurs grecs est liée à l'évolution de l'éducation au milieu du Vème siècle, l'accent n'est plus mis sur la formation de « bons soldats » mais sur la connaissance. L'homme cultivé grec se déplaçait alors sur la terre à des fins non laborieuses. Il faut signaler tout de même que le peuple Grec en général ne pratiquait pas le voyage pour l'agrément. Des raisons d'ordre moral et religieux ont constitué un obstacle au développement de ce type de mobilité[115].

[113] Theuma N., (2005), Le tourisme en méditerranée : une perspective socio-culturelle , Editions Edisud, Encyclopédie de la méditerranée, Série temps présent, N°37, Aix-en-Provence, p : 10.
[114] Duhamel P., Scareau I., (1998)Le tourisme dans le monde, Editions Armand Colin, Collection Prépas, Série Géographie, Paris, , (224page), p : 17.
[115] Charai Z., (2014), Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès , Doctorat en Science d'information et de librairie, Université Nice Sophia Antipolis, P : 90.

Contrairement au grecs, l'esprit pratique des romains, qui s'est manifesté à travers le détachement du religieux et l'émergence de la laïcisation des modes de vie, leur a permis de privilégier toutes les formes de loisir, notamment celles liées au déplacement et à la mobilité. On constate ainsi que même si Rome n'a pas inventé les déplacements à des fins d'agrément, on peut dire qu'elle les a favorisées surtout pendant le siècle d'Auguste[116].

Sous l'empire romain, les déplacements pour satisfaire l'éveil et le besoin d'évasion, ne concernent qu'une infime partie de la population, à savoir l'élite qui pratique l' « Otium ». J.-M. André en donne une définition aussi longue que complète dans son ouvrage de 1966, l'«Otium» est le temps que le soldat, qui était aussi un citoyen, passait dans son foyer, en ville, à vaquer librement à ses occupations par opposition au temps passé à l'armée. Au fil des siècles, le concept d'«Otium» évolue, il s'oppose à celui de « negotium », le temps passé dans le domaine professionnel et devient le temps libre dont chacun dispose, pour se reposer ou pour pratiquer des activités de son choix[117]. En effet la pratique de l'«Otium » en ce temps impliquait la variété et la diversité des occupations, qui devaient toujours être accomplies de façon intellectuelle et culturelle.

Ainsi, les promenades, les excursions, les conversations et la lecture devaient être impérativement alternées avec la pêche et les bains sulfureux. Les Grecs et les Romains furent sans doute les premiers à s'éprendre des voyages et des déplacements à des fins commerciales d'abord, puis à des fins d'éducation et de villégiature par la suite. Ce qui nous amène à considérer le tourisme comme une invention occidentale dont les prémices sont d'origine Gréco-romaine

1.2. Raisons de déplacement du moyen âge à la renaissance

Les déplacements durant la période médiévale ne paraissaient plus être guidés par la villégiature, mais bien par des idéaux politiques, religieux et évidement commerciaux, qui se sont manifestés sous la forme de croisades, de pèlerinages et de traversées du désert. Les migrations vers Saint-Jacques de Compostelle, la Mecque et Jérusalem prenaient souvent l'allure de déplacements guerriers, contradictoires avec les valeurs du loisir. *La* christianisation de l'occident allait profondément transformer les esprits et l'occupation du temps vacant[118].

Le voyage médiéval est d'abord un voyage religieux et mystique, accompagné d'une mission de diffusion du christianisme, qui s'enrichie parfois d'une dimension commerciale et diplomatique. Les pèlerinages religieux et les missions d'évangélisations jouent un rôle

[116] Cuvelier P., (1999), Anciennes et nouvelles formes du tourisme : une approche socio-économique, Editions L'Harmattan, Collection : tourisme et société, Février, 256 pages, p : 20.
[117] Leblond C., et al., (2013), « L'Otium : loisirs et plaisirs dans le monde romain, De l'objet personnel à l'équipement public », Actes de la journée doctorale tenue à l'INHA (Paris) le 12 janvier 2012, P: 11. Paris, Edition :UMR 8167, décembre.
[118] Cuvelier P., (1999), op. cit., P : 21.

très important à cette époque. Les croyants et les missionnaires qui se déplacent en ce temps là, sont également des consommateurs qui contribuent à l'enrichissement des sociétés d'accueil. C'est ce qui confère au voyage médiéval une dimension religieuse mais également économique. Ainsi, à travers les mouvements de christianisation, le moyen-âge a connu, lui aussi, des activités que l'on peut qualifié de touristiques[119].

Ce n'est qu'à la fin du moyen âge chrétien et européen que le tourisme posa ses jalons : certains prirent le chemin des mers, d'autres la voie de la renaissance. Hommes, idées et marchandises commencèrent alors à circuler de manière de plus en plus frénétique[120].

En effet, le XVIème siècle et les guerres d'Italie on permis à la mobilité de reprendre ses pleins droits. Les conflits socio-politiques de l'époque contribuaient à la diffusion des idées de la renaissance et au renouveau des voyages d'agrément et de découverte. Le voyage au XVIème siècle évoque les grandes découvertes, la traversée des océans dans le sillage de Magellan et de Christophe Colomb ou celle des continents sur le pas de Marco Polo ou enfin les traces sanglantes des conquistadors[121].

Parallèlement aux grandes découvertes, la renaissance a favorisé l'émergence d'une nouvelle forme de tourisme, celle du voyage pour le plaisir et pour satisfaire la curiosité intellectuelle. Ainsi, sous l'impulsion de l'évolution de la pensée humaniste, apparaît une nouvelle forme de déplacement, qui revêt une forte dimension culturelle. Le voyage est donc suscité par une soif de découvertes, de rencontres et de contacts avec des peuples étrangers. Les conquêtes du nouveau monde ont favorisé la rencontre de nouvelles cultures et civilisations et ont initié par là même les échanges interculturels. Durant la renaissance d'abord Italienne, puis Occidentale, le voyage est perçu comme une opportunité d'enrichissement intellectuel et culturel à travers notamment les possibilités de contact et de communication interculturelle.

1.3. L'invention du tourisme avec le grand tour anglais

Le tourisme n'a pas toujours existé. Il a été inventé ainsi que ses formes, lieux et saisons. C'est une erreur que de présenter une histoire linéaire du tourisme… de la préhistoire à nos jours, alors que le tourisme est intrinsèquement lié à l'histoire des civilisations et des mœurs des sociétés développées. Tout a commencé au XVIIIe siècle, avec des inventions faites pour la plupart par les hommes les plus développés de ce temps, les Britanniques. Ce lien n'est en rien surprenant. La première invention décisive a été ce que l'on appelle « The tour » qui a donné lieu aux mots « touriste » et « tourisme ». « The grand tour » était le voyage éducatif[122] fait par de jeunes gens riches, notamment des

[119] Charai Z., (2014), op. cit., P : 91.
[120] Furt J.-M., Michel F., (2011), Tourismes, Patrimoines et Mondialisations, Paris, Editions l'Harmattan, Collection Tourisme et société, p : 168.
[121] Meletiadis C.M., (2008), «Voyager à la renaissance : Du voyage érudit aux ambassades Françaises dans l'empire Ottoman », Revue Synergies Sud-est Européen N°1, Grèce, P : 159.
[122] En fin des études pour compléter l'apprentissage

Britanniques, Le voyage devait durer entre six mois et deux ans et devait nécessairement conduire le jeune anglais, accompagné de son précepteur en France, en Italie, aux Pays-Bas et dans les provinces Rhénanes. « The grand tour » fut ensuite réalisé par des adultes de différents âges mais toujours aux mêmes fins culturelles et sociales : avoir fait le tour distinguait celui qui l'avait réalisé. L'objectif était de connaître d'autres pays, d'autres civilisations et d'autres cultures et de faire ainsi du jeune, un homme du monde capable de discourir sur les curiosités du globe et de la nature.

Avant cette date, les différentes religions motivaient et organisaient les déplacements. Durant le XVIIème siècle, le tourisme prend une nouvelle dimension. Il s'élargit à de nouvelles clientèles, étend son aire géographique et diversifie ses activités. La pratique du « Grand tour » s'est propagée durant le siècle des lumières (XVIIIème siècle), notamment à travers le déplacement des aristocrates européens pour parfaire leur éducation par le voyage culturel. Afin d'aider ces jeunes gens à parcourir l'Europe, le tout premier guide du grand tour à été publié en 1743 par Thomas Nugent. L'édition de nombreux autres manuels s'en suivra. Ces derniers décrivent les itinéraires de voyage et les pays incontournables qu'il convient de visiter, pour tirer du voyage les bénéfices éducatifs possibles.

Les riches Britanniques, au XVIIIe siècle, ont presque tout inventé. Outre The tour, ils ont inventé le séjour aristocratique aux eaux ce qu'on peut appeler la Révolution de Bath. Bath fut, début XVIIIe siècle transformée en station de séjour mondain par R. Nash et les architectes Wood. D'autres stations sont créées en Angleterre, et sur le continent. Spa, la plus célèbre, devint un nom générique – spa water -. La zone rhénane et les Sudètes (Carlsbad) lancent des stations mondaines. Fin XVIIIe siècle, on en trouve en Savoie (Aix), en France (Vichy, Bourbon), en Toscane (Montecatini). La dispersion se poursuit au XIXe siècle[123].

1.4. Révolution technologique des moyens de transport et développement touristique

Le tourisme est une forme de mobilité et on ne peut le comprendre sans faire appel à l'évolution des transports. En organisant la mise en distance des lieux touristiques les uns des autres et par rapport aux foyers émetteurs de touristes, les transports éclairent la diffusion du tourisme aux différents niveaux géographiques. Si le tourisme est présent un peu partout sur notre planète c'est que des moyens de transport permettent de tels déplacements en rendant possible la fréquentation de certains lieux dans le temps des vacances. Ainsi, à côté du déterminisme classique, qui explique le développement touristique par la qualité physique des lieux, il existe un déterminisme technologique qui inféode le tourisme au transport[124].

[123] Boyer M., (2011), L'invention du tourisme in Alexandre Millerand, Cent ans d'administration du Tourisme: Pour mémoire , Actes de la journée d'études du 12 mai, Revue du ministère de l'Écologie Française, du Développement durable et de l'énergie, Numéro hors série, P:12.
[124] Gay J-C., (2006), Transport et mise en tourisme du Monde , Collection EDYTEM - Cahiers de Géographie - n°4, P :12.

La première voie ferrée est apparue en Angleterre au XVIIème siècle et servait principalement au transport du charbon d'une mine à un canal. La première locomotive à vapeur, construite par Richard Trevithick (1771-1883) a tenté de circuler sur les rails du Royaume-Unis sans succès. Il a fallut attendre 1811 pour que John Blenkinsop conçoive la première locomotive utilisable (plus légère que la précédente). Si à l'origine le chemin de fer avait été conçu pour transporter des marchandises, rapidement il devient un instrument de voyage.

Les premières lignes de chemin de fer, nées sous la monarchie de Juillet (1830-1848), forment un réseau complet à la fin du siècle et permettent l'acheminement rapide et confortable des voyageurs aux quatre coins de la France. En 1841, l'évangéliste Thomas Cook[125], organise le premier train d'excursion collective pour transporter un groupe important de militants à une manifestation de tempérance. Le développement du chemin de fer en Europe, a permis l'extension considérable du tourisme au XIXème siècle. En effet, dans un premier temps, seule la classe des rentiers voyageurs va bénéficier directement du développement du réseau ferroviaire. Toutefois, le train, en permettant le transport de milliers de personnes à des tarifs raisonnables, allait rendre le voyage accessible au plus grand nombre394. De 1840 à 1914, la majeure partie de l'Europe pouvait être parcourue en train. Ainsi, des milliers de kilomètres de voies ferrées permirent un gain de temps et renforcèrent la sécurité du voyage. On assiste là vraisemblablement à l'une des toutes premières démocratisations touristiques à travers la révolution des moyens de transport.

Du fait que la navigation à voile était difficilement compatible avec le tourisme, compte tenu de la durée des traversées. L'apparition du bateau à vapeur permet d'abord de traverser très rapidement la Manche, une première liaison régulière à vapeur entre Douvres et Calais est établie en 1821. Par la suite, les lignes à vapeur se multiplient pour relier l'Angleterre au continent, dont des services touristiques[126].

L'invention de l'automobile d'autre part, participe à cette transformation touristique au cours du XIXème siècle. Mais son usage ne s'est vraiment démocratisé et élargi à une grande partie de la population qu'au début du XXème siècle, avec l'apparition de l'industrie automobile, à travers la création de la Ford Motor Compagny de Henry Ford (1863-1947) en 1903 plus précisément.

[125] Après dix ans de cette excursion il s'établit comme « excursion agent » à Leicester en créant en 1851 la société Thomas Cook and Son, qui représente la toute première agence de voyage dans le monde. Il organisera par la suite de nombreux séjours en Europe et mettra au point les tous premiers circuits touristiques.

[126] Boyer M., (2011), L'invention du tourisme in Alexandre Millerand, Cent ans d'administration du Tourisme: Pour mémoire , Actes de la journée d'études du 12 mai, Revue du ministère de l'Écologie Française, du Développement durable et de l'énergie, Numéro hors série, P :12.

2. Concept et formes de tourisme

2 .1.Concept et origine de tourisme

L'origine du mot est anglaise, tourist, qui trouve sa racine dans le mot français tour (voyage circulaire)[127]. Il désigne au xviiie siècle le voyage que font les jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen pour rejoindre la ville de Rome comme mentionné auparavant. Il est tout d'abord un adjectif puis devient un substantif2. Le mot tourist apparaît en Angleterre en 1800. Trois ans plus tard, il est utilisé dans la langue française pour lequel le Littré donne dans ses différentes éditions du xixe siècle la définition suivante :

« Touriste : Il se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. Il se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie »

Le mot semble se populariser à partir de 1816[128]. Stendhal contribue à son usage avec (Mémoires d'un touriste), publié en 1838. L'usage du mot tourisme est lui plus tardif et il faut attendre la fin du siècle pour que les dictionnaires lui donnent une définition. Le Supplément Larousse donne ainsi une ébauche de définition dans son édition de 1877 : « Tourisme, habitude de touriste ».

En 1937, la Société des Nations donne une définition de dimension internationale au mot *touriste* : « Touriste : toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel ». La temporalité devient un élément important de ce déplacement récréatif.

Les spécialistes de la thématique relèvent qu'il est difficile de donner une définition stricte à cette notion[129]. Ainsi l'historien spécialiste du tourisme, Marc Boyer (2005) relève qu'il existe un flou et retient que « le tourisme est à la fois l'action (l'art) d'être touriste et un substrat matériel. » Les auteurs Jean-Michel Dewailly et Émile Flament (2000) éludent quant à eux la question dans leur manuel en indiquant « un individu fait du tourisme quand il a le sentiment d'en faire[130]. » Cependant, en 1993, l'Organisation mondiale du tourisme adopte une série de définitions concernant le tourisme et devant permettre d'établir des outils afin de mieux connaître et mesure le phénomène[4]. En 2000, trois autres organisations internationales « Commission de statistique des Nations unies , Eurostat[131] et OCDE[132] » adopteront cette même définition[133] : Le « tourisme »

[127] Boyer M., (2005), « Histoire générale du tourisme du XVIe au xxie siècle », Éditions L'Harmattan, , p. 5-7, « Introduction ».
[128] Même référence
[129] Encyclopédie électronique Wikipédia
[130] Dewailly J.M. et al ., 2000 (Dewailly et Émile Flament, Le tourisme, CDU SEDES, coll. « Tourismes et sociétés », , (222 p). p. 11.
[131] Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire. Elle a pour rôle de produire les statistiques officielles de l'Union européenne,
[132] L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, en anglais Organisation for Economic Coopération and Development, OECD) est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres — des pays développés pour la plupart ont en commun un système de

comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » .

Les auteurs de l'article « Le tourisme, une construction flexible et complexe » (p. 126), paru dans l'ouvrage Épistémologie des études touristiques (2012), considèrent que cette définition est fortement influencée par le prisme économique5. Déjà au début des années 2000, l'approche géographique de Rémy Knafou et Mathis Stock, puis par les membres de l'équipe M.I.T[134] regroupant des enseignants-chercheurs en géographie et spécialistes du tourisme, proposait une autre lecture du phénomène en adoptant une approche systémique du tourisme, le définissant comme un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent à la recréation des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » et de notamment mettre au cœur de ce système un acteur : le touriste[135].

Au XIX siècle, et dans la première moitie du XXe siècle, le tourisme connaît son réel développement. Une réelle filière économique se met progressivement en place et le tourisme se traduit par une multitude d'aménagement qui bouleversent le milieu local et créent de nouvelles dynamiques. Le tourisme demeure cependant longtemps limité à l'aristocratie et la bourgeoisie aisée[136]. A partir de 1936, les congés payés du front populaire et la sécurité sociale permettent à des associations de tourisme social de donner aux stations thermales un nouvel élan, ralenti dans les années 50 par le développement de la médecine et des médicaments.

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT)[137] définit le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel[138] pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Le terme « activités » doit être compris ici au sens général d'occupations individuelles.

---

gouvernement démocratique et une économie de marché. Elle joue essentiellement un rôle d'assemblée consultative.

[133] Guillaume É. et al., (2012), Épistémologie des études touristiques, Presses de l'Université du Québec, , 231 p.

[134]Equipe M.I.T (Mobilités, Itinéraires, Tourismes) constituée de pas moins de quatorze enseignants-chercheurs en géographie et spécialistes du tourisme.

[135] Encyclopédie électronique Wikipédia (consulté le 02-04-2016)

[136] Alexis Feertchak, (2018), En 1936, la France découvre les congés payés, Journal : Lefigaro, Rubrique: Société, Numéro du 6 août 2018.

[137]L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est l'institution des Nations Unies chargée de la promotion d 'un tourisme responsable, durable et accessible à tous. Elle est le chef de file dans le domaine du tourisme, l'OMT assure la promotion du tourisme en tant que moteur de la croissance économique, du développement sans exclusion et de la durabilité environnementale.
Institution de référence, elle fournit une assistance au secteur pour faire avancer les politiques relatives au savoir et au tourisme dans le monde.Ses membres comprennent 157 pays et 6 membres associés et plus de 480 membres affiliés représentant secteur privé, des établissements d'enseignement, des association s de tourisme et des autorités touristiques locales.

[138]Les déplacements quotidiens domicile-travail et domicile-étude font partie de l'environnement habituel - les déplacements vers une résidence secondaire sont toujours réalisés hors de l'environnement habituel.

Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés **visiteurs**. On distingue deux catégories de visiteurs : les **touristes**, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel, et les **excursionnistes**, qui ne passent pas de nuit hors de leur environnement habituel.

Parmi les motifs de déplacements du visiteur, on distingue :
1 – loisirs, détente et vacances ;
2 – visites à des parents et amis ;
3 – santé (thermalisme, thalassothérapie…) ;
4 – affaires et motifs professionnels ;
5 – missions ou réunions diverses ;
6 – autres (pèlerinages, manifestations sportives, voyages scolaires…).

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique surtout les pays en voie de développement, L'Organisation mondiale du tourisme préconise, sept approches nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques du tourisme et lutter contre la pauvreté[139] :

1. Bâtir un secteur touristique plus fort, plus sain et plus efficace.
2. Optimiser les avantages socio-économiques du tourisme.
3. Lutter contre la pauvreté à la base.
4. Favoriser les moyens d'existence durables.
5. Protéger, sauvegarder et mettre en valeur les patrimoines culturel et naturel.
6. Associer les communautés locales au développement.
7. Encourager le partenariat public-privé.

Selon l'OMT, Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égale, voire dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations.

L'expansion générale du tourisme dans les pays industrialisés et développés présente des avantages économiques et crée des emplois dans de nombreux secteurs qui y sont liés, de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment.

Durable, responsable, équitable, solidaire voire humanitaire, le tourisme n'est pas seulement un phénomène multidimensionnel. Il est également complexe, générateur de

[139] Hillali M., (2011), Du tourisme « moteur de développement » au tourisme de « lutte contre la pauvreté » !, In Boujrouf S., Tebbaa O., Tourisme et pauvreté, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), éditions des archives contemporaines, Paris. P : 27.

changements et de structurations des systèmes sociaux et territoriaux et producteur de nouvelles relations humaines[140].

2.2. Approche géographique du tourisme

L'investissement du tourisme par la géographie se fera progressivement avec un développement certainement plus affirmé depuis la fin des dernières décennies du XXe siècle. Butler (2004, cité in Williams, 2009), distingue 3 phases successives dans la manière dont le tourisme a été approché par les géographes, tant en ce qui concerne les objets considérés que les méthodologies employées[141] :

- « L'ère de la description », jusqu'au années 1950, caractérisée par un intérêt modéré de la discipline pour le tourisme. Les travaux, essentiellement descriptifs, concernent des lieux considérés a priori comme touristiques : côtes, stations, resorts…
- « L'ère thématique » (entre 1950 et 1980), pendant laquelle les géographes abordent des questionnements tels que les effets d'échelle, la distribution spatiale des phénomènes touristiques et du flux touristique, les relations entre les populations touristiques et les lieux visités, l'impact touristique, la modélisation spatiale du développement touristique. Fortement positivistes, ces approches sont marquées en France par le régionalisme et tendent à aboutir à des typologies parfois rigides qui ont caractérisé pendant longtemps l'étude géographique du tourisme.
- « L'ère de la diversité » finalement, qui marque la dernière décennie du XXe siècle et le début du XXIe, cherche à suivre le développement contemporain pluriforme du tourisme, qui s'affirme comme un phénomène social complexe et transversal, touchant, fût-ce de manière inégale ou différenciée, tous les peuples et toutes les sociétés. Les études géographiques se font la caisse de résonance d'un tourisme devenu désormais « genre commun » (Lussault, 2007) et construisent de nouvelles passerelles avec des disciplines comme l'anthropologie, la sociologie, la gestion, l'économie. Elles s'intéressent à la fois à la « production » du tourisme (les acteurs, le rapport entre tourisme et aménagement, les politiques touristiques dans les économies capitalistes, dans les contextes post-coloniaux ou dans les pays émergents, le marketing et le « branding » touristique), à la « consommation » du tourisme (les pratiques touristiques et leur spatialisation, le rapport aux communautés locales, la corporéité (Crouch, Desforges, 2003), les pratiques différenciées sexuées, de classe, ethniques), voire de plus en plus à la « prosumption », néologisme mettant en évidence la relation étroite entre « production » et « consomption » spatiales.

L'entrée du tourisme dans le champ géographique académique date des années 1950, très généralement via les études urbaines, alors peu dominantes, notons-le (Chabot, 1957), ou via celles portant sur la circulation (Capot-Rey, 1947). Prenant en compte le

[140] Boujrouf S., Tebbaa O., (2011) Tourisme et pauvreté, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), éditions des archives contemporaines, Paris, P:3.
[141] Gravari-Barbas M., et Sébastien J,, (2012), « Les géographes et les métiers du tourisme », revue électronique EchoGéo, mis en ligne le 10 février 2012, (consulté le 04-04- 2016).

temps des recherches, il émerge fortement dans les années décennies. C'est le temps des premières accumulations, dans des cadres épistémologiques qui restent ceux de la géographie française, c'est-à-dire qu'il est abordé, certes, mais selon les entrées classiques de la géographie institutionnelle. Elles sont celles de la géographie régionale, le plus souvent à fondement physique, comme les côtes de France (Burnet, 1957), la Costa Brava (Barbaza, 1966), les Landes de Gascogne (Cassou-Mounat, 1977), la Normandie (Clary, 1977), l'Ouest français (Bonneau, 1978), ou les Alpes autrichiennes (Herbin, 1980), etc. Cela dit, le tourisme fait aussi l'objet d'études dans des régions où il n'était pas évident, selon les critères courants et partagés du moment, de le trouver. Tel est le cas de l'axe rhénan (Wackermann, 1973), de la région du Nord-Pas-de-Calais (Dewailly, 1985) ou dans celles des Pays de la Loire abordée, à sa manière, dans le travail de Mirloup (1981). Nous leur sommes redevables à la fois de cette ouverture et de la réflexion engagée sur les relations entre tourisme et loisirs (Lazzarotti, 1995)[142].

Le déplacement est encore plus clair dans le cas des pays alors dits du Tiers-monde, ouvrant à l'occasion une première collection dédiée aux tourismes aux éditions l'Harmattan (Cazes, 1989). Cette thématique aura de belles suites : les travaux de Berriane (1992) et d'Hillali (2003, 2007) au Maroc ; ceux de Miossec (1996) en Tunisie, etc. D'autres études, encore, optent pour des approches plus spécifiquement thématiques. Ce sont, entre autres, celles de Cribier (1969), qui privilégie l'entrée dans le champ par les mobilités, ou de Knafou (1978), qui adopte celle d'un lieu spécifiquement touristique, les stations intégrées de sports d'hiver.

L'équipe de recherche MIT (Mobilité ; Itinéraires et Tourisme), dirigée par R. Knafou, a conduit des réflexions et des travaux sur le tourisme, en proposant notamment une approche géographique du phénomène, qui n'admet plus le tourisme comme une vocation mais comme une invention factorielle transformant les espaces et les sociétés[143] et qui repose essentiellement sur les variables de temps et d'espace. Les chercheurs se sont appliqués à faire la distinction entre les loisirs et le tourisme par le biais de la notion de « temps ». Le tourisme doit donc être pratiqué dans le temps libre, marquant ainsi la rupture avec le temps de travail. Le MIT a également étudié la notion d'espace, qui considère le tourisme comme « un changement d'habiter » et désigne alors les pratiques associées au contexte d'éloignement temporaire du lieu de résidence habituel pour diverses raisons. D'un point de vue géographique le tourisme implique un déplacement et donc un changement de lieu.

Les notions de déplacement et de mobilité sont inhérentes au tourisme. En effet, la pratique du tourisme suppose une certaine mobilité, donc un déplacement hors de la sphère de vie habituelle vers un espace touristique, où l'on va habiter temporairement. Dans ce sens, le tourisme est une authentique pratique habitante et non pas une simple occupation

[142] Lazzarotti O., Le tourisme, matière à penser de la science géographique, revue électronique du Mondes du Tourisme mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 04 avril 2016.

[143] Bataillou C., (2010), Tourismes, Patrimoines, Identités, Territoires, Editions Presses universitaires de Perpignan, Collection Etudes, p : 103.

fonctionnelle de l'espace. De même la mobilité est une composante essentielle du tourisme, car il faut bien se déplacer vers les espaces touristiques. On pourrait dire que le déplacement précède l'activité du tourisme. Or, la promotion du tourisme comme genre commun, qui recouvre une grande partie de la société, peut affirmer que le déplacement n'est pas un préalable de l'acte touristique mais un composant central de celui-ci, un caractère qui le spécifie, l'une de ses substances[144]. Dans ce sens, le tourisme constitue l'emblème de l'activité qui fait du déplacement une valeur et qui contribue à promouvoir la mobilité comme expérience sociale majeure[145].

Le déplacement et la mobilité représentent ainsi, les conditions essentielles à la réalisation de la pratique touristique, aux côtés de la variable de temps. Le géographe R. Knafou définit ainsi le tourisme comme un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de « la récréation » des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien[146]. Le rôle essentiel conféré aux contraintes d'espace-temps dans le phénomène touristique est très important pour la consommation touristique, les prestations touristiques ainsi que pour définir l'espace touristique.

2.3. Formes de tourisme

Selon les Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008[147] et dans le contexte du pays de référence, il est recommandé de distinguer les trois principales formes de tourisme ci-après :

a) Le tourisme interne, qui représente les activités d'un visiteur résident à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme soit interne, soit émetteur[148];

b) Le tourisme récepteur, qui représente les activités d'un visiteur non résident à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme récepteur ;

c) Le tourisme émetteur, qui représente les activités d'un visiteur résident à l'extérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme soit émetteur, soit interne.

---

[144] Duhamel, P., Knafou, R ., (2007), Mondes urbains du tourisme, Editions Belin, Collection : Mappemonde, Paris, Juillet. 366 pages, P :338.

[145] Knafou, R., Stock, M., Tourisme. In : J. Lévy et M. Lussault (dir), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Editions Belin, Paris, 2003, p : 931-934.

[146] Duhamel, P., Knafou, R.,(2007), op cit, P :338.

[147] Nations Unis-OMT, (2008) Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme; Études méthodologiques, Série M N° 83/Rev.1,Publication des N.U, Madrid/New York,. PP:15-17.

[148] Le terme « interne » a des connotations différentes dans le contexte du tourisme et celui de la comptabilité nationale. Dans le contexte du tourisme, il connote toujours les activités de commercialisation, c'est-à-dire qu'il se réfère aux activités de visiteurs résidents à l'intérieur du pays de référence. Dans la comptabilité nationale, et sous l'angle de la demande, ce terme se rapporte aux activités des consommateurs résidents quel que soit le lieu où ils les exercent. Dans le contexte de la comptabilité nationale, le « tourisme interne » correspond donc à ce que les statistiques du tourisme appellent « tourisme national ».

Les trois principales formes de tourisme susvisées peuvent être associées de différentes manières, ce qui permet d'aboutir à d'autres formes de tourisme, auquel cas il convient d'utiliser les définitions ci-après :

a) Le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne et le tourisme récepteur, c'est -à- dire les activités des visiteurs résidents et non résidents à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme interne ou international;

b) Le tourisme national, qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et en dehors du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme soit interne, soit émetteur;

c) Le tourisme international, qui regroupe le tourisme récepteur et le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents en dehors du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme soit interne, soit émetteur, et les activités des visiteurs non résidents à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre de voyages de tourisme récepteur.

Par ailleurs, le sociologue J.-D. Urbain qui s'est spécialisé dans l'étude du tourisme, en a proposé une typologie qui le divise en deux grandes catégories : le tourisme de circulation et le tourisme de transplantation[149]. Pour ce qui est du tourisme, dit de circulation, il représente les voyageurs et les nomades qui partent à la découverte du monde. Ce qui guide leur comportement, c'est leur esprit d'ouverture sur le monde et leur soif de connaissance. Ce type de tourisme, implique de la part des voyageurs une certaine immersion dans la culture visitée, marquant ainsi une rupture totale avec leurs modes de vie. Quant au tourisme de transplantation, il représente les individus qui désirent rester le plus proche possible de leurs habitudes quotidiennes. En effet, la perte temporaire des repères identitaires, crée chez les individus, isolés de leurs cadres de vie habituelle, une angoisse qui s'exprime face à l'étrangéité et à l'exotisme de la population hôte. Dans ce sens, ce genre de touristes, privilégient les villages et les clubs de vacances, généralement construits à l'écart des villes touristiques. Ces derniers se présentent sous forme d'installations conçues uniquement pour les touristes et qui proposent des services normés et standardisés, à la hauteur de leurs attentes.

Le tourisme se manifeste également selon différentes formes :

L'éco-tourisme ou tourisme vert est principalement lié aux formes de tourisme pratiquées en milieu naturel. Les notions de préservation du milieu, d'éducation -interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu- et de bénéfices socio-économiques locaux sont les éléments fondamentaux de cette activité touristique.

Le tourisme équitable permet d'assurer aux communautés locales une part des revenus générés et de concilier le tourisme avec l'amélioration de leur condition de vie. Le respect des habitants et de leur mode de vie, leur implication dans l'activité touristique et le bénéfice des retombées économiques sont les points clef de tourisme.

[149] Charai Z., (2014), op. cit., P : 110.

Le tourisme solidaire est directement associé à des projets socio-économiques locaux. Dans ce cadre, le touriste et le voyagiste peuvent participer directement à des actions de développement. Ils peuvent également financer un projet de réhabilitation : bâtiment, équipement, aménagement...ou un projet social grâce à une partie du prix du voyage.

Le tourisme social préconise le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population notamment les jeunes, les familles, les retraités, les handicapés, les personnes aux revenus modestes.

Le tourisme durable repose sur des critères de durabilité. Il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales[150].
Par conséquent le tourisme durable doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelle
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socio-économiques équitables répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant à la réduction de la pauvreté.

Le tourisme durable doit aussi satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et représenter pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

Le tourisme économique ou tourisme industriel est une forme de tourisme qui consiste à visiter des sites en rapport avec l'activité économique. Entre visites d'entreprises et visites d'ateliers de production, encore en activité ou non, exploration de laboratoires, découverte de sites industriels, d'ateliers plus artisanaux, de fermes…

Le tourisme scientifique est une forme de tourisme qui consiste à visiter les sites dont l'objectif est la diffusion de la culture scientifique auprès du public : musées scientifiques, sites de patrimoine scientifique, cités scientifiques, centres de culture scientifique, centres de sciences.

Le tourisme de sport concerne toute activité au cours de laquelle des gens sont attirés à un endroit particulier à titre de participants à un événement sportif, de spectateurs à un événement, ou pour assister à des attractions sportives ou participer à des rencontres d'affaires reliées au sport.

Le tourisme rural est une forme de tourisme situé en milieu rural. Il concerne l'ensemble des habitants de ces terroirs et notamment les agriculteurs (agritourisme ou agrotourisme)

[150] www.developpement-durable.gouv.fr/ (consulté le 08-06-2017)

ou les viticulteurs (œnotourisme). Ce type de tourisme englobe des prestations d'hébergement (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, ...), de restauration (table d'hôtes..), de produits du terroir, ...) et des activités touristiques (tourisme de randonnée, activités de pleine nature, cours de cuisine, visites et animations du patrimoine rural, etc.). Il est considéré par certains comme une forme de tourisme alternatif, puisqu'il ne repose pas sur des aménagements importants permettant l'accueil de fortes densité[151].

Le tourisme d'affaires, de manière générale, représente tout ce qui est lié aux déplacements à but professionnel. Cette notion est très large car cela regroupe 4 grands axes majeurs :

- Les Voyages d'affaires réalisés en priorité par les commerciaux et cadres dirigeants ...
- Les Conventions d'entreprises et Congrès professionnels , ces réunions sont réalisées pour regrouper sur un jour ou plusieurs un grand nombre de collaborateurs géographiquement dispersés ...
- Les Incentives / Teambuilding, ces actions sont proposées dans le cadre interne d'une structure pour développer et favoriser Motivation - cohésion d'équipe - Appartenance à l'entreprise ...
- Les Voyages de récompense ont pour but de récompenser, souvent les commerciaux, pour leurs résultats ou suite à un challenge dédié ...

Le tourisme médical consiste à se faire soigner dans un pays autre que celui où l'on réside, par économie ou pour bénéficier des soins et des prix qui ne sont disponibles qu'à l'étranger.

Tourisme gastronomique : l'importance de la culture culinaire a été confirmée dans le Rapport mondial sur le tourisme gastronomique[152] qui a exploré la relation entre tourisme et gastronomie. Il présente notamment une analyse de la situation actuelle du tourisme gastronomique ainsi que des éléments de réflexion proposés par des professionnels ayant une expérience des organisations internationales, de la gestion des destinations, des entreprises touristiques et des écoles de formation[153].

Le tourisme balnéaire constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde est principalement associé aux stations balnéaires qui sont des lieux de séjour situé en bord de mer ou tout autre endroit présentant des bains et aménagé pour l'accueil des vacanciers.

Le tourisme religieux, appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblements religieux ou à des fins de loisirs. La plus grande destination de tourisme religieux est La Mecque qui

[151] www.wikipedia.org consulté le 14-08-2018
[152] Rapport présenté lors de la conférence internationale sur la gastronomie, la culture et le tourisme (Bakou, Azerbaïdjan, 6-7 septembre 2012*)*
[153] OMT., (2012), Rapport mondial sur le tourisme gastronomique, Publication de l'Organisation Mondiale de Tourisme.

attire chaque année 15 millions de pèlerins musulmans[1]. En 2008, ce tourisme représente une industrie de 18 milliards de dollars et de 300 millions de voyageurs dans le monde[154].

Tourisme culturel : l'OMT le définit au sens étroit en tant que « mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages. Nous allons approfondir ce type de tourisme ultérieurement car il est parmi les piliers de notre problématique de la thèse.

Actuellement, le tourisme se présente comme un concept pluridisciplinaire. Les différents aspects qu'il revêt sont mis en évidence et sont traités par de nombreuses disciplines scientifiques, Ainsi, l'histoire, la géographie, l'économie, le droit, la sociologie, l'anthropologie, la sémiologie, la linguistique, les sciences de gestion, les sciences politiques, les sciences de l'information et de la communication et bien d'autres disciplines scientifiques étudient les problématiques liées au tourisme.

Devant une telle diversité d'approches scientifiques possibles du phénomène touristique, on se limitera uniquement à celles qui nous paraissent les plus pertinentes pour les besoins de cette recherche. Nous traiterons donc le tourisme à la lumière de certaines disciplines, en le considérant comme un fait géographique, un fait socioculturel et un fait socio-économique.

2.4. Tourisme culturel

Les définitions du tourisme culturel abondent. Certaines mettent l'accent sur l'offre, d'autres sur la demande[155]. Certaines refusent de catégoriser ou imposent beaucoup de restrictions (au risque de devenir trop longues et inutilisables), alors que d'autres se montrent si spécifiques qu'elles laissent de côté beaucoup de facettes du tourisme culturel.

2.4.1. Historique et naissance de la doctrine du tourisme culturel

En 1968, le responsable du tourisme à la Banque mondiale, Michel Davis, affirmait que «le tourisme représente pour les pays en développement le véritable moteur de développement, de la même façon que le fut l'industrie lourde pour l'Europe »[156].

Par conséquent, le tourisme est présenté comme un moyen de renforcer l'économie des pays en voie de développement, c'est uniquement à travers l'augmentation de leurs recettes en devises et en stimulant le commerce international. La Banque mondiale ne se

[154] www.wikipedia.org (Consulté le 30-04-2016)
[155] Teller J., (2005), réflexions autour de la notion de tourisme culturel, pour une définition européenne du tourisme culturel, revue espaces n°231, novembre, p16.
[156] Harris, J-P., (1992), Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme, in Jean-Luc Michaud, Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?, pp. 247-273. Paris : PUF, p: 256

préoccupe pas des conséquences néfastes, sociales, culturelles qui pourraient être induites par le tourisme, mais elle n'envisage pas non plus les aspects néfastes pour les pays en développement d'un point de vue économique et monétaire, notamment la spirale inflationniste. Certains s'émeuvent de ces positions mécanistes, alors que les rapports Nord-Sud sont en train de changer. L'Unesco va élaborer et porter un discours alternatif sur le tourisme international : la doctrine du tourisme culturel. C'est la doctrine des avantages réciproques[157].En effet, L'Unesco et l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT)[158] établissent des liens dès 1951. L'Unesco participe à la conférence de Rome de 1963 et à la rédaction de ses résolutions. On y affirme notamment « le rôle fondamental que joue le tourisme dans les économies nationales et le commerce international, ainsi que son influence sociale, éducative et culturelle, et la contribution qu'il peut apporter à la cause de l'amitié et de la compréhension entre les peuples ». L'Unesco présente un rapport sur « les facteurs culturels dans le tourisme » qui s'inscrit dans la doctrine des avantages réciproques, adaptée au patrimoine culturel par des économistes, notamment Alberto Sessa, qui affirme que « la culture et l'économie touristique, au lieu de se tenir en opposition, dérivent d'un avantage réciproque l'une de l'autre »[159]. Michel Picard note que cette doctrine a pour finalité de démontrer que « le tourisme international se traduit en définitive par un double courant d'échanges, de valeurs économiques vers les pays récepteurs et de valeurs culturelles vers les pays émetteurs »[160].

2.4.2. Concept et signification du tourisme culturel

En 1985, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a publié deux définitions du tourisme culturel. Selon elle, l'expression « tourisme culturel » désigne, au sens étroit, « les mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages ». Prise au sens large, l'expression peut désigner « l'ensemble des mouvements de personnes car ceux-ci satisfont le besoin de diversité inhérent à la nature humaine et tendent à élever le niveau culturel de l'homme en lui procurant l'occasion de nouvelles connaissances, expériences et rencontres »

En Europe, les définitions rédigées par la commission européenne et l'Association for Tourism and Leisure Education (ATLAS) sont toujours utilisées: «Le mouvement de personnes vers des attractions culturelles établies loin de leur lieu de résidence habituel, en vue de vivre de nouvelles expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances, le tout, dans le but de satisfaire leurs besoins culturels» (définition culturelle) et «Le mouvement de

[157] Cousin S., (2008), L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel, Civilisations, vol. 57, (1-2,), P: 4
[158] L'UIOOT se transforme en institution intergouvernementale en 1970, et se renomme Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en 1975.
[159] Sessa A., (1967), Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique. New-York : Nations-Unis CNUCED. P :117.
[160] Picard M., (1992*)*, Bali. Tourisme culturel et culture touristique. *Paris* : L'Harmattan, P :111.

personnes vers des attractions culturelles spécifiques, comme des sites patrimoniaux, des prestations artistiques, culturelles ou théâtrales établies loin de leur lieu de résidence habituel».

En Australie, un voyageur s'adonnant au tourisme culturel est une personne qui séjourne à plus de 40 kilomètres de son domicile pendant au moins une nuit et qui visite un site culturel (galerie d'art, musée, jardin zoologique, parc nautique, jardin botanique, bibliothèque, concert de musique populaire ou classique, pièce de théâtre, spectacle de danse, opéra, comédie musicale, autres arts de la scène, cinéma)

De ces définitions, on peut en conclure que le tourisme patrimonial et le tourisme culturel sont indissociables puisque le tourisme culturel a pour objet principal la découverte d'un patrimoine - qu'il soit naturel, culturel ou historique - dans une optique d'attraction touristique et d'éducation culturelle [161].

Le Tourisme culturel est celui qui a pour objet, entre autres objectifs, la découverte des sites et des monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées[162].

Les formes de tourisme culturel peuvent être variées: la découverte d'une nouvelle culture et d'un nouveau pays, la visite du patrimoine ou bien un voyage motivé par une manifestation culturelle[163]. Le tourisme culturel comprend toutes les activités culturelles entreprises par des visiteurs ainsi que les produits offerts aux visiteurs culturels dans le cadre de leur visite[164].

Le tourisme culturel est une « niche marketing », au même titre que le tourisme blanc, vert, ou, plus récemment, solidaire. Elle permet de redonner au tourisme son caractère distingué.

Les institutions culturelles locales, nationales ou internationales, qui dénoncent les méfaits du tourisme de masse, considèrent en effet le tourisme culturel comme une modalité de pratiques touristiques alternative qui serait distinguée et respectueuse des sites et des populations. Le tourisme culturel est toujours présenté comme le « bon tourisme », une alternative au tourisme de masse. Ce dernier est un mode de tourisme qui est apparu en raison de la généralisation des congés payés dans de nombreux pays industrialisés, dans les années 1960 permettant aux « masses » populaires, à la part la plus conséquente de la population, de voyager et de soutenir le secteur économique du tourisme. Ce qui suppose des coûts de vacances amoindris, favorisés par des moyens de transports et d'hébergement plus accessibles[165].

[161] Conseil International des Monuments et des Sites
[162] Troisième position de principe de la Charte du Tourisme Culturel Adoptée par ICOMOS, novembre 1976.
[163] www.wikipedia.org consulté le 30-03-2016
[164] Définition donnée par L'Union Européenne
[165] Encyclopédie électronique de Wikipédia consulté le 31-03-2016

La politique de tourisme culturel se présente comme une manière d'allier développement économique et visites du patrimoine, pratiques et échanges culturels, marché de biens et de services.

Le tourisme culturelle, ou durable, ou solidaire est né avec la doctrine du progrès, il est devenu un enjeu des théories du développement, il s'est nourri de la transformation du sens et des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine[166].

2.4.3. Vers un tourisme culturel durable

Le tourisme culturel est important pour conserver et réaliser la valeur de notre patrimoine. Il permet également des échanges culturels et encourage la diversité culturelle à s'épanouir. C'est une voie pour l'enrichissement individuel et permet en même temps la création d'emplois et d'investissements. Le tourisme, cependant est une industrie à multiples facettes, ses implications sont à la fois locales et globales et celles-ci apportent défis et débouchés. L'impact du tourisme est parfois un problème pour les lieux historiques, par exemple les dommages causés à la fois à l'identité culturelle et au sens du lieu.

Le patrimoine occupe une place primordiale dans les rapports entre culture locale et tourisme. Mais là se trouvent les dangers pour le patrimoine, la culture locale et l'expérience touristique. La consommation massive des biens patrimoniaux a entraîné des risques divers[167]: la fétichisation, la dégradation, la dénaturation, la décontextualisation, la caricature-parc-d'attraction, entre autres. L'expérience touristique étant essentiellement une expérience de culture, on présente au touriste tout ce que la communauté locale considère significatif d'elle-même, comme une synthèse de son passé, de son présent et même de scénarios futurs désirés visant la gestion durable de l'environnement social culturel et territorial.

Réconcilier les conflits potentiels entre promouvoir le tourisme et le développement durable s'avère être un défi pour rationaliser la gestion patrimoniale des villes historique.

L'OMT et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont conclu un nouvel accord de coopération afin de cimenter les efforts déployés en matière de tourisme durable et de protection du patrimoine naturel et culturel (le 26 novembre 2013, New York, États-Unis d'Amérique)[168].

En vertu du mémorandum d'accord[169] signé par le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, et la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, en marge de la réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, l'OMT et l'UNESCO ont collaboré dans le cadre d'initiatives d'envergure nationale, régionale et mondiale dans les domaines du tourisme durable et de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel, au moyen des interventions suivantes :

[166] Cousin S., (2008), L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel, Civilisations, vol. 57, (1-2),P: 2
[167] Edgardo J. V., (2011), « Tourisme culturel et développement durable: le patrimoine au-delà du spectacle », Publication d'ICOMOS, Thème 3, Session 2, Pris. P: 567
[168] OMT, Communiqué de presse N°: PR 13075 du 28/11/2013
[169] Le mémorandum d'accord est le troisième accord conclu entre l'UNESCO et l'OMT depuis 1979

- la mise en œuvre du programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable.
- la mise au point d'initiatives touristiques transnationales afin de promouvoir et de protéger le patrimoine commun des couloirs du patrimoine le long des Routes de la soie
- l'identification, l'élaboration et la mise en réseau d'initiatives et d'activités de tourisme durable dans les réserves de biosphère.
- la promotion du tourisme durable à l'aide des initiatives et des partenariats des Nations Unies tels que le Comité de pilotage des Nations Unies sur le tourisme pour le développement et le Partenariat mondial pour le tourisme durable

«L'OMT travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec l'UNESCO pour faire que la gestion du patrimoine et le tourisme s'inscrivent dans une logique durable » a déclaré M. Rifai. (le Secrétaire général de l'OMT) « Le tourisme peut jouer un rôle important au service de la préservation, de la conservation et de la promotion des richesses culturelles et naturelles. Cet accord nous permet d'aller encore plus loin dans l'intégration des principes du tourisme durable avec la protection du patrimoine mondial»[170]

Selon les directives pour le développement durable du tourisme culturel dans les villes et cités historiques élaborés par (AEVRH[171]) qui sont partie de la « Déclaration de Dubrovnik[172]» (Croatie), sept problèmes importants doivent être considérés dans le développement d'une approche durable au tourisme culturel[173]:

1. Définir le produit : Les produits d'un lieu historique incluent, culture, patrimoine, attractions et installations. Tous ces éléments doivent à la fois fonctionner individuellement et comme un tout cohérent afin de maximiser le bénéfice pour le lieu et offrir une expérience touristique unique.

2. Impact physiques et sociaux: Un grand nombre de lieux historiques sont comparativement de faible superficie et un grand nombre de visiteurs peut amener embouteillages, dommages, nuisances et un sentiment de déplacement pour les populations locales. Adapter un lieu historique aux demandes du 21ème siècle peut générer la peur des changements physiques.

Cependant le travail de régénération associé au tourisme peut souvent amener à découvrir de nouveaux usages de grande valeur pour les bâtiments historiques.

[170] www.unwto.org (Site de l'OMT consulté le 07/04/2016)

[171](AEVRH) Association Européenne des Villes et Régions Historiques, EAHTR: European Association of Historic Towns and Regions : L'Association a été formée à l'initiative du Conseil de l'Europe « Europe – un Patrimoine commun », en octobre 1999. Elle a pour but la promotion des intérêts des cités historiques par : Une coopération entre les organisations du patrimoine et les villes historiques - Le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les villes historiques - La promotion d'une gestion durable, dynamique et viable des villes et cités historiques. Elle comprend des membres de 28 pays européens et par le biais de cette adhésion représente plus de 1000 villes et cités historiques.

[172]afin d'exposer les conclusions du symposium international, « Le tourisme culturel : profit économique ou perte d'identité? », qui s'est tenu à Dubrovnik en Septembre 2006.

[173]Conseil de l'Europe- AEVRH., (2006), « Le Tourisme Culturel Durable dans les Villes et Cités historiques, Directives pour le développement durable du tourisme culturel dans les villes et cités historiques ».

3. Conserver les qualités distinctives : Les villes et cités historiques offrent des caractéristiques locales et un sens profond du lieu et il est nécessaire qu'elles maintiennent ces qualités pour attirer un tourisme de haut niveau. Le tourisme, s'il est géré sérieusement peut aider les populations locales à comprendre et apprécier ce qui est caractéristique de l'endroit où ils vivent.

4. Ressources et changements climatiques : On ne peut se permettre d'ignorer l'impact potentiel du tourisme culturel sur les ressources, l'environnement et le changement climatique. Cependant c'est une occasion pour les entreprises et lieux de destination de développer produits et pratiques tout en préservant l'environnement.

5. Optimiser les bénéfices : Les lieux historiques font face au défi d'optimiser les bénéfices du tourisme en attirant par exemple des investissements. Ce que la plupart d'entre eux recherchent, c'est le visiteur doué de discernement qui dépensera beaucoup d'argent en restant plus longtemps tout au cours de l'année.

6. Compétition : Les lieux historiques européens font face à une compétition mondiale. Ils ne peuvent se permettre d'être complaisants et ils doivent comprendre que le marché est en train de changer. Il est essentiel d'offrir une expérience de haute qualité aux visiteurs étrangers et nationaux afin de rester compétitif.

7. Appui et financement : Le tourisme, malgré son importance est souvent regardé par les autorités locales comme priorité mineure avec pour conséquence qu'un grand nombre de lieux historiques ne reçoivent pas suffisamment de subventions pour garantir la qualité distinctive du produit et établir une gestion proactive du lieu.

Les participants à ce symposium ont adopté une déclaration finale appelant à une approche intégrée, participative, respective et durable de la gestion du tourisme culturel en vue de réaliser le potentiel économique des ressources culturelles. Ils ont souligné qu'une telle approche devait impliquer les autorités aux niveaux international, national, régional et local, faire participer la population locale à la prise des décisions, reconnaître l'intérêt irremplaçable des sites historiques, mettre en valeur la diversité et contrer les menaces à l'égard de l'identité locale.

« Nous sommes persuadés que seul un tourisme culturel fondé sur une telle approche intégrée, participative et respectueuse pourra répondre aux exigences d'un véritable tourisme durable, sauvegarder nos cultures et notre patrimoine bâti, et offrir un antidote efficace au tourisme de masse qui met actuellement en danger certains de nos sites historiques les plus prestigieux » ont déclaré les participants au symposium.

3. Patrimoine comme ressource du développement touristique

3.1. Patrimoine et développement

3.1.1. Notion de développement et son évolution

Jusqu'à la fin des années 1950, et selon l'Encyclopédie Universalis, les auteurs ont eu tendance à assimiler accroissement du revenu par tête et développement. Significatif à cet égard est l'intitulé des ouvrages de l'époque. Il fait référence à la seule croissance économique, comme le livre de Lewis, *Theory of Economic Growth* (1955) ou celui de Walt Whitman Rostow, *The Stages of Economic Growth* (1958)[174]. Selon cette approche, les économies sous-développées ne se distinguent des économies développées que par leur incapacité à produire un revenu suffisant. Pour passer au stade supérieur, elles devraient imiter les pays occidentaux et connaître des étapes prédéterminées, en particulier le stade du décollage où le taux d'investissement (part de l'investissement brut dans le revenu national) devrait être supérieur à un certain pourcentage.

Pour les pays, développement et sous-développement sont deux notions complémentaires qui doivent être définies conjointement. La première décrit un processus historique, qui permet de sortir de l'état de sous-développement. La seconde est souvent mal interprétée. Elle n'est pas réductible à un retard par rapport à la situation des pays industrialisés. Le sous-développement est une situation où les besoins économiques fondamentaux de l'homme (alimentation, santé, éducation) ne sont pas satisfaits. A contrario, on peut affirmer, comme François Perroux, que le développement revient à « nourrir les hommes, soigner les hommes, instruire les hommes »[175].

De nos jours, la notion de développement apparaît dans une optique de changement et d'amélioration d'un état existant. Dans une démarche de développement, il s'agit d'exploiter au mieux des ressources, internes ou externes, et de viser une amélioration dans un système de production[176]. Le terme « développement » est souvent employé dans les domaines qui occupent l'intérêt des parties (entreprise, projet, société, environnement, politique, économie culture, éducation, etc) dans une vision d'amélioration. Ainsi, le développement se définit, en économie comme en biologie, par des changements qualitatifs (changement d'état, de structure), qui évoluent l'état et la performance d'un organisme, non pas en terme de croissance[177].

Par conséquent, plusieurs terminologies sont apparues pour désigner le développement :

- le « développement économique » assimilé à la croissance de la productivité et à l'intensification des échanges internationaux ;

[174] www.universalis.fr/encyclopedie/developpement-economique-et-social-histoire/(consulté le 05/08/2020
[175] Ibid
[176] Trabelsi S., (2016), Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Côte d'Azur (Directeur de recherche Paul RASSE), P: 55.
[177] Lévêque C., Sciama Y., (2008), Développement durable, Dunod, Collection : Quai des sciences, 2ème édition, p : 81.

- le « développement technique » qui désigne le progrès technique et les évolutions technologiques dans le domaine de l'invention scientifique ;
- le « développement humain » qui touche le domaine social et l'amélioration du niveau de vie des individus en tout ce qui concerne l'amélioration de la santé, l'éducation, la réduction de la pauvreté ;
- le « développement écologique » qui s'intéresse à la protection de l'environnement et de l'écosystème et la gestion des dégâts écologistes.

Cette conception du développement est prise selon une vision de durabilité[178]. Cela signifie que l'action de développer est définie sur une longue période et que ce développement ne peut pas être immédiatement réalisé. L'aspect durable est relatif à l'évaluation du résultat d'un développement estimé.

Le développement durable (en anglais : sustainable development, parfois traduit par développement soutenable) est une conception de la croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes liées à l'environnement et au fonctionnement de la société[179]. Selon la définition donnée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, dit rapport Brundtland[180], où cette expression est apparue pour la première fois en 1987, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

Par conséquent, ses principes s'inscrivent dans l'équilibre de trois piliers:

- Le pilier environnemental ;
- Le pilier économique ;
- Le pilier social ;

3.1.2. Patrimoine : la nouvelle source de développement !

Le lien entre patrimoine et développement est devenu omniprésent et consensuel dans les politiques de construction ou reconstruction des territoires, avec pour corollaire les enjeux de mise en valeur. Le patrimoine est à la fois valeur refuge, référence et mémoire, mais il est aussi un vecteur politique, économique et d'aménagement, mettant en jeu des intérêts considérables, si bien qu'à toutes les échelles, le patrimoine est devenu un objet de communication voire de socialisation renvoyant aux problématiques identitaires. Ce rapport entre les territoires et leurs constructions identitaires se positionne comme un support mémoriel, outil de développement et de communication[181]. Le patrimoine renvoie à un discours sur la construction des territoires et sur la valeur des lieux.

[178] Trabelsi S., op. cit., p:56
[179] www.fr.wikipedia.org/wiki/developpement_durable (consulté le 23/07/2020)
[180] Le rapport Brundtland est le nom communément donné à une publication, officiellement intitulée Notre avenir à tous (Our Common Future), rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, Utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992.
[181] Fagnoni E., (2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4, (www.rge.revues.org/5048), (Consulté le 10-04-2016)

La définition du patrimoine évolue et change au cours du temps. Chaque génération redéfinit les limites qui caractérisent l'objet patrimonial vivant et évolutif. Le patrimoine s'est toujours et en permanence ouvert et élargi à la réalité sociale, économique et culturelle contemporaine. On parle de patrimoines architecturaux, archéologiques, ruraux, religieux, maritimes, industriels, urbains, scientifiques, linguistiques… Dans tous ces contextes il s'est toujours agi de transmettre d'une génération à une autre un patrimoine qui est valorisé à chaque étape. Le patrimoine culturel prend aujourd'hui une toute autre dimension. Il n'est plus un secteur marginal, mais il est au cœur du développement sociétal[182], non seulement dans ses dimensions culturelles, mais aussi économiques et politiques.

A travers la globalisation et l'émergence d'une société en réseaux utilisant les nouvelles technologies de communication, l'Homme passe d'une économie industrielle à une société post-industrielle de l'information, dans laquelle le développement procède plus du capital intellectuel, des connaissances et du savoir-faire que des matières premières traditionnelles et des sources d'énergie. Ainsi, le « patrimoine culturel », au sens le plus large du terme, devient également une source majeure de prospérité[183].

Le patrimoine est devenu partenaire de développement. L'appréhension du patrimoine culturel comme moteur de développement est un phénomène nouveau dans la communauté internationale[184]. La reconnaissance, la valorisation, la gestion et la protection du patrimoine constituent des enjeux culturels, sociaux et économiques pour le développement des territoires, car disposer d'un patrimoine d'une qualité suffisante pour en envisager l'exploitation représente, pour une ville ou une région, un atout considérable[185]. La ressource est pré-existante. Aussi, le patrimoine est de plus en plus tiraillé entre politiques et pratiques. Le patrimoine est fragile, il est susceptible de se dégrader par négligence ou destructions volontaires et sa mise en valeur peut contribuer, soit à accroître sa valeur économique, soit, au contraire, à la réduire, voire à la détruire. Sur le plan mondial, le décalage est important et les patrimoines de nombreuses villes représentent un capital dormant encore largement inexploité dans beaucoup de pays en développement.

[182]Basilico S., (2005), « Redéfinir le Patrimoine culturel à l'heure de la globalisation. Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation », L'harmattan, Collection Logiques sociales, pp.1-15.

[183] Même référence

[184]Dans les années 1990, la coopération internationale proposa un paradigme de développement plus global, qui replace la croissance économique dans son contexte social. Dès lors, le rôle de la culture dans les processus de développement fut revalorisé. La Banque mondiale reconsidéra alors sa stratégie à travers la politique du « Safeguarding physical cultural resources », qui favorisait la préservation des « ressources culturelles tangibles » (en opposition à celles qui sont immatérielles). Ce n'est qu'en 1999 que la Banque mondiale a intégré la culture comme un des vecteurs à part entière des processus de développement économique. Désormais, les dimensions culturelles et sociales prennent de l'importance et nombres d'actions et de projets de développement en tiennent compte. L'objectif est de promouvoir un développement culturellement viable et économiquement efficace. Conformément aux priorités et besoins émis par les pays, des prêts à l'investissement et une assistance hors prêt sont alors concédés, en vue d'améliorer le patrimoine et sa gestion. http://donnees.banquemondiale.org/

[185] Fagnoni E., (2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4, (https://rge.revues.org/5048), (Consulté le 10-04-2016)

3.1.3. La labellisation UNESCO du patrimoine comme clef de développement territorial

Le label distingue et identifie un territoire à la fois pour ses habitants, les visiteurs et les touristes. Il représente une clé du développement/redéveloppement territorial, car il permet de saisir les enjeux de l'émergence d'une nouvelle territorialité portée par la labellisation de l'UNESCO. La labellisation UNESCO correspond à la marque suprême puisqu'elle témoigne de la reconnaissance d'un bien et de sa lisibilité au niveau mondial[186]. En effet, l'UNESCO, inscrit à la demande des États les biens sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité, et octroie un label qui devient un formidable outil de communication, de promotion, de valorisation, d'identification au niveau mondial médiatisation du patrimoine.

Le label UNESCO semble produire une esthétisation des paysages, des lieux, des objets et l'imaginaire des lieux sont alors convoqué. La médiatisation est devenue fondamentale et la labellisation UNESCO s'entend de plus en plus comme un argument commercial gage de la qualité du lieu et support de l'attractivité, s'inscrivant dans une action collective. Ce sont les enjeux économiques attachés au processus de labellisation qui s'affichent comme essentiels. La labellisation se présente de plus en plus comme un accélérateur du développement territorial aspirant à des retombées économiques directes et indirectes, à un positionnement marketing renforcé du territoire, véhiculant à l'international une image de dynamisme et d'attractivité, et ciblant un cercle vertueux générant de nouveaux investissements, des services, des infrastructures. Les territoires ambitionnent des labels d'excellence, encourageant la promotion d'une image de marque.

3.2. Patrimoine et tourisme : Quelles relations ?

L'originalité du monde contemporain n'est pas d'entretenir des relations au passé et à l'ailleurs, fussent-elles exprimées par le patrimoine et le tourisme. Ce qu'il a de plus original, de plus marquant, de plus significatif voir de plus problématique, est l'alliance de l'un et de l'autre[187].

Tourisme et patrimoine sont souvent associés. La corrélation entre le nombre de sites du patrimoine mondial (selon la définition de l'Unesco) et les entrées touristiques internationales permet de le vérifier. Cela valide l'hypothèse que patrimoine et tourisme procèdent d'un même système de valeurs, dont la diffusion mondiale est conforme à un seul et même mouvement de mise en ordre d'un monde[188].

3.2.1. Tourisme et patrimoine : concurrence ou complémentarité?

La mise en tourisme d'un lieu favorise sa patrimonialisation et la constitution d'un site en tant que patrimoine entraine autour de celui-ci le développement d'une activité

[186] Même référence

[187] Lazzarotti O., (2011), Patrimoine et tourisme : Histoires, lieux, acteurs, enjeux », Editions Belin, Collection BelinSup Tourisme, Paris, p : 8.

[188] Lazzarotti O., (2000), Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation », Mappemonde, n° 57, pp. 12-16,

touristique. Ceci dit, le tourisme et le patrimoine représentent des phénomènes distincts qui se trouvent être de nature différente, bien qu'ils soient étroitement liés, voire même parfois complémentaires[189].Selon la définition qu'en donne Edgard Morin. Il désigne ainsi une « unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent, mais aussi s'opposent et se combattent. Le patrimoine et le tourisme sont d'abord complémentaires : ainsi la patrimonialisation d'un lieu prépare souvent sa mise en tourisme et à l'inverse la mise en tourisme d'un lieu s'accompagne souvent de sa mise en patrimoine. La complémentarité du tourisme et du patrimoine se présente comme un mode de transformation des lieux, tant positive que négative. On sait désormais que le patrimoine ouvre au tourisme autant que le tourisme engage le patrimoine. L'un et l'autre se complètent donc pour donner à l'espace habité une valeur d'échange et de rencontre. Le déplacement des touristes valorise la singularité des lieux fréquentés et cette singularité favorise les déplacements touristiques en retour. Effet du regard autant que des pratiques, mises en patrimoine et en tourisme se croisent donc[190].

Le tourisme contribue à l'enrichissement du patrimoine, à sa mise en valeur, à sa conservation et à sa protection. Le tourisme a en effet besoin des ressources patrimoniales pour se développer et subsister dans un lieu. De nos jours, le tourisme qui reste en plein essor en dépit de la crise économique durable, a besoin du patrimoine pour faire face à la mondialisation (…) et en retour, le patrimoine a plus que jamais besoin du tourisme pour exister, pour résister, bref pour « se préserver »[191]. Dans ce sens, le tourisme et le patrimoine paraissent avoir besoin l'un de l'autre. La mise en tourisme du patrimoine peut être à la fois bénéfique et néfaste pour celui-ci. D'un côté on affirme sans hésiter que le tourisme conduit tout droit à la destruction du patrimoine, en passant par sa dégradation, son démantèlement, son avilissement commercial. A l'extrême inverse, on affirme que le patrimoine n'est rien en lui-même, qu'il n'existe qu'en fonction de l'homme, et que l'usage touristique du patrimoine est la chose la plus saine et la plus logique du monde[192].

L'interaction entre les ressources patrimoniales et le tourisme est dynamique et en constante évolution, générant à la fois des opportunités, des défis et des potentialités de conflits[193]. Les projets, activités et développements touristiques doivent parvenir à des résultats positifs et limiter les impacts négatifs qui pourraient nuire au patrimoine et aux modes de vie des communautés d'accueil, tout en répondant au mieux aux besoins et aux aspirations des visiteurs.

[189] Charai Z., (2014), Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès. Doctorat en Science d'information et de librairie. Directeur de thèse : Paul RASSE, Université Nice Sophia Antipolis, 2014. P :180

[190] Ibid

[191] Furt, J.-M., Michel F., (2011) (sous la direction de), « Tourismes, Patrimoines et Mondialisations », Editions l'Harmattan, Collection Tourisme et société, Paris, Février. 400 pages, P:9.

[192] Decroly J-M., et al., (2006), « Tourisme et société : mutations, enjeux et défis », Editions de l'université de Bruxelles, Collection Aménagement du territoire et de l'environnement, Bruxelles, p : 83.

[193] Charte Internationale du Tourisme Culturel(1999), La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif, Adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999.

3.2.2. Le tourisme comme facteur de mise en valeur du patrimoine

La mise en tourisme d'une destination, est le plus souvent une des raisons pour laquelle le patrimoine est mis en valeur et sauvegardé. Pour attirer les touristes qui portent des intérêts patrimoniaux et culturels, proposer une offre culturelle intéressante va de soi. Cependant, le patrimoine est un élément capital en termes d'offre touristique culturelle, et sa sauvegarde parait donc nécessaire. Des actions de rénovations, de protection, de mise valeur sont alors engagées en faveur de ce patrimoine. De surcroit, la valorisation du patrimoine dans une perspective d'ouverture à l'activité touristique procure, au sein de la population locale, une fierté par rapport à ce patrimoine : ceci anime un puissant intérêt au sein des collectivités locales vis-à-vis de leur héritage patrimonial[194]. Cette mise en tourisme d'une destination, notamment par le biais de son patrimoine, a pour effet son développement : en termes d'économie notamment par le biais des recettes financières générées par le tourisme par exemple. La touristification d'un territoire peut également engendrer la protection et la valorisation de son patrimoine. Néanmoins, la mise en tourisme d'une destination peut aussi avoir des effets redoutables et irréversibles sur le territoire, notamment si elle est mal gérée ou peu réfléchie.

Selon la Charte Internationale du Tourisme Culturel[195], le tourisme national et international a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels, une occasion d'expériences professionnelles non seulement de ce qui a survécu du passé mais aussi de la vie actuelle d'autres groupes humains. Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine. Le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique. Il représente un enjeu économique essentiel pour de nombreux pays et de nombreuses régions, et peut être un facteur important de développement, lorsqu'il est géré avec succès. Aussi, le tourisme est porteur d'avantages pour les communautés d'accueil et leur procure des moyens importants et des justifications pour prendre en charge et maintenir leur patrimoine et leurs pratiques culturelles. La participation et la coopération entre les communautés d'accueil représentatives, les conservateurs, les opérateurs touristiques, les propriétaires privés, les responsables politiques, les concepteurs et les gestionnaires des programmes de planification, et les gestionnaires de sites sont nécessaires pour mettre en œuvre une industrie touristique durable et favoriser la protection des ressources patrimoniales pour les générations futures.

[194] Hannachi A., (2013), « Interculturalité, mise en valeur du patrimoine immatériel et tourisme : Le cas du fest-noz en Bretagne », Mémoire de 1 ère année de Master en Tourisme et hôtellerie, UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II Sous la direction de : Jacinthe BESSIERE, P: 38.

[195] Charte Internationale du Tourisme Culturel(1999), La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif, Adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999.

Selon l'article N°: 4 du code mondial d'éthique du tourisme[196], intitulé « Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement »[197] se résume dans les points suivants :

1. Les ressources touristiques appartiennent au patrimoine commun de l'humanité; les communautés…ont vis-à-vis d'elles des droits et des obligations particuliers.
2. Les politiques et activités touristiques sont menées dans le respect du patrimoine artistique, archéologique et culturel, qu'elles doivent protéger et transmettre aux générations futures.
3. Les ressources tirées de la fréquentation des sites et monuments culturels ont vocation, au moins partiellement, à être utilisées pour l'entretien, la sauvegarde, la valorisation et l'enrichissement de ce patrimoine.
4. L'activité touristique doit être conçue de manière à permettre la survie et l'épanouissement des productions culturelles et artisanales traditionnelles ainsi que du folklore, et non à provoquer leur standardisation et leur appauvrissement.

3.2.3. Le patrimoine culturel comme facteur de développement touristique

Dans son ouvrage intitulé "Patrimoine culturel et tourisme alternatif", Jean-Marie a expliqué l'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique et l'emploi local en estimant que "les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités publiques, mais aussi en terme d'emplois induits ou de développement économique local"[198]. Françoise CHOAY va dans le même sens dans son ouvrage "l'Allégorie du patrimoine" en généralisant l'intérêt à toute la nation en affirmant que "l'industrie patrimoniale représente aujourd'hui, directement ou non, une part croissante du budget et du revenu des nations. Pour nombre d'Etats, de régions, de municipalités, elle signifie la survie et l'avenir économique, et c'est bien pourquoi la mise en valeur du patrimoine historique est une entreprise considérable."[199]. Yves Bonard et Romain Felli résument ces points de vue en stipulant que "pour la mise en tourisme culturel …, la valorisation patrimoniale constitue un volet stratégique essentiel."[200]

[196] Fruit d'une vaste consultation, les dix articles du Code mondial d'éthique du tourisme ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'OMT, à Santiago, en octobre 1999. Le Code mondial d'éthique du tourisme constitue un cadre de référence pour le développement rationnel et durable du tourisme mondial à l'aube du nouveau millénaire. Il s'inspire de nombreux codes professionnels et déclarations analogues qui l'ont précédé et il y ajoute de nouvelles idées qui reflètent notre société en mutation de la fin du XXe siècle. Il est nécessaire pour essayer de réduire au minimum les effets négatifs du tourisme sur l'environnement et le patrimoine culturel et, en même temps, d'en maximiser les avantages pour les habitants des destinations touristiques.

[197] www.world-tourism.org/francais/projects/ethics/principles.html (consulté le 03/06/2020)

[198] Breton J., (2009), Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique) ; éditions KARTHALA, Paris, p : 25. (420 pages)

[199] Choay F., (1992), l'Allégorie du patrimoine, Seuil, Paris, p.169

[200] Bonard Y., Felli R., (2008), Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin, Articulo, Revue de recherche urbaine. (Electronique : http://journals.openedition.org/articulo/719) consulté le 02/07/2020).

Conclusion de la première partie

Après avoir été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépense consentie par l'Etat pour assurer sa sauvegarde, le patrimoine de nos jours est de plus en plus perçu comme un créateur de richesses et une source d'attractivité pour les territoires (sens moderne de la notion du patrimoine). Suite à ce changement de considération, le patrimoine s'est attribué un rôle non négligeable dans le développement économique, culturel et social. Aujourd'hui, le patrimoine est une composante essentielle dans la société; désormais, il conditionne de nombreuses activités et contribue à la construction et au développement des territoires.

La mise en tourisme d'un territoire favorise sa patrimonialisation et la constitution d'un site en tant que patrimoine entraine autour de celui-ci le développement d'une activité touristique. Ceci dit, le tourisme et le patrimoine représentent des phénomènes distincts qui se trouvent être de nature différente, bien qu'ils soient étroitement liés, voire même parfois complémentaires.

L'impact que peut susciter le développement de l'activité touristique sur le patrimoine, fait l'objet d'un grand débat depuis la fin des années soixante-dix. D'une part, les économistes et les professionnels du secteur touristique, prônent et recommandent les effets positifs du tourisme sur la patrimonialisation à travers la mise en place d'initiatives portant sur la restauration et la réhabilitation patrimoniale en contribuant à la création d'un certain nombre d'emplois, et de l'autre, les anthropologues et les sociologues qui ont une position radicalement opposée, soulignent les effets néfastes sur le patrimoine, engendrés par le tourisme. D'où l'apparition d'une nouvelle forme du tourisme dite « culturel » a pour objet entre autres la découverte des sites et des monuments. Il exerce sur ceux-ci un effet positif considérable dans la mesure où, pour ses propres fins, il concourt à leur maintien en vie et à leur protection. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que ce maintien et cette protection exigent de la communauté humaine, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées.

Deuxième patrie : Fès : un potentiel patrimonial spécifique, mais insuffisamment mobilisé pour le tourisme

La Médina de Fès objet de notre étude est la plus ancienne Médina du Maroc, elle fait partie des villes historiques marocaines inscrites sur la liste du patrimoine mondial[201] de l'Unesco. Selon l'Unesco, la médina de Fès a été inscrite en tant que patrimoine mondial en 1981, car elle conserve, dans un parcellaire ancien à forte densité monumentale à caractère religieux, civil et militaire, le souvenir de la capitale fondée par la dynastie idrisside en 808 de notre ère. Elle est considérée comme l'une des villes historiques les plus vastes et les mieux conservées du monde arabo-musulman. Son espace urbain non carrossable y conserve la majorité de ses fonctions et attributions d'origine[202]. Fès est à la fois une étonnante ville musée est l'une des grandes métropoles islamique ou les divers couches de peuplement ont déterminé la plus grande variété de formes architecturales et de paysages urbains[203]. Elle ne représente pas seulement un patrimoine architectural, archéologique et urbain exceptionnel, mais elle véhicule aussi un mode de vie, des savoir-faire et une culture qui persistent et se renouvellent malgré les divers effets des mutations des sociétés modernes[204].

En fait, La Médina de Fès pendant la décennie entre 1970 et 1980 n'a pas échappé aux dysfonctionnements et aux facteurs de dégradation de son patrimoine urbain, causé par les processus d'exode rural, d'urbanisation, de croissance démographique, de modernisation du pays et des conflits d'usage. Du cout, la médina ayant toujours joui d'une position centrale a été délaissées par leur ancien habitant.

La date de 1981 donc a été une date déterminante dans le processus de sauvegarde de la médina de Fès, elle suscita une véritable prise de conscience collective de la nécessité de préserver les spécificités, les richesses culturelles et patrimoniales de la médina de Fès en faveur du développement.

Ces dernières années, Fès est au cœur de la stratégie de développement touristique menée par les différents acteurs locaux. Sur la base des ressources patrimoniales riches et diversifiés dont regorgent Fès, elle a bénéficié du premier PDRT au niveau national. Cependant, l'objectif des autorités marocaines été de développer un tourisme culturel dans la ville afin d'en faire une destination touristique à part entière.

L'objectif principal de cette partie est de présenter les différentes spécificités de notre zone d'étude, de mettre l'accent sur les différentes potentialités en ressources patrimoniales de Fès avant de s'interroger finalement sur l'état des lieux du tourisme à Fès à travers son diagnostic en relation avec les ressources patrimoniale de la ville.

[201] Les médinas de Marrakech, Meknès, Tétouan, Essaouira et Rabat
[202] www.whc.unesco.org site web de l'UNESCO (consulté le 14-10-2019)
[203] International Counsil on Monuments and Sites (ICOMOS), 1981, World heritage list n° 170, Paris.
[204] www.whc.unesco.org/fr/list/170 , dans la partie « Brève synthèse de la valeur universelle exceptionnelle de Fès » (consulté le 14-10-2019).

Chapitre 1 : Aperçu général sur la zone d'étude

1. Contexte général de la ville de Fès

La présentation de la zone d'étude est considérée comme élément essentiel avant d'aborder l'essentiel de notre problématique, dans la mesure où nous travaillant dans un patrimoine vivant, il s'agit du découpage administratif, climat et démoFigureie.

1.1. Découpage administratif

La préfecture de Fès s'étend sur une superficie de 312 km, elle fait partie de la région de Fès-Meknès[205], qui comprend deux préfectures (Fès et Meknès) et sept provinces (Séfrou, Boulemane, Moulay Yacoub, Ifrane, El hajeb, Taza et Taounate).

La préfecture de Fès comporte trois villes : la ville de Fès, composée des communes urbaines – ou municipalités – de Fès et de Méchouar Fès El Jdid, et les centres urbains des communes rurales de Sidi Harazem (Skhinate), Aïn Bida et d'Oulad Tayeb[206]. Elle se situe dans la plaine du sais, à mi-chemin entre le nord et le sud du royaume du Maroc, délimitée par :

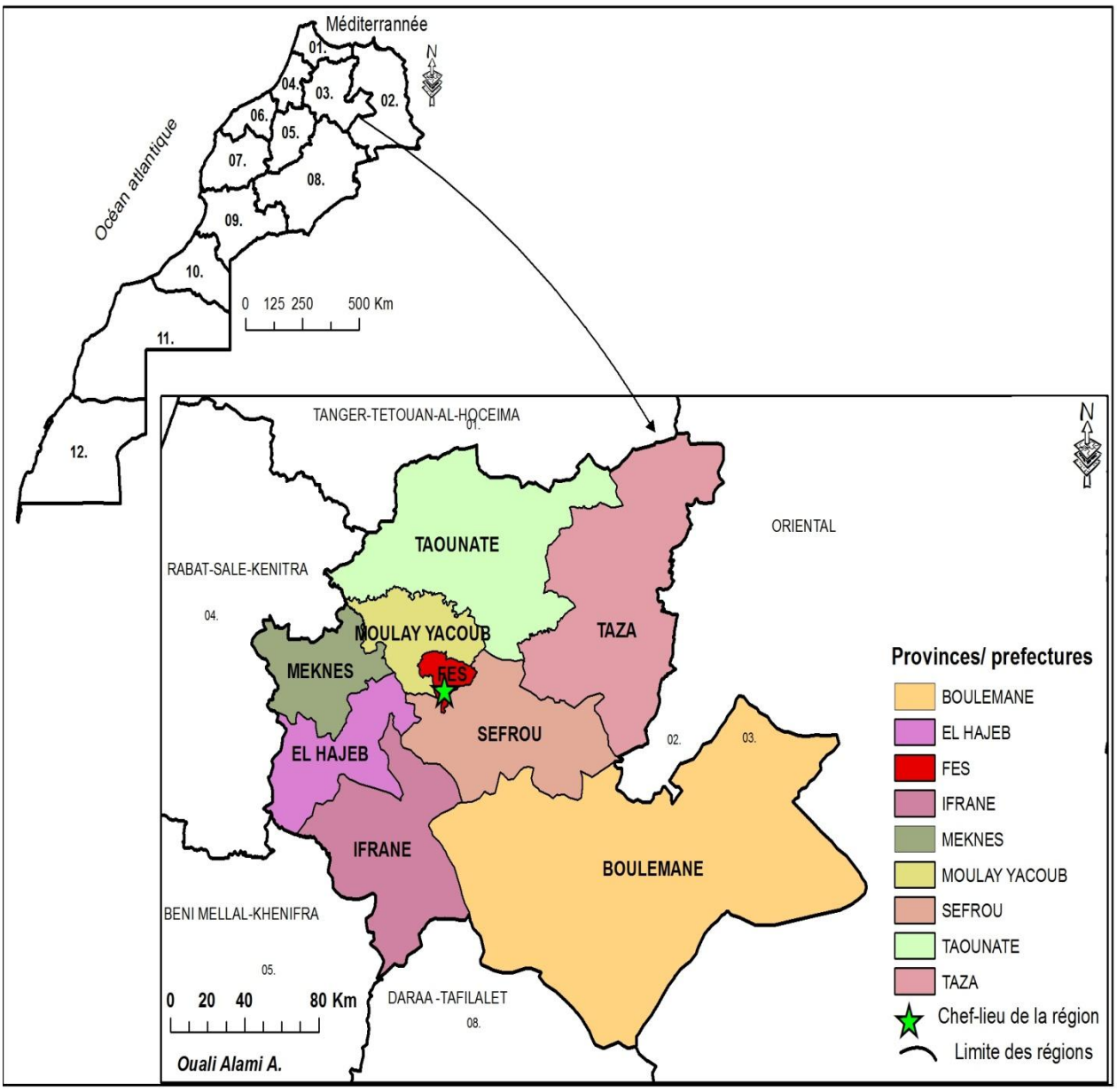
- Au Nord, Nord-Ouest et Nord-Est la province de Moulay Yacoub
- Au Sud-ouest par la province de Sefrou

La commune urbaine de Fès est divisée en six arrondissements : Agdal, Saiss, Fès-Médina, Jnan El Ouard, El Mariniyine et Zouagha.

[205] qui est une des douze nouvelles régions du Maroc instituées par le découpage territorial de 2015

[206] www.region-fes-meknes.ma/fr/provinces/fes/ (portail de la région de Fès Meknès, consulté le 18-07-2020)

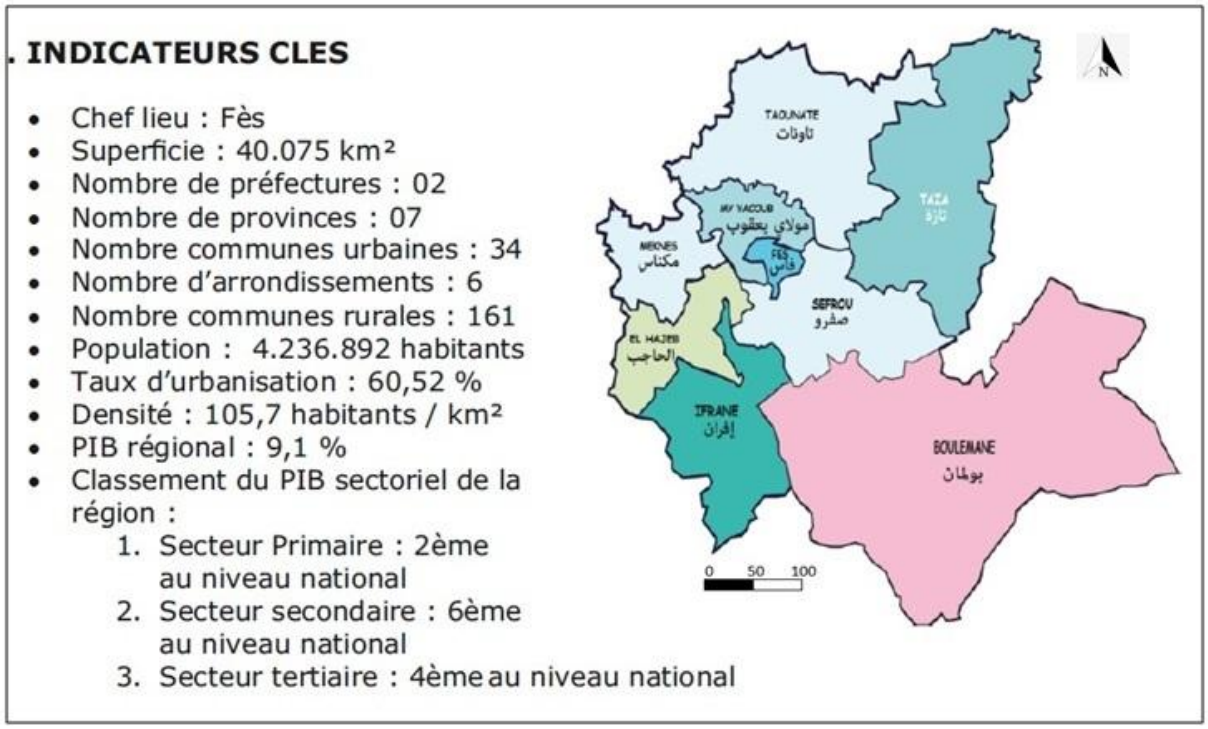
Carte 1 : Situation de la région Fès-Meknès dans l'armature nationale.



Source : Découpage régional de 2015 (redessiné par Ouali Alami A., 2021)

Située au Centre Nord du Maroc, la région de Fès-Meknès (Carte 1), dont le chef-lieu se situe à la ville de Fès, a été instituée à l'instar des 11 autres régions du Royaume, conformément au décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces qui les composent, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Carte 2 : Fès est le chef lieu de la région Fès-Meknès



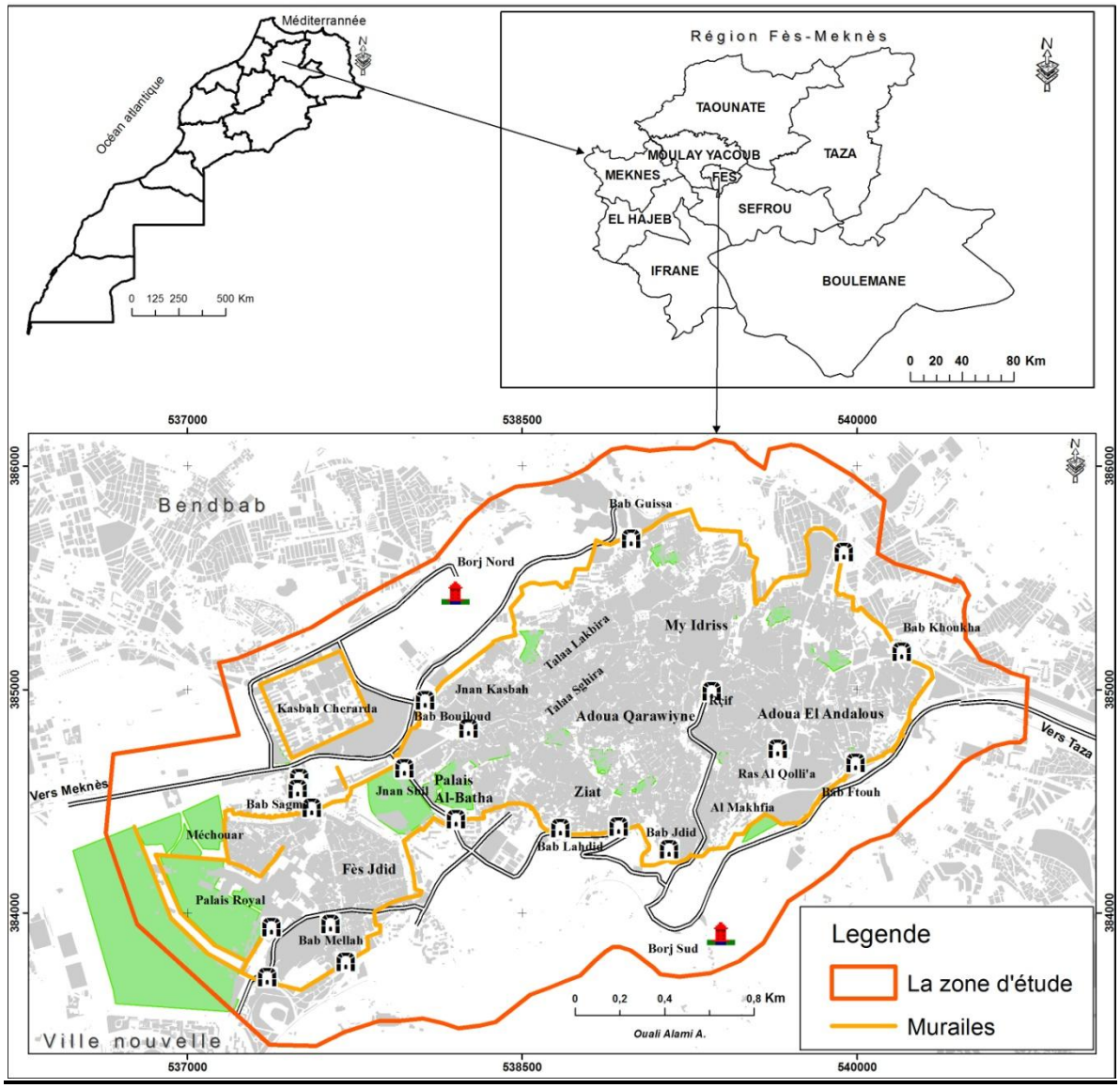
Source : HCP, 2014

L'agglomération de Fès constitue le premier pôle urbain de la région Fès-Meknès et la troisième agglomération du Maroc après Casablanca et Rabat-Salé. Elle abrite d'après le RGPH[207] du Haut Commissariat au Plan (HCP) de 2014 plus de 1 150 131 habitants[208].

[207] Recensement Général de la Population et de l'Habitat

[208] Haut Commissariat au Plan, (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Population légale selon les provinces et préfectures, P: 14.

Carte 3 : Situation de la Médina de Fès au niveau régional et national



Source : Ouali Alami A., 2021

La Médina de Fès est la plus ancienne Médina du Maroc, elle fait partie des villes historiques marocaines inscrites sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO, la plus vaste aussi : Ses rues sont des allées que décorent des chefs-d'œuvre d'architecture ; ses places, des lieux de rencontre où s'exprime un art de vivre ancestral fait de gestes assurés mais néanmoins délicats, tous les corps de l'artisanat y sont rassemblés, des tanneurs aux tisserands en passant par les dinandiers et les potiers.

La ville de Fès est située à une altitude de 387 m, placée dans le passage étroit entre la plaine du Saïs et le fleuve Sebou, elle occupe une position stratégique, et au croisement

de deux grandes routes historiques du Maroc, et au point de convergence de quatre grandes régions naturelles le Rif au nord, les plateaux de l'Oriental à l'est, le Moyen Atlas au sud et les plaines océaniques à l'ouest.

Fès présente un relief complexe. Son site est implanté au pied de la montagne Taghat (837 m) et de celle de Zalagh (900 m), là où le cours de l'Oued Fès, après avoir traversé la plaine marécageuse du Saïs, s'accélère pour rejoindre l'Oued Sebou. « Presque tous les gentilshommes de Fez, nous dit Léon l'Africain, ont une vigne dans le Zalag (Zalagh), (et) au pied de la montagne, vers le Nord également, il y a de très belles plaines et des jardins potagers parce que le Subu (Sebou) irrigue ces plaines vers le Sud »[209].

1.2. Climat

La ville de Fès est soumise à 2 types de climats[210] :

- Un climat continental dans la partie nord, très chaud et très sec en été et froid et humide en hiver. Les vents y sont secs et froids ou bien froids et humides en hiver et chauds en été (Chergui).
- Un climat froid et humide en zone montagneuse, très froid et très neigeux en hiver et tempéré en été.

Cependant la diversité géographique de la région fait que chacune de ses zones naturelles présente des nuances climatiques particulières :

♣ Température Moyenne Maximale : 37 ° C

♣ Température Moyenne Minimale : 6 °C

La répartition des pluies au cours de l'année se caractérise par de fortes pluies en automne, une légère baisse en hiver avec un maximum relatif au début du printemps, l'été étant généralement sec. La période de pluie de plus importante s'étale d'Octobre à Mai, avec 9 à 10 jours de pluie par mois pour une moyenne annuelle de 84 jours de pluie[211].

1.3.Démographie

La population de la région Fès Meknès a été estimée à 4 216 957 habitants en 2014 dont 27 % dans la province de Fès.

[209] L'africain L., (1981), Description de l'Afrique, édition et traduction de l'Italien par. E. Epaulard, Maisonneuve, Paris, vol. 1, p : 243

[210] Royaume Du Maroc, Ministère De L'intérieur, Wilaya de La Région Fès-Meknès, CRI de Fès, 2016, Monographie de la Région Fès-Meknès, P4.

[211] Royaume Du Maroc, Ministère De L'intérieur, Wilaya de La Région Fès-Meknès, CRI de Fès, 2016, Monographie de la Région Fès-Meknès, P4.

Tableau 1 : Donnés démographiques de la province de Fès

Données démographiques

ANNÉE	POPULATION TOTALE	POPULATION URBAINE	POPULATION RURALE
1994	796 200	775 198	20 982
2004	977 946	955 188	22 758
2014	1 150 131	1 129 768	20 363

Commune	Population en 1994	Population en 2004	Population en 2014
Municipalité de Fès (ville de Fès)	737 398	920 737	1 091 512
Municipalité de Méchouar Fès Jdid (ville de Fès)	34 796	26 078	20 560
Commune rurale d'Aïn Bida	5 962	6 854	7 843
Commune rurale d'Oulad Tayeb	13 583	19 144	24 594
Commune rurale de Sidi Harazem	4 461	5 133	5 622
POPULATION TOTALE	**796 200**	**977 946**	**1 150 131**

Source : HCP

Ella a connu une croissance régulière entre 1994 et 2014 comme le montre le tableau en dessous.

1.3.1. Evolution de la population de la Médina de Fès

L'analyse démographique va nous donner une idée sur l'ensemble d'indicateurs et d'informations relatifs à l'âge, au sexe, à l'état matrimonial, au rythme d'évolution de la population de la Médina de Fès et au degré d'intégration de ses habitants de dans la vie active

La population de la Médina de Fès est estimée à 90569 habitants selon les données du RGPH de 2014, ce nombre la place comme deuxième Médina la plus peuplée à l'échelle nationale après celle de Marrakech.

La question démographique est importante dans la problématique de sauvegarde du patrimoine de la Médina, car dans le premier projet de sauvegarde, il a été décidé de réduire la densité de population pour faciliter les interventions dans la ville historique, et de créer l'ADER.

L'ancienne Médina de Fès a constitué depuis bien longtemps un pôle urbain important dans les pourtours de la méditerranée. En 1900 sa population était estimée à 95 000 habitants Durant la période du protectorat, son poids démographique n'a cessé d'augmenter. En effet, après le processus de pacification du Royaume en 1936 la

population de la Médina était de 134 790 habitants[212]. Et depuis cette date jusqu'au 1971 il avait connu une croissance régulière de sa population qui a enregistrer un taux de croissance d'environ + 2 % par an pour atteindre ses plus hautes densités démographiques.

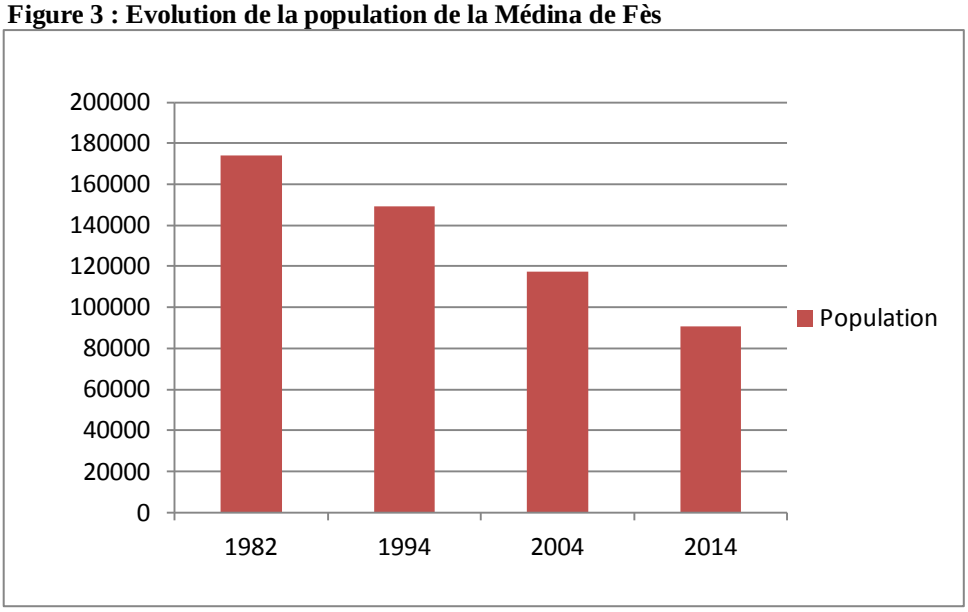
Selon le SDAU de 1980 la population de la médina de Fès a atteint 250 000 habitants, ce qui était équivalent à l'époque à 60 % de la population totale de la ville de Fès. Cette forte concentration de la population sur environ 320 ha, a engendré de fortes densités Celle ci était de 1000 hab /ha et dépassait quelquefois les 2500 hab /ha[213].

Cette dynamique démographique s'explique par :

- L'exode continu de sa population d'origine ;
- L'immigration de populations issues, en majorité, des campagnes

Les maisons évacuées par les citadins ont été fractionnées et vendues ou louées au détail. Ce qui a rendu la résidence en médina accessible pour les immigrants, généralement, sans moyens.

Figure 3 : Evolution de la population de la Médina de Fès



Source: RGPH , (1982-2014)

A partir de 1982 la population de la médina de Fès a commencé à diminuer, Les taux d'accroissement annuels moyens sont passés de - 1,5 % entre 1982 et 1994 pour atteindre - 2,3 % par an entre 1994 et 2004. A partir des années 1990 le rythme d'évolution démographique s'est baissé davantage. La population de la Médina de Fès est passée de 117357 habitants en 2004 ce qui équivaut à 14 % des ménages de la ville de Fès, à 90569

[212] Bernard A., (1937), Le recensement de1936 dans l'Afrique du nord, In: Annales de GéoFigureie, t.46, n°259,.pp.84-88, P 87.
[213] Agence Urbaine et de sauvegarde de Fès, 2019, Charte architecturale, urbanistique et paysagere de la médina intra-muros de Fès, Phase 1.

habitants en 2014 avec un taux d'accroissement de -2,5%. Elle abrite désormais 9% des ménages de la ville de Fès.

Cette régression démographique s'explique par:

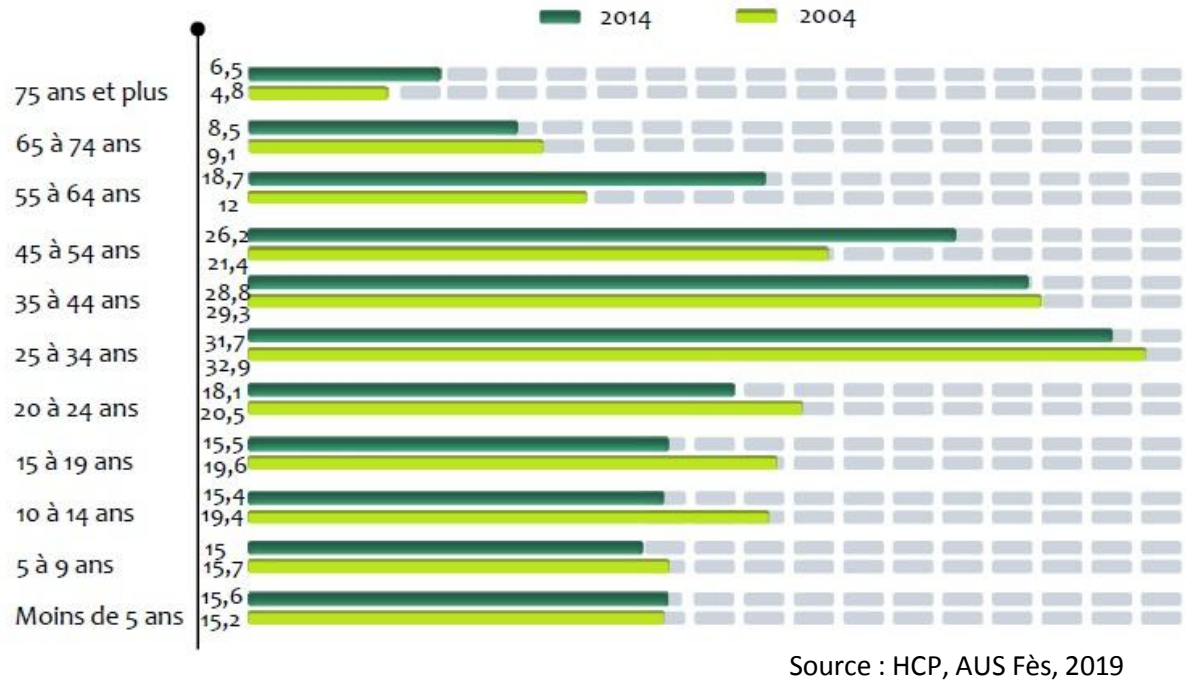
- Les bouleversements sociaux de la Médina qui ont entrainé l'éclatement des réseaux sociaux traditionnels et du mode de vie citadin, ce qui a obligé les ménages fassis à fuir la vieille ville, vers d'autres entités spatiales de la ville Fès ;
- Le dynamisme du marché foncier et immobilier (dit clandestin) dans les secteurs extra-muros de la Médina (Jnanates, Aïn Nokbi et plateau du Borj Sud) a ouvert, aux catégories sociales pauvres, la possibilité d'accéder à la propriété du logement.

Cette baisse a eu de graves conséquences pour la Médina et pour sa sauvegarde, dont particulièrement

- La dégradation du patrimoine immobilier une fois qu'il n'est plus habité;
- Le gonflement de la part de la population pauvre au sein de la Médina, ce qui rend difficile sa sauvegarde car la majorité des ménages ne peuvent pas contribuer à la sauvegarde de leurs logements.

1.3.2. Structure par âge de la population

Figure 4 : Structure par âge de la population de la médina de Fès en 2004 et 2014



Source : HCP, AUS Fès, 2019

D'après l'analyse de l'évolution de la structure par âge entre 2004 et 2014 de la Médina de Fès, on constate que :

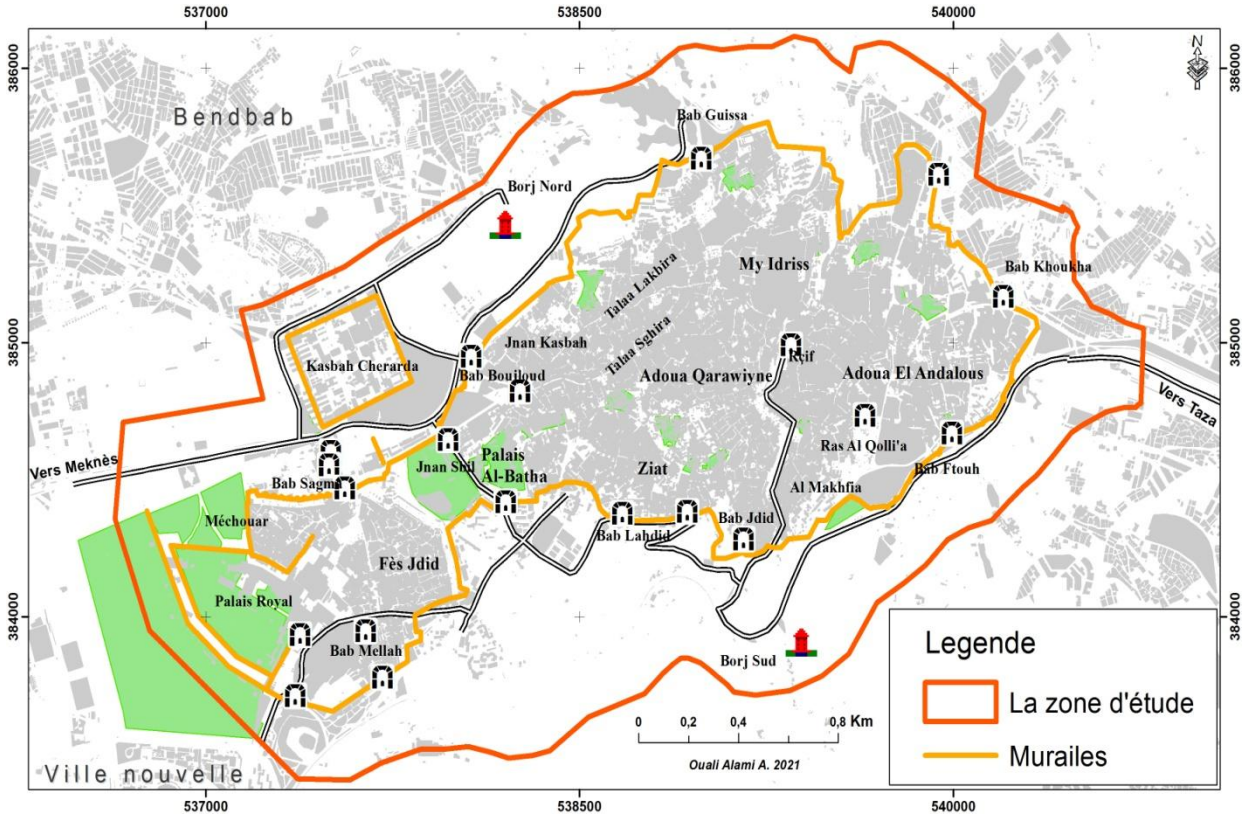
- la classe d'âge de la population entre 45 et 54 ans a augmenté de 4,7 % et entre 55 et 64 ans de 6,7 %

- La part de la population en activité est significative durant les deux recensements, la classe d'âge de cette catégorie est entre 25 et 44 ans.
- La part de la population de moins de 15 ans a connu une régression remarquable due à la baisse de la fécondité qui explique l'augmentation de la population en âge d'activité cité précédemment.
- La catégorie des personnes dépassant 65 ans quant à elle montre une augmentation non négligeable au fil des différents recensements, qui s'explique par le début de vieillissement de la population.

2. Etude socio-économique de la zone d'étude (la Médina de Fès)

L'étude socio-économique de notre zone d'étude à savoir la Médina intramuros de Fès qui regroupe deux entités spatiales Fès El Bali et Fès Jdid, nous permettra de bien savoir le profil des populations en se basant sur leurs caractéristiques sociales et économiques (caractéristiques démographiques, population active, niveau économique),

Carte 4 : Zone d'étude



Source : Ouali Alami A., 2021

Elle vise à ressortir les principales caractéristiques de ses habitants tout en mettant l'accent sur sa structure spatiale et les activités qui s'y déroulent.

Photo 1 : Médina de Fès

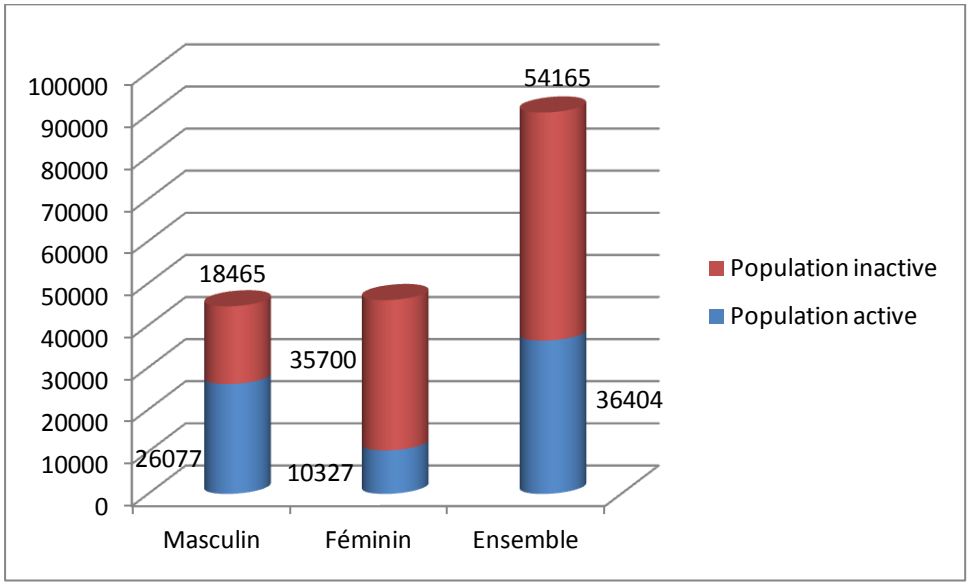


Source : CRT de Fès, 2018

2.1.Taux d'activité de la population élevé, face à un manque flagrant d'emplois

D'après les résultats du recensement de 2014 la Médina de Fès qui rassemble le tissu historique à l'intérieur des enceintes (Fès El Bali et Fès Jdid) compte 36404 actifs.

Figure 5: Taux d'activité en Médina de Fès en 2014



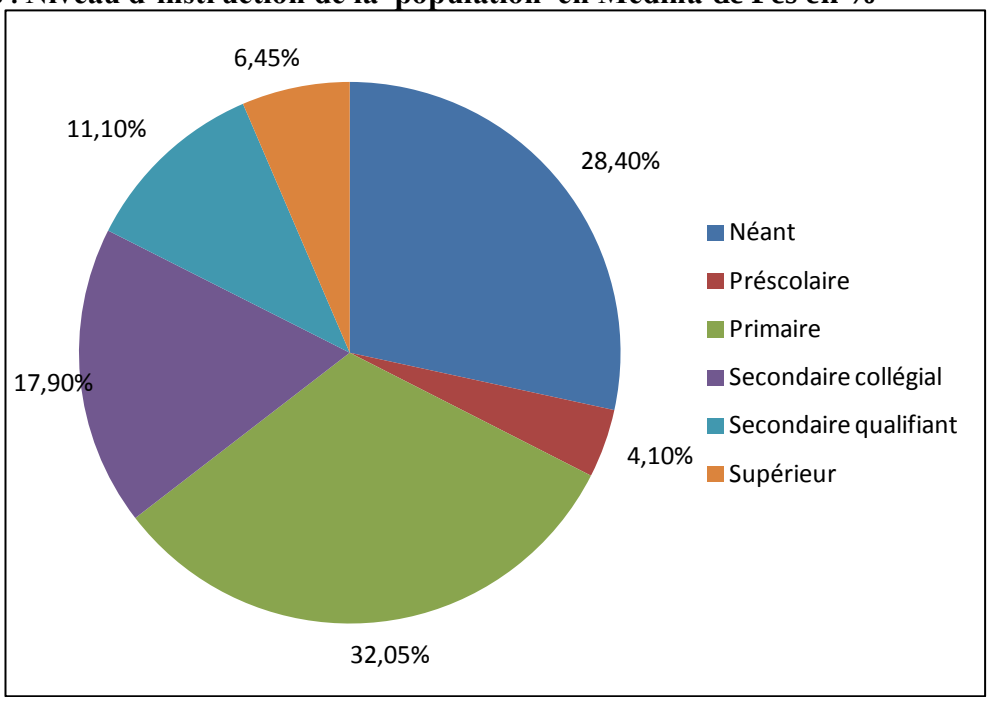
Source : HCP, 2014

Le taux net d'activité a été estimé à 52,4%. Pour ce qui est du taux de chômage, il a été estimé à 24% en 2014. Ce taux est plus que le double du taux de chômage affiché au niveau national qui est de 12,3% selon le HCP et il est supérieur à celui enregistré au niveau de la province de Fès 20%. Ce taux de chômage, si élevé, entraîne la nécessité de repenser et de programmer des investissements favorisant la création d'emplois.

2.2.Niveau d'instruction très bas que celui du national

Les résultats du recensement de 2014 ont montré que le taux d'analphabétisme au niveau de la Médina intramuros de Fès a atteint 25,45%, un taux estimé plus élevé que dans l'ensemble du Maroc en milieu urbain avec un pourcentage de 22,6%. Il est à noter que le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes avec un taux de 35,05%. Pour ce qui est du niveau d'instruction, environ 28,4% de la population a un niveau néant, 4,1% au préscolaire, la population avec un niveau d'instruction primaire est estimée à 32,05% contre 17,9% de population avec un niveau secondaire collégial. 11,1% de la population a un niveau d'instruction secondaire qualifiant contre uniquement 6,45% de la population avec un niveau d'études supérieures.

Figure 6 : Niveau d'instruction de la population en Médina de Fès en %



Source : HCP, 2014

La population de la Médina intramuros de Fès n'est donc pas favorisée en terme de niveau d'instruction et montre un réel besoin de remédier à ce manque.

2.3.Nombre et taille des ménages en perpétuelle diminution

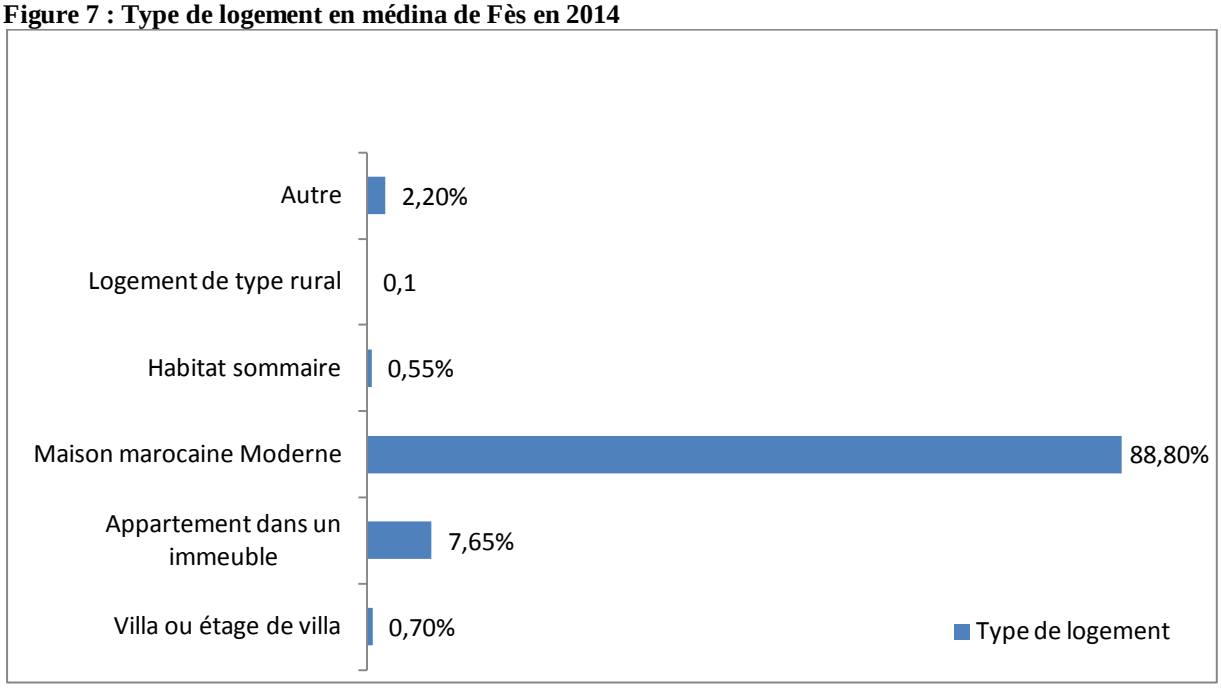
Le nombre de ménages diminue à un rythme assez rapide au cours de la dernière décennie. Ainsi, le nombre de ménages est passé de 26185 en 2004 à 22758 en 2014. Cette régression s'explique par la montée des exigences de confort parmi la population et l'évolution des modes de vie.

La taille moyenne des ménages au niveau de la Médina intramuros de Fès a été estimée à 4 personnes par ménage selon les données RGPH 2014. Plus de 60% des ménages résident dans des logements disposant d'un maximum de 2 pièces ce qui dépasse les normes généralement admises.

2.4.Statut d'occupation de la population dominé par la maison marocaine moderne

Le parc logement de la Médina intramuros de Fès se distingue par la dominance de la maison marocaine moderne (88,8%) et l'émergence du logement en immeuble collectif qui représente un taux de plus de 7% par rapport au statut d'occupation de l'ensemble de la population. L'adaptation de l'offre de logements à la demande suppose aussi d'adapter les typologies aux évolutions de modes de vie expliqué par la diminution de la taille moyenne des ménages et des évolutions familiales.

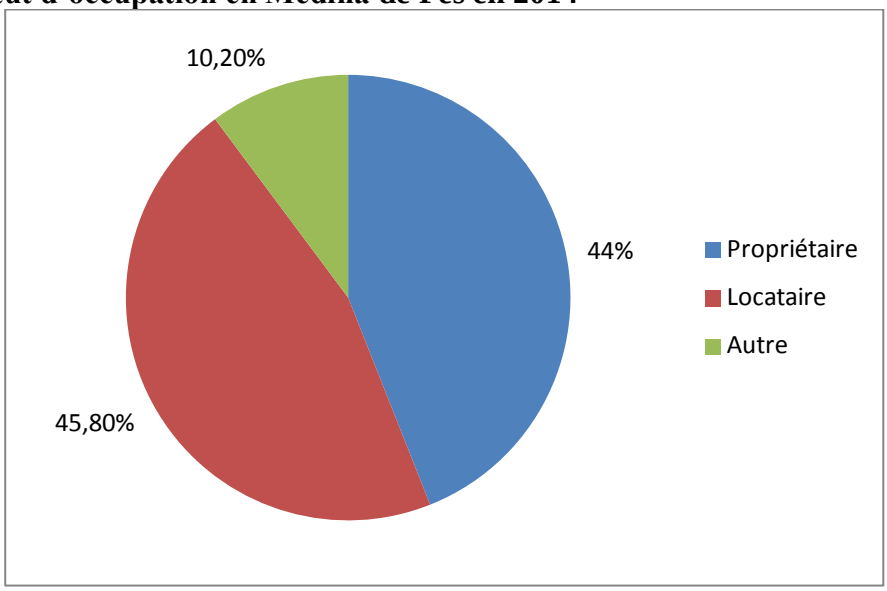
Figure 7 : Type de logement en médina de Fès en 2014



Source: HCP, 2014

Pour ce qui est du statut d'occupation, et selon le recensement de 2014, la population de la Médina intramuros de Fès est majoritairement une population locataire de son logement par 45,8% de la population et les propriétaires représentent 44% de la population de notre zone d'étude.

Figure 8 : Statut d'occupation en Médina de Fès en 2014



Source : HCP, 2014

Ces deux statuts dominants, conforment aux revenus de la classe moyenne dominante.

2.5. Profession de la population active dominée par les salariés du privé

Selon les données du RGPH 2014, la situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé nous montre un nombre très important pour ce qui est des salariés dans le secteur privé et des indépendants (57% et 29,6% respectivement), la part des salariés dans le secteur public ne revêt pas de la même importance avec 6,85% actifs. Ces données reflètent la faiblesse de la structure économique de la Médina intramuros de Fès.

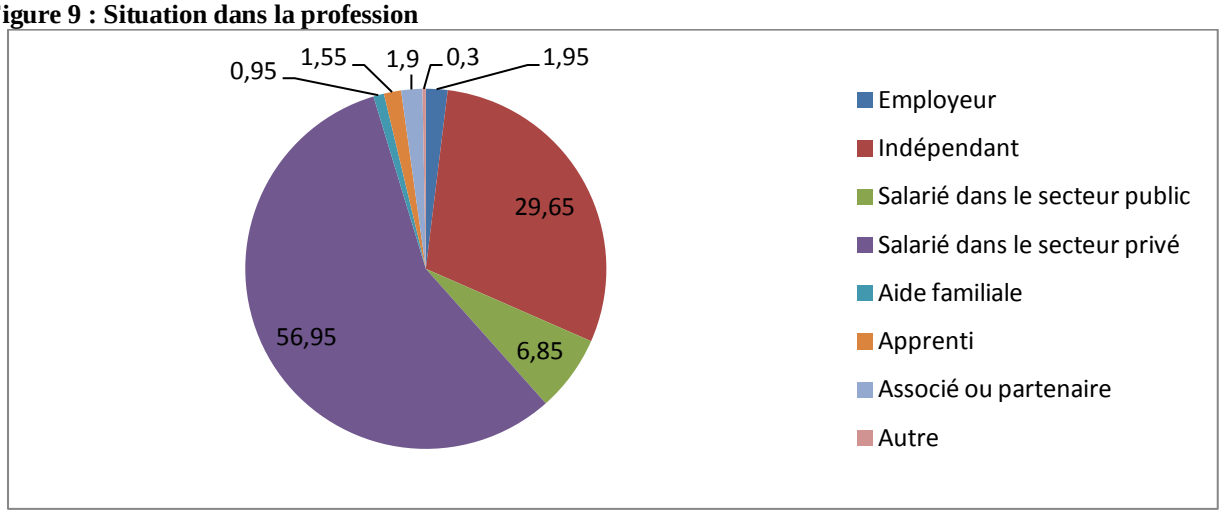
Tableau 2 : Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (en %)

Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (en %)			
	Fès El Bali	Fès Jdid	L'enselble de la Médina
Employeur	2.7	1.2	1,95
Indépendant	29.4	29.9	29,65
Salarié dans le secteur public	5.8	7.9	6,85
Salarié dans le secteur privé	55.6	58.3	56,95
Aide familiale	1.4	0.5	0,95
Apprenti	2.7	0.4	1,55
Associé ou partenaire	2.0	1.8	1,9
Autre	0.4	0.2	0,3

Source : HC, 2014

Les métiers d'artisanat demeurent la principale activité économique de la population de la Médina sachant que 75 % de ses habitants vivent directement ou indirectement du secteur de l'artisanat. Puis le secteur touristique occupe la deuxième position, qui d'une manière directe se développe parallèlement avec l'artisanat traditionnel, et en dernière position les activités liées aux commerces (9 600 commerces) et services.

Figure 9 : Situation dans la profession



Source: HCP, 2014

L'économie de la Médina de Fès, a de tout temps dépendu de l'artisanat comme activité principale de sa population. Selon le plan de développement régional de l'artisanat[214], le secteur emploi 27% de la population active de la ville de Fès et 75 % de celle de la Médina. Le secteur artisanal dans la médina de Fès ne se limite pas uniquement à son rôle dans la création de l'emploi, il s'agit d'une activité historique et culturelle étroitement liée au développement touristique de la Médina. En effet, les activités artisanales au niveau de la Médina sont considérées en tant qu'élément d'attraction touristique et participent largement dans la fabrication de l'image touristique de la destination Fès, comme on aura l'occasion de le voir en détail ultérieurement.

3. Evolution urbaine du tissu historique de Fès

Capitale spirituelle et scientifique, perle du monde arabo-musulman, la médina de Fès cristallise le cumul d'une histoire millénaire et d'une civilisation rayonnante jusqu'à nos jours. Mais il fallait des hommes pour le faire. Les premiers étaient ceux qui ont reçu Moulay Idriss, les Berbères. D'autre venaient peupler la ville embryonnaire de régions proche et d'autres immigraient du Sahara, de l'Andalousie, de l'Afrique du Nord, voir même de l'Orient. Les uns et les autres chargés de diverses affinités culturelles venaient à ce lieu de brassage pour s'épanouir et participer au développement d'une vie urbaine et

[214] Programme de Développement Régional de l'artisanat (2007-2011) qui est un programme de mise à niveau du secteur de l'artisanat elle a été élaboré pour renforcer le rôle de la ville de Fès comme centre des arts traditionnelles et en faire une façade de l'artisanat national

communautaire car ils apportaient, outre de l'argent, des connaissances et l'expérience de la vie urbaine. Fès avait fonctionné aussi comme carrefour du commerce transsaharien articulant trois ensembles : l'Afrique subsaharienne, l'Orient arabe et musulman et le Nord de la Méditerranée. Elle avait symbolisé, depuis sa fondation il y a douze siècles, des expériences particulières de la rencontre avec l'autre[215]. Bref, la ville de Fès avait bénéficié des chances d'un bon départ[216].

3.1.La période des Idrissides

Fès est la ville des Idrissides, selon la légende, son nom fut donné à cette ville après la découverte d'une pioche lors de premières fouilles[217]. Son premier noyau connue sous le nom de Fès al Bali (L'ancienne médina) fut fondée par Idris 1er, en 172H/ 789 J-C sur la rive droite de l'oued Fès[218] (à l'emplacement du quartier dit des Andalous) sur un terrain agricole où abondent les eaux de plusieurs sources et des branches d'une rivière régulière.

Ce site protégé des crues de l'Oued Sebou, avoisine aussi de vaste carrière d'argile et de sable et les forêts de l'Atlas, riche en bois de construction, il est aussi caractérisé par la richesse et l'abondance de ses terres qui produisent des cultures diverses qui répondent aux besoins alimentaires de ses habitants, sa position géographique stratégique constituait un carrefour et un lieu de rencontre de la population en provenance de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud. Ces atouts devaient en effet largement contribuer à l'épanouissement de l'urbanisme de la ville et de son architecture pendant plus de douze siècles[219].

En 808-809, le fils d'Idris I consacre son temps à la fondation d'une nouvelle ville sur la rive gauche de l'oued Fès, exactement en face du quartier des andalous, à l'emplacement du quartier des Kairouanais. Idris II voulut doter son empire d'une grande capitale et choisit Fès en raison de sa position privilégiée qu'elle occupe pour mener à bien une domination régionale mais aussi à cause de la riche plaine de Saïs, située au pied du Jbel Zalagh, arrosé par une cinquantaine de sources et parcours par l'Oued Fès. Le site constituait également un carrefour stratégique entre le couloir de Taza, axe est-ouest, seul route entre la cote atlantique et le Maghreb central et l'axe nord-sud, route des caravanes qui relie le Rif à Sijilmassa, porte de l'Afrique noire, ville de l'or, la vocation commerciale de Fès était née[220].

En 818, huit mille familles musulmanes ainsi que des Juifs furent contraints de quitter Al-Andalus pour venir s'installer dans le quartier qui allait porter le nom de leur origine: "le quartier des Andalous". Six ans plus tard, en 824, plusieurs milliers de familles arabes

---

[215] Berriane M., et Idrissi Janati M., (2016), Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud, Revue d'Autrepart N° 77, édition : Presses de Sciences Po, Paris, P : 88

[216] Brignon J., et al.,(1962), Histoire du Maroc, édition Hatier n°: 457, P:65

[217] علي ابن أبي زرع الفاسي، 1972،الأنيس المطرب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، دار المنصور للطباعة والوراقة، الرباط، ص 45.

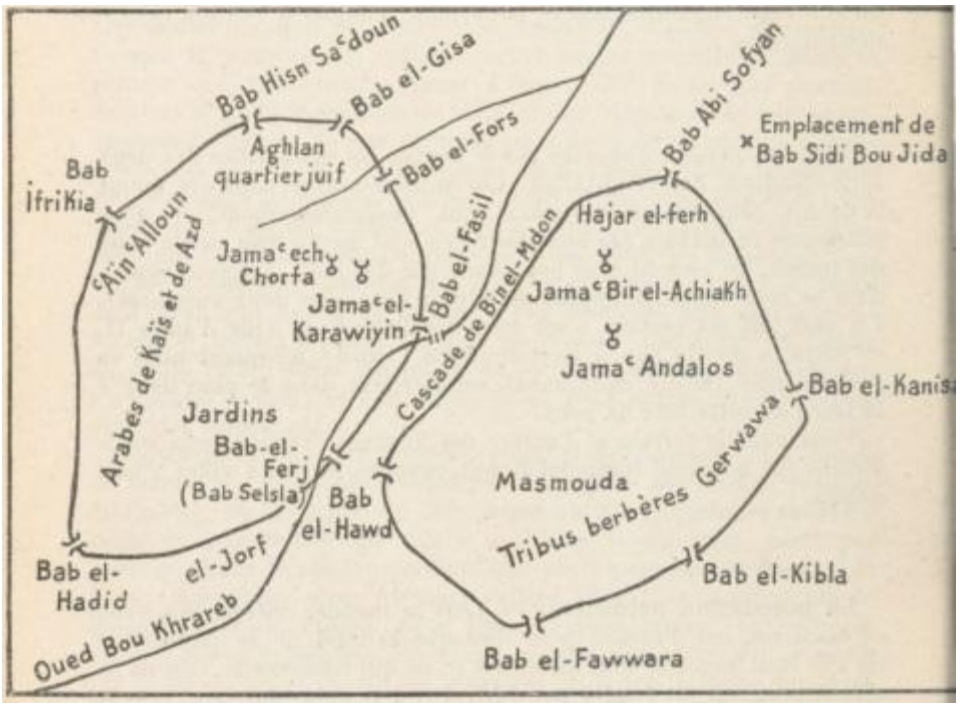
[218] http://www.minculture.gov.ma site web du ministère de la culture consulté le 25-11-2017

[219] El Idrissi El Omari M., 2010, L'espace urbain de la médina de Fès à l'époque Alaouite jusqu'au protectorat, Afrique Orient, Casablanca, P :11.

[220] Bennis O., et al., (2007), Chroniques de villes : Fès, Librairie National, Mohammédia, P: 3

furent contraintes à leur tour de quitter Kairouan à la suite d'une révolte pour venir s'installer dans un quartier qui allait aussi porter la marque de leur origine: "le quartier des Kairouanais". Cordoue et Kairouan étaient à cette époque de grands foyers de culture et les deux groupes apporteront une contribution importante et originale dans l'évolution et l'épanouissement de Fès[221]. Les deux filles de Mohamed Ben Abdellah Al Fihri, immigrant kairaouanais, construisent les édifices religieux qui allait devenir deux prestigieuses mosquées. La mosquée Qaraouiyine, bâtie par Fatima, était la plus grande du Maghreb. L'autre est celle des Andalous, initialement un simple oratoire construit par Myriam.

Carte 5 : Fès des Idrissides



Source : Le Tourneau R, 1987

Cité du savoir, la ville organisera son espace autour des pôles que constituent la mosquée al- Qaraouiyyine et la mosquée des Andalous, autour desquelles vont se déployer médersas, hammams, marchés, fondouqs et maisons dotées de patios et de jardins, dont l'architecture intravertie ne se laisse pas deviner[222].

Les Idrissides ont imprimé à la ville une organisation spatiale déterminante, assurant aux constructions futures, dans les siècles suivants, un modèle d'inspiration.

3.2.La période des Almoravides

Sous le règne des Almoravides ayant gouverné le Maroc du X au XI siècle, ils prirent Marrakech comme capitale, et ont transformé Fès en cité militaire. Cependant Fès

[221] UNESCO, Division du patrimoine culturel, (1998), Campagne internationale pour la sauvegarde de la Médina de Fès, Paris, P : 31.

[222] Ettayeb T., (1998), Les grandes périodes de Fès in UNESCO, Division du patrimoine culturel, Campagne internationale pour la sauvegarde de la médina de Fès, Paris, P: 31.

n'a pas connu de grand développement mis à part l'unification des entités urbaines par l'édification des ponts et des murailles[223] et la construction de la Casbah de Boujloud.

Cette forteresse était nettement séparée du reste de la ville et la dominait. Selon la tradition recueillie sur place par Léon l'Africain, elle « se pouvait bien égaler en grandeur à une autre cité »[224]. Ce grand camp fortifié et aménagé, où se concentraient périodiquement des troupes en vue des campagnes prochaines, n'était certainement pas pourvu de tous les instruments indispensables à la vie économique; il renfermait des magasins, mais ni marché, ni établissement industriel.

Avec Yousof b. Tachfin, Fès devient la principale base d'opération d'un grand empire, et d'un empire guerrier. Qu'il s'agisse de progresser en direction de l'Est, vers Taza, la Moulouya, Tlemcen et même Alger, comme c'est le cas de 1070 à 1082, que Yousof veuille soumettre à son autorité les tribus et les principautés du Rif et du Jbel, qu'il parte au secours des Musulmans d'Espagne malmenés par les Chrétiens, puis bientôt à la conquête de l'Espagne musulmane, c'est toujours Fès qui lui sert de base principale[225].

L'oued Fès connaîtra une meilleure utilisation grâce à l'introduction de moulin hydrauliques[226]; la construction des fontaines et des bains, la mosquée quaraouiyin est agrandit par Ali ibn youssef qui a construit sa partie central, lui donnant ses dimensions actuelles. Les portes monumentales de Boujloud, de Filala et de Chamaine sont édifiées. Les jardins Douh aménagés. L'art almoravide se caractérise essentiellement par l'emploi de l'écriture koufique dans l'épigraphie et la calligraphie

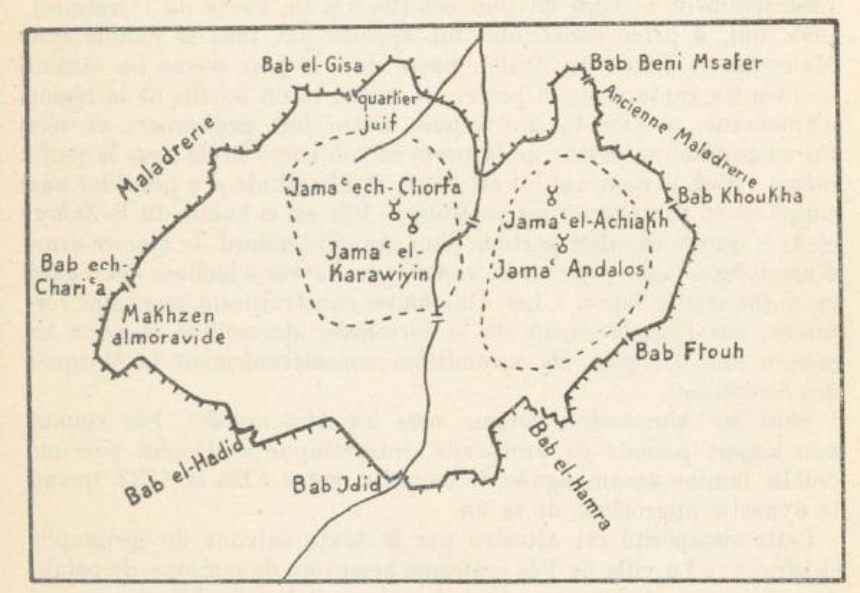
3.3.La période des Almohades

Durant la période almohade (VI-VII° siècle de l'Hégire), La ville de Fès continue à se développer sur le plan urbain comme en témoigne la naissance de nouveaux quartiers, notamment vers le côté ouest de la cité (Talaa, Qasaba ancienne, Qasaba Boujloud). Aussi, la destruction et reconstruction des murailles selon des techniques plus développées.

La dynastie almohade va appliquer et affirmer une nouvelle conception de l'art conçu à Tinmel, basé sur la pureté et la force des lignes, la plus part des mosquées seront reconstruite ou réaménagées afin de rectifier leur orientation[227].

[223] Pour Le Tourneau, l'une des opérations qui ont le plus modifié la physionomie de la ville se rapportent à la réunification de ses deux rives (celle des Kairouanais et celle des Andalous) sous les Almoravides.
[224] Le Tourneau (R)., (1987), Fès avant le protectorat « étude économique et sociale d'une ville de l'Occident Musulman », édition La Porte, Rabat, P: 53
[225] Ibid
[226] Ettayeb T., (1998), Les grandes périodes de Fès in UNESCO, Division du patrimoine culturel, Campagne internationale pour la sauvegarde de la Médina de Fès, Paris, P : 30.
[227] UNESCO, Division du patrimoine culturel, 1998, Campagne internationale pour la sauvegarde de la médina de Fès, P : 32.

Carte 6 : Fès des Almouhades



Source : Le Tourneau R, 1987, P: 55

De nouvelles portes monumentales sont construites dont celle de Bab Mahrouq. Un réseau d'égouts est crée formant le canevas de ce que sera la circulation des eaux dans la cité, prolongeant l'aménagement urbain ébauché par les Idrissides. Les zones d'habitation sont cantonnées dans des derb, leur assurant une protection et une intimité. Le livre Rawd Lkirtas[228] recense un nombre important d'équipements de Fès à cette période.

Tableau 3 : Recensement des équipements de Fès à la période des Almohades

Edifices religieux	•782 mosquées - 42 Latrines - 80 Fontaines
Centres comerciaux	•9082 Boutiques -467 Fonouk et Souks -2 Qaisarias
Equipements de production	•3064 Atelier de tissage - 472 Moulins hydrolique •86 tanneries
	•12 Atelier de dinandier -116 Maisons de teinture 47 Fabriques de savon - 135 Fours de potrie et de la chaux
Equipements d'habitation et d'utilité publique	•14236 Maisons - 1170 Four à pains - 73 Hammam

Source : Conception personnelle, Ibn –Abi Zaraâ A., 1972

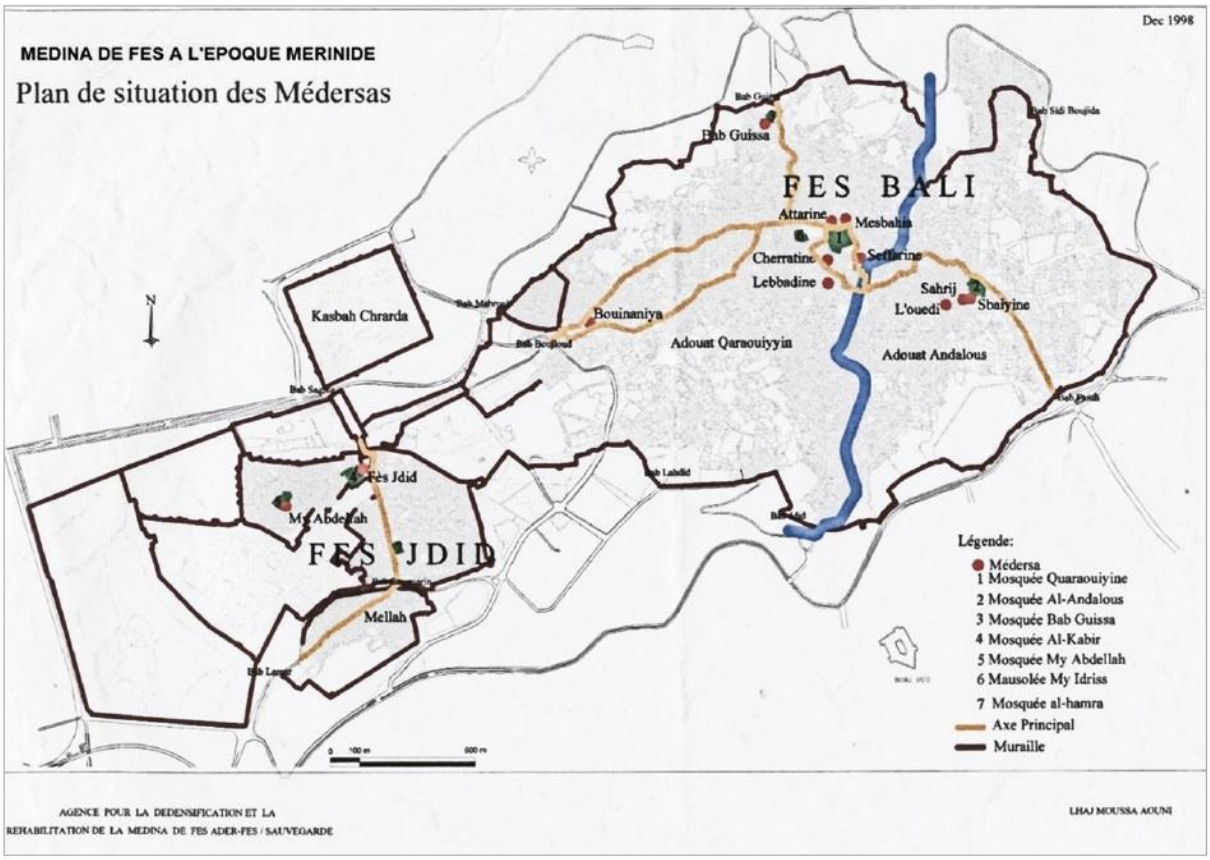
[228] علي ابن أبي زرع الفاسي، 1972،الأنيس المطرب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، دار المنصور للطباعة والوراقة، الرباط، ص 48.

3.4. La période des Mérinides

Avec l'arrivée des Mérinides au pouvoir au XIII ème siècle, Fès devint la capitale du Royaume et constitua désormais le pôle suprême de la science, de la politique et du commerce au Maroc. Les Mérinides portèrent la prospérité de la ville à un niveau jamais connu.

Le règne des Mérinides correspond du point de vue des arts à une véritable nostalgie andalouse. Ils se signalent notamment par l'édification de nombreuses médersas, qui étaient destinées à prodiguer un enseignement pluridisciplinaire, assurant en même temps le gîte et le logis aux étudiants venus de l'extérieur de la ville[229]. La plupart d'entre-elles étaient étroitement liées à la mosquée Al-Qaraouiyyine. Cette époque faste tient au fait que les Mérinides se sont avérés être d'exceptionnels bâtisseurs. On assiste à une intense activité architecturale et à une véritable reviviscence des arts enrichie par le savoir-faire de réfugiés andalous dont le nombre croît sans cesse. D'admirables maisons conservées jusqu'à notre époque, et de nouveaux quartiers ont vu le jour. Un sanctuaire est édifié à l'emplacement du tombeau d'Idris II fondateur de la ville; sa mosquée est agrandie et reçoit une décoration d'une grande richesse. Une nouvelle ville est créée, Fès Al-Jadid (Fès la nouvelle)[230], hors des remparts, par l'émir Yacoub Ibn 'Abdalhaq en 1276.

Carte 7 : Médina de Fès à l'époque Mérinide



Source : Ader Fès, 2005

[229] Ettayeb T., (1998), Les grandes périodes de Fès, In UNESCO, Divison du patrimoine culturel, Campagne internationale pour la sauvegarde de la Médina de Fès, Paris, P:32

[230] qui fût le siège de leur pouvoir et la nommèrent Al Madina Al -Baydae appelé aussi Fès El- Jedid

Elle est composée de trois zones: le palais, la cité et le mellah (quartier juif)[231]. Ce fut le premier mellah au Maroc. Le mellah, en même temps que la nouvelle cité et le palais, sera relié à la ville ancienne au XIXème siècle par les jardins de Boujloud, sous le règne du Sultan Moulay Hassan Ier.

3.5.La période des Saadiennes

Sous les Saadiens qui luttèrent longtemps avec les Banu Wattas pour s'emparer de Fès, la ville va connaître à nouveau des jours difficiles: Marrakech redevient la capitale du Maroc, et les sultans se détournent de Fès.

Bien que la ville de Fès ait perdu son rang de capitale au profit de Marrakech avec les Saadiens (XVIe siècle), elle a vu la naissance de nouvelles zones d'habitation « intra-muros » et a surtout connu, l'élévation de fortifications importantes comme les borjs Nord et Sud pour surveiller Fès el Bali , qui témoignent de par la disposition de leur plan, du développement des techniques de défenses faisant de plus en plus appel aux armes à feu[232]. Aussi ils ont renforcé l'enceinte de Fès Jdid, restée la ville gouvernementale.

La Qaraouiyyine s'enrichit de deux kiosques abritant chacun une fontaine, inspirés directement de ceux de la "Cour des Lions" de l'Alhambra de Grenade, en Al-Andalus. La période troublée qui fut marquée par le règne des Saadiens ne fut pas propice à la construction de monuments ou à la réalisation de grands travaux[233].

3.6.La période des Alaouite

Les Alaouites ont poursuivi le programme entamé par leurs prédécesseurs. De nombreuses mosquées furent construites ainsi que les medersas comme celles de Cherratine ou de Bab Guissa. Outre ces travaux, ils ont édifié la Casbah des Cherarda à l'extérieur des remparts afin de bien protéger la population de la médina de Fès Jdid et Fès Bali (Au XIII ème siècle de l'Higire). Une autre entité urbaine vit le jour, il s'agit de la Casbah de Dar Dbibgh située au Sud-Ouest de la ville. Cette Casbah fut élevée pour être la résidence du Sultan Moulay Abdellah, de sa famille et de ses troupes.

A l'époque alaouite, il y a lieu de distinguer entre deux étapes essentielles marquées, l'une par la stagnation voire même la régression des activités liées à l'urbanisation dans la ville, l'autre par le développement urbain de la ville[234].

---

[231]Ettayeb T., (1998), op. cit, P: 33.

[232] El Idrissi El Omari M., (2015), L'urbanisme de l'ancienne médina de Fès du XVIIème au début du XXème S.", in. Payez (Jeronimo) et Triki (Hamid) (sous la direction), Fès, l'âme du Maroc douze siècle d'histoire, volume 2, les presses de ETC Ediciones, P: 754

[233] Ettayeb T., (1998), op. cit., P:33

[234] El Idrissi El Omari M., (2015), op. cit., P: 761

La première période coïncide en effet avec la phase des troubles « politiques » et sociaux ainsi que les luttes intérieures qu'a connues la ville avec le déclin des Sa'adiens, au début du XVIIe siècle.

La seconde période, s'étendant de l'établissement du règne de sidi Mohamed Ben Abdallāh jusqu'à l'instauration du Protectorat, marque en revanche une étape où évoluent et progressent concrètement les limites du tissu urbain bâti. Cette situation est essentiellement le résultat de la consolidation du pouvoir du Makhzen et de l'apparition, au XIXe siècle, d'une classe sociale « bourgeoise » constituée des grandes familles commerçantes et des familles makhzen.

À ces deux étapes coïncident également deux subdivisions spatiales différentes de l'espace urbain de la cité. Pendant la première étape, une division tripartite avec trois grandes entités désignées par « Adoua »: L'Adoua d'al-Qarawiyyine composée des deux Adouas d'« al-Andalous » et « Al-Lamtiyine », et la rive des Andalous désignée par « al-Adoua ». Les limites précises entre les deux premières Adouas restent à leur tour sujettes à caution.

Pour conclure, Fès, la capitale spirituelle, scientifique et culturel du Maroc, la perle du monde arabo-musulman, rassemble le cumul d'une histoire millénaire et d'une civilisation rayonnante jusqu'à nos jours. Malgré l'accélération du processus de sa dégradation physique, économique et sociale, elle est actuellement un exemple rare dans le monde musulman qui a relativement conservé sa morphologie architecturale. Les douze siècles d'histoire ininterrompus ont fait d'elle une cité exceptionnelle abritant des potentialités patrimoniales riches et diversifiés pouvant relancer l'activité touristique à Fès.

Chapitre 2 : Ressources patrimoniales de Fès

La Médina de Fès compte plus de 3.000 ruelles, dotée de près de 70 km du réseau hydraulique datant du 11ème siècle, elle est entourée de 24 km de murailles, elle est un patrimoine bâti particulièrement riche par des techniques de construction et de décoration développées comportant près de 14.000 Bâtisses (dont 11.000 historiques), de différentes typologies et appartenances historiques dont 740 palais et belles demeures de valeur exceptionnelle, 176 Mosquées dont l'université Quaraouiyine, 83 mausolées et zaouïa, 11 Medersas et 43 écoles coranique[235].

Les monuments et les sites patrimoniaux de Fès se répartissent comme suit ; il s'agit des monuments religieux et de savoirs (mosquée, zaouïa, mausolée, medersa), d'utilité publique (fondouk – hammam, fontaines..), de monuments défensifs (remparts, borjs, casbah..), domestiques et de prestiges (habitations) et de quartiers artisanaux. Ces monuments et sites touristiques en plus des moussems et des festivals offrent aux visiteurs nationaux et étrangers des produits patrimoniaux culturels riches et diversifiés.

1. Monuments Religieux de Fès (mosquée, synagogue, médersa, zaouïa et mausolée)

1.1. La mosquée

Selon l'encyclopédie Wikipedia[236], une mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes. L'ensemble architectural est le plus souvent entouré d'une ou plusieurs tours, ou minarets, dont le nombre n'est pas limité. Le toit est souvent en forme de dôme. C'est du haut d'un des minarets que le muezzin (*mouadh-dhan*) appelle à la prière au cours de l'*adhan*. Une mosquée est plus qu'un lieu de culte ; elle sert d'institution sociale et éducative : elle peut, ainsi, être accompagnée d'une madrassa, d'une bibliothèque, d'un centre de formation, voire d'une université. Elle sert aussi de lieu de rencontres et d'échanges sociaux.

Les mosquées ont joué un rôle primordial dans l'histoire de Fès. Aussi, elles constituent des lieux de prière, de recueillement mais aussi d'enseignement théologique.

Actuellement, Fès dispose de plus de 400 mosquées rien que dans la ville de Fès. Plus de la moitié se trouve dans l'ancienne médina et le reste dans les nouveaux quartiers[237]. Elles sont magnifiques, très anciennes pour leur majorité. Les deux mosquées les plus célèbres de la Médina, la mosquée Karaouiyine et la mosquée des andalous.

[235] ADER Fès, (2014)
[236] www.fr.wikipedia.org/wiki/Mosquee consulté le 09/09/2020
[237] Entretien avec M. Abdesalam Gharmini, ex-délégué régional du ministère des Habbous et des Affaires islamiques de Fès par OUMAR BALDÉ, journaliste auprès de la revue électronique, www.Yabiladi.com, consulté le 06/09/2020

1.1.1. Mosquée des Karaouiyine.

Située dans la rive de Karaouiyine, c'est une gigantesque mosquée, sa capacité dépasse les 20 000 fidèles, elle a été construite à partir de 859 par une pieuse et riche héritière, la légendaire Oum Al Banine Fatima Al Fihriya. Les différentes dynasties n'ont cessé d'agrandir la mosquée, il n'aurait atteint ses dimensions actuelles qu'en 1135, par la volonté du sultan almoravide Ali Ben Youssef., la mosquée Al Quaraouiyine est l'un des plus grands ensembles architecturaux de Fès.

Elle devient la première université du Maroc et accueille des hôtes célèbres tels que l'historien Ibn Khaldoun, le poète et écrivain Ibn al Khatib, le médecin philosophe Averroès et Léon l'Africain. Elle est devenue une université de renommée mondiale. L'université Al Quaraouiyine, est considérée comme la plus ancienne au monde par l'Unesco, le Guinness des records et de nombreux historiens[238].

Le sultan Abu Inan a doté l'Université Karaouiyine d'une bibliothèque au contenu très riche qui, en 1613, dépassa la somme de 320 000 œuvres et manuscrits. C'est alors que les étudiants et les érudits ont commencèrent à s'installer à Fès, qui est devenue la capitale de la science et du savoir au Maghreb. Actuellement, la bibliothèque conserve encore plus de 30 000 œuvres, parmi lesquelles quelques exemplaires rares et des manuscrits uniques au monde.

1.1.2.Mosquée des Andalous.

La mosquée des Andalous est située dans le quartier des Andalous a été fondée, elle aussi, par une femme, qui n'est autre que Mariyam el Fihriya, la sœur de la fondatrice de la mosquée des Quaraouiyine. Sa construction remonte à la même époque, en 859-860. La mosquée des Andalous a été, à son tour, agrandie par les différentes dynasties qui se sont succédées au pouvoir. Elle est reconnue visuellement pour son monumental portail orienté au nord, orné de zelliges avec un auvent en cèdre sculpté et par son minaret blanc doté de faïences vertes foncées.

1.2. La synagogue

Le patrimoine juif marocain est un héritage ancestral, riche et varié faisant partie de l'identité culturelle nationale. les juifs provenant en majorité d'Andalousie et de Kairouan depuis la fondation de Fès par les *Idrissides*, ont bénéficié de l'autonomie culturelle et religieuse en contrepartie du paiement de la Jyzya, redevance dont s'acquitter les non musulmans qui refusaient de se convertir à l'Islam[239]. Les juifs ont habité au début à Fondouk Lihoudi à l'ancienne médina avant de s'implanter dans le Mellah. Le juif se sentait pleinement juif, grâce au Mellah, la communauté avait pu perdurer des siècles. Le patrimoine juif est constitué en outre des demeures, d'enceinte, de bains, de fontaines, de

[238] Bertrand L., (2015), Top 10 des universités les plus anciennes au monde, Le Sorbonnaute, le média étudiant de Paris 1 Panthéon Sorbonne, (www.pantheonsorbonne.fr), consulté le 04/08/2020.
[239] Benjelloun A., (2019), op. cit., P:147

fours communaux, d'abattoirs, de boutiques, de souks... et bien sur de synagogues[240] qui sont de véritables monuments historiques.

La Médina de Fès compte six synagogues, parmi les plus importantes, Ibn Danan et Slat Lfassiyin au sein de Lmellah, et Ibn Sadoun à Fès El Bali. Slat Lfassiyin est considérée comme étant la plus vielle synagogue de la ville, datant du17ème siècle, la synagogue a reouvert ses portes en 2013 après deux années de restaurations. En ce qui concerne Ibn Danan, elle est considérée comme l'un des joyaux les plus précieux du judaïsme marocain, elle date également du17èmesiècle. Celle-ci a connu une restauration qui remonte à 1999. Ben Sadoun quant à elle, est la plus récente des synagogues de la ville, elle a été construite en1920. Il s'agit de la dernière synagogue encore opérationnelle à nos jours.

1.3.Médersas

Le mot madrasa selon l'encyclopédie de l'Islam[241] désigne en particulier, dans l'usage moderne, un établissement où sont enseignées les sciences islamiques c'est-à-dire un collège de hautes études, par opposition à l'école élémentaire de type traditionnel (Kottab). Au Moyen Age, le terme s'appliquait essentiellement à un collège de droit où les autres sciences islamiques y compris les disciplines littéraires et philosophiques, n'étaient que des auxiliaires.

Le mot medersa ou madrasa selon l'encyclopédie Wikipédia désigne une école, mais aussi une université théologique musulmane, ou plus rarement une université scientifique. C'était un établissement d'enseignement (proche des facultés et universités actuelles) créé pour la première fois aux alentours du Ve siècle de l'Hégire en orient pour assurer l'enseignement supérieur religieux en général et diffuser les doctrines sunnites en particulier. Habituellement, les élèves étaient logés dans l'établissement, et les services du Wakf les prenaient en charge pour leur permettre de se consacrer à leurs études. Une autre de leurs caractéristiques est que les enseignants y étaient nommés par l'État[242].

La fondation des medersas traditionnelles de la ville de Fès était durant deux étapes ; l'étape des Mérinides et l'étape des Alaouites.

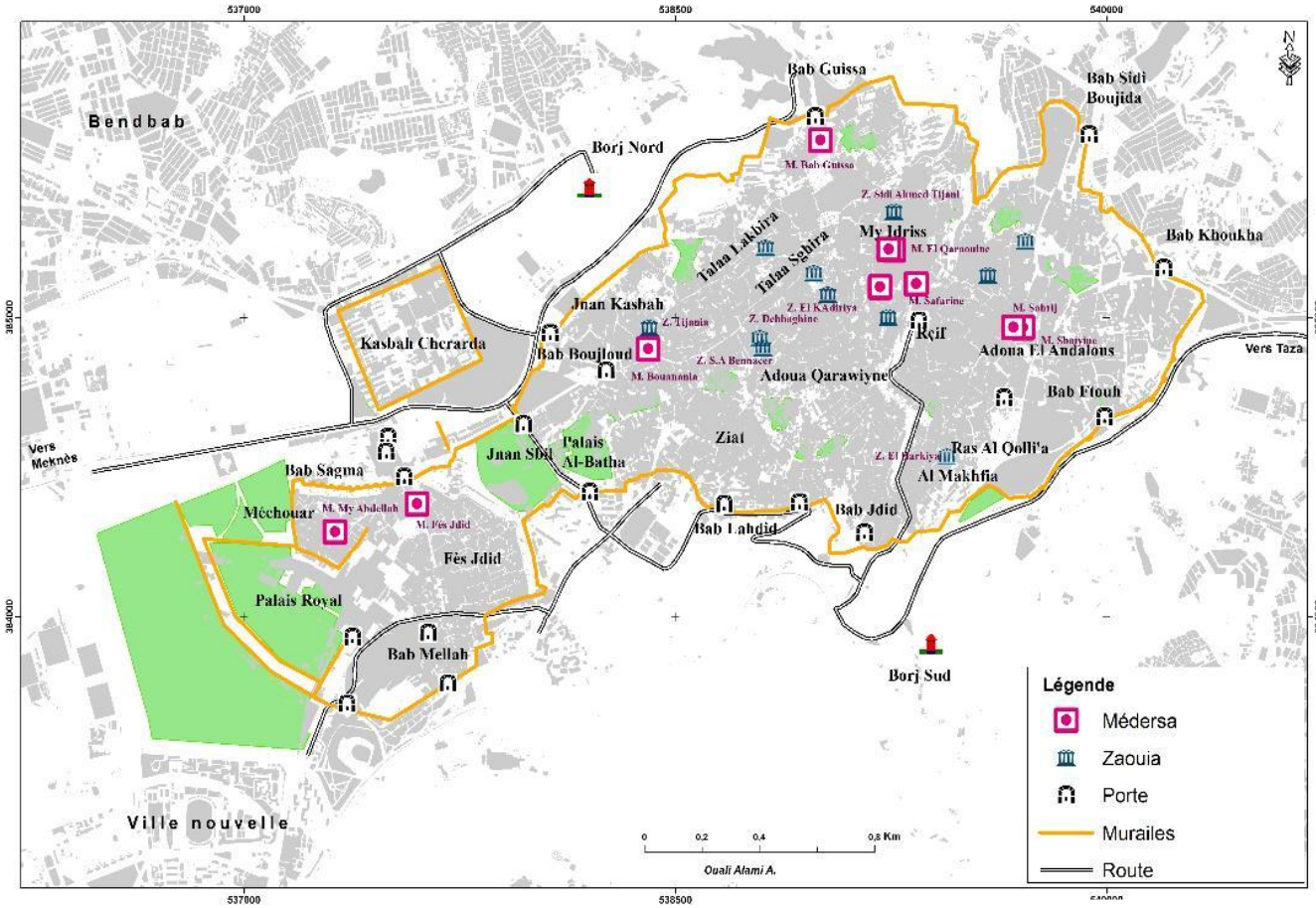
Les Mérinides avaient commencé la série des medersas par Le premier construit qui fut la medersa Seffarine (école des chaudronniers) situé entre la mosquée des Karaouiyine et la rivière. En 720/1320 le Sultan Abou Saïd Othman fit construire une seconde medersa à proximité de la grande mosquée de Fès Jdid c'est la medersa de Fès Jdid. L'année suivante le fils d'Abou Saïd, Abou Lhassan qui n'était encore qu'héritier présomptif décida l'édification d'un troisième collège dans les environs de la mosquée des Andalous, elle était constituée par deux corps de bâtiments entourant chacun un patio il s'agit de la medersa Sahrij et la medersa Sbaiyïne.

[240] Sekkat H., (2014), Réhabilitation du patrimoine juif marocain : devoir de mémoire et refondation identitaire, In El Fasskaoui B. et al., (2014), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des L.S.H.,Université Moulay Ismaïl, P :196 .
[241] Encyclopédie de l'Islam, maisonneuve α Larose SA paris : 1986, volume : 5, P : 1119
[242] Ouali Alami A., (2008), Essai de Mise en Valeur des Medersas Traditionnelles de la Ville de Fès pour le Développement du Tourisme Culturel, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du DESS en « écotourisme et patrimoine », F.L.S.H Dhar Mhraz Fès, P :22.

Deux ans après, en 723/1323, Abo Saïd Othman ordonnait la mise en chantier d'un quatrième collège, à coté de la mosquée Karaouiyine, à l'entré des épiciers parfumeur, il reçut le nom de Madrasa Al Attarine et était terminé en 1325. Après un temps d'arrêt, la construction des medersas reprit en 747/1346-1347 ; Abou Lhassan devenu Sultan, décida d'en bâtir une nouvelle à coté de la mosquée Karaouiyine, plus vaste et plus belle encore que les prédécesseurs, c'est la medersa Al Misbahiya. Enfin le Sultan Abou Inan termina la série des medersas Mérinides de Fès en élevant la majestueuse medersa qui porte son nom Medersa Bouinania dans le quartier de Talae.

L'ère des mérinides a été considérée comme l'époque la plus florissante du monde musulman, avec la ville de Fès qui était à l'avant-garde de la science et de la civilisation et le point de rencontre des civilisations orientales et occidentales[243]. La deuxième étape sous les Alaouites qu'ont construits trois medersas, la première était de Cherratine (1670), la deuxième était de Bab Guissa et la dernière c'était Mohammedia.La répartition géographique des medersas traditionnelles de la ville de Fès dans l'espace de la médina est représentée dans la carte suivante.

Carte 8 : Médersas traditionnelles de Fès



Source : Ouali Alami A., 2021

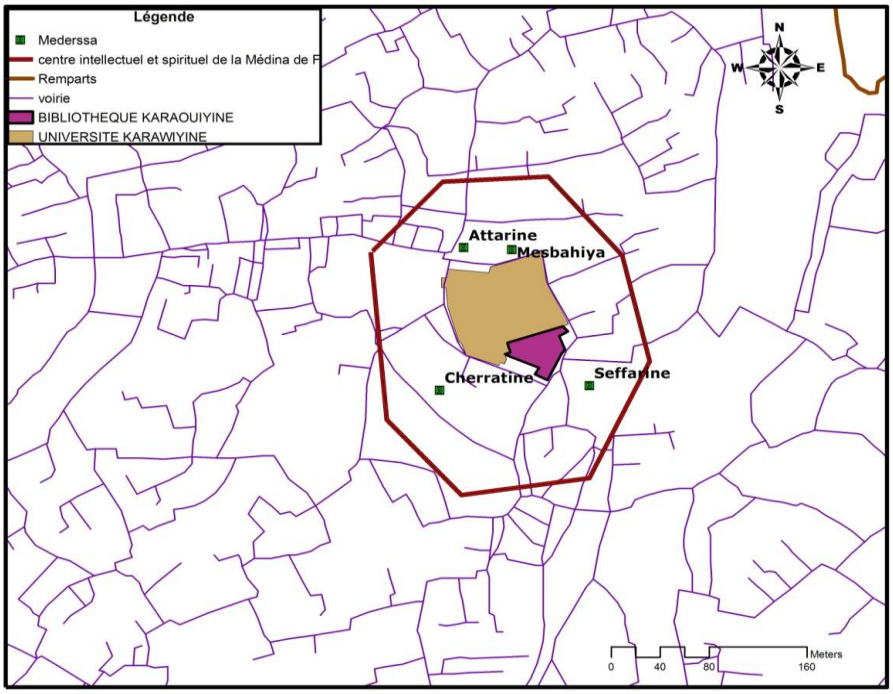
[243] Ouali Alami A., (2009), Essai de mise en valeur des medersas traditionnelles de la ville de Fès pour le développement du tourisme culturel, In, Haoudi A .,(sous la direction), ouvrage collectif des participants au colloque international sur « La Médina de Fès, patrimoine culturel pour un développement durable» organisé le 28-29 Novembre 2008 à Fès, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Fès , Série : Colloques, N : 1, édition : Imprimerie Balabil-IPANEB, Fès, P : 443.

Le groupement de ces medersas sur le terrain est significatif et nous renseigne parfaitement sur l'importance relative des divers centres d'enseignement :

- Le centre intellectuel de la Karaouiyine entouré des medersas (Seffarine, Attarine, Misbahiya et Cherratine) qui abritaient le plus grand nombre de cours.
- La mosquée des Andalous est encore un centre intellectuel assez important, si l'on juge par la taille des deux medersas jumelées, Sahrij et Sbaiyïne, le centre culturel des Andalous aurait été
- spécialisée dans certaines sciences annexes.

Carte 9 : Le centre intellectuel Karaouiyine

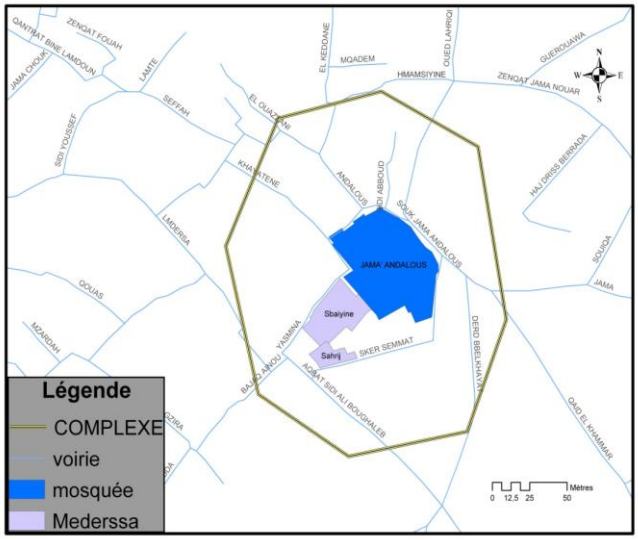
Carte représentant le centre intellectuel Karaouiyine



Source : Ouali Almai A, 2009

Carte 10 : Le centre intellectuel Andalous

Carte représentant le centre intelectuel des Andalous



Source : Ouali Almai A, 2009

1.3.1. Médersa Seffarine

La medersa Seffarine est la doyenne des medersas Mérinides à Fès et au Maroc, elle fut construite par le fondateur de la dynastie Abou Youssef Yaâqoub vers 1270.

Située entre la mosquée Karaouiyine et la rivière, au milieu des boutiques des fabricants des chaudrons, elle fut connue dans les archives anciennes sous le nom de medersa Halfaouin ou de medersa Yaakoubia du nom de son fondateur.

Photo 2 : vision panoramique de la medersa Saffarine



Source : OUALI ALAMI A., 2009

Malgré l'irrégularité de son plan, la medersa Seffarine s'organise autour d'un grand patio, animé par un bassin au milieu. Les chambres des étudiants se répartissent au rez de chaussée et à l'étage, la medersa Seffarine se caractérise par une salle de prière de section carrée dont « le mihrab » est le plus ancien à Fès[244]. Elle fut restaurée sous le règne de Moulay Slimane au début du XIX siècle[245].

[244] ADER-Fès, (2005), Guides des circuits touristiques thématiques, édition OKAD, P : 62
[245] Filali Baba A., (2002), Fès de Bab en Bab, édition PM, P : 114

Elle est dotée d'une magnifique coupole en bois sculpté. La medersa est aussi marquée par son petit minaret. Peu élancé, le minaret aurait constitué le prototype des minarets Mérinides à décor en Zellige flamboyant.

1.3.2. Medersa de Fès Jdid

La medersa de Fès Jdid (la ville blanche) est la première medersa fondée après la medersa d'Abou Youssef au début du 14 ème siècle par les Mérinides[246].

Elle est fondé par Abou Othmane en 1320 à proximité de la grande mosquée de Fès Jdid où l'on donnait certainement la cour, cette medersa est également connue sous le non de la medersa de Dar Elmakhzan parce qu'elle se trouve dans l'enceinte du palis royale de Fès Jdid.

La medersa de Fès Jdid s'est consacrée, dès l'origine à l'enseignement des sciences religieuse. Abou Saïd engage à cet effet, des jurisconsultes et affecte à la medersa des Tolba pour la récitation du coran. Il alloue à ce personnel des émoluments et des dons mensuels[247].

Ce n'est que bien plus tard, vers le milieu du XIXe siècle, que la medersa de Fès Jdid commence à dispenser un enseignement scientifique, prenant alors le nom de medersa Almouhandissine « ingénieurs».Henri Gaillard rapporte, en 1905, qu'on y donne toujours des cours de géométries et d'arpentage pour les architectes et qu'il appelait de son temps, la medersa Elméchouar.

On a essayé d'accéder à cette medersa pour collecter le plus d'information mais on n'a pas pu, car comme on a dit auparavant elle existe au sein du palais royal.

1.3.3. Medersa Sahrij

Située à l'ouest de la grande mosquée des Andalous. La medersa Sahrij tire son nom du bassin qui se trouve au centre de son patio, elle est construite entre 1321 et 1323 sur l'ordre de l'émir Abou Hassan, du vivant de son père Abou Saïd. La medersa Sahrij est composée de trois ensembles des bâtiments : la medersa principale, dite du bassin, la medersa Sbaîyine (les sept lecteurs du coran) et une maison d'hôte dite Dar Chiakh.

[246] Ben Abdellah A., (2001), Fès centre de rayonnement du continent Africain, imprimerie royale de Rabat, P : 862

[247]Essakalli L ., (1992), Fès : collection « sites et cités », édition Nuvo Media, Madrid, P : 122

Photo 3: Vision panoramique de la medersa Sahrij



(Source : OUALI ALAMI A., 2009)

La medersa donne sur la rue Yasmina qui aboutit un peu plus loin au grand portail de Jamaâ Andalous. Cette medersa est caractérisée par son organisation spatiale, sa conception architecturale, ses riches compositions décoratives qui agrémentent ses façades intérieures[248].

L'artiste concepteur de cet édifice a su marier les motifs géométriques, floraux et épiFigureiques et créer des frises et des panneaux resplendissants aussi bien sur le bois que sur le plâtre et le zellige.

La table en marbre scellée contre le mur ouest de la salle de prière porte une belle inscription cursive nous renseignant sur les biens mis en Wakf (mainmorte) par le Sultan Aboul Hassan en faveur de la medersa.

[248] ADER-Fès, (2005), Guides des circuits touristiques thématiques, édition OKAD, P : 35

Photo 4 : Fenêtre d'une chambre au premier étage de la medersa et La table en marbre



Fenêtre d'une chambre au premier étage de la medersa

(Source : OUALI ALAMI A. 2009)



La table en marbre scellé dans la salle de prière portant une belle inscription cursive nous renseigne sur les biens mis en Wakf par le sultan Abou-l-Hassan en faveur de la medersa

1.3.4. Medersa Sbaïyine

Le nom de cet établissement d'enseignement renvoie aux sept manières de psalmodier le Coran[249]. Ce monument est aussi appelé medersa Al Soghra (la petite) pour la distinguer de la medersa Al Kobra (la grande) qui lui a voisine. Elle est construite par le Sultan mérinide Aboul Hassan entre 1321 et 1323.

Elle communique directement avec la salle de prière de la medersa Sahrij [250]. Elle est la plus modeste dans ses dimensions et sa configuration architecturale que cette dernière. De plan rectangulaire et régulier, la medersa comprend un patio central autour duquel s'organisent les galeries et les chambres réparties sur le rez de chaussée et l'étage.

Malgré sa faible superficie, la medersa dispose de toutes les composantes et les caractéristiques des medersas de Fès, avec néanmoins les particularités suivant :

- Présence d'une entrée coudée contrairement aux autres medersas où les accès donnent directement sur les axes principaux des patios.
- Absence d'une grande salle de prière étant donné que les cours et les prières se faisaient à la mosquée al-Andalous, ou la medersa Sahrij.

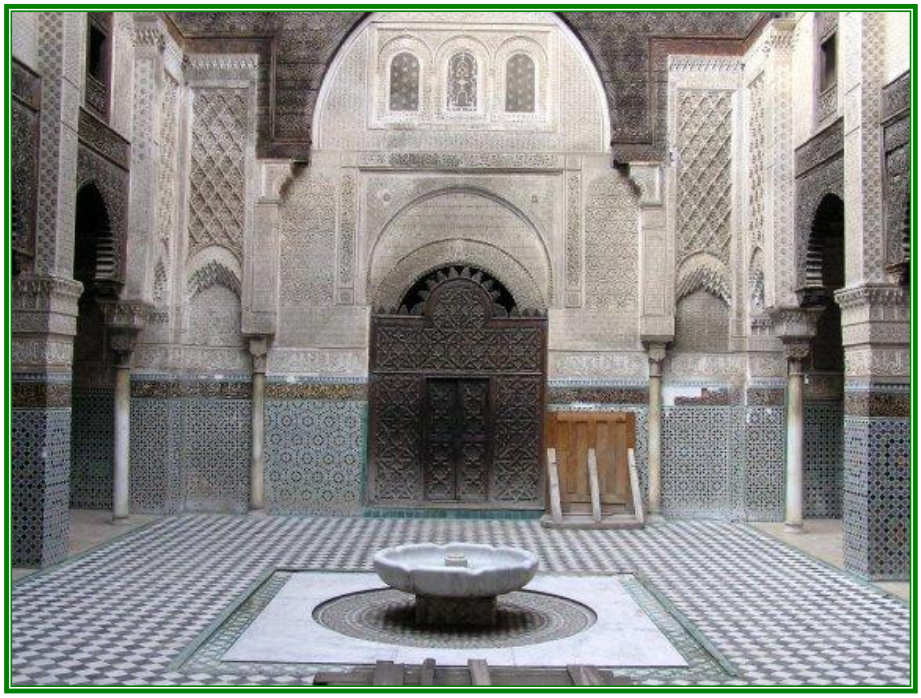
[249] Filali Baba A., (2002), op. cit., P : 152
[250] Royal Air Maroc magazine, (2003), N°:121-Septembre-Octobre, édition : F.F.E Paris, P : 56

- Le décor de ce monument, quant à lui, puise dans tout le répertoire des arts traditionnels (marbre, zellij, bois, plâtre) en restant simple et raffiné, en, harmonie avec l'architecture dont il souligne la pureté et la sobriété.

1.3.5. Médersa Attarine

Cette medersa est la deuxième due à Abou Saïd. Fondé en 1321, sa construction est achevée en 1325, l'auteur de Rawd al Quirtas écrit qu'elle « surpasse par sa magnificence tous les monuments de l'époque ». Comme pour la medersa de Fès Jdid, des revenus lui sont affectés afin d'assurer la rémunération des professeurs et à l'allocation des étudiants[251].

Photo 5 : La medersa Attarine



Source : ADER Fès

La medersa Attarine, est située au quartier du même nom (le souk des épiciers), près de la mosquée Karaouiyine. On s'accorde à considérer son architecture comme la plus élégante. Et ses décorations comme les plus riches. Selon Alfred Bel qui a consacré une longue étude à cette medersa et aux autres medersas Mérinides de Fès « pour la finesse de la décorations, l'harmonie des proportions, aucune des medersas qui lui sont postérieurs ne serait l'égaler»

Ses chapiteaux en marbre sculpté et calliFigureié, ses arcs en bois et en plâtre sculpté, ses mosaïques raffinés, ses arabesques, ses inscriptions coufiques et curviligne ne constitue qu'une partie des trésors de ce joyau de l'architecture andalouse marocaine[252] sans oublier sa porte à vantaux de bronze devant la cour bordée de deux galeries étroites et pavée de

[251]Essakalli L., (1992), Fès : collection « sites et cités », édition Nuvo Media., P :122-125
[252] ADER-Fès, (2005), op. cit., P : 60

carreaux en zellige. Elle fut l'endroit privilégié pour le logement des talibs (étudiants) provenant des villes côtières[253].

1.3.6. Médersa Misbahiya

Cette medersa porte le nom de Mesbah, un jurisconsulte qui a été le premier professeur chargé par Aboul Hassan d'y dispenser un enseignement après son inauguration en 1348. La medersa Misbahiya se trouve près de la mosquée université Karaouiyine.

Elle est baptisée aussi medersat al-khossa (de la vasque) et medersa al-Roukham (marbre)[254].Ces deux appellations sont dues non seulement à la place prépondérante qu'occupait le marbre dans la décoration du monument, mais aussi à son beau bassin central entièrement en marbre, importé d'Andalousie et qui fut transporté par la mère jusqu'à l'embouchure du Sebou, puis fut chargé sur un radeau jusqu'à la hauteur de Fès. Voila l'une des très rares occasions où l'on se servit de Sebou comme voie navigable[255]

Cette medersa est la plus grande medersa médiévale du Maroc, où l'on a proposé de considérer qu'elle y avait 117 chambres, dont 23 au rez de chaussée seul, et le reste aux deux étages supérieurs[256]. Elle se compose d'un rez- de- chaussée surmonté de trois étage. Le troisième n'existe plus depuis des décennies. Cet édifice se distingue par l'entrée originale de la salle de prière qui offre une composition unique dans l'architecture religieuse mérinide, pour le moins à Fès. Elle se compose de deux arcs géminés qui reposent sur trois colonnes en marbre; deux d'entre elles ont disparu. L'ensemble est surélevé par un grand arc en bois qui s'étend jusqu'à la limite des tuiles vertes.

Selon Alfred Bel cette medersa possède une dalle de marbre, scellée très haut au milieu de la face nord de la grande salle du rez-de-chaussée, avec l'inscription de fondation sculptée en beaux caractères cursifs[257]. Elle comptait quelques chambres occupées au début du siècle par des étudiants venus de Chaouiya, Doukkala et Jbala, il ne possédait pas de mihrab et donc d'oratoire.

1.3.7. Medersa Bouinania

D'après la légende, c'est en prononçant ces vers qu'Abou Inan répandit au intendant (Nadir) qui lui présentait le registre des dépenses pour la construction de la medersa[258] :

Ce qui est beau n'est cher, tant grand en soit la somme,

Ni trop se peut payer, chose qui plait à l'Homme

[253] Ibid
[254] ADER-Fès, (2005), op. cit., P : 61
[255] Essakalli L., (1992), Fès : collection « sites et cités », édition Nuvo Media., PP : 122-125
[256] Encyclopédie de l'Islam, 1986, maisoneuve α Larose SA paris :, volume : 5, P : 1142
[257]Gaudio A., (1982), Fès joyau de la civilisation islamique, éditeur : presse de l'UNESCO-nel.31, Mai, P : 112
[258] ADER-Fès., (2005), op. cit., P : 5

La légende raconte également que le sultan déchira les registres sans même les regarder et les jeta dans la rivière Lamtiyin qui traversait la cour de la medersa.

Photo 6: La medersa Bouinania



Source : Ouali Alami A., 2009

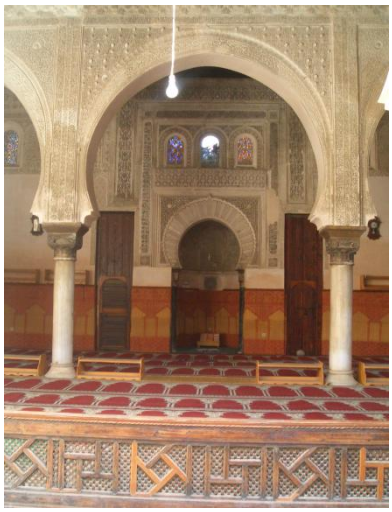
La construction de la Bouinania s'est étalée sur cinq ans, de 1351 à 1356, Elle est considérée comme la dernière institution d'enseignement fondée par les Mérinides, aussi elle est la seule qui porte le nom de son fondateur[259]. Elle était à la fois mosquée et medersa, elle était la seule medersa où avait lieu la prière du vendredi et Ibn Khaldoun et Ibn Khateb y aurait dispensé des cours[260]. La mosquée est caractérisée par son admirable mihrab, ses colonnes en marbre onyx, ses chapiteaux stylisés, son précieux minbar en bois, aujourd'hui

[259] Association des auteurs marocains, (2005) Encyclopédie du Maroc, L'imprimerie de Salé 2001, volume 6, P : 1808

[260] Filali Baba A., (2002), op. cit., P : 63

exposé au musée Batha, et son minaret surplombant la rue Talâa Kbira. La medersa répartie sur deux niveaux, se distingue par ses deux grandes salles symétriques, ses façades sont entièrement décorées de mosaïque, de frise en bois et de sculpture sur plâtre.

Photo 7: Salle de prière, minaret et table en marbre scellé de la medersa Bouinania



Salle de prière de la medersa



le minaret de la medersa vue de la terrasse.



Table en marbre scellé portant les biens met en Wakf en faveur de la medersa

Source : Ouali Alami A., 2009

A la fontaine circulaire, on doit le doux murmure de l'eau courante (qui provient de l'oued Fès) ; les carreaux de marbre lisse de la cour conservent la fraîcheur, même à midi .les couleurs sont douce et parfaitement harmonisées : c'est un plaisant mélange de bruns et de crème qui reflètent les teintes propre à la cité[261].

[261] Picknes S., (1990), Les villes impériales du Maroc, édition international Courbevoie « Paris», P : 32

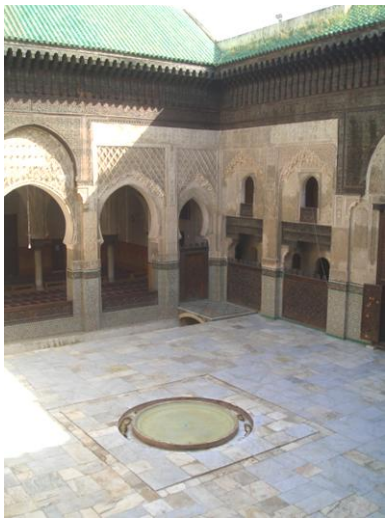
Photo 8 : Salle des cours et la cour de la medersa Bouinania



Sculpture sur plâtre et Zellige à l'entrée de l'une des deux salles des cours



L'une des deux salles des cours de la medersa

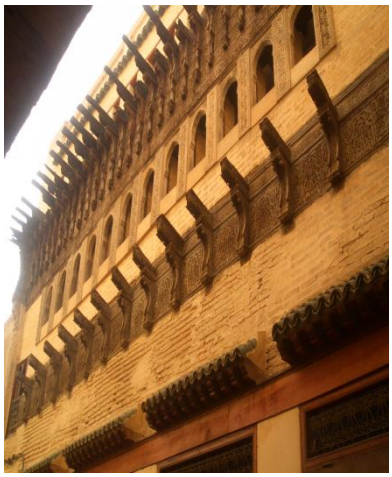


La cour de la medersa Bouinania

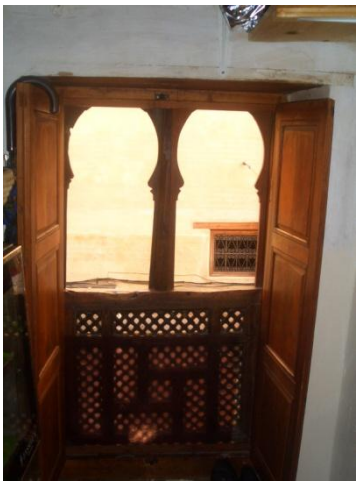
Source : Ouali Alami A., 2009

De l'autre côté de la rue s'élève le bâtiment de l'horloge hydraulique, ouvre du maître artisan Tlemsani, cette horloge, dont les vestiges sont encore visibles sur la façade du bâtiment de la rue tala Kbira, est unique au Maroc, elle témoigne de l'effort humain pour essayer de dominer le temps, en le comptabilisant.

Photo 9: L'horloge de la medersa Bouinania



L'horloge vue de l'extérieur



L'Horloge vue de l'intérieur



La terrasse de l'horloge vue

Source : Ouali Alami A., 2009

Selon Ibn Batouta « cette école n'a pas son pareil dans tout le monde habité pour la grandeur, la magnificence, la qualité d'eau et l'avantage de l'emplacement ; je n'ai vu aucun collège qui lui ressemble, ni en Egypte, ni dans l'Irak ni dans le Khoraçan ».

Et selon la description du Léon l'africain au XVIe siècle « le collège Bouinania est réellement admirable de dimension et de beauté. On y voit une splendide fontaine de marbre[262]…ce collège est traversé par un cours d'eau qui coule dans un petit canal dont le fond et les bords sont carrelés de marbre et de majolique. Il y a trois galeries couvertes d'une incroyable beauté autours duquel des colonnes octogonales sont liées aux murs, colonnes ornées de divers couleurs. Entre chaque colonne les arcs sont revêtus de mosaïque, d'or fin et d'azur. Le plafond est en bois sculpté, d'un beau travail régulier. Entre ces galeries et la cour, on a placé des treillage de bois en manière de jalousies…tous les murs jusqu'à la hauteur qu'un homme peut atteindre avec la main sont également revêtus de carreaux de majolique, les portes de majolique sont toute en bronze finement travaillé…et les portes des chambres sont en bois sculpté.

1.3. 8. Medersa Errachidia « Echerratine»

La medersa Errachidia ou Cherratine est l'une des cinq medersas qui se trouvent dans le noyau historique de la Médina., elle se distingue des medersas Attarine, Mesbahia, et Seffarine par le fait qu'elle fut la première à être édifiée par la dynastie Alaouite.

Photo 10: La medersa Cherratine



Source : Ouali Alami A., 2009

[262] Ouazan H., (1983), Description d'Afrique, 2ème édition : Dar Algharb Loubnani Bayrout, P : 225

L'entrée principale de cette medersa se situe à la rue Souk Cherratine(quartier des cordiers) qui lui a emprunté son nom, aux environs de la mosquée Karaouiyine et le mausolée de Moulay Idris. Une seconde entrée sise au derb al-Madrasa, la fait communiquer avec le souk Sbitriyine, au centre économique également[263].

Photo 11: L'entrée et la fontaine au centre du patio de la medersa Cherratine



l'entré de la medersa vue de l'intérieur de la medersa



La porte principale de la medersa Cherratine destinée pour l'entrée des professeurs



Fontaine au centre du patio de la medersa

Source : Ouali Alami A.,, 2009

Sa construction qui a été initiée par le souverain Moulay Rachid en 1081 de l'hégire (1670JC) et achevée, 7années après, à l'époque de Moulay Ismaïl, porta le nom du premier et devient la medersa Errachidia. Cette nouvelle medersa, construite à la place d'un atelier de menuiserie appartenant aux Habous dans un endroit nommé « Dar Azzouz » a profité pour sa construction des récupérations de la Medersa Chemaïne qui était alors en ruine[264].

La Medersa Errachidia occupe un terrain rectangulaire d'environ 1250m². Elle est composée d'un Rez de Chaussée et de deux étages. L'entrée est annoncée par une Saba décorée couvrant la rue Ras Echerratine, et composée d'une porte au Rez de Chaussée et de petites fenêtres à l'étage. L'entrée principale donne sur le patio desservant latéralement la salle de prière la cage d'escaliers et trois vestibules donnant chacun sur une douira centrée par un petit patio sur lequel s'ouvrent les chambres des étudiants. Le quatrième à l'Ouest amène aux latrines et à la fontaine intérieure. La cour, de forme rectangulaire (environ 12x12) et

[263] El Idrissi El Omari M., (2008) La medersa Cherratine de Fès : une étude d'histoire et d'architecture,Mai, P.3
[264] Holding d'aménagement Al-Omrane : Direction régionale de Fès

agrémentée en son milieu par un bassin et une vasque, est séparée du vestibule d'entrée et des galeries.

Elle se distingue par une décoration très élaborée qui comprend [265]:

- Le Zellij polychrome, sur la quasi – totalité du sol et les parties inférieures des piliers selon une composition géométrique surmontée d'une bande en Zellij excisé en calliFigureie cursive.
- Le plâtre sculpté sous toutes ses formes, floral, géométrique et épiFigureique sur les quatre façades de la cour.
- Le bois de cèdre sur les registres supérieurs selon différentes formes (florale, géométrique, calliFigureique...) et techniques (sculpté, tourné, assemblé).

Malgré cette décoration très élaboré, La medersa Echarratine est plus sobre et plus dépouillé que celle des Mérinides[266].

La salle de prière est de forme rectangulaire (11x7). Le Mihrab, orthogonal et creusé dans le mur de la Quibla est le mieux orienté de la médina. Il est soigneusement décoré en plâtre ou utilisant les mêmes techniques de décoration que les façades de la cour. La salle est couverte par une coupole en bois de cèdre protégée surmontée d'une toiture en tuiles vertes.

Les 38 chambres d'étudiants au Rez de chaussée s'ouvrent sur les galeries ou les patios des trois douiras. Les sols y sont en Zelliges souvent de 10 x10, les plafonds sont supportés par des planches en bois (solives et voliges). Le 1er étage et le 2ème étage se composent respectivement de 43 et 45 chambres d'étudiants, desservies par des couloirs et recevant leur éclairage et leur ventilation soit par de grandes fenêtres surplombant les patios, soit par des petites fenêtres donnant sur la façade principale de la medersa, soit par des cours ou couloirs intérieures. Traditionnellement cette medersa fut l'endroit privilégié pour le logement des talibs (étudiants) originaire de Tafilalt (Errachidiya) du Rif et du Maroc oriental[267].

Il est à noter qu'il existe deux autres medersas fondé par les Alaouites, il s'agit de la medersa de Bab Guissa construite par Sidi Mohamed Ben Abdellah à la moitié du 18 ème siècle (elle existe à coté de la mosquée de Bab Guissa) et de la medersa Mohammedia fondée en 1940 par le Sultan Mohamed V.

[265] Holding d'aménagement Al-Omrane : Direction régionale de Fès
[266] Encyclopédie de l'Islam, (1986), Maisoneuve α Larose SA, paris, volume : 5, P : 1142
[267] Encyclopédie de l'Islam, (1986), op. cit., P : 1143

Photo 12: La medersa Mohammadia



L'entré de la medersa Mohammadia



L'intérieur de la medersa Mohammedia

Source : Ouali Alami A.,, 2009

Nous venons d'évoquer neuf medersas, si l'on compte la medersa de Bab Guissa construite par les alaouites.

Mais les autres ont pratiquement disparu. On connaît toute fois le nom d'au moins deux d'entre elles : la medersa El-Wad d'abord, cité par Ibn Marzouk dans son « Mousnad » édifié par Abou Lhassan (celle, dit-il traversé en milieu parle principal bras de la rivière). Elle est aujourd'hui transformée en mosquée qui porte le même nom dans le quartier de Sidi Hanin.

La deuxième medersa est connue sous le nom de «Lebbadin », l'Ecole des Feutriers dont les textes signalent son existence à proximité de la mosquée des Kairouanais. C'est sur son emplacement que la medersa Cherratine serait construite. Mais il est dit aussi que la medersa Lebbadine est l'actuel musée de la Banque du Maroc avait son siège après avoir été aussi un fondouk. Elle était probablement Mérinides (13 ème siècle) mais on ignore la datte précise de sa fondation et le nom de son fondateur.

Photo 13: L'ancien emplacement de la medersa Lebbadin





Source: Ouali Alami A.,, 2009

D'après la présentation des medersas traditionnelles de la ville de Fès, on constate clairement qu'elles contiennent de nombreux éléments attractifs permettant d'attirer ses visiteurs.

Les artistes concepteurs de ces édifices ont su marier les motifs géométriques, floraux et épiFigureiques et créer des frises et des panneaux resplendissants aussi bien sur le bois que sur le plâtre et le zellige[268]. A première vue ces medersas se ressemblent toute mais cette impression ne résiste pas à l'examen. Les architectes, tout en connaissant bien les éléments constitutifs d'une medersa, étaient dans l'incapacité d'imposer une solution préconçue sur tous les terrains qui leur étaient attribuée, d'autant que ces bâtiments sont situés dans un cadre urbain extrêmement difficile, et il serait oiseux de s'attendre à trouver un modèle plus au moins fidèlement copié. Portant, toutes les constructions de ce genre partage le soin apporté aux façades intérieures plutôt qu'aux extérieurs, en ce sens qu'elles entourent une cours centrale et que leur décoration est extraordinaire.

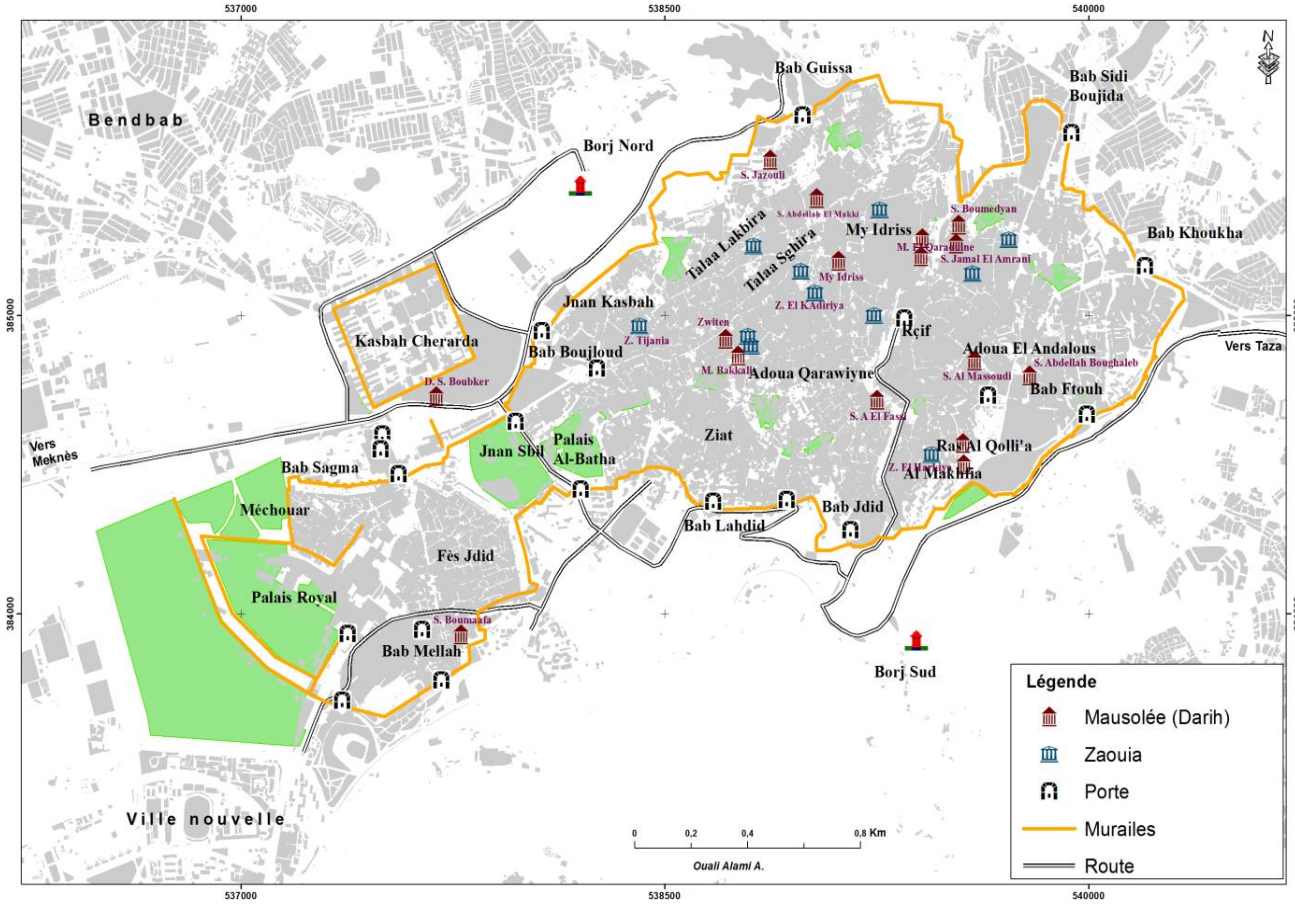
A l'extérieur, leur caractéristique la plus frappante est négative : ils n'ont pas en effet, de façade monumentale, et cette caractéristique est si fréquente qu'on peut la considérer comme un principe délibéré. Et la seule exception, qui confirme la règle, est le portail compliqué que possède pratiquement toute médersa et qui est généralement complété par une sorte d'auvent de bois ; largement en saillie- parfois jusqu'à deux- mètre et dominant l'animation de la rue, cette auvent annonce de loin l'entré de la medersa. En outre, une ou deux médersa ont un porche devant l'entré principale (par exemple. La Bouinania où la voûte est couronnée d'un toi pyramidal).

[268] Ouali Alami A., (2008), Essai de Mise en Valeur des Medersas Traditionnelles de la Ville de Fès pour le Développement du Tourisme Culturel, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du DESS en « écotourisme et patrimoine », F.L.S.H Dhar Mhraz Fès, P: 67

1.4.Mausolée et Zaouia

Devenu générique à partir du I er siècle, pour désigner tout monument funéraire de vastes proportions et de riche apparence, le mausolée désigne un lieu où est enterré une personne ayant une importance particulière, que ce soit religieuse, sociale ou autre[269]. Tandis que la zaouïa est née pour répondre au besoin pratique de disposer d'un lieu pour réciter les dhikrs (répétition des noms de Dieu).

Carte 11: Répartition géographique des Mausolées et Zaouias en Médina de Fès



Source : Ouali Alami A., 2021

La médina de Fès compte 83 mausolées et zaouïas comme mentionné dans la carte ci-dessus, dont les plus connus, deux mausolées et quatre zaouïas monumentaux, à savoir; les mausolées Moulay Driss premier (à la fois une zaouïa) et celui de Ibn Al Khatib ainsi que les zaouïas Sidi Ahmed Chaoui, Sidi Abdelkader Lfassi, Sidi Hmed Tijani et Sidi Ali Boughaleb.

[269] Agence Urbaine et de sauvegarde de Fès, (2019), Charte architecturale, urbanistique et paysagère de la Médina intra-muros de Fès, Phase 1, P : 63.

2.Equipements d'utilité publique (fondouks, fours, hammams)

2.1. Les fondouks

Le mot arabe fondouk correspond à un entrepôt ou à un hôtellerie pour marchands. Il s'agit d'une bâtisse caractérisée par une architecture organisée autour d'une cour sur le pourtour de laquelle se regroupe des pièces[270]. Construit généralement sur un ou deux étages, le fondouk accueillait traditionnellement au rez-de-chaussée des entrepôts de marchandises et les animaux et dans les étages des hébergements pour les commerçants de passage.

Les fondouks appelés aussi caravansérails sont des édifices caractérisant la cité islamique, elles constituent un élément majeur du patrimoine bâti de la Médina de Fès, où leur nombre dépasse largement la centaine. Etant donné leur importance passée et présente dans les activités et les circuits économiques, leur implantation le long des principales artères du tissu urbain[271] et, pour certains d'entre eux, leur valeur architecturale et artistique particulière, ces bâtiments ont retenu très tôt l'attention des spécialistes chargés d'étudier les problèmes posés par la protection et la réhabilitation de la Médina[272].

Comme dans les autres cités islamiques, les fondouks de Fès répondent à plusieurs besoins, tous liés à l'activité commerciale et industrielle du centre urbain[273]. Ils fournissent les espaces nécessaires pour :

(a) entreposer les marchandises arrivant de l'extérieur ou certains produits finis avant de les redistribuer vers les divers points de vente et de consommation ;

(b) procéder à des opérations de transformation de matières premières ou à la confection de certains articles finis ;

(c) héberger des commerçants et autres voyageurs venus séjourner en ville ainsi que leurs montures ;

(d) enfin, étant donné la réunion des éléments précédents, les fondouks sont aussi des foyers de rencontres et de transactions.

Il est à noter que les fonctions d'entrepôt et d'atelier artisanal se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la plupart des fondouks, mais la fonction d'hébergement, quant à elle, a pratiquement disparu devant la surutilisation des fondouks pour des activités commerciales ou artisanales. Par ailleurs, ces activités elles-mêmes ont revêtu depuis quelques décennies un

[270] L'Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) , 2011, FONDOUKS BARKA, CHEMAINE, SBITRYINE et STAOUNYINE, ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES), PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES), RFP/QCBS/No, 2008/APP/AFM-7B, P :31 .

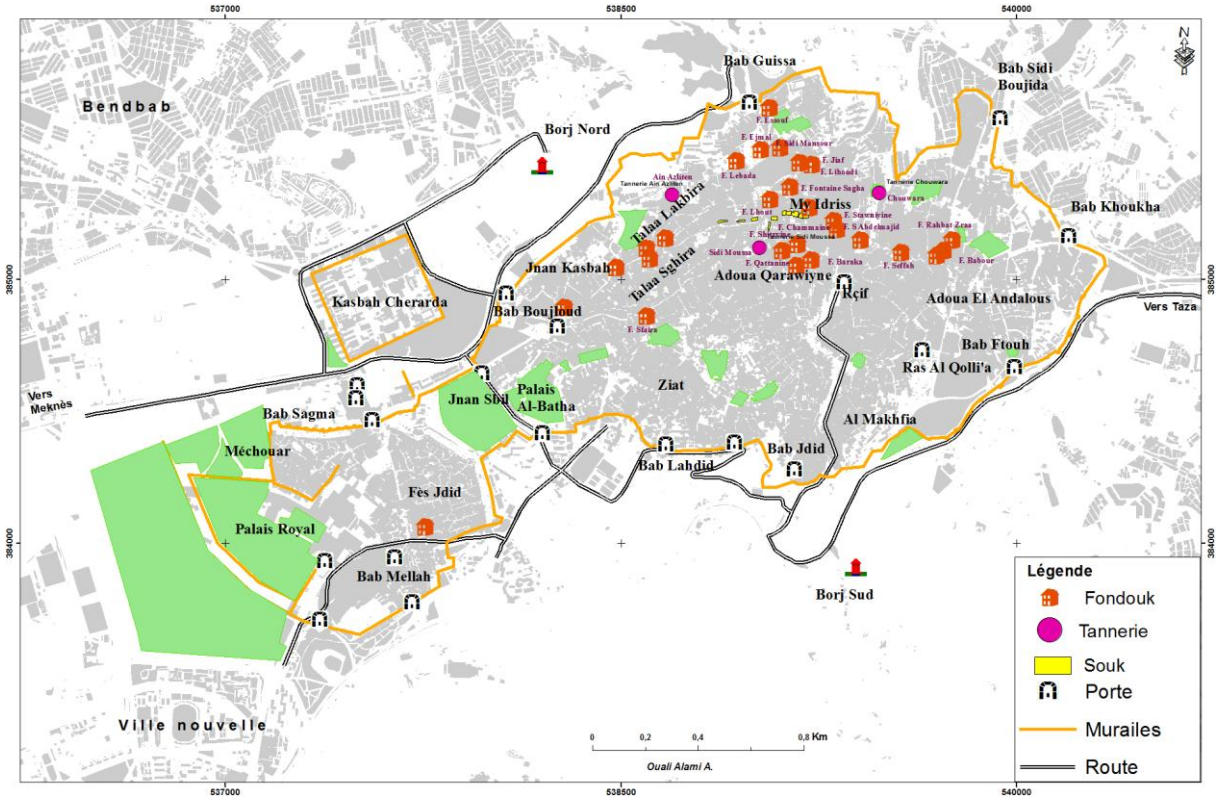
[271] ou à proximité des portes de la médina afin de faciliter les flux de marchandises

[272] Jean-Louis Michon, 1982, Contribution à l'étude de la réhabilitation des Fondouks, Rapport technique, édition de l'UNESCO
, Paris, P :1

[273] Jean-Louis M., (1982), Contribution à l'étude de la réhabilitation des Fondouks, Rapport technique, édition de l'UNESCO, Paris. P :2

caractère souvent anarchique dû principalement à l'introduction de nouveaux produits (ceux de l'industrie moderne) et de nouveaux procédés de travail et à la désintégration des anciennes structures corporatives.

Carte 12 : Emplacement des fondouks dans le tissu historique de Fès



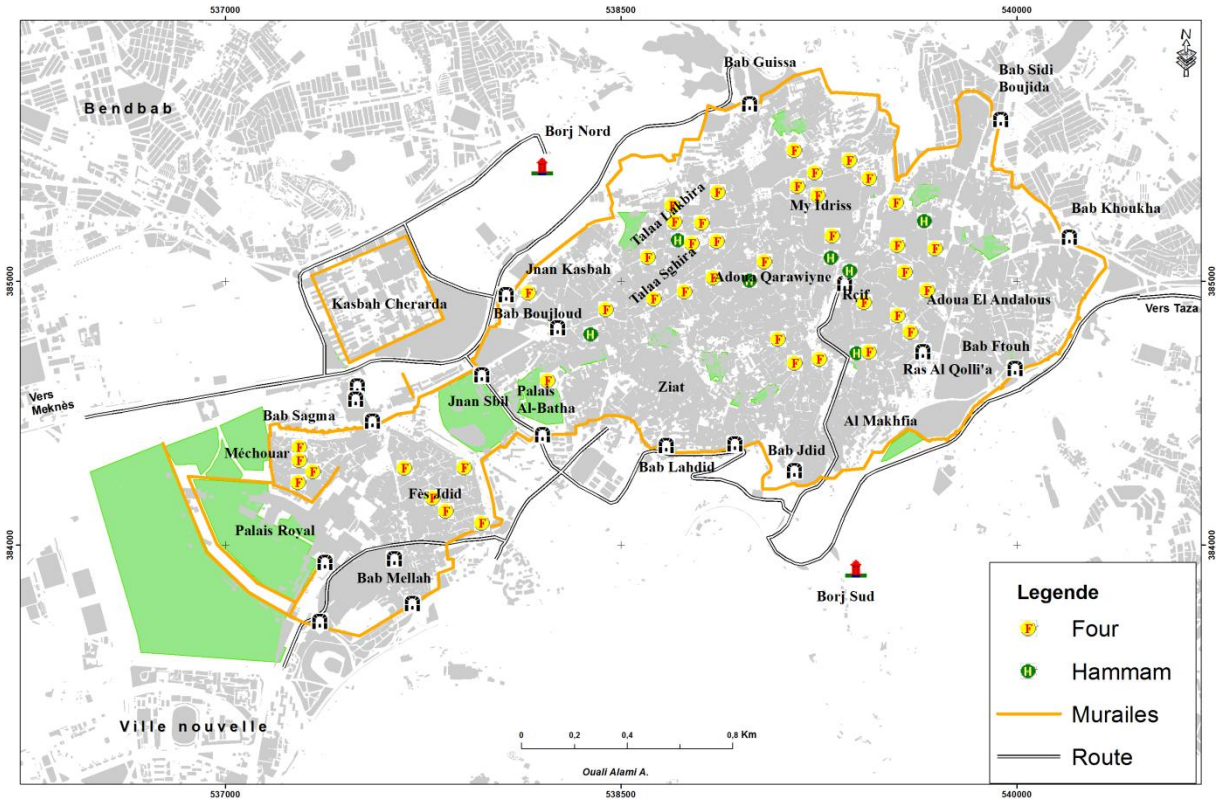
Source : Ouali Alami A., 2021

Aussi, il est nécessaire de mentionner que la plupart des fondouks sont toujours en fonctionnement, les autres sont partiellement ou totalement en ruine, beaucoup sont parmi ceux qui sont en activité, il y en a dont la valeur architecturale est menacée par une sur occupation ou par des usages qui surmènent leurs structures.

2.2. Fours et hammams

Contrairement aux autres équipements qu'on retrouve relativement regroupés au sein de la même zone, les quarante Hammams et fours sont en revanche dispersés en Médina, afin de répondre aux besoins de la population de tous ces quartiers. Le hammam occupe une place importante dans le tissu architectural de la cité arabo-musulmane comme en Médina de Fès.

Carte 13 : Emplacement des fours et Hammams dans le tissu historique de Fès



Source : Ouali Alami A., 2021

C'est un espace de jouissance du corps, lieu de pratiques religieuses, rituelles, et une institution sociale. Bref, le hammam est un fait social total et un vecteur de développement humain[274].Deux Hammams font partie des monuments historique de la ville, à savoir: Hammam Al Makhfia et Seffarine

3. Monuments défensifs de Fès (les remparts, portes et borjs)

Depuis la création de Fès par les Idrissides à la fin du 8 ème siècle, sa muraille fut considérée comme une bâtisse de première importance qui permettait la fortification de la

274 Hammou F., (2014), Le hammam patrimoine millénaire et défit du développement, in Abdellah belmlih, Patrimoine Urbain et Modernité, Revue de la faculté des lettres et des sciences humaines, Numéro spécial N°13, p : 65.

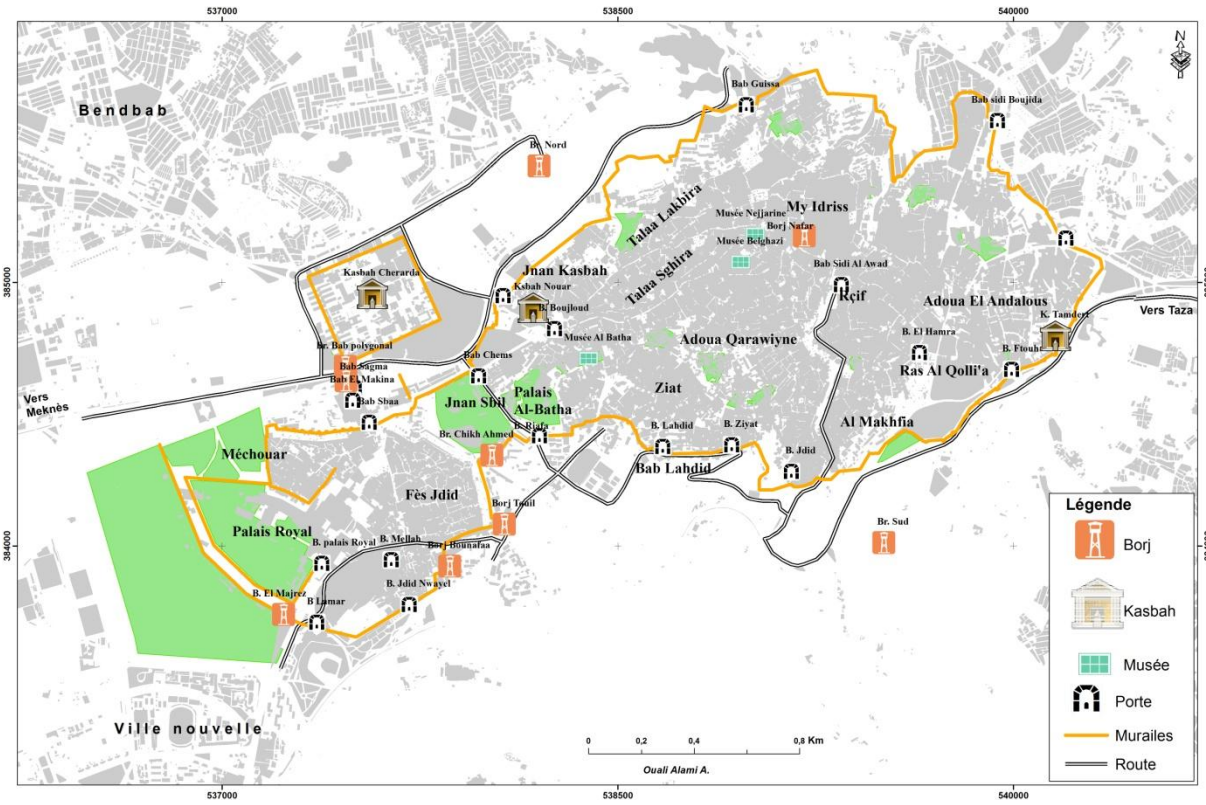
ville contre toute attaque de la part des rebelles[275]. Elle devait ainsi assurer la protection et la tranquillité des habitants faisant, par la même occasion, la limite de la vie citadine qui se développe suivant un schéma urbain bien déterminé.

Une remarque principale qui surgit de l'étude de l'histoire des remparts de Fès est le fait qu'ils avaient, dans leur ensemble, préservé leur tracé ancien, depuis sa conception sous les Almohades jusqu'au début du XXe siècle. Ces bâtisses de pisé n'avaient jamais cessé de jouer leur rôle traditionnel combinant la protection de l'espace urbain et sa délimitation[276]. La plupart des grandes portes qui les percent avaient ainsi conservé leurs dispositions et dénominations originales (Bāb Ftuh, Bāb Ajissa, Bāb Jdid, Bāb Lahdid, etc.). Dans des réactions menées au profit de la cité comme à son encontre, les remparts étaient le plus souvent impliqués; ils incarnent en quelque sorte l'unité et l'homogénéité à la fois sociale et urbaine de l'agglomération[277]. À ce titre, les différents aménagements urbains, qu'ils soient des œuvres architecturales ou des espaces verts (des jardins), ne pouvaient avoir « droit de cité » que s'ils étaient compris à l'intérieur d'une enceinte.

Les chroniqueurs et historiens anciens de l'Occident musulman ont le plus souvent considéré l'existence des remparts solides tout autour des villes comme étant l'une des structures essentielles de leurs protections et épanouissement[278].

[275] Akasbi M., (2007), Les portes ancienne de Fès : Etude d'histoire et d'architecture, Cahiers Géographiques N° 3/4, Publication de la faculté des lettres et des sciencers humaines Dhar Mehraz Fès.
[276] www.feslamedumaroc.com/docs/art/0752.pdf (L'urbanisme de l'ancienne médina de Fès, du XVIIe au début du XXe siècles par Mohammed Mouhcine Al-Idrissi Al-Omari, P :12, consulté le 16-09-2017)
[277] Ibid
[278] El Idrissi El Omari M., (2010), L'espace urbain de la médina de Fès à l'époque Alaouite jusqu'au protectorat, Afrique Orient, Casablanca, P : 88.

Carte 14 : Remparts, portes et borjs de la médina de Fès

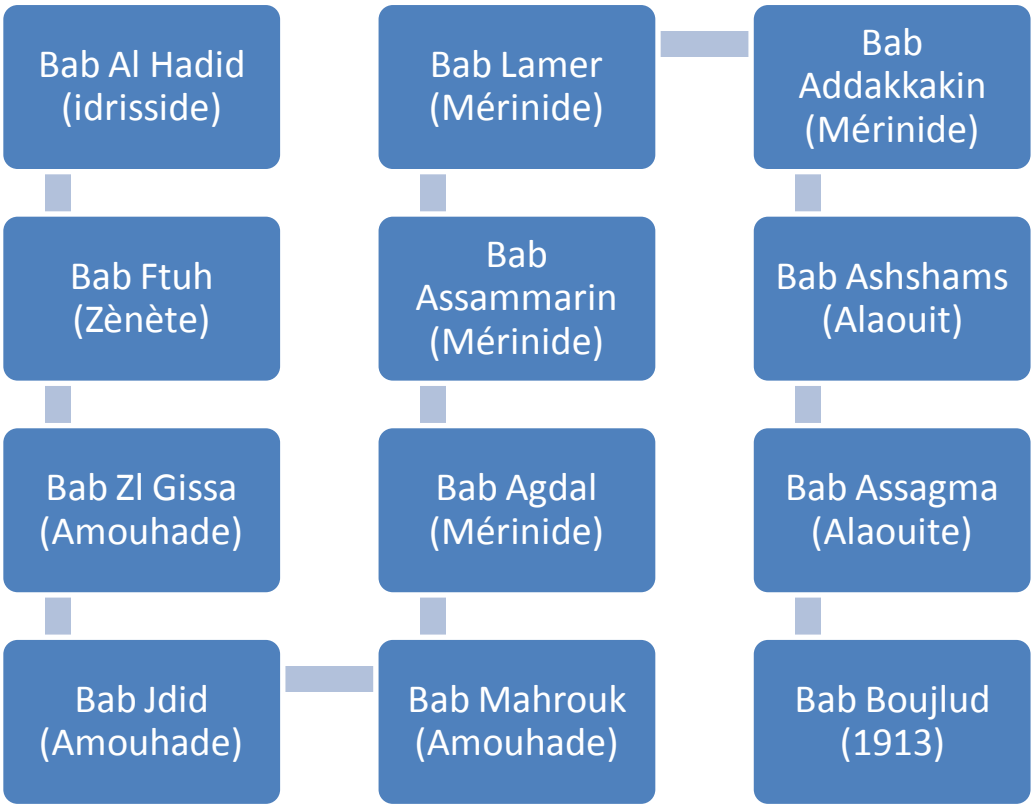


Source : Ouali Alami A., 2021

Un principe pour lequel opta déjà au Xe siècle le Zénète Dounas lorsqu'il « entoura de murs tous les faubourgs de tous les côtés de sorte que Fès devient une seule ville »[279]. Mais, ce fut également l'objectif de Moulay Hassan I qui réalisa l'extension du palais royal vers l'Ouest de Fès Jdid, et éleva la muraille qui s'étendait des abords de borj Cheikh Ahmed au Bāb Lahdid et ce en vue de conférer aux palais et jardins qu'il créa aux zones de Boujloud et al-Batha l'allure d'une extension géographique et urbaine de Fès el-Bali. Son souci était d'autant plus, comme pour Moulay Slimane, de réunir Fès Jdid et Fès el-Bali en une seule cité. Cela dit, les fortifications créées à l'extérieur des remparts de la ville (tels le borj Nord, le borj sud ou la casbah des Cherardas par exemple) ont continué de remplir un rôle défensif (de la part des nationalistes) même à l'époque tardive du Protectorat. La Médina de Fès est entourée de 24 km de murailles, où s'étend les 90km de rues et ruelles.

[279] علي الجزنائي، (1967)، جني زهرة الآس في بناء مدينة فاس، المطبعة الملكية، الرباط، 134 ص.

Figure 10 : Remparts de la Médina de Fès et leurs datations



Source : Ouali Alami A., 2020

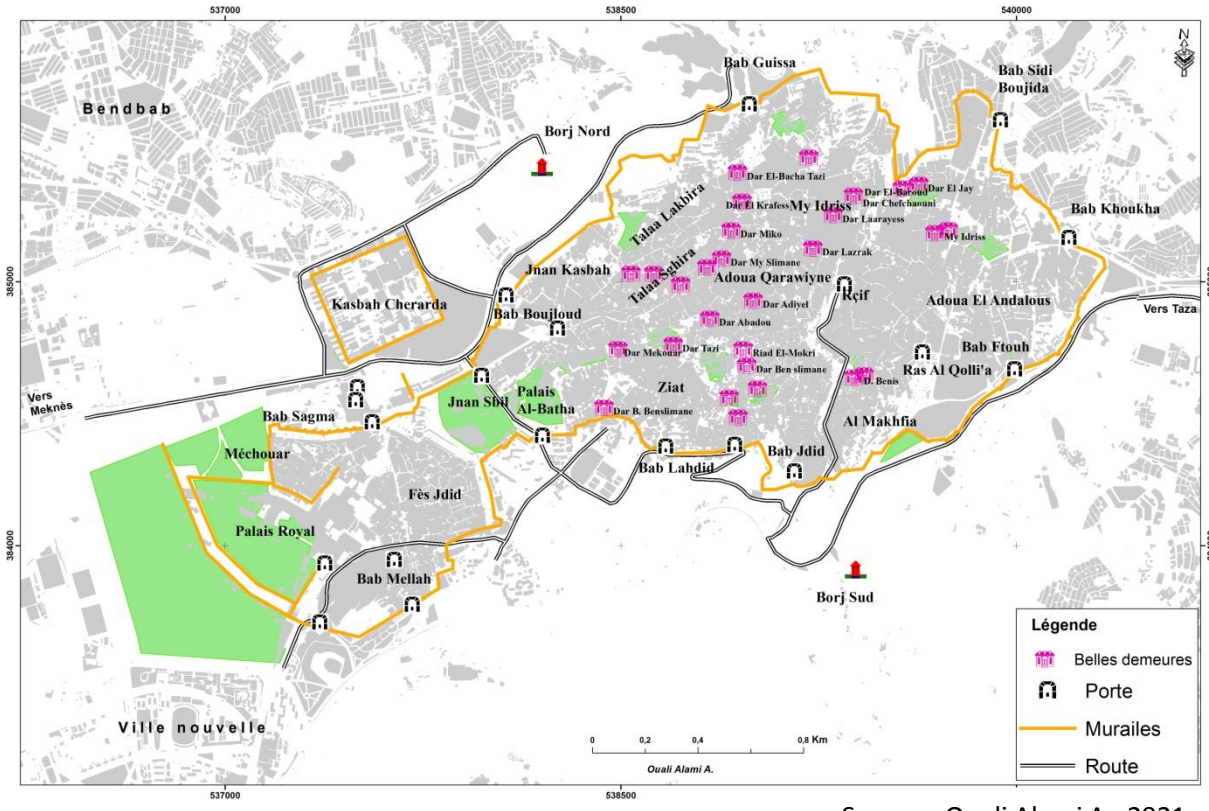
4.Equipements domestiques (habitations)

Le patrimoine bâti de la Médina de Fès est particulièrement riche par des techniques de construction et de décoration développées comportant près de 14.000 Bâtisses[280] (dont 11.000 historiques), de différentes typologies et appartenances historiques dont 740 palais et belles demeures de valeur exceptionnelle.

La majorité des maisons au sein de la Médina de Fès sont du même genre et ne varie que par leurs proportions et leurs décors. Elle ne se livre pas à l'étranger[281]. On y accède par vestibule (driba[282]) sur laquel la maison ouvre par une chicane (skifa[283]). De la skifa le visiteur entre dans la cours qui est le centre la maison. En face en trouve la pièce principale, et sur les cotés, les autres pièces d'habitation. Les pièces de services sont cachées de la vue. C'est sur la cours intérieure qu'ouvrent les grandes portes des pièces d'habitation (parfois plus de 3 mètres de hauteurs sur 1,75 Mètre de largeurs). La pièce apparaît comme un enclos organisé autour d'une partie central, elle peut revêtir divers usages. Cela permet d'obtenir une température fraiche en été et tiède en hiver.

[280] Ader Fès, (2014), Type d'interventions dans l'habitat menaçant ruine à la médina de Fès, Projet de Réhabilitation de la Mèdina de Fès, P: 13 (Document administratif).
[281] EL Bouchikhi M., (2008), Caractéristique de l'espace traditionnel : cas de la Médina de Fès, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel. P: 80.
[282] Driba ou petit impasse, elle désigne la voie privée couverte ou non qui assure la transition entre la rue et l'intérieur de la maison
[283] Espace couvert et tortueux à deux ou trois coudes permettant aux femmes de se replier rapidement dans leurs chambres à l'annonce d'un visiteur. C'est un vestibule transitoire entre la porte et le patio de la maison

Carte 15 : Belles demeures de Fès



Source : Ouali Alami A., 2021

La structure de la maison traditionnelle à Fès a été influencée par la religion islamique. En effet, la maison est conçue pour la préservation de l'intimité familiale[284] (entrée coudé, escalier placés dans le même angle que l'entrée, façades aveugles, séparation du domaine public et du domaine privé).

Les belles demeures pouvaient se développer autour d'une cours de très grandes dimension, posséder de grandes pièces, des annexes (logement d'invités ou de domestique), inclure un *Hammam*, une écurie (*rwa*) et même des jardins privés, chose plus rare dans la médina, les maisons sans jardin étant de beaucoup les plus nombreux[285].

[284] EL Bouchikhi M., (2008), Caractéristique de l'espace traditionnel : cas de la Médina de Fès, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel. P: 82.
285 Ibid

5.L'artisanat

La position stratégique de Fès, ainsi que ses eaux abondantes et constantes qui l'arrosait ont très vite fait de sa Médina un centre industriel et commercial important, en attirant beaucoup d'artisans.

L'artisanat a de tout temps été intimement lié à l'histoire de la ville de Fès, où ce secteur constitue la base du tissu économique, bien plus; les métiers traditionnels ont contribué à faire de Fès un pôle de rayonnement civilisationnel et artistique.

L'activité artisanal était la fierté de la cité, la production artisanal fassie était destinée à satisfaire les besoins locaux et régionaux de Fès ainsi que nationaux et internationaux[286], elle était organisée suivant leurs spécialisation en corporation fortement hiérarchisées entre elle.

Elle abrite plus de 10.000 activités (12 quartiers spécialisés au niveau des activités) dont l'artisanat qui fait travailler les quelques 30.000 artisans et 3.000 femmes artisanes travaillent chez elles sous forme de sous-traitance, contient 1276 ateliers d'artisanat d'art, 117 Fondouks, 3 grandes tanneries traditionnelles[287].

La répartition géographique de l'artisanat à Fès correspondait au désir de satisfaire les besoins spécifiques des métiers en matière premières, en énergie et de minimiser les inconvénients résultant de certaines productions[288] : le bruit, mauvais odeurs, la fumée des fours, le poids ou la saleté des matières premières. Pour toutes ces raisons certaines activités sont à l'écart :

- Les huileries (ma'sra, pl. m'asser) groupées autour des portes de Bab Guissa et Bab Ftouh part où arrivent les chargements d'olives.
- Les minoteries construites au dessus des chutes d'eau, dont elles utilisent l'énergie hydraulique, et réparties le long des affluents de la rivière.
- Les potiers localisés près des murailles, dans le quartier qui porte leur nom (Fakharin) à l'Est de la médina, là où les vents de l'ouest chassent les fumées des fours hors de la ville.
- Les tanneries, en majorité localisées près des remparts, sous le vent pour que leur odeur n'empeste pas les quartiers d'habitation et à proximité immédiate d'un affluent de la rivière car nécessitant beaucoup d'eau. Deux tanneries se trouvent près de l'oued Boukhrareb, la 3ème près des murailles au Nord-Ouest et la 4ème installée à Sidi Moussa (à côté du sanctuaire de Moulay ldriss).
- Les dinandiers et étameurs regroupés près de l'oued Boukhrareb, exutoire de leurs déchets.
- Les menuisiers, réunis dans les ateliers de Nejjarin au cœur de la médina.

[286] EL Bouchikhi M., (2008), Caractéristique de l'espace traditionnel : cas de la Médina de Fès, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel. P: 78.
[287] Ader Fès, (2014), Type d'interventions dans l'habitat menaçant ruine à la médina de Fès, Projet de Réhabilitation de la Mèdina de Fès, P: 9 (Document administratif).
[288] El Bouchikhi M., (2008), op. cit., P: 77.

Les métiers nuisibles se trouvaient à l'écart et non loin des portes, tandis que les autres se situaient près des habitations ou des mosquées. Les relieurs (seÿ'ara), par exemple, disséminés autour de la Quaraouiyine, reliaient en basané généralement, les ouvrages édités à Fès ...).

6.Les musées

Le Conseil International des Musées (L'ICOM)[289] définit Le musée comme une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation[290].

Bien que le musée au Maroc soit un phénomène exogène, lié au protectorat, il reste un lieu de mémoire qui reflète les évolutions historiques, politiques et socioculturelles du pays et qui est un baromètre de la conscience culturelle d'une Nation[291]. Les musées les plus connus en Médina de Fès sont :

6.1. Musée Al Batha

A l'origine, le Musée Al Batha est un palais d'audience et une résidence estivale, construite à la fin du 19ème siècle par le Sultan Moulay Hassan Ier. Son successeur, Moulay Abdelaziz, va compléter et embellir cet édifice, de style arabo-andalou. En 1915, le palais est transformé en Musée des arts et traditions populaires, et quelques années plus tard, en 1924, il est classé comme monument du patrimoine national[292].

Actuellement, le Musée abrite une exposition permanente archéologique et ethnographique, reflétant les arts et les traditions de la capitale spirituelle du Maroc. Il conserve également les plus anciennes pièces d'art islamique du royaume, comme la poutre Idrisside et le minbar de la Mosquée du quartier des Andalous.

Le Musée propose un parcours thématique qui permet au visiteur de découvrir l'art de vivre et les métiers et traditions de Fès et de sa région à travers plus de 6.500 objets. Parmi eux, des pièces d'exceptions, comme des Corans et des livres de prières, des broderies, des instruments de musique, des astrolabes, des bijoux ou encore des tapis…

Il abrite aussi plusieurs poteries considérées comme les plus belles du royaume ainsi qu'une collection de céramiques traditionnelles de la région, décorées d´entrelacs floraux stylisés couleur « bleu de Fès ».

[289] www.icom.museum/fr consulté le 15/06/2020

[290] d'après les statuts de l'ICOM, adoptés lors de la 22ème Assemblée générale à Vienne, Autriche, le 24 août 2007.

[291] Bouaouinat A., (2014), Politique des musée au Maroc : Bilan d'un siècle de réalisation, In El Fasskaoui B. et al., Patrimoine et tourisme ulturel au Maroc, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismaïl , P :271.

[292] Fondation Nationale des Musées, (www.fnm.ma/musee-al-batha-de-fes/) consulté le 13/08/2020

6.2. Musée Nejjarine

Le fondouk datant du XVIIIème siècle, se trouve dans le quartier Nejjarine, à côté de la célèbre fontaine portant le même nom, occupé depuis des siècles par les artisans menuisiers de Fès. Il s'ouvre au fond de la place portant le même nom, par une porte percée dans une façade exceptionnelle par ses dimensions. Le fondouk ou caravansérail hébergeait jadis les étrangers de passage dans la ville. Au rez-de-chaussée, ornées de moucharabiehs les galléries divisées en cellules abritaient les bêtes. A l'étage, les hôtes étaient logés dans des chambres[293]. Le fondouk abrite désormais le Musée des Arts et Métiers du bois.

Le musée réuni en son sein les outils de travail du bois et des collections de pièces de menuiserie et d'ébénisterie, anciennes et contemporaines. L'exposition, à caractère thématique, s'étend sur les trois niveaux du bâtiment. On y trouve successivement les trois grands thèmes connus dans le travail et l'utilisation du bois au Maroc : le bois domestique, le bois d'architecture et le bois liturgique. La terrasse, avec son salon de thé, offre aux visiteurs, le temps d'une pause, la possibilité de se désaltérer tout en contemplant une vue panoramique de la médina de Fès.

6.3. Musée des armes de Fès (Borj Nord)

Edifé en 1582 sur l'ordre du Sultan Saâdien « Ahmed El Mansour » pour contrôler la médina et la protéger des invasions et inauguré en 1963 dans un fort militaire du XVIe siècle, le musée des armes de Fès est situé dans le Borj Nord, une fortification située au sommet d'une colline près des murailles du nord abrite une grande collection d'armes de différentes périodes de l'histoire. Constituées par des donations royales, les expositions contiennent une variété impressionnante d'armes qui permet de mieux comprendre et analyser les différentes civilisations. Dans les vitrines sont exposées des armes d'origine indienne, européenne et asiatique, bien que la partie la plus importante et la plus frappante de la collection soit composée d'acquisitions provenant du monde marocain. Les vastes galeries présentent une riche collection d'armes comprenant des épées, des lances, des fusils de chasse et même des poignards ornés de pierres précieuses. L'une des pièces les plus frappantes du musée est un canon de cinq mètres de long utilisé lors de la Bataille des Trois Rois.

7.Le patrimoine hydraulique

L'histoire de Fès, tout au long de son développement et de son élargissement, pendant les siècles qui vont suivre, ne sera qu'une histoire au fil de l'eau[294], elle est présente, sous-jacente, s'infiltrant à travers les événements.

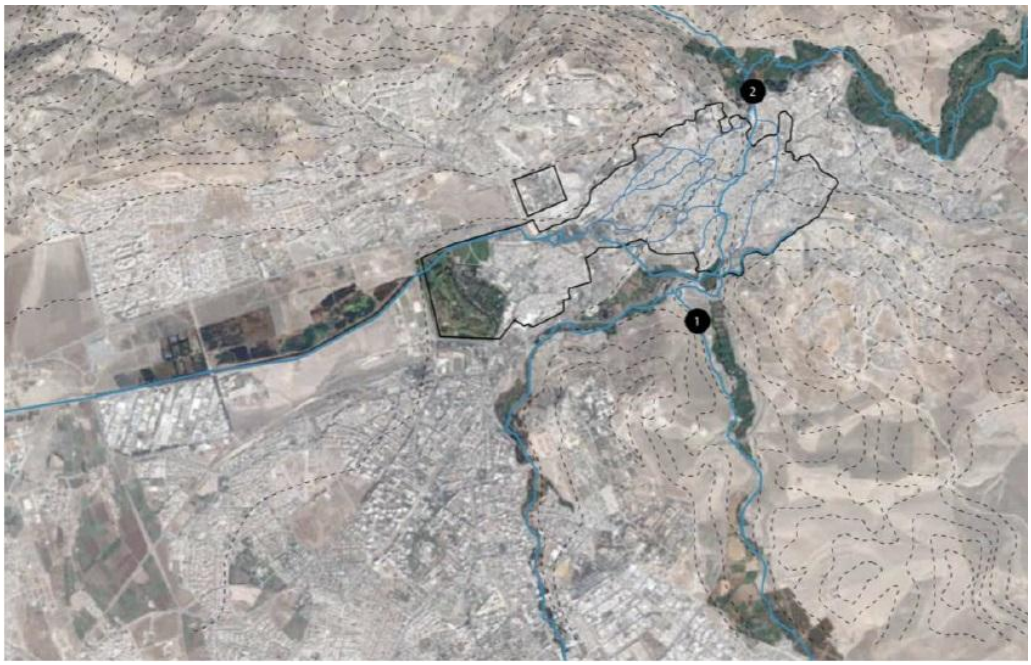
L'abondance des eaux devait avoir certes un apport décisif dans la desserte de presque toutes les zones urbaines de sorte que la majorité des édifices et espaces puissent en profiter.

[293] Conseil Régional de Tourisme de Fès, (www.visitefes.com/musee-nejjarine/) consulté le 13/08/2020

[294] Mezzine M., (2008), Fès au fils de l'eau, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel. P : 24.

Elle constituait vraisemblablement aussi l'un des facteurs essentiels qui ont contribué à la prospérité des activités économiques et urbanistiques, particulièrement dans l'Adwa des Kairouanais[295] .

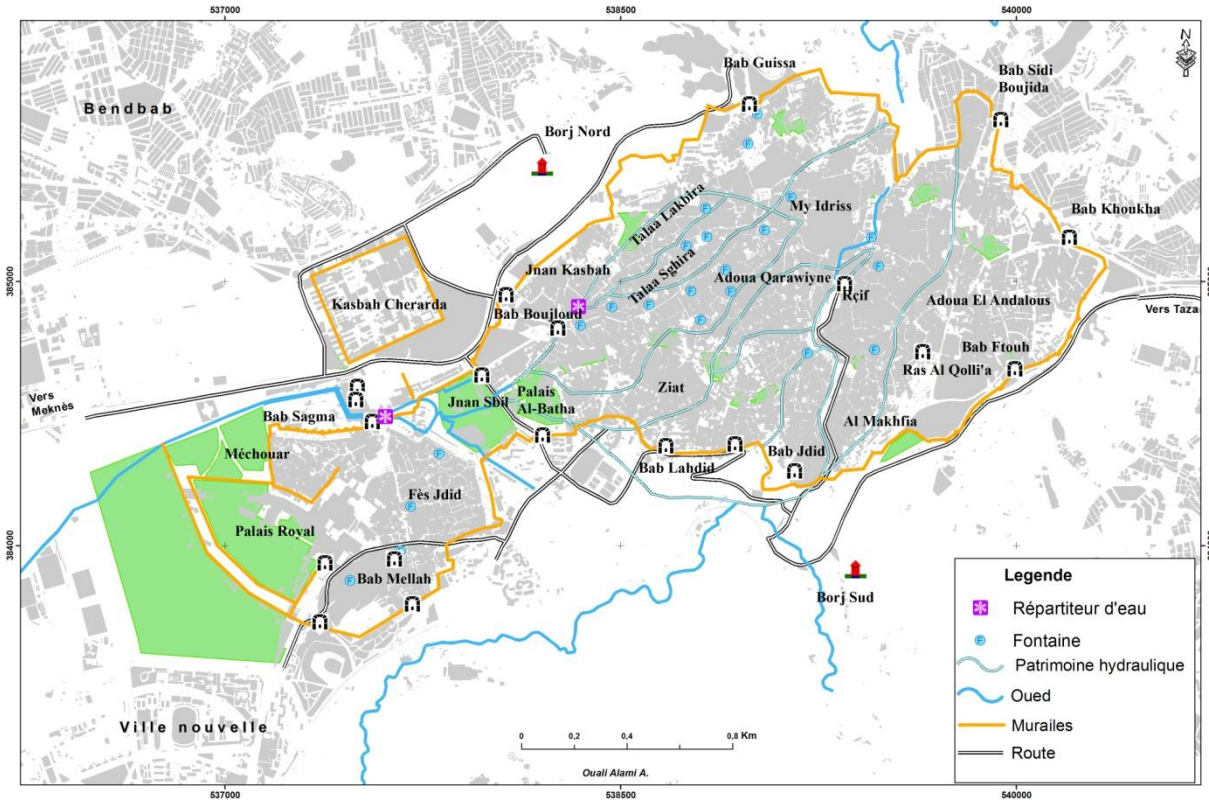
Photos N° : Photos aérienne représentant le circuit de l'eau en Médina de Fès



Sources : AUF, 2009

[295] El Idrissi El Omari (M)., (2015), L'urbanisme de l'ancienne médina de Fès du XVIIème au début du XXème S.", in. Payez (Jeronimo) et Triki (Hamid) (sous la direction), Fès, l'âme du Maroc douze siècle d'histoire, volume 2, les presses de ETC Ediciones, P: 769

Carte 16 : Distribution du patrimoine hydraulique dans la Médina de Fès



Source : Ouali Alami A., 2021

L'eau a toujours constitué un élément d'identité et un capital d'équilibre pour la région de Fès. Plusieurs chroniqueurs du Moyen âge ont mis l'accent sur la Sources : AUF, 2009 bien dans les alentours de Fès qu'à l'intérieur de ses enceintes. Ibn Abî Zar', chroniqueur médiéval de Fès, en retraçant dans son ouvrage les critères d'une ville idéale, écrit en 1326 : « il faut cinq choses à une ville, ont dit les philosophes : eau courante, bon labour, bois à proximité, constructions solides, et un chef qui veille à sa prospérité, à la sûreté de ses routes et au respect dû à sa puissance »[296]. Toutes ces caractéristiques ont dissuadé les Idrissides à préférer ce site pour la fondation de leur capital.

Depuis les almoravides et jusqu'au Alaouites, en passant par les Almohades, les Mérinides et les Saadides, l'eau à Fès allait être l'une des premières préoccupations des pouvoirs en place[297]. Elle est dotée de près de 70 km du réseau hydraulique datant du 11ème siècle selon l'ADER de Fès.

[296] Ibn Abî Zar A., (1860), Roudh- El kartas : Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et Annales de la ville de Fès, traduit de l'Arabe par A. Beaumier, l'Imprimerie impériale Paris, s.d., p. 36.
[297] Mezzine M., (2008), Fès au fils de l'eau, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel. P : 24.

8.La gastronomie

La gastronomie est un patrimoine immatériel, qui a la particularité d'être à la fois commercialisable sous de produit conçu et vendable inscrit dans la continuité culturelle d'un legs[298]. Elle reflète le cumul artistique tissé par le goût temporel et culturel d'un peuple.

La culture d'une société est définit par ses monuments, sa relation avec le passé, par son ancrage dans l'histoire et aussi par sa gastronomie, des sociétés sans passé n'ont pas de cuisine[299].

Mode d'être à la compagne et art de vivre à la ville, la cuisine marocaine est particulièrement à la fois conviviale, sociale et spirituelle[300].

La cuisine marocaine est une cuisine méditerranéenne caractérisée par sa variété de plats issus de traditions arabes ou berbères utilisant de nombreuses épices, ainsi que par ses pâtisseries à base d'amendes et de miel.

La cuisine de Fès est très représentative de cette gastronomie méditerranéenne riche en couleurs et en saveurs. Elle est réputé par ses mélanges de salé /sucré notamment le couscous tfaya, la pastilla, le *mkalli* aux pruneaux, le poulet *mkalli* à la citrouille conflite, ses salades d'oranges au olives, ses salades de poivrons aux tomates et citron…[301]. Pour confirmer cette vocation de l'art culinaire, Fès organise annuellement un festival intitulé (Le Festival des arts culinaires de Fès).

Il nous a paru très pertinent d'identifier les ressources patrimoniales de Fès, qui sont très riches et diversifiées. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, la Médina de Fès est ancrée dans l'histoire, attrayante par, ses médersas, ses mosquées, ses palais, ses portes et remparts… qui font la fierté de ses visiteurs. Nous ne pouvons pas faire un inventaire détaillé du patrimoine de la ville de Fès, il est tellement riche et très varié aussi bien comme patrimoine matériel qu'immatériel, nous avons essayé de présenter les seules parties du patrimoine qui sont valorisables et peuvent faire l'objet d'études de projets spécifiques pour le développement touristique de Fès, c'est pourquoi nous allons consacrer le chapitre suivant à une présentation détaillée de l'état des lieux du tourisme à Fès à travers son diagnostic en relation avec les ressources patrimoniale de la ville.

[298] Hillali M., (2014), patrimoine gastronomique et tourisme culturel au Maroc : Histoire de goût ou affaire de coût, In El Fasskaoui B. et al., (2014), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismaïl , P :160.
[299] Benjelloun T., (1995), Préface in Hal F., Les saveurs et les gestes, Cuisine et tradition du maroc, édition Stock, paris, p 7-9.
[300] Hillali M., (2014), op. cit, p: 158.
[301] Benjelloun A., (2019), Fès, destination de tourisme culturel, 1ère édition par Slaiki Akhawayne, Tanger, P:170

Chapitre 3 : Tourisme à Fès : état des lieux et diagnostic

Le secteur touristique constitue un élément fondamental pour le développement de l'économie nationale, elle participe fortement dans la génération d'emploi et dans la croissance économique. C'est ainsi que le Maroc a accordé principalement durant les deux dernières décennies, une place de choix à l'activité touristique dans sa politique de développement. En général, le produit touristique marocain est considéré comme un produit culturel[302] et souvent commercialisé par les agences de voyage à ce titre et sur cette base, en raison du poids et de l'importance des potentialités culturelles marocaines.

Selon le ministère de tourisme[303], l'activité touristique est indubitablement une source de richesse, il représente un poste majeur dans le produit intérieur brut national, représentant environ 7% du PIB National. De plus, c'est un excellent pourvoyeur en emplois avec 550 000 emplois directs en 2019, soit prés de 5% de l'emploi dans l'ensemble de l'économie. A côté des transferts des marocains résidents à l'étranger, l'industrie du tourisme occupe un rôle très important en tant que source génératrice de devises. En effet, les recettes générées par les non-résidents ayant séjourné au Maroc se sont situées en 2019 (hors transport international) à près de 78,6 milliards de dirhams. Ces recettes en devises représentent près de 19% des exportations des biens et services en 2019.[304]. La première destination touristique au Maroc est Marrakech, avec 19% des séjours, 15% des nuitées et 23% des dépenses touristiques. Fès est la 5 ème destination touristique, elle représente seulement 6% des séjours, 6% des nuitées et 5% des dépenses, malgré qu'elle dispose d'un patrimoine riche et diversifié comme on a vu précédemment. Ce chapitre sera consacré à la présentation du secteur touristique à Fès, à son diagnostic et surtout de sa comparaison avec d'autres destinations touristiques, sur la base des documents officiels de l'OT, du MT, de la DRT de Fès ou autres, et à travers des entretiens avec les différents responsables touristiques de Fès.

1. Histoire du tourisme à Fès

Le dynamisme économique de la ville de Fès, sa prépondérance politique et à son rayonnement culturel et religieux, constituait un point d'attraction pour les visiteurs venus de toutes les régions du Maroc. La ville était d'ailleurs bien équipée pour recevoir les visiteurs. Les fondouks, qui fonctionnaient comme hôtel, y était nombreux et spécialisés selon l'origine géographique des clients et confessions[305]. A partir de la deuxième moitié du XIX ème siècle, les visiteurs étrangers se sont faits de plus en plus nombreux. En atteste l'abondance des chroniques et récits de voyage dans cette ville.

[302] محمد اقوضاض، 2003، السياسة السياحية بالمغرب، ثوابتها ومتغيراتها وانعكاساتها الاقتصادية والمجالية، أطروحة لنيل دكتوراه الدولة في الجغرافيا، كلية الأداب والعلوم الإنسانية بمراكش. ص 244.

[303] www.mtataes.gov.ma/fr/tourisme. (Consulté le 6-06-2020)

[304] Observatoire du Tourisme – Maroc, (2015), Etude portant sur le suivi de la demande touristique en 2015, P:15.

[305] Fajjal A., (2015), Fès : Héritage et dynamiques urbaines actuelles, édition Dar Attaouhidi, P : 91

Avec l'établissement du protectorat au début du XXème siècle et l'implantation d'une communauté européenne en ville nouvelle, Fès fut définitivement ouverte au tourisme international. En fait, il a fallu attendre le débarquement des américains au Maroc, en 1942, pour que l'on prenne conscience de la portée économique de ce secteur. C'est à partir de cette époque que beaucoup d'artisans se sont convertis à la fabrication d'articles destinés aux touristes (maroquinerie) et qu'apparurent les premiers bazaristes. Parallèlement des infrastructures d'accueil ont été construites.

Durant le protectorat, Lyautey souhaitait faire du tourisme un des fers de lance de l'économie locale; aussi ses desseins économiques s'accordaient-ils avec ses visées esthétiques et patrimoniales[306]. Pour le résident général, les monuments de la médina de Fès sont des « chefs-d'œuvre qui ne cèdent en rien aux merveilles d'Andalousie, et qui, par leur nombre et le cadre qu'ils empruntent aux rues pittoresques de Fès Bali, constituent un trésor inestimable pour l'art et le tourisme ».

Le principal projet élaboré dans ce sens, le « tour de Fès », sur une route longue de quinze kilomètres en facilitant l'accès à toutes les portes de la ville. Ce Tour était l'une des attractions phares de la ville préconisé par les guides et brochures touristiques et devenait l'excursion obligée des voyageurs désireux de découvrir la ville ancienne. Le tour de Fès valorisait la médina, la donnait à voir dans son ensemble sous des angles divers[307].

Parallèlement des infrastructures d'accueil ont été construites; si bien qu'à la fin du protectorat on dénombrait à Fès 25 hôtels (dont 3 de grand tourisme, 4 de tourisme moyen, 6 de tourisme familial et 12 non classés) ,19 restaurants, une agence de voyages et un syndicat d'initiative[308]. Les bases de l'activité touristique ont donc jetées à l'époque coloniale et il appartenait au Maroc indépendant de les développer par le renforcement des infrastructures et la promotion du produit touristique marocain sur le marché international.

2. Acteurs touristiques à Fès

La présente section sera consacrée à une présentation des acteurs du tourisme au Maroc et particulièrement à Fès, nous poursuivons une analyse descriptive du niveau national, régional et local. Et en les classant selon le secteur public, privé et ONG.

1.1. Acteurs institutionnels de l'industrie touristique au Maroc

Les institutions en charge de l'accompagnent et du développement touristique au Maroc en assurant la coordination entre les intervenants du secteur et en veillant au déploiement des projets gouvernementaux, dont notamment :

1. Le département ministériel du tourisme

Ce département fait partie du Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, la mission dévolue au Ministère du Tourisme est définie

[306] Jelidi C., (2007), La fabrication d'une ville nouvelle sous le protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours. P : 302
[307] Jelidi C., (2007), op. cit., P : 303
[308] Fajjal, A., (2015), Fès : Héritage et dynamiques urbaines actuelles, édition Dar Attaouhidi, Rabat, P : 91

par l'article 1er du Décret n°2.08.651 du 15 Juin 2009[309], relatif à l'organisation et aux attributions de ce ministère, qui stipule que : « l'Autorité gouvernementale chargée du Tourisme a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de Tourisme».

A cet effet, Il est chargé notamment, en coordination avec les administrations concernées, de :

- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la stratégie du développement touristique ;
- Mener les études et enquêtes nécessaires au développement du tourisme aussi bien au niveau national que régional ;
- Elaborer les projets de lois et les textes d'organisation relatifs aux activités touristiques et veiller à leur application ;
- Encadrer et assurer l'appui aux professions et aux activités touristiques conformément à la réglementation en vigueur ;
- Orienter, contrôler les services déconcentrés et évaluer les moyens nécessaires à leur gestion
- Participer à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de formation hôtelière et touristique ;
- Encadrer les établissements de formation relevant du Ministère du Tourisme ;
- Veiller à l'établissement et au renforcement des relations dans le cadre de la coopération bilatérale ainsi qu'avec les organisations spécialisées ;
- Assurer la tutelle des établissements relevant du Ministère du Tourisme.

2. La délégation régionale de tourisme

Les services extérieurs du département du tourisme comprennent les délégations régionales, dont relèvent les délégations préfectorales et provinciales. La délégation régionale du Centre-Nord, dont le siège est fixé à Fès et dont la compétence territoriale s'étend sur les préfectures et provinces de : Fès-El-Jadid - Dar Dbibegh, Fès - Médina, Zouagha - Moulay-Yacoub, Sefrou, Al Hoceima, Boulemane, Taounate et Taza[310].

Les délégations régionales représentent le département du tourisme au niveau de leurs zones respectives de compétences, elles ont pour mission de veiller, en liaison avec les autorités et collectivités locales et les professionnels du tourisme, au développement harmonieux et intégré du secteur au niveau régional et provincial[311].

---

309 B.O. n° 5792 du 3 décembre 2009

310 1er article de l'Arrêté du ministre du tourisme n° 2768-94 du 2 safar 1415 (12 juillet 1994) portant organisation et attributions des services extérieurs du département du tourisme (B.O. n°4281 du 16 novembre 1994), modifié par l'arrêté n° 987-97 du 30 mai 1997 - 23 moharrem 1418 ; publié uniquement en langue arabe ; B.O. n° 4497 du 7 juillet 1997)

311 Article n° 3 de l'Arrêté du ministre du tourisme n° 2768-94 du 2 safar 1415 (12 juillet 1994) portant organisation et attributions des services extérieurs du département du tourisme (B.O. n°4281 du 16 novembre 1994).

A cet effet, elles sont chargées ;

- D'assurer la diffusion et l'exécution des instructions et décisions de l'autorité gouvernementale chargée du tourisme ;

- De rassembler toutes les informations utiles sur les questions ou projets d'intérêt touristique ;

- De siéger dans foutes les commissions et organismes régionaux ou provinciaux dans lesquels est prévue la présence d'un représentant du département du tourisme ;

- De participer à l'élaboration des programmes d'action économique régionale en liaison avec les administrations compétentes et les organismes qualifiés de toute nature ;

- De préparer, en liaison avec les autorités locales, les collectivités territoriales et les autres services régionaux ou provinciaux compétents, les programmes d'équipement collectif d'intérêt touristique ;

- De suivre la mise en valeur, l'aménagement et l'équipement des sites touristiques des zones placées sous leur compétence territoriale ;

- D'assurer le contrôle, l'encadrement et la coordination des activités, entreprises et professions touristiques, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;

- De veiller à l'organisation des professions touristiques à l'échelon régional et provincial, à la constitution et à la bonne marche des associations professionnelles ;

- D'assister ces associations ainsi que les syndicats d'initiative et du tourisme dans l'organisation de leurs activités et manifestations à caractère touristique ;

- De participer à l'élaboration et à l'exécution des programmes de promotion et d'animation de leur région ;

- De collaborer au bon fonctionnement des établissements de formation touristique et hôtelière implantés dans leur région, et leur assurer une assistance dans le placement des stagiaires et l'insertion des lauréats dans le marché de l'emploi.

3. L'Office National Marocain du Tourisme

La destination Maroc fait l'objet de nombreuses politiques et stratégies en matière de communication. Celle-ci émannent des principaux intervenants dans sa commercialisation. Toutefois, le rôle de l'ONMT, l'outil du Ministère de Tourisme dans ce cadre, est capital.

L'ONMT est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle administrative du ministre chargé du tourisme.

L'Office national marocain du tourisme a pour objet la promotion du tourisme marocain. Sa mission est définie par le 2 ème article du Dahir portant loi n° 1-74-16 du 12 avril 1976[312]. Il est présent en Europe, Asie, Afrique et Amérique, à travers des délégations qui jouent un rôle assez important dans le dispositif publi-promotionnel de cet organisme.

A cet effet, il est notamment chargé de :

- L'établissement et l'exécution de programmes de publicité en faveur du tourisme marocain, l'édition et la diffusion d'instruments publicitaires tels que photographies, films, brochures ;
- La création et la gestion de centres d'accueil au Maroc ;
- L'organisation de voyages, réceptions et manifestations dans un but de publicité touristique.
- La réalisation, l'aménagement et la gestion de tous équipements concourant au développement du tourisme, notamment dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, de l'animation et des transports.
- L'octroi de subventions aux associations ou entreprises ayant une activité touristique d'intérêt national.
- La prise de participations financières dans les entreprises ou sociétés en relation avec l'activité touristique.

Pour l'accomplissement des missions qui lui sont imparties, l'office est habilité à créer des délégations aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

4. La Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)

C'est est une institution publique créée en Décembre 2007 par l'Etat Marocain dans le but de mettre en œuvre la stratégie de développement du produit touristique au Maroc.

Dans un contexte international de plus en plus concurrentiel entre destinations touristiques où la différenciation est de plus en plus rude, l'attractivité est devenue l'un des enjeux majeurs du développement. La SMIT place l'attractivité au cœur de ses préoccupations avec pour ambition de valoriser au mieux les atouts de chaque territoire touristique pour en faire un véritable pôle de compétitivité.[313] Concevoir l'offre, identifier et mettre en valeur les sites touristiques d'intérêt, mobiliser le foncier, orienter l'investissement public et privé, accompagner les investisseurs et opérateurs touristiques, faciliter leur développement au Maroc[314] … tels sont les défis que la SMIT relève dans son quotidien.

Forte de son expérience dans la structuration et le montage de projets phares, la SMIT met à la disposition des investisseurs privés, des collectivités locales et de divers acteurs publics une équipe de professionnels et une offre de service personnalisé et de qualité pour les accompagner depuis la conception de leur projet jusqu'à sa mise en marche. L'objectif étant d'accompagner, ces partenaires à accroître leurs compétitivités économiques et contribuer ainsi à la réussite de leurs développements.

[312] Bulletin Officiel n° : 3313 du 28/04/1976 - Page : 525
[313] www.smit.gov.ma (consulté le 12/07/2020)
[314] Ibid

5. La municipalité :

Les prérogatives que lui a attribuées le Dahir de 1976 en matière de gestion urbaine font qu'elle est amenée à influer sur la marche du secteur touristique et à prendre position sur les problèmes qui s'y posent[315]. Elle délivre les autorisations d'ouverture de certaines activités liées au tourisme (cafés, restaurants et bazars). Elle a la responsabilité du contrôle des prix et peut ordonner la fermeture d'un établissement aux investissements touristiques (terrain, fiscalité etc.…).

6. Les autorités locales

Les autorités locales ont la charge du maintien de l'ordre de la mise en application des décisions à portées répressives prises par la municipalité.la police touristique chargée de pourchasser les guides clandestins, dépend d'elle .Enfin, usant de leur pouvoir de tutelle, elles peuvent provoquer à tout moment la réunion des professionnels du tourisme pour débattre des problèmes du secteur.

7. Le Conseil Régional du Tourisme (CRT)

Le Conseil Régional du Tourisme de Fès est une association publique à but non lucratif, régie par le dahir de 1958 sur les associations, dont l'objet consiste notamment en la promotion de la Région de Fès-Meknès. Il est considéré comme groupement régional d'intérêt touristique. Il existe 12 CRT au niveau national, ils sont rassemblés dans un groupement des présidents des conseils régionaux du tourisme.

Le CRT a pour objet d'ériger et/ou de consolider la Région de Fès-Meknès au rang de destination touristique, d'œuvrer afin d'encourager l'investissement économique, culturel et touristique et d'y initier l'établissement du Programme Régional du Tourisme (le PDRT), établi dans le cadre de la vision Maroc 2020 par le gouvernement[316]. Le conseil est présidé par M. Aziz LEBBAR.

Le rôle des conseils régionaux de tourisme consiste à:

- Coordonner étroitement avec le Ministère du Tourisme et l'ONMT pour l'exécution des Visions et programmes stratégiques au niveau régional ;
- Œuvrer pour le positionnement de la région par un ensemble d'initiatives visant la normalisation du produit dans son environnement, la promotion de la destination, le développement des relations avec les tour-opérateurs et le développement des activités touristiques et l'animation touristique ;
- Piloter des projets collectifs dans un principe de financement partagé ;
- Piloter les études et les enquêtes statistiques de tous ordres relatifs au secteur touristique et assurer l'analyse de la fréquentation et de l'offre touristique ;

[315] Fajjal, A., (2015), Fès : Héritage et dynamiques urbaines actuelles, édition Dar Attaouhidi, Rabat.
[316] CRT Fès, (2020), L'Agenda culturel de Fès et Région, présentation du CRT Fès, Numéro 5, Janvier-Mars, P:7.

- Organiser et mettre en œuvre des actions de promotion, de communication et de commercialisation ;
- Jouer le rôle d'intermédiaire entre les professionnels du tourisme et le pouvoir décisionnel.

1.2. Acteurs touristiques privés

Nombreux sont les acteurs privés de l'activité touristiques, nous allons mettre l'accent sur ceux qui ont une relation directe avec cette dernière, il s'agit : des établissements touristiques (qui regroupent, les hôtels, les maisons d'hôtes…), les guides et accompagnateurs, touristiques, les agences de voyages, les transporteurs touristiques.

1.2.1. Les établissements touristiques

Est considéré comme établissement touristique, tout établissement à caractère commercial, qui reçoit une clientèle de passage ou de séjour et lui fournit, en totalité ou en partie, des prestations d'hébergement, de restauration, de boisson et d'animation[317]. L'établissement touristique peut être, selon son implantation, complété par une ou plusieurs installations offrant des services de cures, de repos, de soins, de sport ou de congrès.

Les établissements touristiques selon la loi n° 61-00[318] portants leurs statut répondant aux définitions suivantes :

1. Hôtel : l'hôtel est un établissement qui offre obligatoirement en location des chambres et/ou des suites équipées, à une clientèle de passage ou de séjour.il assure également, pour certaines catégories, un service de restauration.
2. Motel : le motel est un établissement situé à proximité d'un axe routier, hors des agglomérations ou à leur périphérie, qui loue à une clientèle constituée principalement d'usagers de la route, des unités d'hébergement isolées sous forme de pavillons, ou groupées en ensembles de plain-pied, indépendantes et dotées chacune d'une installation sanitaire complète.
3. Résidence touristique ; la résidence touristique est un établissement d'hébergement à vocation touristique, qui offre, en location, des unités de logement meublées et dotées d'une cuisine. La résidence peut être conçue sous forme d'unités de logement individualisées ou groupées en ensembles ou en immeubles, disposant chacune des installations et services communs d'animation, de loisir et accessoirement de restauration. La résidence touristique doit avoir une gestion commune.
4. Village de vacances : le village de vacances est un établissement d'hébergement et de loisirs qui offre, selon la formule du forfait, à une clientèle constituée essentiellement de touristes et de vacanciers, des unités de logement isolées ou groupées en ensembles et assure des services de restauration et d'animation adaptés à ce type d'hébergement et de clientèle.

[317] Cette définition provienne du 1 er article du Dahir n° 1-02-176 du 1 er rabii II 1423 (13 juin 2002) portant promulgation de la loi n° 61-00 portants statuts des établissements touristiques
[318] Bulletin Officiel n° : 5030 du 15/08/2002 - Page : 816

5. Auberge : l'auberge est un établissement d'hébergement et de restauration de taille réduite, situé hors des agglomérations urbaines, dans un cadre naturel. Elle doit offrir à sa clientèle des repas à la carte et au menu.

6. Maison d'hôtes : la maison d'hôtes est un établissement édifié sous forme d'une ancienne demeure, d'un Riad, d'un palais, d'une kasbah ou d'une villa et situé soit en médina, soit dans des itinéraires touristiques ou dans des sites de haute valeur touristique.

   La maison d'hôtes offre en location des chambres et/ou suites équipées. Une peut également offrir des prestations de restauration et des services d'animation et de distraction.

7. Pension : la pension est un établissement d'hébergement et accessoirement de restauration, destinée à une clientèle de séjour ou de passage.

   L'exploitation d'une pension revêt un caractère familial et permanent.

8. Camping- caravaning : le camping- caravaning est un établissement situé sur un terrain équipé, clôturé et gardé, qui offre en location des emplacements à même de recevoir des campeurs munis des équipements nécessaires à leur séjour.

   Il peut également offrir des emplacements équipés de matériels d'hébergement fixes ou roulants.

   Il doit comporter des services sanitaires (douches, toilettes, buanderie.) et de restauration collective.

9. Restauration touristique : le restaurant touristique est un établissement qui assure un service de vente de repas et de boissons. Il peut également offrir un service d'animation, il contribue largement à la promotion de la gastronomie marocaine et constituent un élément crucial pour l'attractivité touristique.

10. Relais : le relais est un établissement de taille moyenne situé hors des agglomérations urbaines, sur un itinéraire touristique, offrant des services d'hébergement et de restauration et une station service avec accessoirement un petit atelier mécanique.

11. Gîte : le gîte est un établissement de capacité d'hébergement réduite, situé en zone rurale sur des itinéraires de randonnées ou à proximité de sites touristiques, pouvant offrir un service de restauration.

    Le gîte peut être aménagé à l'intérieur d'une demeure privée ou construit en annexe de celle-ci, dans le respect de l'aspect architectural de la région.

    Le gîte revêt le caractère d'une exploitation familiale.

    Le gîte est dit « refuge » lorsqu' il est situé en haute montagne ou à proximité de stations de ski.

12. Centre et palais des congrès : le centre des congrès est un établissement aménagé principalement pour recevoir et servir des congressistes. Il doit comporter les équipements nécessaires pour offrir toutes les prestations techniques exigées pour l'organisation et le déroulement des conférences et congrès nationaux ou internationaux.

Le ministère du tourisme a préparé un nouveau cadre juridique, qui s'est matérialisé par la publication au bulletin officiel en octobre 2015 de la loi n°80-14 relative aux

établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique[319]. Cette loi s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du secteur du tourisme « Vision 2020 », et vise la réalisation des principaux objectifs suivants :

- L'amélioration de la compétitivité et de la qualité des prestations au sein des établissements touristiques;
- L'alignement de l'offre touristique nationale sur les standards internationaux en intégrant les meilleures pratiques et en l'adaptant à l'évolution des exigences des touristes en termes de qualité, de sécurité, d'hygiène et de développement durable ;
- L'amélioration de la visibilité de l'offre nationale en adaptant le système de classement hôtelier à l'évolution et à la diversification de l'offre en hébergement touristique.

2.2.2. Les guides et accompagnateurs touristiques

Les guides touristiques sont des personnes qui ont une affectation officielle à travers un agrément délivré par l'administration du tourisme. A Fès ils sont au nombre de 480 guides. Les "faux guides" étaient il y a quelques années plus nombreux à Fès qu'aujourd'hui du fait de la création de la brigade touristique et de l'arrivée de nouveau guides affectés.

La profession du guide est réglementée par le Dahir n° 1-12-34 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 05-12[320].

Selon cette loi, est guide de tourisme toute personne physique qui, contre rémunération, accompagne les touristes et veille à leur sécurité et leur tranquillité et qui leur fournit les informations nécessaires. La profession de guide de tourisme comporte deux catégories :

- la catégorie des guides des villes et des circuits touristiques ;
- la catégorie des guides des espaces naturels.

Chacune de ces catégories de la profession est exercée à titre exclusif.

L'activité de guide des villes et des circuits touristiques consiste à fournir aux touristes toutes informations à caractère géographique, historique, architectural, culturel, social, économique ou autres, et à les assister et les accompagner, à pied ou à bord des véhicules de transport, sur la voie publique et les sites touristiques, à l'intérieur des monuments, des musées, des lieux d'intérêt culturel ou artistique, des établissements touristiques et des lieux public.

[319] www.mtataes.gov.ma (consulté le 12/07/2020)
[320] Bulletin officiel n° 6085 du 24 septembre 2012

2.2.3. Les agences de voyages

Est considéré comme agent de voyages, toute personne physique ou morale qui, de manière habituelle, à titre lucratif et à l'exclusion de toute autre activité, se livre ou apporte son concours aux activités suivantes[321] :

a) l'organisation de voyages ou de séjours individuels ou collectifs ou la vente des produits de cette activité ;

b) la prestation de services pouvant être fournis à l'occasion de voyages ou de séjours, notamment la réservation et la délivrance de titres de transports, la location pour le compte de sa clientèle, de moyens de transports, la réservation
de chambres dans des établissements d'hébergement touristique, la délivrance de bons d'hébergement et/ou de restauration ;

c) la prestation de services liés à l'accueil touristique, notamment l'organisation de circuits, de visite de villes, de sites ou de monuments historiques, le service de guides et d'accompagnateurs de tourisme ;

d) la production ou la vente de forfaits touristiques, la réalisation des opérations
liées à l'organisation de congrès ou de manifestation similaires, ainsi qu'aux activités touristiques liées aux sports, à la chasse, à la pêche, à la montagne et
aux manifestations artistiques et culturelles, dès lors que toutes ces opérations incluent tout ou partie des prestations prévues aux a), b) et c) du présent article.

2 .2.4. Les transporteurs touristiques

Les transporteurs sont eux qui introduisent le touriste dans l'espace touristique, cette accessibilité est assurée par les sociétés ou les compagnies aérien et terrestre[322].

À la fois moyen d'accès et de liaison entre les destinations, et aussi facilitateur du déplacement des touristes à l'intérieur du pays, le transport touristique routier est devenu au fil du temps une composante indissociable de l'offre touristique de la destination Maroc et du package proposé par les différents acteurs de la chaîne de valeur touristique.

L'activité du transport touristique est régie par un cahier des charges qui prend comme base juridique les textes suivants[323] :

- Dahir n°1.63.260 du 24 joumada II 1383 (12 novembre 1963) relatif aux transports par véhicules automobiles sur route ;
- Loi 52.05 portant code de la route et les textes pris pour son application;
- Décret n° 2-63-363 du 17 rajeb 1383 (4 décembre 1963) relatif à la coordination des transports ferroviaires et routiers notamment l'alinéa 4 de son article premier ;

[321] 1er article Dahir n° 1-97-64 du 12 février 1997 (4 chaoual 1417) portant promulgation de la loi n°31-96 portant statut des agences de voyages (Bulletin officiel n° 4482 du 8 moharrem 1418, 15 mai 1997).
[322] Boujrouf S., (2001), Acteurs et territoires touristiques de Marrakech/ Actors and tourist territories at Marrakech., Revue Géocarrefour, VOL 76 – 2 /2001, Le tourisme et la ville, Lyon, p : 92.
[323] www.mtataes.gov.ma (consulté le 12/07/2020)

- Décret n° 2-63-364 du 17 rajeb 1383 (4 décembre 1963) relatif à l'agrément des entrepreneurs de services publics de transports par véhicules automobiles et à l'autorisation des véhicules affectés à ces transports ;

- Arrêté du Ministre des Travaux Publics et des Communications n° 50-73 du 20 hija 1392 (25 janvier 1973) fixant les conditions d'aménagement des véhicules affectés à des transports occasionnels touristiques tel qu'il a été modifié et complété.

Le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de transport touristique routier fixe les conditions d'accès, les conditions d'exercice ainsi que les conditions relatives au suivi et au contrôle de l'activité.

Les transporteurs touristiques fournissent des services de transport à la clientèle touristique. Exemple: compagnies aériennes, agences de location de voitures, etc. Le transport touristique est un support capital de l'activité touristique, il fait partie des éléments fondamentales de tout processus de promotion de cette dernière. Selon P. CHAZAND : "le mode de transport fait partie intégrante du séjour touristique au même titre que la destination ou le type d'hébergement"[324].

On attribue souvent au Maroc un avantage décisif par rapport à ses concurrents en évoquant ce facteur de proximité des marchés émetteurs, européennes en particulier. Or cet atout n'est plus considéré comme une condition quasi indispensable pour l'arrivée massive des touristes[325]. Les progrès considérables enregistrés au niveau du matériel, des équipements, et des infrastructures de transport ont modifié les donnés qui faisaient de la distance un facteur déterminant dans les motivations de départ.

Pour atteindre la destination finale, le touriste emprunte plusieurs moyens de transport, depuis le lieu de départ. M. Wolkowitsch avait mis l'accent sur l'existence d'une combinaison de transport, avec un mode qui permet d'accomplir l'essentiel de la distance tandis que les autres représentent des parcours terminaux[326]. Chaque moyen de transport a des caractéristiques et aptitudes propres pour répondre à des besoins déterminés des différentes pratiques et modes de la demande touristique.

L'avion est le meilleur moyen pour parvenir aux destinations lointaines ; le transport maritime peut jouer ce rôle mais avec la contrainte de la lenteur. Les transports terrestres (autocars, trains et voitures de location…) s'imposent au niveau des parcours terminaux, par leurs variétés et leurs disponibilités.

Il est à noter que chaque branche touristique à Fès est rassemblée dans une association, à Fès les associations touristique sont :

- Association régionale des maisons d'hôtes de Fès
- Association régionale de l'industrie hôtelière de Fès

[324] Chazand P., (1993), Dossier transport, Espace n° 121 mai-joint, p77.
[325] Boumeggouti D., (1995), le tourisme international au Maroc : Espaces et produits touristique (étude des principaux éléments d'un système), Géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
[326] Wolkowitsch M., (1983), Géographie de transport, Edition A. Colin, paris.

- Association régionale des guides touristique de Fès
- Association régionale des restaurants de Fès
- Association régionale des agences de voyage de Fès
- Association des adhérents au projet « Ziyarat Fès »

3. Fès au cœur des visions stratégiques pour le développement touristique au Maroc

3.1. De la vision 2010 à la vision 2020

Conscient de l'énorme potentiel de son industrie touristique, Le Maroc a érigé ce secteur en priorité économique nationale. Ainsi, avec la signature de l'Accord Cadre[327], le 10 janvier 2001, sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le gouvernement marocain et la CGEM ont mis en place une politique touristique, dénommée « Vision 2010 », ayant pour objectifs :

 L'accueil de 10 millions de touristes à l'horizon 2010 et

 La construction de 160.000 lits supplémentaires

Cet accord cadre, qui a contractualisé l'engagement des deux parties à mettre en œuvre la nouvelle politique touristique, fut renforcé par la signature le 29 octobre 2001, de l'Accord d'Application[328] qui a constitue la véritable charte opérationnelle pour la mise en place de cette Vision. Celle-ci a reposé sur les axes suivants : le produit, l'aérien, la formation, la promotion, l'environnement et l'organisation institutionnelle.

L'Accord d'application de cette politique touristique a prévu dans son article 53[329] que les PDRT définiront le plus précisément possible les besoins en matière d'investissements stratégiques publics et privés à réaliser (infrastructures, urbanisme, hôtels, agences de voyages, établissements de restauration et d'animation, véhicules de transports, etc.…), ainsi que les besoins en matière de ressources humaines qui résulteront de la mise en oeuvre du Programme de développement…

Le PDRT a été matérialisé par un contrat liant le gouvernement, les instances régionales, les élus et le CRT, permettant de définir sur une décennie[330] :

 Les objectifs assignés pour le développement de la destination;

 Un plan d'actions clairement défini pour atteindre ces objectifs, précisant pour chaque action le pilote et l'échéancier de réalisation ;

[327] Ministère du tourisme et de l'artisanat, (10 JANVIER 2001), Accord Cadre 2001 – 2010 « Vision 2010», Marrakech
[328] Ministère du tourisme et de l'artisanat, (29 OCTOBRE 2001), Accord d'application de l'Accord Cadre 2001 – 2010 « vision 2010 », Agadir.
[329] Ministère du tourisme et de l'artisanat, (29 OCTOBRE 2001), Accord d'application de l'Accord Cadre 2001 – 2010 « vision 2010 », Agadir, P: 55.
[330] CRT., (2005), Programme de Développement Régional Touristique, Fès un patrimoine ancestral : le tourisme pour la prospérité, P: 6.

 Les besoins en investissements et en financement publics/privés ainsi que les ressources humaines pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Le PDRT de Fès est le premier à être conçu et mis en place à l'échelle nationale. Il s'agit d'un programme diversifié élaboré selon une vision prospective et un projet clair de développement intégrant toutes les composantes de l'activité comme l'accueil, l'hébergement, l'animation, le transport.

Compte tenu de ses acquis, de ses atouts naturels, des opportunités offertes par les nouvelles tendances du tourisme mondial et du dispositif de pilotage et d'accompagnement qu'il compte implémenter, le Maroc ambitionne de devenir en 2020 l'une des 20 plus grandes destinations mondiales. Avec l'objectif de doubler la taille du secteur par la construction de 200.000 nouveaux lits hôteliers et assimilés, et à travers le doublement des arrivées touristiques internationaux et par le triplement du nombre de voyages domestiques.

La Vision 2020 s'impose avant tout comme une démarche stratégique de valorisation des atouts naturels, culturels et humains du Royaume, dans le respect d'un certain nombre de valeurs fondamentales, au premier rang desquelles la durabilité[331]. En cela, la Vision 2020 est avant tout une ambition qualitative pour promouvoir un tourisme authentique, propre et responsable, qui accélère le développement économique du Royaume sans dénaturer son patrimoine naturel et culturel.

Selon le Contrat Programme de cette vision[332], le tourisme au Maroc a été largement concentré sur deux destinations, Marrakech et Agadir, qui totalisent près de 70% des nuitées internationales. Cette concentration géographique ne permet pas de mettre en avant toutes les potentialités du territoire marocain. Pour permettre au secteur de jouer pleinement ce rôle, la Vision 2020 est inscrite dans une approche intégrée et volontariste d'aménagement du territoire national.

C'est dans ce cadre que sont créés huit territoires présentant la cohérence touristique, l'attractivité et la masse critique nécessaires (en termes de capacités d'hébergement, d'actifs touristiques et de desserte aérienne) pour disposer d'une visibilité internationale et accéder au statut de destination à part entière, chaque destination étant à même d'offrir une expérience unique, en complémentarité et en cohérence avec toutes les autres.

[331] Ministère du tourisme et de l'artisanat, (30 Novembre 2010), Vision stratégique de développement touristique « VISION 2020 », Contrat Programme 2011/2020, P: 6
[332] Ministère du tourisme et de l'artisanat, (30 Novembre 2010), op cit, P: 11

Carte 17 : Les huit territoires touristiques de la vision 2020



Source : MT, 2010

Selon la carte ci-dessus, deux territoires valorisent les littoraux atlantique et méditerranéen de l'offre balnéaire Maroc, consolidée à travers l'achèvement des projets Azur et le développement de nouveaux produits dans le Sud :

- « Souss-Sahara Atlantique », rassemble les sites d'Agadir, y compris son arrière pays (Tafraoute, Imouzer Ida Outanane…), de Laâyoune et de Guelmim autour de l'alliance du désert, de l'Atlantique et du climat toujours ensoleillé.
- « Maroc Méditerranée », avec les 3 sites de Saïdia, Marchica et Cala Iris, valorise la dimension méditerranéenne du Maroc, combinant les loisirs et le développement durable.

Quatre territoires sont positionnés sur une offre culturelle riche, valorisant chacun de manière spécifique les ressources matérielles et immatérielles du Maroc, à travers le renforcement des destinations établies et le développement de deux relais de croissance :

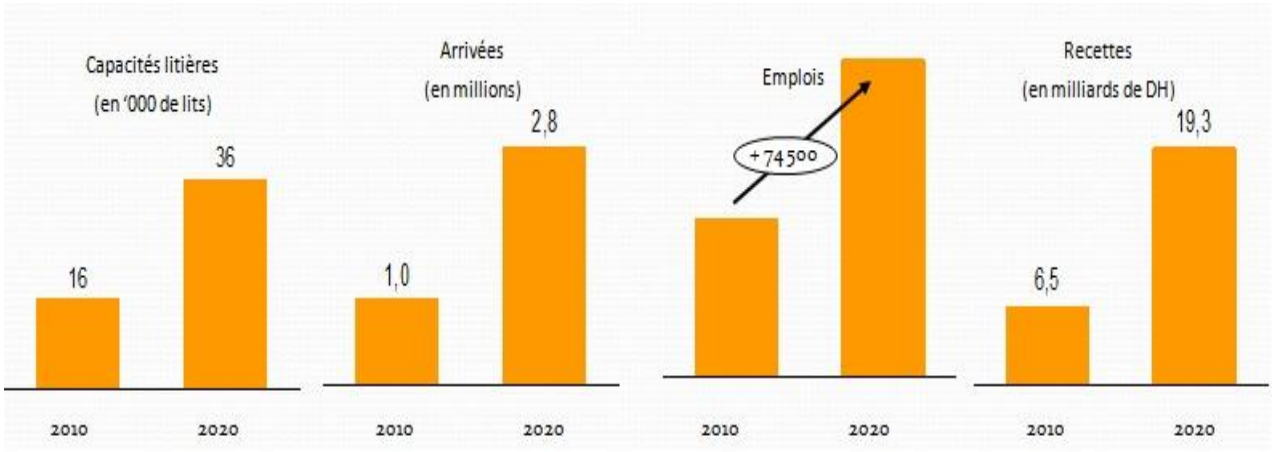
- « Marrakech Atlantique », ancré sur les sites de Marrakech, du Toubkal et d'Essaouira, consolide son offre pour demeurer la porte d'entrée du Maroc, à la fois chic et authentique.

- « Maroc Centre » est la destination du voyage aux sources de la culture et de l'histoire et du bien-être, grâce à une complémentarité forte entre les sites de Fès, Meknès et Ifrane.
- « Cap Nord » ancré sur les sites de Tanger, Tétouan, Chefchaouen, Asilah et Larache, constitue une terre de rencontre culturelle, équilibrée d'une offre balnéaire exclusive.
- « Centre Atlantique », réunit de manière cohérente Casablanca, Rabat et El Jadida pour constituer la côte des affaires et des loisirs.

Enfin, deux autres territoires s'imposent comme les vitrines du Maroc en matière de développement durable en mettant en valeur des sites naturels les plus exceptionnels de notre pays :
- « Grand Sud Atlantique », centré autour du site exceptionnel de Dakhla, se base sur une offre exclusive combinant nature préservée et niches sportives.
- « Atlas et Vallées », ancré sur Ouarzazate, les vallées et les oasis, ainsi que le Haut Atlas, se positionne comme la destination phare de l'écotourisme et du développement durable méditerranéen.

Les objectifs de la vision 2020 pour le « Maroc Centre » dont Fès est la capitale territoriale sont :

Figure 11 : Objectifs chiffrés du territoire « Maroc centre »



Source : MT, 2010

Au niveau national, même si le secteur du tourisme a évolué de manière positive chaque année, nous sommes loin des objectifs fixés par la Vision 2020, ses résultats ne sont pas encourageants[333], ils en resorts la prédominance de la configuration traditionnelle où

[333] Ouali Alami A., Serrhini S., (2018), Régionalisation et défis du développement touristique au Maroc : Cas de la région de Fès-Meknès, Communication lors de la 4 ème conférence internationale des Sciences Sociales portant sur « Régionalisation, Gouvernance et Développement » organisée par l'Université Al Akhawayne d'Ifrane, Maroc du 25 au 27 mai, (non publiée).

Marrakech et Agadir concentrent 60% des nuitées, cette concentration géographique ne permet pas de mettre en avant toutes les potentialités du Maroc. Aussi les réalisations en terme des arrivés touristiques, des recettes touristiques et de la contribution au PIB sont loin des objectifs fixés. Même constat, pour les objectifs du territoire touristique de Fès, comme on aura l'occasion de le voir ultérieurement, à travers la présentation de l'état des lieux du tourisme à Fès.

3 .2. Tourisme à Fès : infrastructure et chiffres clefs

La ville de Fès, la capitale spirituelle et culturelle du royaume, dispose d'un patrimoine touristique riche et varié comme on a vu précédemment, elle est réputée par son tourisme culturel, religieux et spirituel. La médina de Fès est la raison principale pour laquelle les touristes s'y rendent visite. Cela s'explique par le fait que la destination de Fès est ancrée par les activités culturelles et patrimoniales, en effet la visite de Fès dépond essentiellement de la visite à la Médina, sachant que les activités pratiquées par les touristes de Fès[334] se répartissent comme suit :

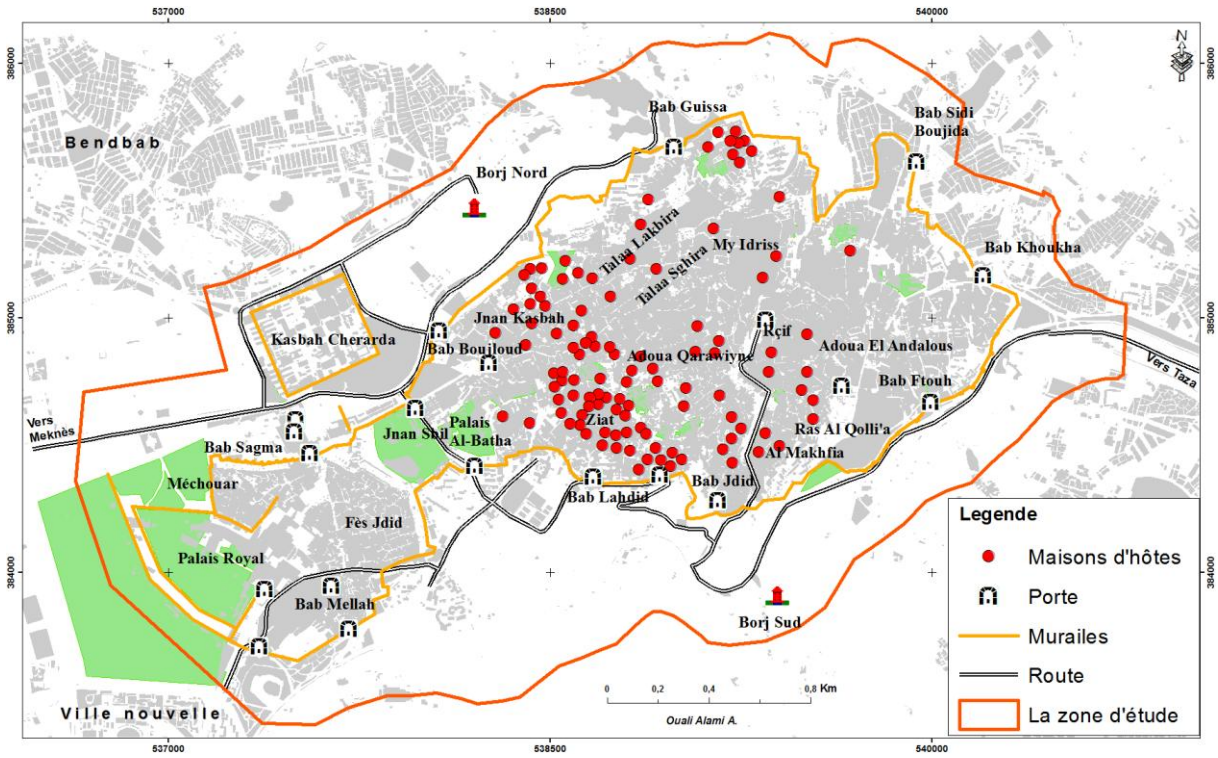
- 51% : visitent les monuments et musées
- 22% : la balade en ville
- 13% : assistance aux manifestations culturelles
- 24% : optent Fès pour sa gastronomie

Infrastructure touristique de Fès

Selon les donnés fournies par la délégation régionale de tourisme de Fès Meknès[335], la ville de Fès dispose de 37 hôtels classés d'une capacité de 6845 lits (48% de la capacité d'hébergement de la région Fès Meknès), de 124 maisons d'hôtes d'une capacité de 2262 lits, de deux résidences touristiques d'une capacité de 78 lits, d'un motel d'une capacité de 118 lits, d'une pension de 98 lits, et d'un camping pouvant recevoir jusqu'au 800 personnes.

[334] Observatoire du Tourisme – Maroc, (2015), op. cit, P:33.
[335] Auprès du chargé de l'Observatoire Régional du Tourisme à la Délégation Régionale du Tourisme de Fès Meknès (données jusqu'au octobre 2020)

Carte 18 : Répartition géographique des maisons d'hôtes en Médina de Fès

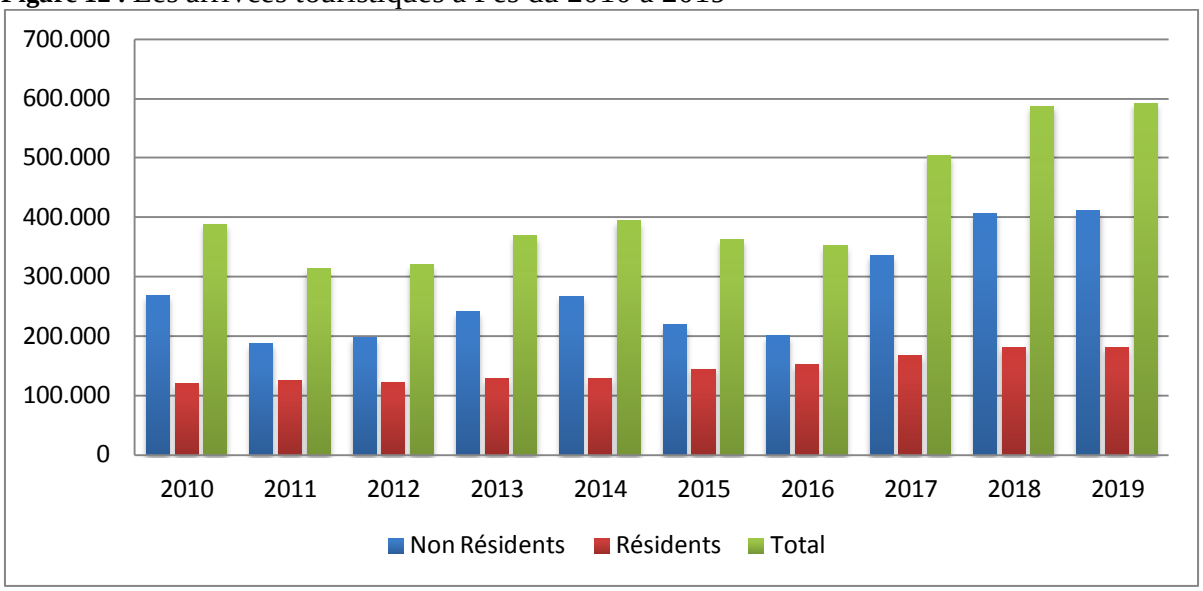


Source : Ouali Alami A., 2021

L'émergence des maisons d'hôtes constitue actuellement un phénomène en plein expansion à Fès depuis 1997, et qui ne cesse de croitre depuis cette date, et la majorité de ces MH sont implantées au sud-ouest de la ville historique d'après la carte relative à la répartition géographique de ces maisons d'hôtes (voir carte N°:18).

La ville de Fès dispose aussi selon l'Observatoire Régional du Tourisme de Fès de 47 agences de voyage, de 36 restaurants touristiques, de 105 transporteurs touristiques et de 480 guides touristiques.

Figure 12 : Les arrivées touristiques à Fès du 2010 à 2019

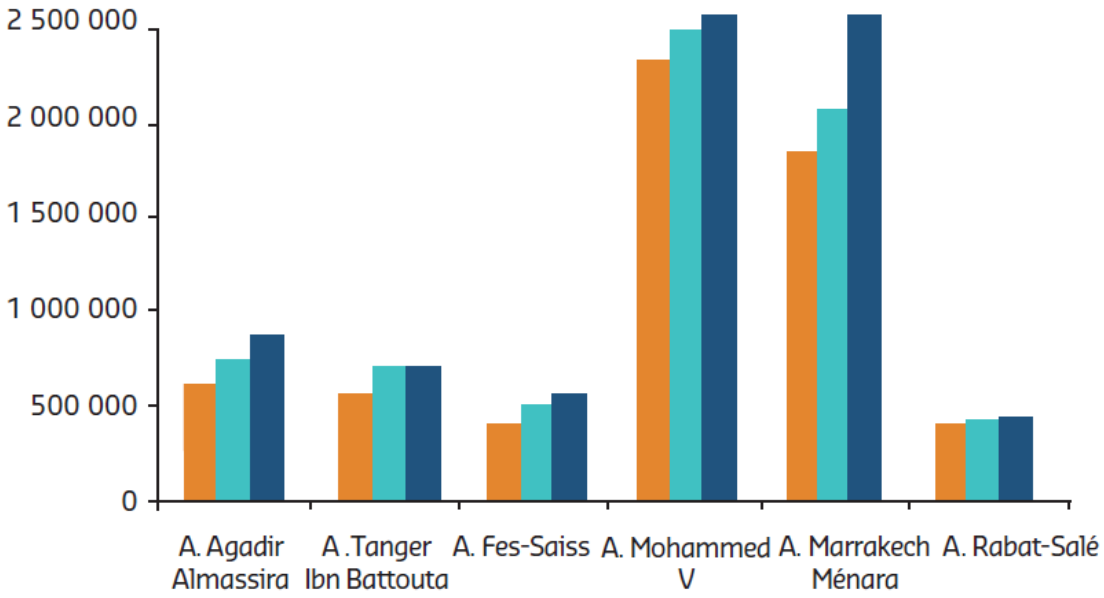


Source : DRT de Fès, 2020

Sur 10 ans de 2010 à 2019, les flux touristiques à Fès ont enregistré une croissance globale de l'ordre de (52,60 %) et un taux moyen annuel d'accroissement de plus de (5,26 %), il ont passé de 388 518 à 592 765 touristes.

Le nombre des arrivés touristiques à l'aéroport de Fès-Sais par rapport aux autres principaux aéroports est représenté par la figure suivante, qui montrent que la majorité des touristes entame leurs voyage au Maroc par Casablanca et Marrakech.

Figure 13 : Les arrivés touristiques à l'aéroport de Fès-Sais par rapport aux autres principaux aéroports entre 2016 et 2018



Source : OT, BMCE BANK, 2018

Les arrivées touristiques à Fès par nationalité pendant les trois dernières années, montre la prédominance des touristes français suivi des américains, des allemands et des espagnoles, comme mentionné dans les tableau suivants:

Tableau 4 : Arrivées touristiques à Fès par nationalité entre 2017 et 2019

Nationalité	2017
Non Résidents	**336.342**
France	34.748
U.S.A	30.043
Allemagne	37.702
Espagne	23.390
Japon	17.580
Hollande	10.924
Italie	10.684
Royaume-Uni	8.882
Chine	12.987
Résidents	**167.916**
Total	**504.258**

Nationalité	2018
Non Résidents	**406.927**
France	44.614
U.S.A	39.017
Allemagne	40.738
Espagne	31.546
Italie	18.002
Japon	21.320
Chine	21.805
Hollande	12.333
Pays Arabes	10.846
Résidents	**180.491**
Total	**587.418**

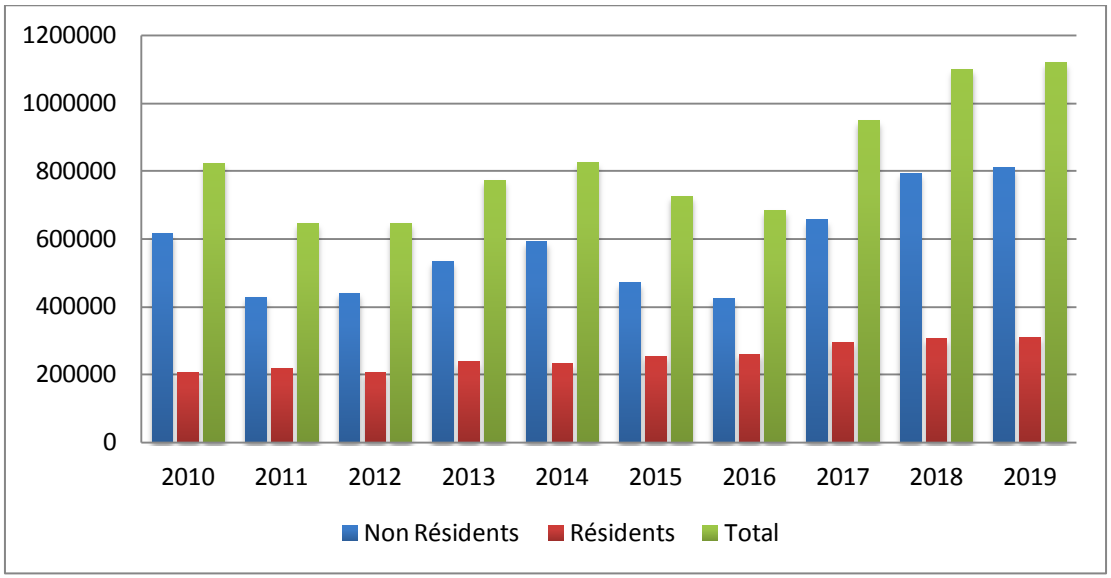
Nationalité	2019
Non Résidents	**411.905**
France	46.920
U.S.A	42.875
Allemagne	29.303
Espagne	29.978
Chine	35.291
Italie	21.945
Japon	17.559
Royaume-Uni	10.294
Hollande	10.433
Résidents	**180.860**
Total	**592.765**

Source : DRT de Fès, 2020

Les nuitées touristiques à Fès

Sur 10 ans de 2010 à 2019, les nuitées touristiques à Fès ont enregistré une croissance globale de l'ordre de (36,1 %) et un taux moyen annuel d'accroissement de plus de (3,61 %), elle ont passé de 820 725 à 1 117 579 nuitées.

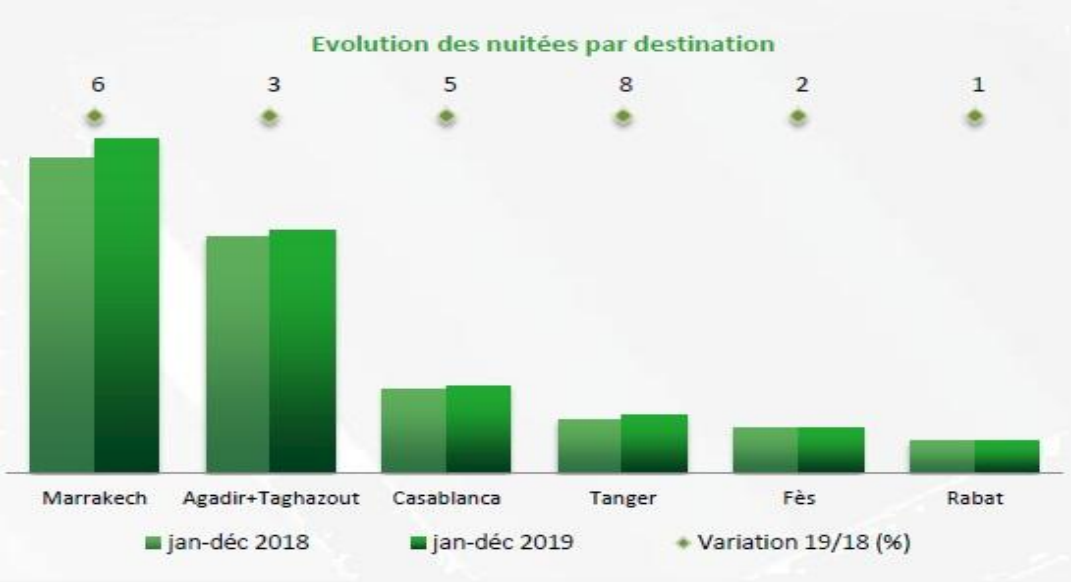
Figure 14 : Les nuitées annuelles réalisées à Fès dans les ETC du 2010 à 2019



Source : DRT de Fès, 2020

La comparaison des nuitées réalisées à Fès par rapport à d'autres destinations marocaines, nous permet de constater qu'en 2019, les nuitées totales réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés, ont enregistré une hausse de +5% par rapport à l'année 2018 (+3% peur les touristes non-résidents et 49% pour les résidents)[336]. Les deux pôles touristiques Marrakech et Agadir ont généré à eux seuls 57% des nuitées totales en: 2019. Ces deux destinations ont enregistré des résultats positifs (+6% pour Marrakech et +3% peur Agadir), Les destinations de Tanger, Casablanca, Rabat ont également affiché des résultats positifs (+8%, +5% et +1% respectivement). Et Fès a enregistré aussi un résultat positif mais d'une augmentation de seulement + 2%. Fès est donc classée à la 5 ème position selon les destinations touristiques marocaines par rapport aux nuitées réalisées.

Figure 15 : Evolution des nuitées touristiques à Fès par rapport à d'autres destinations entre 2018 et 2019



Source : OT, 2020

En fait, ces taux d'accroissement des arrivés ou des nuitées touristiques à Fès, cache l'irrégularité de la fréquentation de la ville par les touristes étrangers. Le tourisme international étant d'une extrême sensibilité aux fluctuations de la conjoncture économique, politique et sociale, dans les pays d'accueil comme dans les pays d'origine, la moindre variation de celle-ci se traduit directement par la hausse ou la chute des flux.

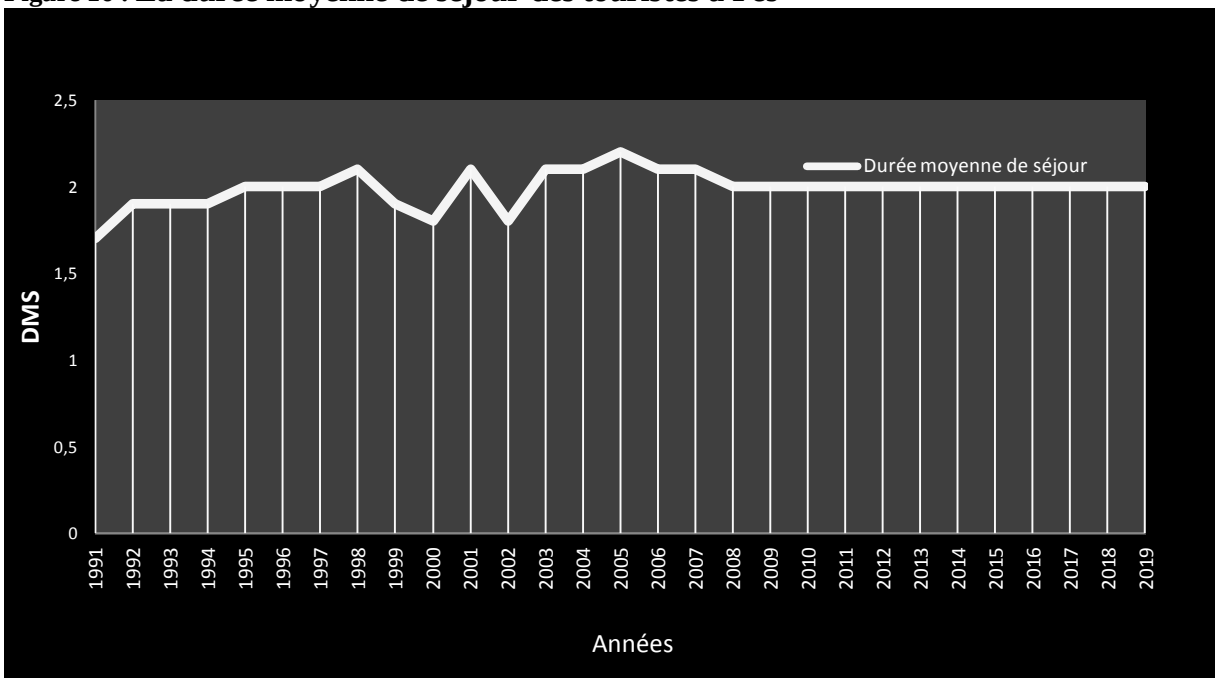
Ainsi, le tourisme international au Maroc et particulièrement à Fès a été touché par les attentats du 11 septembre 2011, d'où une baisse remarquable des arrivées en 2011 et 2012.

[336] Observatoire de Tourisme, (Décembre 2019), Statistiques sur le tourisme au Maroc, P: 4. www.observatoiredetourisme.ma consulté le 11-11-2020

La Durée moyenne de séjour

En ce qui concerne la DMS, qu'est en relation directe avec les arrivés et les nuitées touristiques, et d'après la figure qui la représente entre la période de 1972 et 2019, on constate clairement que cette durée est relativement constante, surtout depuis 2008. Les touristes restent en moyenne seulement deux nuits à Fès. Cette durée moyenne de séjour reste faible, cela demeure largement en dessous de la capacité hôtelière de la ville.

Figure 16 : La durée moyenne de séjour des touristes à Fès



Source : DRT de Fès, 2020, Conception personnelle

Par rapport à d'autres destinations marocaines, la ville de Fès est moins dotée qu'Agadir (DMS: 5 jours) ou Lhouz (DMS: 5,6 jours) ou Oujda-Saidia (DMS: 3, 3 jours) ou Marrakech (DMS: 3,1 jours) des conditions permettant aux touristes de passer plus de deux nuitées, comme mentionné dans le tableau suivant.

Tableau 5: DSM des touristes de Fès par rapport à d'autres destinations marocaines

Destination	Durée Moyenne de Séjour		
	jan-déc 2010	jan-déc 2018	jan-déc 2019
Marrakech	3,6	3,2	3,1
Agadir+Taghazout	6,1	5,3	5,0
Casablanca	2,2	2,0	2,0
Tanger	2,0	2,0	2,0
Fès	2,1	1,9	1,9
Rabat	2,1	1,9	1,9
Al Haouz	2,6	5,4	5,6
Oujda+Saïdia	3,1	3,4	3,3
Essaouira+Mogador	2,4	2,4	2,4
Ouarzazate	1,6	1,4	1,4
El Jadida+Mazagan	2,5	2,6	2,5
M'diq-Fnideq	2,7	2,8	2,7
Meknès	1,7	1,5	1,5
Total	-	-	-

Source : OT. 2020

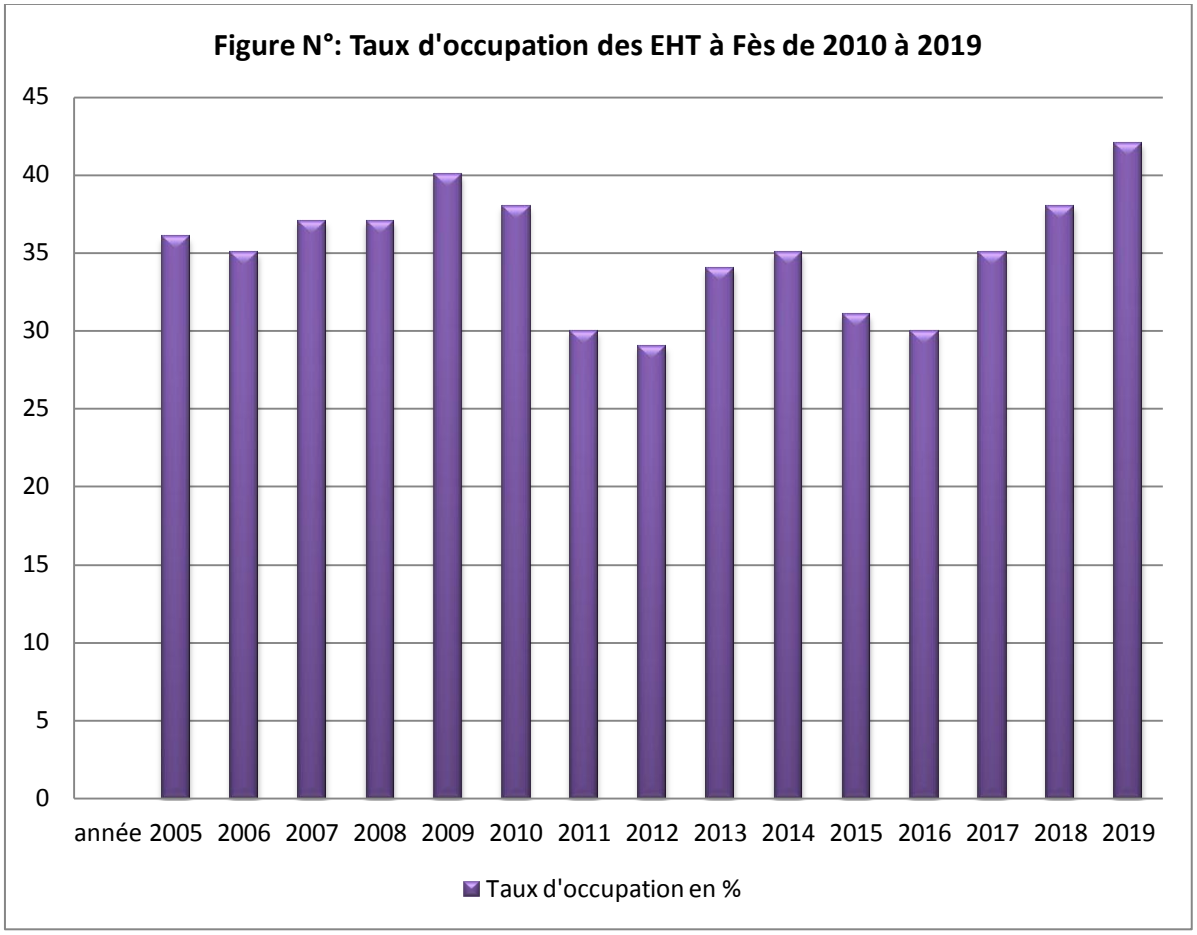
Le tourisme international à Fès reste comme il a toujours été, un tourisme de passage, ou une étape parmi les circuits touristiques des villes impériales. Actuellement, le problème de Fès est de passer d'un tourisme de passage à un tourisme de séjour. Parmi les causes de cette situation, on cite entre autres :

- Manque d'infrastructures touristiques adaptées aux touristes de séjours;
- Absence de conditions climatiques recherchées par la majorité des touristes;
- Non mobilisation des ressources patrimoniales attractives au développement touristique;
- Manque d'animation.

Taux d'occupation des hôtels classé à Fès

Comme on a déjà mentionné que la durée moyenne de séjour à Fès reste faible, et demeure largement en dessous de la capacité hôtelière de la ville, en fait la destination de Fès se retrouve avec un taux d'occupation des hôtels ne dépassant pas les 35 % en moyenne depuis 2005, comme montré dans la figure suivante.

Figure 17: Taux d'occupation des EHT classés de Fès de 2010 à 2019



Source : DRT de Fès, 2020, Conception personnelle

En 2019, le taux d'occupation des hôtels classés de Fès reste faible (42%) par rapport à d'autres destinations touristiques marocaines comme : Lhouz, Marrakech et Agadir; qui enregistrent les taux d'occupation successifs suivants: 83%, 64 % et 57%.

Tableau 6: Taux d'occupation des hôtels classés à Fès par rapport à d'autres destinations

Destination	Taux d'occupation (%)		
	jan-déc 2010	jan-déc 2018	jan-déc 2019
Marrakech	52	61	64
Agadir+Taghazout	58	59	57
Casablanca	51	54	50
Tanger	53	52	55
Fès	40	38	42
Rabat	54	54	55
Al Haouz	16	76	83
Oujda+Saïdia	33	35	34
Essaouira+Mogador	33	37	42
Ouarzazate	25	28	31
El Jadida+Mazagan	41	40	38
M'diq-Fnideq	29	26	27
Meknès	30	26	27
Total	44	46	48

Source : OT, 2020

En somme, la capitale historique et spirituelle du royaume ne parvient pas à attirer suffisamment de touristes, ce qui classe la ville à un rang assez modeste parmi les villes touristiques du royaume. Cette situation est d'autant plus décevante bien que la ville dispose incontestablement d'un énorme potentiel touristique.

D'après un entretien avec le directeur du CRT de Fès, pour attirer plus de touristes il faut prendre en considération trois éléments essentiels, à savoir :

- L'augmentation de la capacité hôtelière
- L'animation
- L'ouverture de nouvelles lignes aériennes

Et selon la délégation régional de tourisme Fès, la création de nouveaux établissements touristique va sans doute augmenter les arrivés touristiques de Fès, sachant que les nouveau arrivés vont attirer d'autres nouveaux touristes à travers d'autres agences de voyage et d'autres circuits.

Ajouter à cela que les professionnelles du secteur affirment que la destination de Fès n'arrive pas à se présenter comme un grand négociateur vis-à-vis des tour-opérateurs européens pour attirer un tourisme de masse. Sans oublier le manque d'efforts déployés par l'ONMT en matière de communication.

Bref, le tourisme ne réalise que des performances moyennes. En fait, les indications citées montrent un décalage entre les potentialités touristiques de Fès et les faibles performances du secteur touristique. La faiblesse du taux d'occupation (moins de 42 % à Fès contre presque 50% au niveau national) et la durée moyenne de séjour de 2 jours confirment cette situation du secteur touristique à Fès.

3.3.Médina de Fès au cœur du premier PDRT au Maroc

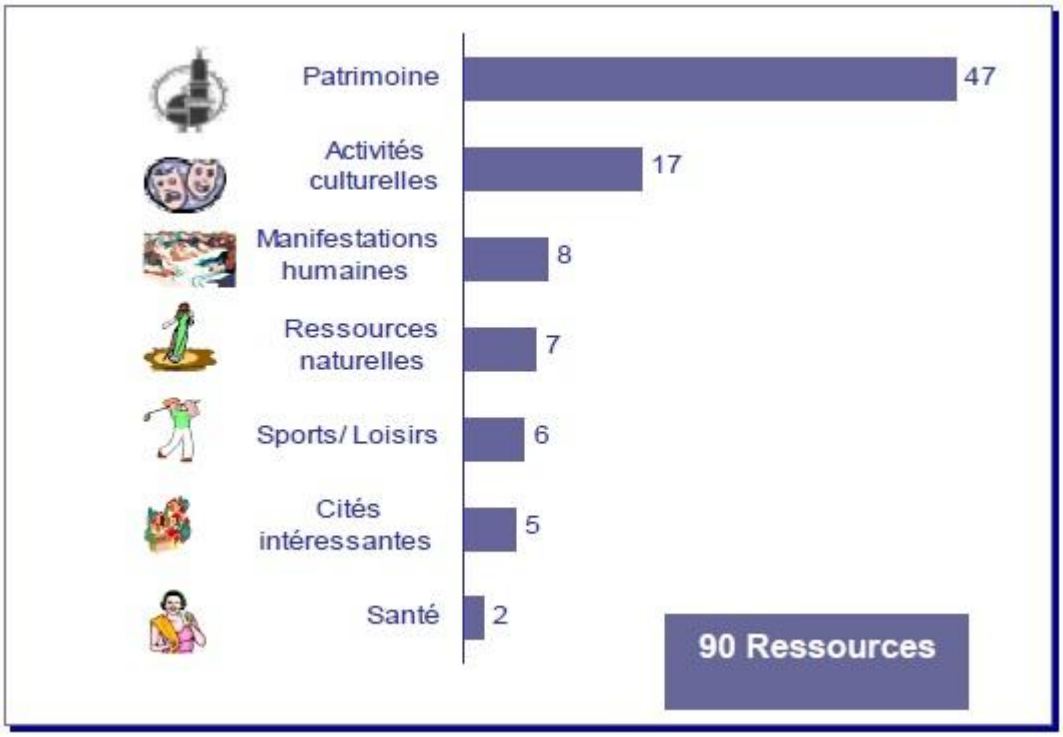
Le choix de Fès et sa région en tant que première zone du Maroc à se doter d'un tel plan n'était pas un hasard. Le grand potentiel culturel et patrimonial qu'on a présenté lors du dernier chapitre, dont regorge son territoire lui a permis de prendre les devants sur les autres régions du royaume. Cependant, l'intérêt porté par les autorités marocaines au développement d'un tourisme culturel à Fès dans le but d'en faire une destination touristique à part entière a pris une dimension encore plus importante avec le lancement en 2005 du Plan de développement régional du tourisme (PDRT) à l'horizon 2015 sous la forme d'un contrat programme signé entre le Gouvernement marocain, les autorités et les conseils élus de la région de Fès.

Par le biais d'experts internationaux, une étude de développement touristique de Fès, élaborée sur la base de l'analyse d'enquêtes réalisées auprès des touristes fréquentant Fès, des professionnels du secteur ainsi que d'un Benchmarking de la destination de Fès par rapport à quatre destinations similaires a permis de structurer le PDR de la manière suivante :

- Le diagnostic de la destination Fès permettant de décrire et d'analyser l'offre et la demande touristique de Fès ;
- La vision Fès 2015 retraçant le positionnement et la clientèle cibles de la destination ainsi les objectifs à atteindre par la destination à l'horizon 2015 ;
- Le plan d'actions précisant l'ensemble des mesures à entreprendre pour atteindre ces objectifs.

Selon le PDRT, la Médina de Fès, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, avec son ensemble humain, patrimonial et urbain d'exception ainsi que son style de vie authentique est perçue comme unique au monde et en fait le principal attrait touristique de la destination, la figure suivante, présente les ressources patrimoniales et culturelles de Fès.

Figure 18 : Inventaire des ressources d'intérêt culturel à Fès

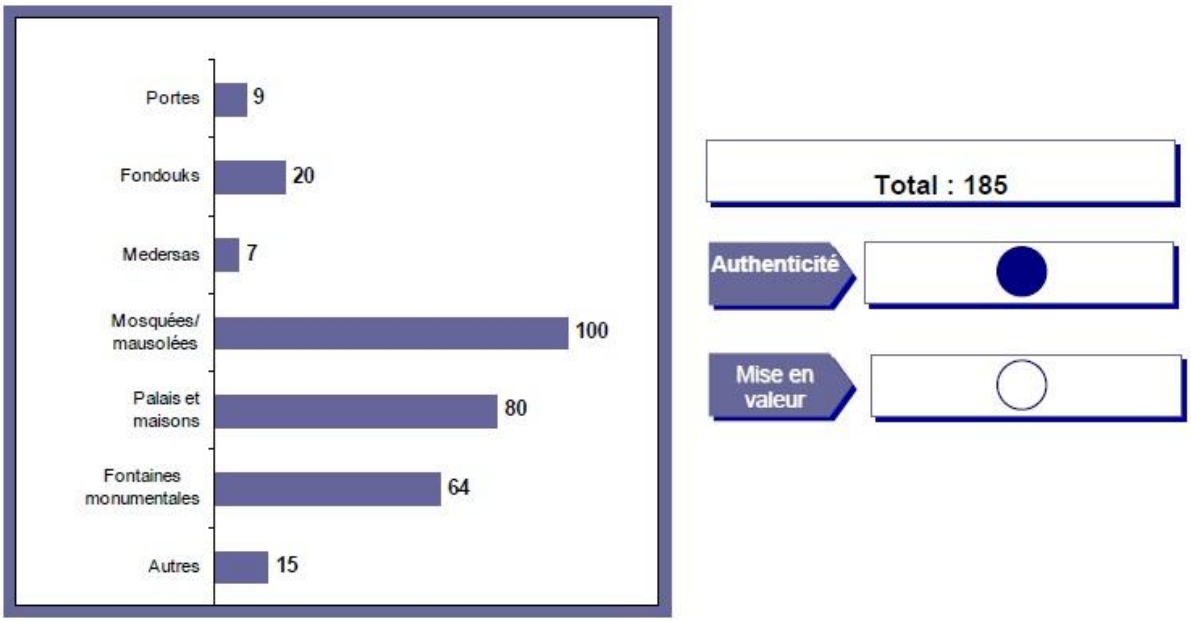


Source : CRT, Etude de développement touristique de Fès (2002)

Cette Médina est malheureusement sous exploitée[337] (ses ressources sont en état de conservation dégradé), non mise en valeur à des fins touristiques (insuffisance de l'offre d'hébergement, d'animation et de loisirs). En effet, et contrairement aux destinations internationales similaires, l'espace touristique actuel de Fès est éloigné de cette principale ressource.

[337] CRT., (2005), Programme de Développement Régional Touristique, Fès un patrimoine ancestral : le tourisme pour la prospérité, P : 20

Figure 19 : Etat des ressources patrimoniales à Fès



Source : CRT, Etude de développement touristique de Fès (2002)

D'après cette figure, on constate clairement que la Médina de Fès disposent des ressources patrimoniales diversifiés et authentiques, mais non mise en en valeurs.

L'analyse des ressources touristiques de Fès fait ressortir les éléments suivants[338] :

• La Médina est la ressource phare de la destination, axe majeur d'un positionnement différencié ;

• Elle dispose d'un patrimoine d'exception, qui nécessite une action urgente de restauration et de mise en valeur ;

• Il existe un potentiel de ressources complémentaires (arrière-pays, ressources culturelles …) qu'il s'agit d'exploiter, de mettre en valeur, et de renforcer afin de compléter l'offre touristique de Fès et d'en faire une destination établie à part entière.

[338] CRT., (2005), Programme de Développement Régional Touristique, Fès un patrimoine ancestral : le tourisme pour la prospérité, P: 26

Basée sur l'analyse de l'ensemble des éléments du diagnostic présentés plus haut ainsi que de l'évolution de la demande touristique internationale, cette vision a été déclinée comme suit :

- Positionnement cible **:**

La vision Fès 2015 a fixé comme objectif d'imposer Fès comme une destination touristique à part entière avec un positionnement unique et différencié. Le concept retenu de ce positionnement est le suivant : « Musée millénaire vivant, destination authentique de rencontres culturelles et spirituelles ». L'axe différenciateur de ce positionnement est : La Médina, seul endroit au monde, qui vit encore selon l'art et le mode de vivre ancestral.

- Produits cibles

La vision Fès 2015 prévoit un positionnement de Fès en tant que destination à part entière de séjour et de City Break tout en maintenant son produit actuel de circuit, qu'il s'agira de compléter et d'innover.

- Clientèle cible

La vision Fès 2015 a fixé 3 cibles de clientèle :

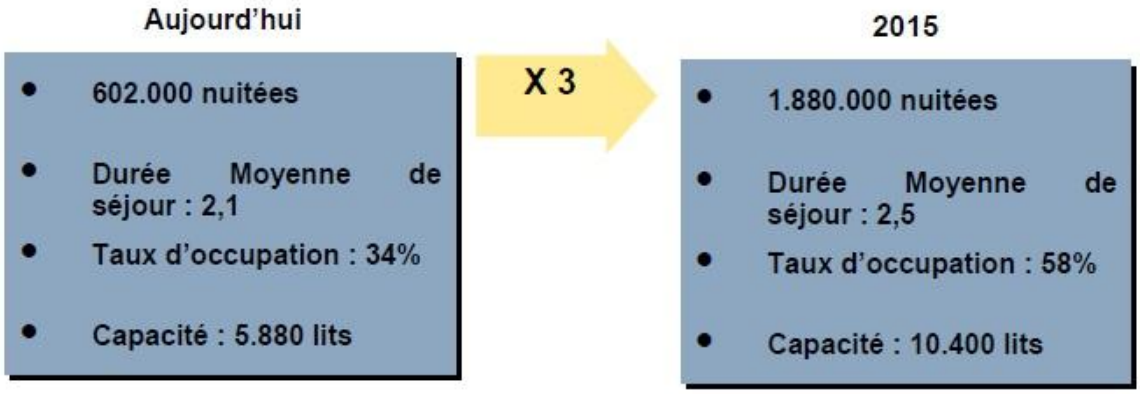
Tableau 7 : Les trois cibles de clientèle du PDRT de Fès

Cible 1	Cible 2	Cible 3
Objectif : Visiter la médina	***Objectif : Contempler la médina***	***Objectif : Vivre la médina***
▪ Age mûr et CSP faible à moyenne ▪ Circuits dans le cadre de voyages organisés ▪ Attente /Médina: peu lui importe de loger dans la Médina ▪ Hébergement en 3 *et 4* ▪ Marché prioritaire : France	▪ Moyenne d'âge et pouvoir d'achat élevés ▪ City break ou séjour ▪ A la recherche de confort/luxe et d'un cadre exclusif, sûr et paisible ▪ Hébergement 4*, 5* et luxe ▪ Marchés prioritaires : France, Italie, UK, Allemagne	▪ Tout âge et pouvoir d'achat moyen à élevé ▪ City break et séjour ▪ Attente /Médina : immersion permanente dans l'ambiance de la Médina ▪ Hébergement : maisons/palais d'hôtes ▪ Marchés prioritaires : France, Espagne et Italie

Source : PDRT- Fès, 2006

- **Les objectifs globaux**

Les objectifs chiffrés arrêtés dans le cadre de la vision susmentionnée sont les suivants :



Source : PDRT- Fès, 2006

De nombreux projets ont été programmés comme l'aménagement de la zone touristique de l'Oued Fès et la création de la zone touristique de l'Oued Ouislane. En Médina, le PDRT vient consolider les actions de réhabilitation et de restauration de nombreux monuments historiques[339], qui peuvent être réutilisés à d'autres fins, comme l'animation culturelle. Une considérable dynamique d'investissement en Médina a été crée dans le cadre du développement de nouvelles formes d'accueil touristique. C'est le cas des maisons d'hôtes souvent fondées dans des riads restaurés pour un accueil de luxe et du logement chez l'habitant, on aura l'occasion de parler de l'ensemble des projets élaborés dans le cadre du PDRT d'une manière plus détaillés dans la prochaine partie.

4. Quel diagnostic du secteur touristique à Fès ?

Quinze ans après la signature du Programme du Développement Régional Touristique (PDRT) de Fès-Meknès et neuf ans après son remplacement par la Vision 2020, il y avait des projets qui ont essayé d'actualiser le tissu historique de Fès qu'on va développer plus tard, mais plusieurs projets annoncés piétinent encore. Zones touristiques inachevées, manque d'animation, transport aérien défaillant… figurent parmi les principales contraintes dont souffre actuellement la destination.

«Il est anormal que Fès, qui s'est dotée d'un nouveau terminal, ne soit pas connectée avec les capitales européennes et les villes africaines émettrices du tourisme spirituel et tijane», Affirme Allal Amraoui, député (PI) de la ville. Un avis partagé par de nombreux opérateurs hôteliers pour qui le transport aérien constitue un véritable frein à l'essor de la destination[340]. «Il faut ouvrir la voie à d'autres compagnies aériennes pour desservir Fès… La RAM, qui a montré ses limites, ne peut pas, à elle seule, répondre à notre demande à des prix

[339] Akdim B., Laaouane M., (2010), « Patrimoine et développement local à Fès : priorités, acteurs et échelles d'action », Revue de Norois, N° 214, 1er trimestre. P : 14

[340] Saad Alami Y., (2018), Tourisme: Pourquoi Fès-Meknès n'arrive pas à décoller, L'Economiste, Rubrique : Analyse, Edition N°: 5209 du 14/02/2018.

compétitifs», estiment-ils. Grâce à l'appui de l'Office national marocain du tourisme, plusieurs compagnies low cost desservent aujourd'hui la destination avec 18 dessertes, mais c'est encore loin des performances réalisées par Marrakech qui affiche quelque 58 dessertes.

Le projet Oued Fès Golf City qui est le plus important projet du pacte (2005-2015) n'est plus fonctionnel toujours, la raison, le plan du projet a été revu à maintes reprises afin de donner une forte attractivité au site[341]. Pourtant, de gros moyens avaient été mobilisés pour l'aboutissement de ce projet. C'était MedZ qui avait pris en charge la réalisation de l'Unité d'aménagement touristique (UAT) sur le site d'Oued Fès.

Depuis, la filiale de CDG Développement avait réalisé un golf de 18 trous, puis un club house (en cours d'aménagement). Mais ceci n'a toujours pas charmé les opérateurs au point de venir y investir dans la construction d'hôtels[342] (même en leur proposant du foncier à titre gracieux). Une situation pour le moins embarrassante pour l'aménageur développeur qui a été épinglé par le dernier rapport de la Cour des comptes, notamment sur la gestion de l'aménagement des parcs touristiques.

Pourtant, le site jouit d'un emplacement idéal, au centre de la ville. Il devait accueillir, entre autres, un hôtel 5* luxe, un 4* business et un 3* premium, en plus de villas et de résidences touristiques. Ces projets totalisaient une capacité de près de 1.700 lits[343].

S'agissant de la zone touristique de Ouislane, un aménageur espagnol a présenté en 2008, un projet d'investissement dans l'hôtellerie concernant une assiette foncière de plus de 70 ha. Le ministère de la Culture a envoyé un courrier aux autorités leur précisant que le site de Ouislane est classé non aedificandi. C'est ce qui fait que ce projet piétine encore[344].

Selon un rapport de l'UNESCO à propos du projet touristique d'Ouislane, Le plan d'aménagement du projet constitue une intervention fortement préjudiciable à l'intégrité du milieu environnant le périmètre des murs d'enceinte de la Médina de Fès. La bande des collines au sud, à exception des habitats spontanés à l'est du Borj, est celle qui est restée la plus intacte, et elle permit de percevoir le rapport existant entre la ville islamique et le contexte naturel d'origine[345]. Il faut sauvegarder cet état, très rare et précieux, pas seulement en tant que valeur esthétique et paysager, mais aussi en tant que ressource pour le tourisme. On pourrait comparer les collines pas édifiées de Fès à la Lagune qui arrose et entoure la ville de Venise, en ce qui concerne leur valeur d'espace complémentaire à la ville.

---

[341] Saad Alami Y., (2018), Tourisme: Pourquoi Fès-Meknès n'arrive pas à décoller, L'Economiste, Rubrique : Analyse, Edition N°: 5209 du 14/02/2018.

[342] Saad ALAMI Y., (2019), Tourisme: Nouvelle tentative de relance pour Oued Fès, L'Economiste, Rubrique : Régions, Edition N°:5628 du 04/09/2019.

[343] Ibid.

[344] Saad Alami Y.,(2008), Fès: Qui bloque le PDRT, L'Economiste, Rubrique : Economie, Edition N°:2880 du 14/10/2008.

[345] Lombardi G., (2006), Evaluation du projet de développement urbain sur le site de Ouislane à Fès, Centre du Patrimoine Mondial, UNESCO, P : 5. (https://whc.unesco.org/archive/2006/mis170-2005.pdf)

Pour GIORGIO LOMBARDI[346] «on ne met pas en doute la volonté stratégique de développer le tourisme à Fès, et les termes quantitatifs du développement touristique proposé non plus. La proposition du terrain de Ouadi Fès semble tout à fait convenable, et absolument moins problématique que le site de Ouislane ».et ajoute « il ne semble pas opportun d'effacer ou de modifier le périmètre déjà existant de la zone 'non aedificandi' autour de la Médina. Il vaudrait mieux, au contraire, souligner son efficacité et veiller afin qu'il soit respecté ».

D'autre part, les autorités ont mis en place la formule d'hébergement déjà exploitée ailleurs: «le logement chez l'habitant». Sous le label qualité «ziyarates Fès», ce projet-pilote a vu le jour après un travail méticuleux et coordonné entre les différents partenaires. De fait, des maisons ont été sélectionnées afin d'accueillir les touristes au sein des familles. Elles font l'objet d'une convention-cadre entre la wilaya de Fès (dans le cadre de l'INDH), le CRT, l'Agence de développement social et l'Union des associations de quartiers de la médina. Inspirée de l'esprit du commerce solidaire, Ziyarates Fès est une démarche qualité qui associe le tourisme au développement humain. C'est aussi une action intégrée qui permet, d'un côté, le soutien à une population et, de l'autre, la mise en place d'un programme touristique novateur axé sur le culturel, le spirituel et le solidaire encourageant les visiteurs à prolonger leur séjour, nous allons parler profondément de ce projet ultérieurement qui connaît quelques disfonctionnements.

Lors d'une rencontre initiée par le wali de la région Fès-Meknès Saïd Zniber, entre la ministre du tourisme et les professionnels du secteur le 27/11 /2019 en vue d'élaborer un programme de décollage touristique pour la destination. Le président du CRT Aziz Lebbar a cité plusieurs propositions pour développer la destination[347], il s'agit entre autres de créer un produit spécifique à la région permettant d'accroître la durée moyenne de séjour (DMS). «Ceci, grâce au tourisme de niche (golfique entre autres), les circuits des lacs, le tourisme de montagne, la culture…», propose-t-il. Et de poursuivre: «la région a besoin d'appui promotionnel, qui devrait être financé par l'ONMT, les collectivités territoriales, et les professionnels». La création d'une foire internationale du tourisme africain, la révision de l'offre pour l'UAT d'Oued Fès, et la réactivation du plan de développement régional du tourisme (PDRT), figurent parmi les propositions, la densification du transport aérien, la création d'une ligne Dakar-Fès, et la réduction du nombre d'impôts touristiques (17 taxes).

[346] Lombardi G., (2006), op. cit., P : 13.
[347] Saad Alami Y., (2019), Fès-Tourisme: Comment assurer le décollage de la destination, L'Economiste, Rubrique : Régions, Edition N°:5645 du 02/12/2019.

Conclusion de la deuxième partie

Comme nous avons mentionné auparavant, le patrimoine est actuellement perçu comme un créateur de richesses et une source d'attractivité pour les territoires selon le sens moderne de la notion du patrimoine. Suite à ce changement de considération, le patrimoine en tant que ressource s'est attribué un rôle non négligeable dans le développement touristique.

En se basant sur la définition de Senel et Lander[348] en 2103, la ressource patrimoniale représente « un objet matériel ou immatériel sélectionné, révélé et transmis par un collectif social et engagé dans un projet pour sa référence temporelle. Elle fixe la permanence et l'inscrit dans la durée. » Et d'après Boujrouf[349] , cette ressource patrimoniale, traduit aussi la capacité des acteurs surtout locaux à mobiliser leur intelligence et leur conscience collectives pour faire émerger l'identité culturelle de leur territoire à travers l'implication de l'économie du patrimoine.

Malheureusement, le patrimoine urbain exceptionnel de Fès se dégrade de jour en jour. Il dispose de nombreuses bâtisses dégradées, et d'autres en ruine, des toitures effondrées, des séparations lézardées, la présence d'éléments intrus intégrés à l'architecture de la médina, sans oublier l'impact négatif de l'utilisation des bétons armés qui viennent se substituer à ceux d'autrefois réalisés avec des matériaux traditionnels et adhésifs à base de chaux. Bref, la Médina souffre des dysfonctionnements de son système urbain engendrant des inégalités spatiales internes, qui sont traduites au niveau du paysage urbain, par les conditions de vie des populations. Expliqué par le fait que la médina fut délaissée par plusieurs de ses habitants originaux, pour être investie par des catégories à faible revenus, a eu des conséquences néfastes sur les constructions (cohabitation, sur-densification, manque d'entretien, dégradation d'éléments patrimoniaux de valeur…).

Malgré le choix de Fès en tant que première zone du Maroc à se doter d'un PDRT, car il dispose d'un potentiel culturel et patrimonial d'exception. L'intérêt porté par les autorités marocaines au développement d'un tourisme culturel à cette ville dans le but d'en faire une destination touristique à part entière, souffre de nombreuses contraintes.

[348] Senil N. et al., (2013)., « Ne perdons plus le temps», Mons, communication au colloque de l'ASRDLF, www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C-Senil-Landel Ne_perdons_plus_le_temps.pdf (consulté le 20/08/2020).
[349] Boujrouf S., (2014), Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc, Journal of Alpine Research, Revue de géographie Alpine, N° 102-1, P :1

Le tourisme à Fès ne réalise que des performances moyennes. En fait, les indications citées auparavant montrent un décalage entre les potentialités patrimoniales de la ville et les faibles performances du secteur touristique en terme des infrastructures touristiques, du nombre des arrivés, du taux d'occupation des ETH et de la DMS qui confirment cette situation du secteur touristique à Fès.

Quinze ans après la signature du Programme du Développement Régional Touristique (PDRT) de Fès, il y avait des projets qui ont consolidé les actions de réhabilitation et de restauration de nombreux monuments historiques de Fès, mais plusieurs projets bloqués encore. Zones touristiques inachevées, manque d'animation, transport aérien défaillant… figurent parmi les principales contraintes dont souffre actuellement la destination.

La Médina de Fès représente un atout majeur et un fort potentiel pour l'économie régional, elle est pourtant au cœur de profondes disparités spatiales de développement, d'aggravation et d'inégalité territoriale.

Notre objectif s'inscrit dans une dynamique de reconquête de cette Médina qui est relativement restée à l'écart des évolutions, mais représentant de grandes potentialités urbaines et touristique.

La valorisation des ressources patrimoniales de Fès, ainsi que la rationalisation de leurs gestions en faveur du tourisme, constituent un enjeu majeur pour la mobilisation des différents acteurs et intervenants, c'est l'objet de la prochaine partie.

Troisième partie : Gestion du patrimoine urbain de Fès : entre efforts de conservation et défis de développement touristique

Au-delà de leurs grandes valeurs patrimoniales, les tissus anciens représentent un stock de logements et un espace d'activités importantes, abritant une population conséquente et un nombre d'activités important[350]. De ce fait, leur réhabilitation représente un atout majeur pour le développement socioéconomique local et national et un facteur de compétitivité économique pour le Maroc à l'échelle globale.

Après avoir été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépense consentie par l'État pour assurer sa sauvegarde, le patrimoine de nos jours, est de plus en plus perçu comme un créateur de richesses et une source de développement et d'attractivité touristique pour les territoires.

La plupart des villes marocaines comme Fès, révèlent une double structure urbaine se manifestant, du point de vue de leur perception, sous une apparence de dualité[351] : d'un côté, la ville ancienne, c'est-à-dire la médina, espace patrimonial par excellence, avec ses différentes périodes historiques et, de l'autre, la ville nouvelle *européenne* dont la planification a été souvent amorcée par les autorités du Protectorat.

Malgré cette apparente division, ces deux éléments, la ville traditionnelle et la ville occidentale, caractéristiques de l'urbanisme marocain du début du XXe siècle, ont maintenu un véritable équilibre spatial jusqu'à ce que, à partir des décennies 1970 et 1980[352], les processus d'exode rural, d'urbanisation, de croissance démographique et de modernisation du pays ont commencé à produire des dysfonctionnements, des pressions et des conflits d'usage. Tout cela s'est traduit par une intensification du bâti et des expansions périphériques, alors que les médinas ayant toujours joui d'une position centrale ont été délaissées par leurs anciens habitants.

La Médina de Fès représente par sa vocation patrimoniale universelle un atout essentiel pour la ville et sa région, par l'image historique et culturelle qu'elle confère, par les visites qu'elle suscite, par les activités économiques directes et indirectes qu'elle engendre et par la fonction résidentielle d'usage pour des milliers de ménages. La préservation du cadre bâti de la Médina est donc une œuvre collective dont les retombées peuvent être immenses, tant pour la ville que pour la région.

---

[350] Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, (2006), Projet de stratégie nationale d'intervention dans les tissus anciens, Secrétariat Général du Conseil National de l'Habitat, P: 23.

[351] Mouline S., (1987), Architecture métissée et patrimoine. L'urbanisme colonial français au Maroc : un tournant idéologique, dans Old Cultures in New Worlds, 8th ICOMOS General Assembly and International Symposium, Washington, US/ICOMOS (International Council on Monuments and Sites), p. 715-722, www.icomos.org/publications/wash95.pdf, consulté le 27 juin 2020.)

[352] Gil de Arriba C., Bouqallal H., (2017), Touristes internationaux ou résidents étrangers ? , revue électronique, Téoros 36 / 2, www.journals.openedition.org/teoros/3060 consulté le 09-09-2020

Malgré l'accélération du processus de sa dégradation physique, économique et sociale, la ville historique de Fès, connue par sa richesse patrimoniale sous ses aspects matériels et immatériels, a gardé une partie importante de son patrimoine urbanistique. Depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1981, elle connaît une dynamique patrimoniale considérable. Les multiples programmes et interventions de sauvegarde et de réhabilitation, menés par les différents acteurs au niveau international, national ou régional sur son tissu historique ne cessent de stimuler les opérateurs et les chercheurs.

Cette partie qui met l'accent sur la protection du patrimoine de Fès entre les conventions internationales et les législations nationales, présente un état des lieux des différents projets de restauration et de réhabilitation réalisés en Médina de Fès par les différents acteurs et s'interroge sur l'enjeu et défis de ces projets de réhabilitation en faveur du développement touristique de la ville.

Cette partie a été réalisé à travers une recherche bibliographie et documentaires, des entretiens semi-directifs avec de nombreux acteurs concernés par notre sujet, et des observations directes de la zone d'étude sur plusieurs périodes.

Chapitre 1. Protection du patrimoine de Fès : entre conventions internationales et législations nationales

1. Chartes et convention internationales

L'intérêt du Maroc à la protection du son patrimoine constitue une réponse à ses engagements internationaux en faveur d'une meilleure qualité de sa conservation, de sa restauration et de sa gestion. Ces engagements internationaux sont régis par des instruments juridiques sous forme de conventions, de chartes, de déclarations ou de recommandations auxquelles le Maroc a adhérées ou qu'il a ratifiées. Il s'agit essentiellement des instruments suivants qui concernent la ville de Fès :

1.1. Les chartes internationales

- **La Charte d'Athènes (1931)**

La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques est la première charte adoptée lors du Premier Congrès International des Architectes et Techniciens des Monuments Historiques en 1931.

Cette Charte met l'accent sur l'intérêt de toutes les phases de vie d'un bâtiment «au cas où une restauration apparaît indispensable par suite de dégradations ou de destruction, elle

recommande de respecter l'oeuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque. »

La charte recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique.

Elle insiste, d'une part, sur le rôle de l'éducation dans le respect des monuments « profondément convaincue que la meilleure garantie de conservation des monuments et œuvres d'art leur vient du respect et de l'attachement des peuples eux-mêmes » et, d'autre part, sur l'utilité d'une documentation internationale (à travers l'inventaire des monuments historiques nationaux, constitution des archives…). Une caractéristique de cette charte est d'autoriser l'utilisation du béton armé (Ils approuvent l'emploi judicieux de toutes les ressources de la technique moderne et plus spécialement du ciment armé).

- **La Charte de Venise (1964), complète et affine celle d'Athènes**

La Charte de Venise sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites adoptée lors du Deuxième Congrès International des Architectes et Techniciens des Monuments Historiques en 1964 avait pour objectif de « réexaminer les principes de la Charte d'Athènes afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document ». Elle étend la notion de monument historique au « site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique » et insiste sur la valeur à la fois historique et artistique d'un monument.

Concernant la conservation, la Charte de Venise, à la suite de celle d'Athènes, avait souligné, dans son 5 ème article l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter l'ordonnance ou le décor des édifices, ainsi que l'importance d'un cadre protégé à l'échelle du monument.

Au niveau de la restauration à proprement parler, la Charte de 1964 affirme qu'elle « a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Comme la Charte d'Athènes, elle considère que « les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectées, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration ». Tout élément destiné à remplacer une partie manquante doit « s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales».

- **La Charte de Washington de 1987**

La Charte de Washington (adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS, réunie à Washington en Octobre 1987) est venue pour compléter la "Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites" (Venise, 1964). Ce nouveau texte définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques, à favoriser l'harmonie de la vie individuelle et sociale et à perpétuer l'ensemble des biens, même modestes, qui constituent la mémoire de l'humanité.

La présente charte concerne plus précisément les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

Le premier article de la Charte insiste sur le fait que la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.

Aussi, la participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations[353]. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier lieu leurs habitants.

1.2. La convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial

En 1972, la Conférence Générale de l'UNESCO, lors de sa dix-septième session à Paris, a adopté la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Elle fut adoptée le 16 novembre 1972[354]. Elle a pour objectif de préserver, pour les générations futures, des témoignages de la nature et de la culture ayant une valeur universelle exceptionnelle. Elle a été ratifiée par le Maroc lors de la deuxième session du comité intergouvernementale de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel tenu en 1978[355], Il a été élu membre du Comité du Patrimoine Mondial en 1995 et membre du Bureau du Patrimoine Mondial en 1996[356].

Les États parties à la Convention sont les pays qui ont ratifié la Convention du Patrimoine Mondial. Ils acceptent ainsi d'identifier et de proposer des biens se trouvant sur leur territoire national et susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Quand un État partie propose un bien pour inscription, il doit donner des détails sur la manière dont le bien est protégé sur le plan juridique et fournir un plan de gestion concernant son entretien. Les États parties doivent protéger les valeurs pour lesquelles leurs biens ont été inscrits sur la liste. Ils sont également encouragés à présenter à l'UNESCO des rapports sur l'état de conservation de ces biens. Selon l'UNESCO 193 Pays ont adhéré à la Convention au 31 janvier 2017[357].

[353] La troisième article de la Charte de Washington de 1987
[354] UNESCO, 1972, « Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel», (www.UNESCO.org/archive/convention-fr.pdf), (consulté le 15/09 / 2018)
[355] The second session of the Intergovernmental Committee for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage was held in Washington from 5 to 8 September 1978.
[356] www.minculture.gov.ma (consulté le 07-10-2018)
[357] www.UNESCO.org (consulté le 07-11-2019)

2. Législations marocaines

Dès la première année de la signature du traité de Protectorat entre la France et le Maroc en 1912 avec la nomination du Résident Général Lyautey, et après l'indépendance, il se crée un dispositif administratif et législatif relatif à la conservation des monuments historiques. C'est à travers cette constitution législative et son application que se met en place la reconnaissance du patrimoine culturel marocain.

2.1. Pendant le protectorat

2.1.1.Le Dahir du 26 novembre 1912

Le premier texte de loi concerne le Dahir du 26 novembre 1912 qui traite de la protection des « vestiges du passé qui touche à l'histoire de l'empire marocain ainsi que les choses artistiques qui contribuent à son embellissement»[358]. Il est divisé en quatre parties. La première concerne les monuments antiques antérieurs à l'Islam et ceux des dynasties musulmanes, la deuxième traite des inscriptions historiques, la troisième des objets d'art et d'antiquité et la dernière des fouilles archéologiques. L'article III du titre I est relatif aux monuments marocains: « Tous ceux des immeubles classés appartenant au maghzen telles que les ruines de villes anciennes, les forteresses et remparts, les palais de nos prédécesseurs et leurs dépendances … ainsi que toutes les mosquées, koubba, médersa etc., ayant un caractère habous public, seront inaliénables et imprescriptibles tant qu'ils n'auront pas fait l'objet d'un décret de classement». Les immeubles à classer sont énumérés, ils appartiennent à deux domaines : celui du maghzen (le gouvernement chérifien, soit le sultan lui-même) et les habous publics. La loi englobe les édifices qui étaient déjà importants aux yeux des Marocains avant le Protectorat.

2.1.2.Le Dahir du 13 février 1914

Le Dahir du 13 février 1914[359], complétant celui du 26 novembre 1912, instaure les modalités de conservation des monuments historiques, des inscriptions et des objets d'arts et d'antiquités du Maroc et la protection des lieux entourant ces monuments, des sites et monuments naturels. Sur les quarante articles qui le constituent, les dix-huit premiers concernent le classement et la préservation des monuments historiques. Il n'y a pas de différence de traitement entre les édifices antiques et arabo-mauresques.

L'application des deux lois est concrétisée dès le 28 novembre 1912 par la création d'un service des beaux-arts, antiquités et monuments historiques[360], dans le but de classer les

[358] Dahir Chérifien du 16 doul hija 1330 (26 novembre 1912) relatif à la conservation des monuments et inscriptions historiques, *Bulletin officiel du Maroc* N° : 5, du 29-11-1912. p. 25-26.

[359] Dahir du 13 février 1914 (17 rabia 1er 1332) relatif à la conservation des Monuments historiques, des inscriptions et des objets d'art et d'Antiquité de l'empire chérifien, à la protection des lieux entourant ces monuments, des sites et monument naturels

[360] Arrêté du résident général du 28 novembre 1919, créant le service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques, BO 5, 29 novembre 1912 pp. 25-26.

monuments cultuels marocains les plus remarquables, comme les médersas. En plus de la conservation de ces édifices, le service fut aussi chargé de leur restauration.

Les premiers monuments conservés sont les remparts et les portes des villes impériales, ensuite, Les édifices habous et notamment les médersas[361]. Celles-ci présentent un aspect historique, architectural et artistique important. Pour les médersas de Fès, leur Dahir de classement est promulgué le 20 février 1915[362]. Il s'agit des Médersa Sahrij, medersa Attarine, medersa Bouanania, medersa Saffarine, medersa El Mis Bahia et medersa Cheratine. Ce choix est motivé par l'état de délabrement particulièrement avancé de ces constructions. Les pouvoirs publics ont estimé qu'il était urgent d'intervenir pour sauver ces chefs-d'oeuvre de l'art marocain, « certaines parties des bâtiments menaçant ruine »[363]. C'est la période de l'instauration de la notion de zone de protection artistique, pendant laquelle le service des beaux arts classe une zone intérieure de protection de trente mètre de large le long de l'enceinte de Fès, ainsi qu'une zone de protection extérieure.
Ce n'est qu'on 1943 que la législation a introduit un périmètre de protection de cinq cents mètres autours des objets classés, qui permet de préserver les remparts mais aussi le paysage architectural qui les entoure.

2.1.3.Le Dahir du 21 juillet 1945

Le Dahir du 21 juillet 1945 est le deuxième texte de loi d'importance dans l'histoire juridique de la protection du patrimoine marocain. Il vient annuler et remplacer le Dahir de 1914 en reprenant l'ensemble des protections établies précédemment, en y incluant les « villes anciennes et architectures régionales»[364].

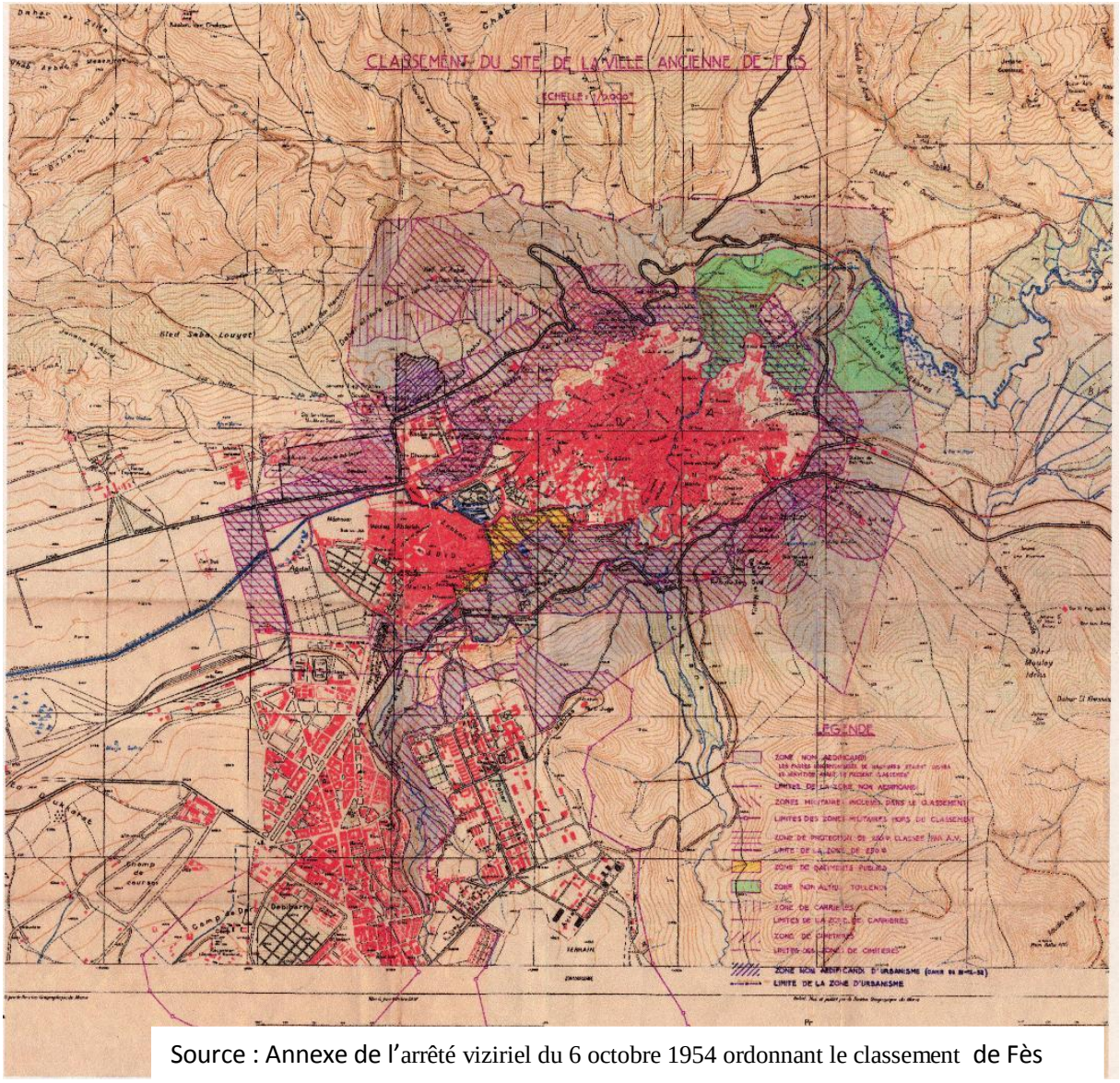
C'est le premier texte qui parle explicitement de la protection d'ensembles bâtis et permet l'édiction de règlements « destinés à préserver le caractère des villes anciennes » d'après son article 43. Ainsi, l'autorisation de bâtir dans des zones protégées ne peut être délivrée qu'après accord de l'autorité en charge des monuments historiques qui est la Direction de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Monuments Historiques. Dès lors, la protection va concerner des Médinas entières comme celles de Fès et de Marrakech.

On déduit d'après l'ensemble des textes de lois et Dahirs promulgués entre 1912 et 1956 traitant la protection du patrimoine marocain, que l'année 1954 est la plus marquante dans l'histoire de conservation de Fès. Il s'agit du classement de sa Médina comme

[361] Localisées à Salé, Fès, Meknès et Marrakech
[362] Dahir du 20 février 1915 portant classement comme monument historique des Médersas de Fès », Bulletin officiel du Maroc, no 123, 1 mars 1915, p. 92-93.
[363] Jelidi C., (2007), La fabrication d'une ville nouvelle sous le protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours. P: 309.
[364] Dahir du 11 chaâbane 1364 (21 juillet 1945) relatif à la conservation des Monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité et à la protection des villes anciennes et des architectures régionales ; Bulletin officiel n° 1713 du 24 août 1945.

patrimoine national[365] nécessitant une protection spéciale et entourant d'une zone non-aedificandi.

Carte 19 : Classement du site de la ville ancienne de Fès



Source : Annexe de l'arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant le classement de Fès

Lyautey a forgé une politique urbaine sur deux axes complémentaires, se légitimant mutuellement : préservation des cités anciennes et création de villes nouvelles séparées de ces nouveaux enjeux patrimoniaux. La séparation des agglomérations naissantes et des Médinas est justifiée par sa politique indigène, par la nécessité de ne pas altérer la culture et les mœurs

[365] Site de la ville ancienne de Fès : Fès Jdid et Fès El bali (arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant le classement–BO n°2192 du 29 octobre 1954 – P: 1460)

des « protégés »[366]. IL a voulu imposer la séparation complète des nouvelles cités et des Médinas pour des raisons diverses, « politiques, économiques, sanitaires, édilitaires et esthétiques ».

Selon le ministère de la culture marocaine[367], les monuments, sites et zones classés dans la ville de Fès sont :

- R- Kasba des Cherarda[368] ;
- Remparts intérieurs de Fès Jedid[369] ;
- Kasba des filalas[370];
- Remparts extérieurs de Fès[371] ;
- L'enceinte générale de Fès[372] ;
- Zone intérieure de protection artistique autour des remparts de la ville de Fès[373];
- Zone extérieure de protection artistique autour des remparts de la ville de Fès[374];
- Bab Bou Jeloud[375];
- Bab Dekkaken[376];
- Medersa Es-Sahrij[377];
- Medersa Es-Attarine[378];
- Medersa Bouanania[379];
- Medersa Es-Saffarine[380];
- Medersa El Mis Bahia[381];
- Medersa ech-cheratine[382] ;
- Fondouk Nejarines[383];

[366] JELIDI (Charlotte), 2007, La fabrication d'une ville nouvelle sous le protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours. P: 93.

[367] Portail électronique du ministère de la culture marocaine (www.patrimoineculturel.ma, consulté le 25/05/2020)
[368] Dahir du 25 août 1914 portant classement, B.O n° 97 du 7 septembre 1914, P: 704
[369] Idem, P : 705
[370] Idem
[371] Dahir du 25 août 1914 portant classement, B.O n° 97 du 7 septembre 1914 – P: 706
[372] Idem
[373] Arrêté ouvrant une enquête de classement du 25 août 1914, B.O n° 97 du 7 septembre 1914, P: 706
[374] Arrêté du 25 août 1914 ouvrant une enquête de classement, B.O n° 97 du 7 septembre 1914, P=707
[375] Dahir du 31 août 1914 portant classement –B.O n° 98 du 14 septembre 1914, P: 717
[376] Idem
[377] Dahir du 20 février 1915 portant classement, B.O n° 123 du 1er mars 1915, P: 92
[378] Idem
[379] Dahir du 20 février 1915 portant classement –BO n° 123 du 1er mars 1915, P: 93
[380] Idem
[381] Idem
[382] Idem
[383] Dahir du 28 janvier 1916 portant classement –BO n° 127 du 7 février 1916 – P: 140

- Divers zones et sites[384];
- Deux zones intérieures de protection le long de l'enceinte générale de la ville et de l'Aguedal à Fès[385] ;
- Règlement pour la protection artistique de la médina de Fès : Fès Jdid et Fès El Bali[386];
- Mosquée : Jamaà El Azhar[387] ;
- Dar Batha à Fès el Bali[388];
- Dar Adiyel à Fès el Bali[389];
- Pont sur l'oued N'ja[390];
- Pont dit « Kantra Ben Tato » sur l'oued Fès[391] ;
- L'entrée du Fondouk Tsétaounine à Fès[392] ;
- Partie de la zone de protection établie à l'extérieur des remparts de Fès[393];
- Muraille longeant l'avenue des Français à Fès, entre Bab dekkaken et la Kasba de Boujloud[394] ;
- Zone intérieure de protection le long de l'enceinte principale de la ville de Fès[395];
- Immeuble dit « Habs zebbala » à Fès Jdid[396] ;
- Dar Adiyel à Fès E l bali[397];
- Site de la ville ancienne de Fès : Fès Jdid et Fès El bali[398];
- Dar Beïda[399];
- Synagogue Danan sise au mellah de Fés[400].

[384] Dahir du 19 novembre 1920 portant classement, BO n° 423 du 30 novembre 1920, P: 2017
[385] Dahir du 3 septembre 1921 portant classement, BO n° 523 du 20 septembre 1921, P: 1458
[386] Arrêté viziriel du 23 août 1923 portant règlement, BO n° 550 de mai 1923, P : 579
[387] Dahir du 25 décembre 1923 portant classement, BO n° 585 du 8 janvier 1924, P: 21
[388] Dahir du 23 janvier 1924 portant classement, BO n° 592 de février 1924, P: 383
[389] Dahir du 9 août 1924 portant classement, BO du 9 septembre 1924, P: 1418
[390] Dahir du 6 septembre 1924 portant classement, BO n° 622 du 23 septembre 1924, P: 1486
[391] Dahir du 24 avril 1925 portant classement, BO n° 657 du 26 mai 1925, P: 885
[392] Dahir du 13 novembre 1925 portant classement, BO n°684 du1er décembre 1925, P: 1891
[393] Dahir du 29 août 1932 portant déclassement, BO n°1042 du 14 octobre 1932, P: 1178
[394] Dahir du 2 décembre 1933 portant classement, BO n°1106 du 5 janvier 1934, P: 2
[395] Dahir du 14 février 1936 portant déclassement, BO n°1224 du 10 avril 1936, P: 418
[396] Arrêté viziriel du 30 juin 1941 ordonnant une enquête, BO n°1500 du 25 juillet 1941, P: 766
[397] Arrêté viziriel du 24 septembre 1952 portant déclassement, BO n°2087 du 24 octobre 1952, P : 1481
[398] Arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant le classement, BO n°2192 du 29 octobre 1954, P : 1460
[399] Dahir du 23 janvier 1924 portant classement, BO n° 592 du 26 février 1924, P: 383

2.2. Après l'indépendance

2.2.1. La loi 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites

La législation marocaine sur la conservation du patrimoine culturel et naturel est aujourd'hui constituée essentiellement par cette loi relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquités[401]. Elle énonce dans ses premier et deuxième articles que : les immeubles, par nature ou par destination, ainsi que les meubles, dont la conservation présente un intérêt particulier pour l'art, l'histoire ou la civilisation du Maroc, peuvent faire l'objet d'une inscription ou d'un classement

L'innovation de la loi 22-80 réside dans le fait qu'elle introduit les procédures pour la mise en place de l'inscription des monuments (les textes précédents ne comprennent que la procédure de classement). Il s'agit d'une mesure de protection afin de simplifier la mise en action des procédures de sauvegarde immédiate d'un édifice ou d'un site menacé.

La demande d'inscription doit être accompagnée d'un plan de situation de l'immeuble et d'une description détaillée. Elle doit aussi indiquer la date ou l'époque de la fondation de l'édifice, ainsi que sa situation juridique. La demande d'inscription est ensuite soumise à l'avis d'une commission tripartite comprenant des représentants du Ministère de l'Intérieur, de l'autorité gouvernementale chargée de l'Aménagement du territoire et de l'autorité chargée des Affaires culturelles (actuellement le Ministère de la Culture) qui en assure la présidence[402].

L'aspect juridique est considéré comme un outil essentiel pour la sauvegarde du patrimoine. Ainsi, le classement et l'inscription constituent deux régimes de protection que le législateur a prévu pour assurer la protection juridique du patrimoine culturel national, notamment les monuments historiques et les sites. En effet, cette loi comporte des lacunes qui provoquent la lenteur et complication des procédures de classement, et on note sa non application avec rigueur. Aussi, elle ne parle plus, contrairement au Dahir de 1945, de la protection des villes anciennes et des architectures régionales en tant que telles.

Le gouvernement a pensé à la réforme de la loi 22-80 qui doit s'adapter à l'évolution de la notion du patrimoine et sa diversité ainsi qu'à la multiplicité des intervenants dans son domaine. Cette réforme renforcera et harmonisera inévitablement le dispositif juridique national relatif à la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel national avec les critères internationaux auquel le Maroc a adhéré. Elle va intégrer les

---

[400] Décret n°1-99-135 du 1 Mars 1999, portant classement, BO N° 4674 du 18 Mars 1999

[401] Dahir 1-80-341 du 17 Safar 1401 (25 décembre 1980) portant promulgation de la loi 22-80 relative à la conservation des Monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité et des sites ; Bulletin officiel n° 3564 du 18 février 1981, pp. 73-76.

[402] Article 3, Dahir 2-81-25 du 23 hija 1401 (22 octobre 1981) pris pour application de la loi 22-80 ; Bulletin officiel n° 3601 du 4 novembre 1981, p. 482.

nouveaux concepts internationalement reconnus en matière du patrimoine culturel, essentiellement en ce qui concerne la création et la protection des "ensembles historiques et traditionnels" et les "paysages culturels ", le patrimoine culturel subaquatique et le patrimoine culturel immatériel…Le gouvernement a proposé trois projets de lois :

- projet de charte nationale de préservation, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel et mixte.
- projet de loi relatif à la protection, à la conservation, et à la mise en valeur du patrimoine national, culturel et mixte
- projet de loi relatif aux trésors humains vivants

On note certaines violations des lois qui protège le patrimoine de Fès à travers des constructions moderne dans des zone de protection (zone de servitude non aedificandi) comme mentionné dans les photos prisent sur place.

Photo 14 : Construction d'une porte moderne à Bab jdid dans une zone non aedificandi (de protection)



Photo 15 : Construction d'une porte moderne à l'avenue de la liberté dans une zone non aedificandi (de protection)



Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 16: Construction d'une porte moderne à Rcif dans une zone non adifécandi (de protection)



Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 17: Construction de la gare routière de Fès dans une zone non aedificandi (de protection)



Source : Ouali Alami A., 2020

2.2.2. Loi n°12-90 relative à l'urbanisme

La loi n°12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hija 1412 (17 Juin 1992)[403] considère dans son troisième article que le schéma directeur d'aménagement urbain planifie, pour une durée ne pouvant excéder 25 ans, l'organisation générale du développement urbain du territoire auquel il s'applique. Il coordonne les actions d'aménagement entreprises par tous les intervenants, notamment par l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics et les organismes bénéficiant du concours ou de la participation financière de ces personnes morales de droit public.

[403] B.O. n°4159 du 15 juillet 1992, page 313

3. Médina de Fès et organismes internationaux : Quelles actions en faveur du patrimoine?

Depuis le lancement de la campagne internationale de sauvegarde de la Médina de Fès par l'UNESCO en 1976, Fès n'a cessé de coopérer avec de nombreux organismes internationaux, à savoir : l'UNESCO, la BM et d'autres.

3.1. Fès et l'UNESCO

Le principal organisme international, qui a coopéré en faveur du patrimoine de Fès est L'UNESCO[404], la sauvegarde de sa médina fut initiée par cet organisme en 1976, lors de sa conférence à Nairobi, en ouvrant une compagne internationale pour aider financièrement et techniquement le gouvernement marocain à réaliser les travaux très considérable et très couteux[405] de cet héritage millénaire à valeur universelle exceptionnelle. Les travaux programmés ont été proposés par le SDUF qui fit de la sauvegarde de la médina de Fès un élément central de toute l'agglomération de Fès.

En effet, L'UNESCO a toujours appuyé les efforts de sauvegarde de la Médina de Fès, notamment en apportant son expertise scientifique et culturelle, il s'est associée avec la Banque Mondiale et les autorités marocaines dans un important projet visant à la réhabilitation de la médina (projet mis en œuvre entre 2000 et 2005) [406]. Cet ambitieux projet intégré de réhabilitation – le premier du genre au Maroc à mettre en relation avec les potentialités patrimoniales et culturelles de la médina et son développement local – avait pour objectif « d'appuyer la conservation et la réhabilitation de la médina de Fès, et particulièrement l'habitat historique et l'environnement urbain, à travers :

- l'extension et l'accélération des efforts de conservation en cours ;
- le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, la B M et d'autres organismes de financement;
- l'utilisation de la réhabilitation pour réduire la pauvreté.

En 1980 M. Amadou-Mahtar M'BOW l'ex-Directeur Général de l'UNESCO lança son appel solennel à la solidarité internationale en faveur de la sauvegarde de la Médina de Fès en affirmant que « c'est une campagne sans précédent, par sa nature, dans l'action de l'Unesco. C'est la première qui soit entreprise en faveur d'une ville islamique. L'action à mener constitue, par son ampleur, l'exemple d'un des défis majeurs que l'humanité doit relever pour préserver et enrichir son héritage culturel, devant les contraintes que nous impose un

[404] L'UNESCO est fondée le 16 novembre 1945 dont le siège est à Paris, en 1946 elle rentre en vigueur lorsque 20 Etats la ratifièrent. Actuellement, elle compte 193 états membres et 6 membres associés. Elle présente une sous filiale qui est le patrimoine mondial s'occupant du patrimoine de l'humanité que ce soit matériel ou immatériel. Ses missions sont l'élaboration d'une liste du patrimoine mondial qui est un recueil de toute production naturelle ou artificielle suscitant un intérêt international et de son actualisation continuelle ainsi que la formation et les échanges des expériences professionnelles entre les membres affiliés.

[405] Handouin J., (1983), Bilan de la coopération internationale pour la sauvegarde de Fès, JUNESCO, Paris, P:1

[406] Raftani R., (2014), Dossier Médina de Fès, La médina de Fès: Entre patrimoine et tourisme In Unesco, Avril 2014, Patrimoine mondial N 71, Tourisme Durable, Page 25, PP : 22-31.

processus de modernisation et d'industrialisation accélérés. Ce défi est à la hauteur des capacités et de l'imagination de l'homme»[407].

L'UNESCO a inscrit la Médina de Fès en 1981 sur la liste du patrimoine mondial[408] lors de la cinquième session du Comité du Patrimoine Mondial qui s'est tenue à Sydney en Australie du 26 au 30 octobre 1981. Selon l'UNESCO, la Médina de Fès, par sa valeur universelle exceptionnelle a satisfait deux critères[409] de classement pour figurer sur la liste du patrimoine mondial. D'abord, elle constitue un témoignage vivant d'une cité florissante de l'occident méditerranéen ayant exercé une influence considérable principalement du XIIe au XVe siècle sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux et de l'aménagement urbain, notamment en Afrique du Nord, en Andalousie et en Afrique sub-saharienne. Fès Jedid (la Neuve), s'est inspirée du modèle urbain antérieur de Marrakech. Ensuite, elle constitue un exemple éminent d'une ville médiévale créée aux tous premiers siècles de l'islamisation du Maroc et matérialisant un type original d'établissement humain et d'occupation du territoire traditionnel représentatifs de la culture citadine marocaine sur une longue période historique (du IXe au début du XXe siècle). Le parcellaire ancien avec sa haute densité de monuments à caractère religieux, civil et militaire de la Médina sont les témoins de cette culture et le résultat de son interaction avec les diverses couches de peuplement qui ont déterminé la grande variété des formes architecturales et le paysage urbain.

En fait, 1981 est une date déterminante dans le processus de sauvegarde de la médina de Fès avec cette reconnaissance internationale qui suscita une véritable prise de conscience collective de la nécessité de préserver les spécificités, les richesses culturelles et patrimoniales de la médina de Fès.

Les inquiétudes de l'Unesco à propos des travaux effectués dans la Médina de Fès ont donné lieu à des décisions prises lors de trois sessions (à la 19 ème session de Berlin, 27 ème de Paris et la 28 ème session de la Chine).

Le Comité du Patrimoine Mondial[410] avait suivi avec intérêt les efforts déployés par le gouvernement du Royaume du Maroc pour la préservation de la Médina de Fès et qui ont valu à celle-ci d'être prise comme modèle de cité islamique protégée. Il relève néanmoins sur la base du rapport du secrétariat, que les orientations urbanistiques qui viennent d'être prises en 1994 et 1995 et qui consistent notamment a ouvrir des percées automobiles dans la Médina, se démarquent totalement des principes de préservation tels que définis par la Convention du Patrimoine Mondial. Dans ce sens, le Comité exprime sa très vive inquiétude concernant ces projets qui semblent toujours d'actualité, et sur les destructions qui ont déjà touché le quartier de Aïn Azliten dans le but d'y ouvrir une large percée automobile goudronnée et d'y construire une préfecture et un dispensaire.

[407] Extrait du discours de Amadou-Mahtar M'BOW à Fès, 9 Avril 1980
[408] International Counsil on Monuments and Sites (ICOMOS).,(1981), World heritage list n° 170, Paris.
[409] Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection établis par l'UNESCO
[410] Lors de sa dix-neuvième session du 4 au 9 décembre l995 à Berlin en Allemagne.

Photo 18: Les inquiétudes de l'UNESCO sur les travaux effectués à Ain Azliten



Source : Ouali Alami A., 2020

le Comité tient à rappeler au délégué du Maroc les termes de la déclaration de Fès, adoptée par le conseil exécutif de l'UNESCO lors de la fin de sa 146ème session tenue à Fès même, les 3 et 4 juin 1995, qui souligne que de trop nombreux exemples dans le monde ont malheureusement déjà démontré que, loin d'apporter une quelconque solution, l'irruption brutale de l'automobile avait un effet irrémédiablement destructeur sur le tissu social et urbain des villes historiques.

En avril 2003, le Comité lors de sa vingt-septième session à Paris[411], a reçu des informations concernant la couverture partielle de l'Oued Boukhrareb, à l'intérieur de la Médina de Fès, par une dalle en béton longue d'environ 250 mètres. Cet ouvrage, effectué apparemment sans l'aval des autorités responsables, semble être la première étape dans la réalisation d'une série de boutiques et devrait avoir de nombreuses conséquences négatives sur le bien du patrimoine mondial, parmi lesquelles:

- risque hydrologique, dû à la possibilité de crues exceptionnelles pouvant causer des inondations en amont ou détruire les nouvelles structures,
- risque environnemental, depuis que les principaux réseaux de collecte des eaux usées de la Médina sont enterrés sous la structure et ne peuvent donc être ni surveillés ni nettoyés,
- risque patrimonial, résultat de l'impact de cette nouvelle construction sur la Médina et particulièrement sur les deux ponts historiques de Terrafine et de Binlambdoun.

[411] Au Siège de l'UNESCO, Salle XII du 30 juin au 5 juillet 2003

Le comité avait demandé à l'Etat partie de restaurer l'intégrité du bien en démolissant cette nouvelle construction, construite contre l'avis de l'autorité compétente.

Etant donné que les autorités marocaines n'avaient pas répondu à la demande du comité du patrimoine mondial, cette dernière lors de sa Vingt-huitième session en Chine[412] avait :

1. invité l'Etat partie à entreprendre d'urgence la démolition de la dalle en béton et les travaux d'assainissement de l'Oued, dans le cadre d'un projet de réhabilitation, de réaménagement et de mise en valeur de l'Oued et de ses abords,

2. appelé l'Etat partie à identifier les ressources financières afin de développer le projet définitif, en coordination étroite avec le projet d'assainissement de la ville de Fès dans le cadre du programme de la Banque Mondiale,

3. demandé à l'Etat partie d'associer la Délégation de la Culture de Fès à l'ensemble des actions mises en place dans la Médina, et notamment par l'Agence Urbaine et l'ADER-Fès, afin de mettre au point un cahier des charges techniques, qui devrait devenir partie intégrante du Plan d'Aménagement Urbain en vigueur,

4. rappelé à l'Etat partie que les abords de la Médina doivent être maintenus zone non constructible.

Photo 19: Les inquiétudes de l'UNESCO sur les travaux effectués à Bilmdoun



Source : Personnelle, 2020

Il est à noté que Fès risque de perdre son inscription sur la liste du patrimoine mondial si il ne respect pas les termes et principes définis par la Convention du patrimoine mondial.

[412] Comite du Patrimoine Mondial Vingt-huitième session du 28 juin au 7 juillet 2004 à Suzhou en Chine

3.2. Fès et la Banque Mondiale

Sur la base d'une étude de faisabilité réalisée par l'ADER-Fès et financée par un don japonais[413], un projet de réhabilitation a été conçu pour demander un prêt de la Banque Mondiale en faveur du patrimoine de Fès. Sa concrétisation s'étala sur cinq années.

La Banque Mondiale a accordé un prêt de 14 millions de Dollars pour la réhabilitation et la sauvegarde de la Médina de Fès, ce projet a été entré en vigueur le 1er septembre 1999. C'était le premier projet de réhabilitation de patrimoine culturel financé par la Banque Mondiale, et il a ouvert la voie à d'autres projets, notamment dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, en Tunisie et au Liban. « C'est aussi un projet que nous considérons comme porteur d'un message important, celui de la complémentarité du culturel et de l'économique », notent les responsables de la Banque Mondiale[414].

Tableau 8 : Fiche technique du prêt accordé par la BM dans le cadre du projet de RMF

Date : 7 octobre 1998	Chargé du projet : François Amiot
Directeur du Département : Christian Delvoie	Directeur du secteur : Jean-Claude Villiard
No. identification du projet : MA-PE-5524	Secteur : Urbain
Instrument de prêt : Prêt d'investissement spécifique	ICP : [X] Oui [ ] Non

Données relatives au financement du projet [X] **Prêt** [ ] **Crédit** [ ] [ ] **Autre [à spécifier]**

Montant du prêt : 81,8 millions de FRF en deux prêts de 40,9 millions chacun (contre-valeur de 14.0 millions de $EU en deux prêts).

Conditions proposées : [ ] Plusieurs devises [x] Devise unique (Francs français)

Différé d'amortissement :	5 ans	[ ]	Taux variable standard	[ ]	Taux fixe [X] sur base PIBOR
Echéance :	20				
Commission d'engagement :	0,75%				
Commission de service :	s.o.				

Plan de financement (Millions de $EU) : 27,59 millions

Source	Monnaie nationale	Devises	Total
Gouvernement du Maroc	3,08	0	3,08
Municipalité de la Médina de Fès	3,37	0	3,37
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	5,80	8,20	14,00
Dons à la municipalité de Fès Jdid	0,59	0,54	1,13
Bénéficiaires privés	3,76	2,03	5,79
Total	**16,82**	**10,77**	**27,59**

Emprunteur : Gouvernement du Maroc pour 40,9 millions de FRF et Municipalité de la Médian de Fès pour 40,9 millions de FRF

Agence responsable : ADER-Fès

Montant estimé des décaissements (Ex. Banque/millions de $EU) :	1999	2000	2001	2002	2003
Annuel	1,5	3,2	4,2	2,6	2,5
Cumulé	1,5	4,7	8,9	11,5	14,0

Date estimative d'entrée en vigueur : 31/01/1999 Date de clôture : 31/12/2003

Source : BM, 1998

[413] Tritki K., (2000), Fès: La Banque Mondiale et des mécènes à la rescousse de la Médina, L'Economiste, Rubrique : Economie, Edition N°:809 du 13/07/2000.

[414] Saad Alami Y., (2004), Fès: La Banque Mondiale réagit, L'Economiste, Rubrique: Affaires, Edition N°: 1683 du 14/01/2000.

L'objectif primordial du projet proposé est d'aider à la conservation et à la réhabilitation de la Médina de Fès, en particulier le bâti historique et l'environnement urbain. Il a été sur plusieurs actions[415] qui ont visé à :

(a) conserver le patrimoine culturel au moyen d'une série d'activités prioritaires de réhabilitation destinées à rénover le bâti historique et à mettre en valeur les possibilités touristiques;

(b) aménager des accès prioritaires pour que les services publics d'urgence puissent se rendre jusqu'au centre de la Médina, tout en facilitant les activités logistiques pour les résidents et les commerçants, de sorte que les conditions propices à un développement urbain et à l'investissement du secteur privé soient rendues plus efficaces ;

(c) améliorer l'environnement urbain en instituant des programmes pour le ramassage des déchets solides et la réduction de la pollution pour les petites industries;

(d) réduire la pauvreté en créant des emplois par le biais d'un programme de travaux publics à forte intensité de main d'œuvre lié au processus de réhabilitation et d'un programme de formation spécifique ;

(e) renforcer la capacité de la municipalité et des agences responsables à planifier et à exécuter les améliorations proposées.

Selon la BM[416], une enquête effectuée en 1995 indique que 36 % de la population de la Médina se trouve en-dessous du seuil de pauvreté, proportion qui excède largement la moyenne nationale de la population urbaine (10,4 %) et rurale (28,7 %). De plus, la moitié des logements sont grandement détériorés tandis que leurs niveaux d'occupation dépassent les niveaux acceptables. Le processus de dégradation affecte également le patrimoine architectural de Fès, malgré les efforts récents que les autorités marocaines ont accomplis pour préserver certains monuments. Cependant, les données rassemblées sur les transactions foncières ainsi que sur les demandes de permis de construire pour réhabiliter les logements, indiquent la potentialité de renversement de ce cycle de déclin parmi tous les segments de la population de la Médina. Un bon indicateur des avantages à long terme attendus du projet est le coefficient d'utilisation des fonds publics calculé dans l'analyse économique du projet. Il montre que, pour chaque dollar de fonds publics investi dans le projet, plus de trois dollars seront investis par la population de la Médina sur le long terme.

La stratégie de conservation du patrimoine comporte également un programme touristique visant à intégrer la Médina dans le réseau touristique régional[417], ce programme fondamental, s'éleva à 26 millions de DH[418], à travers la création de six nouveaux itinéraires touristiques et thématiques au sein de la Médina et la création d'un centre de patrimoine et d'animation culturelle. Le premier conduirait à des investissements ciblés dans les bâtiments historiques (palais, medersa, mosquées, fontaines), à l'amélioration de la signalisation dans la Médina et au développement de jardins historiques. Le centre de patrimoine serait situé dans

[415] La Banque Mondiale, Groupe de Développement de l'Infrastructure, (1998), Document D'évaluation du projet de réhabilitation de la Médina de Fès pour des prêts proposes**.** Rapport No. 18462-MOR, P:2

[416] BM, op. cit., P: 3

[417] BM, op. cit., P: 5.

[418] BM, op. cit., P: 18.

un palais rénové (2,5 millions de DH) et servirait à des fonctions multiples telles que centre d'information, centre de recherche, formation internationale sur la conservation du patrimoine culturel, etc. Cette opération a ouvert la voie à des promoteurs touristiques pour investir dans la cité historique.

Dans le même sens, la BM a essayé de lier le patrimoine au développement économique et de quantifier les résultats prévus, en effet elle a proposé de valoriser le patrimoine culturel de la Médina pour développer le tourisme au moyen de la méthode MEC[419] et de DELFI[420]. Les résultats obtenus sont :

- Concernant la méthode MEC[421], pour les étrangers qui visitent Fès en multipliant la statistique voulue (DAP moyenne et médiane) par le nombre de visiteurs étrangers enregistré à Fès. L'estimation fournie par le Ministère du Tourisme faisait état de 161 419 personnes d'âge adulte ayant séjourné à l'hôtel. En multipliant ce chiffre par la borne inférieure estimative de la DAP moyenne (69,5 dollars), on obtient une estimation annuelle globale de 11 233 148 dollars. Estimations globales applicables aux étrangers en visite au Maroc qui ne se rendent pas à Fès. Selon les estimations établies par l'Organisation mondiale du tourisme, le Maroc a enregistré en 1996 l'arrivée de 1516 169 touristes étrangers d'âge adulte qui ont séjourné à l'hôtel ou dans un établissement analogue. Si l'on multiplie ce chiffre par la borne inférieure estimative de la DAP moyenne (30,9 dollars), on obtient une estimation annuelle globale de 46 879 945 dollars.
- Les Résultats quantitatifs obtenus à partir de la méthode Delphi[422] a visé la détermination de la DAP moyenne et médiane pour une évaluation contingente du projet de Fès en Europe, s'inscrivent dans une fourchette de 12,1 dollars (DAP moyenne) à 2,1 dollars (DAP médiane). Par prudence, les experts ont utilisé la valeur estimative la plus basse, à savoir la valeur médiane (2,15 dollars), et multiplié ce chiffre par le nombre de ménages, soit 144 342 000 (Eurostat, 1991). Sur cette base, la valeur estimative globale du projet de réhabilitation de la Médina de Fès pour les ménages européens serait d'au moins 310 335 300 dollars (et ce chiffre pourrait être 6fois plus élevé si l'on utilisait l'estimation de la DAP moyenne). Ce que ce chiffre indique, c'est que l'on constate en Europe une assez grande amplitude de DAP pour la réhabilitation de la Médina de Fès.

[419] Selon la BM, la Méthode de l'Evaluation Contingente a souvent été utilisée pour la valorisation de biens environnementaux, mais pratiquement jamais pour estimer la valeur de sites du patrimoine culturel. L'utilisation qui en est ici faite devrait permettre d'élargir le champ d'application de cette méthode, les biens environnementaux et les sites du patrimoine culturel
étant de nature analogue sur le plan économique. Le présent exercice a pour but de déterminer la DAP (Disposition A Payer), exprimée en dollars, des usagers de la Médina si le programme de réhabilitation proposé est mis en œuvre.

[420] Le nom de « Delphes » vient de la ville grecque de Delphes , Selon la BM, la méthode Delphi est un type d'enquête consistant à solliciter l'opinion d'experts.

[421] La Banque Mondiale, Groupe de Développement de l'Infrastructure, (1998), Document D'évaluation du projet de réhabilitation de la Médina de Fès pour des prêts proposes**.** Rapport No. 18462-MOR, P:27.

[422] Ibib

Selon la BM et d'après son portail électronique[423], le projet de réhabilitation de la médina de Fès au Maroc a donné des résultats peu satisfaisants, bien que sa viabilité soit probable et que son impact sur le développement institutionnel soit modeste. Les performances de la Banque et de l'emprunteur sont jugées insatisfaisantes. Plusieurs enseignements ont été tirés à partir de cette expérience de projet. Ils sont en bref :

1) Endiguer la dégradation urbaine des villes historiques est un travail de longue haleine.
2) La participation sociale est essentielle pour le succès de la réhabilitation du parc immobilier historique.
3) Le droit de propriété des terres et des bâtiments est une difficulté essentielle dans la réhabilitation des villes historiques.
4) Les municipalités devraient envisager de déléguer les opérations de réhabilitation urbaine à des organismes compétents.
5) Les projets de réhabilitation urbaine devraient être de conception simple, et en fonction d'objectifs simples.
6) La restructuration de projet, le cas échéant, devrait avoir lieu et être officialisée dès que possible.

D'autres organismes internationaux ont été intervenues à Fès, autre que l'UNESCO et la BM, il sagit du PNUD, du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), et plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux. Depuis le lancement de la campagne internationale de sauvegarde de la Médina de Fès. La campagne a fait oeuvre de sensibilisation sur l'importance de Fès, mais n'a pas réussi à produire le soutien financier nécessaire pour effectuer des travaux de réhabilitation conséquents[424]. Le PNUD a financé l'étude de pré-faisabilité du projet de sauvegarde mentionnée ci-dessus en 1991. Le FADES a financé la conservation de portions de murailles de la ville, la réhabilitation de certaines portes et des parties du système traditionnel d'assainissement. Le Conseil suédois pour l'Investissement et le Soutien Technique (CIST) a travaillé sur la réduction de la pollution industrielle. L'United States Agency for International Developement (USAID), Agence des Etats-Unis pour le développement international) a effectue des études sur les artisans de la Médina et du MCC. On aura l'occasion de parler surtout des projets liés au tourisme ultérieurement, avant de consacrer le prochain chapitre à la place du patrimoine urbain de Fès à travers les documents d'urbanisme.

[423] www.documents.banquemondiale.org Consulté le 26/05/2020
[424] BM, op. cit., P:7

Chapitre 2 : La place du patrimoine urbain de Fès à travers les documents d'urbanisme

Au niveau national, depuis l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire[425] au début de la décennie 2000, le patrimoine compris dans sa définition la plus large et complète, est considéré comme un thème majeur du développement territorial. En plus, il constitue un élément fondamental de l'aménagement du territoire. C'est la raison pour laquelle nous allons présenter la place du patrimoine urbain de Fès à travers les documents d'urbanisme, il s'agit du SDAU, du PA, du SRAT et du PDR.

1. Le patrimoine urbain de Fès à travers le SDAU

Le schéma directeur d'aménagement urbain a pour objet notamment[426] de fixer la destination générale des sols en déterminant la localisation :

-des sites naturels, historiques ou archéologiques à protéger et/ou à mettre en valeur,
-des zones dont l'aménagement fait l'objet d'un régime juridique particulier,
- des zones touristiques,

En ce qui concerne les tissus anciens le plan d'aménagement a pour objet de définir entre autres :
- les zones dans lesquelles toute construction est interdite;
- les zones dont l'aménagement fait l'objet d'u n régime juridique particulier;
- les quartiers, monuments, sites historiques ou archéologiques, sites et zones naturelles, telles que zones vertes publiques ou privées, à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique, culturel, et éventuellement les règles qui leur sont applicables.

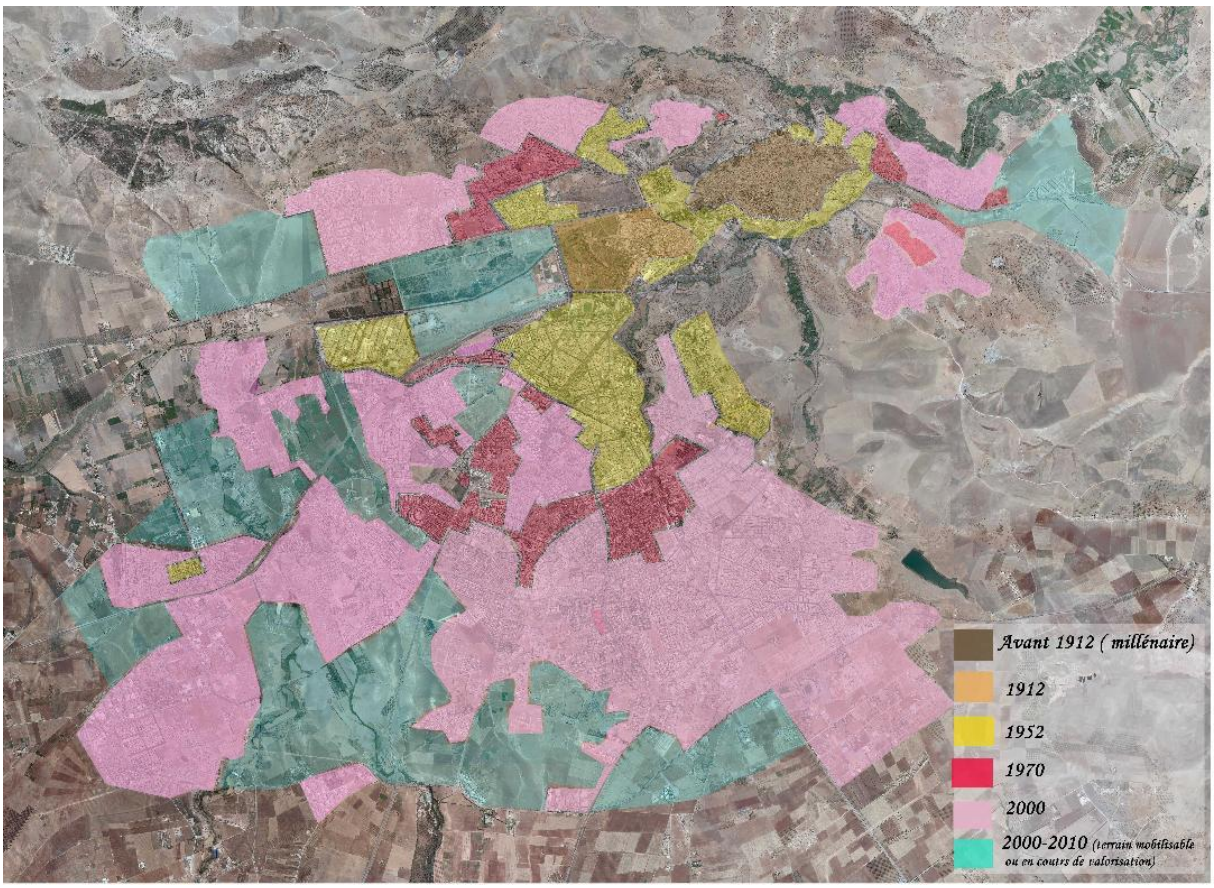
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de Fès approuvé en 1992, a défini les orientations essentielles du développement de l'agglomération pour les 20 ans à venir.

Pour faire face aux problèmes et répondre aux besoins induits par la croissance urbaine, tout en assurant la cohérence interne et le déroulement coordonné de l'urbanisation, le Schéma Directeur de Fès a retenu cinq options majeures[427]:

- la maîtrise et réorientation de la croissance urbaine;
- le développement de l'offre foncière;
- la mise en valeur de la Médina et du patrimoine culturel;
- le développement économique, au travers de ses composantes industrielle et touristique;
- La protection de l'environnement

[425] Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est un document d'orientation destiné à présenter une vision cohérente du développement territorial, en situant les options immédiates dans une perspective à long terme.
[426] Article 19 de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hija 1412 (17 Juin 1992), B.O. n°4159 du 15 juillet 1992, page 313
[427] AUSF., (2000), Plan d'aménagement de la Médina de Fès et ses abords, Rapport justificatif, dernière version, p : 7

Carte 20 : Evolution de l'espace urbain de Fès depuis sa fondation



Source : SDAU de Fès, 1992

Les plans d'aménagement s'inscrivent dans le cadre des orientations et des objectifs majeurs du SDAU et les précisent, notamment en ce qui concerne les tracés et emprises de voirie, les espaces naturels protégés, les équipements publics ou collectifs. Ils prennent en considération, à un horizon intermédiaire de celui du SDAU, les poids de population projetés, Ils édictent des règles de construction destinées à assurer la cohérence entre les initiatives des divers investisseurs et les objectifs du SDAU et les investissements publics. Ils tiennent compte, dans toute la mesure du possible, des actions publiques engagées, des équipements décidés et des lotissements autorisés.

2. Le patrimoine urbain de Fès à travers le PA

Les plans d'aménagement communaux sont des documents réglementaires et opérationnels. Ils constituent les instruments juridiques indispensables à la mise en œuvre progressive des dispositions retenues au SDAU et à la gestion du territoire communal comme on a vu auparavant.

Le SDAU de Fès a ainsi été suivi de l'établissement de plans d'aménagement, à raison d'un P.A par municipalité, couvrant l'ensemble de l'espace municipal compris dans les limites de l'urbanisation future définie par le Schéma. En fait, La Médina a fait l'objet d'un plan d'aménagement selon une réglementation particulière[428], en raison de la complexité de son organisation et de la volonté de faire du P.A de la Médina un instrument de la protection et de la sauvegarde du caractère de cette partie ancienne de l'agglomération fassie, qui a valu son inscription par l'UNESCO au "Patrimoine de l'Humanité".

La Médina de Fès a été dotée en 2000 d'un plan d'aménagement avec des périmètres spéciaux de sauvegarde. L'ADER[429] et l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès (AUSF) ont contribué l'élaboration de ce plan. Ainsi, ce PA a réparti la ville en trois grandes zones : M1, M2 et M3 dont chacune précise la nature des interventions susceptibles d'être autorisées sur les bâtisses, de manière à ce que la ville puisse garder son authenticité et son originalité.

Deux zones dites : « zone mixte IM » et « zone des grands équipements AM » sont également créées pour mieux répondre au problème d'emploi productif et pour conforter la vocation et le caractère de l'espace compris entre les anciens remparts de Fès El Bali et ceux de Fès Jdid[430].

Les deux autres zones qui ont été délimités à l'intérieur de Fès El Bali pour une intervention particulière sont « zone d'habitat continu, individuel ou collectif E » et « zone de restructuration urbaine S10B ».

2.1. Dispositions réglementaires du PA : les trois zones M1, M2, M3

2.1.1. La zone « M1 » de restauration et de conservation

La zone de restauration et de conservation urbaine représente le tissu urbain caractérisé par une organisation urbaine originelle, un niveau d'équipements traditionnels important et une originalité quant à la valeur architecturale des bâtisses[431]. A savoir, la richesse du décor et la typologie architecturale.

Il correspond, tel que délimité au plan d'aménagement, à la partie la plus ancienne de la rive Quarawiyine, centre religieux, commercial et artisanal majeurs de l'agglomérations Fassie dont le rayonnement dépasse largement les frontières du Royaume.

[428] AUSF., (2000), Plan d'aménagement de la Médina de Fès et ses abords, Rapport justificatif, dernière version, p : 6
[429] Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la Médina de Fès
[430] AUSF., (2000), op. cit., P: 60
[431] Article 22 du Plan d'Aménagement de la Médina de Fès

Il correspond à l'extension continue de la Médina de Fès El Bali, (jusqu'en 1914), à l'exclusion du secteur des palais et jardins du plateau Douh. Il englobe également le quartier El Mariniyine de Fès El Jadid (ancien Mellah)[432].

Ce secteur est caractérisé par l'importance des édifices religieux et les équipements commerciaux. Le tissu urbain traditionnel de grande qualité est très hétérogène. Organisation traditionnelle des constructions sur cour ou jardin intérieur et sur derb.

Dans les limites de la zone de restauration et de conservation urbaine, l'action ponctuelle prépondérante est celle de la restauration totale ou partielle vue la nature de la zone. Ceci n'exclut pas les autres types d'action qui s'imposent, à savoir, la réhabilitation, et la rénovation dans des cas exceptionnels.

Dans la zone M1, sont interdits[433]:

- tous commerces de nature à porter atteinte au caractère traditionnel de la zone par le volume ou la nature des produits vendus ou par le bruit associé à la vente,
- toute activité de service (moderne) nécessitant ou s'accompagnant d'une transformation des lieux incompatible avec le respect du tissu ancien,
- toute activité polluante (effluents, bruits, odeurs);
- toute activité ou occupation exigeant un accès motorisé immédiat fréquent sauf à proximité des accès,
- tout dépôt de matière inflammable, en dehors des "pôles de rupture de charge" désignés par le Plan d'Aménagement, sauf dérogation justifiée pour l'entreposage-vente de produits finis artisanaux.

L'objectif est la valorisation maximale du cadre bâti et le maintien, voire la réinsertion des activités et arts traditionnels dans leur environnement architectural et urbain historique, dans le but de conserver un témoignage vivant de la vie traditionnelle de la Médina, dans toutes ses manifestations[434].

2.1.2. La zone « M2 » de réhabilitation

Le secteur M2, dit de « réhabilitation » englobe les parties de Fès El Bali construites, pour l'essentiel, après 1914, dans des conditions administratives régulières et techniques correctes, à la périphérie du noyau ancien (secteur M1)[435], il est formé par un tissu dont les bâtisses ont une valeur architecturale du type néo-traditionnel.

Les conditions de formation et d'évolution de ce tissu, ne lui ont pas permis d'aboutir à un aspect urbain achevé et cohérent tel qu'on le trouve dans la zone M1. En effet, le niveau d'équipement dans cette zone n'est pas satisfaisant, ainsi que la structure urbaine composée

[432] AUSF., (2000), op. cit., P : 61
[433] Article 23 du Plan d'Aménagement de la Médina de Fès
[434] AUSF., (2000), op. cit., 62
[435] Ibid, page : 63

de réseaux viaires hiérarchisés et de centres de quartiers n'a pas pu se former au cours de l'extension de ce tissu urbain[436].

La zone de réhabilitation urbaine en Médina de Fès est définie comme il est précisé sur le document graphique du plan d'aménagement selon deux sous-zones[437]:

1 : Batha,Douh, Ziat, Bab Jdid,

2 : Hbiyel, Sidi Boujida, Blida, Zenjfour,Bab Guissa, Derb Ameur / Foudouk Lihoudi.

Ce secteur englobe également la zone d'équipements culturels et de loisirs qui s'étend de Bab Aïn Azliten à Bab Jdid.

Une trame viaire moderne et des types de constructions qualifiés de « néotraditionnels », dans une volumétrie proche de celle de la Médina historique, font de ce secteur une transition protectrice entre cette dernière et l'extérieur tout en offrant un caractère résidentiel et des activités modernes qui complètent la fonction centrale de la Médina dans l'agglomération. L'objectif est le maintien des ces caractéristiques urbanistiques et fonctionnelles générales, indépendamment de la restauration ponctuelle d'édifices de valeur, tout en permettant une évolution dynamique de l'occupation.

L'intervention publique vise à restructurer ce secteur, en améliorant les accès et le stationnement, notamment par la réalisation de la voie dite « Boucle Douh », l'accès de Aïn Azliten, sur une distance de près de 400 m, qui passe au Nord de la Tannerie de Aïn Azliten pour aboutir à une aire d'accès, donnant sur le jardin de Derb El Amer, avec une emprise variable de 7 à 15 m[438]. et sont interdits de cette zone :

- Toute activité polluante (effluents, bruits, odeurs);
- Tout dépôt, atelier ou entrepôt de plus de 200 m2.

2.1.3. La zone « M 3 » de rénovation

Le secteur M3, dit de « rénovation », tel que délimité au Plan d'Aménagement, est caractérisée par un tissu urbain qui ne s'est pas formé et développé dans des conditions normales d'urbanisation[439]. Elle est constituée d'un bâti en grande partie dégradé et sans valeur architecturale particulière. Les bâtisses ayant une valeur considérable sont en général des équipements à préserver et à restaurer[440]. Cette zone est constituée de deux sous-zones à la commune urbaine de Fès Médina: Kasbat Filala (connue aussi par le nom de kasbat Nouar) et Kasbat Boujloud et de deux autres sous-zones à la commune urbaine Méchouar Fès El Jadid : Fès Jdid Bab Jiaf (Nouaouel Lkbar) et Moulay Abdellah.

L'objectif est la rénovation du bâti et de l'espace public, le développement des équipements et l'amélioration des conditions de vie, dans le respect du voisinage de la médina historique et de la protection du site, tant au profit de l'habitat et de ses prolongements que des fonctions centrales de l'agglomération.

[436] L'article **29** du Plan d'aménagement de la Médina de Fès
[437] L'article **32** du Plan d'aménagement de la Médina de Fès
[438] AUSF., (2000), op. cit., p : 63
[439] des conditions de construction plus ou moins irrégulières, un manque d'accessibilité et d'équipements, l'absence de qualité architecturale ou urbanistique
[440] ARTICLE 37 du Plan d'aménagement de la Médina de Fès

La libération de l'emprise et la mise en place d'un réseau de voirie de desserte de caractéristiques limitées ont été prévus, en même temps que le développement des réseaux divers, par l'alignement des constructions le long des voies carrossables, au fur et à mesure des reconstructions individuelles et l'ouverture de nouvelles voies dans le cadre d'opérations de rénovation.

2.2. Autres dispositions réglementaires du PA

2.2.1. La zone «IM» mixte d'habitat et d'activités

Les remparts de Fès El Bali englobent des quartiers récents et moins récents dont la fonction économique est essentielle et dont la construction ou l'évolution ne justifient pas une protection architecturale ou urbanistique. Ce sont les quartiers des portes sud est (bab ftouh, bab Khokha, bab sidi Boujida) et nord (Bab Guissa). Il fallait en prendre acte et permettre aux activités modernes de s'y développer. Le Plan d'Aménagement a crée à cet effet une zone mixte d'habitat et d'activités (IM)[441]. Les servitudes et restrictions y sont minimales et visent à maintenir des volumes bâtis et des ambiances d'espaces publics en accord avec la proximité de l'ancienne médina.

La zone IM donc est caractérisée par le proximité du réseau de grande voirie, la faible ancienneté, le moindre intérêt architectural des constructions et la présence de nombreuses activités d'entreposage et de redistribution, de production ou de transformation traditionnelles et modernes, dont certaines polluantes ou très gênantes pour le voisinage[442].

L'objectif été de conforter le rôle économique et d'améliorer le fonctionnement des différentes parties de cette zone, de favoriser leur modernisation tout en excluant les activités excessivement polluantes ou absolument incompatibles avec la vie résidentielle et en respectant le voisinage de la médina historique et la protection du site, en particulier des remparts.

L'intervention publique relève de l'amélioration continue des infrastructures d'accès ou de desserte et des équipements, spécialement des équipements de services aux activités économiques.

2.2.2. La zone « AM » des grands équipements publics

La zone AM, dite des grands équipements publics, telle que délimitée au plan d'aménagement, englobe les espaces entre les remparts originels de Fès El Bali à l'est (place Batha) et Fès Jdid à l'ouest , du Boulevard Allal El Fassi au sud à l'Avenue des Mérinides au nord[443]. Cette zone est caractérisée par la présence quasi exclusive de palais (Baida, Batha), de grands équipements publics (hôpitaux, collèges ....), de parcs et jardins (Bab Boujloud) et par une voirie de normes « modernes », assurant en particulier une traversée automobile nord-sud aisée de l'ensemble des deux médinas (avenue des Nations - Unies).

L'objectif global a été de conforter les caractéristiques fonctionnelles et urbanistiques du tissu existant, la place prépondérante des plantations, la perméabilité aux déplacements

[441] AUSF., (2000), op. cit., p : 65
[442] L'article 44 du Plan d'aménagement de la Médina de Fès
[443] L'article 76 du Plan d'aménagement de la Médina de Fès

motorisés, tout en autorisant l'implantation de quelques équipements publics ou d'intérêt général de haut niveau, en relation avec le rôle de la Médina dans l'ensemble urbain de Fès.

Un objectif complémentaire à améliorer la liaison piétonnière entre les deux parties de la Médina (et plus largement d'est en ouest de l'agglomération fassie, de la rive andalous au centre de la ville Nouvelle), tant à travers le jardin Boujloud que de part et d'autre de celui-ci.

L'intervention publique n'a d'autres spécificités que l'élévation de la qualité des espaces et de l'architecture, ainsi que de la circulation.

2.2.3. La zone « E » et la zone « S10B »

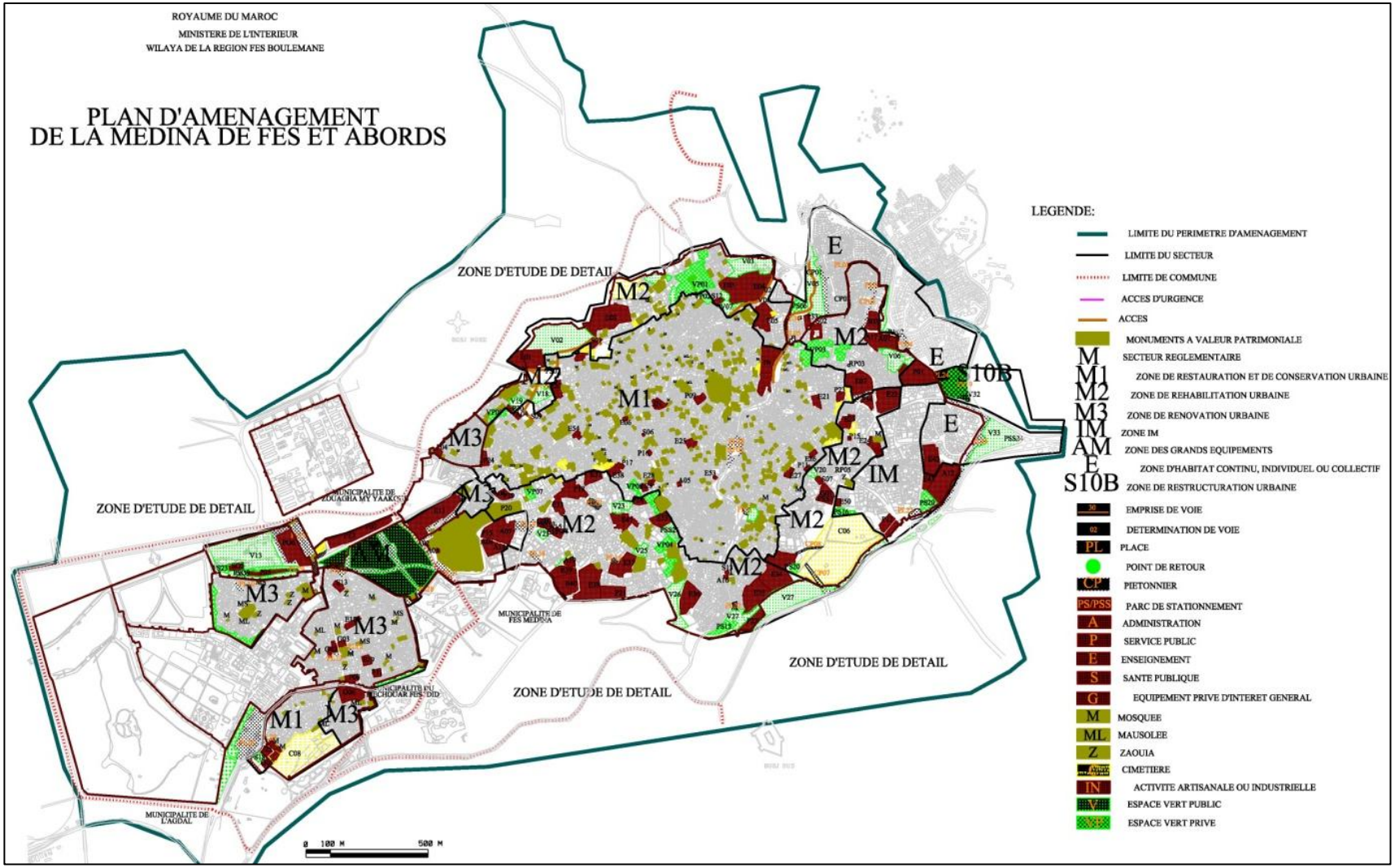
La zone E est une zone urbaine d ' « habitat continu, individuel ou collectif». Elle comprend, dans les limites du Plan d'Aménagement de la Médina et de ses abords, le seul secteur, couvrant le lotissement de Bab Khokha et les quartiers de Douar Ben Chérif et Douar Bou Taa[444]. Le rez-de-chaussée des bâtiments peut accueillir des commerces ou de l'artisanat, sous réserves des interdictions fixées à l'Article 56 ci-après. L'implantation à l'alignement sur voie est obligatoire et la construction sur limites parcellaires encouragée, pour créer un habitat sur cour-patio, de caractère traditionnel.

La zone S 10 B recouvre la partie du quartier Jnane Chami et des abords de Bab El Khokha qui assure la principale jonction entre Fès El Bali et les quartiers des Jnanates. Cette zone a été construite dans de très mauvaises conditions et de façon extrêmement dense. Cette densité et la valeur foncière de cette localisation dans la ville sont telles qu'une rénovation publique est difficile à programmer, mais qu'il y a possibilité d'envisager une rénovation spontanée progressive[445].

Les cartes ci-dessous présentes l'emplacement des différents zone dicté par le plan d'aménagement relatif à la Médina de Fès.

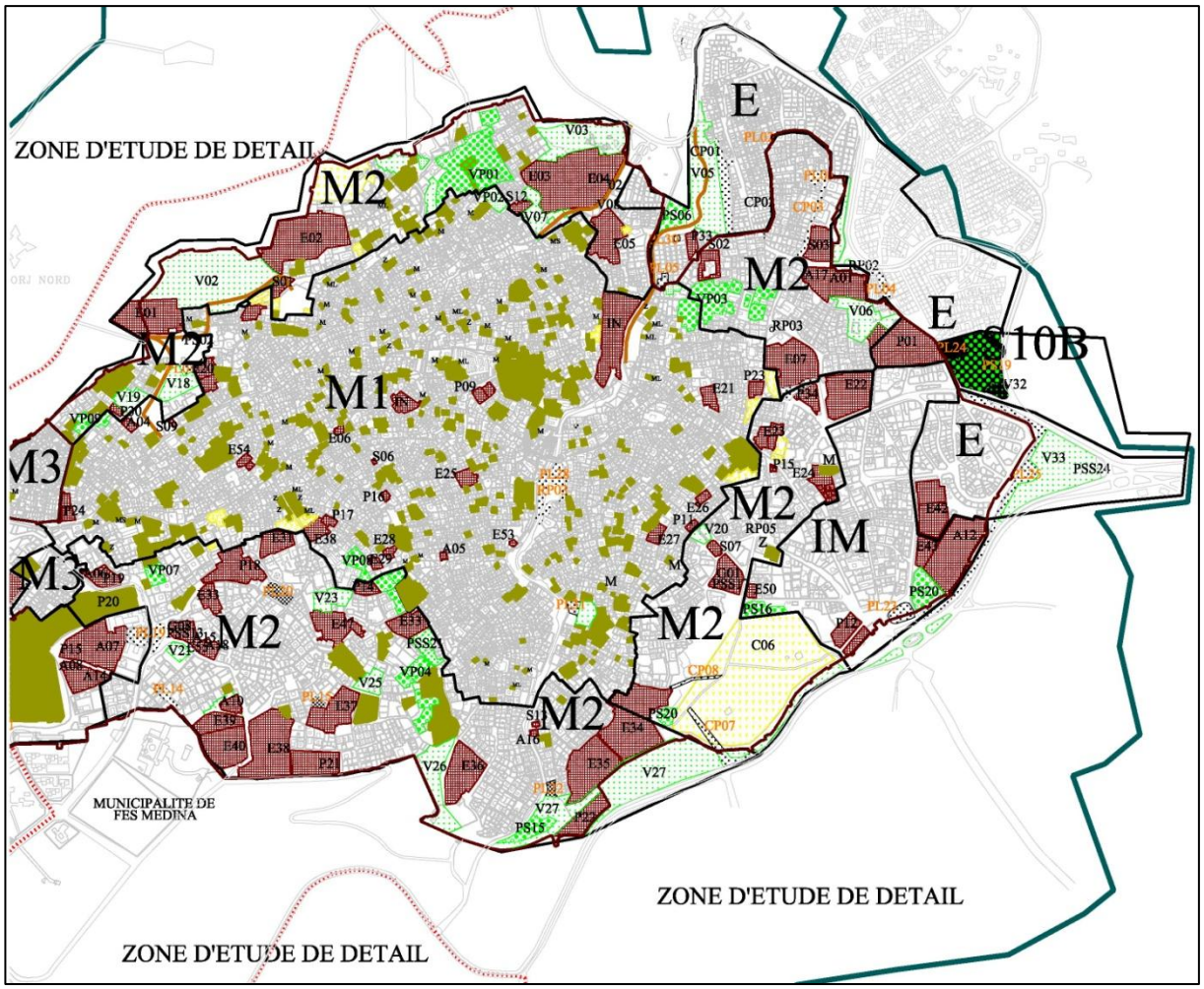
[444] L'article 55 du Plan d'aménagement de la Médina de Fès
[445] L'article 64 du Plan d'aménagement de la Médina de Fès

Carte 21 : Plan d'Aménagement de la Médina de Fès et ses abords



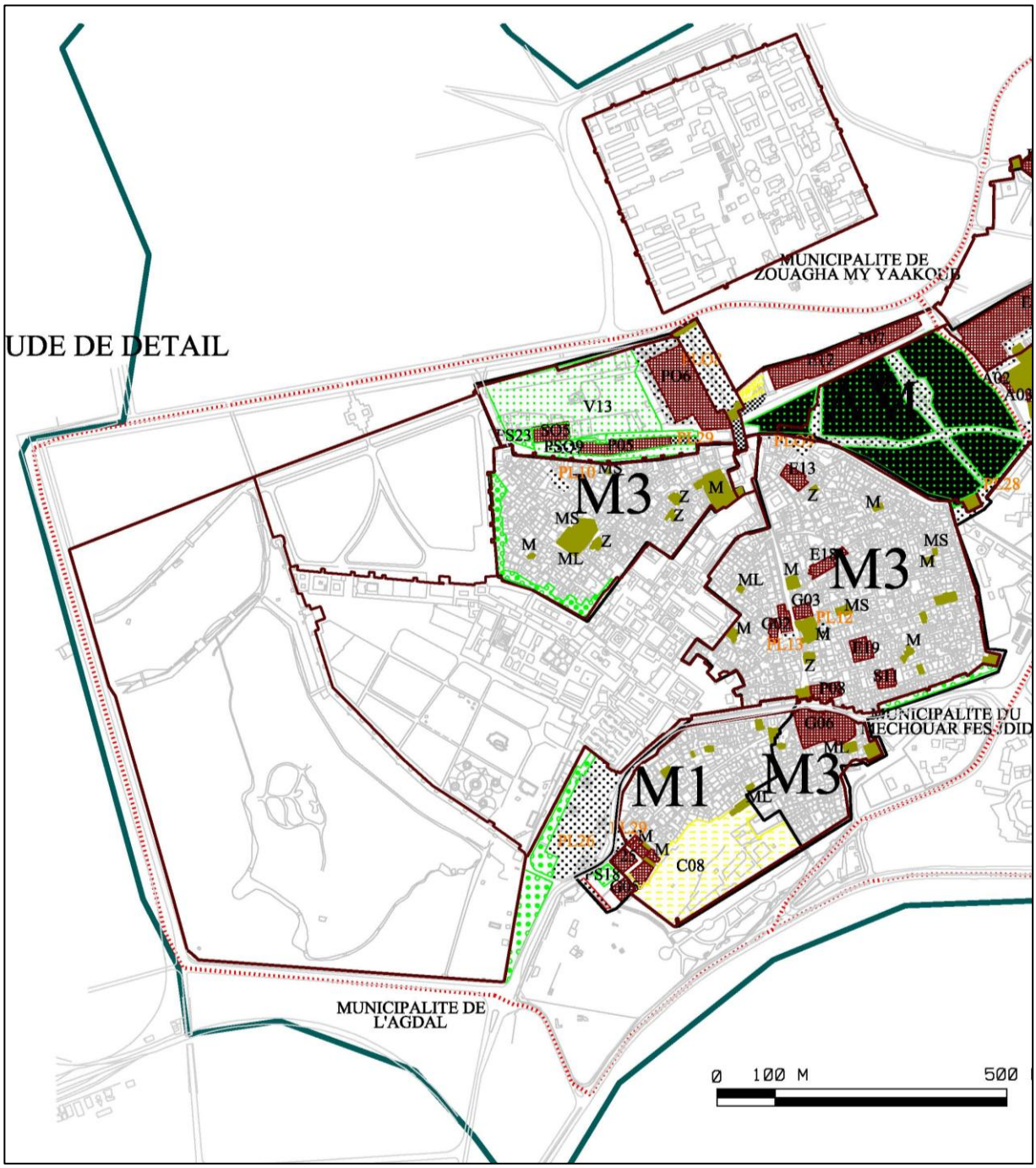
Source : PA de la Médina de Fès, 2000

Carte 22 : Zones du Plan d'aménagement de la municipalité de Fès-Médina



Source : PA de la Médina de Fès, 2000

Carte 23 : Zones du Plan d'aménagement de la municipalité de Mechouar Fès-Jdid



Source : PA de la Médina de Fès, 2000

Parmi les remarques qu'on relève de ce plan d'aménagement, on cite entre autres:

Pour la cours des comptes, l'ADER a contribué activement, à côté de l'agence urbaine et de sauvegarde de Fès (l'AUSF), à l'élaboration de ce plan, qui devenu un instrument qui permet aux différents acteurs impliqués et concernés par la sauvegarde de travailler dans le cadre du droit et non dans l'improvisation[446]. Aussi, l'enchevêtrement des bâtisses ainsi que la faible couverture des bâtisses par le régime d'immatriculation au sein de la médina, font que les contours et les limites ne sont pas assez bien définis entre ces bâtisses[447] ; ce qui rend parfois impossible le contrôle et le suivi des mesures prévues par le PA. C'est d'ailleurs là, un des facteurs qui a facilité les modifications clandestines survenues sur les bâtisses de la Medina.

Ce plan d'aménagement est très ancien puisqu'il a été mis en application en 2000 et il est valable jusqu'aujourd'hui, car le nouveau PA n'est pas encore prêt d'après une visite à l'Agence Urbaine de Fès.

Ce plan d'aménagement sépare la médina de Fès en plusieurs zones, qui conditionne les interventions autorisés dans chaque zone, alors que l'ensemble de la Médina de Fès a fait l'objet d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial et d'un classement sur la liste du patrimoine national en 1954[448] nécessitant une protection spéciale et entourant d'une zone non-aedificandi, comme on a mentionné dans la partie relative aux législations marocaines liées à la protection de Fès.

Idrissi Omari Mohsine[449], considère que ce plan d'aménagement, selon les services locaux du ministère de la culture, qui sont responsable de préserver l'aspect original des bâtiments et des sites historiques dans la ville, est un moyen pour provoquer des changements négatifs dans la structure architecturale et archéologique des bâtiments historiques. La conception du PA aurait dû traiter l'ancienne ville comme une seule unité homogène avec une combinaison spéciale qui nécessiterait une stratégie cohérente pour s'adapter au contexte local de la Médina, en tenant compte des éléments suivants:

- Résoudre le problème des bâtiments menaçants en ruines qui dépassent les 1000 unités;
- Trouver des solutions pour surmonter les plus de 300 bâtiments ruinés;
- Conception d'un projet clair de restauration en tenant compte des textes législatifs en la matière et de l'avis des acteurs spécialisés en la matière;
- Élaborer un plan ou un programme clairement défini et des mesures incitatives qui permettront à la population de restaurer ses biens.

[446] Cours des comptes, (2015), Rapport annuel, Stratégie de réhabilitation du tissu ancien -cas de l'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Ville de Fès (ADER-Fès), P : 325.
[447] Etant donné que le PA a réparti la ville en trois plusieurs zones : M13, M24 et M3 … dont chacune précise la nature des interventions susceptibles d'être autorisées sur les bâtisses
[448] Site de la ville ancienne de Fès : Fès Jdid et Fès El bali (arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant le classement, BO n°2192 du 29 octobre 1954 – P. 1460)
[449] L'ex-inspecteur des monuments historiques et sites de Fès-Meknès

3. Le patrimoine urbain de Fès à travers les outils de l'aménagement et de développement du territoire

3-1 la place de la Médina dans les orientations du SRAT de la région FM

La loi organique n°111.14 relative aux régions[450] a considéré le SRAT comme un document stratégique de référence pour l'aménagement de l'espace de l'ensemble de chacune des douze nouvelles régions, afin de doter toutes les régions du royaume d'une vision stratégique et prospective de long terme.

Selon le SRAT[451] la région de Fès-Meknès est dotée de grandes richesses naturelles, patrimoniales matérielles et immatérielles. Les monuments et les sites historiques de la médina de Fès constituent la composante majeure de ces richesses, porteuses d'une charge culturelle, symbolique, et économique de dimension universelle. La sauvegarde et la valorisation durable de ces richesses ne sauraient se confirmer réellement qu'au moyen de la mise en œuvre continue de programmes d'actions pour leur sauvegarde, réhabilitation et mise en valeur. Les résultats de tels programmes ne pourraient qu'être générateurs d'attractivité et de revenus d'appoint pour de larges couches de la population qui n'arrivent pas à s'insérer, par ailleurs, dans le système d'activité économique.

Avec 10% de l'ensemble des établissements hôteliers classés au niveau national et 8,4% de la capacité nationale en nombre de lits, la région enregistre moins de 6% de l'ensemble des nuitées dans cette catégorie d'établissements. Il est donc incompréhensible à ce que la région FM, pourtant dotée d'un patrimoine historique et architectural de renommée internationale, ne bénéficie pas de l'expansion du secteur au Maroc et ne développe pas un tourisme essentiellement culturel.

D'ailleurs, la Médina de Fès, bâtie sur plus de 300 ha (y compris Fès-Jdid), la plus importante du monde, constitue dans sa globalité, une parfaite illustration de l'importance de la question patrimoniale (architectures locales, Qaraouine, remparts, arts populaires, pratiques culinaires séculaires et raffinées, artisanat diverse, zaouïas et sanctuaires religieux, moussems….), en liaison étroite avec le développement touristique. Elle constitue à elle seule un potentiel remarquable de développement touristique culturel qui est considéré parmi les principaux objectifs du bipôle Fès-Meknès. Ce développement passe par la promotion d'actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine historique de Fès et ses régions à travers le développement d'un centre de hautes qualifications en matière de réhabilitation et de restauration des ensembles historiques.

Le diagnostic mené dans le cadre du SRAT de la région FM a mis en évidence l'existence de plusieurs entités susceptibles d'être érigées en pôle d'économie du patrimoine.

[450] Loi organique n° 111-14 relative aux régions promulguée par le dahir n° 1-15- 83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) (BO n°6440-3 du 18 Février 2016)
[451] Ministère de l'Intérieur, région Fès Meknès, (Octobre 2017), Schéma Régional D'aménagement du Territoire de la région de Fès Meknès, Rapport Final, Sud Développement, P:32.

Différentes composantes du territoire régional sont effectivement riches de potentialités patrimoniales naturelles et culturelles et ont connu par le passé des initiatives et expériences significatives. La stratégie adoptée pour Fès consiste non seulement à travailler dans le sens de la consolidation de l'existant pour l'optimisation des ressources. On opterait plutôt pour la création des conditions d'une véritable refonte des actions de valorisation de cette richesse patrimoniale centrée sur le renforcement des dynamiques constructives de nouveaux mécanismes de mobilisation de la ressource patrimoniale.

Les principaux enjeux de valorisation et de mobilisation du patrimoine[452] à Fès peuvent être résumés comme suit :

- Un facteur d'ancrage historique et territorial et du renforcement identitaire. Il donne du sens au territoire, pour sa renommée et sa symbolique d'attractivité ;
- Un important levier de développement social par la transmission des savoir-faire et la création d'emplois.
- Un moyen d'adaptation à la mondialisation, par le biais de la fructification des valeurs de la culture et patrimoine. En effet, face aux défis de la mondialisation, on assiste de par le monde, à un mouvement de retour au local, c'est-à-dire d'un renforcement du caractère identitaire comme base de ressourcement ;
- L'intérêt grandissant porté au patrimoine est ainsi perçu par les sociétés comme un essai de puiser dans les racines (histoire, culture, identité) les éléments de force pour s'adapter à la mondialisation ;
- Le retour au local est aussi l'expression d'une volonté d'utilisation accrue des potentialités endogènes.

Le patrimoine en tant qu'atout comporte des contraintes et des points de faiblesse, qu'il importe de prendre en compte dans toute stratégie de développement basée sur ce secteur qui est fragile et qui fait face à divers risques et menaces[453] en fonction du milieu et du type:

➢ Les tissus historiques subissant diverses contraintes (pression démographique, précarité du bâti avec menace de ruines, pression des activités polluantes, précarité sociale…), qui menacent leur intégrité physique, économique et sociale;

➢ Les ressources naturelles font face également à des menaces de pollution, surexploitation et diverses sources de dégradation (sécheresse, surpâturage…) en plus de l'enclavement des territoires;

➢ Les savoirs faire et traditions culturelles subissent les effets de la marginalisation et la tendance à la perte de l'authenticité.

Autant d'aspects contraignants qu'il importe de prendre en compte dans la stratégie de valorisation, qui peut être synthétisée en trois actions majeures[454] : mobilisations, valorisation, et promotion.

[452]Ministère de l'Intérieur, région Fès Meknès, (Octobre 2017), Schéma Régional D'aménagement du Territoire de la région de Fès Meknès, Rapport Final, Sud Développement, P: 248.
[453] Ibid, P:249.
[454]Ibid, P:250.

✓ La mobilisation du patrimoine au service du développement:

Cette action est primordiale dans le processus de développement. Elle se fait en premier lieu par l'identification des secteurs concernés. Ensuite par une action de sensibilisation à la valeur des ressources dont ils disposent, ou dont ils ont la charge ; ainsi qu'aux dangers et limites qui imposent une gestion et exploitation durables et rationnelles. Ce qui implique plusieurs actions :

- Une vision claire et partagée sur l'ensemble des composantes patrimoniales, mettant en valeur leur interdépendance dans leur diversité ;
- Une action de protection et d'entretien permanents (restauration, réhabilitation).
- La sauvegarde de l'authenticité avec l'ouverture sur les innovations positives et valorisantes.
- Une recherche de synergie et complémentarité avec des partenaires prêts à valoriser les ressources patrimoniales.
- Une régénération de l'objet patrimonial;

✓ La valorisation du patrimoine:

Elle constitue le stade ultime du processus de la patrimonialisation. Cette orientation induit plusieurs actions, dont notamment :

- Une action de réhabilitation qui permet de donner de la valeur à la ressource patrimoniale. Il s'agit du passage à l'état d'objet public et bien commun, donc une valeur économique.
- Attribuer au bien patrimonial une valeur d'usage, une affectation, une fonction, ou une nouvelle destination, une place dans un stade de production, d'échange ou de services (une maison de Médina en restaurant, ou Riad …
- Mobilisation par la création d'activités génératrices de revenus. C'est une action qui concerne l'économie sociale et solidaire essentiellement organisée dans des coopérations. Ici le rôle des institutions de l'Etat et des collectivités territorial et déterminant, pour l'encadrement, l'accompagnement et la formation.
- La gouvernance et la gestion du patrimoine.
- Les pouvoirs publics ont un grand rôle à jouer pour mieux coordonner les initiatives, tracer les visions stratégiques, créer les synergies et veiller à la convergence des actions et des programmes.

✓ La promotion du patrimoine :

La promotion du patrimoine de la région devrait constituer le stade ultime de la stratégie de développement territorial, c'est essentiellement le rôle de l'Etat, de la région et des chambres professionnelles, par conséquent, la réussite de cette action stratégique devrait contribuer à l'attractivité du territoire régional.

Le conseil de la région doit jouer un rôle central dans cette stratégie à travers divers moyens permis par les moyens modernes : medias audio-visuelles, dépliants, foires thématiques, musées (y compris dans les petits centres) festivals etc… En définitive, il s'agit d'adopter une vision intégrée de l'économie de patrimoine ou le SNAT constituerait le cadre de référence et la région l'acteur de mise en cohérence. Aussi, et afin de mieux formuler la vision stratégique de la région, par rapport au volet culture et patrimoine, il a été jugé utile de mener l'analyse à deux niveaux :

3-2 Le patrimoine urbain de Fès à travers le PDR

L'objectif de la régionalisation est de renforcer le processus démocratique à travers l'instauration d'une démocratie locale et l'assurance de la gestion de proximité en incluant les acteurs locaux dans la gestion autonome de leurs affaires adaptés à leurs spécificités et aux potentialités de leurs régions à fin de réaliser un développement endogène[455]. Dans ce cadre l'élaboration de la charte de la déconcentration constitue un pilier du processus de la régionalisation avancée au Maroc en dotant les conseils régionaux et infrarégionaux de réelles marges d'initiative et de pouvoir de décision chose qui dépend largement d'une coordination efficace.

Le programme de développement régional entre dans le cadre de ce nouveau contexte politique et institutionnel qui a marqué le processus de réforme territoriale et de régionalisation avancée engagé par le royaume depuis 2015.

La sauvegarde et valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la région est parmi les options stratégiques[456] du PDR de FM, dans la mesure où, la région bénéficie d'un patrimoine culturel matériel et immatériel (5 médinas, 3 sites inscrits dans la liste du patrimoine mondial, de monuments historiques, d'un savoir-faire en artisanat, dans le culinaires, la musique...) dont la valorisation constitue une responsabilité partagée entre la région et l'Etat. Dans ce sens, l'enjeu de la protection de ce patrimoine devra être posé à l'échelle nationale.

La priorité porte sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique en particulier celui des médinas à travers : (i) leur réhabilitation et la sauvegarde des monuments historiques ; (ii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de base, (iii), le traitement de l'habitat menaçant ruine et (iv) l'organisation des activités.

Les quartiers centraux des villes de Fès et de Meknès feront l'objet également d'un programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine colonial qui implique le renouvellement urbain des quartiers centraux par : (i) la valorisation des friches ; (ii) la sauvegarde des bâtiments de grande valeur architecturale ; (iii) l'insertion de plateformes de bureaux et (iv) l'organisation du commerce et des services.

Le PDR considère Fès qui elle est connu dans tout le monde musulman, Elle a toujours rayonné sur le plan architectural et religieux. Grâce aux nombreuses restaurations dont elle a bénéficié, la ville a pu préserver ses palais, remparts, mosquées et médersas. Elle reste aujourd'hui l'un des joyaux du Maroc, sa Médina inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est la plus importante du monde, constitue dans sa globalité, une parfaite illustration de l'importance de la question du patrimoine, en liaison étroite avec le développement économique, l'industrie, l'artisanat, et la création d'emplois.

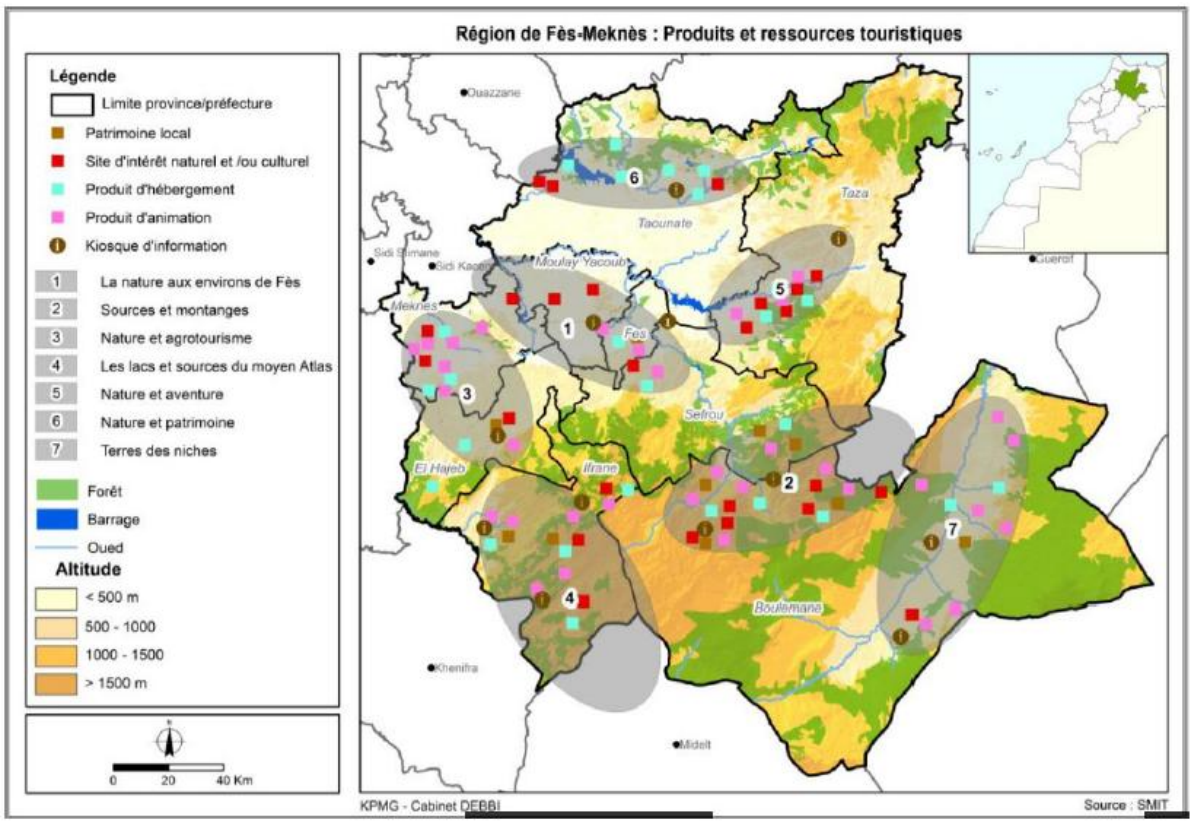
Selon le PDR de Fès Meknès, La ville historique de Fès est parmi les potentialités patrimoniales remarquables pour le développement touristique de la région. En effet, la

[455] Jafari M., El Moujaddidi N., (2016), La régionalisation avancée au Maroc : Perspectives et défis, Revue Organisation et Territoire n°2, P:7

[456] Ministère de l'intérieur, Région de Fès Meknès, (2017), Elaboration du programme de développement régional de la Région Fès-Meknès, Phase 1: Rapport sur la vision stratégique, Version définitive, P: 36.

région FM possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées, permettraient de faire du tourisme régional une filière importante du développement économique[457]. Malheureusement, ce n'est pas le cas, depuis environ deux décennies, les résultats des actions de promotion touristique ont toujours été décevants, inférieurs aux attentes et sans commune mesure avec le potentiel.

Carte 24 : Produits et ressources touristiques de la région FM



Source : Région FM, 2017

En plus le PDR de FM a met l'accent sur la menace de dégradation que subît le patrimoine de toute la région y compris Fès, et sur la faiblesse budgétaire du ministère de la culture et son rôle quelle doit jouer envers la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Pour le PDR la richesse du patrimoine de la RFM, s'il est valorisé par un meilleur entretien, participera au développement du tourisme dans la région et amènera au développement d'autres monuments du patrimoine, notamment des musées et palais de congrès comme ceux prévus à Fès et Meknès[458].

[457] Ministère de l'intérieur, Région de Fès Meknès, (2017), Elaboration du programme de développement régional de la Région Fès-Meknès, Phase 1 : Réalisation du diagnostic territorial de la Région, Version Définitive, P 62.

[458] Ministère de l'intérieur, Région de Fès Meknès, (2017), op. cit., P: 88

Conclusion du chapitre

Le patrimoine urbain est un élément fondamental du développement territorial, particulièrement touristique. Il est aussi considéré comme composant essentiel de l'aménagement de territoire.

Les documents d'urbanisme sont considérés comme des outils et instruments juridiques indispensables à la mise en œuvre progressive des dispositions retenues au SDAU et à la gestion du territoire.

La Médina de Fès est la plus ancienne Médina du Maroc, elle fait partie des villes historiques marocaines inscrites sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO. Elle constitue dans sa globalité, une parfaite illustration de l'importance de la question patrimoniale (architectures locales, Qaraouine, remparts, arts populaires, artisanat diverse, zaouïas et sanctuaires religieux…), en liaison étroite avec le développement touristique. Elle constitue à elle seule un potentiel remarquable de développement touristique culturel qui est considéré parmi les principaux objectifs du bipôle Fès-Meknès.

En raison de la complexité de ce tissu historique particulier de Fès, les différents documents d'urbanisme (SDAU, PA, SRAT, PDR) ont considéré la sauvegarde, la protection et la valorisation du patrimoine urbain de la Médina de Fès comme pilier stratégique pour le développement touristique de la ville et de toute la région.

Le chapitre suivant va essayer de présenter des différents projets de restaurations, de conservations et de réhabilitations réalisées en médina, par rapport aux différents documents d'urbanisme et va mettre une évaluation des projets en relation directe avec le développement touristique de la ville.

Chapitre 3: Evaluation des projets de réhabilitation dans la Médina de Fès

La ville traditionnelle de Fès pendant la décennie entre 1970 et 1980 n'a pas échappé aux dysfonctionnements et aux facteurs de dégradation de son patrimoine urbain, causé par les processus d'exode rural, d'urbanisation, de croissance démographique, de modernisation du pays et des conflits d'usage. En fait, la médina ayant toujours joui d'une position centrale a été délaissée par leurs anciens habitants.

Malgré l'accélération du processus de sa dégradation physique, économique et sociale, la ville historique de Fès, connue par sa richesse patrimoniale sous ses aspects matériels et immatériels, constituant un élément majeur pour le développement touristique de la ville a gardé une partie importante de son patrimoine urbanistique.

La date de 1981 a été une date déterminante dans le processus de sauvegarde de la médina de Fès avec la deuxième reconnaissance, cette fois ci internationale qui suscita une véritable prise de conscience collective de la nécessité de préserver les spécificités, les richesses culturelles et patrimoniales de la médina de Fès.

Le SNAT met l'accent sur le fait que la question des médinas doit être abordée non pas en termes de sauvegarde, mais de mise à niveau et de développement.

Les multiples programmes et les différents projets importants de sauvegarde et de réhabilitation, des monuments et des bâtis parmi les plus important de la Médina, menés par les différents acteurs a crée une dynamique patrimoniale considérable

1. Médina de Fès : acteurs patrimoniaux et processus de patrimonialisation

Les projets et actions de restauration et de réhabilitation que connaît la Medina de Fès, s'opèrent à travers de plusieurs acteurs locaux, leurs interventions varient selon leurs dégrées d'implications[459].

1.1.Acteurs intervenant sur le patrimoine de Fès

- **Le Wali et gouverneur**

Le gouverneur dépend hiérarchiquement du Ministère de l'Intérieur. Il constitue la plus haute autorité de la plaque tournante de l'administration territoriale du pays. Fès est composée de 3 préfectures (Fès El Jadid-Dar Dbibgh, Fès Médina et Zouagha Moulay Yacoub). L'article 5 du Dahir du 15/02/1977 (portant loi n° 1-75-168 du 25 safar 1397 relatif

[459] Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), Patrimoine urbain de Fès: entre jeux d'acteurs et enjeu de développement, Revue : Espace et Développement, Acteur local et développement territorial, Saidi J., (Rédecteur en chef), N° : 6, édition : Imprimerie Rabat Net, Maroc, P: 38.

aux attributions du gouverneur publié au Bulletin Officiel N° 3359 du 16/03/1977 page 341) confère au gouverneur ce pouvoir de coordination des activités de l'ensemble des administrations et services publics locaux. Ce pouvoir l'exerce périodiquement grâce à un comité Technique Préfectoral (C.T.P)[460] institué par le législateur pour assister régulièrement le gouverneur dans ses taches quotidiennes de gestion et développement des villes et de leurs milieux environnants.

Le gouverneur, à travers sa qualité de représentant du gouvernement à l'échelle locale et sa place au sommet de l'appareil administratif préfectoral a le rôle de contrôle, de suivi, et de coordination de l'ensemble des services locaux déconcentrés ou décentralisés (Barraux, p256)

La préfecture dispose d'une division technique d'urbanisme et d'environnement. Cette division a perdu à Fès sa réelle vocation, depuis la création de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès qui lui a été substitué (AUSF) sur plusieurs domaines. Elle participe, timidement, selon l'intérêt qui accorde le gouverneur aux différents projets urbains d'envergure.

- **L'ADER Fès**

L'Ader a été créée en 23 juin 1989, sous la forme juridique d'une société anonyme (SA) liée au Ministère de l'Intérieure. Elle est administrée par un conseil d'administration présidé par le ministre de l'intérieur. Il comprend des représentants des services centraux, ministère de la culture, ministère de l'intérieur, ministère des finances, la Wilaya de Fès, la préfecture de Fès Médina, les communes urbaines de Fès, la Direction des Domaines, la CDG, CIH, et l'Association Fès-Sais.

L'ambitieux projet élaboré dans le cadre de la compagne international de sauvegarde de la Médina de Fès, avec le concours d'organismes internationaux (PNUD, l'UNESCO) a confié à l'ADER le rôle prépondérant de la dédensification et la réhabilitation[461].

Pour le volet de réhabilitation, L'ADER développe une action intégrée qui prend en charge différents volets de la dimension urbanistique et architecturale de la Médina de Fès (intervention sur l'habitat ordinaire, les monuments, le déblaiement des ruines, le pavage des ruelles, les placettes, la réfection des auvents, la mise en place de circuits touristiques,…).

Elle a commencé réellement ses activités en janvier 1991, telle que les missions de la construction de cités destinées principalement à abriter une partie de la population et des activités de la Médina, l'acquisition de terrains et d'immeubles pour lotissement, aménagement et réhabilitation, l'édification ou la rénovation des constructions destinées au relogement des habitants[462]. Mais, dès le début, la structure s'est retrouvée avec des problèmes à caractère social et face à plusieurs difficultés financières, puisqu'elle ne disposait

[460] Composé du secrétaire général de la préfecture ou province, des chefs de cercles, des chefs des services extérieurs des administrations civiles de l'Etat et des directeurs des établissements publics.

[461] Barrou B., (2005), Fès, de la gestion urbaine normative à la gouvernance, Éditions INAU, P: 304

[462] Entretien avec Fouad SERRHINI, directeur général de l'Ader Fès , réalisé par le journal : LE MATIN «L'Ader Fès est devenu un modèle et une référence pour les autres villes du Royaume», Rubrique: Région, Edition du 24 juin 2014.

pas de fonds suffisants. L'une des premières observations de la Cour des Comptes fut celle concernant la dédensification de la population et des activités commerciales au sein de la Médina de Fès, «aucun projet n'a été réalisé dans ce sens»[463].

Grâce aux différents programmes lancés et financés aussi bien par le gouvernement, le Ministere des Habous, de l'Habitat ou dans le cadre de la coopération étrangère, notamment avec la Banque Mondiale et le Millennium Challenge Account qui a concerné le projet (Artisanat Fès Médina), que l'Ader Fès a pu aujourd'hui développer une importante expertise en matière d'intervention sur le tissu ancien et méthodologie de travail.

L'Agence a piloté également deux grands programmes lancés en 2013 par le Roi. D'un investissement de plus de 615 MDH, le programme quinquennal de restauration 2013-2017 a concerné près de 4.000 bâtisses menaçant ruine, ainsi que 27 monuments et sites historiques de la Médina de Fès.

- **L'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès**

Les agences urbaines sont des organismes publics à caractère technique, chargées par l'Etat de l'ensemble des opérations permettant de maîtriser la croissance urbaine et surveiller de près le développement des tissus urbains de l'ensemble des établissements humaines ou ruraux appartenant à leurs champs territoriaux. Leur installation au niveau local s'est imposée suite aux nombreux problèmes urbains posés, surtout au niveau de Casablanca.

L'Agence Urbain et de Sauvegarde de Fès est crée en Avril 1991, soit une année avant la promulgation de la loi 19-88 portant sa création par le Dahir du 09/11/1992[464]. C'est un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière soumis à la tutelle de l'Etat exercé pour une longue période par le Ministère de l'Intérieur. Elle fut transférée au nouveau Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement[465]. Elle jouit de larges prérogatives en matière de planification et de gestion urbaines.

Parmi les objectifs de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès, et selon le troisième article de la loi précitée, on trouve:

- ✓ la réalisation des études nécessaires à l'établissement des schémas-directeurs d'orientation et d'infrastructure d'aménagement urbain et suivi de l'exécution des orientations qui y sont définies,
- ✓ la programmation des projets d'aménagement inhérents à la réalisation des objectifs des schémas-directeurs,
- ✓ le contrôle de la conformité des lotissements, morcellements, groupes d'habitations et constructions, en cours de réalisation, avec les dispositions

[463]. Saad Alami Y., (2010), Ader: Ça glande à Fès!, L'Economiste, Rubrique : Economie, Edition N°:3243 du 30/03/2010.
[464] Le Dahir n° 1-89-224 du 13 joumada I 1413 (9 Novembre 1992) (Bulletin officiel du décembre 1992).
[465] Décret N°2-99-710 du 01 Octobre 1999 relatif au transfert de la tutelle sur l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès du Ministère de l'Intérieur au Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Environnement

législatives et réglementaires en vigueur et avec les autorisations de lotir, de morceler, de créer des groupes d'habitations ou de construire accordées.

Il est à noter que le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement est représenté aussi par sa direction régionale à Fès. Elle a commencé, récemment, à s'impliquer dans le patrimoine culturel par l'investissement dans l'espace des tissus historiques (Médina, ksour, kasbah, musées …).

- **La Direction Régionale de la Culture de Fès**

Cette direction régionale de la culture de Fès Meknès fait partie des services décentralisés du Ministère de la Culture, elle comprend selon le nouveau organigramme de l'administration locale[466] :

1. la conservation régionale du patrimoine culturel, qui comprend :
   - l'inspection des bâtiments et sites historiques;
   - le service d'inventaire du patrimoine culturel et mise en évidence de sa valeur;
2. le département des affaires culturelles;
3 .le département des affaires administratives et financières

Ce sont les missions des services intervenant directement sur le patrimoine du tissu historique de Fès, notamment :

a- La conservation régionale du patrimoine culturel

Selon l'article six de la décision ministérielles précédente, il assume les tâches suivantes :

- assurer la préservation du patrimoine matériel et immatériel et mettre en valeur sa valeur,
- assurer l'inventaire et la disposition du patrimoine matériel et immatériel,
- la restauration de bâtiments historiques et de sites archéologiques,
- l'identification des bâtiments historiques et de sites archéologiques,
- la surveillance des ateliers de fouilles archéologiques agréés,
- la préparation, réalisation et mise à jour de la base de données sur le patrimoine culturel,
- la préparation et production de statistiques et d'indicateurs du patrimoine culturel,
- maintenir et mettre à jour la carte du patrimoine culturel,
- suivre et coordonner les fonctions de ses départements ainsi que les travaux des conservatoires de monuments et de sites historiques.

[466] Décision du ministre de la culture numéro 16-1701 en 10/06/2016 (4 Ramadan 1437) déterminant les spécialités des services du ministère de la culture, Bulletin Officiel N°: 6478 du 30/06/2016.

b- L'Inspection des Monuments et des Sites Historiques

Selon l'article sept de la décision ministérielles précédente, elle s'acquitte des tâches suivantes :

- la préparation, restauration et réhabilitation du programme du patrimoine archéologique et architectural,
- la détermination du budget des travaux de restauration, émission et suivi des transactions y afférentes,
- l'achèvement des travaux de restauration, de réhabilitation et de traçabilité,
- la programmation et suivi de la conservation du patrimoine archéologique et architectural,
- l'étude et suivi des demandes de permis de travail,
- le contrôle des opérations autorisées liées à la restauration ou à la modification de propriétés inscrites aux antiquités ou à la modification de l'apparence de lieux couverts par le service d'inscription,
- la preuve d'infractions prévues par la loi, telles que démolitions et mutilations à la suite de constructions non autorisées ou de réparations aveugles contrevenant aux exigences législatives et réglementaires en vigueur dans le domaine de la protection du patrimoine architectural,
- l'étude des demandes de licences pour exploiter les espaces des monuments historiques et des sites n'ayant pas de province.

L'Inspection des Monuments et des Sites Historiques s'acquitte des tâches confiées au service de l'inventaire du patrimoine culturel et souligne sa valeur par l'influence territoriale des directions régionales qui ne disposent pas de cette autorité.

c- Le Département de l'Inventaire du Patrimoine Culturel

Selon l'article huit de la décision ministérielles précédente, ses tâches sont :

-la programmation de l'inventaire des bâtiments historiques, des sites archéologiques, du patrimoine mobilier et du patrimoine immatériel,
- rassembler et conserver la documentation sur la base de l'inventaire et de la commande,
- la réalisation des études et des recherches sur les bâtiments, les sites, le patrimoine mobilier et le patrimoine immatériel historiques susceptibles d'être aménagés ou limités afin de proposer l'agencement ou la restriction de la liste du patrimoine national ou humain,
- la coordination avec les services compétents de la Direction du patrimoine culturel en ce qui concerne l'inventaire, l'aménagement et les restrictions.

- **La Commission Marocaine d'Histoire Militaire**

La Commission Marocaine d'Histoire Militaire (CMHM) est attachée à l'administration de la défonce nationale, Elle a été instituée par le Dahir du 3 mai 2000[467], par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat Major Général des Forces

[467] Le Dahir n° 1.99.266 du 13 Moharam I 1421 (3 Mai 2000), Bulletin officiel N° 4800 du 01-06-2000

Armées Royales. Sa création témoigne de l'importance qu'accord les FAR au patrimoine militaire et à sa sauvegarde.

La stratégie de la commission consiste, conformément aux objectifs et aux attributions fixés par le Dahir portant sa création, notamment son troisième article, en la sauvegarde du patrimoine militaire, le développement de la recherche scientifique dans le domaine de l'histoire militaire, la mise sur pied de structures pour la sauvegarde de ce patrimoine, la conclusion d'accords de coopération et de partenariat avec plusieurs pays dans ce domaine, pour l'échange d'expériences et la récupération des documents relatifs à l'histoire nationale conservés dans les archives étrangères.

Après avoir transféré la tutelle des Borj Nord (Musée des Armes) et Borj Sud du Ministère de la Culture à la dite commission le 22 mars 2003, les deux musées, remontant à la dynastie Saadien, ont fait l'objet d'un projet global de réhabilitation qui englobe la consolidation et la restauration des bâtisses, le réaménagement des abords extérieurs, l'installation des équipements spécifiques et muséographiques, la réorganisation de l'exposition et la restauration de la collection.

- **Administration des Habous**

L'administration des Habous est une fondation destinée à gérer les biens de main morte au bénéfice de la communauté. C'est une institution historique placée sous la tutelle du Ministere des Habous et des Affaires Islamiques[468]. Relativement indépendante, elle dispose d'un patrimoine immobilier et foncier considérable accumulé durant des siècles. Il est essentiellement situé dans des tissus historiques notamment à la Médina de Fès (mosquées, commerces, foundouks, hammams, écoles…). Elle est également dotée d'une puissance financière importante, ce qui en fait un acteur important dans la gestion et la réhabilitation du patrimoine bâti.

En vertu de l'article 18 du Dahir n° 1-03-193, les attributions des nédharats sont fixées comme suit :

- veiller, conformément aux orientations et directives du Ministère, à la conservation, à la gestion et au développement des biens habous et d'en améliorer les revenus,
- assurer le suivi du contentieux relatif aux biens habous,
- proposer tous projets et plans d'action visant la revalorisation des biens habous,
- et assurer la réalisation de toute opération ou projet dont l'exécution leur sera confiée par le Ministère.

Dans le cadre de la restructuration du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques et de l'établissement d'un nouvel organigramme visant entre autres le réaménagement des nedharats des habous, le nombre est passé en 2004 de 45 à 24 et à 36 en 2016, selon la décision ministérielle n°679.16 publiée dans le B.O n°6466 du 17 mars 2016[469] qui porte sur

[468] Le Dahir n° 1-03-193 du 9 Chaoual 1424 (4 décembre 2003) fixant les attributions et l'organisation du ministère des Habous et des affaires islamiques établira les nédharats comme un des services extérieurs du ministère.
[469] www.habous.gov.ma/fr/nedharats. Consulté le 19-10-2019

l'organisation interne des nedharats des habous, des délégations des affaires islamiques du ministère des Habous et des Affaires Islamiques.

L'administration des Habous met en oeuvre annuellement des moyens considérables pour l'amélioration et la sauvegarde de son patrimoine. Sa mise à contribution est essentielle pour toute stratégie concernant les tissus anciens notamment à Fès.

Sans oublier les collectivités territoriales à travers les compétences dont dispose le conseil de la ville à travers les commissions chargées des restaurations opérées au tissu historique de Fès.

1.2. La Médina de Fès : un processus de patrimonialisation singulier

Depuis le Protectorat, la Médina de Fès a connu des travaux de restauration et de réhabilitation de son patrimoine[470], sous forme de petits chantiers effectués par certains propriétaires de leurs bâtis ou sous forme de grands projets élaborés par le service des beaux arts[471], comme le cas de certaines parties des remparts, des médersas traditionnelles et certaines mosquées. Le déplacement du centre de gravité économique et politique du Maroc de Fès vers les villes littorales[472], Casablanca et Rabat en particulier[473], et les vides laissés par les départs des Fassi aisés à ces villes côtières, sont aussitôt remplis par des migrants ruraux, pauvres dans leur majorité[474]. Ce qui a généré un tissu historique subissant diverses contraintes (pression démographique, précarité du bâti avec menace de ruines, pression des activités polluantes, précarité sociale…), qui menaçant leur intégrité physique, économique et sociale.

[470] منير أقصبي، 2019، إشكالية توظيف المعالم التاريخية: فاس نموذجا، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة. ص 45.

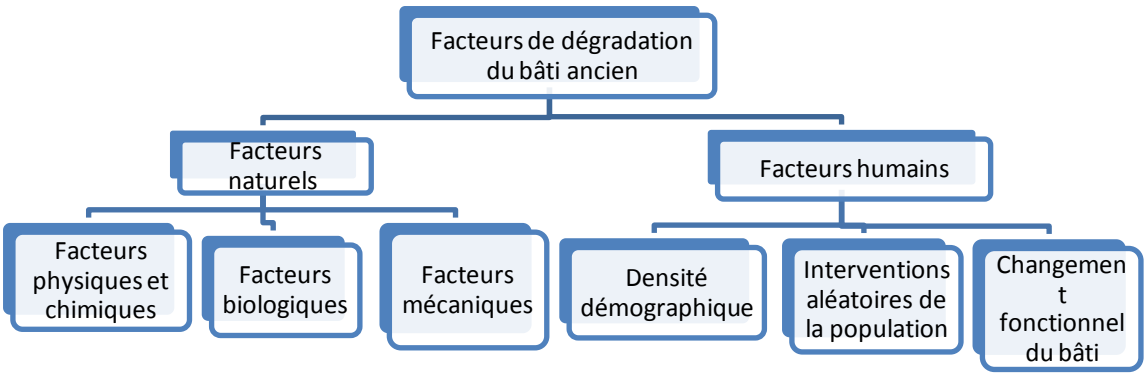
[471] qui avait pour mission de contrôler le tissu urbain et d'appliquer les législations qui lui concerne.

[472] Jelidi C., (2007), La fabrication d'une ville nouvelle sous le protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours, p: 17.

[473] Un choix qui s'inscrit dans une politique de reconfiguration de l'armature urbaine du pays instaurée par Lyautey qui dès son installation considère que « Fès est une erreur géographique comme capitale »

[474] Idrissi Janati M., (2014), Profil de la ville de Fès, EQUIPE MARGES(http://marges.hypotheses.org/508) (consulté le 11-11- 21018).

Graphe N : Facteurs de dégradation du bâti ancien de Fès



Source : Ouali Alami A., 2020

L'année 1970 avait été caractérisée par la promulgation d'une loi cadre avec de nouveaux documents d'urbanisme dont le principal est le projet de schéma directeur. Qu'avait abouti en 1975 à la préparation du premier schéma directeur de Fès, qui ne sera validé officiellement qu'en 1995, en engageant tout le processus dans une patrimonialisation qui approuve la place stratégique de la Médina dans cette politique. Sont associés à sa préparation des organismes internationaux qui avaient pour rôle de garantir ses objectifs et sa faisabilité: l'UNESCO, le PNUD, l'UNOTC. Ces organismes vont contribuer aux études préparatoires du plan entre 1975 et 1978.

Ce Schéma Directeur servira de base de référence pour toute opération de sauvegarde de Fès mais aussi de Meknès, de Marrakech et d'autres villes du Maroc. A Fès, parmi ses premières exigences, et en vue de donner à la Médina le rôle de locomotive de patrimonialisation, l'exigence de dédensifier l'espace habité intra-muros[475]. C'est ainsi qu'est proclamée «l'urgence de la sauvegarde» de la Médina de Fès.

La création en 1978 d'un «noyau pour la sauvegarde de Fès» au sein du Ministère de l'Habitat et le débat qui a avait animé les cercles d'intellectuels à Fès, a abouti à l'idée de demander aux instances internationales l'inscription de la Médina de Fès en tant que patrimoine de l'humanité. La demande est faite à l'UNESCO par les canaux officiels, alors que le roi Hassan II, en 1980, dans une lettre au Gouvernement, reconnaît la valeur patrimoniale de la ville, et apporte ainsi son soutient officiel à sa sauvegarde.

En 1981 l'UNESCO répond positivement à cette demande, inscrit la Médina sur la liste du «*patrimoine de l'humanité»* et appelle à sa sauvegarde vu sa valeur monumentale, artistique et culturelle. Un appel qui va dynamiser la volonté du Maroc de sauvegarder ce patrimoine et va faire comprendre aux responsables nationaux et locaux qu'ils peuvent retirer de cette patrimonialisation un bénéfice politique, social, culturel et économique important.

[475] Mezzine M., (2010), Fès, La fabrication et l'usage d'une patrimonialisation annoncée, Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, p : 39

En 1982 fut créée « la Délégation Interministérielle avec la coordination du Ministère de l'Intérieur», ayant pour objectif la sauvegarde de la ville de Fès, de nombreuses rencontres nationales et internationales et des réflexions furent organisées. Ainsi deux grands courants d'idées[476] avaient commencé à se dégager de ce large débat:

- le premier prônant le maintien de l'idée de la «Médina musée» avec la restauration des monuments historiques et de tous les sites et objets d'art qui font de Fès une ville au passé prestigieux.

- le second défendant la proposition qui consiste à considérer la ville dans sa globalité mettant en avant ainsi l'obligation de restaurer, selon les méthodes actuelles, non seulement les monuments mais aussi les quartiers, les rues, et pas seulement en Médina, mais aussi dans toute l'agglomération.

La première proposition était difficilement réalisable car elle coûte chère, vue les moyens limités pour la sauvegarde de tous les monuments et sites de la Médina de Fès et qui ne s'intéresse pas à la population et à son habitat menaçant en ruine. La deuxième nécessite beaucoup de temps et des moyens financiers énormes et une bonne gouvernance des acteurs concernés[477]. La réussite de ce projet nécessite d'abord l'implication du secteur privé et l'encouragement des locaux à restaurer leurs demeures.

En 1985 le Maroc a conclu un accord avec l'UNESCO concernant 43 projets[478], inaugurant les travaux expérimentaux en domaine de réhabilitation de la Médina de Fès.

Ainsi, en 1989, en réponse à cette nouvelle volonté politique et afin de donner corps à une nouvelle étape et à la mise en place d'un vrai processus de patrimonialisation, fut créée une agence pour organiser la dédensification de la Médina: l'A.D.E.R[479].

Entre 1990 et 2000 fût l'étape de lancement des première opérations de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine bâti de Fès, ella a connu l'apparition des partenaires non gouvernementaux (fondations, associations, acteurs privés…)[480] et les intervention ont été ponctuelle et localisées et touchent en premier lieux les constructions menaçants ruines ainsi que certains monuments et sites de grandes valeurs patrimoniales (fondouk, remparts, places publiques). Tel que le projet de transfert des activités artisanales polluantes au quartier Aîn Nokbi. A ce niveau, il est à noter que l'acquisition des maisons traditionnelles par les investisseurs privés (les marocains et les étrangers en même portion de 50%) et leur

[476] Mezzine M., (2010), Fès, La fabrication et l'usage d'une patrimonialisation annoncée, Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, p : 40

[477] بوشتى الخزان ومحمد حمجيق، 2007، المدينة القديمة بفاس تراث إنساني بين التهميش والإنقاذ، مجلة دفاتر جغرافية، العدد4/3 ، كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس. ص 32.

[478] محمد المولودي ومحمد البوشيخي، 2019، المدن التراثية الدينامية ورهان الإنقاذ، حالة مدينة فاس العتيقة، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة. ص 9.

[479] Mezzine M.,(2010), Fès, La fabrication et l'usage d'une patrimonialisation annoncée, Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, p : 40

[480] Akdim B., Laaouane M., (2010), op. cit., p: 12

réhabilitation en vue de leur transformation à des maisons d'hôtes a constitué une offre considérable aux touristes en quête du tourisme culturel[481].

La première maison traditionnelle vendue à un étranger l'a été en septembre 1996 à un italien qui cherchait une « résidence de vacance » au sud de la Méditerranée. Un mois après, un Américain, passionné du modèle d'habiter en médinas du Monde arabe, achète la deuxième maison traditionnelle vendue à un étranger. Après avoir résidé dans plusieurs pays arabes, cet Américain se décide à s'installer définitivement dans la médina de Fès. En l'espace de quatre ans, celui-ci achète cinq maisons dans la médina en prenant plaisir à les restaurer soit pour les revendre soit pour en faire des maisons à louer[482].

Vu l'ampleur des problèmes urbanistiques et socio-économiques de la Médina, leurs solutions n'auront d'effets que par des actions structurelles, à des échelles spatiales variées et sur des périodes suffisamment longues pour traiter les dysfonctionnements territoriaux à Fès dans leur contexte le plus élargi[483]. Par conséquent, depuis le début des années 2000 et pour renforcer la régionalisation, la nouvelle stratégie d'intervention a privilégié l'action régionale et le développent humain ciblant des créneaux d'attractivité territoriale comme le tourisme à travers le PDRT[484], l'artisanat à travers le PDRA[485] et le secteur social à travers ILDH[486]. Cette approche espère promouvoir les dynamiques internes de développement.

Les actions évoquées dans le cadre de la sauvegarde de la Médina ont beaucoup contribué à cette actualisation urbaine, bien que le tissu historique reste fragile et très vulnérable face aux mécanismes de sa dégradation.[487]

---

[481] صباح سرغيني و سكينة بقالي، 2016، الحفاظ على التراث بالانسجة العتيقة: حالة المساكن المهددة بالانهيار ودور الضيافة بمدينة فاس الأصيلة، مجلة التراب والتنمية، العدد الثالث حول :التراث، السياحة، البيئة والتنمية المستدامة، من تنسيق ذ. محمد حمجيق، منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز، سلسلة دفاتر المختبرات، فاس. ص 155.

[482] Idrissi Janati M., (2014), Dynamiques du champ migratoire d'une cité patrimoniale : la médina de Fès, Workchop sur « Migrations marocaines Transformations, Transitions, Perspectives Futures» organisé par L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès et L'Institut des Migrations Internationales de l'Université d'Oxford, 22-24 Mai, Maroc. P :5.

[483] Akdim B., Laaouane M., (2010), p: 14

[484] Le Programme Régional de développement de Tourisme signé le 25-11-2005 Vient consolider les actions de réhabilitation et de restauration de nombreux monuments historique, il a crée une forte dynamique d'investissement en Médina (, Riad restaurés à des maisons d'hôtes …) afin d'allonger la durée de séjour des touristes.

[485] Programme de Développement régional de l'artisanat (2007-2011) qui est un programme de mise à niveau du secteur de l'artisanat elle a été élaboré pour renforcer le rôle de la ville de Fès comme centre des arts traditionnelles et en faire une façade de l'artisanat national

[486] Initiative Locale de Développement Humaine (l'INDH lancé en 2005 au niveau national) représente un chantier prioritaire de lutte contre l'insalubrité et l'exclusion sociale au nivaux local, son application a montré des avancés dans la mise à niveau urbaine sur le plan de lutte contre l(habitat insalubre, l'offre en logement, le développement des espaces verts, les équipement collectifs…

[487] Akdim B., Laaouane M., (2010), op. cit., p: 16

2.Projets de restauration, de réhabilitation et de rénovation réalisés en Médina de Fès

Nombreux sont les projets qui ont été réalisés en faveur du tissu historique de Fès, dans le cadre de la sauvegarde de Fès ou du PDRT ou d'autres visant à mettre à niveau la Médina, ces projet sont:

- ✓ La restauration de monuments, à l'image des tronçons de murailles historiques de 6 km de long (34,20 millions de dirhams). De même, deux imposants monuments à forte charge historique, dont les travaux sont achevés: la Medersa Attarine (10 millions de dirhams, financés par un don du FADES[488]) et la Medersa Cherratine (financé par le ministère chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme). Dans le même cadre, 3 bijoux de l'architecture marocaine, en l'occurrence les palais Mokri, Glaoui et Dar Ba Mohamed Chergui, sont sauvegardés grâce à la Caisse de Dépôt et de Gestion .
- ✓ Le développement des capacités de l'ancienne Médina a poussé les autorités à mettre en place une formule originale d'hébergement: «Le logement chez l'habitant». Sous le label qualité «ziyarates Fès», ce projet pilote a vu le jour après un travail méticuleux et coordonné entre les différents partenaires.
- ✓ La réhabilitation du triangle historique Qaraouiyine – Moulay Idriss- Sidi Ahmed Tijani, est prise en charge par le Ministère chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme (16 millions de dirhams) et exécutée par le Holding Al Omrane. Ce projet a visé l'amélioration du paysage urbain du centre historique (ravalement de façades, pavage des rues, couverture des souks…). Le projet de renforcement des circuits touristiques vient appuyer les circuits déjà mis en place en vue de mettre en valeur l'attrait touristique de la Médina (10 millions de dirhams, financés par la Préfecture de Fès).
- ✓ Le projet de réhabilitation du quartier Aïn Azliten a permis de continuer les actions de réhabilitation du tissu de la Médina déjà entamés (34 millions de dirhams, financés par la Préfecture de Fès).
- ✓ Pour sa part, le fameux jardin Jnane Sbil a joui d'une cure de jouvence grâce à la bienveillance de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, qui a mobilisé à sa faveur le mécénat national et les fonds de l'Etat et des collectivités.
- ✓ Un autre projet Intitulé Artisanat Fès Médina[489], fut le fruit de la coopération bilatérale maroco-américaine. Il fait partie d'un grand programme visant à améliorer la productivité du secteur de l'artisanat. Il porte sur la réhabilitation- rénovation de nombres d'infrastructures de production et de commercialisation des produits de l'artisanat situés à l'intérieur de la Médina dont la réhabilitation du complexe Lalla Ydouna à travers la création des points de rencontre entre les artisans et les touristes (points de finition- vente des produits de l'artisanat, espaces de détente, services,…). Le budget alloué à cette activité fut de 150 millions de dirhams. Les célèbres foundouks Chemmaines/ Sbitriyine, al–Barka et Staouiniyine ont été également réhabilités pour doter la Médina de Fès d'infrastructures de grande qualité dédiées à la

[488] Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social

[489] Le projet "Artisanat et Médina" est une composante du "Compact Millenium Challenge Account-Maroc" (MCAMaroc), signé le 31 août 2007 entre les gouvernements marocain et américain pour des investissements de l'ordre de 697,5 millions de dollars

promotion de la production de l'artisanat (activités de commerce et de distribution, show-rooms de produits finis de l'artisanat, services, restauration…).

- ✓ Il est à noter aussi l'existence d'un autre projet DELTA[490] qui vise la mise en place d'un Système Culturel Territorial (SCT) dans la région Fès-Meknès, L'objectif capital de cette démarche est de contribuer au développement intégré de tout le territoire en faisant en profiter les populations des deux milieux urbain et rural. Ses objectifs spécifiques adoptés concernent la mise en valeur et la promotion des produits et ressources potentiels locaux, en l'occurrence les ressources culturelles (matérielles et immatérielles), pour assurer leur sauvegarde et en constituer un levier du développement socio-économique local permanent[491].

Les deux grands projets réalisés depuis 2013 concernent le programme de restauration et de réhabilitation des monuments historiques qui porte sur les 27 monuments à forte valeur historique et architecturale, alors que le programme de traitement du bâti menaçant ruine dans la Médina de Fès prévoit des interventions dans 3.666 constructions menaçant ruine.

Les 27 monuments concernés sont: cinq médersas (à savoir les médersas Mohammedia, Sehrij, Mesbahia, Sbaâine et Sefarrine) quatre Borjs (Sidi Bou Nafaâ, Neffara, Boutouil et Kawkab) et trois foundouks (Ichichen, Anin et Sagha). Le programme porte sur la réhabilitation également des trois tanneries de Ain Azliten, Sidi Moussa et Dar Dbagh-Chouara, de deux murailles, des deux ponts de Khrachfiyines et Terrafine et le souk Sebbaghines réalisé au 14e siècle et qui a une grande valeur civilisationnelle et architecturale. En plus de huit monuments divers[492]. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation des monuments de l'ancienne médina de Fès, doté d'une enveloppe budgétaire de 285,5 MDH. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté de préserver le cachet architectural de la médina de Fès et de promouvoir le rayonnement de cette cité millénaire.

Le projet des bâtis menaçant ruine qui concernent le traitement des 3.666 habitations dans le tissu ancien particulièrement à Fès Médina et Méchouar Fès Jdid (selon des données rendues publiques lors de la célébration du 25éme anniversaire de la création de l'ADER)[493] fut d'un cout global de 330 millions de dirhams, Ce projets portent sur la démolition de 143 bâtisses et le traitement de 1.586 édifices répertoriés comme dangereux (1er degré), outre quelques 300 habitations qui nécessitent une intervention directe.

Un autre programme en cours de réalisation, celui de valorisation des activités économiques et d'amélioration du cadre de vie dans la Médina de Fès (2020-2024), lancé en Mars 2020 par SM le Roi Mohammed VI.

Selon Fouad Serghini le directeur général de l'ADER, ce projet vise à capitaliser sur les acquis réalisés dans le cadre des précédents projets et programmes, et s'inscrit dans le sillage

[490] Développement des Systèmes Culturels Territoriaux

[491] Programme Euromed héritage II, projet de Développement des Systèmes Culturels Territoriaux, projet pilote DELTA, territoire Fès-Méknes, Maroc. 2005

[492] Extrait de l'exposé de Nabil Benabdellah devant SM le Roi Mohammed VI le 04 mars 2013 à l'occasion de la cérémonie de signature des conventions relatives à la restauration et la réhabilitation des monuments historiques, ainsi qu'au traitement du bâti menaçant ruine, situés dans l'enceinte de l'ancienne Médina de Fès).

[493] Réhabilitation des monuments et du bâti menaçant ruine de la Médina de Fès, Numéro du 6 mars 2013 - (http://albayane.press.ma) consulté le 28-10-2019

de la dynamique que connaît la Médina de Fès[494]. Ce nouveau programme, qui mobilise des investissements de l'ordre de 670 millions de dirhams (MDH) et s'étale sur une durée de 5 ans, porte sur cinq axes, à savoir le patrimoine historique, la requalification et la mise à niveau des espaces urbains, le renforcement de l'attractivité touristique et économique, le développement des équipements sociaux de proximité et le traitement du bâti menaçant ruine (980 sites – 200 MDH), a-t-il ajouté.

Concernant 1.197 sites, le programme porte sur la restauration et la réhabilitation du patrimoine historique de la médina de Fès (4 sites – 13,5 MDH), la requalification et la mise à niveau des espaces urbains (9 sites – 105,55 MDH), le renforcement de l'attractivité touristique et économique de cette Cité-Musée (33 sites – 87,5 MDH), le développement des équipements sociaux de proximité (171 sites – 263,45 MDH) et le traitement du bâti menaçant ruine (980 sites – 200 MDH).

Pour mieux clarifier les différents projets menés sur le tissu historique de Fès, nous allons présenter d'une manière détaillée les fiches techniques des différentes interventions comprenant essentiellement[495]:

- Le type l'intervention;
- Le maitre d'ouvrage;
- Les sources de financement;
- La période de réalisation;
- Le coût du projet.

L'ensemble de ces projets ont bénéficié de l'assistance technique de l'ADER, et ils ont été regroupés selon la nature du projet :

- Les projets d'infrastructure et d'équipement
- Les projets concernant l'habitat et le traitement du bâti menaçant ruine
- Les projets liés au tourisme et à l'amélioration du paysage urbain

3.Evaluation des projets de développement touristique réalisés liés au patrimoine urbain

A travers la globalisation et l'émergence d'une société en réseaux utilisant les nouvelles technologies de communication, l'Homme passe d'une économie industrielle à une société post-industrielle de l'information, dans laquelle le développement procède plus du capital intellectuel, des connaissances et du savoir-faire que des matières premières

[494] Mamouni R., Médina de Fès : 27 monuments ont été restaurés, La MAP, Numéro du Mercredi 04 Mars. (www.mapnewsletters.ma, consulté le 14-08-2020)
[495] Voir annexe1

traditionnelles et des sources d'énergie. Ainsi, le « patrimoine culturel », au sens le plus large du terme, devient également une source majeure de prospérité[496].

Le patrimoine est devenu partenaire de développement. L'appréhension du patrimoine culturel comme moteur de développement est un phénomène nouveau dans la communauté internationale.

La reconnaissance, la valorisation, la gestion et la protection du patrimoine constituent des enjeux culturels, sociaux et économiques pour le développement des territoires, car disposer d'un patrimoine d'une qualité suffisante pour en envisager l'exploitation représente, pour une ville ou une région, un atout considérable[497].

Pour notre cas et sur la base d'une étude analytique réalisée sur les différents projets de restauration et de réhabilitation en Médina de Fès en relation avec le développement touristique, nous allons consacrer cette section à une présentation des points forts et des points faibles de ces interventions en proposant des stratégies d'amélioration pour des projets futures.

Selon de nombreux spécialistes en patrimoine et archéologues, les projets des 27 monuments, et de Lalla Ydouna représentent une catastrophe archéologique et historique pour la Médina de Fès, car cette ville historique est un paradis pour les archéologues.

La ville historique de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial et classée comme patrimoine national depuis 1954 comme on a déjà mentionné, par conséquent, son patrimoine est protégé par un arsenal juridique diversifié.

Mais c'est exactement le contraire qui s'est produit, lors de réalisation de la majorité des projets de restauration en Médina, sachant que le processus de restauration auquel sont soumis les «monuments historiques» doit répondre aux exigences particulières de restauration, y compris la réalisation d'études historiques et la préservation de l'aspect traditionnel des bâtiments…

L'accord qui a été conclu entre les différents acteurs a prévu la réhabilitation et la restauration des monuments historiques à fort contenu culturel et des bâtiments archéologiques de la Médina de Fès, et s'interroger sur la réhabilitation, nous amène à parler des nouvelles fonctions qui seront attribués à ces bâtiments. Et ces fonctions est un déterminent fondamental qui conditionne les méthodes et techniques de restauration utilisés.

Malheureusement, Pour le cas des vingt-sept monuments restaurés, aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un véritable projet de réhabilitation pouvant être utilisé au tourisme, de tel projet devait être précédé par une étude économique et socioculturelle, afin de bien connaître les aspirations et les exigences de la population et de prévoir sa rentabilité économique surtouts que leurs visites est très demandé par le secteur touristique.

[496] Basilico S., (2005), Redéfinir le Patrimoine culturel à l'heure de la globalisation. Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation , L'harmattan, Collection Logiques sociales, pp.1-15.
[497] Fagnoni E., (2013), Patrimoine versus mondialisation ? », Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4, (https://rge.revues.org/5048), (Consulté le 10-04-2019)

D’après les visites sur terrain, nous avons constaté, que la Médina de Fès est transformée à un grand projet de «béton armé» au détriment de la législation marocaine et conventions internationales, et elle a subi un grand changement au niveau des caractéristiques et conceptions de ses monuments historiques classés, c’est le cas des médersas (Misbahia, Seffarine, Sbaiyine, Sahrij…), en ajoutant des escaliers supplémentaires et des ascenseurs automatiques, en créant de grandes pièces au détriment des petites pièces…sachant que ces changements doivent être soumis à une autorisation du ministère de la culture, ce qui ne s'est pas produit.

On s’interroge sur le rôle que joue le ministère de la culture à travers ses services extérieurs, je fais allusion à l’Inspection des Monuments Historique de Fès, qui est le gardien de son patrimoine. D’abord, l'Inspection, ne reçois pas des propositions de restauration des monuments historiques afin de les étudier et d'exprimer son avis. Les archéologues sont certains que les services compétents ont peur de ne pas accepter certains changements concernant la conception et les matériaux de construction, sachant que toute intervention sur un monument classé au patrimoine national doit subir à l'approbation de l'autorité gouvernementale habilitée qui est le ministère de la culture (loi 22-80) comme on a précédemment.

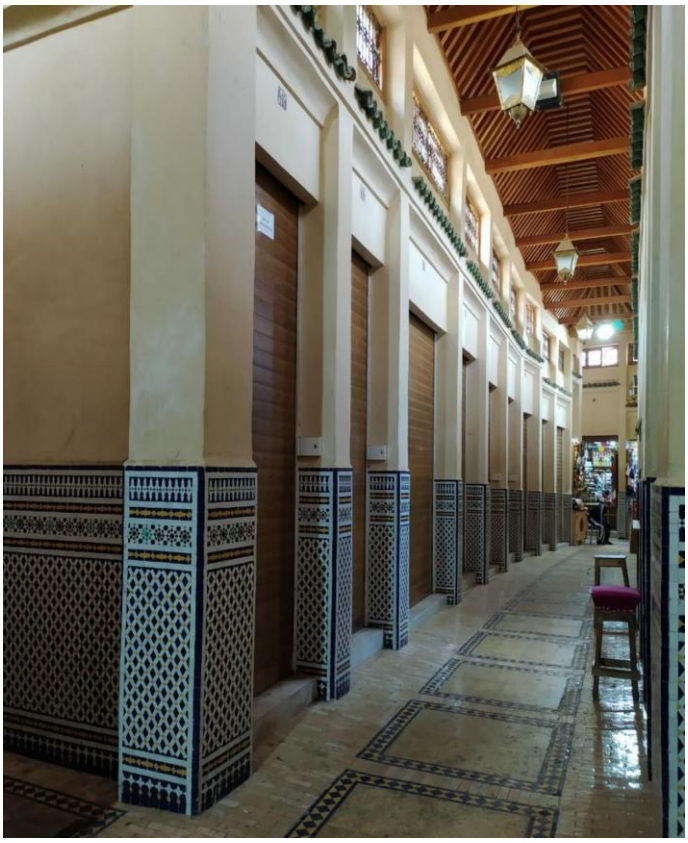
Photo 20 : Ascenseur dans un fondouk du 14 ème siècle « Kettanin »





Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 21: Boutiques fermés du Kissaria après sa restauration (projet des 27 monuments)



Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 22: Médersa Misbahia fermée après sa restauration (projet des 27 monuments)



Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 23: Fondouk Sagha fermé après sa restauration (projet des 27 monuments)



Source : Ouali Alami A., 2020

Le projet «Artisanat et Médina de Fès», composante du «Compact Millenium Challenge Account-Maroc» (MCA-Maroc), a été doté d'un budget de 91 millions de dollars dont 42 millions pour la seule composante du projet «Médina de Fès», d'après l'ambassade des USA au Maroc[498]. Ce projet comprend la réhabilitation des fondouks (Chemaïne, Sbetriyine, Berka et Staounien), la restauration de la Place Lala Ydouna et la construction d'un fondouk pour les dinandiers à Aïn Nokbi. Ce fondouk a permis de déplacer les activités artisanales polluantes en dehors de la Médina de Fès particulièrement de la place Lalla Ydouna. Il a prévu la construction d'un fondouk : un bâtiment de 2 étages, offrant environ 3 800 m² de surface utile, qui accueillera 77 ateliers de dinandiers et 33 unités de production ; un bâtiment d'un étage, accueillant un atelier destiné à la dinanderie et un local commercial pour matières premières

[498] Bami R., Programme de réhabilitation : «Médina de Fès» prend forme, Le Matin, Rubrique: Actualité, Numéro du 06.03.2011.

de dinanderie. Le coût global de la réalisation du fondouk est estimé à 28 MDH, alors que celui des 33 unités de production est de près de 30 MDH[499].

En fait, le site du projet Lalla ydouna comprend de petites ruelles, un square, un pont datant du 14ème siècle, des bâtiments délabrés dont certains seront reconstruits et d'autres, ayant une valeur historique et architecturale. Et les ambitions de ce projet est de transformer la place Lalla Ydouna à un centre urbain dynamique à usage mixte qui bénéficiera aux riverains et aux visiteurs et touristes de la Médina. Aussi il a visé à transformé le site du projet en un important catalyseur pour le développement des artisans, avec des espaces comprenant programmes éducatifs, résidences, production artisanale, boutiques, restaurants, cafés et autres aménagements.

Pour Abderrahim Belkayat, le délégué régional de l'artisanat à Fès et responsable du projet Artisanat et Médina de Fès. «Avant le lancement effectif du projet de restauration et de réhabilitation de la place Lalla ydouna, des études ont été effectuées sur ces différents sites historiques et il fallait négocier avec les représentants des artisans les différentes modalités de délocalisation des activités artisanales polluantes à Aïn Nokbi. Aujourd'hui, les artisans sont impliqués et sont convaincus de l'intérêt de délocaliser les activités polluantes de la Médina pour les transférer dans les quartiers artisanaux Aïn Nokbi et Ben Jellik»[500].

Et selon Mohamed Bennani[501], président de l'Association des artisans dinandiers de Fès, la restauration de la place Lala Ydouna à travers la construction des ateliers dédiés à l'artisanat traditionnel de haute gamme devrait permettre de rehausser le niveau de l'artisanat fassi et sa valorisation.

D'après une enquête qualitative par entretien, réalisée auprès des artisans de la place Lalla Ydouna, concernés par l'opération de transfert de leurs activités vers Ain Nokbi en 2010, nous avons relevé des résultats sous forme d'opinions négatives et d'autres positive sur l'appréciation du projet[502].

- **Opinions négatives :**

- Cette opération va provoquer une séparation entre les différentes chaînes de production;
- Question de sécurité et problèmes de transport;
- Les artisans surtout les non-propriétaires ne sont pas d'accord des indemnités reçus de cette opération de transfert;

[499] Razouki A., Projet : Réhabilitation de la place Lalla Yeddouna , Le Matin, Rubrique: Régions, Numéro du 26 .12. 2011
[500] Bami R., Programme de réhabilitation : «Médina de Fès» prend forme, Le Matin, Rubrique: Actualité, Numéro du 06.03.2011
[501] Entretien avec M. Mohamed Benni président de l'association des artisans dinandiers de Fès en 2011
[502] Ouali Alami A., Serrhini S., (2017), Réhabilitation du patrimoine urbain et protection de l'environnement : cas de la ville de Fès, Communication durant la 4 ème conférence internationale portant sur « L'environnement et la transformation sociale » organisée par l'Université Al Akhawayne d'Ifrane, Maroc le 19-20 Mai, (non publiée)

- Ce transfert des activités de lalla Ydouna vers Ain Nokbi va diminuer le nombre d'artisans opérant dans la dinanderie;
- Non respect du délai de fin de travaux qui était prévu en mois de décembre ;
- Augmentation du coût de production due à la séparation entre certaines étapes de la chaine de production;
- Ce projet a connu des disfonctionnements lors de son lancement;
- le transfert des activités polluantes de dinanderie signifie la transformation du quartier d'Aïn Nokbi en un site d'accueil des activités de pollution.

➢ **Opinions positives :**

- le site sera transformé en un important centre pour le développement des artisans
- le transfert des artisans de lalla ydouna vers Ain Nokbi ne va pas influencer l'activité de la dinanderie au sein de la médina;
- l'amélioration des conditions de travail des artisans (malheureusement ce n'est pas le cas pour le moment);
- le développement des techniques de production;
- l'amélioration de la qualité de production;
- la valorisation des produits artisanaux en leur consacrant des espaces d'exposition,
- l'augmentation des revenus des artisans;
- la formation des artisans;
- le développement et la promotion du secteur artisanal à travers le tourisme;
- Sur le plan environnemental, ce projet permettra d'atténuer la pollution de l'eau et de l'air par les déchets solides et liquides» chose non réalisable d'après l'état actuel du site.

Et d'après une mise à jour des résultats obtenus, le projet connaît vraiment un grand disfonctionnement qu'on verra ultérieurement en détail.

Il est à noter qu'un concours international d'architecture a été lancé pour la rénovation de la place Lalla Ydouna, dont la valeur s'élève à 440 000 dollars, plus de 140 architectes de 90 pays ont manifesté leurs intérêts. Le projet gagnant est un projet maroco-britannique Mossessian et Partners et Yassir Khalil Studio, qui ont reçu un prix de 55.000 dollars[503]. Les 2e et 3e prix sont revenus respectivement à des projets maroco-italien (40.000 dollars) et maroco-britannique (25.000 dollars).

[503] Saad Alami Y., Fès/Place Lalla Yeddouna : La rénovation finalisée en 2013, Rubrique : Régions, Edition N°: 3491 du 22/03/2011

Photo 24: Le projet gagnant du concours international d'architecture pour Lalla Ydouna



Source : Ouali Alami A., 2012

Selon l'ambassade des Etats-Unis au Maroc[504], l'objectif de ce concours est de redonner vie au site historique de la place Lalla Yeddouna et ses alentours, restaurer les constructions existantes, de grande valeur, et adopter une architecture moderne dans un espace empreint de tradition, de dynamisme et de diversité fonctionnelle en vue d'une conception urbaine et architecturale optimale.

Malheureusement, d'après les visites sur terrain et selon un suivi continu de ce grand projet «Médina de Fès» depuis son début en 2011, il a transformé le site Lalla Ydouna à un projet de «béton armé» au détriment de la législation marocaine et conventions internationales, et il a provoqué un grand changement au niveau des caractéristiques historiques de la place, qui remonte aux Idrissides « il a été considéré depuis des siècles, comme l'un des lieux de passage et de liaison entre les deux entités urbaines de la ville de Fès, à savoir: la rive Al-Quaraouiyyine et la rive Al-Andalous » par la démolition de certains fondouks, ateliers, maisons et constructions ancienne comme illustrés dans les photos prisent sur place. Ajouter à cela, le retard dans les délais de réalisation du projet et le manque de visibilité au niveau d'affectation des activités dans les lieux rénovés et restaurés.

[504] Le journal électronique : www.aufaitmaroc.com, consulté le 08/12/2019

Photo 25: Démolition d'un fondouk historique à la place Lalla Ydouna



Source : Ouali Alami A., 2012

Photo 26: Démolition d'un ensemble de bâtiments historiques à la place Lalla Ydouna



Source : Personnelle, 2012

Photo 27: Travaux de démolition sur le bâti historique de la place Lalla ydouna par une entreprise spécialisée



Source : Ouali Alami A, 2012

Photo 28 : utilisation des matériaux de construction moderne au projet Lalla Yddouna



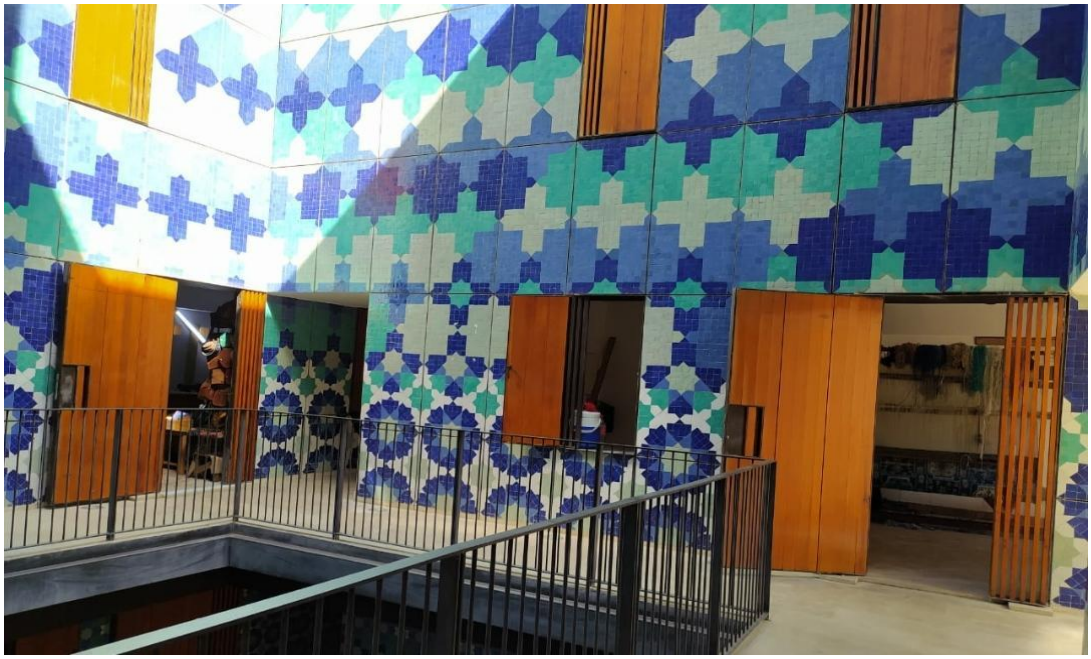
Source : Ouali Alami A., 2017

Photo 29: Construction des fondouks moderne au lieu des anciennes démolis « projet Lalla Ydouna »



Source : Ouali Alami A., 2017

Photo 30: L'intérieur d'un fondouk moderne construit à place Lalla ydouna



Source : Personnelle, 2020

Photo 31 : Apparition des signes de dégradation au niveau d'un fondouk « Lkbach » lié au projet Lalla Yddouna juste après l'expiration des travaux de restauration



Source : Personnelle, 2018

Photo 32: Fondouk Lahsour et ses ateliers quasiment fermés (projet Lalla Ydouna)



Source : Personnelle, 2020

Photo 33: Centre du patrimoine de Fès non encore fonctionnel « projet Lalla



Source : Personnelle, 2020

Photo 34: Signes de dégradation du fondouk « Berka » après sa restauration



Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 35: Fondouk Berka et ses boutiques quasiment fermés





Source : Ouali Alami A., 2020

Photo 36 : Fondouk Chemmaine sans aucune affectation d'activité



Source : Ouali Alami A., 2020

On ne peut pas ignorer la réussite de quelques projet de réhabilitation en Médina de Fès, il s'agit, de l'opération de réhabilitation du Fondouk Nejjarine, de la place Moulay lhassan (Bab lmakina) , de Dar adayal, du musée Batha et du Borj Nord des armes et de Jnan Sbil

L'opération de réhabilitation du Fondouk Nejjarine, est parmi les interventions réussites en Médina de Fès pour la sauvegarde et l'intégration d'un monument historique dans son environnement socioéconomique. En effet, les travaux ont été entamés en 1990 et ont porté sur tout le site qui comprend le Fondouk, la place, la fontaine, la mosquée, la ruelle des menuisiers ainsi que les habitations situées au dessus des boutiques. «Mon père avait son entrepôt dans l'une des pièces de ce monument. C'est pourquoi aujourd'hui j'ai décidé de prendre part à sa rénovation», indique M. Mohamed Karim Lamrani lors du discours d'inauguration de l'ensemble Nejjarine le 23 mai 1998 à Fès[505]. Dans le cadre du programme de réhabilitation des monuments et sites historiques de la ville, M. Karim Lamrani a financé l'ensemble des travaux concernant la restauration de l'ensemble des Nejjarine. Cette participation du secteur privé dans la réhabilitation de ce monument est l'unique de son genre à Fès.

[505] Raik H., Ensemble Nejjarine à Fès: 18 MDH pour une restauration, L'Economiste, Edition N°:334 du 11/06/1998

Le fondouk a été transformé en musée des arts et métiers du bois afin de sauvegarder la mémoire des métiers traditionnels du bois et témoigner de l'histoire du Maroc à travers l'art du bois.

La gestion de ce musée est prise en charge par la Fondation Mohamed Karim Lamrani pour l'Ensemble Nejjarine. Lors des opérations de réhabilitation, et vu la complexité des aménagements techniques qu'il fallait prendre en respectant le cheminement historique du bâtiment et en préservant son aspect architectural traditionnel, la Fondation a associé des établissements de formation, Il s'agit de l'Institut de Formation aux Métiers Traditionnels du Bâtiment de Fès et l'Atelier du Patrimoine de l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat. Grâce à l'implication des habitants et des artisans du quartier dans le projet, ils ont fait preuve de solidarité et ont facilement adhéré à la réalisation des travaux. Comme déjà mentionné auparavant que le fondouk Nejjarin est classé monument historique en 1916, et l'installation du musée, au sein de ce superbe bâtiment, a été conçue et réalisée en parfaite harmonie avec la typologie du fondouk et ses caractéristiques historiques et architecturales. Seuls des accès, à travers certains murs séparant les petites pièces, ont été aménagés, avec l'accord du ministère de la culture.

Le fondouk Nejjarine est aujourd'hui le premier Musée privé spécialisé dans les arts et métiers du bois au Maroc, c'est un bijou historique qui beaucoup appréciés par les touristes.

Photo 37 : Etat initial et état final du projet de réhabilitation du fondouk Nejjarine



Source: Portail du musée Nejjarine, 2020

Toujours dans le cadre de la présentation d'opérations d'intervention réussites en tissu historique de Fès, et comme on a déjà mentionné, le projet de restauration et réhabilitation du palais Dar Adiyel s'inscrit dans le cadre de la compagne internationale de sauvegarde de la

Médina de Fès, ce palais est situé au quartier Zqaq El Bghal, a été restauré grâce à un partenariat entre l'Italie et l'UNESCO.

Ce bâtiment historique de 850 m^2 est inspiré des principes de l'architecture mérinide et saadienne. Sa fondation remonte au XVIII ème siècle.

Les clefs de réussite de ce projet à notre sens sont :

- Élaboration d'une étude détaillée de six mois qui a permis de dresser un constat de la situation, a aussi formulé un diagnostic, et a indiqué les orientations, la stratégie et le plan d'action à suivre en vue de la sauvegarde, en se basant sur des projets pilotes de restauration et de réhabilitation. Cette étude a accordé une importance particulière à l'intégration du palais Dar Adiyel à sa précédente fonction «conservatoire de musique andalouse et Malhoun et un centre de recherche sur la musique traditionnelle».
- Le cadre institutionnel du projet a été constitué de :
    - ✓ Au niveau national, l'exécution du projet a été confiée à la direction du patrimoine du ministère de la culture, qui a agi en tant que maitre d'ouvrage ;
    - ✓ An niveau local, l'inspection des monuments historiques de Fès a été désignée en tant que directeur national du projet et maitre d'ouvrage, responsable de l'exécution et la coordination de toutes les instances nationales et municipale concernées par la sauvegarde de la ville;
- Un comité d'évaluation, constitué par le directeur du patrimoine du ministère de la culture et du directeur national du projet et du directeur général de l'ADER et aussi par un consultant recruté par l'UNESCO[506] pour bien superviser le bon déroulement du projet à travers le contrôle de la qualité scientifique et technique du projet ainsi que la conformité de la mise en œuvre des travaux;
- Plusieurs rencontres avec le directeur du conservatoire de Fès ont permis de définir les détails du programme de réhabilitation du palais en conservatoire.

Vraiment on peut le considérer comme un projet pilote d'intervention sur les monuments historiques de Fès, puisqu'il a atteint ses objectifs programmés, à savoir:

- Renforcement des compétences du personnel national qualifié dans le domaine de la restauration et réhabilitation architecturale et de la gestion des projets opérationnels et de l'optimisation des ressources ;
- Assistance à la formation des artisans travaillant dans la restauration, en leur offrant l'opportunité d'accroitre leur expérience en vue de futures chantiers de restauration;
- Revitalisation du quartier à travers sa réhabilitation en un conservatoire qui permettra de promouvoir le patrimoine de Fès pour le développement du tourisme culturel;
- Sensibilisation de la population locale aux valeurs sociales, culturelles et économiques de leur patrimoine architectural;

[506] Unesco, Gouvernement italien, (1998), Projet de restauration et réhabilitation du palais Dar Adiyel : résultats et recommandation du projet, Rapport final, P: 4.

- Contribution directe à la pérennité des traditions musicales marocaines et à leurs diffusions auprès du public;
- Mise en valeur du patrimoine culturel marocain, au niveau national et international, à travers l'action de promotion du projet (publication en cours de réalisation à travers des brochures et articles dans des revues spécialisés).

Le palais dar Adiyel, en plus de sa fonction principale de «conservatoire de musique andalouse et Malhoun et un centre de recherche sur la musique traditionnelle» ouvert pour les touristes, il abrite certains spectacles de la musique sacrée du monde comme illustré dans la photo.

Photo 38 Palais Dar Adiyal abritant un spectacle de la musique



Source : Telquel, 2019

Bab Makina ou Place Moulay El Hassan, a été construite au XIVème siècle pour sa partie est et au XIXème pour le côté ouest, haut lieu d'histoire et de mémoire populaire de 700 mètres de long, il est situé entre l'ancienne Médina et la ville nouvelle. Il a nécessite une sorte de réaménagement qui permettrait une interconnexion entre les deux grandes parties de la ville (Fès El Bali et Fès Jdid). En fait, les responsables locaux ont cherché à stimuler la croissance économique et le développement social de Fès, à travers la revalorisation du site,

par la création de nouvelles, activités économiques liées à la culture au patrimoine et au tourisme[507].

Photo 40: Le Méchouar et la Makina et la place Moulay Lhassan



Source : Éditions la Cigogne, 1950 In (www.ouedaggai.wordpress.com)

Le site a subit beaucoup d'opérations de restaurations. Selon le directeur général de l'ADER[508] le projet de l'année 2008 a visé la restauration et la réhabilitation du bâti historique (Makina, place, muraille) et l'aménagement de parkings, toilettes, paysage et espaces verts. Le dernière projet de restauration est celui de 2018, il a concerné l'enceinte du grand méchouar qui a coûté 2,4 millions de dirhams.

[507] Saad Alami Y., Fès/médina : Projet de lifting pour Bab Al Makina et Lalla Yddouna, L'économiste, Rubrique : Société, N° 3164 du 7/12/ 2009
[508] Ibid

Photo 41 : Bab Lmakina après sa dernière restauration



Source : Ouali Alami A., 2020

Actuellement, pour des raison touristiques, ce lieu est exploité une fois par an, lors du festival des musiques sacrées de Fès, alors que les ambitions des responsables ont été de transformer ce prestigieux monument à un endroit animé tout au long de l'année, à travers l'organisation de diverses manifestations culturelles et la création d'une relation durable entre tout évènement culturel ou artistique et la géographie urbaine de Fès.

Lors de la dernière édition (25ème du 14 au 22 juin 2019) du Festival de Fès des musiques sacrées du monde, sous la thématique « Fès, à la Confluence des Cultures », plus de 4.000 festivaliers ont assisté à la soirée inaugurale à la place de Bab Lmakina. «Nous avons choisi dans ce sillage de célébrer la renaissance de la médina de Fès, qui fait l'objet d'une restauration et d'une rénovation exceptionnelles lui donnant une nouvelle vie. Différents monuments emblématiques : Foundouks, Médersas, Kissarias ont été restaurés et ceci grâce à la vision et à l'impulsion donnée par SM le roi Mohammed VI»[509], souligne Abderrafii Zouitene, présidant de l'association Esprit de Fès, organisatrice du festival. Et il a ajouté que «C'est ce renouveau et cette histoire que le festival et son forum ont souhaité faire rayonner à l'international afin d'imprimer la marque Fès. Grâce à une nouvelle orientation de la stratégie de partenariats et de communication tournée vers le digital les

[509] Allam M., (2019), Musiques sacrées: Le festival bat son plein, LesEco.ma, Rubrique : Culture, Edition : Horison press, Numéro du 20/06/2019. (www.leseco.ma).

retombées médiatiques ont renforcé l'attractivité touristique de la ville de Fès et l'activité touristique a connu une hausse sans précédent»[510].

Photo 42: l'un des événements du festival des musiques sacrés organisé à Bab Lmakina



Source : www.fesfestival, 2020

La Fondation «Esprit de Fès», l'organisatrice du prestigieux festival des musiques du monde, cherche toujours à valoriser le patrimoine matériel et spirituel de la ville de Fès. En effet, les lieux du festival sont patrimoniaux par excellence[511]. Le festival joue un rôle important dans la revitalisation de la Médina de Fès et de son ouverture sur le monde, à travers les concerts organisés et les visites des Marocains et étrangers de différents pays du monde. Ce rôle est jugé positif dans la relation entre tourisme et patrimoine.

[510] Mot du président de l'association Esprit de Fès, organisatrice du festival, d'après le portail électronique du festival (www.fesfestival.com/2019).

[511] صباح سرغيني، 2013، المهرجانات والمواسم الثقافية بمدينة فاس: تأهيل سياحي وتثمين للموروث الثقافي، في الكتاب الجماعي حول المواسم والمهرجانات، فضاءات لتثمين الموروث الثقافي، أشغال الدورة الرابعة والعشرين للملتقى الثقافي لمدينة صفرو، الشركة العامة للتجهيز والطبع- فاس. ص 186.

4. Enquête par entretiens semi-directifs auprès des familles adhérents au projet du logement chez l'habitant

Dans le cadre de la mondialisation et de l'émergence d'une société d'information et de communication, le patrimoine en tant que facteur de durabilité, d'identité et de dignité humaine se situe au cœur de la logique du développement durable. Le tourisme et le patrimoine représentent des phénomènes distincts et de natures différentes, bien qu'ils soient étroitement liés, voire même parfois complémentaires. Le tourisme contribue à l'enrichissement du patrimoine, à sa mise en valeur, à sa conservation et à sa protection. Le tourisme a en effet besoin des ressources patrimoniales pour se développer et subsister dans un lieu donné.

La Médina de Fès, connue par sa richesse patrimoniale sous ses aspects matériels et immatériels, a gardé une partie importante de son patrimoine urbanistique, malgré l'accélération du processus de sa dégradation physique, économique et sociale. La sauvegarde et la réhabilitation de son patrimoine ainsi que le développement local de Fès s'inscrivent dans une perspective dynamique aux effets territoriaux et socio-économiques considérables[512].

Depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1981, elle connait une dynamique patrimoniale considérable. Les multiples interventions de sauvegarde et de réhabilitation par les différents acteurs, au niveau international, national ou régional, sur son tissu historique ne cessent de stimuler les opérateurs et les chercheurs.

Dans les années 1990, l'apparition d'investisseurs privés pour la qualification du patrimoine bâti en faveur du tourisme a constitué un nouvel élan d'intervention sur le tissu historique (notamment les projets des maisons d'hôtes). Depuis 2007, on assiste à une intégration de la population locale pour la réhabilitation de ce patrimoine afin de contribuer au développement touristique (projet de Ziyarates Fès).

Ce chapitre fait partie des nouvelles approches de valorisation du patrimoine basées sur la durabilité. Il s'agit notamment de l'intégration de la population locale de la Médina de Fès dans les efforts de valorisation de leur patrimoine. Elle consiste à mener un diagnostic du projet du logement chez l'habitant « Ziyarates Fès » en s'appuyant sur des résultats issus d'enquêtes de terrain à travers des questionnaires et des entretiens semi directifs auprès des acteurs concernés.

[512] Akdim B., Laaouane M., (2010), op. cit., p : 12.

1-Présentation du projet.

Le projet du logement chez l'habitant «Ziyarates Fès» lancé le 02-07-2009 est un hébergement touristique qui accueille les touristes au sein d'une famille de la Médina de Fès. Ils mettent à disposition une ou plusieurs chambres de leur maison avec un confort adapté qui permet aux visiteurs une découverte de la vie locale et des habitants, dans un esprit d'échange interculturel [513].

Pour Layla Skali[514], initiatrice du projet Ziayarates, ce projet pilote de logement chez l'habitant a vu le jour après un travail méticuleux et de longue haleine. Ainsi, pour la première fois au Maroc, les touristes pourront être hébergés chez l'habitant et partager leur quotidien. Ziyarates Fès a soutenu ainsi 30 familles nécessiteuses aujourd'hui, très motivées par cette nouvelle perspective de travail, et encouragées ainsi à demeurer en Médina[515].

Ziyarates Fès permet, d'un côté, de maintenir les familles en médina par la création d'une activité génératrice de revenus, de l'autre, donne la possibilité aux visiteurs de goûter à l'hospitalité fassie et de comprendre la ville dans son essence. Il s'agit d'associer le tourisme au développement humain et de sauvegarder le patrimoine matériel (les maisons) et immatériel (les traditions)[516].

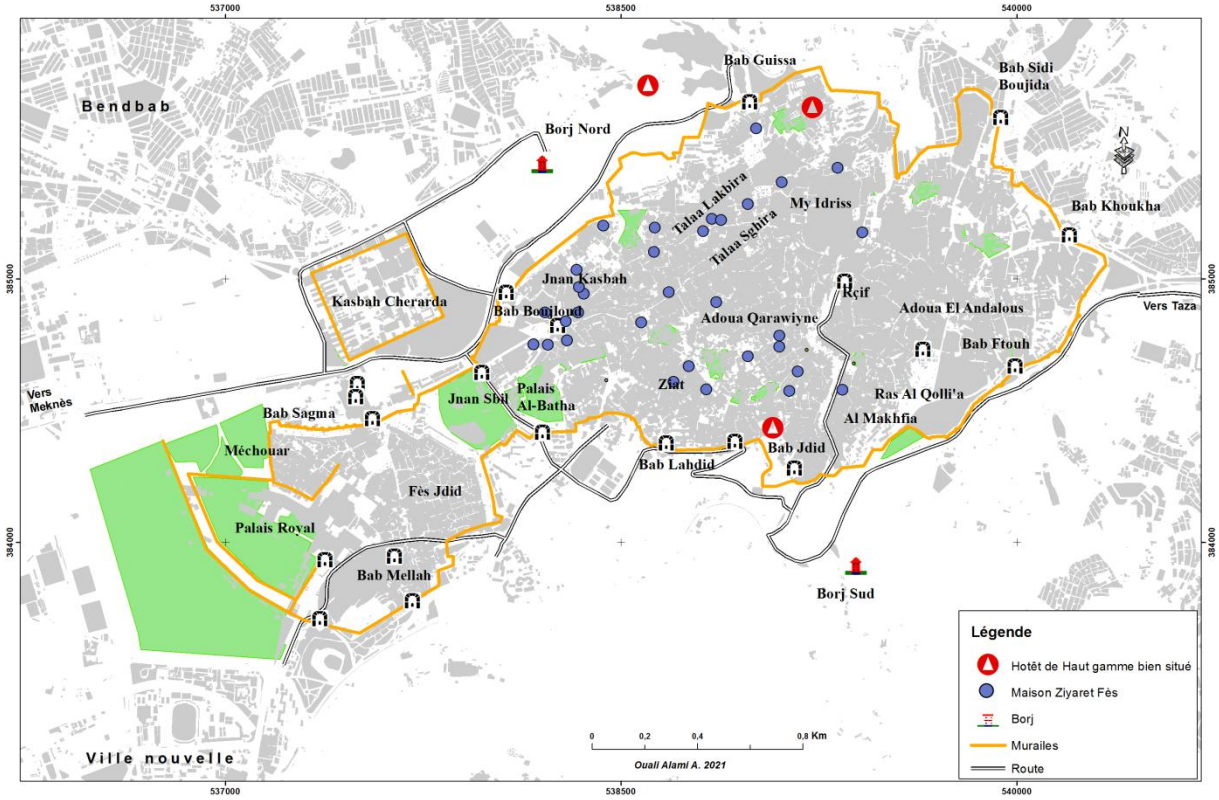
Pour l'appui et l'accompagnement du projet « Ziyarates Fès » conformément aux hautes orientations royales contenues dans le discours historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, du 18 Mai 2005, annonçant l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui « …s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes ».

Ziyarat Fès renvoie aussi à la croissance de l'économie sociale et solidaire au Maroc, dont les principes se diffusent par l'intermédiaire d'associations transnationales, d'institutions diverses ou d'organisations non gouvernementales (ONG). Au cours des années 2000, le Comité marocain du tourisme responsable est créé sous l'égide du ministère du Tourisme. Composé des principales fédérations des acteurs touristiques, il est à l'origine de la Charte

[513] Wilaya de Fès – Boulmane, le Conseil Régional du Tourisme de Fès – Boulmane et l'Agence de Développement Social, fiche technique du projet « Ziyarates Fès », 2007.
[514] L'ex- directrice développement au CRT de Fès
[515] Journal de L'Economiste, Rubrique : Société, «Ziyarates Fès» reçoit ses premiers touristes, Edition N°:3062 du 07/07/2009.
[516] ISTASSE M., (2011) La relation à l'autre et préservation du patrimoine dans les logements touristiques à Fès (Maroc), 1ères Doctoriales du Tourisme de la Chaire « Culture, Tourisme, développement », TOURISME : Concepts et méthodes à la croisée des disciplines, 14-16 septembre, P :7

marocaine du tourisme responsable[517] et du Guide du voyageur responsable, tous les deux inspirés des recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme. Cette charte qui correspond ainsi plus largement à la définition couramment admise du tourisme solidaire.

Carte 25 : Emplacement des maisons de Ziyarates Fès



Source : Ouali Alami A, 2021

Inspirées de l'esprit du commerce solidaire, Ziyarates Fès est une démarche qualité[518] qui associe le tourisme au développement humain, une action intégrée permettant d'un côté le soutien des habitants de la médina de Fès qui bénéficient directement du souffle touristique et qui permet de faire revivre la médina. De l'autre la mise en place d'un programme touristique novateur axé sur le culturel, le spirituel et le solidaire encourageant les visiteurs à prolonger leur séjour.

[517] Charte Marocaine du Tourisme Responsable, Tourisme durable Maroc, (www.tourisme.gov.ma) consulté en Mars 2018

[518] Afin de garantir la pérennité de cette action, le label qualité «ziyarates Fès» a été pensé dans les moindres détails. Pour que la maîtrise du projet soit efficiente, le contrôle qualité doit pouvoir se faire à chaque étape de sa réalisation: sélection transparente des candidatures; mise à niveau des demeures retenues, équipement des chambres à louer, formation des familles d'accueil, mise en place de procédures à respecter (réglementation intérieure, cahier des charges, charte éthique...), et mise en place d'une organisation pour la gestion du projet

Le projet est aussi l'occasion de faire connaître des pratiques sociales hélas inaccessibles aux visiteurs étrangers (hospitalité, sorties au hammam, repas conviviaux) et d'œuvrer ainsi concrètement pour le dialogue interculturel[519].

1.1. Objectifs généraux du projet

Avant de présenter ces objectifs généraux, il est à noter que le projet « Ziyarates Fès » a rassemblé à travers une convention[520], les partenaires suivants : La Wilaya de Fès – Boulmane, le Conseil Régional du Tourisme de Fès – Boulmane et l'Agence de Développement Social, à travers une convention signé par eux, dans le cadre de la promotion du dialogue interculturel et de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la Médina de Fès et la mise en oeuvre du projet « Ziyarates Fès », les parties signataires de cette convention ont convenu de participer à :

- Renforcer l'infrastructure touristique de Fès afin d'aboutir à un tourisme de Séjour permettant des répercutions indirectes sur l'économie locale.
- Sauvegarder la culture locale en encourageant les habitants porteurs de cette culture à rester en Médina.
- Associer le tourisme au développement humain et mettre en place des activités génératrices de revenus permettant l'implication et l'intégration de tous les citoyens dans le circuit économique
- Développer les capacités des acteurs locaux faisant émerger des secteurs d'activités novateurs.
- Œuvrer pour l'approche genre en offrant la possibilité aux femmes au foyer, aux jeunes filles et aux jeunes étudiantes chômeuses à entrer en activité professionnelle
- Impliquer de manière coordonnée tous les acteurs locaux afin d'appliquer les principes de la bonne gouvernance.

1.2-Rôle des partenaires du projet

Il est à noter que chaque partenaire a assumé une mission pour la réalisation dudit projet :

La Wilaya de Fès Boulemane[521] a appuyé la mise en œuvre de la démarche « Ziyarates Fès » qui s'est réalisé sous son égide. Elle a apporté son soutien dans l'identification des maisons candidates au logement chez l'habitant, elle a pris en charge, le financement, la réalisation et le suivi des aménagements nécessaires à la mise à niveau des 50 demeures traditionnelles sélectionnées. Les aménagements sont réalisés aux normes de qualité établies par le comité de gestion du label qualité « Ziyarates Fès ».

Le Conseil Régional du Tourisme de Fès Boulemane, considérait comme garant de la mise en place des procédures et des moyens nécessaires à la réalisation du projet « Ziyarates

[519]Tritki K., (2009), Tourisme spirituel: Fès lance ses «Ziyarates», L'Economiste, Rubrique : Economie, Edition N°:2951 du 28/01/2009.
[520] La convention cadre de partenariat Entre la Wilaya de Fès – Boulmane, le Conseil Régional du Tourisme de Fès – Boulmane et l'Agence de Développement Social : Pour l'appui et l'accompagnement du projet « Ziyarates Fès », Avril 2007.
[521] Selon l'ancien découpage administratif

Fès ». Le CRT de Fès a procédé à la mise en application des procédures d'octroi de la labellisation « Ziyarates Fès ». A ce titre il a:

- Procédé à la sélection des maisons en concertation avec la commission légale des maisons d'hôtes, comprenant la délégation du Tourisme, les services d'hygiènes de la Wilaya, la protection civile.
- Veillé à la mise en place d'outils permettant le contrôle du maintien de la qualité des prestations de services au sein des maisons. En moyen des outils de gouvernances à travers (la réglementation intérieure, le cahier de charges cadre légal de la démarche qualité, la charte Ethique[522], les critères de sélection de la labellisation).
- Assuré la promotion du projet et la production d'outils de communication pour le soutenir.
- Soutenu la commercialisation du produit « Ziyarates Fès » en fonction de son évolution

L'Agence de Développement Social a appuyé la réalisation du projet en renforçant les capacités des acteurs du projet« Ziyarates Fès ». L'ADS a financé une formation «aux métiers du tourisme» au profit des bénéficiaires. A noter que la formation des familles à l'accueil, la cuisine, le rangement et ménage (literie...), maîtrise de l'aspect sécuritaire, accompagnement dans les activités touristiques a été réalisée sous la responsabilité de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Dhar El Mahrez en coordination avec la Faculté des sciences et l'école hôtelière.

L'Union des associations et amicales humanitaires des quartiers de la Médina de Fès

Selon Mme Khadija MANOUNI[523] l'union[524] s'occupe de la gestion du projet confié par le Conseil Régional du Tourisme de Fès à ce titre, elle :

- Centralise les Réservations en assurant la liaison entre les clients et les propriétaires.

- Veille au respect du cahier de charges

- Anime le réseau des demeures aménagées en le développant et en assurant sa gouvernance.

- Met en place une animation touristique.

- Elabore des programmes et projets de développement autour du projet

Il est à noter que les adhérents au projet de Ziyarat Fès sont rassemblés dans une association nommée (Association tourisme familiale Fès-Médina) présidée par Mme Fatima Fassi Fihri[525] qui considère le projet comme créateur d'activité génératrice de revenu et créateur d'opportunité et d'emploi pour les propriétaires de ces maisons qui sont dans une situation de précarité et de pauvreté, et ce, pour la première fois au Maroc. Ce projet vise également la préservation et la réhabilitation de ces maisons riche en patrimoine et le développement du tourisme solidaire à la médina de Fès.

[522] Voir ses principes en paragraphe de la charte d'étique

[523] Qui est coordinatrice du projet au sein de l'Union des associations et amicales humanitaires des quartiers de la Médina de Fès (Entretien réalisé le 26-07-2016) au siège de l'Union

[524] L'union a été crée le 23 juin 2002 par la volonté de plusieurs acteurs des associations de proximité de la Médina de Fès avec la convection de mettre en place un réseau associatif qui aura pour mission de renforcer les capacités d'intervention des associations membres dans le domaine du développement social et démocratique ; et de participer positivement dans le processus de développement socio-économique de la population vulnérable de l'ancienne Médina.

[525] Entretien réalisé le 17-07-2016 à son Riad situé à Zerbtana.

1.3. Quelques principes de la charte d'éthique

Pour que l'expérience du logement chez l'habitant soit profitable à tous et qu'elle se déroule au mieux, certains points sensibles sont à prendre en compte :

1- Respect de la diversité culturelle : un rapprochement soudain de cultures différentes peut être à l'origine d'incompréhension ou d'étonnement, l'ouverture à l'autre est essentielle et les tentatives de communication doivent se faire dans toutes les langues possibles (généralement au moins une personne par famille parle une langue étrangère, française ou anglaise).

2- Respect de la vie de famille : les visiteurs ont leur total autonomie mais il convient de ne pas bouleverser la vie de famille, les nuisances sonores de toute sorte sont à éviter. Les familles se sentiront vite responsables de vous, comme un des leurs !

3-Respect des traditions locales : les familles sont très impatientes de faire votre connaissance, il reste cependant certains aspects de leurs tradition qu'il convient de respecter bien que cela ne corresponde pas à vos habitudes, par exemple, la consommation de l'alcool est à éviter, pouvant choquer les familles d'accueil.

1.4. Comité de suivi technique du projet « Ziyarates Fès »

Selon l'article 5 de la convention cadre du projet, le comité de suivi technique (CST)[526] se réunit une fois par mois. Il est présidé par le président du Conseil Régional du Tourisme de Fès.

Le CST se compose du :

- Représentant de la Wilaya de Fès – Boulmane

- Représentant de l'ADS

- La Commission légale des maisons d'hôtes (représentée par M. le

Délégué du Tourisme)

- Représentant de l'Union des associations et amicales humanitaires des quartiers de la Médina de Fès

- Président de l'association familles d'accueil.

Attributions du CST

Ce comité a pour attribution :

[526] Il est à signaler qu'il ya un autres comité de pilotage présidé par M. le wali se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de :
- Président du CRT de Fès
- Coordonnateur régional de l'ADS
- Président du Conseil de la région
- Délégué régional du tourisme

- Valider les candidatures au logement chez l'habitant

- Superviser les études techniques nécessaires pour les aménagements des demeures sélectionnées.

Superviser la préparation des CPS nécessaires au lancement des appels d'offres pour l'aménagement et l'équipement des demeures ;

- Suivre et superviser de la réalisation des aménagements des demeures ;

- Etablir les rapports d'étapes de la réalisation des aménagements

- Etablir le rapport annuel sur l'évolution de la démarche « Ziyarates Fès » ;

- Coordonner entre les différents partenaires du projet ;

- Etablir une évaluation de l'apport du projet « Ziyarates Fès ».

- Toute autre attribution qui faciliterait la réalisation du projet « Ziyarates Fès », sans que ces attributions ne soient en contradiction avec les autres stipulations de la convention.

1.5- Listes des maisons ouvertes pour le projet « Ziyarates Fès »

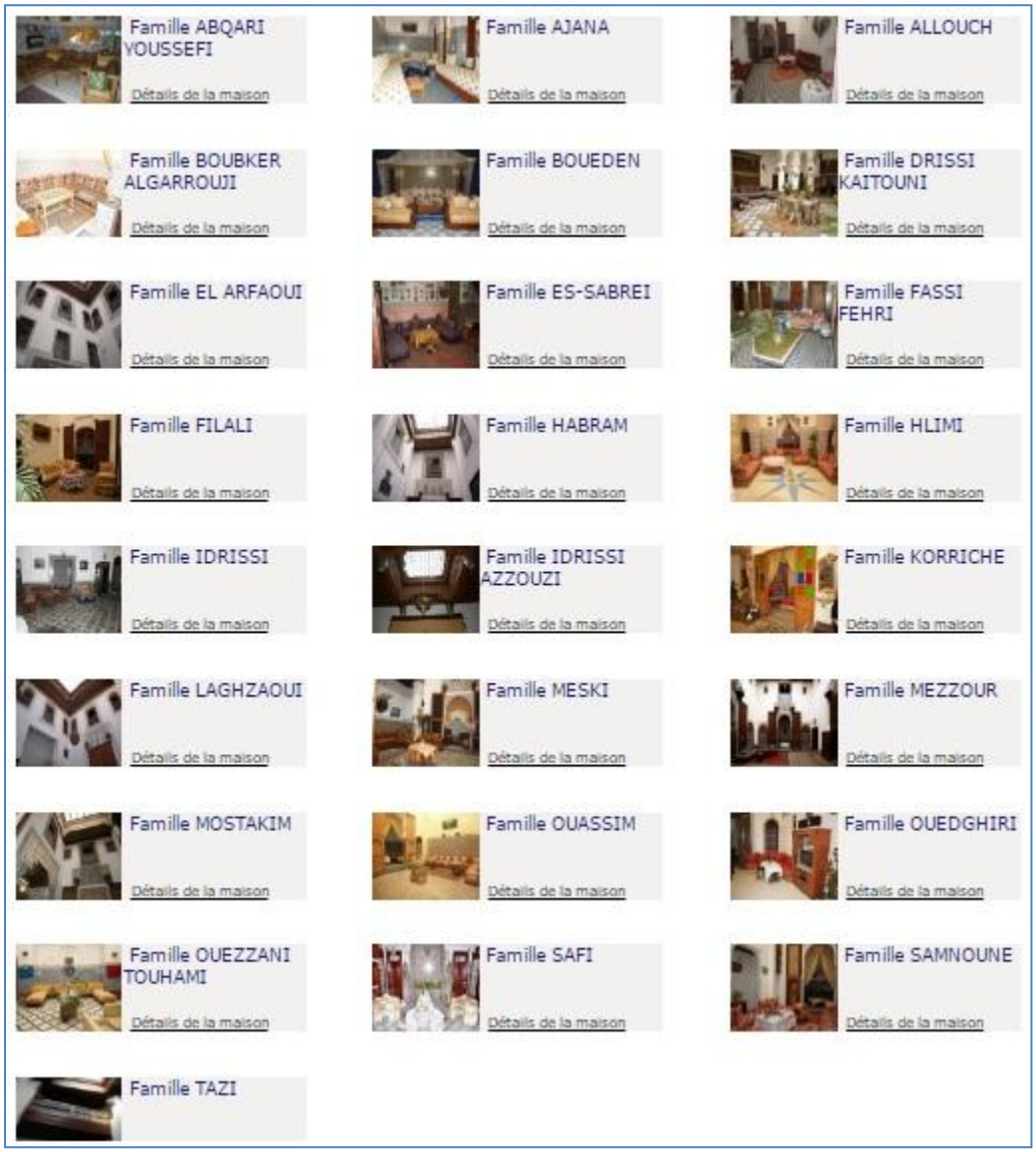




Photo 43 : Riad de la famille Ouezzani Touhami Source (www.ziyaratesfes.com)

2. Diagnostic du projet du logement chez l'habitant « Ziyarat Fès »

Ce diagnostic a été basé sur une enquête par entretien semi-directif[527] et exhaustive réalisé fin 2016 auprès des familles adhérents au projet du logement chez l'habitant « Ziyarates Fès ». Le logiciel utilisé fut le Sphinx plus 2[528]. Les résultats de l'enquête se présentent comme suit :

Après la collecté des informations nécessaires sur les familles interrogés et après dépouillement des réponses, les résultats relevés sont répartis selon l'ordre des variables suivants :

2.1. Identité des chefs de ménages

1-**Lieu de naissance**

D'après les enquêtes réalisées, les chefs (es) de ménages des familles impliquées dans le projet du logement chez l'habitant sont tous natifs de Fès.

2-**Age** :

L'âge moyen des chefs de ménage du projet de ZF est de 64 ans.

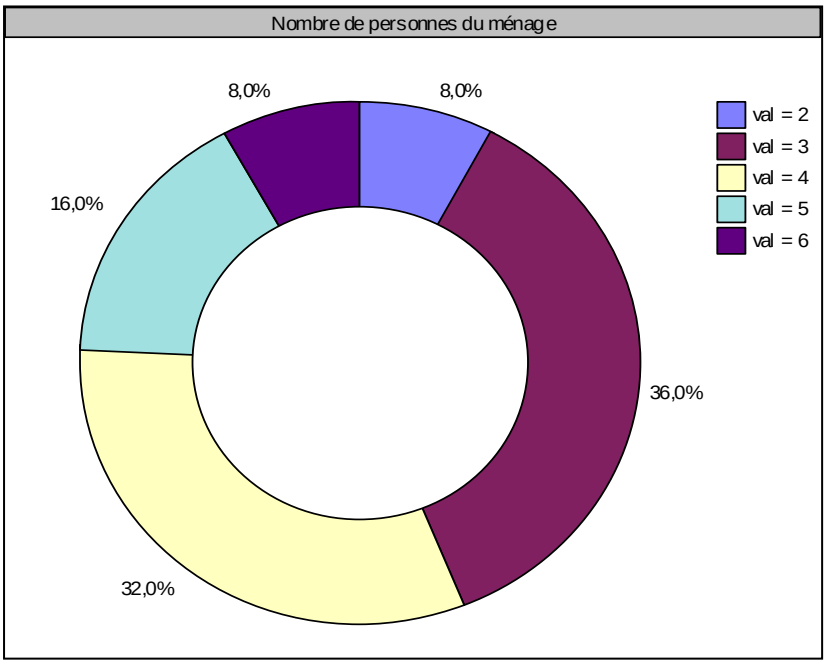
3-**Nombre de personnes du ménage** :

La cellule familiale des ménages impliqués dans le projet de Ziyarat Fès est présentée dans la figure suivante :

[527] Voir Annexe N° :2

[528] Le Sphinx est un logiciel d'enquête permettant l'analyse des données.

Figure 20 : Nombre de personnes au ménage de ZF



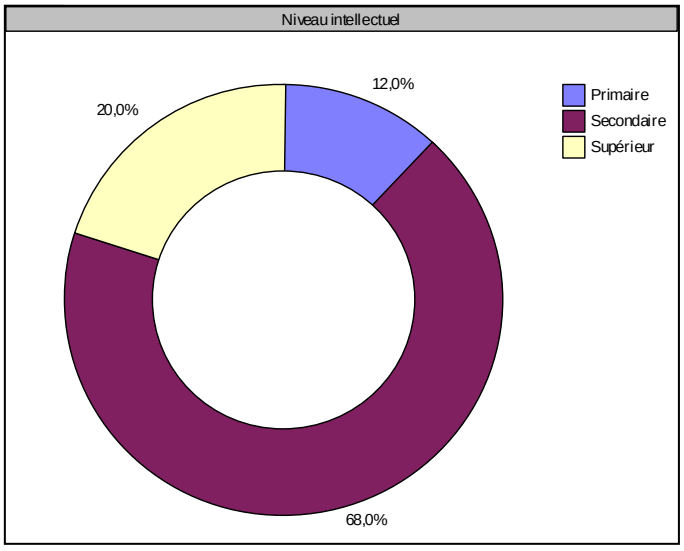
Source : Ouali Alami A., Fin 2016

On constate que 36 % des familles enquêtés ont 3 personnes, 32 % des ménages ayant 4 personnes, 16 % sont composés de 5 personnes. Par conséquent la cellule familiale de l'ensemble des ménages a 4 personnes en moyenne selon les résultats d'enquête.

4-**Nombre des membres actifs** : 43,5 % des familles enquêtés ont une seule personne active, 39,1 % ont deux personnes.

5-**Niveau intellectuel**

Figure 21 : : Niveau intellectuel des enquêtés de ZF

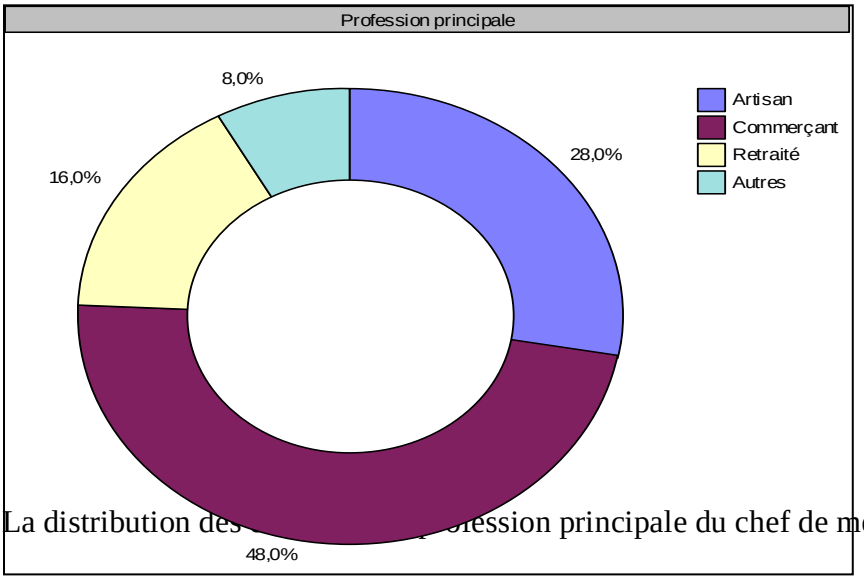


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

Selon la figure représentant le niveau d'étude des chefs de familles impliquées dans le projet de Ziyarat Fès, nous constatons que la portion des enquêtés ayant le niveau secondaire est considérable, elle représente (68 %) de l'ensemble des enquêtés, suivie successivement de ceux ayant une formation supérieure par une portion de 20% et primaire par 20 %.

6-**Profession principale du chef de ménage** :

Figure 22 : Profession principale du chef de ménage de ZF



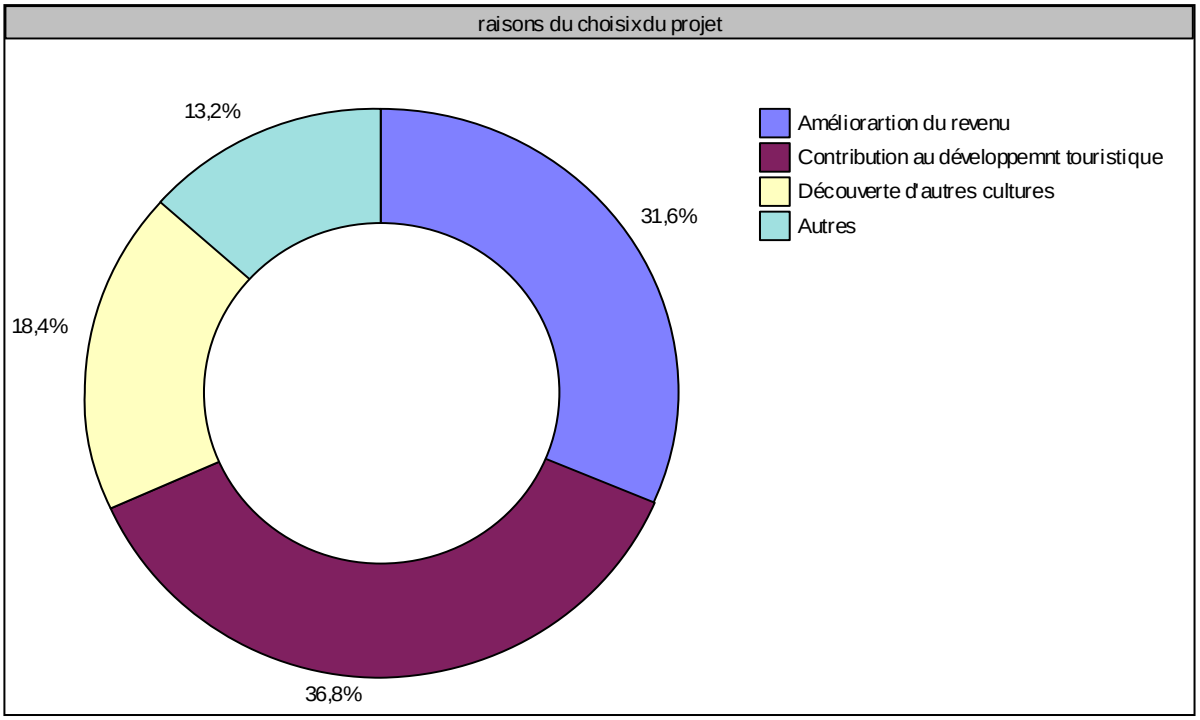
La distribution des [illegible] profession principale du chef de ménage, nous montre une prédominan

Source : Ouali Alami A., Fin 2016

La distribution des enquêtés par profession principale du chef de ménage, nous montre une prédominance des commerçants par 48% de l'ensemble des enquêtés, suivi des artisans par une portion de 28% et des retraités par 16%.

7. Raisons du choix de ce projet touristique :

Figure 23 : Principales raisons du choix du projet de ZF



Source : Ouali Alami A., Fin 2016

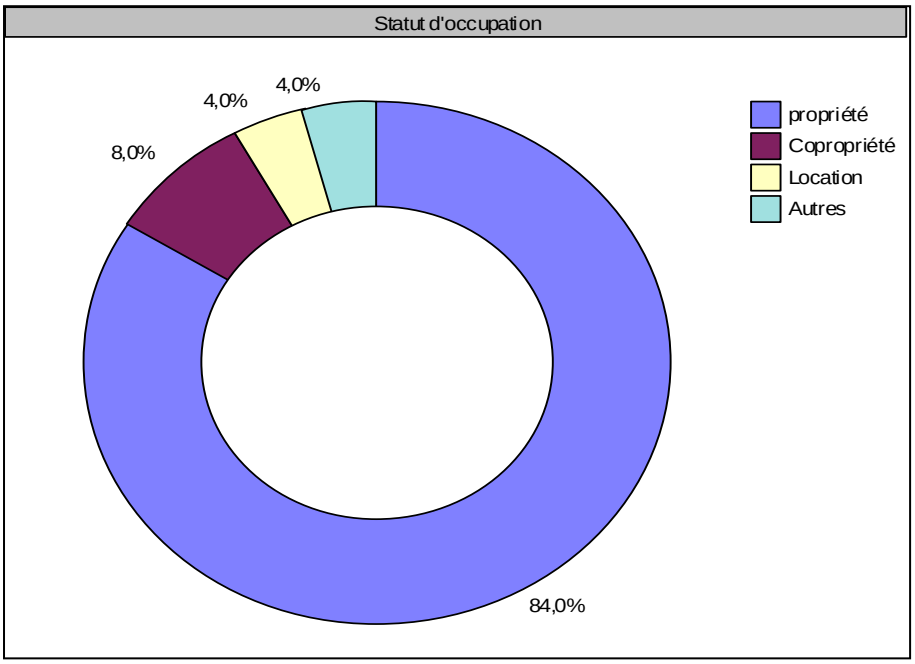
36,8 % des ménages enquêtés ont choisit d'integrer le projet de Ziyarat Fès pour contribuer au dévelopement touristique de leur ville, 31,6 % en raison de l'amélioration de leurs revenus, et 18,4 % des familles ont jugé que la raison principale du choix de ce projet, est la découverte d'autres cultures en recevant les touristes chez eux. Par conséquant le projet ne s'adresse pas aux habitants les plus défavorisé de la Médina.

2.2. Maison choisie pour le projet

1. Statut d'occupation :

D'après le statut d'occupation des maisons sélectionnées pour abriter les touristes qui optent pour le logement chez l'habitant, on constat une prédominance des propriétaires par 84% des enquêtés, suivi des copropriétaires par 8% et des locataires par 4%.

Figure 24 : Statut d'occupation des maisons de ZF

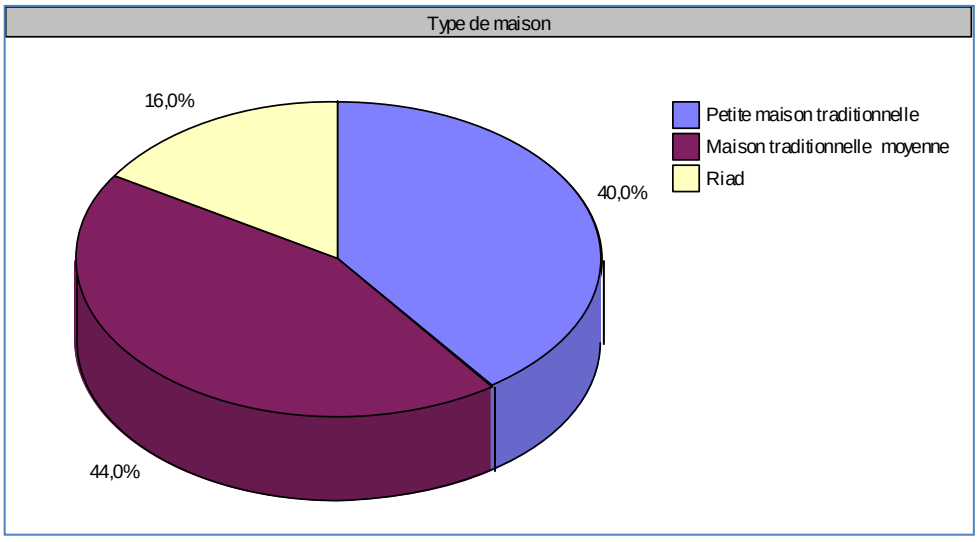


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

Il est à noter que parmi les principaux objectifs du projet de Ziyarat Fès est la création d'une activité génératrice de revenus pour soutenir les habitants nécessiteux de la médina de Fès, et ce dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et de développement humain, par conséquent une forte portion des propriétaires ne reflète pas le besoin de ces familles impliquées dans le projet, à des AGR, à ce niveau, les critères de sélection des familles ne conforment pas aux objectifs fixés par projet.

2. Forme de la maison:

Figure 25 : Type des maisons impliquées dans le projet de ZF

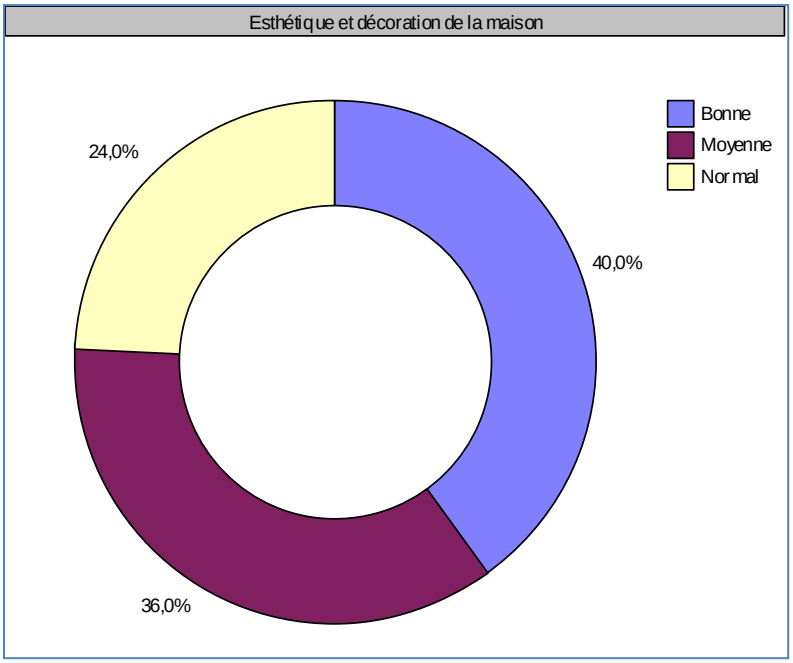


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

44% des maisons choisies dans le cadre du projet de logement chez l'habitat sont des maisons traditionnelles moyennes, 40 % sont des petites maisons traditionnelles et seulement 16% sont des Riads.

3. Esthétiques et décoration de la maison

Figure 26 : Esthétiques et décoration des maisons de ZF



Source : Ouali Alami A., Fin 2016

D'après les visites réalisées auprès des familles du logement chez l'habitant, nous avons constaté que 40% de leurs maisons sont bonnes en termes d'esthétiques et décorations, 36% sont moyennes et 24% sont normales.

2.3. Activités touristiques du projet

1. Nationalité des touristes de Ziyarat Fès

Selon les informations reçues des familles enquêtées, la majorité des touristes de Ziyarat Fès sont des français par une portion de 50%, l'autre moitié est répartie entre des Allemands, des espagnoles des italiens, les américains et des africains qui voyagent à Fès pour le tourisme religieux « les Tijjani »

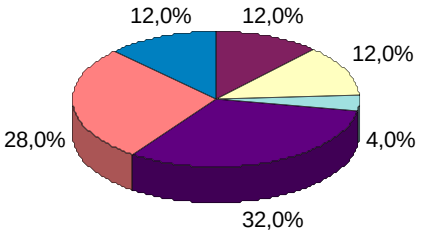
2. Age moyen des touristes

Tableau 9 : Age moyen des touristes de ZF

Age moyen des touristes de ZF

Moyenne = **58,08**
Médiane = **60,00**
Min = **36,00** Max = **75,00**

Moins de 42	**3**	**12,0%**
De 42 à 48	**3**	**12,0%**
De 49 à 55	**1**	**4,0%**
De 56 à 62	**8**	**32,0%**
De 63 à 69	**7**	**28,0%**
70 et plus	**3**	**12,0%**
Total	**25**	**100,0%**

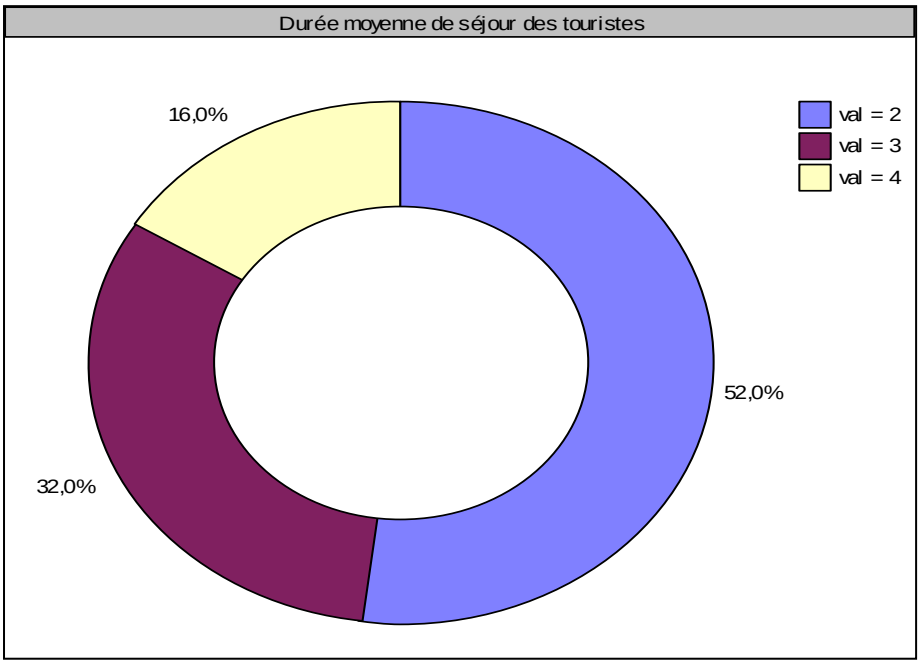


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

L'âge moyen des touristes du logement chez l'habitant à Fès avoisine les soixantaines pour (63 %) des enquêtés. ce qui explique que ce type d'hébergement culturel n'est pas demandé par les jeunes touristes, qui optent pour d'autres type de logement, selon leurs besoins.

3. DMS des touristes

Figure 27 : Durée moyenne de séjour des touristes



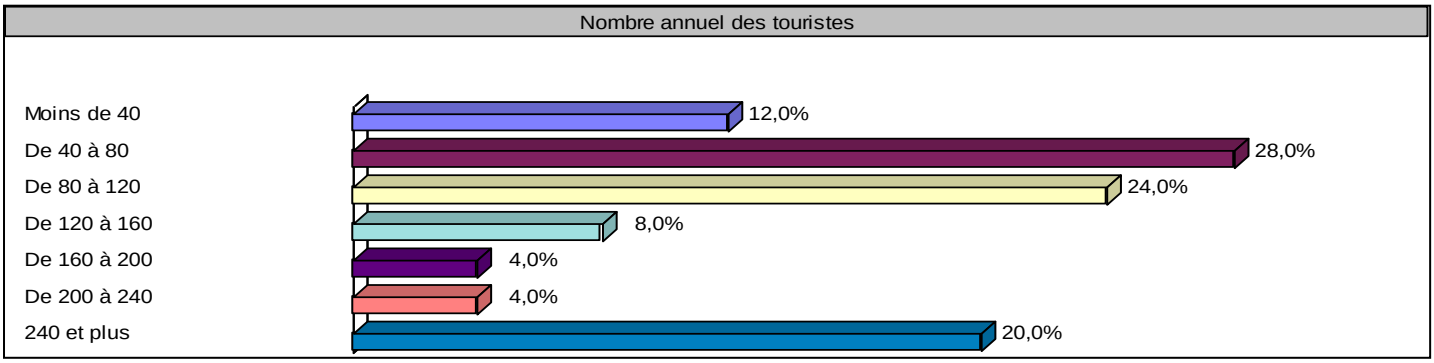
Source : Ouali Alami A., Fin 2016

52 % des touristes qui optent pour le logement chez l'habitant à Fès passent deux jours, 32% passent 3 jours et 16 % seulement des ménages interviewés dans le cadre du projet de « Ziyarat Fès » ont affirmé que leurs clients passent 4 jours chez eux.

La durée moyenne de séjour des touristes qui optent pour ce type de logement à Fès est donc de moins de 3 jours, qui reste une durée très courte qui avoisine la DMS à Fès d'après les statistiques administratives officielles, en effet ce projet ne va pas de pair avec l'un des objectifs primordial du projet, à savoir d'allonger la durée de séjour des touristes à Fès et de transformer Fès à une destination de séjour.

4. Nombre annuel des touristes

Figure 28 : Nombre annuel des touristes reçus



Source : Ouali Alami A., Fin 2016

Le nombre des touristes annuels qui choisissent ce type d'hébergement selon les adhérents du projet du logement chez l'habitant à Fès n'est pas le même. IL est en moyenne de 118 nuitées pour chacun qui reste un nombre très réduit, cette inégalité de répartition des touristes est dû essentiellement à la valeur de la maison hôte, à la favorisation de certaines familles par rapport à d'autres selon un chef de ménage enquêtés, et au règlement du projet qui interdis les familles à recevoir des touristes sans passer par le système de réservation du site internet géré pat l'Union des associations. Une autre famille enquêté a affirmé qu'elle risque de perdre l'autorisation car elle ne passe pas par le système de réservation pour recevoir les touristes, si on se base sur ledit système on ne travaille plus selon elle.

Deux visions des instances régulatrices à l'intérieur du projet semblent s'opposer[529]. Pour les familles les plus précaires, les organes de décision devraient assurer une meilleure égalité entre les familles hôtes, tandis que les familles les plus aisées prônent une logique de réservation plus libérale. Ce sont finalement les familles les plus aisées qui accueillent le plus

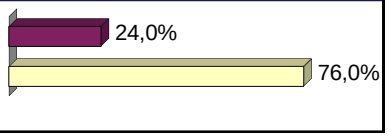
[529] Fauveaud G., et Al., (2018), Tourisme solidaire et patrimonialisation, une fin ou un moyen ? Analyse d'une initiative touristique locale à Fès (Maroc), « Revue internationale des études du développement » Éditions de la Sorbonne, N° 236, P: 100.

de touristes notamment, car elles disposent du capital économique, social et culturel pour répondre aux attentes des touristes et pour jouer le jeu de l'interculturalité. Pour les acteurs du projet, les familles aisées offrent aussi une meilleure publicité du projet et sont les plus aptes à favoriser la sauvegarde et la promotion de l'héritage culturel fassi.

5. Les barrières communicationnelles des familles et influences culturelles des touristes

Tableau 10 : Barrière communicationnelles

Barrières communicationnelles		
Oui	6	24,0%
Non	19	76,0%
Total	25	100,0%

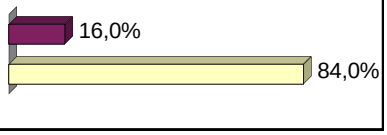


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

La majorité des familles enquêtées ne trouvent plus de barrières communicationnelles vis à avis des touristes qui optent pour leurs maisons (76%), les (24 %) qui ont eu des barrières communicationnelles, avancent la non métrise des langues et que les formations établies par l'ADS dans ce cadre n'ont pas été suffisante.

Tableau 11 : L'influence culturelle

L'influence culturelle		
Oui	4	16,0%
Non	21	84,0%
Total	25	100,0%



Source : Ouali Alami A., Fin 2016

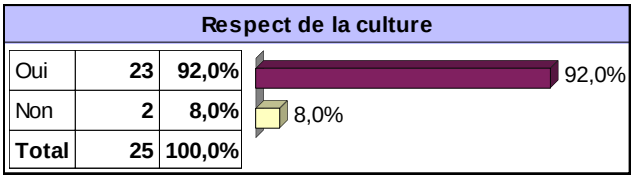
84% des enquêtés affirment que la présence des touristes chez eux n'influence pas leur culture, le reste pensent que c'est le contraire, et parlent de la perte de l'intimité et le touriste veut accéder à l'ensemble des espaces de la maison (cuisine, salon, terrasse…), sachant que les femmes passent le plus de temps avec les touristes en maison.

L'accueil chez l'habitant représente donc bien une interpénétration des dimensions matérielles et relationnelles de l'activité touristique[530]. Le service matériel consiste à héberger pour une ou plusieurs nuits, chez soi ou dans un bâtiment annexe, des touristes, et a leur proposer éventuellement un repas le soir dans le cadre de la table d'hôtes ; le service relationnel fixe aux prestataires l'objectif de traiter les touristes « en amis ». La mise en scène d'un univers domestique est nécessaire à la production de l'impression d'un accueil convivial, familial et amical1 : il permet à des citadins d'avoir une expérience qui se veut authentique avec les autochtones résidents d'une région, dans une vraie famille. Cette relation de service

[530] Giraud C., (2007), Recevoir le touriste en ami. La mise en scène de l'accueil marchand en chambre d'hôtes , Le Seuil, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 5, no 170, PP : 14-31. P: 15.

entre des gens qui, en principe, ne se connaissent pas peut être traitée comme une mise en scène marchande de

Tableau 12 : Respect de la culture

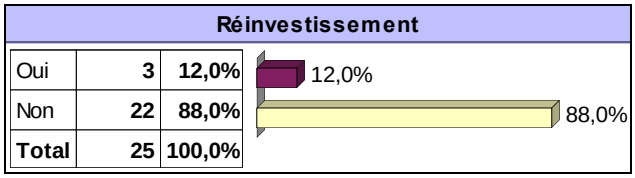


Source : Ouali Alami A.,Fin 2016

Dans le même ordre d'idée la majorité de familles enquêtées infirment le respect culturel des touristes, puisqu'ils optent pour ce type de logement pour la découverte de la culture fassie.

6. Réinvestissement au projet et retombés économique du projet

Tableau 13 : Réinvestissement en projet

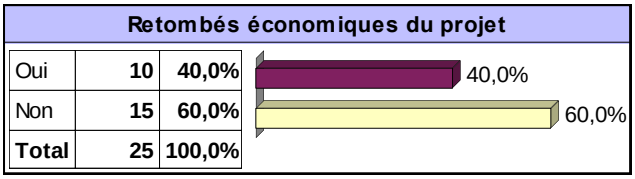


Source : Ouali Alami A.,, Fin 2016

La majorité des familles enquêtées (88 %) ne réinvestissent pas dans leurs projets, c'est-à-dire n'ont pas réalisé aucuns travaux de rénovation depuis leurs adhésions au projet.

Le projet Ziyarat Fès ne choisit pas les maisons les plus vétustes ou les familles les plus précaires, mais celles en mesure de recevoir des touristes dès leur accession au projet. Le CRT se justifie en arguant le manque de moyens pour la restauration des logements[531]. Cependant, cette situation démontre aussi que l'approche entrepreneuriale prend le pas sur les objectifs sociaux.

Tableau 14 : Retombés économique du projet



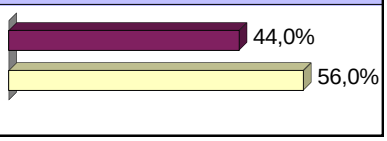
Source : Ouali Alami A., Fin 2016

Les retombées économiques du projet sont minimes selon les déclarations des enquêtés.

[531] Fauveaud G., et Al., (2018), Tourisme solidaire et patrimonialisation, une fin ou un moyen ? Analyse d'une initiative touristique locale à Fès (Maroc), « Revue internationale des études du développement » Éditions de la Sorbonne, N° 236, P: 94.

Tableau 15 : Amélioration du revenu

Amélioration du revenu		
Oui	**11**	**44,0%**
Non	**14**	**56,0%**
Total	**25**	**100,0%**

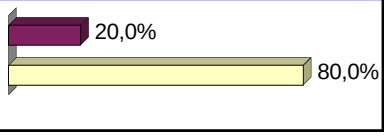


Source : Ouali Alami A., Fin 2016

44% seulement des enquêtés voient que leurs revenus se sont améliorés, contre 56 % qui affirment le contraire.

Tableau 16 : Appréciation du projet

Appréciation du projet		
Oui	**5**	**20,0%**
Non	**20**	**80,0%**
Total	**25**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., Fin 2016

80 % des enquêtés apprécient négativement leurs projet, dans ce cadre les enquêtés avancent comme cause plusieurs contraintes qui entravent le bon fonctionnement de leur projet notamment :

- Défaillance au niveau promotionnel
- Site web du projet non développé
- Concurrence de la part des « maisons d'hôtes » non réglementaires
- Intervention réduite des partenaires du projet
- Ignorance de l'importance du projet chez certaines familles

En égard à ces contraintes, il est à noter que :

- L'intervention des partenaires est primordiale non seulement au démarrage du projet mais aussi durant son fonctionnement, ils doivent jouer leur rôle selon les responsabilités qui leur est allouées.
- La programmation de la formation continue est nécessaire surtout au domaine touristique
- La communication multimédia est un moyen important pour la promotion du projet.

Le projet du logement touristique chez l'habitant est un projet qui associe mise en patrimoine et développement touristique à travers des activités génératrices de revenues, il a été conçu dans le cadre du PDRT de Fès dans l'objectif de tirer profit des spécificités culturelles fassi en développant le tourisme culturel et de transformer Fès à une destination de séjour « city break ».

L'hébergement « chez l'habitant » à Fès est une forme de logement touristique infantile en termes de capacité d'accueil, de nuitées touristiques et de revenus. Le diagnostic mené sur cette forme d'hébergement « Ziyarat Fès » montre que cette forme souffre de nombreuses contraintes, mais en même temps peut être un outil de développement touristique, si l'ensemble de ses acteurs arrivent à surmonter leurs désaccords à travers un consensus sur l'ensemble des éléments du projet : formations, communication, publicité…

On peut s'interroger sur l'avenir du projet après l'intégration des nouvelles familles adhérentes et s'il mérite d'être dupliqué dans toutes les grandes villes ancestrales du Royaume.

Conclusion du chapitre

La valorisation et la protection du patrimoine constituent des enjeux culturels, sociaux et économiques pour le développement des territoires, car disposer d'un patrimoine d'une qualité suffisante pour en envisager l'exploitation représente, pour une ville ou une région, un atout considérable, de même, la médina de Fès à travers la richesse et la diversité de son patrimoine universel est capable de faire de ses potentialités touristiques patrimoniales un vecteur de développement régional.

Les projets évoqués dans le cadre de la sauvegarde de la Médina de Fès ou du PDRT ou du MCC ou autres, ont beaucoup contribué à cette actualisation urbaine, mais compte tenu de l'impact de ces projets sur le tourisme, il faut beaucoup d'efforts, bien que le tissu historique reste fragile et très vulnérable face aux mécanismes de sa dégradation.

La diversité d'acteurs concernés par la problématique de la préservation du patrimoine de Fès peut être un atout susceptible de générer une synergie positive. Cependant, le manque de coordination et de concertation des différents opérateurs et les faibles ressources financières et humaines allouées au secteur constituent de véritables contraintes pour faire du patrimoine un levier de développement touristique local.

Conclusion de la troisième partie

D'après la présentation, l'analyse et l'étude des différents projets de restauration et de réhabilitation liés au tourisme dans le tissu historique de Fès. On note :

- l'absence d'une vision claire et d'une stratégie bien déterminée, ainsi que le manque de coopération et de concertation entre les multiples acteurs intervenants sont les principales contraintes, qui entravent la réussite de la majorité des projets de réhabilitation dans la Médina de Fès. Car la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social selon la charte de Washington de 1987. Sachant que la médina de Fès abrite une population parmi les plus pauvres au niveau national. Ainsi, plus 30% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté[532].
- les pouvoirs publics à travers les différents départements ministérielles et services extérieures doivent jouer leur rôle, chaqu'un par sa spécialité, à fin de mieux coordonner les efforts et créer les synergies et veiller à la convergence des actions et des programmes de restauration et de réhabilitation de la Médina de Fès, dans le même but.
- la participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde. Elles doivent donc être recherchées en toutes circonstances et favorisées par la nécessaire prise de conscience de toutes les générations[533]. Il ne faut jamais oublier que la sauvegarde des villes et quartiers historiques concerne en premier lieu leurs habitants. Or, on constate que la place des habitants dans les projets réalisés en médina est très restreinte.
- l'intervention sur les tissus historiques nécessite comme le cas de Fès énormément de moyen financier sachant que le processus de sa dégradation est continue d'où la nécessité pour les autorités publiques de trouver différentes sources de financement, notamment les mécénats, sachant pertinemment que les projets réalisés au sein de la Médina dans ce cadre ont justifié leur réussite il s'agit de (l'ensemble Nejjarine, Mausolée Sidi Ahmed Tijani, Medersa Bouanania, Musée de l'Astrolabe…)
- D'après les fiches techniques des projets réalisés sur le tissu historique de Fès, et selon les acteurs de financement, on constate clairement une absence quasi-totale du secteur privé qui aurait pu être un acteur primordial non seulement par la contribution financière mais principalement en renforçant son ouverture sur le domaine de valorisation patrimoniale et

[532] Etude de la banque mondiale, (1996) « Profil des revenus et pauvreté dans la Medina de Fès », p: 15
[533] Le troisième article de la Charte de Washington de 1987

du développement économique et culturel. Par conséquent, le partenariat entre le secteur privé et public peut instaurer une dynamique considérable en Médina à travers la création d'entreprises culturelles, artistiques et touristiques (comme les musées ethnographiques et virtuels, les expositions permanentes et temporaires…).

- L'observation directe sur terrain de certains monuments et sites historiques restaurés récemment, nous permis de constater qu'ils sont sans affectation claire, comme le cas des fondouks restaurés dans le cadre du MCC et du grand projet de la Place Lalla Ydouna et des 27 monuments restaurés…, d'où la nécessite d'attribuer aux biens patrimoniaux une valeur d'usage, une affectation, une fonction qui mènent vers l'intégration de ces sites dans le circuit économique, notamment en tourisme qui peut transformer la destination de Fès, d'une ville de transit à une ville de séjour vis-à-vis du tourisme international.
- Les sites et monuments patrimoniales de Fès qui sont exploités par le tourisme doivent bénéficier des retombés économiques des activités qui se déroulent sur leurs bâtiments, à travers des cahiers de charges entre les différents acteurs concernés, je fais allusion au ministère de la culture et du tourisme.
- Le projet du logement touristique chez l'habitant à Fès est un projet qui associe mise en patrimoine et développement touristique à travers des activités génératrices de revenues, c'est un projet pilote qui a pour objectif de profiter des spécificités culturelles fassi pour développer le tourisme culturel et de transformer Fès à une destination du tourisme culturel par excellence. L'enquête a montré que ce type de logement touristique auprès des familles fassi est infantile en termes de capacité d'accueil, de nuitées touristiques et de revenus. Le diagnostic mené a montré que cette forme souffre de nombreuses contraintes, mais en même temps peut être un outil de développement touristique, si l'ensemble de ses acteurs arrivent à surmonter leurs désaccords à travers un consensus sur l'ensemble des éléments du projet : formations, communication, publicité…

Quatrième partie : Diagnostic pour la relance touristique de Fès à travers ses ressources patrimoniales

Le tourisme attire l'attention de nombreux pays aussi bien industrialisés qu'en développement, puisqu'il représente une source d'approvisionnement en devises, un élément d'extension du marché intérieur, un facteur de développement des infrastructures, un moyen de résorption du chômage et une industrie qui intéresse plusieurs secteurs de l'économie, par ses effets d'entraînement.

L'ancienneté du tourisme étranger a déjà été soulignée par Berriane, lorsque le protectorat français a encouragé le tourisme comme activité économique de façon explicite. En effet, les autorités du protectorat réservaient une place -bien que minime- au tourisme dans leur politique économique en lui affectant 1,24 % du budget total du programme d'équipement 1945-1952[534].

Le tourisme est considéré par le gouvernement du Maroc comme une « importante industrie», et ce depuis les années 60 sur la base d'un tourisme récepteur. Actuellement, les recettes générées par les non-résidents ayant séjourné au Maroc se sont situées en 2019 (hors transport international) à près de 78,6 de dirhams. Ces recettes en devises représentent près de 19% des exportations des biens et services en 2019. Aussi, il représente environ 7% du PIB national. De plus, c'est un excellent pourvoyeur en emplois avec 550 000 emplois directs en 2019[535], soit prés de 5% de l'emploi dans l'ensemble de l'économie.

Le Maroc a procédé à la mise en œuvre du processus de la régionalisation avancée qui met en avant le rôle de la région dans la réalisation du développement territorial endogène et équilibré, car le territoire est considéré comme un acteur de développement socio-économique, capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement adaptées à ses spécificités et moyens et aptes à répondre aux aspirations de la population locale. La régionalisation est le concept phare de la vision 2020 qui adopte une stratégie basée sur le principe de territoires pour valoriser la richesse de chaque zone en capitalisant sur les complémentarités. La région Fès-Meknès appartient à la région touristique dite «Maroc Centre» comme on a évoqué auparavant. Elle regroupe des potentialités touristiques naturelles et patrimoniales diversifiées ayant des perspectives de développement prometteuses, mais sa mise en œuvre se heurte encore à des défis à surmonter.

Le patrimoine urbain exceptionnel de Fès ne représente pas le seul atout pour la ville, mais elle présente un fort potentiel pour l'économie régional, elle est pourtant au cœur de profondes disparités spatiales de développement touristique.

Malgré le choix de Fès en tant que première zone du Maroc à se doter d'un PDRT, selon ses potentialités culturelles et patrimoniales d'exception, l'intérêt porté par les acteurs

[534] Berriane M., (1979), L'espace touristique marocain : étude réalisée de 1977 à 1979. Géographie. Université François Rabelais, Fascicule de recherches N° : 7, Tours, P: 19.
[535] Selon les statistiques du ministère de tourisme

marocains au développement d'un tourisme culturel à cette ville dans le but d'en faire une destination touristique à part entière, souffre de nombreux obstacles.

La vision « Fès 2015 » dans le cadre du PDRT a fixé comme objectif d'imposer Fès comme une destination touristique à part entière avec un positionnement unique et différencié « Musée millénaire vivant, destination authentique de rencontres culturelles et spirituelles». L'axe différenciateur de ce positionnement été : La Médina, seul endroit au monde, qui vit encore selon l'art et le mode de vie ancestral.

Le tourisme à Fès ne réalise que des performances moyennes. En fait, les statistiques officielles citées auparavant montrent un décalage entre les potentialités patrimoniales de la ville et les faibles performances du secteur.

Notre objectif s'inscrit dans une dynamique de mobilisation des ressources patrimoniales latente de cette Médina qui est relativement restée à l'écart des évolutions, mais représentant de grandes potentialités de développement touristique.

La présente partie se veut une partie purement de terrain, à travers des enquêtes par questionnaires et des entretiens semi-directifs, nous allons mener quatre études sur trois éléments fondamentaux pour le développement touristique de Fès par le biais de son patrimoine urbain, il s'agit de la clientèle touristique de Fès, à travers les deux créneaux du marché international et national, et de l'offre patrimoniale représentée par l'artisanat et les artisans.

Chapitre 1 : Enquête par questionnaire auprès des touristes étrangers visitant Fès.

1. Choix de l'enquête par questionnaire

L'importance donnée au terrain pour asseoir une recherche dans le cadre des sciences humaines et ponctuellement en géographie humaine n'est plus à démontrer. Il s'agit pour notre étude d'enquête par questionnaire. Celle-ci est l'une des trois grandes méthodes pour étudier les faits psychosociologiques. C'est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits[536]. Les deux autres méthodes les plus couramment utilisées étant l'entretien et l'observation que nous utilisons aussi dans cette recherche. C'est une méthode quantitative qui s'applique à un ensemble (échantillon) qui doit permettre des inférences statistiques. C'est le nombre d'éléments de l'ensemble qui assure au questionnaire sa validité et qui permet aux informations obtenues d'être jugées dignes de confiance. À l'inverse, dans une observation ou un entretien, c'est la qualité qui est le critère de pertinence.

2. Objectif de l'enquête et méthodologie de travail

Il s'agit d'étudier le comportement des touristes internationaux vis-à-vis du patrimoine urbain de Fès et de ses répercussions sur son développement touristique.

L'échantillon de notre enquête est de 500 touristes étrangers visitant Fès, selon la méthode aléatoire des échantillons[537] qui fait en sorte que chaque élément de la population ait une chance égale d'être choisi.

Nous avons adopté pour notre questionnaire[538], la technique d'entonnoir, en choisissant un questionnaire allant du général vers le particulier en utilisant le logiciel Sphinx plus[2] [539]. Ce questionnaire est divisé en quatre parties.

La première partie concerne l'identification des touristes visitant Fès. Elle englobe des informations générales sur les touristes que ce soit sur leurs origines, sexes, âges, niveaux d'études et catégories socioprofessionnelles.

La deuxième partie traite des questions relatives au séjour des visiteurs étrangers dans la ville de Fès, afin de détecter leurs principales motivations. Il s'agit de questions relatives à l'étape de Fès dans leur séjour au Maroc, à sa fréquence de visite, à sa durée, au type d'hébergement, à l'objectif du voyage et de son organisation, au budget consacré ainsi que des questions liées aux autres activités culturelles pratiquées pendant ce séjour.

---

[536] Jean-Christophe V., (2007), Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Laboratoire Culture & Communication, Université d'Avignon, Formation « Evaluation », 1er - 2 février à Grisolles. (www.jcvilatte-le-questionnaire-jcv.pdf consulté le 20-10-2017)

[537] L'autre méthode intitulée « méthode des quotas » consiste à analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête (selon par exemple l'âge, le sexe, la profession ou selon les caractéristiques qui sont en relation logique avec l'objectif de l'enquête : en fonction de l'origine géographique du visiteur, s'il est en vacances ou non…)

[538] Voir annexe N°: 3

[539] Le Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse des données.

La troisième partie concerne le comportement des touristes vis-à-vis du patrimoine urbain de Fès. Elle comprend des questions liées aux visites des monuments et sites de la Médina de Fès, de leur propreté, de la facilité d'accès à ces sites, des sources d'information les concernant, de leur prix d'accès, de la principale attraction dans la Médina, des propositions pour le développement de ces sites patrimoniaux.

La quatrième partie traite des questions de la relation entre classement sur la liste du patrimoine mondial et attractivité de Fès. Il s'agit de la connaissance ou non des touristes de l'inscription de Fès et autres sites marocains et étrangers sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO, de la signification de cette inscription pour eux et de leurs opinions à propos du séjour à Fès.

L'enquête a été menée selon le mode d'administration «par enquêtant»[540] qui consiste à poser des questions face à face au répondant et de noter ses réponses, ce qui permet le taux élevé de ceux ci.

La collecte des informations s'est déroulée sur les lieux de visite de l'Ancienne Médina (monuments historiques, bazars…), en gare de l'ONCF[541], à l'aéroport de Fès Saïs, dans les hôtels et les maisons d'hôtes …. L'enquête a duré une année[542] afin d'augmenter la représentativité de l'échantillon et la fiabilité des informations collectées.

3. Difficultés rencontrées au cours de l'enquête

Trois types de difficultés ont été rencontrés lors de l'enquête, des difficultés liées à l'administration, aux touristes et aux guides accompagnateurs.

*** Difficultés liées à l'administration**

Après l'attachement des medersas traditionnelles au Ministère des Habous et Affaires Islamique en 2016 (dépendantes jusqu'alors du Ministère de la Culture), nous avons trouvé des difficultés à enquêter auprès des touristes dans ces médersas, de la part de l'administration locale des Habous qui a justifié son refus par la nécessité d'avoir une autorisation en prevenance du ministère de tutelle, nous avons écrit la demande au Ministère des Habous par voie hiérarchique (le numéro d'envoi 4336 en 21-07-2016) et nous n'avons reçu aucune autorisation à ce jour[543].

*** Difficultés liées aux touristes**

Certains touristes ont refusé d'être enquêtés pour différentes raisons dont:

- Le manque de confiance (ils pensent notamment que j'étais un faux guide, même si je me présentais et je présentais l'objectif de mon enquête).

[540] Les autres modes d'administration d'enquête par questionnaire sont : L'Auto-administration (l'enquêté répond seul au questionnaire) - L'envoi postal (qui donne généralement un taux de réponse faible)- le téléphone- l'Internet.

[541] Office National des Chemins de Fer

[542] Pour pouvoir rencontrer des touristes ayant différents objectif, selon l'agenda et programmes culturels et touristiques de la ville (festival de la musique sacrée…)

[543] Auparavant lors d'une étude précédente sur les médersas, la Direction Régionale de la Culture de Fès nous a permis d'accéder aux monuments qui leur sont attachés dans l'objectif d'encourager les étudiants chercheurs à bien mener leurs recherches universitaires.

- Le manque de temps alloué à Fès (une touriste Française m'a dit : « je vais accepter d'être enquêtée mais à condition de ne pas dépasser 2 minutes à la Française et non à la Marocaine »).

*** Difficultés liées aux guides accompagnateurs**

Certains guides accompagnateurs ont refusé de nous permettre l'accès aux touristes sous prétexte de manque de temps. Mais à vrai dire, d'après mes observations, ces guides consacrent assez de temps pour les bazars.

4. Analyse ponctuelle des résultats

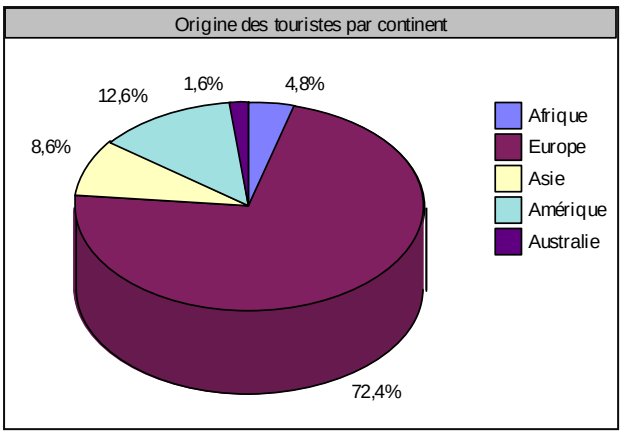
Après dépouillement des questionnaires et transcription des réponses sous une forme homogènes. Celles-ci ont été traitées et comparées. Ce qui a permis d'établir des relations entre les différentes variables de la problématique.

4.1. Identification des touristes

1- La distribution des touristes par continent

D'après la figure ci-dessous, nous constatons que 72,4 % des touristes enquêtés par continents proviennent du continent européen, suivis des touristes américains (12,6 %), et des touristes Africains et Australiens (successivement 4,8 % et 1,6 %).

Figure 29 : L'origine des touristes par continent



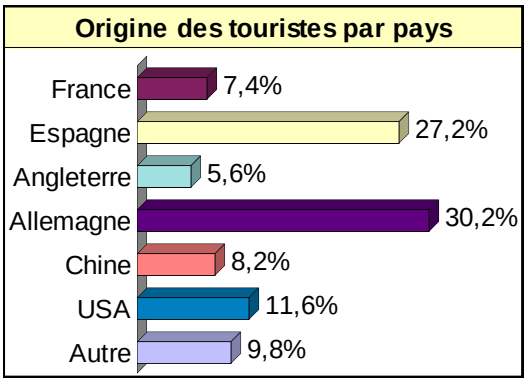
Source : Ouali Alami A., 2019

La prédominance des touristes européens s'explique par la proximité géographique du Maroc aux principaux marchés émetteurs de touristes internationaux pour le Maroc, en particulier l'Espagne, la France, et l'Allemagne.

2. La distribution des touristes par pays d'origine

Parmi les touristes enquêtés par pays d'origine, nous constatons que les Allemands et les Espagnols représentent 57.4 % de l'ensemble des touristes internationaux visitant Fès. En troisième rang viennent les touristes américains (11.6 %), suivis d'autres nationalités représentées essentiellement par les touristes des pays africains par (9.8%)[544], et en cinquième position, les touristes chinois qui représentent 8.2% des touristes interrogés.

Figure 30: L'origine des touristes par pays



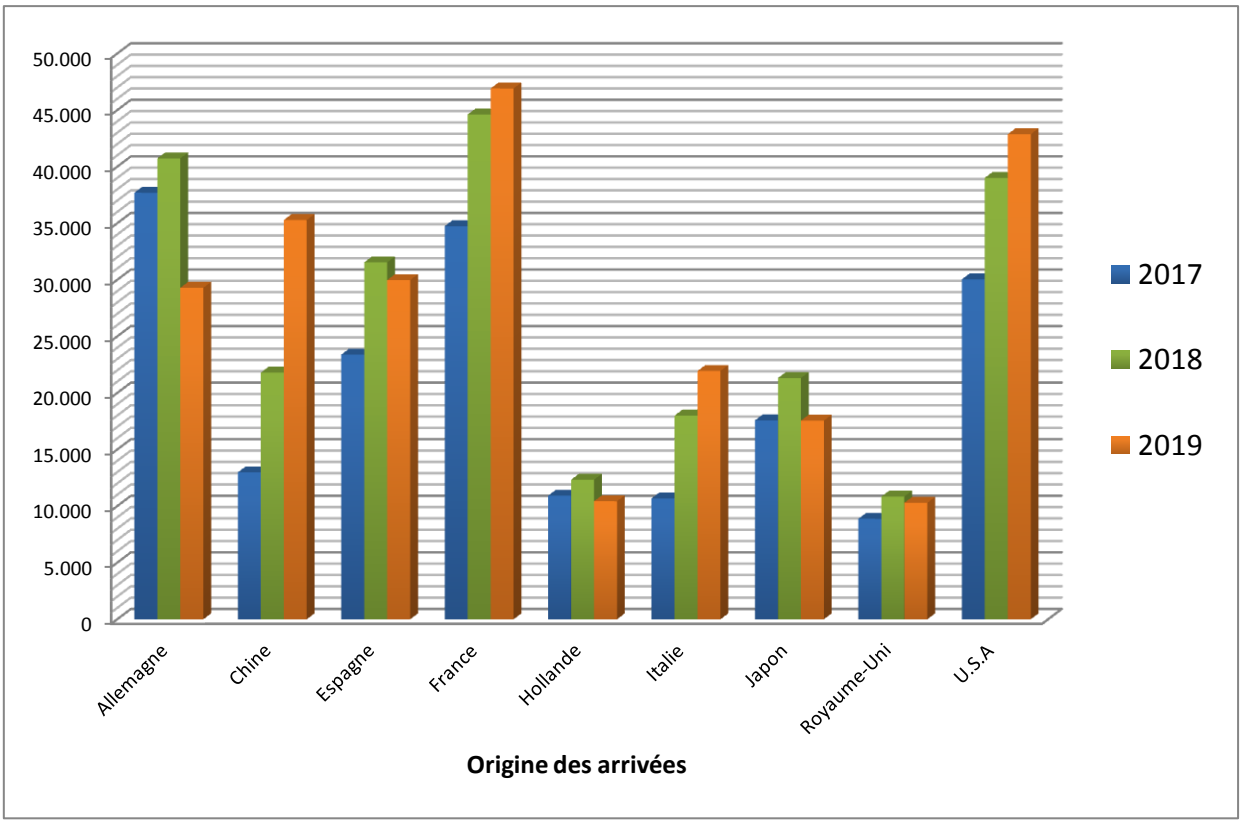
Source : Ouali Alami A., 2019

Cette nouvelle dynamique des arrivés chinois s'explique par la levée des visas de juin 2016[545]. L'ex-Ministre du Tourisme, Lahcen Haddad avait déclaré que "le marché chinois est un marché important. C'est un marché de 130 millions de touristes. Nous voulons en capter environ 100.000 dans l'immédiat, mais nous voulons, sur le long terme, 5 à 10 ans, en capter un million"[546].Pour la ville de Fès, plus de 6.500 arrivées des touristes chinois pour plus de 10.000 nuitées au premier semestre 2017[547]. En dernière position, les Français et les Anglais (avec respectivement 7.4% et 5,6% des touristes enquêtés).

Une comparaison par rapport aux statistiques officielles des arrivées touristiques « tourisme récepteur » entre 2017 et 2019 est nécessaire.

[544] Représentés essentiellement par les touristes religieux de la confrérie Tijania qui vient en pèlerinage chaque année à Fès.
[545] Lors d'une visite à Pékin en mai 2016, le roi Mohammed VI a exempté les ressortissants chinois de visa pour visiter le Royaume.
[546] www.telquel.ma (Le Maroc, nouvel eldorado des touristes chinois?) consulté le 09-11-2017
[547] Ibid

Figure 31 : Origine de arrivées internationales à Fès de 2017 à 2019

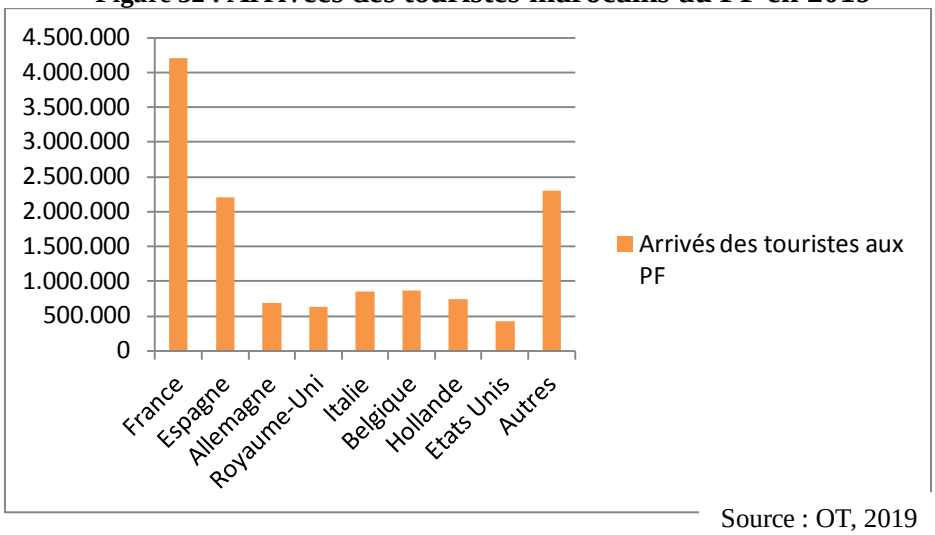


Source : DRT de Fès, 2019

D'après la figure en dessus, nous constatons que:

- La prédominance du tourisme récepteur est l'une des caractéristiques de l'activité touristique de la destination Fès, avec une part de marché qui avoisine 70% en 2019. Il est à noter que ce flux varie avec la cyclicité de l'activité.
- L'Europe reste bien évidement le principal marché de la destination, avec près de 64% des nuitées du tourisme récepteur entre 2017 et 2019.
- Les chiffes présentées cachent le fait que l'activité touristique à Fès est marquée par l'existence de deux hautes saisons avec des pics : Octobre-Novembre et Mars-Avril, qui concentrent en 2019, plus de 42,5% de l'activité touristique en terme de nuitées selon la délégation du tourisme. Cette saisonnalité est variable en fonction de l'origine des touristes. En effet, le pic du printemps s'explique par la forte affluence des touristes en provenance de l'Europe et surtout du marché français, qui voyagent en période de vacances scolaires.

Figure 32 : Arrivées des touristes marocains au PF en 2019

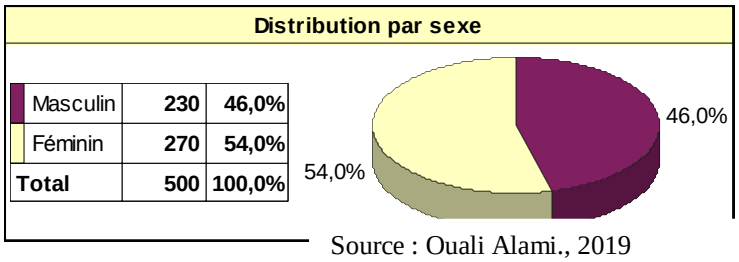


Source : OT, 2019

La comparaison des arrivées touristiques de Fès par rapport au Maroc souligne justement cette proportionnalité selon les nationalités des touristes, puisque on trouve la prédominance des touristes européens comme mentionné dans la figure suivante.

3 . la distribution des touristes par sexe

Tableau 17 : La distribution des touristes par sexe



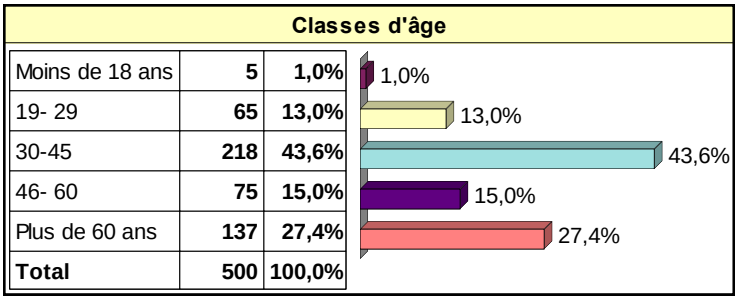
Source : Ouali Alami., 2019

Les femmes visitant la ville de Fès représentent 54 %, contre 46 % pour les hommes.

4. La distribution selon les classes d'âge

L'examen de la composition des touristes visitant Fès par classes d'âge montre une dominance des personnes âgées entre 30 et 45 ans (43.6 %), suivis des visiteurs ayant plus de 60 ans (27.4 %), de ceux ayant entre 46 et 60 ans (15 %), puis de ceux ayant entre 19 et 29 ans (13 %).

Tableau 18: La distribution des touristes par classe d'âge



Source : Ouali Alami A., 2019

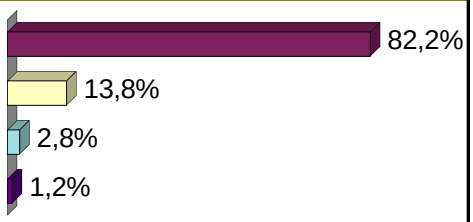
Enfin, on constate une quasi absence des visiteurs ayant moins de 18 ans, ce qui peut s'expliquer éventuellement par leur intérêt pour d'autres lieux et activités. Selon l'étude de développement touristique à Fès[548], la principale clientèle de Fès est une clientèle d'âge mûr (45 ans et plus).

5. Niveau d'étude

Selon ce tableau représentant les niveaux d'étude des touristes, nous constatons clairement que les visitant de la Médina de Fès sont largement accaparés par les personnes instruites.

Tableau 19 : Niveau d'étude des touristes

Niveaux d'étude		
Supérieur	**411**	**82,2%**
Secondaire	**69**	**13,8%**
primaire	**14**	**2,8%**
Sans	**6**	**1,2%**
Total	**500**	**100,0%**



Source : Enquête personnelle, 2019

La portion des personnes enquêtées ayant le niveau supérieur est très forte, elle représente (82.2 %) suivie des touristes ayant une formation secondaire (13.8 %), et des touristes ayant un niveau d'étude primaire (2.8%).

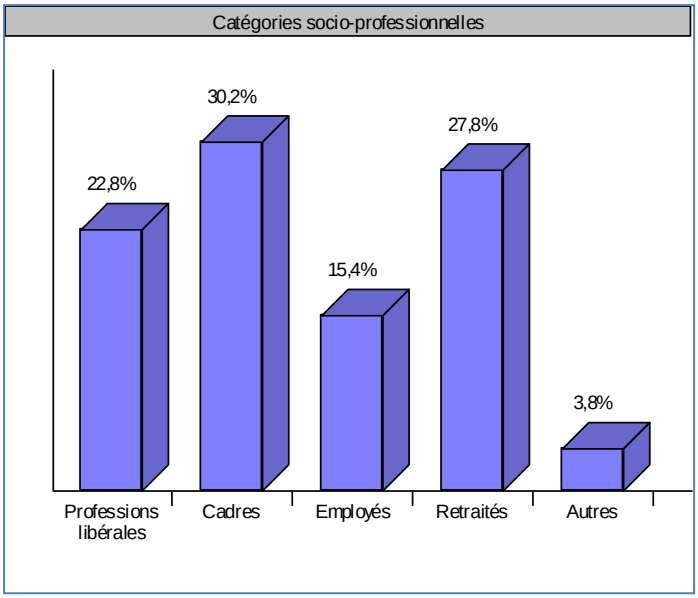
6. Catégories socio-professionnelles des touristes

Les touristes qui sont des cadres selon les catégories socio-professionnelles occupent la première position (30.2 %). La deuxième position est constituée des retraités (27.8%), suivie des touristes des professions libérales[549] (22.8%).

[548] CRT., (2005), Programme de Développement Régional Touristique, Fès un patrimoine ancestral : le tourisme pour la prospérité, P: 32

[549] Se sont des comptables, des avocats, des médecins et des notaires.

Figure 33: Les catégories socio-professionnelles des touristes



Source : Ouali Alami A., 2019

La quatrième position est représentée par la categorie des « employes » par (15.4%), finalement (3.3%) seulement de notre échantillon soit 19 touristes sont des professeurs et des étudiants.

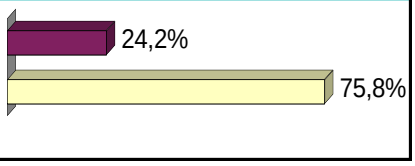
4.2. Séjour à Fès

1. Fès : début du circuit au Maroc ?

Il parait clairement que la majorité des touristes enquêtés visitant Fès, Soit 75.8% de notre échantillon, ne commence pas son voyage au Maroc par Fès. Par contre, une seule partie 24.2% des enquêtés débute leur circuit par elle.

tableau 20: L'étape de Fès dans le circuit du Maroc

Fès: début de circuit au Maroc		
Oui	121	24,2%
Non	379	75,8%
Total	500	100,0%



Source : Ouali Alami., 2019

Ce résultat est confirmé par les professionnelles qui déclarent que 80 % de la clientèle touristique de Fès choisit le circuit des villes impériales, où Fès n'est qu'une courte étape dans ce circuit.

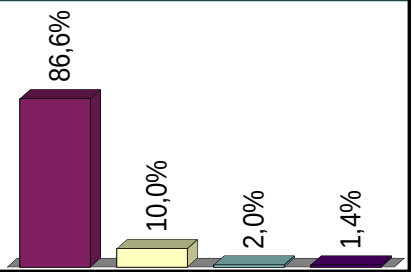
2. Nombre de visite à Fès

D'après le graphique ci-dessous, on constate clairement que les visiteurs de la ville de Fès pour la première fois représentent une forte portion (86.6 %) des enquêtés, suivis de ceux la visitant pour la deuxième fois (10%), la troisième visite est pratiquée par 2% des touristes.

Tableau 21: Fréquence de visite de Fès

Fréquence des visites de Fès

1 ère visite	**433**	**86,6%**
2 ème visite	**50**	**10,0%**
3 ème visite	**10**	**2,0%**
Plus de 3 visites	**7**	**1,4%**
Total	**500**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

Seulement 7 personnes enquêtées de 500 de notre échantillon (soit 1.4%) ont visité Fès plus de trois fois. Par conséquent, le taux de retour est faible puisqu'il avoisine 13 % seulement.

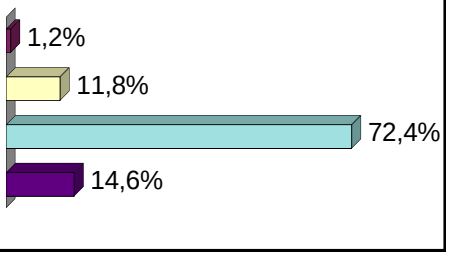
3. Durée de séjour à Fès

La catégorie de 2 à 3 nuitées occupe la première position dans la durée moyenne de séjour (72.4%) suivie successivement par la catégorie plus de trois nuitées (14.6 %), et ceux d'une seule nuitée (11.8%), alors que les touristes de passage ne représentent qu'un faible pourcentage (1.2 %).

Tableau 22 : Durée de séjour à Fès

Durée de séjour à Fès

En transit	**6**	**1,2%**
1 nuitée	**59**	**11,8%**
2 à 3 nuitées	**362**	**72,4%**
Plus de 3 nuitées	**73**	**14,6%**
Total	**500**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

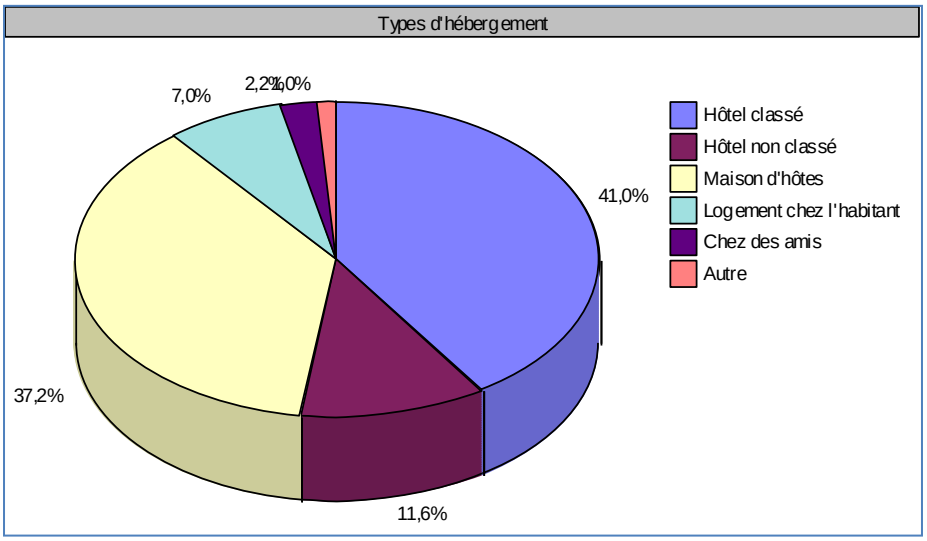
Ce résultat est représentatif de la réalité du fait que la durée de séjour des touristes internationaux est limitée à 2 nuitées comme citée auparavant. Et pour cause car Fès est encore considérée comme une ville de passage commercialisée dans le cadre d'un circuit

touristique. Cependant, les professionnels déplorent l'insuffisance de la capacité d'hébergement «Il faut dépasser les 12 000 lits pour satisfaire la demande» [550],

4. Types d'hébergement des touristes

La distribution par types d'hébergement indique que les hôtels classés et les maisons d'hôtes[551] constituent la principale attraction puisqu'elles représentent successivement (41.1 %) et (37.2%) des touristes enquêtés, suivis par le logement auprès des hôtels non classés (11.6 %). Et le logement chez l'habitant[552] (7%).

Figure 34 : Les types d'hébergement



Source : Ouali Alami A., 2019

Selon les statistiques officielles de la délégation de tourisme, La distribution des touristes par types d'hébergement est indiquée dans le tableau suivant :

[550] www.visitefes.com (site web du Conseil Régional du Tourisme à Fès, consulté le 21-10-2017)
[551] Ce qui signifie que les visiteurs de Fès sont des voyageurs en quête de découverte de la culture et d'histoire en choisissant ce type de logement au sein des Riads et des maisons traditionnelles.
[552] Surtout dans le cadre du projet « Ziyarates Fès » qui consiste à accueillir les touristes au sein d'une famille de la médina de Fès qui mettent à disposition une ou plusieurs chambres de leurs maisons avec une découverte de la vie locale et des habitants, dans un esprit d'échange culturel.

Tableau 23: Type d'hébergement par les arrivées touristiques de Fès en 2019

Type d'hébergement	Arrivés dans les ETC
Cap 2ème cat	1.687
1 Etoile	13.531
2 Etoiles	43.586
3 Etoiles	106.318
4 Etoiles	192.053
5 Etoiles	154.879
Mht 1ère cat	40.259
Mht 2ème cat	36.705
Mot 1ère cat	774
Pen 2ème cat	900
RT 2ème cat	2.073
Total	**592765**

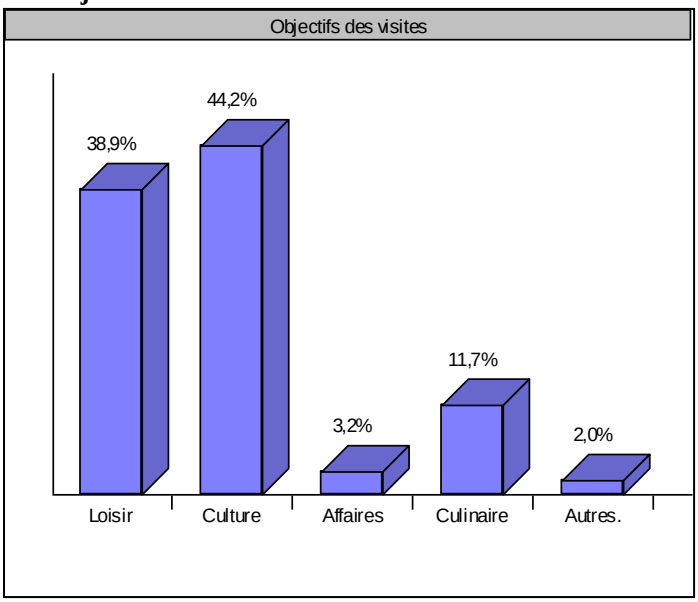
Source : DRT de Fès, 2019

Selon les statistiques officielles, on constate que 84% des touristes optent pour les hôtels classés et surtout les hôtels du 4* et 12 % pour les maisons d'hôtes.

5. Objectifs des visites

Le loisir et la culture sont les principaux objectifs de visite de Fès indiqués par les touristes internationaux (83.1 %) suivis des touristes culinaires (11.7 %) et des touristes des affaires (3.2%) et enfin des touristes d'autres objectifs (2%).

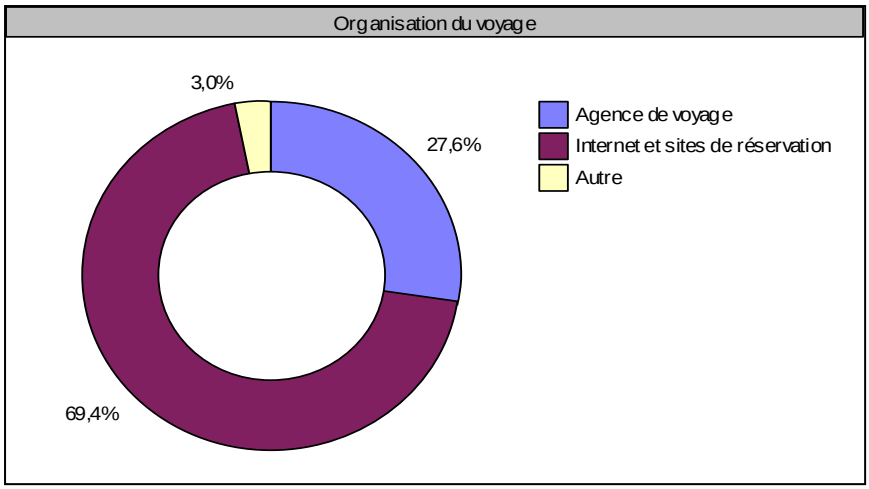
Figure 35: Les objectifs de visites



Source : Ouali Alami A., 2019

6. Organisation du voyage

Figure 36 : L'organisation du voyage



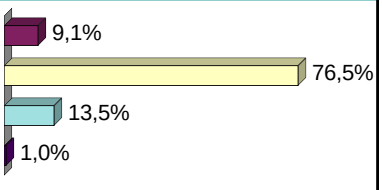
Source : Ouali Alami A., 2019

Plus de (69 %) des touristes de Fès organisent leurs voyages à travers «L'internet et sites de réservation», (27.6 %) optent pour les services des agences de voyage et le reste qui est de (3%) utilise autres moyens pour l'organisation de leurs voyage ; il s'agit des voyages organisés par des établissements d'échanges culturels ou des voyages auprès des amis résidents.

7. Budget consacré à la visite de Fès

Tableau 24 : Budget consacré à la visite de Fès

Budget de visite		
Moins de 100 Euro	**45**	**9,1%**
Entre 100 et 500	**380**	**76,5%**
entre 500 et 1000	**67**	**13,5%**
1000 et plus	**5**	**1,0%**
Total	**497**	**100,0%**

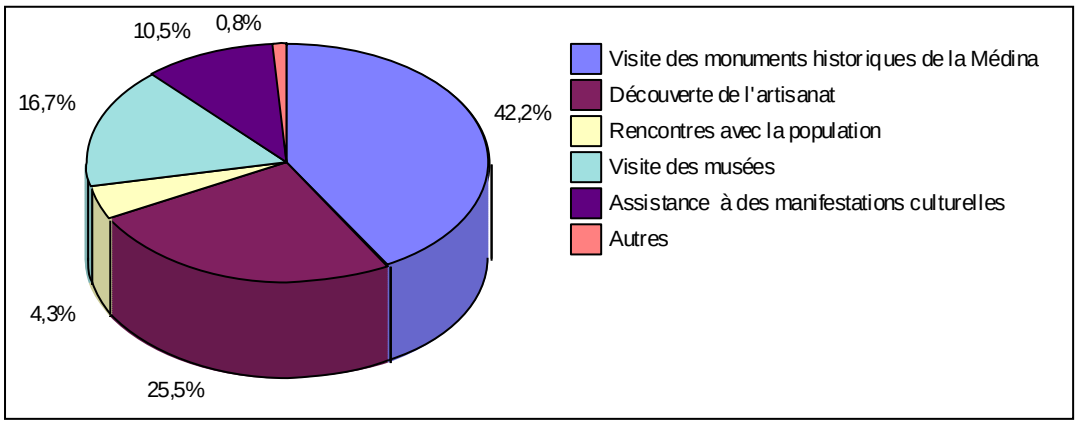


Source : Ouali Alami A., 2019

D'après le tableau ci-dessus, 380 touristes (soit 76.5 % de notre échantillon) dépensent entre 100 et 500 EURO pendant leur séjour à Fès, suivis de 13,5% des enquêtés qui y consacrent entre 500 et 1000 EURO et de (9%) avec moins de 100 EURO.

8. Activités culturelles pratiquées au cours du séjour à Fès

Figure 37 : Activités culturelles pratiquées par les 500 touristes au cours du séjour à Fès

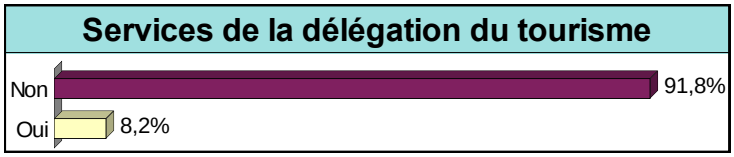


Source : Ouali Alami A., 2019

La visite des monuments historiques de la Médina constitue la principale activité des touristes pendant leur séjour à Fès (42.2 %), suivie de la découverte de l'artisanat (25.5%), de la visite des musées (16.7%), de l'assistance à des manifestations culturelles (10.5%) et des rencontres avec la population (4.3%).

9. L'appel aux services de la Direction Régional du Tourisme de Fès

Figure 38 : Recours aux services de la Direction Régional du Tourisme de Fès



Source : Ouali Alami A., 2019

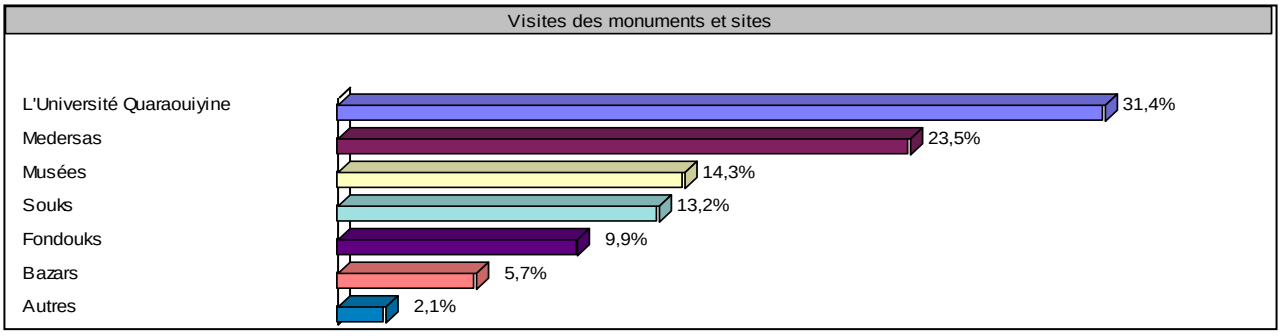
Nous constatons clairement que la forte majorité des touristes enquêtés n'a pas recours aux services de la délégation régionale de tourisme de Fès, ce qui représente 92% des enquêtés soit 458 touristes.

4.3. Comportements des touristes vis-à-vis du patrimoine urbain

1. Monuments et sites visités ou à visiter

Figure 39 : Monuments et sites visités par les enquêtés

L'université Quaraouiyine[553] est la plus fréquentée par les enquêtés, suivis des médersas, des musées, des Souks, des Fondouks et des Bazars[554].

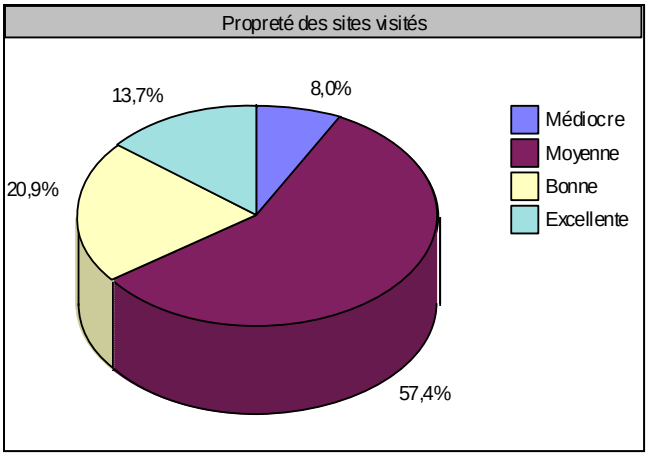


Source : Ouali Alami A., 2019

Ces résultats prouvent que malgré la richesse et la diversité de notre patrimoine, les sites patrimoniaux ne sont pas assez fréquentés par les touristes, à cause de nombreux facteurs : non mises en valeur, non réhabilités, non connus par les touristes (manque de communication) et difficilement accessibles.

2. Propreté des sites visités

Figure 40 : Jugement de la propreté des sites visités par les enquêtés



Source : Ouali Alami A., 2019

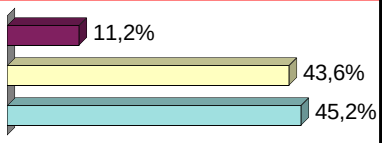
Plus de la moitié des touristes enquêtés (57.2%) a jugé moyenne la propreté des sites visités, contre 21% qui l'a jugé bonne, et 13.7% qui a affirmé qu'elle est excellente, alors que 8% l'a jugée médiocre.

[553] Des visites de l'extérieur bien sur, car ses lieux religieux ne sont pas accessibles aux non musulmans
[554] La majorité des guides programme obligatoirement les bazars dans leurs circuits

3. Facilités d'accès aux sites visités

Tableau 25: Opinion des enquêtés concernant l'accès aux sites visités

Accès aux sites visités		
Accessible	56	11,2%
Moyennement accessible	217	43,6%
Difficilement accessible	225	45,2%
Total	**498**	**100,0%**



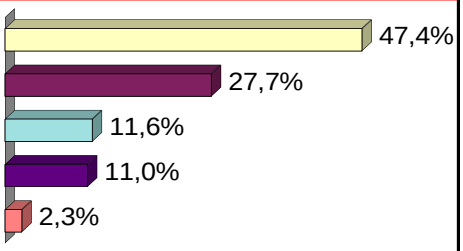
Source : Ouali Alami A., 2019

Les résultats de l'enquête montrent que 45% des enquêtés trouvent difficile l'accès aux sites de Fès, alors que 44% le trouvent moyennement accessible et 11.2% le jugent facile.

4. Sources d'informations sur les sites visités

Tableau 26: Sources d'information des sites visités

Source d'information		
Brochures et livres	313	47,4%
Guide touristique	183	27,7%
Affichage	77	11,6%
Bouche à oreille	73	11,0%
Autre	15	2,3%
Total	**661**	**100,0%**



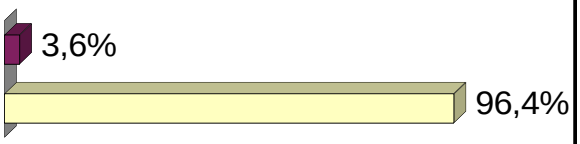
Source : Ouali Alami A., 2019

(47.4%) des touristes enquêtés utilisent les brochures et livres touristiques pour entamer leur visite à Fès, contre 28% qui ont recours aux services d'un guide touristique accompagnateur, 11.6% dont l'affichage est la principale source d'informations touristique sur les sites de Fès. Et 11% utilisent l'oralité.

5. Informations sur les sites visités

Figure 41: Informations sur les sites visités

Informations sur les sites visités		
Suffisantes	18	3,6%
Insuffisantes	480	96,4%
Total	**498**	**100,0%**

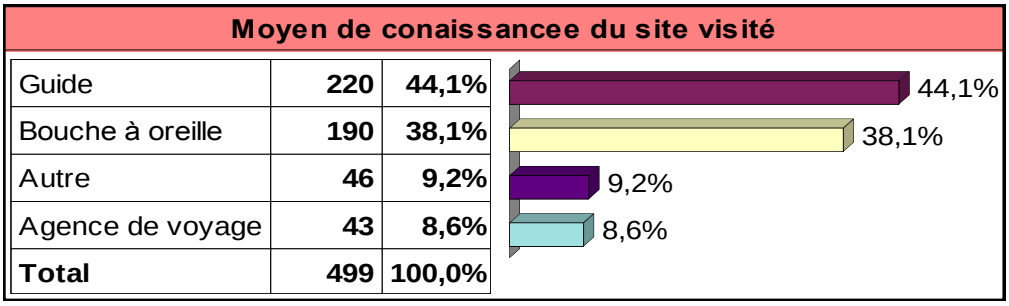


Source : Ouali Alami A., 2019

Il est clairement montré à travers le tableau ci-dessus que la quasi-totalité de notre échantillon juge insuffisantes les informations sur les sites visités.

6. Moyen de connaissance du site visité

Figure 42 : Moyen de connaissance du site visité

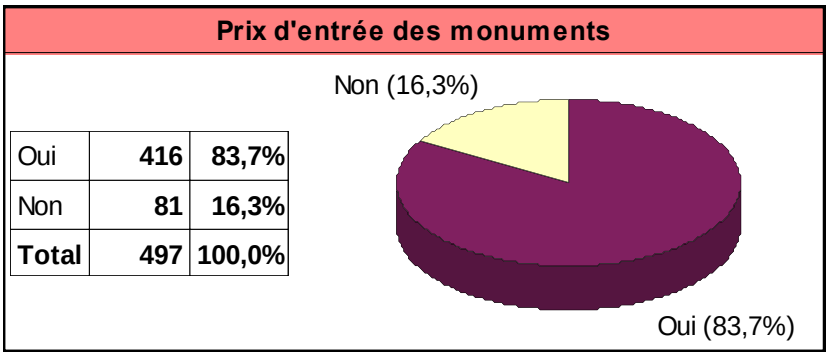


Source : Ouali Alami A.,, 2019

44% des touristes enquêtés ont connu le site visité grâce aux services des guides touristiques, 38% l'ont connu à travers l'oralité, 9.2% par d'autres moyens (manuels touristiques ou par hasard) et le reste (8.6%) par l'agence de voyage.

7. Prix d'accès aux monuments historiques

Figure 43: Opinions positives ou négatives concernant les prix d'entrée



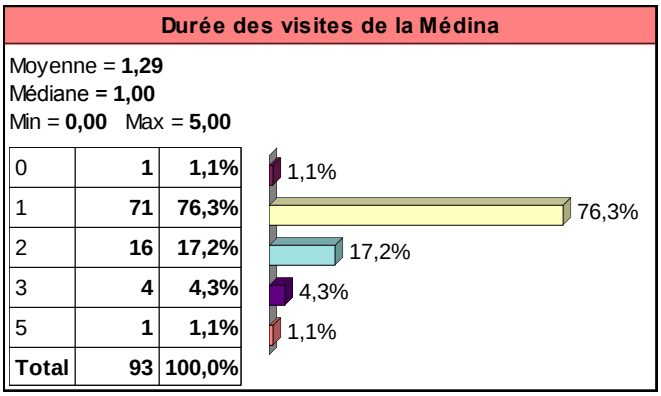
Source : Ouali Alami A., 2019

On constate que la majorité des touristes enquêtés (83.7%) a affirmé que les prix d'entrée aux monuments historiques de Fès sont raisonnables.

8-Durée des visites consacrées à la Médina

Il est à noter que 76.3% des enquêtés (les 93 touristes qui ont répondu à cette question) ont consacré une journée pour la Médina, contre la visite de deux jours pour 17.2%.

Figure 44: Durée des visites de la médina par les enquêtés par « Jour »



Source : Ouali Alami A., 2019

La durée moyenne consacrée par les touristes à la visite de la Médina est de 1.29 jours.

8. Principales attractions de la Médina

Le mot Médina (y compris les éléments de la ville historique : histoire, patrimoine architectural, vie traditionnelle, portes et murailles, les riads, …) est le plus cité dans son attractivité, suivi par l'artisanat (tissage, cuir, cuivre, dinanderie, broderie, Caftan artisanal…).

Tableau 27: Attractivités de la Médina par les enquêtés

Médina et ses éléments (78%)	Histoire de la médina	Vie traditionnelle	Maisons traditionnelles
	L'université Quarawiyine	Très pittoresque médina	Différence par rapport à la nouvelle ville
	Labyrinthe de la Médina	Les petites ruelles	Architecture
	Souks	Circuits touristiques	Beauté des lieux
	Mode de vie	Hospitalité de la population	Les portes et murailles
	Les médersas	Lieu incontournable	12 siècles d'histoire islamique
	Authenticité	Histoire et patrimoine	Culture marocaine
	Beaucoup plus calme	Espace piétonné	Ensemble

			historique
	On se croirait transporté des siècles en arrière en plein dans cette si belle culture marocaine. Magique		Ancienneté de la Médina
	Medina authentique moins touristique que le reste Maroc.	Tombeau Sidi Ahmed tijani	Atmosphère arabe
	Patrimoine architectural	les Borjs	Hammam traditionnel
Artisanat (17%)	Zellij	Sculpture sur bois	Dinanderie
	Shoping	Tissage	Artisans
	Bazars	Place Seffarine et cuivre	Artisanat de cuir
	Cuir	Tannerie	Caftan artisanal
	Commerçants très sympas	Broderie	Kissaria
Autres attractivités (5%)	Festivals (Jazz in Riads, Musique sacrée du monde…)		Aéroport
	Climat	Fête de mariage	Culinaire Fassie

Source : Ouali Alami A., 2019

9. Activités proposées pour le développement des sites patrimoniaux

Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des propositions citées par les touristes enquêtés en vue du développement des sites patrimoniaux de Fès.

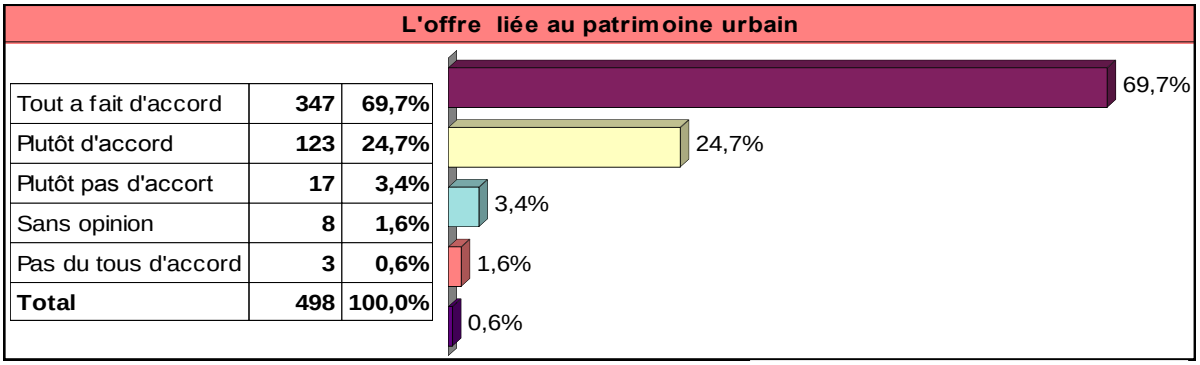
tableau 28 : Propositions pour le développement des sites patrimoniaux

Informations et communications (82.5 %)	Offices et bureaux d'information touristique	L'utilisation de l'anglais comme langue d'affichage	Affichage des informations suffisantes sur les sites
	L'orientation dans la médina est horrible, la commune devrait prendre exemple du métro parisien et mettre le sticker de couleurs par terre pour indiquer la direction du parcours ou bien peindre une ligne de couleur sur les murs.		
	Coloriage des routes en traçant les circuits comme en Croatie	Signalisations	Visites virtuelles guidées avant la visite effective
Culturelles (7.5%)	Activités culturelles de rue	Expositions au Médina	Animation
	Des cafés culturelles	Théâtre de rue	Bibliothèques culturelles
	Davantage de circuits touristiques	Circuit des dynasties	
Réceptions (8%)	Sécurité des touristes	Téléférie en dessus de la Médina	Toilettes
	Protection du patrimoine en ruine	Services de bonne qualité	Propreté de la Médina
	Accession aux maisons de la Médina		les poubelles
Autres propositions (2%)	Intégrer la population dans les projets de la médina	Protection des anciennes demeures	Permettre la Découverte des activités féminines

Source : Ouali Alami A., 2019

10. Opinions sur l'attractivité et la variabilité du patrimoine urbain

Tableau 29 : Opinions concernant l'attractivité et la variabilité de l'offre touristique en termes de patrimoine urbain



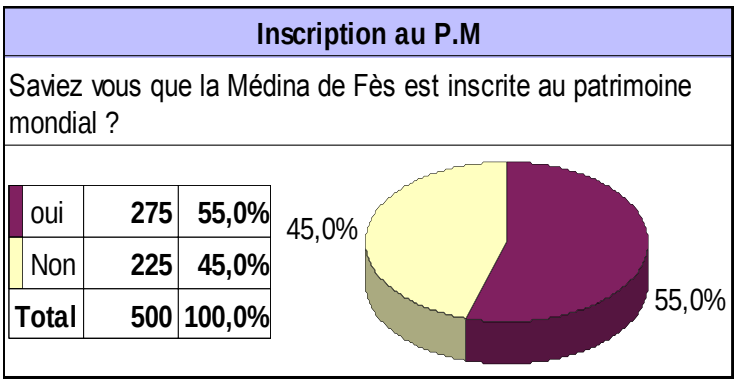
Source : Ouali Alami A., 2019

70% des touristes enquêtés sont tout à fait d'accord du fait que l'offre liée au patrimoine urbain de Fès est variable et attractive, contre 25% qui sont plutôt d'accord. Et 4% ne sont pas d'accord.

4.4. Inscription de Fès au patrimoine mondiale et attractivité touristique

1. L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondiale

Figure 45: Connaissance du classement de Fès au PM par les enquêtés



Source : Ouali Alami A., 2019

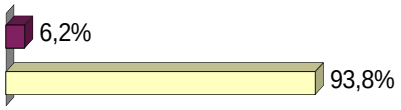
D'après le graphique ci-dessus, 55% des enquêtés sont au courant que la Médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (mais plus de 70% de ces touristes ont eu connaissance de ce fait à leur arrivée à Fès), alors que 45% ne le savent pas.

2. Inscription sur la liste du patrimoine mondiale et visite de Fès

Tableau 30: Influence de l'inscription de Fès au PM et motivations de visite

Cela a-t-il influencé votre envie pour visiter cette ville?

Oui	**31**	**6,2%**
Non	**466**	**93,8%**
Total	**497**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

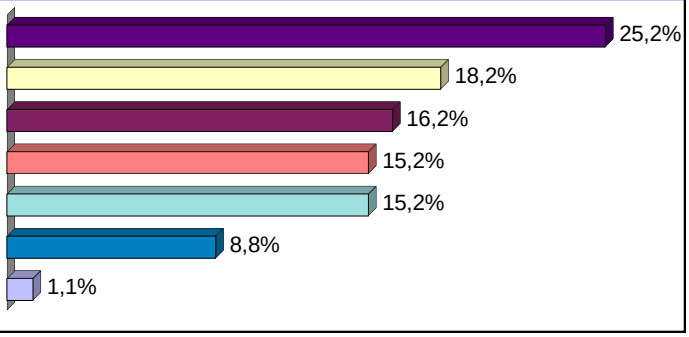
L'enquête montre que l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ne joue qu'un rôle minime dans les motivations des enquêtés à visiter Fès (6%).

3. Significations de la certification UNESCO selon les touristes

Tableau 31: Signification de la certification UNESCO pour les enquêtés

Certification UNESCO

Histoire	**200**	**25,2%**
Authenticité	**145**	**18,2%**
Qualité	**129**	**16,2%**
Protection et conservation	**121**	**15,2%**
Confiance	**121**	**15,2%**
Respect du site	**70**	**8,8%**
Autre	**9**	**1,1%**
Total	**795**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

Les significations de la certification UNESCO pour les enquêtés par ordre de priorité décroissant : l'histoire, l'authenticité, la qualité du site, la protection et conservation, la confiance et le respect du site.

4. Connaissance d'autres sites du patrimoine mondiale au Maroc

Parmi les 70 touristes qui ont répondu à la question de la connaissance d'autres sites du patrimoine mondial au Maroc, 52.9% parmi eux ont cité Marrakech, 20% Rabat, 8% Essaouira et 9% la ville de Meknès et Ksar Ait Haddou. Le reste 10% ont cité d'autres villes non classées.

Tableau 32 : Connaissance du classement d'autres sites du patrimoine mondiale au Maroc

Marrakech	52 ,9 %
Rabat	20 %
Essaouira	8%
Ksar Ait Haddou	7%
Meknès	2%
Autres non inscrites	10,1%

Source : Ouali Alami A., 2019

5. Connaissance d'autres sites du patrimoine mondiale ailleurs dans le monde

La majorité des enquêtés n'a pas répondu à la question relative à la connaissance d'autres sites du patrimoine mondial ailleurs qu'au Maroc, les seuls qui ont répondu, ont cité les sites et villes mentionnés dans le tableau suivant :

Tableau 33: Sites classés au PM ailleurs que le Maroc cités par les enquêtés

Chine	Cordoue	Al hambra
Bordeaux	Australie	Italie
Château de versaille	Algérie	India
Paris	Bourgogne	Tour
Taj Mahal	Cordoba	Portugal
Great Wall	Florence	Lyon
Amsterdam	Auschwitz	Ibiza

Source : Ouali Alami A., 2019

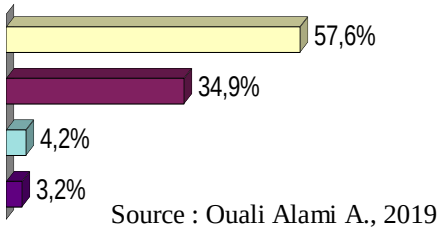
6 .Opinions des touristes sur leur séjour à Fès

57.6% des enquêtés sont très contents de leur séjour à Fès, 34.9% sont absolument ravis, 4.2% sont déçus.

Figure 46 :Séjour des enquêtés à Fès

Séjour à Fès

Très content	**287**	**57,6%**
Absolument ravi	**174**	**34,9%**
Déçu	**21**	**4,2%**
Sans opinion	**16**	**3,2%**
Total	**498**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

Leurs déceptions ont concerné notamment les raisons suivantes :

- L'insistance et le dérangement de certains commerçants, surtout les vendeurs ambulants.
- Abus des prix des produits artisanaux.
- L'impossibilité de visiter certains des plus intéressants monuments de la Médina de Fès, à savoir les mosquées, totalement interdites aux non musulmans.
- Le mauvais état de la Médina et son mauvais entretien.
- Certains établissements d'hébergement touristique ne répondent pas aux normes et aux exigences en vigueur, (la maison d'hôte ne répond pas aux normes d'un établissement touristique classé) déclare une touriste française enquêtée.
- Dérangements des guides clandestins.

Ces résultats sont approximativement les mêmes que ceux obtenus par TripAdviser[555] en 2019 d'après les avis des touristes ayant visité Fès[556].

[555]TripAdvisor est un site web américain qui offre des avis et des conseils touristiques émanant de consommateurs sur des hôtels, restaurants, villes et régions, lieux de loisirs, etc., à l'international. Il référence plus de 4,4 millions d'hébergements, de restaurants et d'attractions à travers le monde. Outre les commentaires des voyageurs, il offre également des liens sur des informations correspondant à des articles de journaux, de magazines ou de guides de voyages ainsi qu'un forum accessible à ses membres. La société, qui se déclare « le plus grand site de voyage au monde », est présente dans 45 pays. Elle accueille plus de 315 millions de visiteurs uniques chaque mois et recueille plus de 500 millions d'avis et d'opinions.

[556] www.tripadvisor.fr (consulté le 08-11-2020)

Figure 47: avis des touristes sur leurs visites de Fès selon TripAdviser



5. Analyse croisée des variables

1. L'origine des touristes et le type d'hébergement

Tableau 34: L'origine et type d'hébergement des touristes enquêtés

Types d'hébergement / Origine des touristes	Hôtel classé	Hôtel non classé	Maison d'hôtes	Logement chez l'habitant	Chez des amis	Autre	TOTAL
France	78,4%	2,7%	18,9%	0,0%	0,0%	0,0%	**100%**
Espagne	48,5%	11,8%	30,1%	5,9%	2,2%	1,5%	**100%**
Angleterre	42,9%	0,0%	50,0%	7,1%	0,0%	0,0%	**100%**
Allemagne	36,4%	7,9%	46,4%	6,6%	0,7%	2,0%	**100%**
Chine	19,5%	53,7%	22,0%	4,9%	0,0%	0,0%	**100%**
USA	37,9%	5,2%	50,0%	3,4%	3,4%	0,0%	**100%**
Autre	26,5%	8,2%	32,7%	22,4%	10,2%	0,0%	**100%**
TOTAL	**41,0%**	**11,6%**	**37,2%**	**7,0%**	**2,2%**	**1,0%**	100%

Source : Ouali Alami A.,2019

L'analyse croisée du type d'hébergement et de l'origine des touristes permet les remarques suivantes :

- La majorité des touristes Français optent pour le logement dans des hôtels classés (plus de 78% d'entre eux).
- Plus de 53% des touristes chinois logent dans des hôtels non classés.
- La majorité des Américains et des Allemands préfèrent les maisons d'hôtes.

2. Classes d'âge et origine des touristes

Tableau 35 : L'origine des touristes par classes d'âge des touristes enquêtés (en %)

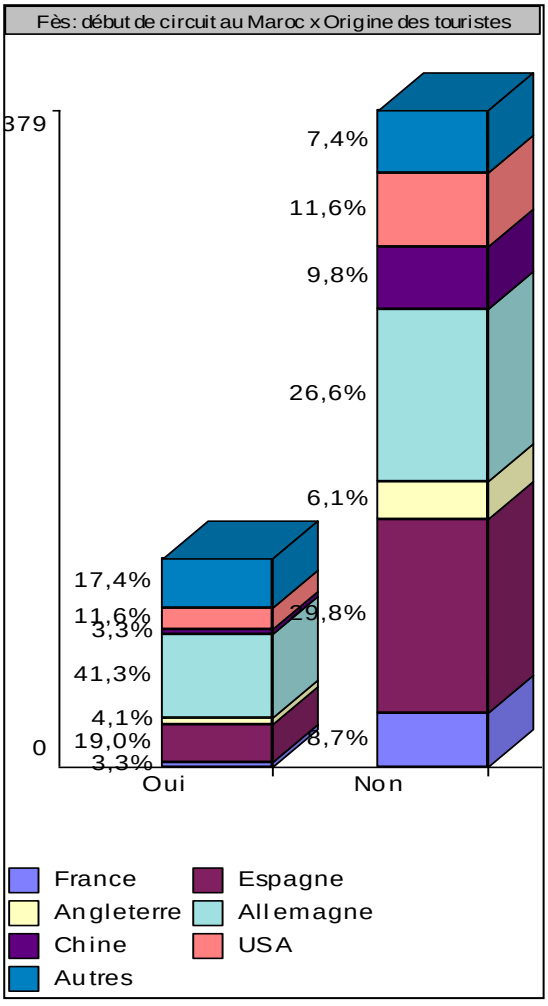
Origine des touristes / Classes d'âge	France	Espagne	Angleterre	Allemagne	Chine	USA	Autres	TOTAL
Moins de 18 ans	0,0%	1,5%	0,0%	1,3%	0,0%	1,7%	0,0%	**1,0%**
19- 29 ans	5,4%	17,6%	3,6%	12,6%	29,3%	5,2%	8,2%	**13,0%**
30-45 ans	13,5%	49,3%	85,7%	37,7%	65,9%	34,5%	36,7%	**43,6%**
46- 60 ans	5,4%	9,6%	10,7%	17,9%	4,9%	24,1%	28,6%	**15,0%**
Plus de 60 ans	75,7%	22,1%	0,0%	30,5%	0,0%	34,5%	26,5%	**27,4%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Ouali Alami A., 2019

Nous constatons que la tranche d'âge 30 et 45 ans est la plus représentée parmi les touristes enquêtés (43.6%). Cependant, le croisement de la tranche d'âge et de l'origine des touristes permet d'observer que 85.7% des touristes Anglais et 65.9% des touristes chinois appartiennent à la tranche 30-45, et que 75.7% des touristes Français visitant Fès ont plus de 60 ans.

3. Fès en début de circuit et origine des touristes

Figure 48: L'origine des touristes ayant débuté leur voyage au Maroc par Fès



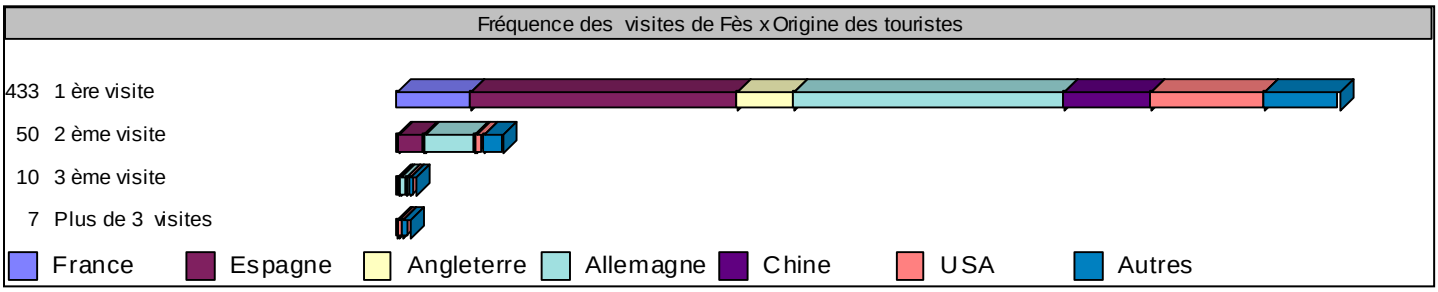
Il parait clairement que la majorité des touristes enquêtés par nationalité ne débute pas son voyage au Maroc par Fès. Alors qu'un nombre important des Allemands (41.3%) débutent leur séjour au Maroc par Fès.

Source : Ouali Alami A., 2019

4. Fréquence de visites de Fès et origine des touristes

On constate que la majorité des touristes visitent Fès pour la première fois. Alors que les touristes d'autres nationalités ont visité la ville pour les deuxième et troisième fois

Figure 49: Fréquence de visite de Fès par origine des touristes enquêtés (en valeur)



Source : Ouali Alami A., 2019

Ce sont des touristes africains représentés essentiellement par les touristes religieux de la confrérie Tijania (surtout les Sénégalais) qui viennent en pèlerinage.

5. Origine des touristes et durée de séjour à Fès

Tableau 36: Origine des touristes enquêtés selon la durée de séjour des (en %)

Durée de séjour à Fès **Origine des touristes**	En transit	1 nuitée	2 à 3 nuitées	Plus de 3 nuitées	**TOTAL**
France	2,7%	5,4%	81,1%	10,8%	**100%**
Espagne	1,5%	11,0%	77,2%	10,3%	**100%**
Angleterre	0,0%	14,3%	78,6%	7,1%	**100%**
Allemagne	1,3%	13,9%	68,9%	15,9%	**100%**
Chine	0,0%	22,0%	70,7%	7,3%	**100%**
USA	0,0%	8,6%	77,6%	13,8%	**100%**
Autres	2,0%	6,1%	55,1%	36,7%	**100%**
TOTAL	**1,2%**	**11,8%**	**72,4%**	**14,6%**	**100%**

Source : Ouali Alami A., 2019

Le croisement de l'origine des touristes et de la durée de leur séjour montre que la majorité des touristes enquêtés (selon les différentes nationalités) passe entre 2 et 3 nuitées à Fès (72.4%) selon la répartition suivante : 81.1% des Français, 77.2% des Espagnols, 78.6% des Anglais, 68.9% des Allemands, 70.7% des Chinois et 77.6 % des Américains qui entrent dans cette catégorie.

4. Origine des touristes et budget consacré à Fès

Tableau 37 : Origine des touristes et budget consacré pour (en%)

Origine des touristes / Budget consacré à la visite de Fès	France	Espagne	Angleterre	Allemagne	Chine	USA	Autres	TOTAL
Moins de 100 Euros	2,2%	17,8%	0,0%	20,0%	35,6%	8,9%	15,6%	**100%**
Entre 100 et 500 Euros	8,2%	30,3%	6,1%	32,6%	5,5%	9,2%	8,2%	**100%**
entre 500 et 1000 Euros	7,5%	16,4%	6,0%	23,9%	6,0%	25,4%	14,9%	**100%**
1000 et plus	0,0%	20,0%	0,0%	20,0%	0,0%	40,0%	20,0%	**100%**
TOTAL	**7,4%**	**27,2%**	**5,6%**	**30,2%**	**8,2%**	**11,6%**	**9,8%**	**100%**

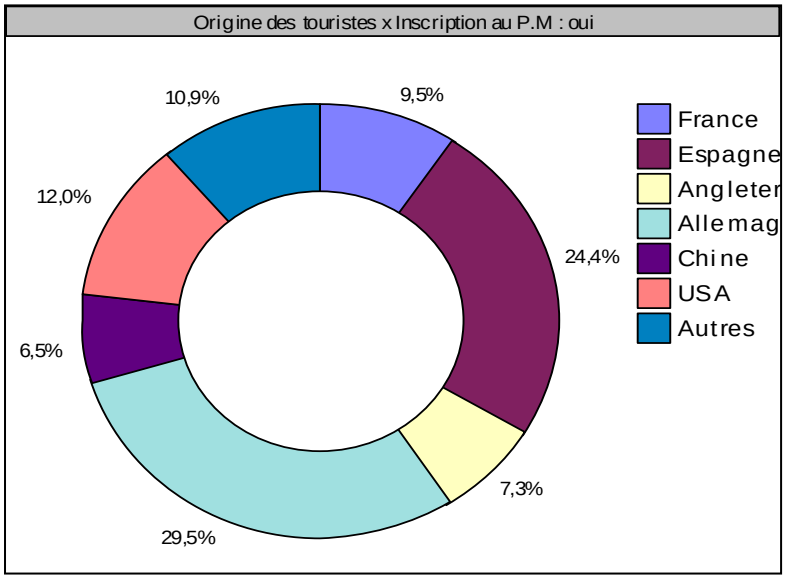
Source : Ouali Alami A., 2019

D'après le tableau représentant le croisement du budget de visite de Fès et l'origine des touristes, on constate que :

- La majorité des Chinois dépensent seulement moins de 100 Euros durant leur séjour à Fès.
- Les Américains dépensent plus pendant leur séjour à Fès, 40% d'entres eux dépensent plus de 1000 Euros.

5. Origine des touristes et connaissance de l'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondiale

Figure 50: Origine des enquêtés qui connaissent l'inscription de Fès au PM (en %)



Source : Ouali Alami A., 2019

On constate que les portions des touristes par origine qui connaissent que Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, se présente comme suite : 29.5% des Allemands, 24.4% des Espagnols, 12% des Américains et 9.5% des Français.

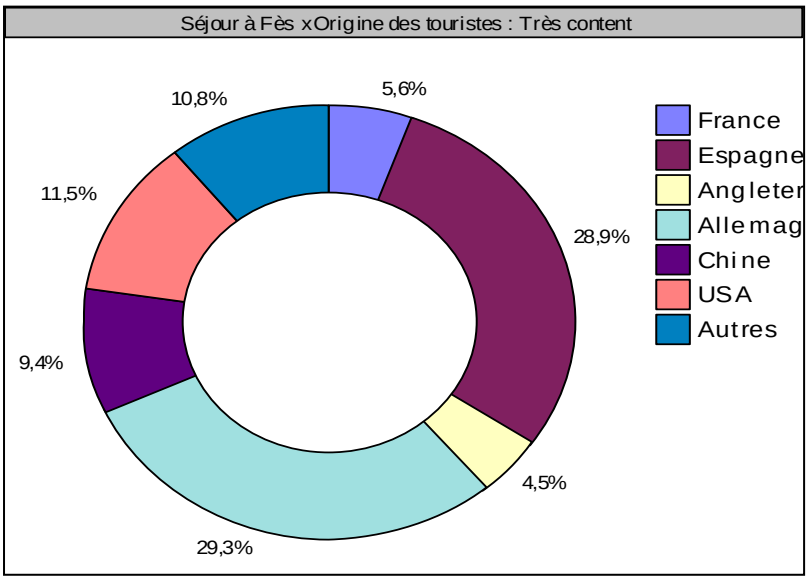
6. Origine des touristes et opinions sur le séjour à Fès

Tableau 38: Opinions sur le séjour à Fès selon l'origine des enquêtés (en %)

Origine des touristes Séjour à Fès	France	Espagne	Angleterre	Allemagne	Chine	USA	Autres	TOTAL
Absolument ravi	56,8%	33,1%	50,0%	33,8%	19,5%	34,5%	30,6%	**34,8%**
Très content	43,2%	61,0%	46,4%	55,6%	65,9%	56,9%	63,3%	**57,4%**
Déçu	0,0%	4,4%	0,0%	6,6%	9,8%	1,7%	0,0%	**4,2%**
Sans opinion	0,0%	1,5%	0,0%	3,3%	4,9%	6,9%	6,1%	**3,2%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Ouali Alami A., 2019

Figure 51 : Opinion sur le séjour à Fès « très content » selon l'origine des enquêtés (en %)

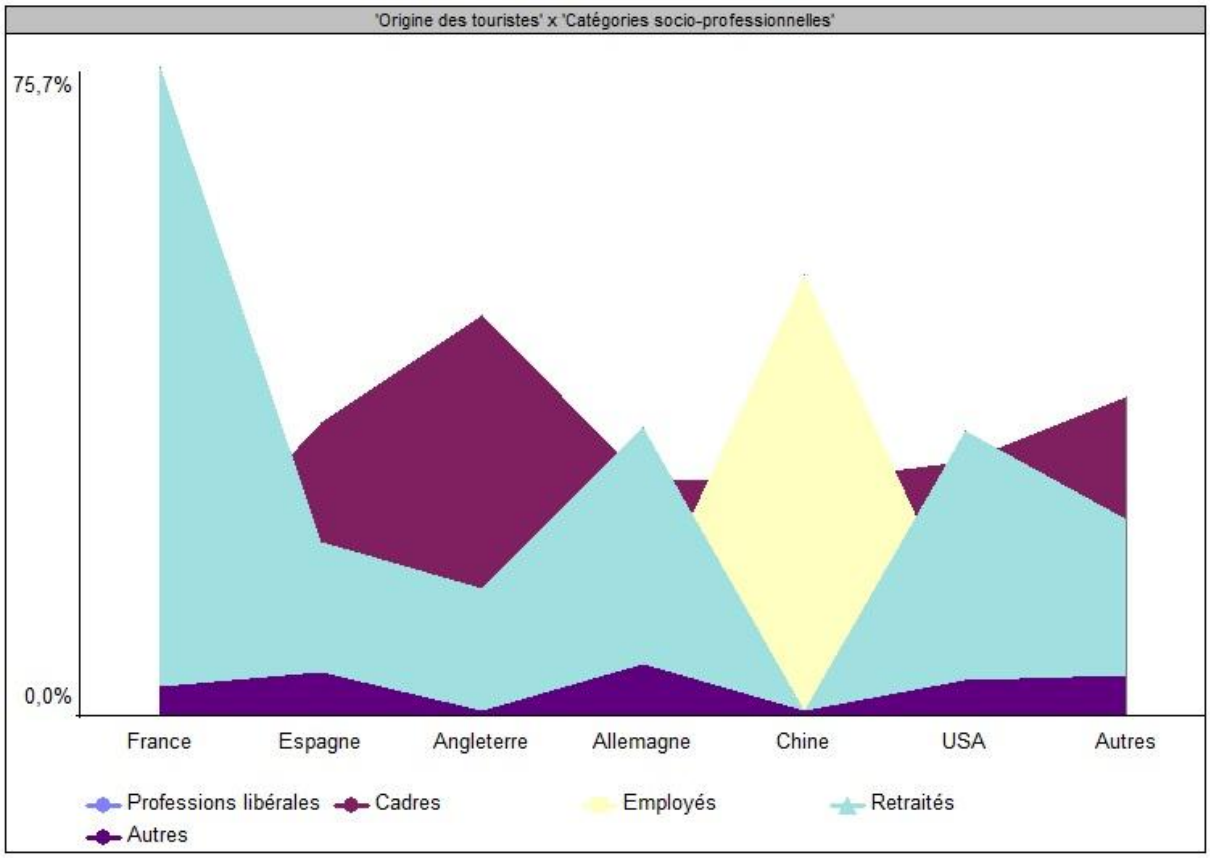


Source : Ouali Alami A., 2019

D'après la figure et le tableau ci-dessous, on constate que parmi les 57% des touristes enquêtés qui sont très contents de leurs visites de Fès, 29.3% sont des Allemands, 28.9% sont des Espagnols, 11.5% des Américains, 5.6% des Français et 4.5% des Anglais.

7. Origine des touristes et catégories socio-professionnelles

Figure 52 : L'origine des touristes selon les catégories socio-professionnelles



Source : Enquête personnelle, 2019

L'analyse croisée des origines des touristes enquêtés selon la catégorie socio-professionnelle montre que la catégorie « retraités » est très représentée par les Français, les Allemagnes et les Américains. La majorité des Anglais sont des cadres et les employés sont prédominants chez les Chinois.

8. Origine des touristes et type d'organisation du voyage

Tableau 39 : L'organisation du voyage selon l'origine des touristes (en %)

Origine des touristes / Organisation du v oyage	France	Espagne	Angleterre	Allemagne	Chine	USA	Autres	TOTAL
Agence de voyage	13,5%	30,1%	17,9%	26,5%	14,6%	43,1%	32,7%	**27,6%**
Internet et sites de réservation	86,5%	66,2%	82,1%	70,2%	80,5%	56,9%	61,2%	**69,4%**
Autre	0,0%	3,7%	0,0%	3,3%	4,9%	0,0%	6,1%	**3,0%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Ouali Alami A., 2019

Les Chinois, les Anglais et les Français sont ceux qui optent le moins pour les services des agences de voyages, alors que l'internet et les sites de réservation sont les modes les plus demandées par les différentes nationalités pour organiser leur voyage.

9. Origine des touristes par sexe

Tableau 40 : L'origine des touristes par sexe (en valeur)

sexe / Origine des touristes	Masculin	Féminin	TOTAL
France	78,4%	21,6%	**100%**
Espagne	34,6%	65,4%	**100%**
Angleterre	46,4%	53,6%	**100%**
Allemagne	48,3%	51,7%	**100%**
Chine	39,0%	61,0%	**100%**
USA	50,0%	50,0%	**100%**
Autres	46,9%	53,1%	**100%**
TOTAL	**46,0%**	**54,0%**	**100%**

Source : Ouali Alami A., 2019

L'analyse des résultats obtenus du croisement de l'origine des touristes par sexe nous permet de relever que 54.4% des touristes enquêtés sont du sexe féminin, cela représenté par pays d'origine comme suit : (65% des Espagnols, 61% des Chinois, 53% des Anglais).

Conclusions et résultats de l'enquête

D'après l'analyse des résultats d'enquête on constate que :

- Fès dispose d'un patrimoine historique, culturel, architectural diversifiés et ancestral (médersas, musée, murailles, riads, artisanat…). Encore faut-il le préserver et le valoriser pour pouvoir être utilisé rationnellement et efficacement pour un tourisme efficient.
- L'émergence du marché chinois : la levée des visas en juin 2016 en faveur des touristes chinois a augmenté leur nombre au Maroc, et surtout à Fès (plus de 8% des touristes enquêtés), la majorité d'entre eux, (Plus de 53%) loge dans des hôtels non classés et ne dépensent pas énormément durant leur séjour à Fès (moins de 100 Euros).
- Fès n'est pas encore un « city break », c'est une ville de circuit (la durée moyenne de séjour est de 2J) qui reste une des plus faibles du pays. Cette caractéristique influe sur les conditions de rentabilité des hôtels, mais aussi sur les conditions d'accueil, malgré les divers atouts de la ville et de son arrière pays. C'est la raison pour laquelle, l'administration touristique est appelée à cibler des touristes libres et indépendants, qui peuvent rester beaucoup à Fès et dépenser assez.
- L'élément incitatif pour prolonger le séjour à Fès est constitué de ses potentialités régionales, en effet, cette région est constitué par les sites archéologiques, historiques

et urbains d'un intérêt international (Volubilis, Ifrane...). Leur mise en valeur pourrait faciliter un allongement de la durée de séjour à Fès. Sans oublier que la région offre un des ensembles montagneux les plus accessibles et les mieux adaptés au tourisme (Moyen Atlas) et d'évidentes potentialités dans le domaine du thermalisme (Sidi Harazem, Moulay Yacoub).

- Une bonne communication interne (l'information sur place) permettrait de satisfaire les visiteurs de Fès sachant pertinemment que leur grande majorité n'opte pas pour les services des agences de voyage (21.8%).
- Une bonne communication externe peut contribuer à la valorisation du patrimoine urbain de Fès. Étant donné que l'inscription d'un site au patrimoine mondial fonctionne comme une marque de reconnaissance, un label universel et reconnaissable qui engendre des flux touristiques, les acteurs concernés par la promotion touristique de Fès sont appelés à utiliser ce label dans leur communication touristique, qui est un véritable facteur d'attractivité touristique. Par rapport à une destination touristique similaire « Lyon », on note que depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1998, Lyon a travaillé son image et parfait ses atouts. Cette mutation a été concrétisée par une croissance de sa fréquentation touristique, et une durée moyenne de séjour de 3,7 jours, Lyon est devenue une destination de city-break pour les amateurs de gastronomie et de patrimoine[557]. La seule fête des Lumières attire (3 millions de visiteurs). Par conséquent, Lyon a été élue meilleure destination européenne de court-séjour (World Travel Awards 09-2016).
- La nécessité de créer des centres d'informations touristiques en Médina est primordiale (puisque que la quasi-totalité de notre échantillon juge les informations sur les sites visités insuffisantes).
- L'animation est un élément important pour la valorisation de ce patrimoine urbain afin d'allonger la durée de séjour des touristes à Fès, d'où la nécessité d'exploiter les sites et monuments restaurés auparavant pour les objectifs touristiques. Les seules événements culturels et sportifs attirent à Lyon plus de 5 millions de touristes (La Fête des Lumières, Festival Lumière, Les Biennales de Lyon : Danse et Art Contemporain, Les Nuits Sonores, Les Nuits de Fourvière, Les grands temps forts du sport international : Euro 2016, FIFA 2016, Finales des Coupes d'Europe de

[557] www.economie.grandlyon.com (consulté le 20/10/2020)

Rugby, Les matchs de l'Olympique Lyonnais dans l'enceinte du Parc Olympique Lyonnais…).

- Les touristes étrangers à Fès sont des personnes instruites avec une très forte portion des universitaires, soit (82.2%) très sensibles à l'offre patrimoniale en Médina.
- Les opérateurs touristiques (tours opérateurs et agences de voyages) doivent programmer Fès et sa ville traditionnelles dans leurs offres touristiques.
- L'hygiène de l'environnement de la Médina de Fès est un élément important pour sa valorisation.
- Les défis à relever pour attirer les nouveaux touristes selon les enquêtés sont :
    - Richesse et réinvention du produit touristique culturel de Fès
    - Sécuriser le séjour
    - Permettre aux touristes l'accès et la circulation à tout lieu attractif

Chapitre 2 : Enquête par questionnaire auprès des touristes nationaux visitant Fès.

Malgré les avantages que connaît le secteur touristique au Maroc, il subit de profondes fluctuations provoquées par des facteurs externes liées aux troubles mondiaux économiques, politiques et sanitaires. Trois types de conjonctures affectent le tourisme marocain : les conflits sociaux et l'instabilité politique ; le terrorisme et l'insécurité ; et le ralentissement économique et le chômage[558].

Le tourisme marocain a été frappé aux années 1990-1991 par la guerre du golf, ensuite aux années 2000 par les attentats du 11 septembres 2001, et de la crise épidémique de 2002 du SARS qui a affecté en six mois une trentaine de pays, sans oublier les attentats du 16 mai 2003. Et notre pays, actuellement n'a pas échappé à la crise sanitaire causé par le COVID19, qui eut un impact négatif sur l'activité touristique mondial.

A chaque fois que le tourisme international est frappé par une crise, le débat sur le marché national refait surface comme un salvateur, un palliatif et un alternatif. Et l'actuelle crise ne déroge pas notre pays de cette règle, puisque les responsables ont sollicité le tourisme interne pour sauver le secteur.

La question sur la focalisation sur le marché domestique pour booster le secteur touristique a généré des avis divergents :

L'ancien ministre du tourisme Lahcen Haddad déplore que la proposition de relance du ministère du tourisme soit axée uniquement sur le marché national. Selon lui, la confédération national du tourisme (CNT) a déjà démontré que ce marché, certes important, reste extrêmement limité en temps et en pouvoir d'achat. Il ne réussira pas à combler le manque à gagner du marché international[559].

Le président de la CNT, Abdellatif Kabbaj défend les propos de Haddad[560] : «Il a totalement raison ». Et il argumente : «le tourisme interne ne représente pas plus que 30% du secteur. Avec le covid-19, il faut s'attendre à une baisse d'au moins 10%. Donc on ne pourra pas relancer le secteur avec 20% de touristes nationaux !

Selon le directeur général du CRT Casablanca qui préside également l'Observatoire National du Tourisme[561] «Je ne pense pas qu'il y ait d'autres alternatives aujourd'hui que de miser sur le tourisme interne », affirme-t-il. La décision a été d'ailleurs prise, selon lui, en concertation avec toutes les parties prenantes et sur la base d'étude réalisée par l'ONMT qui a révélé le besoin et l'intérêt des marocains pour passer leurs vacances dans

[558] Berriane M., (2020), Le tourisme marocain de l'après-COVID-19 : simple relance de l'activité ou refonte profonde du modèle touristique ?, Revue de Téoros, Numéro thématique « Le tourisme avant et après la Covid 19 », volume 39-3 ? P :3.
[559] Dans un tweet publié lundi 8 juin 2020, dans la page Tweeter de l'ancien ministre du tourisme Lahcen Haddad
[560] Kabiri Kettani M, (2020), Relance post-confinement : Le tourisme interne divise, La revue de l'observateur du Maroc et d'afrique, Numéro du 10 Juin.
[561] Ibid.

leur pays. «La relance sera progressive. Et le tourisme interne va probablement contribuer à booster l'activité, mais ne va certainement pas combler tout le déficit. Mais il ne faut pas oublier, que la part que représente ce segment n'est pas négligeable et le fait de s'attaquer à cette niche est un devoir pour l'activité et la profession », ajoute-t-il.

En réaction à l'analyse de l'ex ministre de tourisme, le directeur du conseil provincial du tourisme de Ouarzazate, Zoubir Bouhoute, n'est pas d'accord avec les propos de Haddad «c'est normal qu'il tienne des propos pareils. Lui-même quand il était à la tête du département de tourisme a laissé tomber ce segment qui a prouvé son importance ailleurs», complète-t-il. Bouhoute rappelle que l'examen de l'activité touristique des pays de l'OCDE, considérés parmi le top 10 mondial en termes d'arrivées, de nuitées et de recettes touristiques, fait apparaitre le rôle déterminant joué par le tourisme interne tant au niveau des arrivées que de nuitées. «Compte tenu de la structure de l'activité touristique de chaque destination, les pays de l'OCDE pour qui le tourisme interne représente en moyenne 75% des dépenses du tourisme intérieur seraient moins touchés que le Maroc dont l'activité dépend à plus de 78% du tourisme international », déclare-t-il. Bouhoute cite aussi l'exemple de l'Allemagne où le segment du tourisme interne représente 85% de l'activité, la France (57%), l'Italie (57%), les USA (83%)…«Les 30% représentant la part du tourisme interne dont on parle ne reflètent que le nombre de nuitées au sein des établissements classés. Or, on oublie que le nombre de nuitées des marocains qui fréquentent les autres établissements dépasse les 100 millions (informel, chez la famille, les amis…), conclut Bouhout.

Bref, Le tourisme interne[562] a une dimension stratégique pour le secteur touristique. Il constitue un apport considérable au développement économique régional par la répartition des richesses nationales. Il permet outre l'atténuation des effets de la saisonnalité et des crises subites par le tourisme international sur la rentabilité des investisseurs touristiques, le maintien des emplois et des effets induits sur les transports divers et les autres entreprises de services.

C'est la raison pour laquelle nous avons mené une enquête par questionnaire auprès des touristes marocains visitant Fès.

1. Aperçu sur le tourisme interne au Maroc

Au Maroc et dans les pays du Tiers-Monde en général, l'étude du mouvement touristique interne a été peu abordée. Pour les pouvoirs publics, l'intérêt est d'abord accordé au tourisme international qui, pourvoyeur des caisses de l'Etat en devises, fait l'objet d'une planification plus ou moins rigoureuse, bénéficie d'aides et d'encouragements étatiques divers[563].

[562] dénommé encore : tourisme domestique, tourisme intérieur, tourisme national, tourisme des marocains

[563] Berriane M., (1989), Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géogrphique. Thèse de doctorat d'Etat, Université François Rabelais – Tours, P : 23.

Le tourisme national était supposé avoir peu d'impact sur l'économie, la société ou l'espace. Or l'une des hypothèses avancées par les spécialistes part du fait que les déplacements touristiques internes ont des retombés non négligeables sur le milieu d'accueil, ils contribuent à une redistribution spatiale des richesses[564]. Il suscitent, en effet, des transferts interrégionaux entre, d'une part les régions d'origine des touristes où se dégagent des surplus, et d'autres part les régions d'accueil qui bénéficient des dépenses occasionnées par les séjours de vacances ;

Portant, Le tourisme interne est un composant majeur de l'industrie touristique marocaine, il recèle un potentiel de croissance, non seulement en volume de déplacements mais aussi en apport financier. Selon le ministère de tourisme, c'est près de 40 milliards de dirhams de retombées économiques sur les territoires marocains, et contribue à 30% de l'économie touristique.

Le tourisme qui constitue un élément moteur de l'économie du royaume, repose en partie sur la demande de déplacements touristiques générés par les résidents du Maroc. Dans un contexte très concurrentiel au niveau international, le tourisme interne est devenu un élément clé dans le développement du tourisme marocain car il apporte un caractère de stabilité[565].

Afin de suivre l'évolution du Marché marocain en terme du tourisme interne et de disposer des données clés permettant le paramétrage des actions à mettre en place, le Ministère du Tourisme et l'Observation du Tourisme ont réalisé en 2015 une enquête sur le tourisme interne au Maroc pendant l'année 2014. Cette étude a deux principaux objectifs[566] :

- Établir un portrait du tourisme interne, notamment pour répondre à des questions sur le profil des touristes résidents qui séjournent ou ne séjournent pas dans l'hôtellerie classée, sur les destinations préférées des touristes, sur les dépenses de voyage : transport, hébergement, loisirs, artisanat, alimentation et sur la préparation du voyage, etc.
- Connaître la satisfaction des touristes marocains sur l'offre touristique dans leurs lieux de séjour.

Parmi les principaux résultats de cette étude, il nous parait intéressant de présenter :

A- Le taux de départ selon les régions

47 % des résidents marocains adultes effectuent des déplacements qui rentrent dans la catégorie des déplacements touristiques. Ce taux est plus faible en zone rurale (39%) qu'en zone urbaine (52%)[567].

[564] Berriane M., (1999), Tourisme national et tourisme international au Maroc : concurrence ou complémentarité? In Ouaouicha Driss (sous la direction), Actes du colloque : Le Tourisme en question, Série Colloques 11, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Moulay Ismail, Meknès, p : 18

[565] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc P :42

[566] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P: 8.

[567] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P: 12.

Figure 53: Mobilité par région de résidence pour l'ensemble des résidents

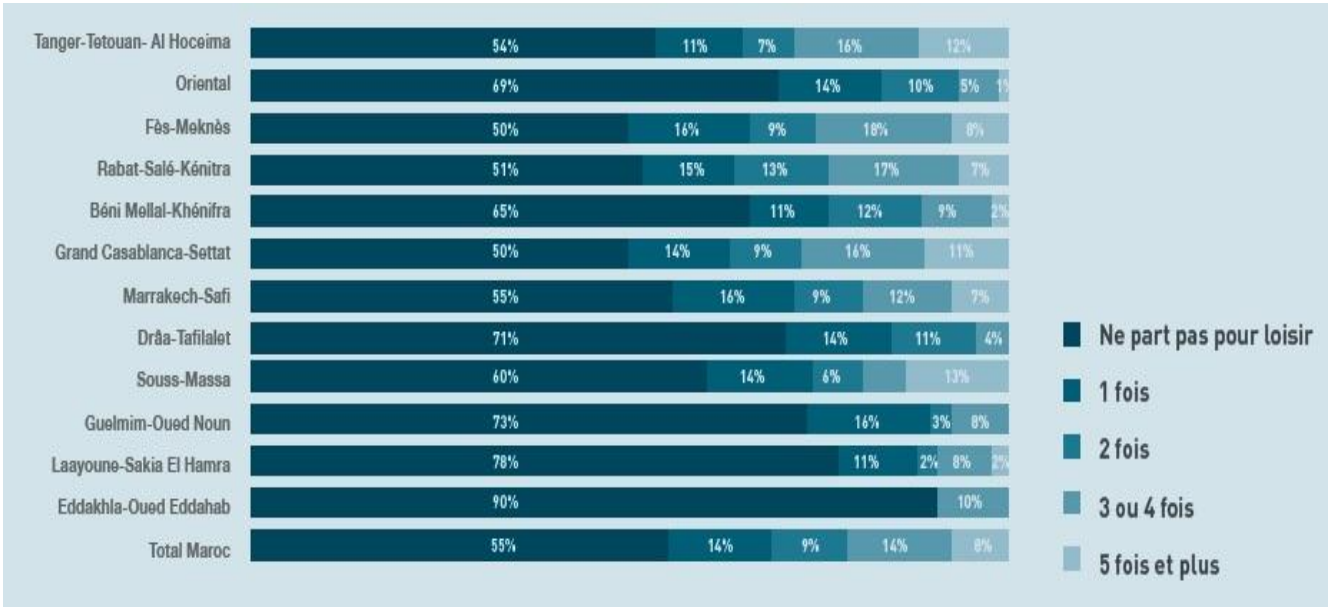


Source : OT, 2015

D'après la figure, les régions du Sud présentent le taux de départ le plus grand, cela s'explique par les habitudes sociologiques, localisation des services publics (hôpitaux, administration,…). Aussi on note que la mobilité est la plus forte sur la région de Rabat- Salé-Kénitra, puis Grand Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss-Massa et Fès-Meknès. 56% des touristes résidents qui se déplacent ont effectué un seul déplacement touristique. page 12

B- La mobilité par région de résidence pour le motif de loisir

Figure 54 : Mobilité par région de résidence pour le motif loisir



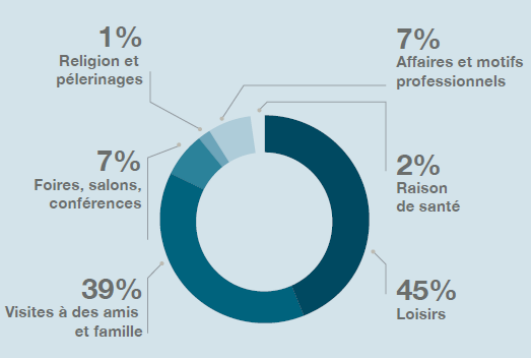
Source : OT, 2015

Les déplacements pour motif loisir représentent 45% des déplacements effectués par les résidents marocains. Néanmoins, des différences entre les régions s'affirment: 50% des déplacements pour loisir sont enregistrés pour les régions du Grand Casablanca et Fès-Meknès, 49% pour la région de Rabat-Salé-Kenitra et 31% pour l'Oriental.

C. Les motifs de voyage et catégories sociales des touristes marocains

Les principaux motifs de voyage des marocains sont représentés par la figure suivante :

Figure 55: Motif de voyage des résidents marocains



Source : OT, 2015

D'après la figure ci-dessus on relève que :

- Les principaux motifs de voyage sont, pour toutes les catégories de la population, les loisirs (45%) et les visites à la famille (39%). En 2010, les loisirs n'étaient le premier motif de déplacement que pour les cadres et les étudiants. En 2014, les employés et les techniciens ont inversé leurs priorités, entrainant de ce fait un basculement de l'ensemble[568].
- Pour toutes les autres catégories, ce sont les séjours dans la famille qui motivent un unique déplacement annuel.
- Des disparités logiques apparaissent entre les différents groupes socioprofessionnels quant aux déplacements professionnels. Les déplacements professionnels (y compris les visites de foires et salons) ont été mieux observés et constituent un motif de déplacement important (14% du total des déplacements réalisés en 2014).
- Les étudiants, professions intellectuelles et catégories supérieures, globalement plus mobiles, se déplacent plus volontiers pour motifs de loisirs.

[568] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P: 18.

D- Les destinations préférées des résidents marocains

Tableau 41 : Les destinations préférées des résidents marocains selon

Région	Première destination		2° destination		3° destination	
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	Tanger-Assilah	12%	Tetouan	9%	Al Hoceima	9%
Oriental	Ifrane	11%	Rabat	7%	Casablanca	6%
Fès-Meknès	Tanger-Assilah	12%	Tetouan	10%	Casablanca	6%
Rabat-Salé-Kénitra	Marrakech	9%	Tanger-Assilah	9%	Agadir	9%
Béni Mellal-Khénifra	Casablanca	13%	Agadir	8%	Tetouan	8%
Grand Casablanca-Settat	Marrakech	11%	Agadir	10%	El-Jadida	10%
Marrakech-Safi	Agadir	21%	Casablanca	16%	El-Jadida	9%
Drâa-Tafilalet	Rabat	21%	Marrakech	12%	Casablanca	11%
Souss-Massa	Casablanca	15%	Taroudannt	10%	Agadir	9%
Guelmim-Oued Noun	Agadir	19%	Marrakech	10%	Guelmim	10%
Laayoune-Sakia El Hamra	Agadir	11%	Casablanca	8%	Marrakech	5%
Eddakhla-Oued Eddahab	Agadir	14%	Casablanca	12%	Marrakech	9%
TOTAL MAROC	**Agadir**	**9%**	**Casablanca**	**8%**	**Marrakech**	**7%**
TOTAL Urbain	**Agadir**	**9%**	**Casablanca**	**8%**	**Marrakech**	**8%**
TOTAL Rural	**Agadir**	**10%**	**Casablanca**	**9%**	**Marrakech**	**6%**

Source : OT, 2015

D'après le tableau représentant les destinations préférés des touristes marocains selon les régions on note que:

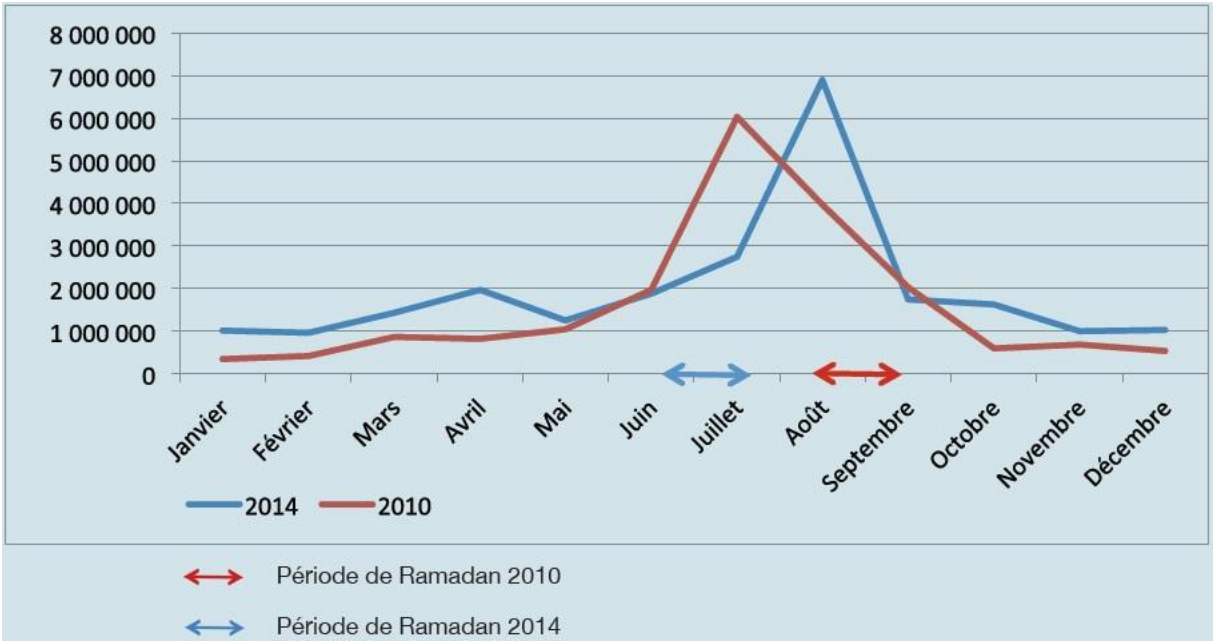
- Agadir, Casablanca et Marrakech sont les principales destinations tous motifs et toutes origines confondues.
- Les autres destinations les plus citées sont Tanger, Tétouan, El Jadida, Rabat et Fès.
- Ifrane, Meknès, Essaouira et Beni Mellal. Toutes ces destinations pèsent plus de 60% des nuitées des résidents au Maroc[569].

E- Répartition mensuelle des séjours des résidents marocains

Il parait clairement que le tourisme des marocains subit une saisonnalité remarquable montrée dans le tableau ci-dessous d'après l'enquête menée sur le tourisme interne en 2015.

[569] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P: 22.

Figure 56: Répartition mensuelle des séjours des résidents marocains en 2014



Source : OT, 2015

La figure ci- présente des variations mensuelles des départs des résidents marocains en séjour touristique. Le total des départs est, pour chaque mois, supérieur en 2014 par rapport à 2010[570], sauf pour la période de l'été 2014 où le total des départs en juillet, août et septembre est inférieur au volume de 2010. Compte tenu du fait qu'une majorité de marocains n'effectuent qu'un seul déplacement pendant la période de l'été, il apparait que la correspondance entre le mois de ramadan et le mois de juillet a eu un effet sur le taux de départ des marocains. Certaines catégories sociales ont compensé en multipliant leurs déplacements hors saison, ce que n'a pu faire une majorité de marocains.

2. Objectif de l'enquête et méthodologie de travail

Il s'agit d'étudier les comportements des touristes marocains vis-à-vis du patrimoine urbain de Fès et de leurs répercussions sur son développement touristique.

[570] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P :31

L'échantillon de l'enquête est de 250 touristes nationaux visitant Fès, selon la méthode aléatoire des échantillons[571] qui fait en sorte que chaque élément des enquêtés ait une chance égale d'être choisi.

Comme pour les touristes internationaux, la technique d'entonnoir du questionnaire allant du général vers le particulier en utilisant le logiciel Sphinx plus[572]. Ce questionnaire[573] a été élaboré en tenant compte de la spécificité culturelle des marocains, et divisé en quatre parties.

La première partie concerne l'identification des touristes marocains visitant Fès. Elle englobe des informations générales sur les touristes : sexe, âge, lieu de naissance, niveau d'instruction, revenu, catégorie socioprofessionnelle et ville de séjour habituel.

La deuxième partie traite des questions relatives au séjour des visiteurs marocain dans la ville de Fès, afin de détecter leurs principales motivations. Il s'agit des questions relatives à l'organisation de leur voyage à Fès, aux motifs du voyage, à sa durée, à la fréquence de la visite, au type d'hébergement, aux moyens de transport utilisés pour se rendre sur le lieu de séjour, au séjour précédent des enquêtés, aux dépenses effectuées et prévues pendant le séjour et aux raisons de choix de la destination.

La troisième partie concerne le comportement des touristes marocain vis-à-vis du patrimoine urbain de Fès. Elle comprend des questions liées aux visites des monuments et sites de la Médina de Fès, de leur propreté, de la facilité d'accès à ces sites, des sources d'information les concernant, de leur prix d'accès, de la durée de la visite consacrée à la Médina, de sa principale attraction, des propositions pour le développement touristique de ces sites patrimoniaux.

La quatrième partie traite des questions de la relation entre inscription sur la liste du patrimoine mondial et attractivité de Fès. Il s'agit de la connaissance ou non des touristes marocains de l'inscription de Fès et autres sites marocains sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, de la signification de cette inscription pour eux, de leurs opinions à propos du séjour à Fès.

L'enquête a été menée selon le mode d'administration «par enquêtant»[574] (comme pratiqué pour les touristes internationaux) qui consiste à poser des questions face à face au répondant et de noter ses réponses, ce qui permet le taux élevé de ceux ci.

La collecte des informations s'est déroulée sur les lieux de visite de l'ancienne Médina : monuments historiques, principales portes de la Médina (Boujloud, Rcif, Bab Lghissa…). L'enquête a duré une année afin d'augmenter la représentativité de l'échantillon et la fiabilité des informations collectées.

---

[571] L'autre méthode intitulée « méthode des quotas » consiste à analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête (selon par exemple l'âge, le sexe, la profession ou selon les caractéristiques qui sont en relation logique avec l'objectif de l'enquête : en fonction de l'origine géographique du visiteur, s'il est en vacances ou non…)

[572] Le Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse des données.

[573] Voir annexe N° : 4

[574] Les autres modes d'administration d'enquête par questionnaire sont : L'Auto-administration (l'enquêté répond seul au questionnaire) - L'envoi postal (qui donne généralement un taux de réponse faible)- le téléphone- l'Internet.

3. Difficultés rencontrées au cours de l'enquête

Deux principales difficultés ont été rencontrées lors du remplissage des questionnaires consacrés aux touristes marocains.

- La première concerne la différenciation entre un touriste marocain et un résidant de Fès.
- La deuxième concernant le refus des touristes marocains d'être questionnés

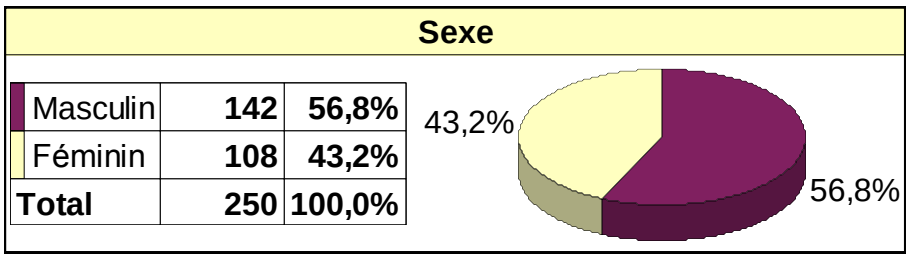
4. Analyse ponctuelle des résultats

Après la collecte des informations nécessaires sur les touristes marocains concernés par l'enquête et après dépouillement des questionnaires, les résultats relevés sont répartis selon l'ordre des variables suivantes :

1.1 Identification des touristes

2- Les touristes nationaux enquêtés par sexe

Figure 57 : La distribution des touristes par

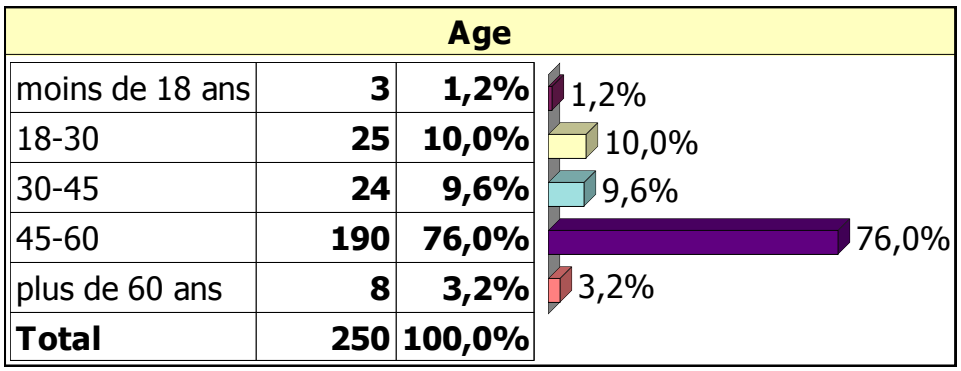


Source : Ouali Alami A., 2019

Les hommes visitant la ville de Fès représentent 56,8 %, contre seulement 56,8 % pour les femmes.

3- Les touristes nationaux enquêtés par âge

Figure 58 : La distribution des touristes par classe



Source : Ouali Alami A., 2019

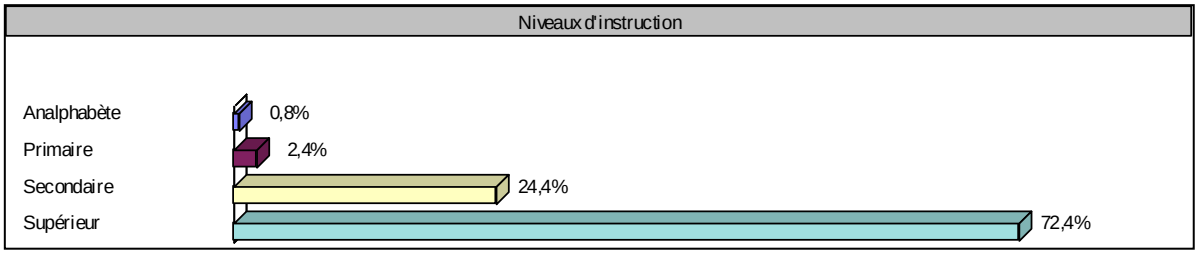
L'examen de la composition des touristes nationaux visitant Fès par classes d'âge montre une dominante des personnes âgées entre 45 et 60 ans (76 %), suivis des visiteurs ayant entre 18 et 30 ans (10 %), de ceux ayant entre 30 et 45 ans (9,6 %), et de plus de 60 ans (3,2 %). On constate aussi une quasi-absence des visiteurs ayant moins de 18 ans, ce qui peut s'expliquer éventuellement par leur intérêt pour d'autres lieux et activités.

4- Lieux de naissance des touristes nationaux enquêtés

La répartition des touristes nationaux enquêtés par ville de naissance montre une dominante des touristes originaires de Fès (76,3 %), suivis de ceux natifs des villes proches de celle-ci : Meknès, El Hajeb, Sefrou, Azrou, Imouzar, Ifrane, par une portion de (15,8 %), le reste (7,9 %) sont originaires d'autres villes marocaines.

5- Niveaux d'instructions des touristes nationaux enquêtés

Figure 59: Niveaux d'instruction des touristes nationaux enquêtés



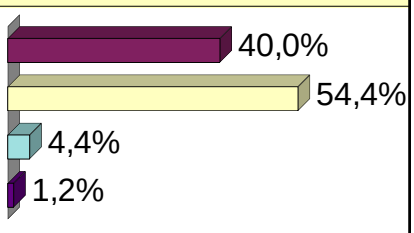
Source : Ouali Alami A., 2019

On constate clairement que les visites de la Médina de Fès sont largement accaparées par les personnes instruites, les personnes enquêtés ayant le niveau supérieur est très forte (72,4 %), suivies de celles ayant une formation secondaire (24.4 %) et de celles ayant un niveau d'étude primaire (2,4%).

6- La distribution des touristes nationaux par revenu

Tableau 42 : Revenu des touristes nationaux enquêtés

Revenu		
Moins de 5000 dh	**100**	**40,0%**
5000-10000	**136**	**54,4%**
10000-20000	**11**	**4,4%**
Plus de 20000	**3**	**1,2%**
Total	**250**	**100,0%**

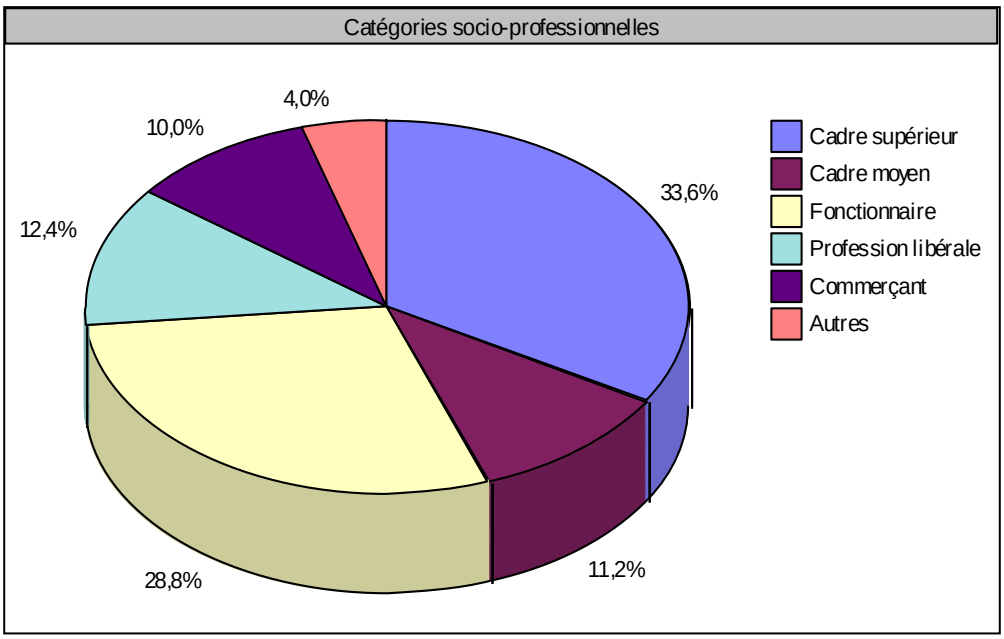


Source : Ouali Alami A., 2019

La distribution des touristes nationaux enquêtés par revenu permet de constater que les revenus entre 5000 et 10000 DH représentent 54,4% de l'échantillon, suivis de ceux ayant moins de 5000 DH (40 %), et de ceux ayant un revenu entre 10000 et 20000 DH qui représentent 4,4% des enquêtes. Les enquêtés ayant plus de 20000 sont rares (1,2%).

7- Catégories socio-professionnelles des touristes nationaux

Figure 60: Les catégories socio-professionnelles des touristes nationaux



Source : Ouali Alami A., 2019

Les cadres supérieurs occupent la première position (33.6 %), suivis des fonctionnaires (28.8%), des professions libérales[575] (12.4%), des « cadres moyens » (11.2%), des commerçants (10%), et seulement 4 % (19 touristes) en majorité des étudiants.

8- Ville d'origine des touristes nationaux enquêtés

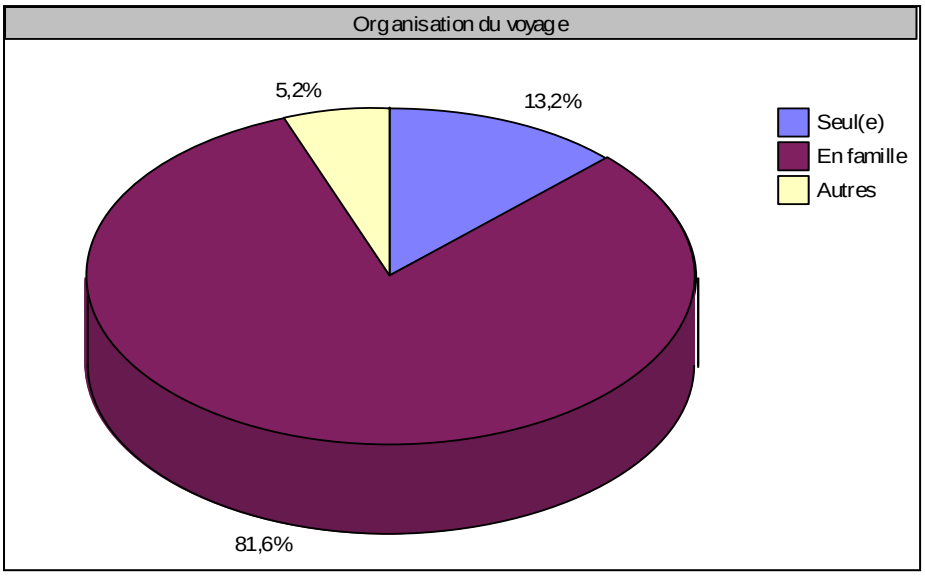
La distribution des touristes marocains enquêtés par ville d'origine montre une dominante de ceux qui demeurent dans des villes proches de Fès, 82,4 % habitent les villes de Meknès, El Hajeb, Sefrou, Azrou, Tawnat, Boulemane, Sidi Kacem, Taza. Le reste (17,6 %) habite les villes de Rabat, Salé, Kenitra, Casablanca, Tanger, Marrakech et Settat.

[575] Ce sont des comptables, des avocats, des médecins et des notaires.

4.2. Séjour à Fès

1- Organisation du voyage

Figure 61: L'organisation du voyage



Source : Ouali Alami A., 2019

La majorité des touristes marocains enquêtés voyageant à Fès sont accompagnés de leur famille (81,6%), contre seulement 13 % voyagent seuls, et 5,2 % voyagent à Fès dans le cadre de voyage organisé en groupe.

2- Motifs de voyage

Le tourisme et la visite de la famille sont les principaux motifs pour voyager à Fès (91,4 %) suivis des affaires (6 ,7 %) et des études (1,4%).

Tableau 43: Motifs de voyage des enquêtés

Motifs de voyage			
Tourisme	**223**	**62,3%**	62,3%
Affaire	**24**	**6,7%**	6,7%
Visite de la famille	**104**	**29,1%**	29,1%
Etude	**5**	**1,4%**	1,4%
Autres	**2**	**0,6%**	0,6%
Total	**358**	**100,0%**	

Source : Ouali Alami A., 2019

Selon l'étude sur le tourisme interne, 47 % des enquêtés voyage à Fès pour visiter les amis et familles et 34 % pour motif de loisir. Par rapport aux autres villes marocaines, les motifs de voyage sont présentés par le tableau suivant :

Tableau 44 : Motifs de voyage à Fès par rapport aux autres destinations marocaines

Répartition en % des séjours par destination	Loisirs	Visites à des amis et famille	Motifs professionnels	Religion et pèlerinages	Raison de santé
Marrakech	57%	28%	13%	0%	2%
Agadir	53%	36%	9%	0%	1%
Casablanca	25%	46%	24%	1%	4%
Rabat	24%	50%	22%	1%	4%
Fès	34%	47%	16%	0%	3%
Ifrane	68%	21%	9%	0%	1%
Meknès	22%	49%	21%	1%	7%
Tanger	59%	24%	15%	0%	1%
Tétouan	75%	18%	6%	0%	1%
El Jadida	62%	29%	8%	0%	1%
Autres	39%	46%	13%	0%	1%
Total Tourisme interne	**45%**	**39%**	**14%**	**0%**	**2%**
Voyages à l'étranger	35%	32%	16%	9%	8%

Source : OT, 2015

Les destinations préférées pour les loisirs sont Marrakech, Agadir, Tanger, Tétouan et Ifrane. Les motifs de pèlerinage et de soins interviennent beaucoup pour les déplacements à l'étranger.

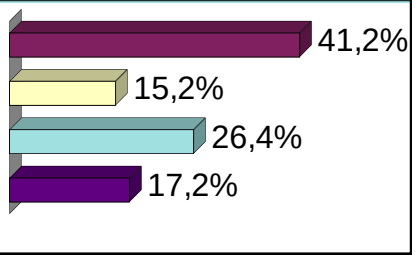
3- Durée de séjour

La catégorie des transitaires représente 41,2 % de l'échantillon suivie des touristes qui passent 2 à 3 nuitées (26, 4%) de ceux qui passent plus de trois nuitées (17,2 %). Et finalement (15,2%) passent une seule nuitée à Fès. La ville de Fès donc n'est pas une ville de séjour "city break" pour le tourisme interne. Par rapport au niveau national, et selon l'étude sur le tourisme interne[576].

[576] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc P :30

Tableau 45: Durée de séjour des enquêtés

Durée de séjour		
En transit	103	41,2%
1 nuitée	38	15,2%
2 à 3nuitées	66	26,4%
plus de 3 nuitées	43	17,2%
Total	**250**	**100,0%**



Source : Enquête personnelle, 2019

En 2014, la durée moyenne de séjour des touristes résidents s'élève à 8,4 jours (inclut les enfants de moins de 15 ans) par voyage. Elle dépasse 10 jours pour les séjours effectués dans l'hébergement non marchand. Au niveau national cette durée dépond essentiellement du motif de déplacement et du type d'hébergement. Comme montré dans le tableau suivant :

Tableau 46 ***: Durées de séjour par motif de déplacement et type d'hébergement en en 2014 (en jours)***

Durée de séjour 2014	Camping	Héberg. Collectif	Location	Rés. secondaire	Famille, amis	Hôtel NC	Classés	TOTAL 2014
Loisirs	8,8	9,2	7,1	12,2	10,4	4,1	2,5	7,5
Visites à amis et famille	13,0	8,0	6,9	11,9	10,0	5,1	1,8	9,7
Foires et salons	2,0	3,0	4,4	11,0	9,3	5,0	1,5	9,0
Motifs professionnels	16,5	12,3	11,8	10,4	11,2	3,0	2,0	7,0
Religion et pèlerinages		12,9	4,1		10,9	3,1	1,0	9,2
Raison de santé		10,0	7,1	16,6	12,1	4,7	1,8	8,7
Tourisme interne	**9,0**	**10,1**	**7,4**	**12,1**	**10,1**	**3,9**	**2,3**	**8,4**

Source : OT, 2015

D'après le tableau, il est à noter que :

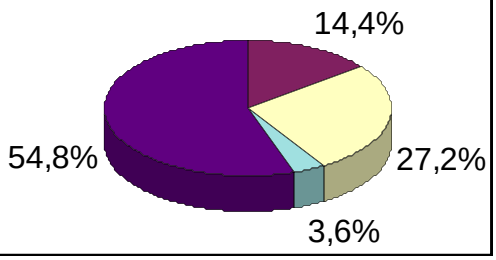
- Les durées de séjour en hébergement marchand sont inférieures aux durées de séjour en famille ou en résidence secondaire.
- les séjours en résidence secondaire qui sont les plus longs. Il est cité fréquemment des séjours qui durent un mois d'été complet, voire deux mois[577].
- Les durées de séjour pour motif professionnel comprennent des séjours courts, en général pour les professions supérieures, en hébergement hôtelier et des séjours longs de déplacements pour chantier.

[577] Ibid

4- Fréquences de visite

Tableau 47: Fréquences de visite de Fès

Fréquences de visite		
1ère visite	**36**	**14,4%**
2ème visite	**68**	**27,2%**
3ème visite	**9**	**3,6%**
Plus de la 3ème visite	**137**	**54,8%**
Total	**250**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

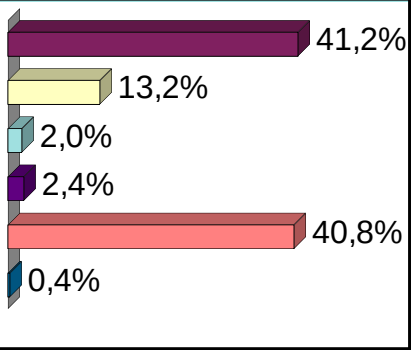
D'après le graphique ci-dessus, on constate clairement que les visiteurs de la ville de Fès pour plus de la troisième fois représentent 54.8 % des enquêtés, suivis de ceux la visitant pour la deuxième fois (27,2%), et de ceux la visitant pour la première fois (14,4%). La troisième visite est pratiquée par 3,6 % des touristes marocains, et seulement 9 personnes enquêtées des 250 de notre échantillon (soit 3,6 %) ont visité Fès pour trois fois.

5- Mode d'hébergement

La distribution par types d'hébergement indique que 41,2 % des touristes marocains enquêtés optent pour les familles et amis pour leur hébergement, 40,8% sont des transitaires, 13,2% s'installent dans des hôtels classés, 2,4 % dans des maisons d'hôtes et 2% dans des hôtels non classés et l'autre mode d'hébergement (0,4%) représenté par l'hébergement chez l'habitant d'un enquêté.

Tableau 48: Mode d'hébergement des enquêtés

Mode d'hébergement		
Familles et amis	**103**	**41,2%**
Hôtel classé	**33**	**13,2%**
Hôtel non classé	**5**	**2,0%**
Maison d'hôte	**6**	**2,4%**
En transit	**102**	**40,8%**
Autres	**1**	**0,4%**
Total	**250**	**100,0%**



Source : Ouali Alami A., 2019

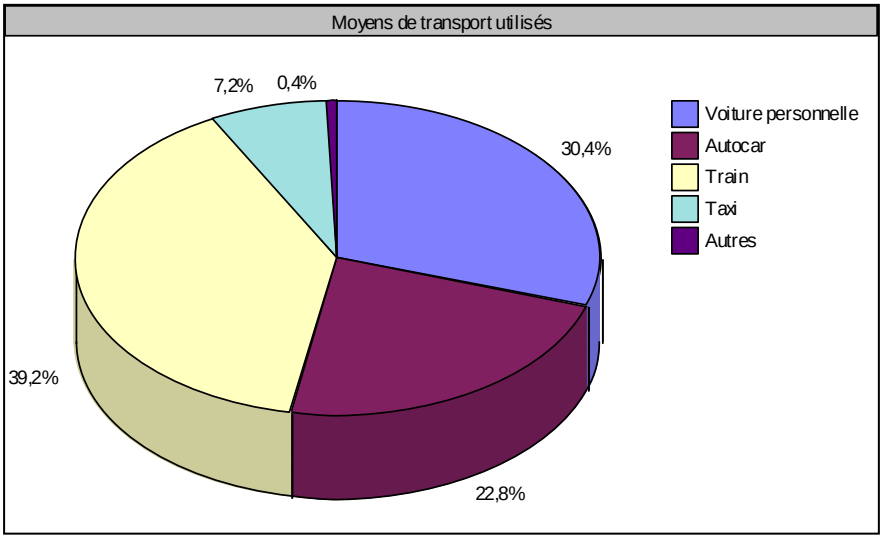
Selon l'enquête sur le tourisme interne au Maroc du 2014[578], les séjours des marocains résidant au Maroc chez la famille et les amis et dans les résidences secondaires constituent la

[578] Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc, P: 25

majorité des hébergements (62%). 38% se logent en hébergement marchand[579]. Sur le total des séjours, 20% se font en location et 16% à l'hôtel (10% EHTC et 6% non classé). Les autres types d'hébergement marchand représentent 2%.

6- Moyen de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de séjour

Figure 62 : Moyens de transport utilisés



Source : Ouali Alami A., 2019

39 % des touristes marocains enquêtés utilisent le train pour visiter Fès, 30,4 % se déplacent par leurs voitures personnelles, suivi de l'autocar (22.8 %) et du taxi (7,2%).

D'après l'étude menée sur le tourisme interne au Maroc, les moyens de transport utilisés pour aller à Fès sont répartis comme suite : 47% par autocar ou taxi, 36% par voiture personnelle, 17% par train. Et par rapport aux autres villes marocaines, le tableau suivant montre bien les moyens de transport utilisés pour voyager aux lieux de séjour.

[579] Hébergement marchand **:** Hébergement qui implique une transaction commerciale et financière. On y retrouve les hôtels, les résidences touristiques, les campings, les appartements, les auberges,…

Tableau 49: Moyens de transport utilisés par les touristes résidents pour aller sur leur lieu de

En termes de séjours	Avion	Train	Autocar ou taxi	Voiture personnelle	Total
Marrakech	0%	14%	32%	54%	100%
Agadir	1%	1%	50%	48%	100%
Casablanca	0,3%	18%	51%	30%	100%
Rabat	0%	17%	50%	32%	100%
Fès	0%	17%	47%	36%	100%
Ifrane	0%	2%	41%	57%	100%
Meknès	0%	18%	46%	36%	100%
Tanger	0%	22%	36%	42%	100%
Tétouan	0%	4%	38%	58%	100%
El Jadida	0%	5%	52%	43%	100%
Autres	0%	8%	54%	38%	100%
Tourisme interne	**0,2%**	**10%**	**48%**	**42%**	**100%**
Voyages à l'étranger	86%	0%	5%	9%	100%

Source : OT, 2015

Pour les séjours à l'intérieur du Maroc, les modes utilisées sont majoritairement terrestres. Moins de 1% des déplacements sont effectués par avion. Les déplacements se partagent entre le bus ou le taxi (48%) et la voiture particulière (42%)[580]. Alors que le train est utilisé pour environ 10% des départs. L'observation des modes de transport pour aller aux principales destinations touristiques traduit fidèlement le mode d'équipement en infrastructures de transport.

7- Séjour précédent

40% des touristes marocains enquêtés ont passé leurs séjours précédents à Marrakech et Agadir, 38% aux villes côtières du Nord (Tanger, Titouan, Fnidak, Medyk, Martil Assila), 14% aux villes de Casablanca, Kenitra et Rabat, le reste des enquêtés (8%) ont passé leurs vacances à Lhoucima, Ifran, Chefchaoun, Essaouira.

8- Dépenses effectuées et prévues pendant le séjour

44.4 % des enquêtés consacrent 400 Dh comme budget total de visite pour Fès, 30% dépensent 800 dh, 11.2 % dépensent 200 Dh et 8 % de l'échantillon dépensent 2500 et plus. Au niveau national, les touristes marocains dépensent en moyenne au Maroc 128 dhs par nuitée et par personne (c'est approximativement pareil à nos résultats de Fès tenant compte

[580] Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2015), Enquête sur le tourisme interne au Maroc en 2014, P: 25.

de la durée moyenne de séjour), soit une hausse de 29% par rapport à 2010 ou la dépense était de 99 dhs[581].

Tableau 50: Dépenses journalières par destination, par personne et par type d'hébergement (en dirhams)

	Camping	Héberg. Collectif	Location	Rés. secondaire	Famille, amis	Hôtel NC	Classés	Moyenne
Marrakech	357	163	177	96	91	197	1003	198
Agadir	146	148	180	86	90	212	902	147
Casablanca	156	161	160	77	91	191	925	114
Rabat	163	161	154	89	89	190	831	112
Fès	100	152	166	76	93	194	811	119
Ifrane	138	166	162	92	92	184	920	160
Tanger	137	157	169	89	92	209	891	153
Tétouan	141	151	168	87	89	195	716	153
El Jadida	108	142	158	85	84	205	854	119
Tourisme Interne	**143**	**155**	**166**	**86**	**89**	**192**	**878**	**128**

Source : OT, 2015

Deux évolutions expliquent cette différence entre 2010 et 2014 :

- le poids plus important des déplacements des catégories supérieures qui représentaient 9% des nuitées en 2010, et qui atteignent 11% en 2014.
- Les comportements de dépenses des catégories supérieures en hôtellerie classée se rapprochent de ceux des touristes étrangers (878 dhs en 2014 contre 460 en 2010).

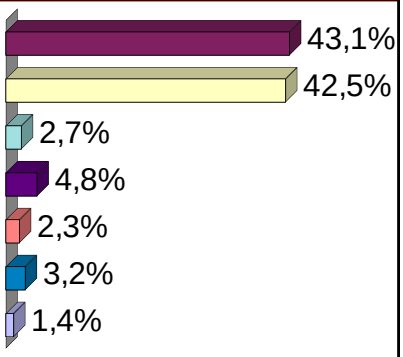
[581] Ministère de tourisme, (2015), op. cit., P: 34.

4.3. Comportements des touristes vis-à-vis du patrimoine urbain

1- Visite des monuments et sites

Figure 63 : Visite des monuments et sites par les enquêtés

Visite des monuments et sites		
Université Quaraouiyine	242	43,1%
Souks	239	42,5%
Fondouks	15	2,7%
Musées	27	4,8%
Bazars	13	2,3%
Médersas	18	3,2%
Autres	8	1,4%
Total	**562**	**100,0%**



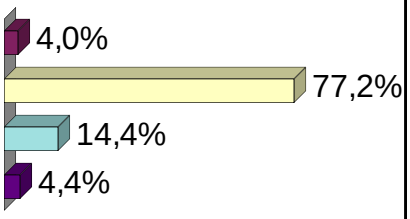
Source : Ouali Alami A., 2019

L'université Quaraouiyine est la plus fréquentée par les enquêtés (43,1 %), suivie des visites des souks (42,5%). Contre seulement une minorité de 13 % des touristes marocains qui visitent les fondouks, musées, bazars et médersas

2- Propreté des sites visités

Figure 64 : Propreté des sites visités

Propreté des sites visités		
Médiocre	10	4,0%
Moyenne	193	77,2%
Bien	36	14,4%
Excellente	11	4,4%
Total	**250**	**100,0%**

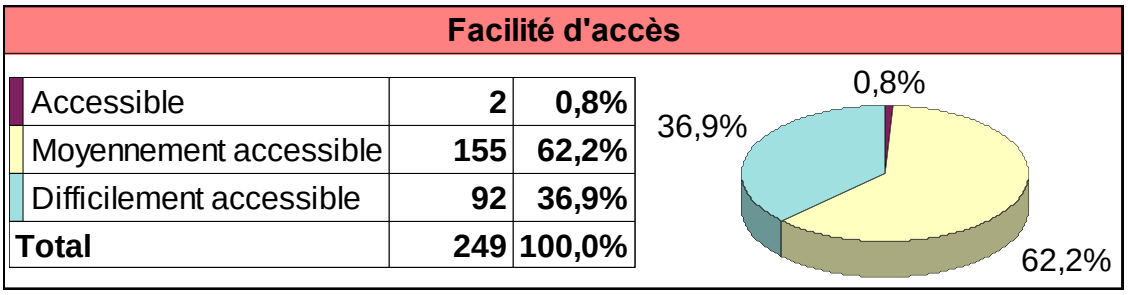


Source : Ouali Alami A., 2019

La majorité des touristes enquêtés (77.2%) a jugé moyenne la propreté des sites visités, contre 14,4 % qui l'ont jugée bonne, 4,4 % qui la trouvent excellente, alors que 4 % l'ont jugée médiocre.

3- Facilité d'accès aux sites visités

Figure 65 : Facilité d'accès des touristes nationaux aux sites visités

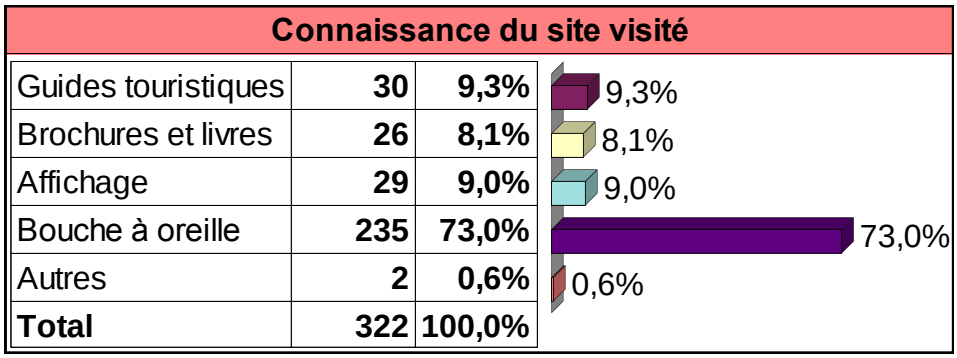


Source : Ouali Alami A., 2019

62,2 % des touristes marocains enquêtés jugent la facilité d'accès aux sites visités moyenne, suivis de ceux qui l'ont jugé difficile (36,9), et seulement 0,8 % qui l'a trouvé accessible.

4- Moyen de connaissance du site visité

Figure 66 : Informations sur les sites visités

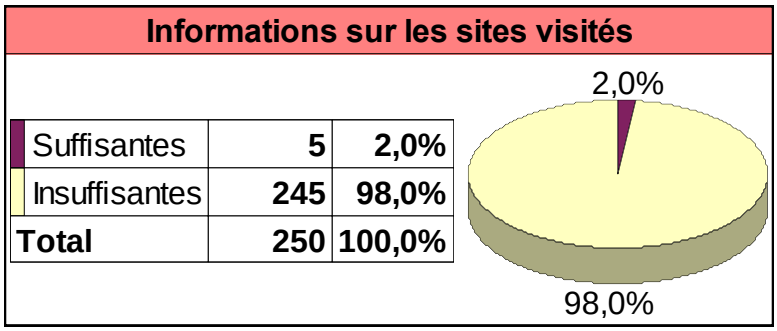


Source : Ouali Alami A., 2019

73% des touristes enquêtés ont connu le site visité grâce au bouche à oreille, 9, 3 % l'ont connu à travers les services d'un guide touristique accompagnateur, 9 % dont l'affichage est la principale source d'informations touristiques sur les sites de Fès, et 11% utilisent les brochures et livres.

5- Informations sur les sites visités

Figure 67 : Informations sur les sites visités



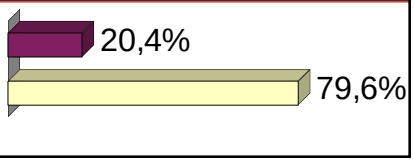
Source : Ouali Alami A., 2019

Il est clairement montré à travers le tableau et le graphique ci-dessus que la quasi-totalité de notre échantillon (98 %) juge insuffisantes les informations sur les sites visités.

6- Prix d'accès aux monuments historiques

Figure 68 : Prix d'accès aux sites visités

Prix d'accès		
Oui	51	20,4%
Non	199	79,6%
Total	250	100,0%



Source Ouali Alami A., 2019

On constate que la majorité des touristes marocains enquêtés (79,6%) affirme que les prix d'entrée aux monuments historiques de Fès ne sont pas raisonnables.

7- Durée de visite consacrée à la Médina

Il est à noter que 92.3% des enquêtés (146 touristes nationaux qui ont répondu à cette question) ont consacré une journée pour la Médina, contre une mâtinée ou une soirée pour le reste.

8- Principale attraction en Médina

Le mot « artisanat » (y compris ses produits de tissage, cuir, cuivre, dinanderie et de broderie, …) est le plus cité par rapport à l'attractivité de la Médina, suivi par le mot de « Médina » (y compris ses éléments historiques : Patrimoine architectural, vie traditionnelle, portes et murailles …)

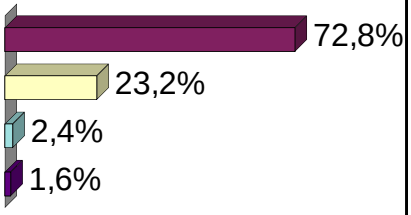
9- Activités proposées pour le développement des sites patrimoniaux

La majorité des touristes marocains enquêtés (92%), met l'accent sur deux volets : la mise en place de centres de communication touristique en Médina, et l'intéressement à l'animation.

10- Opinions sur l'attractivité et la variabilité du patrimoine urbain de Fès

Figure 69 : L'offre de visite du patrimoine urbain

L'offre de visite du patrimoine urbain		
Tout à fait d'accord	182	72,8%
Plutôt d'accord	58	23,2%
Plutôt pas d'accord	6	2,4%
Sans opinion	4	1,6%
Total	250	100,0%



Source : Ouali Alami A., 2019

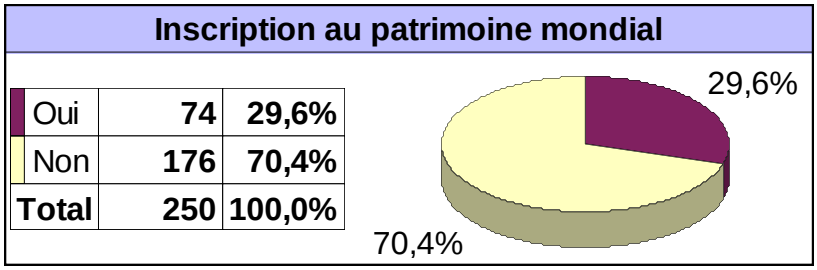
72,8 % des touristes enquêtés sont tout à fait d'accord du fait que l'offre liée au patrimoine urbain de Fès est variable et attractive, contre 23,2 % qui sont plutôt d'accord, et 2,4% ne sont pas d'accord.

4.4. Inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial et attractivité touristique

1- Inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial et son attractivité touristique

Il est vivement important pour nous d'évaluer la connaissance des touristes marocains que Fès est inscrite sur la liste du PM.

Figure 70 : Inscription au patrimoine mondial



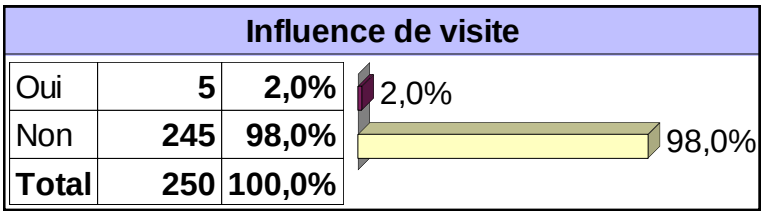
Source : Ouali Alami A., 2019

70,4 % des enquêtés ne sont pas au courant que la Médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, contre seulement 29,6% qui le savent.

2- Inscription sur la liste du patrimoine mondiale et visite de Fès

On a aussi étudié la relation entre cette reconnaissance mondiale de Fès et de son influence pour attirer les touristes marocains.

Figure 71 : Influence de visite par Inscription

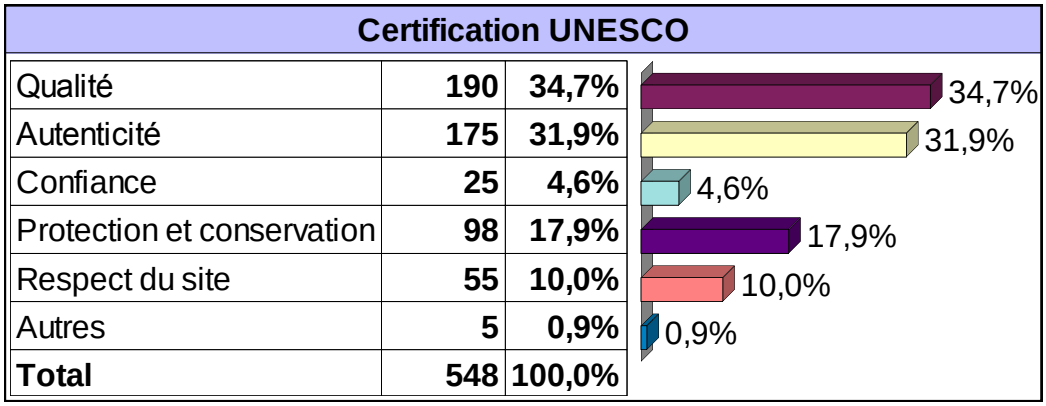


Source : Ouali Alami A., 2019

L'enquête montre que l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ne joue qu'un rôle minime dans les motivations des enquêtés à visiter Fès (6%).

3- Significations de la certification UNESCO selon les touristes nationaux

Figure 72 : Signification de la certification UNESCO par les enquêtés



Source : Ouali Alami A., 2019

Les significations de la certification UNESCO pour les enquêtés par ordre de priorité décroissante sont : la qualité du site, l'authenticité, la protection et conservation, le respect du site, la confiance.

4- Connaissance d'autres sites du patrimoine mondial au Maroc

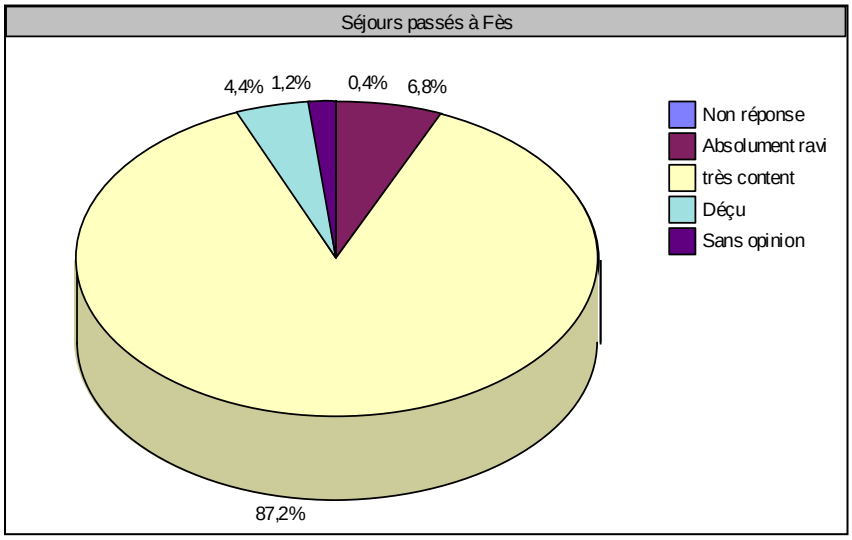
Parmi les 173 touristes marocain (69,2%) qui ont répondu à la question de la connaissance d'autres sites du patrimoine mondial au Maroc, 47 % parmi eux ont cité Marrakech, 33% Meknès, 13 % Essaouira et 7 % la ville de Meknès.

5- Opinions des touristes nationaux sur leurs séjours à Fès

87,2% des enquêtés sont très contents de leur séjour à Fès, 6,8% sont absolument ravi, 4,4 % sont déçus, Leur déceptions a concerné notamment les raisons suivantes :

- L'abus de certains commerçants en pratiquant des prix très élevés.
- Les travaux de restauration en Médina et son mauvais entretien.
- Les agressions et l'insécurité en médina
- Départ d'un nombre important des fassis vers les villes de Rabat et Casablanca
- Vente de beaucoup des Riads et belles demeures aux étrangers.

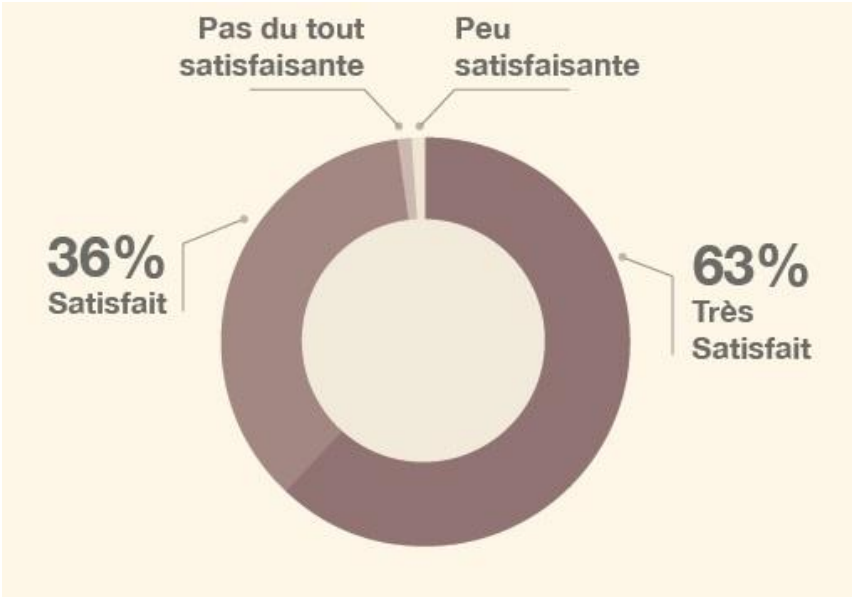
Figure 73 : Opinion des touristes nationaux sur le séjour à Fès



Source : Ouali Alami A., 2019

Les résultats de l'enquête nationale, en ce qui concerne l'impression sur le séjour dans les villes marocaines en général sont pareils à ceux effectués sur la ville de Fès.

Figure 74 : : Impression générale du séjour des marocains résidents



Source : OT, 2015

Une très bonne appréciation générale du séjour a été enregistrée. En effet, 99% des enquêtés déclarent être très satisfaits (63%) ou satisfaits (36%) de leur séjour dans les villes marocaines.

5. Analyse croisée des variables

L'analyse croisée des variables nous permet de bien approfondir l'analyse des résultats de l'enquête et de bien comprendre la relation entre les variables étudiées.

1- Croisement de la durée de séjour et du mode d'hébergement des enquêtés

Tableau 51 : Croisement de la durée de séjour et du mode d'hébergement des enquêtés

Mode d'hébergement / Durée de séjour	Familles et amis	Hôtel classé	Hôtel non classé	Maison d'hôte	En transit	Autres	TOTAL
En transit	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100%	0,0%	**41,2%**
1 nuitée	31,1%	3,0%	40,0%	50,0%	0,0%	0,0%	**15,2%**
2 à 3 nuitées	49,5%	33,3%	40,0%	33,3%	0,0%	0,0%	**26,4%**
plus de 3 nuitées	18,4%	63,6%	20,0%	16,7%	0,0%	100%	**17,2%**
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonnes établies sur 250 observations

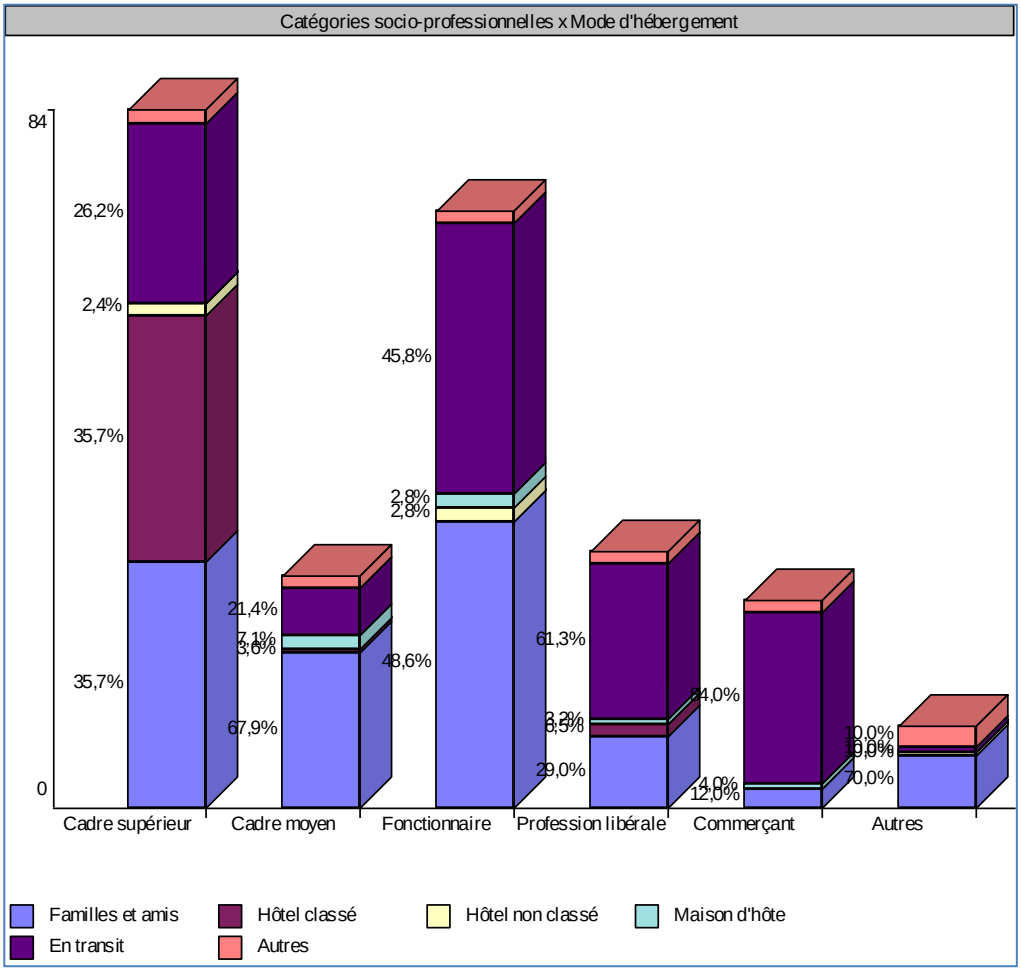
Source : Ouali Alami A., 2019

D'après l'analyse croisée des deux variables (la durée de séjour et du mode d'hébergement), et selon le tableau en dessus, on constate clairement que :

- 63,6 % parmi les 17,2 % des enquêtés qui passent plus de 3 nuitées à Fès optent pour les hôtels classés.
- 41,2 % des enquêtés sont des transitaires et n'optent pas pour les services d'hébergement, ce qui nous paraît normal.
- 80,6 % parmi les 41,6 % des enquêtés qui passent entre 1 et 3 nuitées à Fès choisissent l'hébergement chez la famille et amis.
- 50 % parmi les 15,2 % qui passent une seule nuitée à Fès logent auprès des maisons d'hôtes

2- Croisement de la catégorie socioprofessionnelle et du mode d'hébergement

Figure 75 : Croisement de la catégorie socioprofessionnelle et du mode d'hébergement



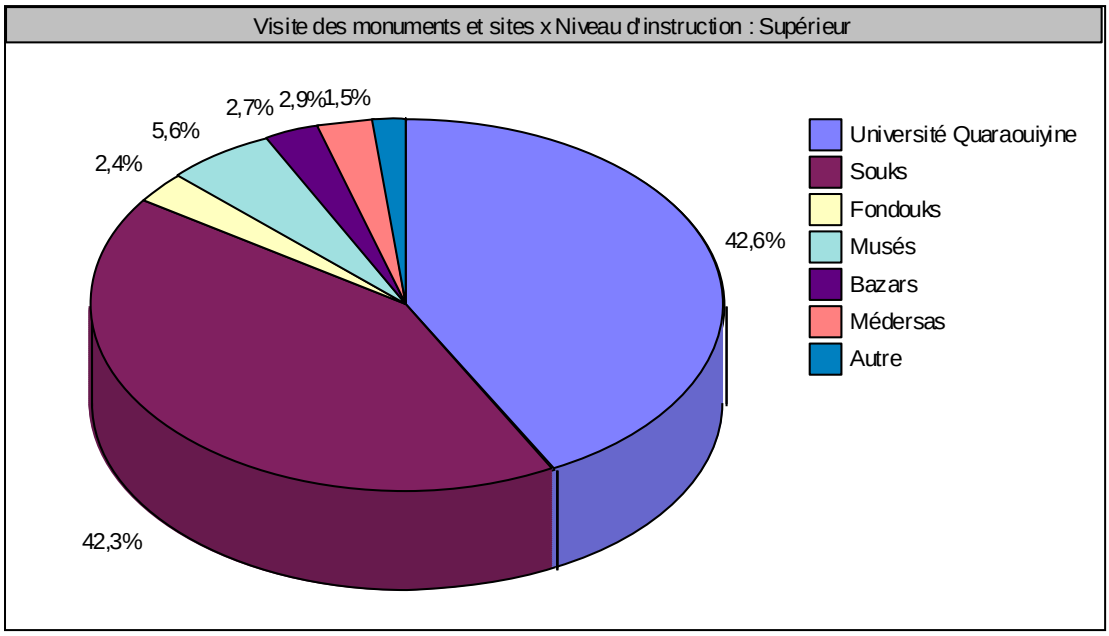
Source : Ouali Alami A., 2019

D'après l'analyse croisée des deux variables catégorie socioprofessionnelle et mode d'hébergement, on constate clairement que :

- 90,9 % parmi les 33,6 % des cadres supérieurs logent dans des hôtels classés.
- 45, 8 % des fonctionnaires ne passent aucune nuitée à Fès (transitaires)
- 48,6 % des fonctionnaires logent chez leurs familles et amis.
- 67,9 % parmi les 28 % des cadres moyens optent pour la famille et amis pour leur logement.

3- Visite des monuments et site selon le niveau d'instruction supérieur

Figure 76 : Croisement de visite des monuments et niveau d'étude supérieur

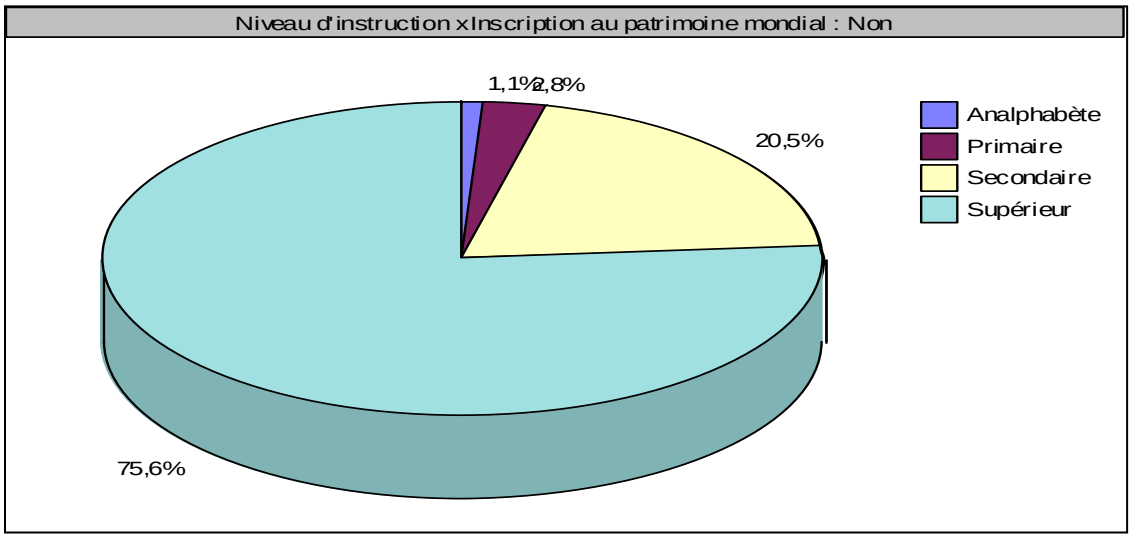


Source : Ouali Alami A., 2019

D'après la figure représentant le croisement des variables visites des monuments et sites et niveau d'étude supérieur des enquêtés, on constate clairement que même les plus cultivés des enquêtés visitent rarement les musées (5.6 %), les médersas (2.9 %), les fondouks (2.4%), les bazars (2.7%). Ils visitent souvent les souks et l'université Quaraouiyine (84,90 %).

4- Croisement des deux variables du niveau d'instruction et de la connaissance de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial

Figure 77 : Niveau d'instruction et inscription au patrimoine mondial



Source : Ouali Alami A., 2019

Il est à noter que:

- ✓ 75.6 % des enquêtés ayant un niveau d'instruction supérieur ne sont pas au courant de l'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial.
- ✓ 20.5 % de ceux ayant un niveau secondaire ne le connaissent même pas.

Conclusions et résultats de l'enquête

Parmi les principaux résultats relevés de l'enquête par questionnaire auprès des touristes marocains nationaux, et selon leurs interprétations on cite :

- La majorité des touristes marocains enquêtés voyage à Fès accompagnés de leurs familles (81,6%). Et la distribution par types d'hébergement indique que 41,2 % optent pour les familles et amis pour leur hébergement, ce qui explique le caractère familial des touristes marocains et que la cellule familiale est primordiale pour leurs voyages.
- La structure des moyens d'hébergement de nos enquêtés a permis de constater que 13,2% s'installent dans des hôtels classés, 2,4 % dans des maisons d'hôtes, 2% dans des hôtels non classés et le reste (0,4%) est représenté par l'hébergement chez l'habitant d'un enquêté. Cela s'explique par le fait que ces modes d'hébergement cités sont destinées pour satisfaire les besoins du tourisme international que ceux du tourisme national. Mohamed Berriane[582] considère cet état de chose normal dans la mesure où le parc hôtelier lorsqu'il a été conçu, l'a été à une époque où c'est la clientèle étrangère qui était ciblée.
- La ville de Fès n'est pas une ville de séjour "city break" pour le tourisme interne, puisque les résultats de l'enquête ont montré que la catégorie des transitaires représente 41,2 % de l'échantillon (la majorité des touristes marocains enquêtés 82,4 % habitent dans des villes proches de Fès (Meknès, El Hajeb, Sefrou, Azrou, Tawnat, Boulemane, Sidi Kacem, Taza). Suivis des touristes qui passent 2 à 3 nuitées (26, 4%), en troisième position on trouve les enquêtés qui passent plus de trois nuitées (17,2 %) et finalement se sont 15,2% de l'échantillon qui passent une seule nuitée à Fès.
- les visiteurs de la ville de Fès pour plus de la troisième fois représentent une portion de 54.8 % des enquêtés qui ont été des natifs de Fès visitant leur famille pour leur majorité.

[582] Berriane M., (2009), Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers au Maroc : Articulations, stratégie des acteurs et appropriation de l'espace, Academia, P : 127 (https://www.academia.edu/2464923) consulté le 04-07-2019

- Une petite portion de 14,4% des enquêtes a visité Fès pour la première fois, ce qui explique que les nouveaux visiteurs marocains à Fès sont rares.
- Les visiteurs de Fès ne dépensent pas beaucoup à Fès puisque 44.4 % des enquêtés consacre 400 Dh comme budget total de visite pour Fès, 30% dépensent 800 Dh, 11.2 % dépensent 200 Dh et 8 % de l'échantillon dépense 2500 et plus.
- La quasi-totalité de notre échantillon (98 %) juge insuffisantes les informations sur les sites visités, d'où des efforts d'information doivent être mis en place par les instances concernées.
- Les plus cultivés des enquêtés visitent rarement les musées (5.6 %), les médersas (2.9 %), les fondouks (2.4%) et les bazars (2.7%). Ils visitent souvent les souks et l'Université Quaraouiyine (84,90 %) d'où la nécessité de promouvoir ces sites à caractères historiques pour les touristes marocains.
- Les autorités chargées des monuments historiques, doivent revoir les prix d'accès à la baisse, car la majorité des touristes marocains enquêtés (79,6%) a affirmé que les prix d'entrée aux monuments historiques de Fès ne sont pas raisonnables.
- L'animation est un créneau à ne pas négliger pour attirer de nouveaux touristes marocains à Fès et surtout d'allonger leur durée de séjour, puisque la durée moyenne de séjour de l'échantillon est de moins de deux jours et que la majorité des touristes marocains enquêtés plus de 92%, met l'accent sur le manque d'animation touristique comme le cas de Jama Lafna à Marrakech.
- Les agences de voyages et les tours opérateurs doivent travailler sur le produit culturel et concevoir des packages destinés à satisfaire la clientèle marocaine visitant Fès en tenant compte de leurs spécificités économique, sociale et culturelle. Surtout en partenariat avec les différents intervenants dans la chaîne touristique (Investisseurs, guides accompagnateurs, propriétaires des maisons d'hôtes et des restaurants…).

Chapitre 3 : Enquête par questionnaire auprès des artisans de Fès

Le patrimoine marocain et son dynamisme culturel et artistique constituent un potentiel important et un apport original et précieux à la civilisation et à la culture mondiale. Il continue aujourd'hui à procurer au Maroc l'image d'une nation enracinée dans l'histoire et le dote de multiples atouts touristiques et culturels, sans parler des gisements intarissables qu'il représente pour les générations actuelles en termes d'inspiration et de créativité[583].

Les manifestations du patrimoine sont nombreuses. Elles concernent, entre autres, l'architecture (Médinas, Ksours, Kasbas, Douars, architecture moderne et urbaine,…) ; les métiers traditionnels sous toutes leurs formes : travail du bois, du plâtre, de la poterie, des métaux, du cuir, des bijoux, des costumes, etc.

Le secteur artisanal reste l'un des composants de base de l'économie urbaine dans les anciennes villes marocaines. Outre son rôle économique, l'artisanat a contribué au fil des années à la structuration de l'espace urbaine, à la cohésion de ses couches sociales et l'enrichissement de son patrimoine par la créativité des mains et des compétences d'artisans dans divers domaines[584].

L'artisanat avec ses composantes est devenu une ressource importante pour le développement touristique des territoires. En effet, les produits d'artisanat constituent une offre considérable au service de la demande touristique, en plus, ils deviennent parmi les moyens qui augmentent l'attractivité touristique des destinations[585], ces produits sont: cuir, vêtement, produits de terroir, tapis, métaux bois… C'est la raison pour laquelle ces produits se trouvent partout dans les sites touristiques et leurs circuits.

Le secteur de l'artisanat est longtemps à la marge des préoccupations étatiques[586], le plan 1960, a divulgué que l'artisanat au Maroc est un fait social en raison de son rôle pour l'absorption du chômage et le maintien de solidarité économique familiale. Ce qui a été traduit ces dernières décennies par un intérêt majeur de la part des décideurs politiques et économiques à travers des stratégies visant la valorisation de ce secteur.

Pendant ces deux dernières décennies et grâce à la prise de conscience des intervenants dans le secteur de l'artisanat, ainsi que la dynamique qu'a connue l'industrie touristique à l'échelle mondiale, l'artisanat est devenu une « image marketing » pour la plus part des destinations touristiques au niveau du territoire national[587].

---

[583] Cinquante ans de développement humain au Maroc, 2006, et perspectives 2025, l'avenir se construit est le meilleur est possible, document de synthèse du rapport général, Casablanca, Maroc, P: 33.

[584] محمد حمجيق وآخرون، 2014 ، المدن القديمة بين مخاطر التدهور واستراتيجية المحافظة والإنقاذ: حالة مدينة وزان، مجلة كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس، حول موضوع: التراث الحضري والحداثة، سلسلة الأعداد الخاصة العدد 13. ص 178.

[585] Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), Le tourisme à Fès est-il au service de l'artisanat ?, In Ennamy Z., (Sous coordination), ouvrage collectif, La recherche géographique au Maroc et la question de développement, édition Sté Super Copie, 1ère édition, Casablanca, Maroc P.65.

[586] Selon Aicha HALIM (El Fasskaoui et Kagermeier, 2014),

[587] El Fasskaoui B. et Kagermeier A. (2014). Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque Maroc-allemand de Meknès, p 69-74, Publication de la faculté des Lettes et des Sciences Humaine, Université Moulay Ismail, série : Actes de colloque, 43.

Ainsi la Vision 2015 pour le développement de l'Artisanat (Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, 2006) est-elle née pour tirer partie du formidable potentiel de demande sur les produits de l'Artisanat et faire ainsi de notre authenticité un moteur de notre essor économique. Cette vision[588] est le fruit d'un effort de réflexion et de concertation auquel ont contribué les professionnels du secteur directement ou à travers leurs institutions représentatives.

Selon cette vision, le secteur de l'artisanat est un secteur porteur et dynamique de l'économie marocaine. Outre la place importante qu'il occupe dans le tissu économique national, il a la particularité de véhiculer le contenu civilisationnel et artistique de notre pays. C'est un secteur qui est considéré parmi les secteurs productifs prioritaires à l'égard de ses potentialités qui lui permettent d'affronter la compétition internationale.

Convaincu que la mise en œuvre efficace et ciblée de la stratégie du développement du secteur passe par une politique qui tient compte des spécificités de chaque région et de son potentiel de développement, le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire a mis en place un programme de déclinaison territoriale de la vision à travers l'élaboration et la mise en place de Plans de développement régionaux de l'artisanat dont PDRA de Fès.

Le PDRA de Fès a la volonté de faire de la ville de Fès une locomotive pour le développement national du secteur de l'artisanat et ce, tout en ciblant les produits à fort contenu culturel et en exploitant les atouts exceptionnels de la médina de Fès. Aussi, les acteurs ont retenu comme concept différenciateur[589] : « Fès, Capitale des arts traditionnels et Vitrine de l'excellence de l'artisanat marocain».

Pour mener à bien notre travail sur l'artisanat à Fès, il nous a semblé judicieux de structurer notre section en quatre éléments essentiels : Le premier essayera de présenter le l'environnement du secteur artisanal à Fès. Ensuite, on va mettre l'accent sur l'objectif de l'enquête et la méthodologie de travail. Enfin, nous allons conclure par un diagnostic de l'activité artisanale et touristique à Fès (Enquête par questionnaire).

[588] Elle a été mise en place et signée le 20 février 2007 entre le gouvernement et les professionnels devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, son contrat-programme constitue ainsi un ensemble d'engagements respectifs pouvant servir de référentiel permanent pour l'ensemble des partenaires, publics et privés. Le plan d'action mis en place traduit une politique volontariste, dont la conception et la mise en oeuvre sont menées avec une définition précise des rôles de chaque intervenant. Le partage des objectifs et des méthodes permet l'appropriation, par tous, de la Vision 2015 et en garantit ainsi la pérennité et le succès à long terme.

[589] Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, (2007), Plan de Développement Régional de l'Artisanat pour la région de Fès – Boulemane 2007-2011, « FES, CAPITALE DES ARTS TRADITIONNELS ET VITRINE DU SAVOIR-FAIRE DE L'ARTISANAT DU MAROC», Rabat, P:6.

1. Aperçu sur le secteur artisanal à Fès

Fès est l'unique ville du Maroc précolonial qui ait pu bénéficier, dès sa fondation de facteur favorable au démarrage rapide de la vie urbaine. Aux nombreuses familles arabes qui y avait déménagé avec Idriss II en 808, s'ajoutèrent 800 familles expulsées d'Espagne en 818 et 300 autres familles venues da Kairouan en 825[590]. Ces populations munies de capitaux, de traditions urbaines et d'expériences économiques, permirent à Fès d'avoir un bon démarrage. Par la suite, les mécanismes d'économie d'agglomération jouant, les flux humains en provenance, notamment de l'Andalousie, devaient se poursuivre sous les Almoravides, les Almohades et même les Mérinides amenant avec eux parfois la richesse matérielle et toujours le savoir[591]. Avant de présenter l'artisanat de Fès en chiffre, il est nécessaire de s'interroger d'abord sur l'artisanat est il un patrimoine matériel ou immatériel ? Et de mettre l'accent sur son cadre institutionnel au Maroc**.**

1.1. L'artisanat est il un patrimoine matériel ou immatériel ?

La notion du « patrimoine culturel » a changé de manière considérable au cours des dernières décennies. Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets[592]. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Max Weber en 1923 définit l'artisanat comme un mode de production domestique dont il se distingue essentiellement par la relation marchande à la clientèle. Il s'oppose au mode de production industrielle par l'absence de machines complexes et par la prédominance du travail manuel[593].

Selon Ahmed Sefrioui[594], le mot artisanat comporte le préfixe «art ». Il s'agit d'une certaine forme de l'art populaire qui, né dans un milieu donné et si fortement adapté à la mentalité et aux besoins de ce milieu, qu'il en est devenu l'un des éléments caractéristiques de son degré de culture. L'art, tout court, relève de l'individu, l'art populaire est un art collectif. Quand donc nous parlons d'artisanat au Maroc, nous entendons, en même temps, l'art traditionnel au Maroc. Cette définition, quelque peu idéologique, devrait être complétée, afin de traduire les multiples aspects de ce secteur d'activité: l'artisanat s'oppose à l'industrie ou fabrication de grande masse d'objets standards. L'artisan travaille seul ou avec les membres de

[590] علي ابن أبي زرع الفاسي، 1937،الأنيس المطرب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، المطبعة الوطنية، الطبعة الأولى، الرباط.

[591] Fajjal A., (2015), Fès : Héritage et dynamiques urbaines actuelles, édition Dar Attaouhidi. Rabat. 441 P

[592] https://ich.unesco.org/fr (Consulté le 7-4-2018)

[593] Akoun A., Ansart P., (1999), Dictionnaire de sociologie, Le Robert Seuil, Paris. P: 38

[594] Sefrioui A., (1973), L'artisanat marocain, Annuaire de l'Afrique du Nord (AAN). (http://aan.mmsh.univ-aix.fr) consulté le 20-03-2018.

sa famille. Le nombre d'ouvriers et de compagnons ne doit jamais dépasser la dizaine. L'artisanat s'exerce dans des ateliers; l'industrie exige l'installation d'usines et l'investissement de gros capitaux.

Selon la définition juridique, les activités de l'artisanat marocain sont regroupées en deux sous-secteurs distincts[595] :

a) Le sous-secteur de l'artisanat d'art et de production qui peut être segmenté en :

• Artisanat à fort contenu culturel qui concerne les produits et services issus du patrimoine marocain, que nous pouvons regrouper dans cinq filières principales:

• Décoration : tapis, ustensiles en poterie et céramique, poufs en cuir, lampes en fer forgé,...;

• Ameublement : salles à manger en fer forgé, commodes et secrétaires en bois peint ou sculpté,... ;

• Bijouterie : colliers, bracelets et anneaux en or, argent et pierreries,... ;

• Habillement/Accessoires : djellabas, babouches, ceintures, écharpes et autres produits du tissage
et de la broderie,...

• Bâtiment : zellige, plâtre sculpté, pierre taillée, etc ;

• Produits du terroir

L'artisanat à fort contenu culturel est pour la plus part destinée aux touristes nationaux et étrangers.

• Artisanat utilitaire : chaussures artisanales, meubles modernes (bibliothèque, tables, chaises, etc.) faits mains... ;

b) Le sous-secteur de l'artisanat de service qui concerne les activités de coiffure, peinture, réparation de voitures, plomberie, tôlerie...

Ces différents produits s'adressent à trois catégories de consommateurs :

- Les consommateurs nationaux,
- Les touristes visitant le Maroc,
- Les étrangers habitant dans les grandes agglomérations des pays importateurs de produits marocains, principalement européens.

Trois types d'acteurs sont présents dans le secteur artisanal marocain :

- Les acteurs de production : mono-artisans et entreprises,
- Les acteurs de distribution / commercialisation : entreprises et commerces,
- Les acteurs institutionnels se répartissent comme suit :
  - Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale (département chargé de l'artisanat)
  - La Maison de l'Artisan
  - Les chambres professionnelles d'artisanat
  - Observatoire National de l'Artisanat
  - Le centre international de promotion de l'artisanat

[595] Décret n° 2-97-316 du 9 hija 1417 (17 avril 1997) portant répartition des activités artisanales entre les catégories " artisanat d'art et de production " et " artisanat de services ". (Bulletin Officiel n° 4474 du Jeudi 17 Avril 1997).

- la Fédération des chambres professionnelles d'artisanat
- les associations du secteur

L'artisanat traditionnel est la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel. Cependant, la Convention de 2003[596] se préoccupe davantage des savoir-faire et des savoirs que suppose l'artisanat que des produits artisanaux eux mêmes. Au lieu de se concentrer sur la préservation des objets artisanaux, les efforts de sauvegarde devraient plutôt s'attacher à encourager les artisans à en poursuivre la production et à transmettre à d'autres leurs savoirs et leurs savoir-faire, en particulier au sein de leur communauté.

Comme pour d'autres formes de patrimoine culturel immatériel, l'objectif de la sauvegarde consiste à s'assurer que les savoirs et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel sont transmis aux générations futures, afin que l'artisanat soit encore pratiqué au sein de leur communauté, tant comme source de revenus que comme expression de créativité et d'identité culturelle.

1.2. Cadre institutionnel de l'artisanat au Maroc

L'artisanat est sous la tutelle du Secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat et de l'économie sociale lié au ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale. En plus des délégations régionales de l'artisanat, les institutions chargées de l'artisanat sont :

- **Les chambres d'artisanat**

Les chambres d'artisanat sont des établissements publics à caractère professionnel, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière[597]. Elles représentent les artisans, les entreprises d'artisanat et les coopératives d'artisanat relevant de leur ressort territorial, auprès des pouvoirs publics aussi bien au niveau national, régional que local[598].

Selon le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, Les chambres d'artisanat constituent un partenaire central pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles. Elles sont aujourd'hui au nombre de 12, chacune au niveau d'une des régions du Royaume.

Les chambres d'artisanat sont placées sous la tutelle de l'Etat, laquelle a pour objet de faire respecter, par les organes desdites chambres, les dispositions de la loi n° 18-09 formant statut des chambres d'artisanat, en particulier celles relatives aux missions qui leur sont dévolues, et de veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs aux établissements publics. Elles sont également soumises au contrôle financier de l'Etat

[596] La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lors de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ci-après dénommée "l'UNESCO", réunie à Paris du vingt-neuf septembre au dix-sept octobre 2003 en sa 32ème session.
[597] www.artisanat.gov.ma (consulté le 07-11-2018)
[598] Article 52 bis, du Dahir n° 1-63-194 du 5 Safar 1383 (28 juin 1963) formant statut des chambres d'artisanat, cet article est ajouté par le (Dahir n° 1-97-86 du 2 avril 1997 - 23 kaada 1417).

applicable aux établissements publics en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur[599].

Les missions des chambres d'artisanat selon le ministère de tutelle sont[600] :

- Tenue, dans le cadre de leur ressort territorial, d'un répertoire des entreprises et des coopératives d'artisanat et des artisans.
- Création des centres agréés de comptabilité et de gestion, dont les services profiteront aux artisans, aux entreprises et coopératives d'artisanat et aux associations professionnelles œuvrant dans le secteur de l'artisanat.
- Création d'une cellule d'animation économique en vue d'accompagner les investisseurs dans le secteur de l'artisanat et assurer leur accompagnement, d'assister et d'orienter les artisans, les entreprises et les coopératives d'artisanat, et les associations professionnelles œuvrant dans le secteur de l'artisanat, pour améliorer la gestion de leurs activités.
- Vulgarisation des données scientifiques, techniques et économiques afférentes au secteur de l'artisanat au profit des artisans et des entreprises et coopératives d'artisanat.
- Réalisation des études de nature à les aider à assumer les missions qui leur sont dévolues.
- Représentation des artisans, des entreprises et coopératives d'artisanat au sein des conseils qui veillent à l'évaluation de la gestion générale des établissements de formation professionnelle relevant du ressort territorial de chaque chambre, dans le but de contribuer à sauvegarder la qualité de la formation et son adéquation avec les besoins du marché de l'emploi .
- Participation à l'encadrement des centres de formation professionnelle.
- Création des centres de formation par apprentissage et participer à leur gestion.
- Contribution à la préparation et à l'élaboration des programmes de la formation professionnelle résidentielle.
- Evaluation des besoins en matière de formation continue au profit des artisans et des entreprises et coopératives d'artisanat et y participer.
- Appui à la commercialisation des produits d'artisanat;
- Appui à la commercialisation des produits d'artisanat en milieu rural ;
- Organisation d'expositions (foires, salons…).
- la participation, l'encouragement à l'attrait des acquéreurs des produits de l'artisanat et l'encadrement desdits acquéreurs lors de leurs visites de prospection.
- Organisation des actions de promotion et de publicité en faveur des produits de l'artisanat.
- Coordination entre les artisans, les entreprises et les coopératives d'artisanat, les pouvoirs publics et les collectivités locales.
- Soumissions des propositions et doléances des artisans, des entreprises et des coopératives d'artisanat à l'autorité gouvernementale compétente.
- Assumer le rôle de médiation et d'arbitrage entre les professionnels.

[599] www.artisanat.gov.ma (consulté le 07-11-2018)
[600] Ibid

- Formulation des avis sur les modifications à apporter à tout texte législatif ou réglementaire pouvant avoir des incidences sur leurs activités et, de manière générale, sur toutes les questions se rapportant au secteur de l'artisanat.
- veille sur les intérêts des artisans, des entreprises et des coopératives d'artisanat.
- Encouragement des artisans et des entreprises et des coopératives d'artisanat à s'organiser dans le cadre de groupements économiques.
- Encouragement des artisans et des entreprises d'artisanat à s'organiser sous forme d'associations professionnelles et de coopératives, et organismes professionnels.
- Participation à l'évaluation des besoins en matière d'infrastructures dans leur ressort territorial en s'appuyant sur les desiderata des artisans et des entreprises et des coopératives d'artisanat et les soumettre à l'autorité gouvernementale compétente et aux collectivités locales concernées.
- Contribution au suivi des étapes de réalisation des infrastructures dédiées au secteur de l'artisanat dans leur ressort territorial.
- Participation à la commercialisation des locaux, des lots et espaces créés au sein des infrastructures dédiées au secteur de l'artisanat dans leur ressort territorial.
- Contribution aux campagnes de publicité et de promotion en faveur des infrastructures dédiées au secteur de l'artisanat dans leur ressort territorial ainsi qu'à la promotion commerciale des produits d'artisanat au sein desdites structures.
- Prendre part, sur le plan national, régional, provincial ou local, à toutes les actions se rapportant aux plans et options en lien avec leurs activités.
- Contribution à la préservation du patrimoine national et à la sauvegarde du produit artisanal.
- Etablissement des conventions de jumelage et d'échange d'expertise et d'expériences avec les organismes professionnels nationaux et étrangers.
- Contribution à la protection de l'environnement.
- Contribution à l'appui de l'investissement et de l'emploi.

➢ La Maison de l'Artisan

La Maison de l'Artisan est un Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, en charge de la promotion des produits de l'artisanat du Maroc sur les marchés nationaux et internationaux[601].

Elle a été créée en 1957, par feu sa Majesté le Roi Mohammed V, en remplacement du Comptoir Marocain de l'Artisanat, pour favoriser le développement de la production artisanale et de faciliter son écoulement tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (Dahir n°1-99-190).

A ce titre, elle est chargée des missions suivantes[602] :

- la promotion commerciale, et ce en effectuant des études sur les marchés susceptibles d'accueillir les produits de l'artisanat, ainsi que l'organisation d'expositions et de foires à

[601] www.maisonartisan.ma (consulté le 07-11-2018)

[602] Article 6 bis (institué, Loi n° 52-99 promulguée par le dahir n° 1-99-190) IN Royaume du Maroc, Ministère du tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale, département de l'artisanat et de l'économie sociale, avril 2005, Répertoire des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur de l'artisanat.

l'intérieur et à l'extérieur du pays et l'assistance des entreprises d'artisanat dans leurs efforts de commercialisation ;
- la participation à l'information commerciale en collectant des données économiques relatives à ce domaine et en constituant une banque de données qui contient des renseignements sur les marchés intérieur et extérieur ainsi que sur les intervenants dans ces marchés, les produits, services et les éléments de concurrence ;
- l'organisation de séminaires de formation ou la participation dans la formation des cadres des entreprises artisanales dans le domaine de la commercialisation, de la recherche de nouveaux marchés et de l'adaptation aux exigences des consommateurs ;
- la recherche et l'incitation en vue d'adapter le produit artisanal aux goûts des consommateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays tout en préservant le cachet authentique et civilisationnel de ce produit.

L'avènement de la loi 52-99 en 1999, recentra l'activité de la Maison de l'artisan sur le renforcement de la promotion de l'artisanat marocain aussi bien sur le marché national qu'international, et l'exécution de la politique gouvernementale dans ce domaine.

La Maison de l'Artisan offre des services aux professionnels du secteur de l'Artisanat que ce soit les entreprises, les coopératives ou les artisans individuels[603] :

- Salons professionnels

Les salons professionnels sont des manifestations commerciales destinées aux entreprises d'artisanat structurées et dont les visiteurs sont les professionnels du secteur objet de l'événement. La vente directe étant interdite. Par conséquent, ce sont des espaces appropriés de négociation et de décision d'achats et de commandes émanant d'importateurs potentiels, dont les retombées sont de longue durée.
A ce sujet, la Maison de l'Artisan prend en charge 80 % des coûts de location de l'espace d'exposition.

- Foires commerciales

Les Foires Commerciales favorisent un contact direct avec la clientèle dans le but de lui permettre d'apprécier et d'étudier le comportement de celui-ci devant les différentes catégories de produits et selon leurs variantes, tant au niveau des formes, des couleurs que des matériaux utilisés. Ce sont des opérations statiques et ponctuelles. Elles sont ouvertes au grand public et les produits exposés sont proposés à la vente. Elles concernent les artisans individuels ainsi que les coopératives et les entreprises d'Artisanat.
A ce sujet, la Maison de l'Artisan prend en charge 80 % des coûts de location de l'espace d'exposition.

[603] www.maisonartisan.ma (consulté le 07-11-2018)

- Missions B TO B

Les missions B to B sont des tournées de promotion commerciale permettant aux professionnels du secteur, à travers des rencontres d'affaires personnalisées, de présenter et faire connaître les produits d'artisanat aux différents acheteurs potentiels dans les marchés ciblés, pour établir des contacts d'affaires avec eux, et aussi, pour s'informer sur les marchés approchés afin de profiter des opportunités offertes par ces marchés.
Un ensemble de missions B to B successives dans plusieurs lieux constitue un Road Show.

1 .3. L'artisanat fassi : une offre diversifiée et une économie importante

La ville de Fès est le cœur de l'artisanat régional, elle concentre la majorité des artisans et des activités artisanales de la région. Elle est suivie da la ville de Meknès puis les autres villes, comme Sefrou et Taounate qui se caractérisent par une diversité d'activités artisanales en rapport avec les spécificités agricoles de la région. Les principales activités artisanales sont : la céramique et la poterie, la tapisserie, la boissellerie, la vannerie, l'orfèvrerie, l'argenterie, le cuivre et la dinanderie, la soierie et la broderie, la maroquinerie, l'habillement en cuir, la sculpture et la peinture du bois, la ferronnerie…

Au niveau de la ville de Fès, cœur de l'artisanat régionale, l'infrastructure artisanale de base se compose d'un ensemble artisanal, de 69 coopératives, de 108 associations professionnelles et de 5 centres de formation professionnelle : IAT à Ain Nokbi, CFA à Marja, CFP à Batha, EFA à Aouinate Alhajjaj et EFA de Lamsselah[604]. Les principaux produits au niveau de l'artisanat d'art de production sont : tapis, ustensiles en poterie et céramique, poufs en cuir, lampes en fer forgé, commodes en bois, colliers en or argent et pierreries, habits traditionnels et broderie, zellige plâtre sculpté, pierre taillée…etc

[604] CRI, (2016), Monographie de la région Fès –Meknès, P: 16.

Figure 78 : Part du CA de Fès dans le CA du secteur en 2017

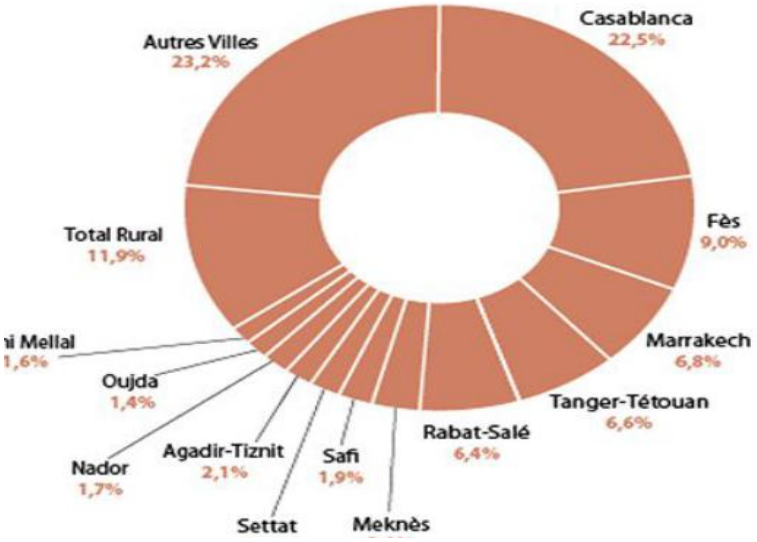
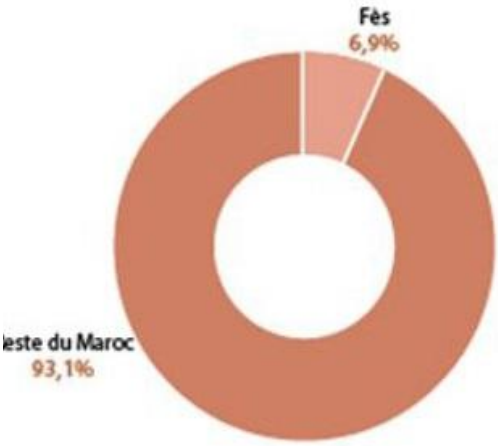


Figure 79 : Part de l'emploi de Fès dans l'emploi global du secteur en 2017

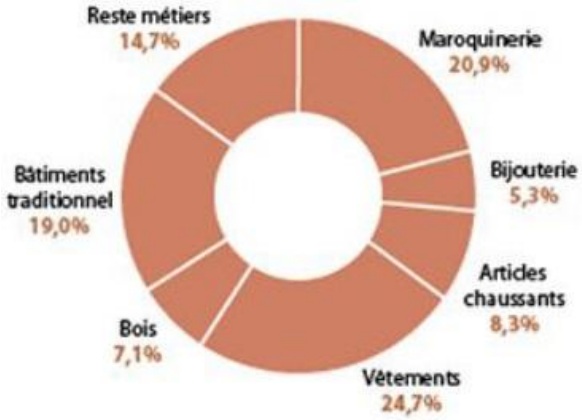


Source : OA, 2019

La ville de Fès, qui se distingue par son artisanat authentique et ancestral est, en 2017, le deuxième pôle d'activité artisanale du Maroc après Casablanca, sa production représente 9% (plus de 16,5 milliards de DH) du total du royaume, et l'emploi des artisans 6,9% (77 931 emploi[605]) comme mentionné dans les figures ci-dessus.

Les figures suivantes représentent la distribution du chiffre d'affaire artisanal par métier et la distribution de l'emploi par métier.

Figure 80 : Distribution du CA à Fès par métier en 2017

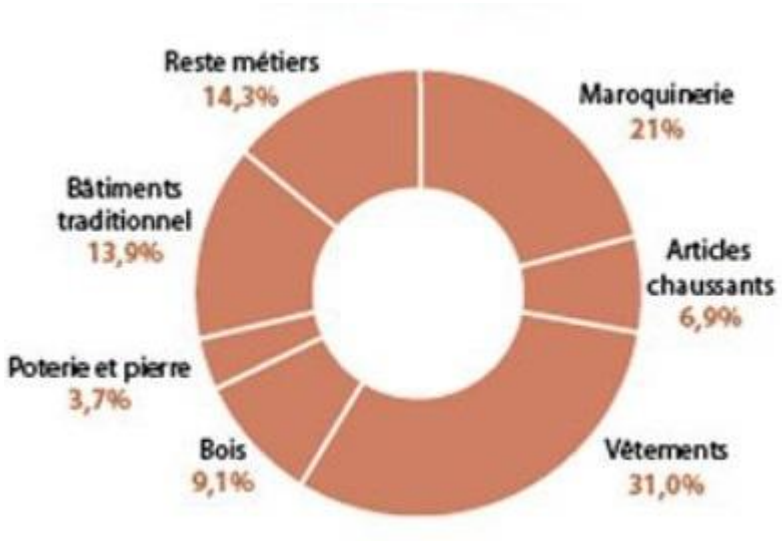


Source : OA, 2019

[605] Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, 2019, panorama de l'artisanat, 11 ème édition de l'observatoire national de l'artisanat, Rabat, P : 30

La prise en considération de l'artisanat utilitaire a fait croitre la spécialisation productive de Fès dans certains métiers tels que les vêtements et le bâtiment traditionnel[606]. En effet, en termes de fort contenu culturel exclusivement, ces deux métiers ensemble regroupent 20% du chiffre d'affaire et 21 % de l'emploi de la ville. Cependant, en termes d'artisanat utilitaire, ces métiers représentent 68% du chiffre d'affaire et 66% de l'emploi de la ville.

Figure 81 : Distribution de l'emploi à Fès par métier en 2017



Source : OA, 2019

Par métier, ce sont les vêtements qui emploient le plus d'artisans (31%) et qui réalisent le chiffre d'affaire le plus élevé (24.7%). Viennent ensuite la maroquinerie et le bâtiment traditionnel. Ces trois activités artisanales regroupent à elles seules les deux tiers du chiffre d'affaire et de l'emploi à Fès.

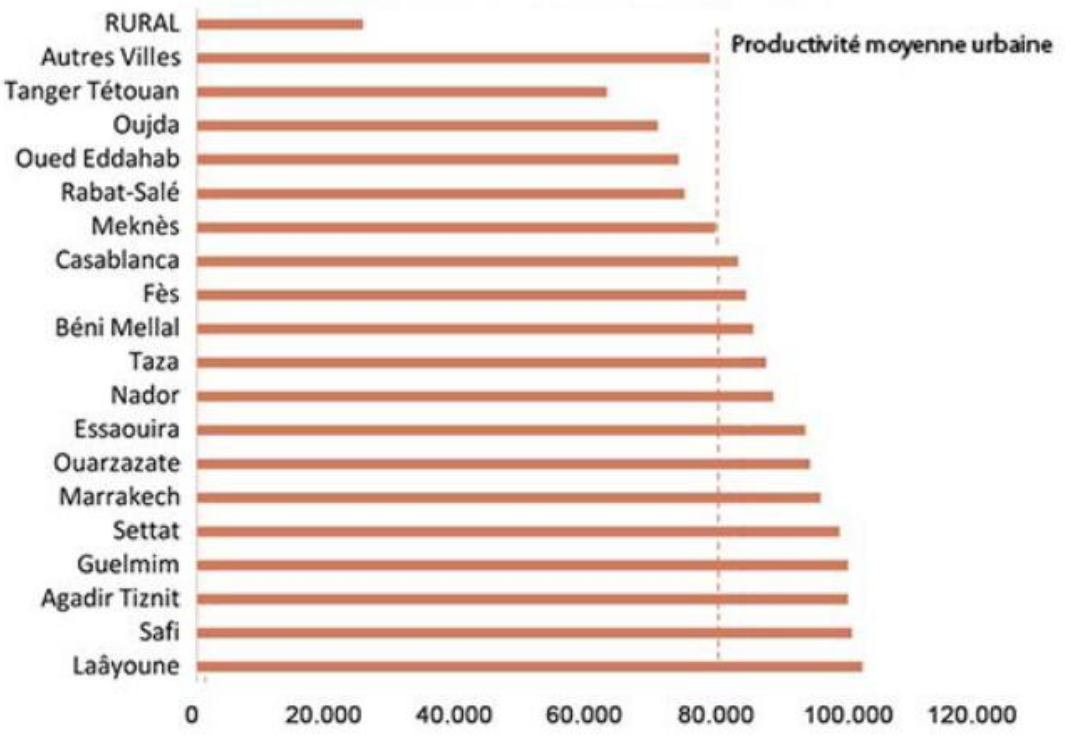
A l'inverse, des métiers spécialisés en fort contenu culturel tels que la bijouterie qui était considérée comme un métier phare de la ville, voient leur positionnement dans la structure productive de la ville diminuer et ce, à cause de la prise en considération de la production utilitaire dans d'autres métiers de' la ville.

[606]Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, 2019, panorama de l'artisanat, 11 ème édition de l'observatoire national de l'artisanat, Rabat, P : 30

La productivité artisanale de Fès

Fès occupe une place moyenne au niveau de la productivité par rapport aux autres villes, sa productivité moyenne est située aux alentours de 80 000 DH.

Figure 82 : La productivité artisanale de Fès par rapport aux autres villes marocaines



Source: OA, 2019

On constate que le secteur de l'artisanat de Laâyoune est le plus productif au niveau national, avec une productivité moyenne de 102 939 DH. Viennent ensuite Safi (101 342 DH), Agadir-Tiznit (100 727 DH) et Guelmim (100 696 DH)[607]. Ces villes étant de petits centres de production, particulièrement Laâyoune et Guelmim, avec de petits effectifs d'emplois, c'est ce qui expliquerait que les ratios CA par employé soient importants

[607] Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, 2019, panorama de l'artisanat, 11 ème édition de l'observatoire national de l'artisanat, Rabat, P : 27

L'exportation de l'artisanat de Fès

Les exportations artisanales de Fès ont augmenté de 8,5 % d'après le tableau ci-dessus, elles ont passé de 15 843 539 DH à 17 190 934 DH, cette évolution, même si elle est positive, reste faible par rapport aux villes de Casablanca et Nador qui ont affiché une augmentation de leur exportation de 52,6 % et de 50 % successivement.

Tableau 52 : L'évolution des exportations de l'artisanat de Fès par rapport aux autres villes

	Année		
Ville	2016	2017	Var.2016-2017
Casablanca	200.549.291	306.120.712	52,6%
Marrakech	169.196.433	187.698.884	10,9%
Nador	64.348.783	96.529.708	50,0%
Rabat	28.964.120	32.157.084	11,0%
Tanger	19.924.896	24.426.537	22,5%
Fès	15.843.539	17.190.943	8,5%
Autres villes*	8.106.276	7.555.282	-4,3%
Total	**506.933.337**	**671.679.149**	**32,5%**

*Autres villes : Agadir, Essaouira, Kénitra, Ouarzazate

Source: OA, 2019

Après avoir pris connaissance de l'artisanat et du secteur artisanal à Fès, qui reste un secteur extrêmement important pour l'économie de la ville, en termes d'emploi, de productivité, du chiffre d'affaire et des exportations, il est à noter qu'au niveau spatial, le secteur artisanal façonne largement la Médina, soit en termes d'occupation de l'espace : Souk, quartiers artisanaux, fondouks… ; soit en termes d'impact environnemental de certaines activités artisanales. Néanmoins, la Médina abrite 12 quartiers spécialisés considérés en tant que zone englobant à la fois un patrimoine matériel et immatériel. On passe actuellement au terrain pour mener une enquête par questionnaire auprès des artisans de Fès en relation avec le développement touristique de Fès.

2. Objectif de l'enquête et méthodologie de travail

L'objectif de l'enquête est de mener un diagnostic auprès des artisans de la Médina de Fès, particulièrement ceux qui fabriquent des produits à forts contenus culturels. L'échantillon aléatoire de l'enquête fut de 100 enquêtés, et sa période fut lors de la deuxième moitié de 2019.

Le questionnaire[608] de l'enquête fut divisé en trois parties. La première concerna l'identification des artisans, la deuxième aborda les questions relatives aux métiers artisanaux et la dernière traita de la question de l'artisanat et du tourisme. Le logiciel utilisé fut le Sphinx plus 2[609].

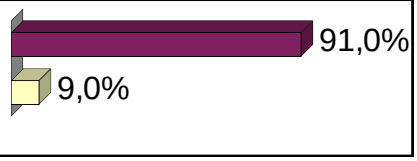
3. Analyse ponctuelle des résultats

3.1. Identification des artisans

1- Sexe :

Tableau 53 : Sexe des artisans

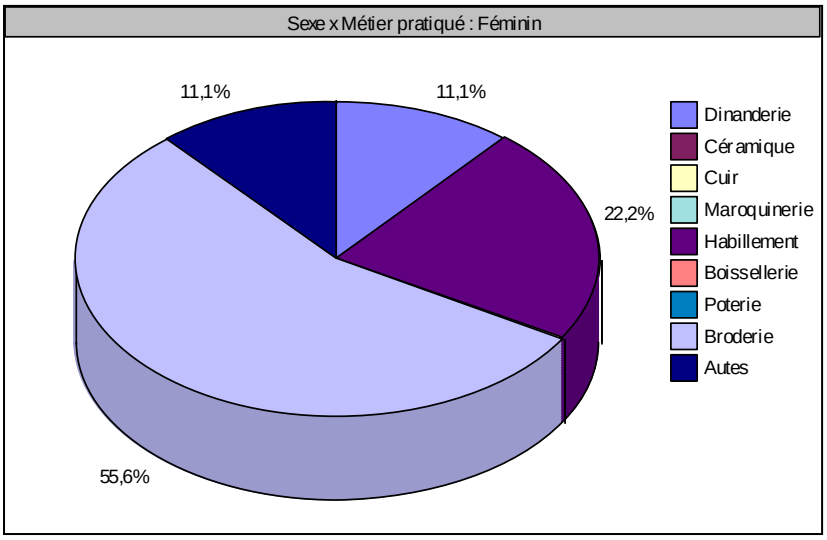
Sexe		
Masculin	**91**	**91,0%**
Féminin	**9**	**9,0%**
Total	**100**	**100,0%**



(Source: Ouali Alami A., 2019)

Parmi les artisans enquêtés par sexe, nous constatons que l'activité artisanale est monopolisée par les hommes (représentant 91%) alors que les femmes représentent seulement 9%, pour leur majorité celles-ci exercent la broderie et l'habillement (55,6% et 22,2%) comme mentionné dans le graphique en dessous.

Figure 83 : Métier pratiqués par les artisans féminin



Source: Ouali Alami A., 2019

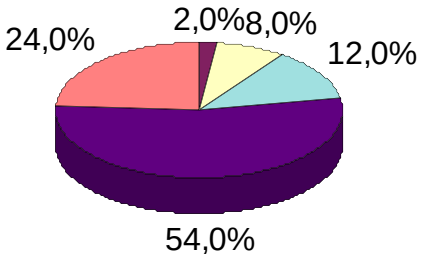
[608] Voir annexe N°: 5

[609] Le Sphinx est un logiciel d'enquête permettant l'analyse des données.

2- Age :

Tableau 54: Age des artisans

Âge		
Moins de 26ans	**2**	**2,0%**
27-36	**8**	**8,0%**
37-47	**12**	**12,0%**
48-60	**54**	**54,0%**
plus de 60	**24**	**24,0%**
Total	**100**	**100,0%**



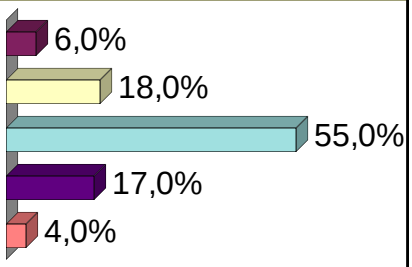
Source: Ouali Alami A., 2019

La composition des artisans par classes d'âge montre une dominance des personnes âgées entre 48 et 60 ans (54 %), suivis des artisans ayant plus de 60 ans (24 %), de ceux ayant entre 37 et 47 ans (12 %), et de ceux ayant entre 27 et 36 ans (8 %). On y constate la quasi-absence des artisans ayant moins de 26 ans (2%), ce qui peut s'expliquer par le vieillissement des artisans et la diminution de leur nombre, et même ce qui cause la disparition de certains métiers.

3- Niveau d'étude :

Tableau 55 : Niveau d'études des artisans enquêtés

Niveau d'études		
Analphabète	**6**	**6,0%**
Préscolaire	**18**	**18,0%**
Primaire	**55**	**55,0%**
Secondaire	**17**	**17,0%**
Universitaire	**4**	**4,0%**
Total	**100**	**100,0%**



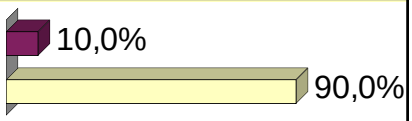
Source: Ouali Alami A., 2019

Selon le tableau représentant les niveaux d'études des artisans enquêtés, nous constatons clairement que le niveau d'étude primaire est prépondérant (55 %), suivi du préscolaire (18 %), et du secondaire (17 %). Les analphabètes représentent 6 % et les universitaires (4%). Ce qui s'explique par le fait que l'exercice de l'activité artisanale ne nécessite pas un grand niveau d'instruction, mais plutôt un savoir faire qui s'acquière par l'expérience.

4- Diplôme professionnel :

Tableau 56 : Diplôme professionnel

Diplôme professionnel		
Oui	**10**	**10,0%**
Non	**90**	**90,0%**
Total	**100**	**100,0%**



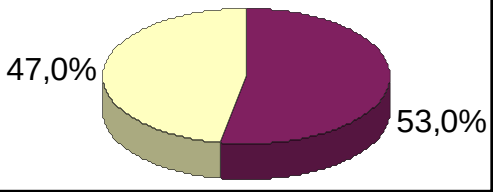
Source: Ouali Alami A., 2019

Il parait clairement que la majorité des artisans enquêtés n'a pas un diplôme professionnel soit 90 % de notre échantillon, contre seulement 10 % qui en disposent.

5.Les origines des artisans

Tableau 57 : Les artisans de Fès

Originaire de Fès		
Oui	**53**	**53,0%**
Non	**47**	**47,0%**
Total	**100**	**100,0%**



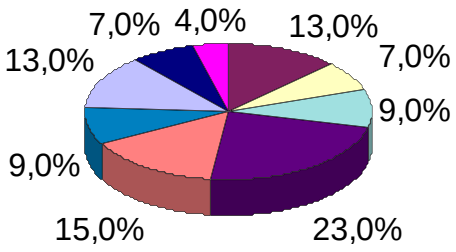
Source: Ouali Alami A., 2019

53 % des artisans enquêtés sont originaires de Fès, contre 47% qui ne le sont pas.

6- Métiers pratiqués :

Tableau 58 : Métiers pratiqués

Métiers pratiqués		
Dinanderie	**13**	**13,0%**
Céramique	**7**	**7,0%**
Cuir	**9**	**9,0%**
Maroquinerie	**23**	**23,0%**
Habillement	**15**	**15,0%**
Boissellerie	**9**	**9,0%**
Poterie	**13**	**13,0%**
Broderie	**7**	**7,0%**
Autres	**4**	**4,0%**
Total	**100**	**100,0%**



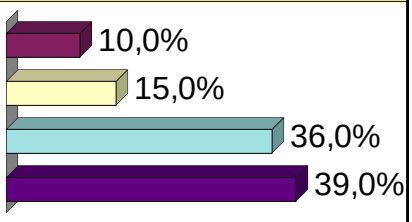
Source: Ouali Alami A., 2019

Selon le tableau représentant les métiers pratiqués, les artisans de la maroquinerie occupent la première position des enquêtés (23%). La deuxième position est représentée par les artisans de l'habillement par 15 %, suivie de ceux de la dinanderie et de la poterie de 13 % chacun. Et du métier de cuir et de la boissellerie par 9% chacun et de la broderie et du céramique par 7% chacun.

7- Durée d'ancienneté dans le métier

Tableau 59 : Durée d'ancienneté dans le métier

Ancienneté dans le métier		
Moins de 10 ans	**10**	**10,0%**
Entre 10 et 20	**15**	**15,0%**
Entre 20 et 30	**36**	**36,0%**
Plus de 30	**39**	**39,0%**
Total	**100**	**100,0%**



Source: Ouali Alami A., 2019

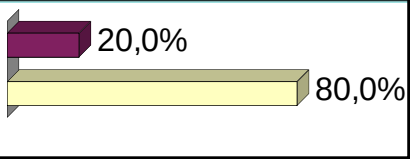
D'après le tableau ci-dessus, on constate que 75% des artisans interviewés ont une durée d'ancienneté de plus de 20 ans, 15% ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté et seulement 10 % qui ont moins de 10 ans d'expérience.

3.2. Métiers artisanaux

1- L'appartenance à une association artisanale

Tableau 60 : L'appartenance à une association

Appartenance à une association		
Oui	**20**	**20,0%**
Non	**80**	**80,0%**
Total	**100**	**100,0%**



Source: Ouali Alami A., 2019

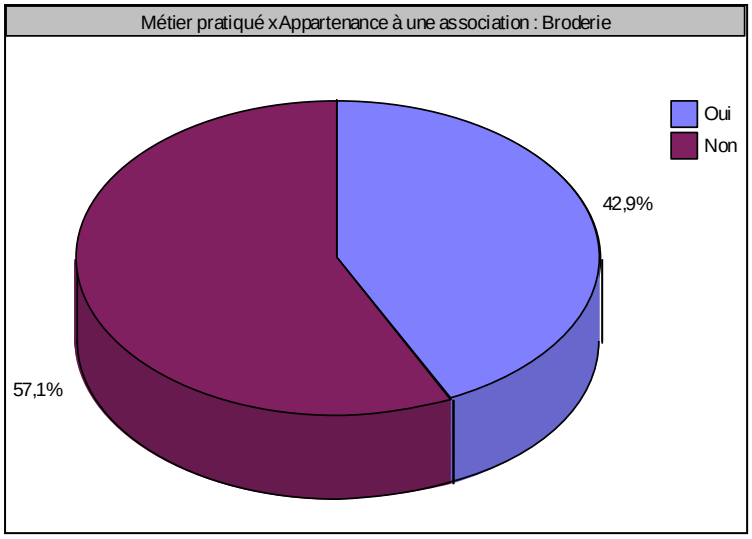
80% des artisans enquêtés n'appartiennent pas à une association artisanale, alors que seulement 20 % ont manifesté leur attachement au travail associatif.

Les principaux avantages déclarés par les partisans des associations sont l'encadrement des adhérents, leurs formations et leurs conseils.

Les adversaires des associations préfèrent l'autonomie et avancent l'absence de la capacité de la société civile pour défendre leur métier. Ils pensent que les associations ne sont faites que pour leurs intérêts personnels.

Selon les résultats de l'enquête, on constate que les artisans de la broderie appartiennent beaucoup plus aux associations que ceux d'autres métiers, puisque 42,9 % d'entre eux sont membres d'associations artisanales.

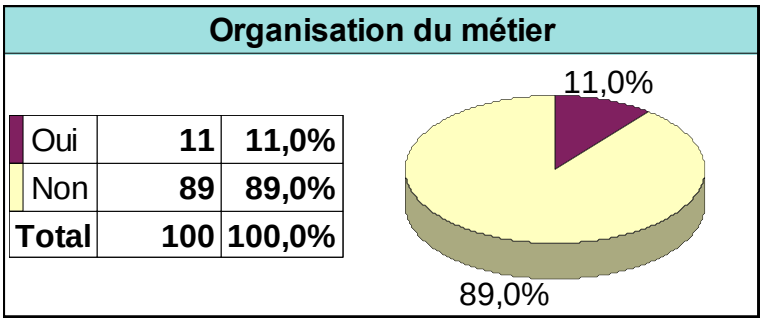
Figure 84 : Métier artisanal de broderie et l'appartenance à une



Source: Ouali Alami A., 2019

2 - L'organisation du métier

Tableau 61 : L'organisation du métier



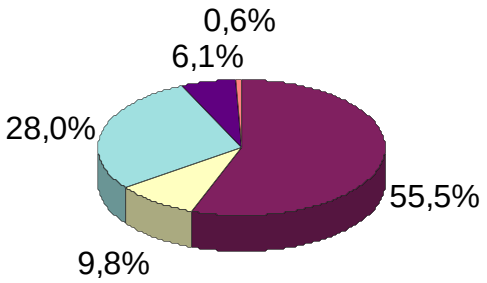
Source: Ouali Alami A., 2019

Les résultats montrent que la majorité des enquêtés (soit 89 %), n'apprécie pas positivement l'organisation de leur métier (contre seulement 11% des enquêtés qui pensent le contraire). Les premiers s'inquiètent du manque d'effort de l'Etat pour sauver leur métier (manque d'accompagnement, quasi-absence du Ministère de l'Artisanat, manque du contrôle de la concurrence déloyale, projets perturbateurs de la chaîne de production comme le cas de l'opération de transfert des activités polluantes de la Place Lalla Ydouna vers l'extérieur de la Médina, particulièrement à la zone d'Ain Nokbi (Dinanderie).

3- Les clients potentiels des enquêtés

Tableau 62 : Les clients potentiels des artisans enquêtés

Clients potentiels		
Touristes nationaux	**91**	**55,5%**
Touristes étrangers	**16**	**9,8%**
Population locale	**46**	**28,0%**
Bazares	**10**	**6,1%**
Autres	**1**	**0,6%**
Total	**164**	**100,0%**



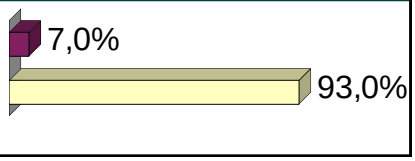
Source: Ouali Alami A., 2019

Il paraît clairement que les principaux clients potentiels des artisans enquêtés sont des touristes nationaux (55%), en deuxième position vient la clientèle locale par 28 %, en suite c'est les touristes internationaux qui achètent de nos artisans. Les bazars achètent peu auprès des artisans, la portions de leur achat ne dépasse pas 10% de l'ensemble des achats.

4- Situation du métier artisanal

Tableau 63 : Situation du métier artisanal

Situation du métier		
Oui	**7**	**7,0%**
Non	**93**	**93,0%**
Total	**100**	**100,0%**



Source: enquête personnelle, 2019

93 % des artisans enquêtés ont une mauvaise appréciation de la situation de leur métier, contre seulement 7% qui affirment le contraire.

Les premiers expliquent cet état des lieux par des problèmes complexes et à multiples composants notamment :

* la crise mondiale.

* la crise économique générale du pays (un artisan m'a confirmé qu'il vend parfois à perte pour rembourser les crédits de fonctionnement de son atelier d'habillement à cause de la faible demande).

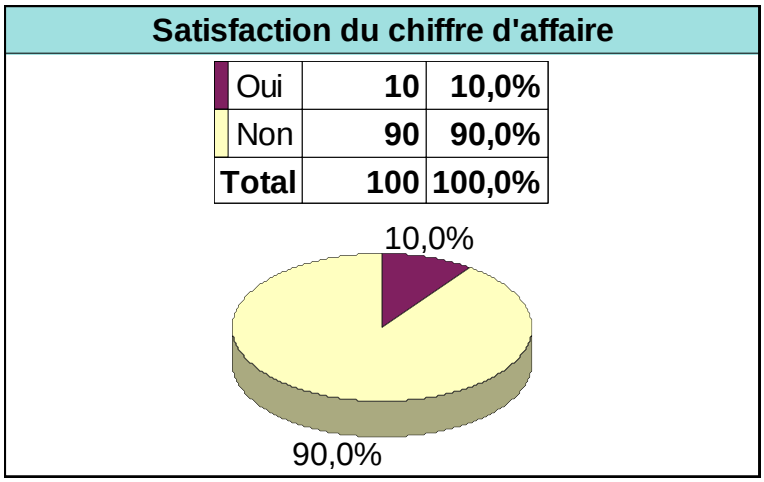
* un autre interviewé affirme qu' «auparavant, la Médina de Fès absorbait le chômage des environs et les artisans privilégiaient les métiers artisanaux face à la fonction publique, mais depuis la grève de 1991 l'activité artisanale ne cesse de chuter, manque de sécurité et agression, guides touristiques qui ignorent les artisans et préfèrent les bazars.

*Absence de couverture médicale et de retraite.

* pas de volonté politique pour relancer le secteur artisanal

5- Chiffre d'affaire réalisé

Tableau 64 : Taux de satisfaction du C.A réalisé



(Source: Ouali Alami., 2019)

90% des artisans enquêtés ne sont pas satisfaits de leurs ventes, contre seulement 10 % qui réalisent un chiffre d'affaire acceptable.

Selon les premiers cette baisse du chiffre d'affaire s'explique par :

- Concurrence des produits chinois
- Faiblesse de la demande face à une forte offre artisanale
- Coût très élevé des matières premières
- Saisonnalité des métiers artisanaux (liés à des fêtes…)
- Problème d'accès à la Médina (l'éloignement du parking de l'entrée Rcif)
- Certains artisans vendent leurs produits vers d'autres villes qui valorisent leurs produits

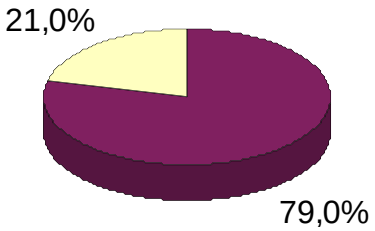
Et la commercialisation fait partie des principales contraintes auxquelles est confronté l'artisanat à Fès[610], car il souffre d'un manque d'intérêt de la part des clients locaux et des marocains en général.

6- Concurrence des produits industrialisés

Tableau 65 : Concurrence des produits industrialisés

Concurrence des produits industrialisés

Oui	**79**	**79,0%**
Non	**21**	**21,0%**
Total	**100**	**100,0%**



(Source: Ouali Alami A., 2019)

On constate clairement que la concurrence des produits industrialisés présente une menace considérable pour les artisans (79% des enquêtés). Cela s'explique par le fait que des fabricants étrangers produisent de l'artisanat contrefait avec de grandes quantités et à des prix bas et inondent le marché, ce qui provoque la faillite de plusieurs artisans.

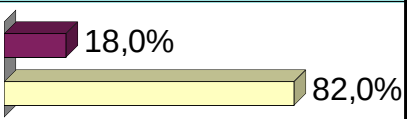
7. Connaissance des programmes de l'Etat en faveur du métier

82 % des artisans enquêtés ne sont pas au courant de l'existence des programmes publics en faveur du développement de leur métier, contre seulement 18% qui affirment le contraire.

Tableau 66 : Connaissance des programmes de l'Etat en faveur du métier

Connaissance des programmes de l'Etat

Oui	**18**	**18,0%**
Non	**82**	**82,0%**
Total	**100**	**100,0%**



(Source: Ouali Alami A., 2019)

[610] صباح سرغيني وزينبة أوباحا، 2019، التحولات المجالية لأنشطة الصناعة التقليدية بالمدن التراثية: حالة مدينة فاس، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة. ص 331.

Les programmes indiqués cités sont : MCC, San3at Biladi, Fondouk Kettanine, projets Ain Nokbi.

8-Opinion des artisans sur le rôle de la chambre d'artisanat

Tableau 67 : Le rôle de la chambre d'artisanat

Rôle de la chambre d'artisanat		
Oui	5	5,0%
Non	95	95,0%
Total	100	100,0%



Source: Ouali Alami A., 2019

90% des artisans enquêtés n'estiment pas bien le rôle de la Chambre d'Artisanat, contre seulement 5% qui pensent le contraire. Les premiers affirment que la Chambre ne s'intéresse pas aux mono-artisans, et seulement aux grands artisans en les invitant pour participer aux expositions.

D'après un entretien avec M. Abdelmalek El BOUTAINI le Président de la Chambre d'Artisanat de Fès-Meknès[611], celle-ci assume de nombreux rôles en faveur de l'artisanat et des artisans. Il a cité entre autres :

- La représentation des artisans auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales.
- L'encadrement des artisans
- La contribution à la formation professionnelle des artisans
- L'appui à la commercialisation et la promotion des produits d'artisanat
- L'organisation d'expositions (foires, salons…).
- La réception des propositions, doléances et plaintes des artisans et la rédaction des procès qui les concernent.
- L'assumation du rôle de médiation et d'arbitrage entre les professionnels.
- La veille des intérêts des artisans, des entreprises et des coopératives d'artisanat…

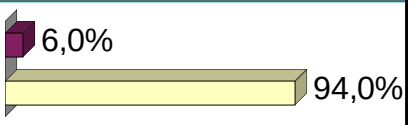
Pour la participation des artisans aux foires et expositions, Le président de la Chambre d'Artisanat a indiqué que l'opération est organisée par une commission qui fixe les critères de participation, assure la réception de leurs formulaires de participation et ratifie les candidats sélectionnés.

[611] L'entretien s'est déroulé à Mekhnès le 5 Novembre 2018 lors de la 3ème édition du salon international du bois organisé du 26 Octobre au 4 Novembre 2018 par la Chambre d'Artisanat de Fès-Meknès.

9-Connaissance des programmes de modernisation du métier

Tableau 68 : Connaissance des programmes de modernisation du métier

Programmes de modernisation		
Oui	6	6,0%
Non	94	94,0%
Total	100	100,0%



(Source: Ouali Alami A., 2019)

Selon le tableau ci-dessus, 94% des enquêtés n'ont pas bénéficié des programmes de modernisation de leur métier, contre seulement 6 %.

3.3. Artisanat et tourisme

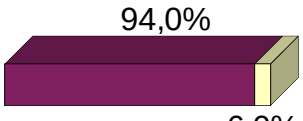
1- Rôle que joue la réhabilitation du patrimoine pour la valorisation du métier artisanal

Rares sont les artisans qui ont répondu à la question du rôle que joue la réhabilitation du patrimoine bâti pour la valorisation de l'artisanat. Les partisans de la réhabilitation parlent de l'amélioration des lieux du travail (conditions du travail), la protection des lieux menaçants ruine, augmentation de l'attractivité de la Médina, création des lieux d'expositions des produits artisanaux (Fanadik Fas…), ect.

1- Attractivité des produits artisanaux vis-à-vis des touristes étrangers

Tableau 69:Attractivité des produits artisanaux vis-à-vis des touristes étrangers

Attractivité des produits artisanaux		
Oui	94	94,0%
Non	6	6,0%
Total	100	100,0%



Source: Ouali Alami A., 2019

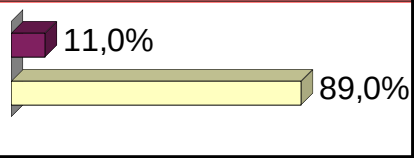
Les produits d'artisanat sont attractifs pour 94% de l'échantillon vis-à-vis des touristes étrangers, contre seulement 6% des enquêtés qui affirment le contraire.

2- Opinions des artisans sur le développement de leurs métiers par le tourisme

89% des artisans enquêtés ne considèrent pas le tourisme comme moyen de développement de leurs métiers, contre seulement 11% qui estiment que le tourisme est un garant de survie de leur métier.

Tableau 70 : Le développement de leurs métiers par le tourisme

Développement du métier par le tourisme		
Oui	11	11,0%
Non	89	89,0%
Total	**100**	**100,0%**



Source: Ouali Alami A., 2019

Selon eux cela s'explique par le fait que les agences de voyage et les guides touristiques intègrent les bazars dans leurs circuits en ignorants les artisans. Selon nombreux artisans « les touristes prennent des photos et n'achètent plus nos produits ».

4. Conclusions et résultats de l'enquête

- L'examen de la composition des artisans par classes d'âge a montré une dominance des personnes âgées de plus de 48 ans (soit 78 %) et une quasi-absence des artisans ayant moins de 26 ans. Ceci s'explique par le vieillissement des artisans qui provoquera inévitablement la réduction de leur nombre et, par conséquent, la disparition de certains métiers artisanaux. D'où la nécessité pour l'Etat de sauvegarder et de préserver les activités artisanales menacées et de transmettre entre les générations les techniques ancestrales.
- 75% des artisans interviewés ont une durée d'ancienneté d'expérience de plus de 20 ans. Ceci explique la beauté et la valeur du patrimoine artisanal de Fès en particulier et du Maroc en général.
- Les responsables doivent communiquer avec les artisans (surtout les petits artisans) afin de résoudre leurs problèmes.
- Les clients potentiels des artisans enquêtés sont des touristes nationaux (55%), en deuxième position viennent la clientèle locale (28 %) et ensuite une minorité des touristes internationaux qui achètent de notre échantillon. Les autorités d'artisanat et du tourisme (surtout qu'ils sont réuni en un même département ministériel) doivent imposer aux guides touristiques et agences de voyage d'intégrer les achats auprès des artisans dans leurs circuits et n'ont pas à se focaliser seulement sur les bazars[612].

[612] Ouali Alami A., Serrhini S., (2019), Artisanat et Tourisme à Fès: Concurrence Ou Complémentarité, Communication lors de la troisième édition du colloque international sur : L'intelligence économique et l'ingénierie du tourisme territorial ou comment réinventer les destinations ?, organisé par l'Université Internationale d'Agadir, Universiapolis le 25 et 26 Mars, (non publiée).

- 80% des artisans enquêtés n'appartiennent pas à une association artisanale, d'où la nécessité de la Chambre d'Artisanat de jouer son rôle d'encouragement des artisans à s'organiser sous forme d'associations professionnelles et les sensibiliser au rôle que joue la société civile pour le développement de leur métier.
- Les revendications sociales sont très demandées par les interviewés. Il s'agit de la couverture médicale, de la retraite,…
- La concurrence des produits industrialisés, la faiblesse de la demande face à une forte offre artisanale, le coût très élevé des matières premières et la saisonnalité des métiers artisanaux sont les principales contraintes de la baisse du chiffre d'affaire de la majorité des artisans enquêtés (90%).
- Les produits d'artisanat sont attractifs vis-à-vis des touristes internationaux (pour 94% de l'échantillon), Mais cette attractivité n'est pas suffisante si elle ne se répercute pas sur les ventes et le développement de ces artisans, puisque 89% des artisans enquêtés ne voient pas dans le tourisme un moyen pour le développement de leur métier.
- Le secteur de l'artisanat à Fès, malgré son importance sur plusieurs plans socio-économique, culturel, et patrimonial, il rencontre plusieurs entraves qui limitent son développement. Nous citons entre autres, les difficultés d'approvisionnement, d'écoulement et de la commercialisation des produits artisanaux.

Chapitre 4 : Propositions pour la relance touristique de Fès

Le chantier de réhabilitation du patrimoine de Fès est de taille. Malgré l'injection de somme colossale à travers les multiples interventions (remparts, médersas…) sur son tissu historique, les résultats demeurent souvent modestes à cause de l'absence d'une stratégie globale d'intervention dans cet espace historique.

Le travail sur le patrimoine urbain à Fès, exige l'implication des services publics et privés, des universitaires, de la société civile et de la population locale, pour fédérer les efforts afin de lutter contre les déséquilibres et pour développer une stratégie participative visant à redonner à la capital Idrisside son éclat et son rayonnement touristique.

D'après le diagnostic mené sur la zone d'étude et après avoir détecté les disfonctionnements qui bloquent la relance touristique de Fès, ce chapitre se veut un chapitre visant à proposer des solutions efficaces pour contribuer aux efforts déployés pour sauvegarder et réhabiliter le patrimoine urbain, afin de booster le tourisme à Fès et qualifier cette ville comme destination touristique par excellence.

Les propositions ambitionnent la réinvention et l'augmentation de l'attractivité de la destination de Fès, où le tourisme pourrait s'insérer de manière efficiente dans le processus de développement de cet espace millénaire.

Les propositions concernent :

- ✓ **L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial comme levier de son attractivité touristique.**
- ✓ **Création de deux circuits touristiques autour du patrimoine urbain de Fès.**
- ✓ **Vers des pôles d'économie du patrimoine en Médina de Fès.**

1. *L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial comme levier de son attractivité touristique*

1.1. Expériences internationales liant le patrimoine mondial au développement touristique

Les principales études qui ont traité la relation entre l'inscription sur la liste du patrimoine mondiale et le tourisme sont abordées de différentes manières.

Pour Marcotte et Bourdeau l'inscription du Québec à la liste du patrimoine mondial est fort peu utilisée dans l'argumentaire soutenant l'image de cette destination de Québec[613]. Selon cette étude, les entrevues en profondeur réalisées avec des gestionnaires d'organisations privées et publiques de l'industrie touristique et l'analyse du contenu du matériel promotionnel sur internet démontrent que le recours à la reconnaissance de la liste du patrimoine mondial n'est pas systématique et s'explique par la perception du caractère abstrait et du manque de connaissance de la signification de cette inscription. Et la relation des organisations touristiques face à l'utilisation de l'attribut « Québec, ville du patrimoine mondial» dans la constitution de l'imagerie touristique du Québec apparaît paradoxale. D'une part, tous reconnaissent que l'image globale du Québec la positionne comme une ville historique, mais d'autre part, très peu d'entre eux utilisent ou mentionnent la reconnaissance de cette richesse historique par le biais de la Convention de l'UNESCO.

L'étude de Florent était centrée sur le label UNESCO en France à Provins, Avignon et Besançon. Son objectif était de vérifier que ce label UNESCO est facteur d'attractivité et qu'il a un impact sur la consommation touristique et, par la suite, de voir comment les acteurs bénéficiant de ce label et l'utilisaient dans leurs communications touristiques[614] . En tout état de cause, il a montré qu'elle joue un rôle déterminant dans le processus de décision des touristes. Entre deux destinations possibles, le touriste privilégiera celle qui possède un site UNESCO. Le label est donc indispensable pour les sites peu médiatisés et peu connus, car il dope la fréquentation touristique. Encore faut-il bien communiquer sur lui!

Les conclusions de Gravari-Barbas et Jacquot[615] montrent qu'il est difficile de cerner l'importance du patrimoine dans le choix des destinations et donc de faire la part des choses, principalement parce que «le patrimoine intervient comme un facteur décisif en termes de décision de déplacement vers tel ou tel espace, quand il est soutenu par d'autres facteurs offrant un bien-être plus général ».

---

[613] Marcotte P,. Bourdeau L., (2003), Québec, site du patrimoine mondial : Élément accrocheur de l'image touristique(http://ernest.hec.ca/video/pedagogie/gestion_des_arts/AIMAC/2003/resources/pdf/C/C25_Marcotte_Bourdeau.pdf, consulté le 23/08/2017).

[614] Florent L., (2011). L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte », Revue de Téoros N° 30 - 2, pp.17-27, Québec.
(URL : http:// teoros.revues.org/1878, consulté le 06 novembre 2019.).

[615] Gravari-Barbas M., Jacquot S,. (2008), Impacts socioéconomiques de l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine Mondial : Une revue de la littérature. Dans Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études. Rémy Prudhomme, R. (dir.), p. 17-74. Paris : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris.

Pour Majdoub, le lien entre inscription et choix de la destination de Sousse est ténu et peu significatif dans son cas d'espèce[616]. Cela est vrai tant sur le plan des motivations des touristes que sur celui de la communication de la destination et de son marketing territorial.

1.2. La relation entre l'inscription au titre du patrimoine mondial et la promotion touristique d'une destination.

L'avantage prédominant de l'adhésion à la Convention du Patrimoine Mondial est l'appartenance à une communauté internationale qui apprécie et sauvegarde les biens d'importance universelle incarnant un monde d'exemples exceptionnels de la diversité de la culture et de la richesse de la nature[617].

Être partie à la Convention et avoir des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial confère un prestige qui joue souvent un rôle catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine. Un avantage majeur de la ratification, en particulier pour les pays en développement, est d'avoir accès au Fonds du Patrimoine Mondial[618].

Enfin, l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial entraîne une plus grande sensibilisation du public au site et à ses valeurs exceptionnelles, ce qui renforce les activités touristiques sur le site[619]. Bien planifiées et organisées conformément aux principes du tourisme durable, celles-ci peuvent être une source majeure de fonds pour le site et l'économie locale.

Tourisme et patrimoine sont souvent associés. La corrélation entre le nombre de sites du patrimoine mondial (selon la définition de l'UNESCO) et les entrées touristiques internationales permet de le vérifier. Cela valide l'hypothèse que patrimoine et tourisme procèdent d'un même système de valeurs, dont la diffusion mondiale est conforme à un seul et même mouvement de mise en ordre d'un monde[620].

Ainsi définis et pratiqués, le patrimoine mondial et le tourisme international se révèlent contradictoires, à l'échelle locale l'UNESCO y répond par l'idéologie du «tourisme durable». Dès lors, l'«écotourisme» pour les sites naturels et le «tourisme culturel» pour les autres doivent permettre de concilier l'ouverture des sites et la préservation de leur authenticité ou de leur intégrité par la fixation d'une «capacité de charge touristique». Chaque pays signataire s'est déjà engagé à adopter des lois de conservation (article 4 de la Convention).

Intuitivement et empiriquement, la relation du patrimoine avec le tourisme semblait une hypothèse à explorer prioritairement. Parmi les dix premiers pays par le nombre de leurs sites, sept font partie des dix premiers pays d'accueil des touristes internationaux. En croisant,

---

[616] Majdoub W., (2011). Médina de Sousse : les enjeux de la gestion touristique d'une ville historique inscrite au patrimoine mondial. », Revue de Téoros N° 30 – 2, pp. 47-58, Québec. (http://teoros.revues.org/1893, consulté le 02/10/2019.

[617] UNESCO. (2008). Le Centre du Patrimoine Mondial, Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Paris, P: 10.

[618] Chaque année, environ un million de dollars EU sont alloués pour aider des Etats parties à identifier, préserver et promouvoir des sites du patrimoine mondial.

[619] http://.whc.unesco.org consulté le 02/10/202O

[620] Lazzarotti O., (2000), Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation. Mappemonde, vol. 57, n° 1, France, pp. 12-16,

par pays[621], le nombre de sites (janvier 2000) et celui des entrées touristiques les plus récentes (1994-1995, selon les sources disponibles de l'OMT, on obtient un coefficient de corrélation élevé (r = + 0,75). Les deux réalités ont, en fait, un itinéraire parallèle. Toutes deux émergent avec la première révolution industrielle, à un moment où, en Europe occidentale, s'affirmait la construction des États-Nations. Elles ont en commun, par la suite, de s'élargir à des espaces et à des pratiques de plus en plus larges et trouvent une partie de leur aboutissement dans le tout-tourisme et le tout-patrimoine pour déboucher, parfois, sur une radicalisation des positions et des discours entre un tourisme, source de tous les maux, et le patrimoine, racine de l'identité la plus pure… De fait, on a envie de penser que les phénomènes ne font pas bon ménage. Mais il faut rappeler, au préalable, la très grande diversité de leurs relations. Certains sites, en effet, étaient déjà largement touristiques avant une inscription qui n'a fait que confirmer une position. Pour d'autres, en revanche, elle fait partie d'une stratégie de mise en tourisme. Dans la majorité des cas, elle stimule la fréquentation. Aussi, le tourisme est-il souvent mis en avant comme argumentaire de classement. C'est qu'il est, à la fois, source de revenus et de reconnaissance. Comme ni l'UNESCO ni les États les plus pauvres n'ont réellement les moyens de mettre en œuvre la politique de restauration et de conservation qu'ils prônent, on attend des recettes touristiques qu'elles sauvent ce qui peut l'être[622].

Hervé BARRE, spécialiste du programme tourisme durable au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, résume le dilemme en parlant d'un phénomène, avec une face positive et une face négative: «le tourisme est très paradoxal, c'est à la fois un prédateur et un sauveur du patrimoine.… Le tourisme peut être à la fois la meilleure et la pire des choses pour le patrimoine». «Quand un site est désigné sur la liste, les guides de voyage le recommandent encore plus fermement et les visiteurs affluent. Seul un site bien préservé conserve son attrait, peut faire se déplacer des touristes qui paradoxalement le pervertissent. Les sites n'ont donc jamais été aussi visités et menacés »[623].

Plusieurs sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial communiquent sur une hausse importante de leur fréquentation suite à l'inscription. Il convient de rappeler que ces discours, souvent promotionnels et destinés à glorifier les efforts des autorités locales qui ont œuvré pour l'inscription, ne sont pas toujours accompagnés de statistiques, que lorsque celles-ci existent. Mais elles ne sont pas toujours fiables et que finalement, même si elles le sont, elles ne peuvent pas être systématiquement interprétées en rapport avec l'inscription au Patrimoine Mondial[624].

Gravari-Barbas et Jacquot (2008) ont conclu que « l'effet UNESCO » est réel et constitue un élément essentiel de la communication touristique des territoires inscrits, traduit de manière très variable en termes de fréquentation. Toutefois, la hausse de la fréquentation est aussi dûe aux efforts que les sites et les responsables locaux effectuent en amont du classement afin que celui-ci puisse être éligible. La désignation «patrimoine mondial» vient en effet couronner des efforts souvent considérables faits pendant les années qui précèdent la labellisation, qui pourraient, à eux seuls, avoir un impact important sur la fréquentation du site. On pourrait ainsi conclure que l'inscription au patrimoine mondial contribue à faire

[621] N'ont été pris en compte que les 137 États signataires pour lesquels les deux valeurs étaient disponibles.
[622] Lazzarotti O., (2000). Op cit, pp. 12-16.
[623] Gravari-Barbas M., Jacquot S., (2008). op. cit., p. 17-74.
[624] Ibid

accepter par les visiteurs le prix fort. Ceci pour deux raisons principales. D'une part, parce que la «mise en tourisme» est accompagnée d'efforts de sensibilisation du public qui permettent de pleinement saisir les besoins de financements des sites en question. D'autre part, parce que le label patrimoine mondial fonctionne à la fois comme une marque et une caution de qualité.

L'emblème du Centre du Patrimoine Mondial a un effet «marque»: «The World Heritage emblem has fund-raising potential that can be used to increase the marketing value of products with which it is associated. It symbolises the Convention, signifies the States Parties' adherence to the Convention, and serves to identify sites inscribed on the World Heritage List»[625].

Figure N°: Label du Patrimoine Mondial



Source : Unesco, 2021

L'impact médiatique est en effet aujourd'hui reconnu et recherché par les gestionnaires des sites, étant donné que celui-ci, au-delà d'aspects identitaires, a des retombées touristiques. Selon Bonnie BURNHAM, president du World Monuments Fund «Countries found out that while they didn't get money from UNESCO, they did get recognition, and recognition results in tourism». Les territoires urbains ayant un patrimoine prestigieux connaissent des fréquentations globales importantes, certes en rapport avec le patrimoine mais, très sensiblement également à un ensemble d'autres facteurs, plus liés à la qualité et à la douceur de la vie (gastronomie, événements culturels, populations accueillantes, clémence du climat, etc.)[626]. L'inscription au patrimoine mondial n'est ni une cause nécessaire, ni suffisante pour attirer plusieurs milliers de visiteurs. Mais elle constitue incontestablement un argument important en termes d'image de marque, ce qui représente

[625] Arthur P., (2002). Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers, UNESCO World Heritage Centre, Paris.
[626] Gravari-Barbas M., Jacquot S., (2008). op. cit., p. 17-74.

souvent un très grand atout pour les destinations qui réunissent déjà plusieurs facteurs attractifs[627].

1.3. L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial et son attractivité touristique?

Plusieurs facteurs contribuent à l'attractivité touristique des territoires. Il s'agit, entre autres, de leur patrimoine, de leur gastronomie, de l'accueil de leur population, de leur climat, de leur sécurité, de leurs infrastructures touristiques…

Fès est la doyenne des villes musulmanes du Maroc. Son type historique est celui des anciennes métropoles de l'aire andalouse musulmane. Modèle urbain de l'Islam médiéval, elle est actuellement un exemple rare dans le monde musulman qui a relativement conservé sa morphologie architecturale. En fait, aucune autre ville n'exprime mieux que Fès l'histoire du Maroc. Douze siècles d'histoire ininterrompue ont fait d'elle une cité exceptionnelle, et un lieu de mémoire. Sa singularité résulte de son parcours historique honoré en 1981, lorsqu'elle l obtînt le rang de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi les objectifs fixés par nos enquêtes réalisés auprès des touristes internationaux et nationaux, est de répondre à la question de la relation entre inscription sur la liste du patrimoine mondial de Fès et son attractivité touristique. En d'autres termes nous voulions savoir si la motivation et le choix de la destination de Fès sont liés à l'inscription au patrimoine mondial.

D'après les résultats du travail du terrain, on a pu relever que l'inscription de Fès au patrimoine mondial de l'UNESCO ne joue qu'un rôle secondaire dans les motivations des enquêtés à visiter Fès[628].

Photos N° : Vision panoramique sur la Médina de Fès inscrite sur le PM



Source : Conception personnelle sur la base d'une photo de l'ONMT, 2020,

[627] Ibid

[628] Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial a-t-elle un effet sur son attractivité touristique?, Journal of Social Science, N° : 15, édition : Arab Democratic Center for Strategic, Political and Economic Studies, Berlin, Germany. P: 247.

Par conséquent, on a constaté que plus de la moitié des enquêtés sont au courant que la Médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; mais la majorité d'entre eux ont eu cette connaissance qu'à leurs arrivées à Fès. Aussi, un grand pourcentage de notre échantillon (93,8 %) ont affirmé que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial ne joue qu'un rôle minime dans les motivations à visiter Fès.

Étant donné que l'inscription d'un site au patrimoine mondial fonctionne comme une marque de reconnaissance, un label universel et reconnaissable qui engendre des flux touristiques, les acteurs concernés par la promotion touristique sont appelés à utiliser ce label dans leur communication touristique, qui est un véritable facteur d'attractivité touristique.

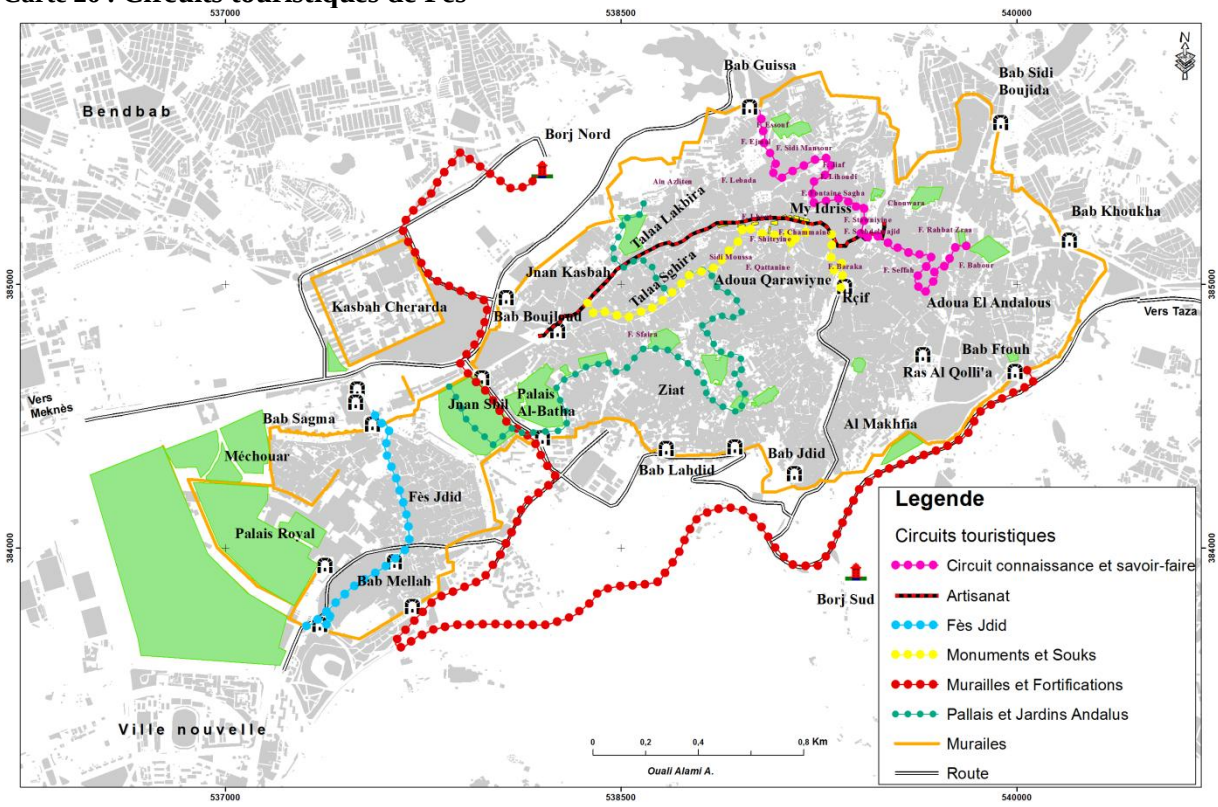
2. Création de deux circuits touristiques autour du patrimoine urbain de Fès

Un circuit touristique est un produit de l'industrie touristique qu'est considéré comme un trajet original axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve une variété de services complémentaires, tels l'hébergement, la restauration, le transport, l'accès aux monuments ainsi que des services d'accueils et d'informations touristiques. Il peut être proposé par une agence de voyages ; ou un guide touristique, il peut être conçu par le touriste lui-même. Il sert à faire connaître aux touristes les atouts touristiques d'une région ou d'une ville.

Les étapes d'un circuit sont établies en tenant compte de la distance, de la durée, de la cible, en présentant par détail la description des différentes places et monument par lequel traverse.

Il est à noter que des circuits thématiques ont été réalisés dans le cadre d'un projet piloté par l'ADER, comme on a déjà mentionné, il est composé de six circuits thématiques comme mentionné dans la carte ci-dessous :

Carte 26 : Circuits touristiques de Fès



Source : Ouali Alami A., 2020, sur la base des donnés de l'Ader- Fès

Selon la carte des circuits touristiques conçues, chaqu'un d'eux a des caractéristiques spécifiques :

- Le circuit des murailles et fortifications ; ce dernier englobe la visite des touristes par autocars et le marathon des murailles de Fès.
- Le circuit Fès Jdidi ; consiste en une visite à pied du quartier de Fès Jdid et du quartier juif « Mellah » édifié au 14 ème siècle.
- Le circuit de la rive Andalous ; l'objectif essentiel de ce circuit est la visite du premier noyau de la médina de Fès dit « quartier Andalou ».
- Le circuit des palais et jardins, consiste en la visite des principaux palais et jardin Andalous de la médina de Fès, ainsi que la mise en valeur du patrimoine floristique de cette médina.
- Le circuit des monuments et souks: il s'agit du parcours classique de la Médina qui va de la place Boujloud à la place Rcif
- Le circuit de l'artisanat ; l'objectif de ce circuit est l'exploration de la richesse de l'artisanat « fassi ».

Dans le cadre de réinvention de la destination de Fès, nous avons conçu de nouveaux circuits touristiques riches et diversifiés en termes de sites et de monuments patrimoniaux.

Il s'agit des circuits suivants :

- Circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau».
- Circuit de «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc ».

2.1. Circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau».

Le système hydraulique en Médina de Fès représente un élément essentiel du patrimoine culturel et urbain de la ville et du Maroc dans son ensemble, comme on a vu dans le chapitre consacré à l'identification des ressources patrimoniales de Fès.

Il existe de nombreux aspects de l'abondance d'eau et des différentes manières de son utilisation dans le tissu historique de Fès au niveau de divers espaces publics, que ce soit dans les ruelles et les places publiques, ou dans les équipements économiques, religieux, sociaux et culturels, ainsi qu'à l'intérieur des maisons privées.

Selon Idrissi Mohsine[629], l'utilisation des techniques et méthodes traditionnelles de gestion du système hydraulique de Fès a conduit la maîtrise d'écoulement d'eau et des dommages liés aux risques d'inondation. Elle a également permis de faciliter la vie des habitants dans un environnement sain où règne la possibilité de se débarrasser de tous les aspects de pollution dans les lieux domestiques et professionnels, et cette gestion efficace de l'eau a également conduit à la prospérité d'un nombre important d'industries, et a même contribué à la multiplication de nombreuses activités artisanales, en particulier celles liées aux arts de l'architecture, fontaines, bassins, etc, qui sont devenus partie intégrante de la scène architecturale et esthétique de la ville, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments de toutes sortes.

L'objectif principale de notre proposition est d'identifier l'existence d'un système traditionnel d'eau dans la médina de Fès et des méthodes qui ont été utilisées dans sa gestion et le rôle principal qu'il a joué pour le développement de la ville de Fès dans divers domaines au cours des siècles.

2.1.1. Caractéristique du circuit

Le circuit touristique proposé intitulé «patrimoine de Fès à travers l'eau» est un circuit local présentant de nombreuses caractéristiques :

- L'itinéraire proposé traverse des sites patrimoniaux exceptionnels ayant comme thème « l'eau en Médina ».
- Il permet de relier certains sites de patrimoine nouvellement restaurés.

[629] محسن الإدريسي، 2019، النسق المائي التقليدي بمدينة فاس :آليات التدبير والاستغلال وآفاق التثمين ورد الاعتبار، الجمعية المغربية للبحث التاريخي، مجلة البحث التاريخي عدد 15-16، دار المنظومة، السعودية، ص63-83. ص82.

- Le circuit cible les touristes nationaux et internationaux et la population locale.
- Sa durée est de trois heures.

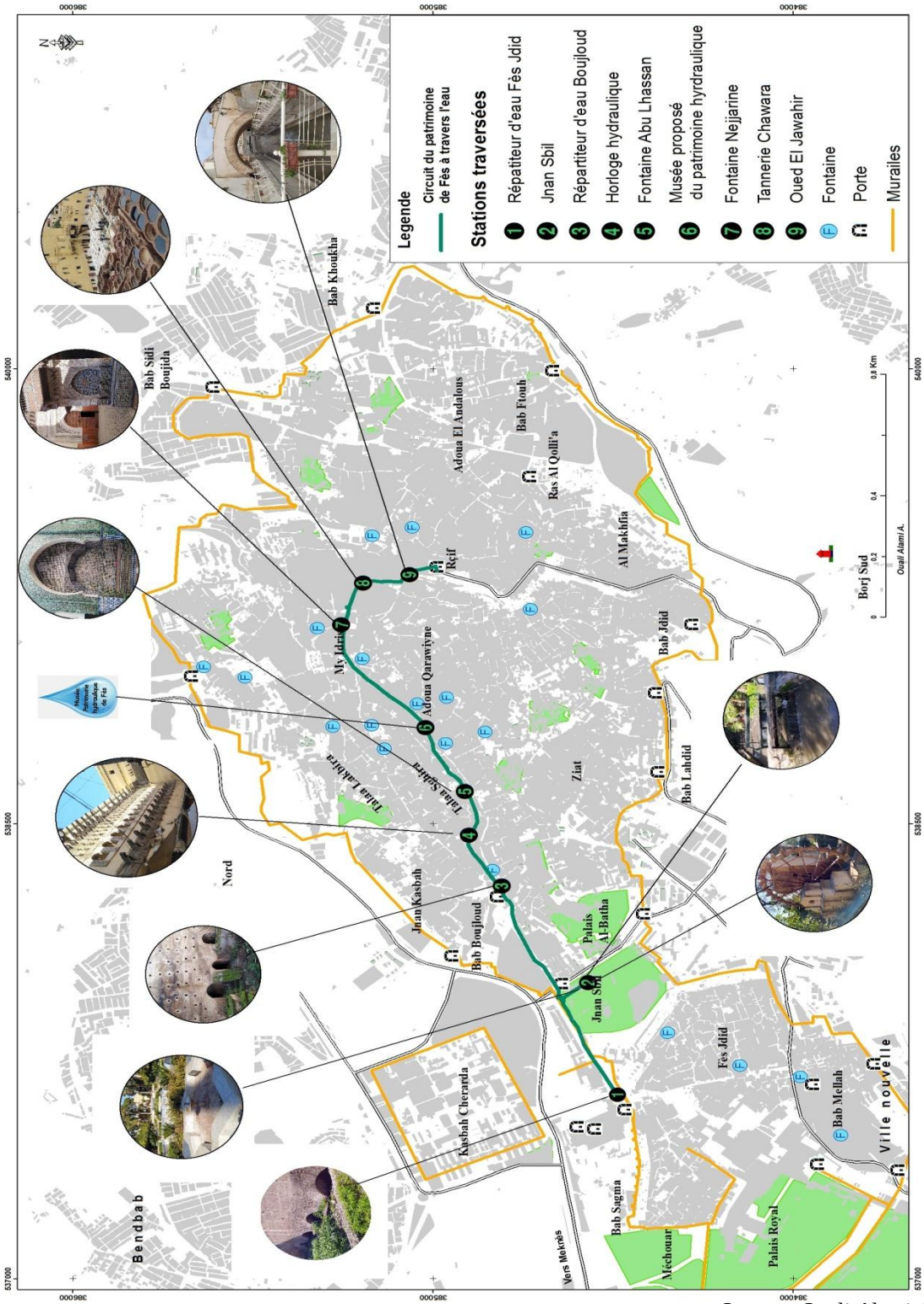
2.1.2. Principaux sites du circuit proposé et carte récapitulative

Le circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau» traverse les sites suivants :

1) Répartiteur d'eau Fès Jdid (Bab Lmakina) ;
2) Jnan Sbil (Répartiteur d'eau, Naoura, Bassin) ;
3) Répartiteur de l'eau de Boujloud
4) L'horloge hydrolique, médersa et latrine Bouanania
5) Talaa Sghira (Zkak Lma, Musée du patrimoine hydraulique)
6) Fontaine, Fondouk et Place Nejjarine
7) Ain Boutouil (Quaraouiyine)
8) Tannerie Chawara
9) Place Lalla ydouna
10) Ouad Ljawahir
11) Porte Rcif

La carte thématique du circuit proposé est en dessous :

Carte 27 : Circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau»



Source : Ouali Alami A., 2021

2.2. Circuit de «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc »

L'ère des Mérinides a été considérée comme l'époque la plus florissante du monde musulman, avec la ville de Fès qui était à l'avant-garde de la science et de la civilisation et le point de rencontre des civilisations orientales et occidentales.

A Fès, capitale des Mérinides, ainsi que dans d'autres villes du Maroc, les instituts jouaient un rôle très important dans le domaine de l'éducation et de la divulgation du savoir. Des cours d'un haut niveau y étaient dispensés dans différentes branches de la connaissance humaine au stade le plus récent de leur évolution

On pouvait y suivre des cours de droit et des institutions, de sciences naturelles, de mathématiques, de géographie et bien d'autres disciplines.

Les étudiants titulaires du diplôme de l'université de la Karaouiyine pouvaient être considérés comme ayant atteint un haut degré de maturité grâce à une formation d'esprit qui leur permettait de surmonter les difficultés des disciplines scientifiques et de maîtriser les textes littéraires les plus ardus.

Un simple coup d'œil sur la liste des penseurs cités par Hassan Al Ouazzan dans l'un de ses ouvrages nous éclaire sur le niveau de culture qu'avait atteint la ville de Fès lors de l'époque des Mérinides. Il a cité plus de soixante penseurs parmi les penseurs musulmans les plus éminents tels que: Averroes, Al Farabi, Avicenne, Ibn Tofayl, Al Tobrany, Ibn Khaldoun, Ibn Omran, Moussa ben Mamoun parmi les philosophes, Al Ghazali, Al Hassan Al Basri, Abou Al Hassan Al Sari, Al Chadli, Abou Hafs Omar ben Farid parmi les soufis, Abdallah Al Baytar, Ibn Zohr, Ishaq ben Amran, Al Razi parmi les médecins, Ibn Abdallah Al Bakri, Alcherif Al Idrisi, Ibn Fadl Allah Al Amri, Al Masudi parmi les géographes, Al Chahrastani, Ibn Al Jawzi, Ibn Alhassan Almutalmidi, Ibn Bachkwal parmi les historiens.

D'après cet aperçu général sur la richesse du passé intellectuel de la ville de Fès, on a crée un circuit intitulé «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc »

2.2.1. Caractéristique du circuit

Il s'agit d'un circuit instructif qui va intégrer les monuments ayant un caractère culturel et spirituel de la capitale du savoir :

- Le complexe Bouinania
- Le Maristan de Sidi Frej
- L'Université Karaouiyine (bibliothèque et les medersas en voisinage)
- La mosquée des Andalous et son voisinage (medersa Sahrij et Sbaiyïne)

- Le point de départ de notre circuit c'est : l'entré de Bab Boujloud et la sortie sera Bab Ftouh

- La durée de notre circuit est de 3h

- C'est un circuit qui va intégrer les deux rives « Karaouiyine et Andalous»

- C'est un circuit riche en patrimoine à visiter.

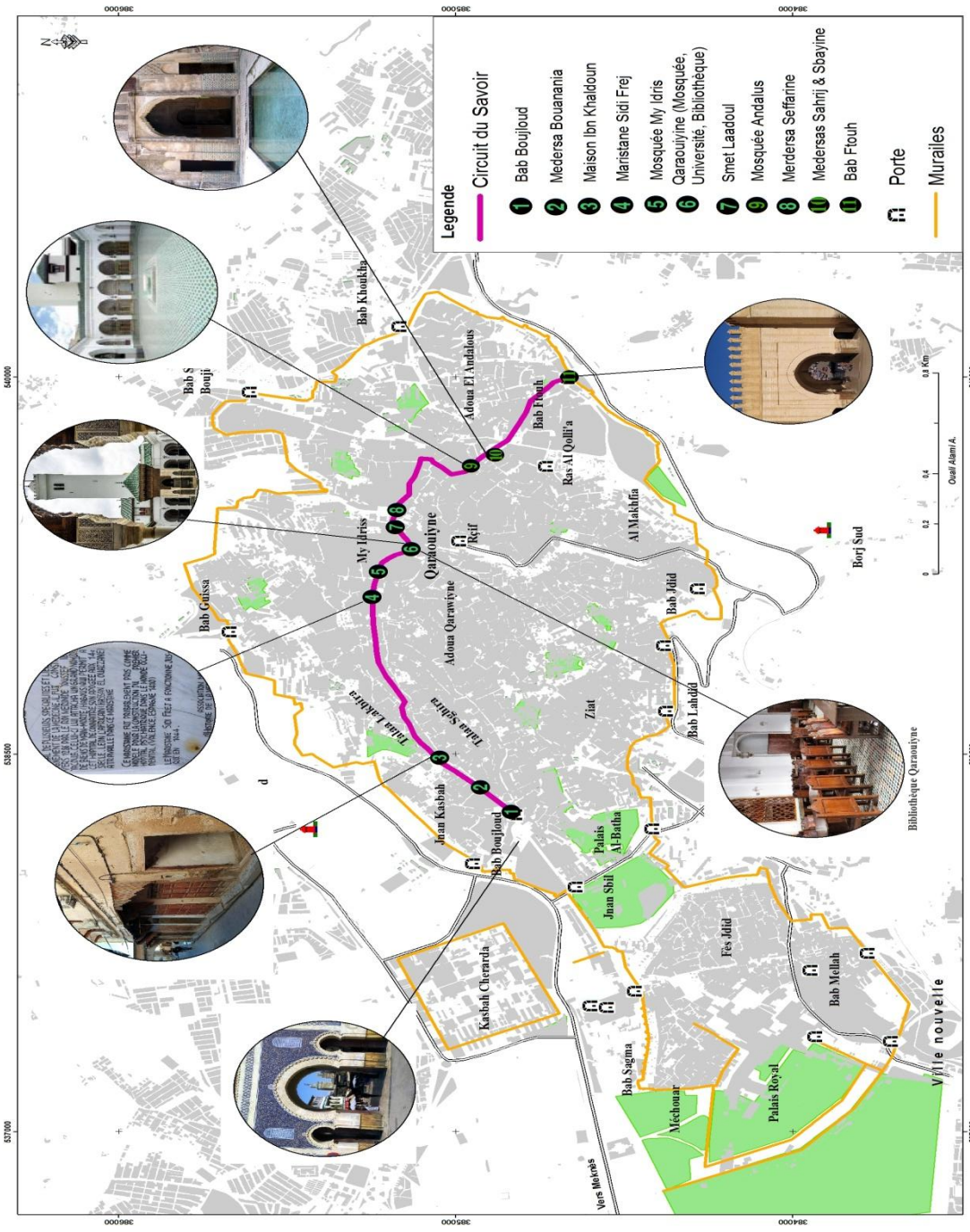
2.2.2. Principaux sites du circuit proposé

Les différentes étapes de notre circuit se présentent comme suite :

- 1-Bab Boujloud
- 2- Le complexe Bouinania (médersa, Laterine, horloge)
- 3-La maison d'Ibn Khaldoun (la grande personnalité qui a enseigné à la Bouinania, c'est le fondateur de la sociologie)
- 4-Le maristane Sidi Frej (lieu d'enseignement de la médecine)
- 5-Medersa Attarine
- 6-Smat L'Adoul (place de notariat dans la ville de Fès)
- 7-L'université Karaouiyine et ses médersas
- 8-Dar Lmouwakit (14ème s.)
- 9- Marché Koutoubiyine (place de vente des recherches et livres des Olamas de la Karaouiyine)
- 10-Bibliothèque Karaouiyine
- 11-Quantrat Sid Louad (qui sépare les deux rives)
- 12-Jamaâ Andalous
- 13-Medersa Sbaiyïne (medersa des sept psalmodies du coran)
- 14-Medersa Sahrij
- 15-Bab Ftouh

Le circuit créé est représenté dans la carte suivante :

Carte 28 : Circuit de «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc »



Source : Ouali Alami A., 2021

3. Vers des pôles d'économie du patrimoine en Médina de Fès.

L'ambition des Pôles d'Economie du Patrimoine est bien de construire des projets de territoire qui utilisent le patrimoine, non plus comme de simples objets culturels ou touristiques, mais comme des atouts importants d'un développement innovant, en phase avec les attentes des citoyens, connecté avec l'ensemble de l'activité économique, délibérément inscrit dans la modernité[630].

Le concept de Pôle d'Economie du Patrimoine a été défini en France lors du Comité interministériel de l'Aménagement du Territoire (CIAT) du 20 septembre 1994. Les PEP sont des projets d'aménagement du territoire, ils s'enracinent dans un territoire cohérent et clairement identifié (qui peut être appréhendé sous divers angles, que ce soit historique, culturel, géographique, économique, social...). Le pôle doit selon la coordinatrice des PEP en France, pouvoir décliner de façon logique et pertinente un thème patrimonial dans l'ensemble des activités qu'il met en œuvre. Ce thème lui confère son image générale et constitue souvent le pivot de sa communication. La démarche des PEP se voulant innovante, les projets doivent l'être aussi. Ils doivent explorer de nouvelles voies dans la valorisation des ressources territoriales et permettre un développement global pleinement en accord avec les attentes des habitants[631].Cette politique participe indéniablement à l'élargissement de la manière actuelle de concevoir le patrimoine et ses modes de valorisation. Impulsées au départ pour des questions de protection, les politiques actuelles tentent de développer en parallèle une dimension économique non négligeable en s'appuyant sur des projets partagés co-construits et appropriés par l'ensemble des acteurs.

L'étude relative aux Pôles d'Economie du Patrimoine au Maroc a intéressé le processus de développement territorial lié à l'émergence et à la mobilisation de la ressource patrimoniale dans deux régions spécifiques du Maroc : Doukkala-Abda et Tadla-Azilal[632]. Elles englobent des espaces très diversifiés aussi bien sur le plan économique que socio-culturel. En outre, le rôle économique et la place de ces deux régions dans le fonctionnement et l'organisation de l'espace national font que cette diversité remarquable faisant partie intégrante des territoires les plus dynamiques du pays qui abritent semble-t-il des laboratoires bien conservés, présentant autant de gisements à valoriser et sur lesquelles s'appuieraient les projets PEP.

Notre proposition vise la mise en œuvre de plusieurs PEP en Médina de Fès, afin de valoriser ses atouts patrimoniaux. L'objectif est de renforcer son attractivité touristique et sa compétitivité territoriale, en respectant les principes de développement durable.

---

[630] Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement, direction de l'aménagement du territoire, USMBA de Fès, Octobre 2007 Etude sur les pôles d'économie du patrimoine, Diagnostic stratégique des ressources patrimoniales de la région de Tadla Azilal. Rapport Provisoire, Phase 1. P:

[631] El Ansari R., (2013), Patrimoine et développement régional au Maroc – ASRDLF , P: 5

[632]El Ansari R., (2013), op. cit, P: 6.

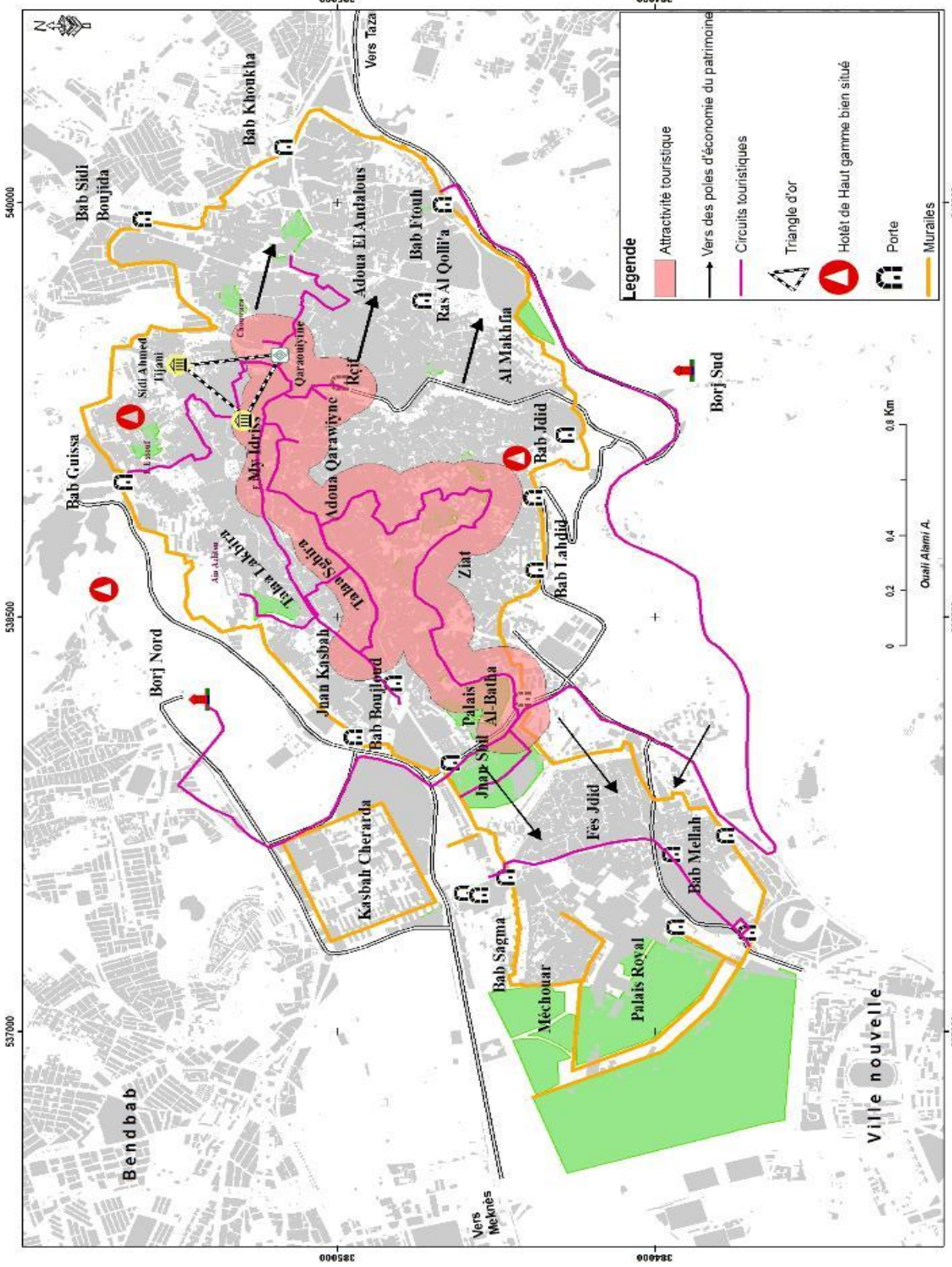
D’après les différents travaux de terrain menés sur la ville ancienne de Fès, on a pu constater que la mise en tourisme de la médina de Fès montre que ses lieux n’ont pas tous la même portée d’importance. La Médina de Fès comme on a vu précédemment, est séparée en deux rives par l’oued Ljawahir. À l’est, la rive andalouse, qui fait l’objet de représentations négatives chez les habitants et les acteurs, elle est plus ancienne et présente un état de dégradation importante et reste à l’écart des dynamiques touristiques, principalement déployées sur la rive Quaraouiyine, à l’ouest, qui a historiquement bénéficié de la plupart des monuments et lieux du sacré, de la culture, du commerce et de l’artisanat.

La rive des Andalous est vide de touristes. Leurs majorités, arrivent à la Médina de l’ouest. La partie gauche concentre donc hébergements, cafés à l’occidentale, restaurants, mais aussi monuments et musées.

La rive andalouse a aussi un patrimoine architectural riche, méconnue mais sa découverte n’est juste pas particulièrement facilitée par l’ouverture de sites à visiter, par la mise en place d’une signalétique ou d’édition de carte.

La carte suivante montre clairement cette disparité spatiale en Médina de Fès, en termes d’activités touristiques.

Carte 29: Proposition de pôles d'économie de patrimoine en Médina de Fès



Source: Ouali Alami A. 2021

Parmi les propositions:

- Elargissement du projet de Ziyarat Fès vers la sélection de nouvelles familles dans la rive des Andalous et à Fès Jdid
- Encouragement des investisseurs touristiques pour investir dans les parties marginalisées (Fès Jdid…).
- Orientation des efforts de réhabilitation vers les bâtis de la rive gauche.
- Implantation des commissariats de police dans cette rive.
- Elaboration de nouveaux circuits touristiques dans la rive gauche en exploitant ses potentialités patrimoniales, comme celui que nous avons proposé.

L'enjeu est donc d'orienter le développement des investissements touristiques vers une approche durable respectant les spécificités de l'ancienne Médina. A travers l'intégration de l'ensemble de la médina de Fès dans la chaîne touristique, afin de renforcer son offre (loisirs, logements, animations, gastronomies…).

Conclusion de la quatrième partie

Le tourisme est considéré au niveau mondial comme une activité économique fondamentale, en terme de valeur ajoutée, de capitaux investis et d'emplois crées. Le tourisme est aussi l'ensemble des activités liées à la destination touristique incluant ses différentes variables et aux différentes pratiques touristiques, à savoir les différentes prestations variées dans le domaine des services (hébergement, restauration, animation, transport…).

Les activités pratiquées par le touriste durant son voyage, constituent un système complexe de relations tissées entre : la destination, les acteurs, et la population locale. Il est évident que les flux touristiques sont attirés par l'attractivité des destinations qui dépendent de plusieurs éléments (diversité patrimoniale, infrastructure touristique, animation sur place…).

Le succès de Fès pour devenir une destination touristique par excellence est lié largement à sa capacité pour attirer sur le long terme les touristes potentiel. Car un touriste satisfait contribue à la réputation de la destination, prêt à dépenser plus, reviendra facilement et attirera de nouveaux touristes.

Nous avons mené un travail empirique à travers la conduite d'enquêtes par questionnaires et d'entretiens semi directifs auprès des touristes et des artisans. L'enquête a pour objectif de positionner les forces et les faiblesses de Fès comme destination du tourisme culturel sur la base de son patrimoine urbain riche et diversifié, et de mettre l'accent sur les principales évolutions constatés dans le temps, et par rapport à d'autres destinations touristiques.

Fès n'est pas encore un « city break » pour le tourisme international, c'est une ville de circuit (la durée moyenne de séjour est de 2J) qui reste une des plus faibles au niveau national. Cette caractéristique influe sur les conditions de rentabilité des hôtels, mais aussi sur les conditions d'accueil, malgré les divers atouts de la ville et de son arrière pays. D'où pour les autorités chargées du tourisme de cibler des touristes libres et indépendants, qui peuvent rester beaucoup à Fès et dépenser assez.

Aussi le tourisme interne est un élément majeur de l'industrie touristique marocaine, il recèle un potentiel de croissance, non seulement en volume de déplacements mais aussi en apport financier. Dans un contexte très concurrentiel au niveau international, le tourisme interne est devenu un élément clé dans le développement du tourisme marocain car il apporte un caractère de stabilité. A Fès, ce tourisme reste peu développé, en terme d'arrivé, de nuitée, et des dépenses. C'est pourquoi les agences de voyages et les tours opérateurs doivent travailler sur le produit culturel et concevoir des packages destinés à satisfaire la clientèle marocaine visitant Fès en tenant compte de leurs spécificités économique, sociale et culturelle, en partenariat avec les différents intervenant dans la chaîne touristique (Investisseurs, guides accompagnateurs, propriétaires des maisons d'hôtes et des restaurants…).

Le secteur de l'artisanat est un secteur porteur et dynamique de l'économie marocaine. Outre la place importante qu'il occupe dans le tissu économique national, il a la particularité de véhiculer le contenu civilisationnel et artistique de notre pays. C'est un secteur qui est considéré parmi les secteurs productifs prioritaires à l'égard de ses potentialités qui lui permettent d'affronter la compétition internationale. Malheureusement, le secteur de l'artisanat à Fès, malgré son importance sur plusieurs plans socio-économique, culturel, et patrimonial, il rencontre plusieurs entraves qui limitent son développement.

D'après le diagnostic mené sur la zone d'étude et après avoir détecté les disfonctionnements qui bloquent la relance touristique de Fès, nous avons conclu cette partie par des propositions qui visent à trouver des solutions efficaces pour contribuer aux efforts déployés pour sauvegarder et réhabiliter le patrimoine urbain, afin de booster le tourisme à Fès et qualifier cette ville comme destination touristique par excellence.

Les propositions ambitionnent la réinvention et l'augmentation de l'attractivité de la destination de Fès, où le tourisme pourrait s'insérer de manière efficiente dans le processus de développement de cet espace historique.

Conclusion générale

Le but principal de notre thèse est de qualifier le patrimoine urbain de Fès comme pilier de développement touristique locale. Elle vise à proposer des pistes de réflexion pour appréhender les liens complexes entre les différentes actions de requalification du patrimoine urbain comme ressource primordiale de relance touristique. Elle ambitionne également de déterminer les facteurs dans lesquels le tourisme culturel peut être un facteur stratégique de développement territorial dans la ville de Fès et sa région, où malgré son potentiel patrimonial important, ce type de tourisme est peu développé.

Pour traiter notre recherche, nous avons mené une étude bibliographique et documentaire approfondies, et nous avons adopté les méthodes : qualitative par le biais d'entretiens individuels et collectifs, quantitative à travers des enquêtes par questionnaires, géographique à travers l'observation, la description, l'explication et la compréhension.. La méthode descriptive et analytique s' est basée sur les données administratives, résultats des travaux de terrain…. et la méthode comparative consisté à comparer les résultats de notre étude par rapport à d'autres études nationales et étrangères.

La première partie a été consacrée à l'identification des concepts clés et les idées préexistantes en lien avec notre sujet de recherche (patrimoine - tourisme - développement). Elle a montré que le patrimoine a été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépense consentie par l'Etat pour assurer sa sauvegarde. Actuellement, il est de plus en plus perçu comme un créateur de richesse et une source d'attractivité pour les territoires selon le sens moderne de la notion du patrimoine. Il conditionne de nombreuses activités et contribue à la construction et au développement des territoires. La mise en tourisme d'un territoire favorise sa patrimonialisation, et la constitution d'un site en tant que patrimoine entraine autour de celui-ci le développement d'une activité touristique. Ceci dit, le tourisme et le patrimoine représentent des phénomènes distincts qui sont de nature différente, bien qu'ils soient étroitement liés, voire même parfois complémentaires.

L'impact que peut susciter le développement de l'activité touristique sur le patrimoine, fait l'objet d'un grand débat depuis la fin des années soixante-dix. D'une part, les uns, mettent l'accent sur les effets positifs du tourisme sur la patrimonialisation d'un site et les autres ont une position radicale et soulignent les effets néfastes engendrés par le tourisme sur le patrimoine. D'où l'apparition d'une nouvelle forme du tourisme dite « culturel » qui a pour objet entre autres la découverte des sites et des monuments sur lesquels il exerce un effet

positif. Cette forme de tourisme justifie en effet les efforts que doivent déployer la communauté humaine pour le maintien et la protection de ces monuments, en raison des bénéfices socio-culturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées.

La deuxième partie intitulée « Fès: un potentiel patrimonial spécifique, mais insuffisamment mobilisé pour le tourisme» a abouti à ce que la Médina de Fès représente un atout majeur et un fort potentiel pour l'économie régionale, elle est pourtant au cœur de profondes disparités spatiales de développement, d'aggravation et d'inégalité territoriale. Son patrimoine urbain exceptionnel se dégrade en continu. Il dispose de nombreuses bâtisses dégradées, et d'autres en ruine, des toitures effondrées, la présence d'éléments intrus intégrés à l'architecture de la médina, sans oublier l'impact négatif de l'utilisation des matériaux moderne (bétons armés…) qui viennent se substituer à ceux d'autrefois réalisés avec des matériaux traditionnels et adhésifs à base de chaux. Bref, la Médina souffre des dysfonctionnements de son système urbain engendrant des inégalités spatiales internes, qui sont traduites au niveau du paysage urbain par les conditions de vie des populations. Car la Médina fut délaissée par plusieurs de ses habitants originaux, pour être investie par des catégories à faible revenus, ce qui a eu des conséquences néfastes sur les constructions (cohabitation, sur-densification, manque d'entretien, dégradation d'éléments patrimoniaux de valeur…).

Fès a été choisie en tant que première zone du Maroc à se doter d'un PDRT, car elle dispose d'un potentiel culturel et patrimonial d'exception. Mais l'intérêt porté par les autorités marocaines au développement d'un tourisme culturel à cette ville dans le but d'en faire une destination touristique à part entière souffre de nombreuses contraintes. Le tourisme à Fès ne réalise que des performances moyennes. En fait, les indications citées auparavant montrent un décalage entre les potentialités patrimoniales de la ville et les faibles performances du secteur touristique.

La valorisation des ressources patrimoniales de Fès, ainsi que la rationalisation de leurs gestions en faveur du tourisme, constituent un enjeu majeur pour la mobilisation des différents acteurs et intervenants..

La troisième partie intitulée « Gestion du patrimoine urbain de Fès : entre efforts de conservation et défis de développement touristique » a essayé de présenter et d'analyser les différents projets de restauration et de réhabilitation liés au tourisme dans le tissu historique de Fès. Elle a détecté l'absence d'une stratégie bien déterminée et le manque de coopération

et de concertation entre les multiples acteurs intervenants pour réussir la majorité des projets de réhabilitation dans la Médina, car la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social. Nous avons noté que l'intervention sur le tissu historique de Fès est coûteuse et nécessite énormément de moyens financiers d'où la nécessité pour les autorités publiques de trouver différentes sources de financement, notamment les mécénats. Aussi, le secteur privé quasi absent des opérations de réhabilitation en médina aurait pu être un acteur primordial non seulement par la contribution financière mais principalement en renforçant son ouverture sur le domaine de valorisation patrimoniale et du développement économique et culturel.

Le projet du logement touristique chez l'habitant à Fès est un projet qui associe la mise en patrimoine et développement touristique à travers des activités génératrices de revenues, c'est un projet pilote qui a pour objectif de profiter des spécificités culturelles fassi pour développer le tourisme culturel et de transformer Fès à une destination du tourisme culturel par excellence. L'enquête a montré que ce type de logement touristique est infantile en termes de capacité d'accueil, de nuitées touristiques et de revenus. Le diagnostic mené a montré que cette forme souffre de nombreuses contraintes, mais en même temps peut être un outil de développement touristique, si l'ensemble de ses acteurs arrivent à surmonter leurs désaccords à travers un consensus sur l'ensemble des éléments du projet : formations, communication, publicité…

Nous avons mis l'accent en cette partie sur le fait que nombreux sont les monuments et sites historiques restaurés récemment, mais ils demeurent sans affectation claire. C'est le cas des fondouks restaurés dans le cadre du MCC et du grand projet de la Place Lalla Ydouna et des 27 monuments restaurés…, d'où la nécessite d'attribuer aux biens patrimoniaux une valeur d'usage, une affectation, une fonction qui mènent vers l'intégration de ces sites dans le circuit économique, notamment en tourisme qui peut transformer la destination de Fès, d'une ville de transit à une ville de séjour vis-à-vis du tourisme international.

La quatrième partie consacrée au « Diagnostic pour la relance touristique de Fès à travers ses ressources patrimoniales » a été basée sur un travail empirique d'enquêtes par questionnaires et d'entretiens semi directifs auprès des touristes, des artisans et des acteurs locaux. Les enquêtes ont pour objectif de positionner les forces et les faiblesses de Fès comme destination du tourisme culturel sur la base de son patrimoine urbain riche et diversifié, et de mettre l'accent sur les principales évolutions constatées dans le temps, et par

rapport à d'autres destinations touristiques. Le travail de terrain nous a permis de constater que les activités pratiquées par le touriste durant son voyage, constituent un système complexe de relations tissées entre : la destination, les acteurs, et la population locale. Il est évident que les flux touristiques sont attirés par l'attractivité des destinations qui dépendent de plusieurs éléments (diversité patrimoniale, infrastructure touristique, animation sur place…).

Aussi, Fès n'est pas encore un « city break » pour le tourisme international, c'est une ville de circuit (la durée moyenne de séjour est de 2J) qui reste une des plus faibles au niveau national. Cette caractéristique influe sur les conditions de rentabilité des hôtels, et aussi sur les conditions d'accueil, malgré les divers atouts de la ville et de son arrière pays. D'où pour les autorités chargées du tourisme de cibler des touristes libres et indépendants, qui peuvent rester plus longtemps à Fès et dépenser assez.

Dans un contexte très concurrentiel au niveau international, le tourisme interne est devenu un élément clé dans le développement du tourisme marocain car il apporte un caractère de stabilité. Ce tourisme est non développé à Fès, en termes d'arrivée, de nuitée, et des dépenses. D'où pour les agences de voyages et les tours opérateurs de travailler sur le produit culturel local et concevoir des packages destinés à satisfaire la clientèle marocaine visitant Fès en tenant compte de leurs spécificités économiques, sociales et culturelles, surtout en partenariat avec les différents intervenants dans la chaîne touristique (Investisseurs, guides accompagnateurs, propriétaires des maisons d'hôtes et des restaurants…).

A son tour, le secteur de l'artisanat est un élément fondamental du patrimoine de Fès, il est un secteur porteur et dynamique en faveur du tourisme. Outre la place importante qu'il occupe dans le tissu économique national, il a la particularité de véhiculer le contenu civilisationnel et artistique de notre pays. C'est un secteur qui est considéré parmi les secteurs productifs prioritaires face à ses potentialités qui lui permettent d'affronter la compétition internationale. Malheureusement, le secteur de l'artisanat à Fès, malgré son importance sur plusieurs plans socio-économique, culturel, et patrimonial, il rencontre plusieurs entraves qui limitent son développement.

Le patrimoine urbain de Fès est considéré comme un facteur essentiel de son développement touristique, mais pas son unique moteur. La réussite touristique de cette destination est liée aussi à l'ensemble des composants du système touristique, à savoir les différentes prestations variées dans le domaine des services (hébergement, restauration, animation, transport…).

Les ressources patrimoniales de Fès, sont très riches et diversifiées. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO, la Médina de Fès est ancrée dans l'histoire, agréable par ses médersas, ses mosquées, ses palais, ses portes et remparts. etc. Elles sont tellement riches et très variées aussi bien comme patrimoine matériel qu'immatériel. Nous avons essayé de mettre l'accent sur les seuls éléments du patrimoine urbain qui sont valorisables et peuvent faire l'objet d'études de projets spécifiques pour le développement touristique de Fès. D'autres recherches peuvent être consacrées d'une manière approfondie pour traiter les éléments immatériels du patrimoine urbain de Fès.

Summary

Spiritual and scientific capital of Morocco, pearl of the Arab-Muslim world, the Medina of Fez crystallizes the accumulation of a thousand-year-old history and a radiant civilization until today.

Despite the acceleration of the process of its physical, economic and social degradation, it is currently a rare example in the Muslim world which has relatively preserved its architectural morphology. Twelve centuries of uninterrupted history have made it an exceptional city. This growing history of the city was honored in 1981, when it was awarded the rank of UNESCO World Heritage Site.

Since this inscription, it has experienced a considerable heritage dynamic, the multiple programs and interventions of safeguarding and rehabilitation, carried out by the various actors at the international, national or regional level on its historical country continue to stimulate the operators and the researchers. On the other hand, Fez only enjoys passing tourism despite its richness and variety of heritage. The tourist indicators recorded in recent years are in contradiction with this notoriety.

The general framework of this work implies the search for modes and levels of articulation between the processes and models of real qualification of urban heritage with tourism development policies, with a view to knowing whether local actions and practices respond the classic approach of the binomial: heritage / development, promoting this duo as a tourist product in the world market.

The aim of this study is to suggest ways for reflection in order to understand the complex relationships that exist between strategies for the requalification and enhancement of urban heritage as a pillar of responsible tourism development. It also aims to determine the conditions in which cultural tourism can be a strategic factor for territorial development in the city of Fez and its region, where this kind of tourism is currently little developed, despite its important heritage potential.

The approach to the touristic enhancement of historical city of Fez raises many issues, are they related to non-mobilized heritage resources, to the actors involved, or to the strategies, programs and projects adopted? Consequently, how to make the requalification and enhancement of the urban heritage of Fez a pillar of its sustainable touristic development?

ملخص

تعتبر مدينة فاس العاصمة الروحية و العلمية للمغرب و لؤلؤة العالم العربي و الإسلامي، فهي تعكس تراكما لتاريخ وحضارة مُشعة منذ آلاف السنين إلى يومنا هذا.

على الرغم من تسارع وثيرة تدهورها المادي والاقتصادي والاجتماعي، فإنها تعد حاليا مثالا ناذرا بالعالم الإسلامي من حيث محافظتها النسبية على شكلها المعماري. إثنا عشر قرنا من تاريخها العريق جعلها مدينة استثنائية. هذا التاريخ الحافل لمدينة فاس سيُتوج سنة 1981 بإعلانها تراثا إنسانيا عالميا من طرف منظمة اليونيسكو.

منذ هذا الإعتراف، شهدت مدينة فاس ديناميية تراثية كبيرة، عبر تبني عدة برامج وتدخلات للإنقاذ ورد الاعتبار لنسيجها التاريخي من طرف مجموعة من الفاعلين إن على المستوى الدولي، الوطني أو المحلي، الشيء الذي يثير اهتمام العديد من المتخصصين والباحثين. علاوة على ذلك، فعلى الرغم من تنوع وغنى تراثها تُعرف مدينة فاس بسياحة العبور فقط، فالمؤشرات السياحية المسجلة خلال السنوات الأخيرة تتعارض مع سمعتها العريقة.

يروم الإطار العام لهذه الدراسة إلى البحث عن أساليب ومستويات التنسيق بين العمليات والنماذج الحقيقية لتأهيل التراث العمراني مع سياسات التنمية السياحية، في أفق معرفة ما إذا كانت الإجراءات والممارسات المحلية تستجيب للنهج الثنائي الكلاسيكي: التراث / التنمية و الترويج له كمنتوج سياحي في السوق الدولية.

الهدف الاساسي من هذه الدراسة هو اقتراح سبل للتفكير من أجل فهم العلاقات المعقدة الموجودة بين استراتيجيات إعادة تأهيل و تثمين التراث العمراني كرافعة للتنمية السياحية المستدامة، كما تهدف إلى تحديد الظروف التي يمكن في ظلها للسياحة الثقافية أن تكون عاملاً استراتيجيًا للتنمية الترابية في مدينة فاس و محيطها، حيث لا يزال هذا النوع من السياحة متعثرا، رغم توفر موارد تراثية مهمة بها.

تثير إشكالية التأهيل السياحي للمدينة العتيقة بفاس العديد من التساؤلات مفادها : هل ترتبط بالموارد التراثية غير المعبأة؟ أم بالجهات الفاعلة المعنية؟ أم بالاستراتيجيات والبرامج والمشاريع المعتمدة؟ لذلك كيف يمكن جعل إعادة تأهيل التراث العمراني بفاس رافعة لتنميتها السياحية المستدامة؟

Bibliographie générale

1.Ouvrages généraux et articles en revues scientifiques

- Akasbi M., (2007), Les portes anciennes de Fès : Etude d'histoire et d'architecture, Cahiers Géographiques N° 3/4, Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines Dhar Mehraz Fès.
- Akdim B et Laaouane M., (2010), « Patrimoine et développement local à Fès : priorités, acteurs et échelles d'action », Revue de Norois, N° 214, 1er trimestre.
- Akoun A.- Ansart P., (1999), Dictionnaire de sociologie, Le Robert Seuil, Paris.
- Al-Jaznnai A., (1992), Janiy zahrat al-As fi binae madinat Fas, al-Maktaba al – Malakiya, Rabat.
- Arthur P., (2002). Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers, UNESCO World Heritage Centre, Paris.
- Association des auteurs marocains, (2005), Encyclopédie du Maroc, L'imprimerie de Salé 2001, volume 6.
- Augustin B., (1937), Le recensement de1936 dans l'Afrique du nord, In: Annales de Géographie, t.46, n°259, pp.84-88.
- Barrou B., (2005), Fès, de la gestion urbaine normative à la gouvernance, Éditions INAU, Rabat.
- Basilico S., (2005), Redéfinir le Patrimoine culturel à l'heure de la globalisation. Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation, L'harmattan, Collection Logiques sociales.
- Bataillou, C., (2010), *Tourismes, Patrimoines, Identités, Territoires*, Editions Presses universitaires de Perpignan, Collection Etudes.
- Ben Abdellah A., (2001), Fès centre de rayonnement du continent Africain, imprimerie royale de Rabat.
- Benjelloun A., (2019), Fès, destination de tourisme culturel, 1ère édition par Slaiki Akhawayne, Tanger.
- Benjelloun T., (1995), Préface in Hal F., Les saveurs et les gestes, Cuisine et tradition du Maroc, édition Stock, Paris.
- Bennis O. et al., (2007), Chroniques de villes : Fès, Librairie National, Mohammédia.
- Berriane M., (1979), L'espace touristique marocain : étude réalisée de 1977 à 1979. Géographie. Université François Rabelais, Fascicule de recherches N° : 7, Tours.

- Berriane M., (1993), Le Tourisme des nationaux au Maroc : une nouvelle approche du tourisme dans les pays en voie de développement, in: Annales de Géographie, no 570, p. 131-161.
- Berriane M., (1999), Tourisme national et tourisme international au Maroc : concurrence ou complémentarité? In Ouaouicha Driss (sous la direction), Actes du colloque : Le Tourisme en question, Série Colloques 11, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Moulay Ismail, Meknès.
- Berriane M., (2009), Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers au Maroc : Articulations, stratégie des acteurs et appropriation de l'espace, Academia (https://www.academia.edu/2464923), (consulté le 04-07-2019)
- Berriane M., (2010), Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, Revue de : Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, Rabat, pp. 11-17
- Berriane M., et Idrissi Janati M., (2016), Les résidents européens de la médina de Fès :une nouvelle forme de migration nord-sud, Revue d'Autrepart N° 77, édition : Presses de Sciences Po, Paris, PP. 87-105.
- Berriane M., (2020), Le tourisme marocain de l'après-COVID-19 : simple relance de l'activité ou refonte profonde du modèle touristique ?, Revue de Téoros, Numéro thématique « Le tourisme avant et après la Covid 19 », volume 39-3.

- Bonard Y. et Felli R., (2008), Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin, Articulo, Revue de recherche urbaine. (Electronique : http://journals.openedition.org/articulo/719) consulté le 02/07/2020).
- Bouaouinat A., (2014), Politique des musées au Maroc : Bilan d'un siècle de réalisation, In El Fasskaoui B. et al., Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismaïl .
- Boujrouf S., (2001), Acteurs et territoires touristiques de Marrakech/ Actors and tourist territories at Marrakech., Géocarrefour, VOL 76 - 2, Le tourisme et la ville, PP : 91-97.

- Boujrouf S., et Tebbaa O., (2011) Tourisme et pauvreté, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), éditions des archives contemporaines, Paris. (276 Page).
- Boujrouf S., (2014), Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc, Journal of Alpine Research, Revue de géographie Alpine.
- Bourdin A., (1984), Le patrimoine réinventé, Collection « Espace et Liberté », PUF Paris.
- Bourdin A., (1996), Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain? Professionnels et citoyens face au passé, patrimoine et modernité, in Anales de la Recherche Urbain, N°: 77 de Septembre.
- Boyer M., (2011), « L'invention du tourisme in Alexandre Millerand, Cent ans d'administration du Tourisme: Pour mémoire », Actes de la journée d'études du 12 mai, Revue du ministère de l'Écologie Française, du Développement durable et de l'énergie, Numéro hors série.

- Boyer M., (2005), « Histoire générale du tourisme du XVIe au xxie siècle », Éditions L'Harmattan.
- Breton J., (2009), Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique) ; éditions KARTHALA, Paris,(420 pages).
- Breton, J.-M., (2010), (sous la direction de), » Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable « (Europe, Afrique, Caraïbes, Amériques, Asie, Océanie), Editions Karthala, Paris.
- Brignon J., et al.,(1962), Histoire du Maroc, édition Hatier n°: 457.
- Chaabane D., (2003), La Théorie du Omran chez LBN KHALDOUN, édition OPU, Alger, p24.
- Chazand P., (1993) Dossier transport, Espace n° 121 mai-joint.
- Choay F., (1992), « l'Allégorie du patrimoine », Editions du Seuil, 1ère édition, Paris.
- Choay F., (1999), « L'allégorie du patrimoine », Editions du Seuil, 2ème édition, Paris.
- Cousin S., (2008), L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel , Civilisations, vol. 57, (1-2).
- Cuvelier P., (1999), Anciennes et nouvelles formes du tourisme : une approche socio-économique, Editions L'Harmattan, Collection : tourisme et société, Février (256 pages).
- Decroly, J-M., et al.,(2006), Tourisme et société : mutations, enjeux et défis, Editions de l'université de Bruxelles, Collection Aménagement du territoire et de l'environnement, Bruxelles.
- Devemois N., et al., (2014) , « Agence Française de développement, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française », Collection : A savoir N°26, Septembre.
- Dewailly J.M. et al ., 2000 (Dewailly et Émile Flament, Le tourisme, CDU SEDES, coll. « Tourismes et sociétés », , (222 page).
- Duhamel P., et Scareau I., (1998), Le tourisme dans le monde, Editions Armand Colin, Collection Prépas, Série Géographie, Paris, 1998, (224 page)
- Duhamel, P., Knafou, R., (2007), « Mondes urbaines du tourisme », Editions Belin, Collection : Mappemonde, Paris, Juillet. (366 pages).
- Edgardo J., (2011), Tourisme culturel et développement durable: le patrimoine au-delà du spectacle, Publication d'ICOMOS, Thème 3, Session 2, Paris.

- EL Bouchikhi M., (2008), Caractéristique de l'espace traditionnel : cas de la Médina de Fès, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel.
- El Fasskaoui B. et Kagermeier A. (2014). Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque Maroc-allemand de Meknès, p 69-74, Publication de la faculté des Lettes et des Sciences Humaine, Université Moulay Ismail, série : Actes de colloque numéro 43.
- El Idrissi El Omari (M)., (2015), L'urbanisme de l'ancienne médina de Fès du XVIIème au début du XXème S.", in. Payez (Jeronimo) et Triki (Hamid) (sous la

direction), Fès, l'âme du Maroc douze siècle d'histoire, volume 2, les presses de ETC Ediciones.

- El Idrissi El Omari M., (2008) La Médersa Cherratine de Fès : une étude d'histoire et d'architecture, Mai.
- El Idrissi El Omari M., (2010), L'espace urbain de la médina de Fès à l'époque Alaouite jusqu'au protectorat, éditions d'Afrique Orient, Casablanca.
- Encyclopédie de l'Islam, maisonneuve α Larose SA Paris : 1986, volume : 5.
- Essakalli L ., (1992), Fès : collection « sites et cités », édition Nuvo Media, Madrid.
- Ettayeb T., (1998), Les grandes périodes de Fès in UNESCO, Division du patrimoine culturel, Campagne internationale pour la sauvegarde de la médina de Fès, Paris.
- Fagnoni E., (2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4, (https://rge.revues.org/5048), (Consulté le 10-04-2019)
- Fagnoni E.,(2013), (Patrimoine versus mondialisation ?), Revue Géographique de l'Est [revue électronique], vol. 53 / 3-4, (https://rge.revues.org/5048), (Consulté le 10-04-2016)
- Fajjal, A. (2015), Fès : Héritage et dynamiques urbaines actuelles, édition Dar Attaouhidi. Rabat, (441 page).
- Fauveaud G. et Al., (2018), Tourisme solidaire et patrimonialisation, une fin ou un moyen ? Analyse d'une initiative touristique locale à Fès (Maroc), « Revue internationale des études du développement » Édition de la Sorbonne, N° 236.
- Filali Baba A., (2002), Fès de Bab en Bab, éditions PM.
- Florent, L. (2011). L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte », Revue de Téoros N° 30 - 2, pp.17-27, Québec. (URL : http:// teoros.revues.org/1878, consulté le 06 novembre 2019.).
- Furt, J.-M., Michel, F., (2011), « Tourismes, Patrimoines et Mondialisations », Paris, Editions l'Harmattan, Collection Tourisme et société.
- Gaudio A., (1982), Fès joyau de la civilisation islamique, éditions: presse de l'UNESCO-nel.31, Mai.
- Gay J-C., (2006), « Transport et mise en tourisme du Monde », Collection EDYTEM - Cahiers de Géographie - n°4.
- Gil de Arriba C., Bouqallal H., (2017), Touristes internationaux ou résidents étrangers ? , revue électronique, Téoros 36 / 2. www.journals.openedition.org/teoros/3060 consulté le 09-09-2020
- Giraud C. 2007, « Recevoir le touriste en ami. La mise en scène de l'accueil marchand en chambre d'hôtes », Le Seuil, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 5, no 170, PP : 14-31.
- Giraud C., (2007), « Recevoir le touriste en ami. La mise en scène de l'accueil marchand en chambre d'hôtes », Le Seuil, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 5, no 170, PP : 14-31.
- Grafmeyer Y., (1994), Sociologie urbaine, éditions de Nathan. Paris

- Gravari-Barbas M., et Jacquot S., (2012), « Les géographes et les métiers du tourisme », revue électronique EchoGéo, mis en ligne le 10 février 2012, (consulté le 04-04- 2016).
- Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2008). Impacts socioéconomiques de l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine Mondial : Une revue de la littérature. In : Prud'homme R. (dir.), (2008), Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Paris.
- Guillaume É., et al., (2012), Épistémologie des études touristiques, Presses de l'Université du Québec.
- Hammou F., (2014), Le hammam patrimoine millénaire et défit du développement, in Abdellah Belmlih, Patrimoine Urbain et Modernité, Revue de la faculté des lettres et des sciences humaines, Numéro spécial N°13.
- Herbert P, (2014), Le tourisme culturel au Maroc de la période coloniale jusqu'à nos jours, In Brahim El Fasskaoui & Andreas Kagermeier (sous la direction), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9éme colloque maroco-allemand de Meknès, Série: Actes de Colloques N: 43, Publications de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismail, Meknès, Maroc.
- Hewison, R. (1987). The heritage industry: Britain in a climate of decline, Methuen Methuen Publishing, London.
- Hillali M., (1999), Tourisme et patrimoine duo ou duel socio-culturel ?, In Ouaouicha Driss (sous la direction), Le tourisme en question, Série colloque N°11, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaine, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc.
- Hillali M., (2011), Du tourisme « moteur de développement » au tourisme de « lutte contre la pauvreté » !, In Boujrouf S., et Tebbaa O., (2011) Tourisme et pauvreté, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), éditions des archives contemporaines, Paris.
- Hillali M., (2014), patrimoine gastronomique et tourisme culturel au Maroc : Histoire de goût ou affaire de coût, In El Fasskaoui B. et al., (2014), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9 ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismaïl, Meknès.
- Ibn Abî Zar A., (1860), Roudh- El kartas : Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et Annales de la ville de Fès, traduit de l'Arabe par A. Beaumier, l'Imprimerie impériale Paris.
- Idrissi Janati M., (2014), Profil de la ville de Fès, EQUIPE MARGES (http://marges.hypotheses.org/508) (consulté le 11-11- 21018).
- Idrissi Janati M., (2014), Dynamiques du champ migratoire d'une cité patrimoniale : la médina de Fès, Workshop sur « Migrations marocaines Transformations, Transitions, Perspectives Futures» organisé par L'Université Euro-Méditerranéenne de Fès et L'Institut des Migrations Internationales de l'Université d'Oxford, 22-24 Mai, Maroc.
- Gibson C., (2008). Locating geographies of tourism, Progress in Human Geography, 32 (3), pp. 407–422, Australia.

- Handouin J., (1983), Bilan de la coopération internationale pour la sauvegarde de Fès, Juin UNESCO, Paris.
- Jafari M., et El Moujaddidi N., (2016), La régionalisation avancée au Maroc : Perspectives et défis, Revue Organisation et Territoire n°2.
- Jean-Christophe V., (2007), Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Laboratoire Culture & Communication, Université d'Avignon, Formation « Evaluation », 1er - 2 février 2007 à Grisolles. (www.jcvilatte-le-questionnaire-jcv.pdf (consulté le 20-10-2017).
- Jean-Christophe V., (2007), Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Laboratoire Culture & Communication, Université d'Avignon, Formation « Evaluation », 1er - 2 février 2007 à Grisolles. (www.jcvilatte-le-questionnaire-jcv.pdf (consulté le 20-10-2017).
- Jean-Louis M., (1982), Contribution à l'étude de la réhabilitation des Fondouks, Rapport technique, édition de l'UNESCO, Paris.
- Jean-Pierre H., (1992), Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme, in Jean-Luc Michaud, Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?, pp. 247-273. Paris : PUF.
- Kamal Raftani, 2014, Dossier Médina de Fès, La médina de Fès: Entre patrimoine et tourisme In Unesco, Avril 2014, Patrimoine mondial N 71, Tourisme Durable, PP : 22-31.
- Knafou R. et al. (2003), « tourisme » dans Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (dr.), Dictionnaire de géographie et sciences de l'espace et du social, ditions Belin, Paris, (1033 pages).
- L'africain L., (1981), Description de l'Afrique, édition et traduction de l'Italien par. E. Epaulard, Maisonneuve, Paris, vol. 1.
- Lacaze J. P., (1976), Introduction à la planification urbaine: imprécis d'urbanisme à la française, Paris, édition Le Moniteur.
- Lazzarotti O., (2011), Patrimoine et tourisme : Histoires, lieux, acteurs, enjeux, Editions Belin, Collection BelinSup Tourisme, Paris.
- Lazzarotti O., (2000), Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation, Mappemonde, n° 57, pp. 12-16, France.
- Lazzarotti O., (2015), Le tourisme, matière à penser de la science géographique, revue électronique du Mondes du Tourisme mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 04 avril 2019.
- Lazzarotti O., (2003). Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia, Annales de géographie nº 629 (1/2003), France.
- Le Tourneau R., (1987), Fès avant le protectorat « étude économique et sociale d'une ville de l'Occident Musulman », édition La Porte, Rabat.
- Leblond C., et al., (2013), « L'Otium : loisirs et plaisirs dans le monde romain, De l'objet personnel à l'équipement public », Actes de la journée doctorale tenue à l'INHA (Paris) le 12 janvier 2012, P: 11. Paris, Edition :UMR 8167, décembre.

- Lévêque C., Sciama Y., (2008), Développement durable, Dunod, Collection : Quai des sciences, 2eme édition. www.fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable (consulté le 23/07/2020)
- Lionel, P. (2013). L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique 2 (n° 90), pp. 127-135. France.
- Majdoub W., (2011), Médina de Sousse : les enjeux de la gestion touristique d'une ville historique inscrite au patrimoine mondial. », Revue de Téoros N° 30 – 2, pp. 47-58, Québec. (http://teoros.revues.org/1893, consulté le 02/10/2019.
- Marcotte, P. et Bourdeau, L. (2003). Québec, site du patrimoine mondial : Élément accrocheur de l'image touristique ? (http://ernest.hec.ca/video/pedagogie/gestion_des_arts/AIMAC/2003/resources/pdf/C/C25_Marcotte_Bourdeau.pdf, consulté le 23/08/2017).
- Marcotte P., et Bourdeau L., (2010), La promotion des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ?, Management & Avenir (n° 34). pp 270 à 288, Caen, France.
- Makdoum M., (2014), Patrimoine archéologique et tourisme culturel au Maroc : le cas de Volubilis et sa région, In Brahim El Fasskaoui & Andreas Kagermeier (sous la direction), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9éme colloque maroco-allemand de Meknès, Série: Actes de Colloques N: 43, Publications de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines, Université Moulay Ismail, Meknès. Maroc.
- Meletiadis, C.M., (2008), «Voyager à la renaissance : Du voyage érudit aux ambassades Françaises dans l'empire Ottoman », Revue Synergies Sud-est Européen N°1, Grèce, P : 159.
- Mengin C., (2013), « Porto-Novo : patrimoine et développement », Publication de la Sorbonne-Ecole de Patrimoine Africain, Page: 21.
- Mezzine M., (2008), Fès au fils de l'eau, In Akdim B. et al., (2008), Fès : Ressources, Patrimoine et développement local à Fès , ouvrage collectif, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Sais- Fès et Pôle de Compétences: Patrimoine Culturel.
- Mezzine M.,(2010), Fès, La fabrication et l'usage d'une patrimonialisation annoncée, Hesperis-Tamuda, Vol. XLV, Rabat.
- Mouline S., (1987), Architecture métissée et patrimoine. L'urbanisme colonial français au Maroc : un tournant idéologique, dans Old Cultures in New Worlds, 8th ICOMOS General Assembly and International Symposium, Washington, US/ICOMOS (International Council on Monuments and Sites), p. 715-722, www.icomos.org/publications/wash95.pdf, consulté le 27 juin 2020.)
- Ouali Alami A., Serrhini S., (2019), Artisanat et Tourisme à Fès: Concurrence Ou Complémentarité, Communication lors de la troisième édition du colloque international sur : L'intelligence économique et l'ingénierie du tourisme territorial ou comment réinventer les destinations ?, organisé par l'Université Internationale d'Agadir, Universiapolis le 25 et 26 Mars, (non publiée).

- Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), Le tourisme à Fès est-il au service de l'artisanat ?, In Ennamy Z., (Sous coordination), ouvrage collectif, La recherche géographique au Maroc et la question de développement, édition Sté Super Copie, 1ère édition, Casablanca. Maroc PP. 64-82.
- Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial a-t-elle un effet sur son attractivité touristique?, Journal of Social Science, N° : 15, édition : Arab Democratic Center for Strategic, Political and Economic Studies, Berlin, Germany. PP. 226-249
- Ouali Alami A., Serrhini S., (2020), Patrimoine urbain de Fès: entre jeux d'acteurs et enjeu de développement, Revue : Espace et Développement, Acteur local et développement territorial, Saidi J., (Rédecteur en chef), N° : 6, édition : Imprimerie Rabat Net, Maroc, PP. 34- 46.
- Ouali Alami A., Serrhini S., (2017), Réhabilitation du patrimoine urbain et protection de l'environnement : cas de la ville de Fès, Communication durant la 4 ème conférence internationale portant sur « L'environnement et la transformation sociale » organisée par l'Université Al Akhawayne d'Ifrane, Maroc le 19-20 Mai, (non publiée).
- Ouali Alami A., Serrhini S., (2018), Régionalisation et défis du développement touristique au Maroc : Cas de la région de Fès-Meknès, Communication lors de la 4 ème conférence internationale des Sciences Sociales portant sur « Régionalisation, Gouvernance et Développement » organisée par l'Université Al Akhawayne d'Ifrane, Maroc du 25 au 27 mai, (non publiée).

- Ouali Alami A., (2009), Essai de mise en valeur des medersas traditionnelles de la ville de Fès pour le développement du tourisme culturel, In, Haoudi A .,(sous la direction), ouvrage collectif des participants au colloque international sur « La Médina de Fès, patrimoine culturel pour un développement durable» organisé le 28-29 Novembre 2008 à Fès, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Fès , Série : Colloques, N : 1, édition : Imprimerie Balabil-IPANEB, Fès.
- Ouallet A. (2003). Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique, quelques exemples Maliens, in Gravari-Barbas, M. et Guichard-Anguis S. Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXIe siècle, Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris.
- Ouazan H., (1983), Description d'Afrique, 2ème édition : Dar Algharb Loubnani Bayrout.
- Perrin, M. et Patin L. (2010), Enquête sur l'impact de la réforme du dispositif fiscal Malraux, Etude ANVPAH et VSSP.
- Picard M., (1992). *Bali. Tourisme culturel et culture touristique*. L'Harmattan, Paris.

- Programme Euromed héritage II, (2005), projet de Développement des Systèmes Culturels Territoriaux, projet pilote DELTA, territoire Fès-Méknes, Maroc.
- Rasse, P., (2011) « Traces, patrimoine, mémoire des cultures populaires », In 18e Colloque bilatéral franco-roumain « Traces, mémoire et communication », Bucarest, ESSACHESS, Journal des études de communication, le 23 et 24 Juin.
- Rautenberg M. (2003). La Rupture patrimoniale, Éditions À la croisée, coll. «Ambiances, ambiance». Bernin, France, 173 pages.

- S. Picknes.- Les villes impériales du Maroc, édition international Courbevoie « Paris» 1990.
- Sefrioui A., (1973), L'artisanat marocain, Annuaire de l'Afrique du Nord (AAN). (http://aan.mmsh.univ-aix.fr), (consulté le 20-03-2018).
- Sekkat H., (2014), Réhabilitation du patrimoine juif marocain : devoir de mémoire et refondation identitaire, In El Fasskaoui B. et al., (2014), Patrimoine et tourisme culturel au Maroc, Actes du 9ème colloque maroco-allemand Meknès, Publications de la Faculté des L.S.H.,Université Moulay Ismaïl.
- Senil N. et al., (2013)., « Ne perdons plus le temps», Mons, communication au colloque de l'ASRDLF, www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C-Senil-Landel Ne_perdons_plus_le_temps.pdf (consulté le 20/08/2020).
- Sessa, A., (1967), Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique. New-York : Nations-Unis CNUCED.
- Teller J., (2005), réflexions autour de la notion de tourisme culturel, pour une définition européenne du tourisme culturel, revue espaces n°231, novembre.
- Theuma N., (2005) , Le tourisme en méditerranée : une perspective socio-culturelle, Editions Edisud, Encyclopédie de la méditerranée, Série temps présent, N°37, Aix-en-Provence.
- Truxillo, J.P., Corso, P., (1991), Dictionnaire de la communication, Editions Armand Colin, Paris.
- Wolkowitsch M., (1983), Géographie de transport, Edition A. Colin, paris.

- بوشتى الخزان ومحمد حمجيق، 2007، المدينة القديمة بفاس تراث إنساني بين التهميش والإنقاذ، مجلة دفاتر جغرافية، العدد4/3 ، كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس.
- صباح سرغيني وزينبة أوباحا، 2019، التحولات المجالية لأنشطة الصناعة التقليدية بالمدن التراثية: حالة مدينة فاس، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة.
- صباح سرغيني و سكينة بقالي، 2016، الحفاظ على التراث بالانسجة العتيقة: حالة المساكن المهددة بالانهيار ودور الضيافة بمدينة فاس الأصيلة، مجلة التراب والتنمية، العدد الثالث حول :التراث، السياحة، البيئة والتنمية المستدامة، من تنسيق ذ. محمد حمجيق، منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز، سلسلة دفاتر المختبرات، فاس.
- صباح سرغيني، 2014، التراث الحضري والمقاربة السياحية للإنقاذ ورد الاعتبار: واقع المدينة الأصيلة لفاس، مجلة كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس، حول موضوع: التراث الحضري والحداثة، سلسلة الأعداد الخاصة العدد 13.
- صباح سرغيني، 2013، المهرجانات والمواسم الثقافية بمدينة فاس: تأهيل سياحي وتثمين للموروث الثقافي، في الكتاب الجماعي حول المواسم والمهرجانات، فضاءات لتثمين الموروث الثقافي، أشغال الدورة الرابعة والعشرين للملتقى الثقافي لمدينة صفرو، الشركة العامة للتجهيز والطبع- فاس.

- علي ابن أبي زرع الفاسي، 1972،الأنيس المطرب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، دار المنصور للطباعة والوراقة، الرباط.
- علي ابن أبي زرع الفاسي، 1937،الأنيس المطرب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، المطبعة الوطنية، الطبعة الأولى، الرباط.
- علي الجزنائي، (1967)، جني زهرة الآس في بناء مدينة فاس، المطبعة الملكية، الرباط، 134 ص.
- محسن الإدريسي، 2019، النسق المائي التقليدي بمدينة فاس :آليات التدبير والاستغلال وآفاق التثمين ورد الاعتبار، الجمعية المغربية للبحث التاريخي، مجلة البحث التاريخي عدد 15-16، دار المنظومة، السعودية، ص63-83.
- محمد حمجيق وآخرون، 2014 ، المدن القديمة بين مخاطر التدهور واستراتيجية المحافظة والإنقاذ: حالة مدينة وزان، مجلة كلية الآداب والعلوم الإنسانية ظهر مهراز فاس، حول موضوع: التراث الحضري والحداثة، سلسلة الأعداد الخاصة العدد 13.
- محمد المولودي ومحمد البوشيخي، 2019، المدن التراثية الدينامية ورهان الإنقاذ، حالة مدينة فاس العتيقة، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة.
- منير أقصبي، 2019، إشكالية توظيف المعالم التاريخية: فاس نموذجا، مؤلف جماعي للمشاركين في الندوة الوطنية حول "التراث الحضري بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية"، منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة.

2. Thèses et recherches universitaires

- Arhilas A., (1994), La restructuration, quelle solution pour résoudre le problème de l'habitat des pauvres ? l'exemple de Fès), Doctorat national : Géographie, Toulouse 2, LABORIE Jean-Paul (Directeur de recherche).
- Baghdadi, M., (1990) La médina de Fès : flux d'hommes et de produits, Doctorat national : Géographie, Tours, Troin Jean-François (Directeur de recherche).
- Bel Lakhdar M., (1986), Le commerce dans la médina de Fès : le vestimentaire et l'alimentaire, Doctorat de 3e cycle : Géographie, Toulouse 1, Jalabert Guy (Directeur de recherche).
- Benchekroun **N., (**1981), Le droit de cité : les problèmes posés par la réhabilitation de la médina de Fès Doctorat de 3e cycle : Géographie, Paris 4, Bastle Jean (Directeur de recherche).
- Berriane M., (1989), Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géographique. Thèse de doctorat d'Etat, Université François Rabelais – Tours.
- Boumeggouti D., (1995), Le tourisme international au Maroc : Espaces et produits touristique (étude des principaux éléments d'un système), Doctorat en géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

- Charai Z.- (2014), « Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès », Doctorat en Science d'information et de librairie, Université Nice Sophia Antipolis.
- Charai Z., (2014), Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès ». Doctorat en Science d'information et de librairie, Directeur de thèse : Paul RASSE Université Nice Sophia Antipolis.
- El Bouchikhi M.,(1990), La rénovation de l'habitat dans la médina de Fès, Maroc, Doctorat national : Géographie, Bordeaux 3 : Barrère, Pierre (Directeur derecherche).
- El Faid A., (1990), Tourisme et loisir à Fès, Doctorat national en géographie, Université Francois Rablais , Tours, J BISSON ((Directeur de recherche).
- El Hammoumi, S., (1994), Fès, ville culturelle, Doctorat national : Géographie, Aix-Marseille 1 : Barbier, Bernard (Directeur de recherche).
- Hamma W., (2011), Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Magister en Architecture, Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, Faculté de Technologie, Juillet.
- Hannachi A., (2013), « Interculturalité, mise en valeur du patrimoine immatériel et tourisme : Le cas du fest-noz en Bretagne », Mémoire de 1 ère année de Master en Tourisme et hôtellerie, Université de Toulouse II Sous la direction de : Jacinthe BESSIERE.
- Idrissi Elomari M., (2012), Question de la gestion urbaine de l'espace à Fès el Bali de la fondation à l'époque contemporaine , Doctorat national en histoire, Faculté des lettres et des sciences humaine Sais, Mohamed Mezzin (Directeur de recherche).
- Illala, D., (1985), La dégradation de l'habitat dans la médina de Fès, Doctorat de 3e cycle : Géographie, Université de Toulouse.
- Khatabi L., (2010), La reconquête d'un centre ancien, le cas de la médina de Nédroma, mémoire de magister, UABBB, Tlemcen.
- Lahbil Tagemouati N., (1990), Le foncier urbain : prix et circulation : le cas de Fès, 2 vol, Doctorat d'Etat : Economie : Rabat, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, El Malki, Habib (Directeur de recherche).
- Lahlou N., (1990), La vieille ville de Fès et sa population du IXe siècle à nos jours, Doctorat national : Géographie, Paris 1 : NOIN Daniel (Directeur de recherche).
- Lanchet W., (2006), La ville entre concepteurs et usagers : problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès (Maroc), Thèse de Doctorat, Université François-Rabelais Tours, URBAMA.
- Otmani, R., (1985), Les impacts économiques et sociaux du tourisme international sur l'artisanat de la médina de Fès , Doctorat de 3e cycle : Sociologie, Paris 1 : REY Pierre-Philippe (Directeur de recherche).
- Ouali Alami A,. (2008), Essai de Mise en Valeur des Medersas Traditionnelles de la Ville de Fès pour le Développement du Tourisme Culturel, Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du DESS en « écotourisme et patrimoine », F.L.S.H Dhar Mhraz Fès.
- Trabelsi S., (2016), Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien, thèse de doctorat en Sciences de

l'information et de la communication, Université Côte d'Azur (Directeur de recherche Paul RASSE).

- Idir MS.. (2013), Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Thèse de doctorat, Economies et finances. Université de Grenoble.
- Jelidi C., (2007), La fabrication d'une ville nouvelle sous le protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle, Thèse de doctorat en histoire, Université de Tours.
- محسن الإدريسي العمري (2012)، قضايا التدبير العمراني وتنظيم المجال بفاس البالي من التأسيس إلى نهاية القرن العشرين، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في الآداب، كلية الآداب والعلوم الإنسانية سايس بفاس.
- محمد اقوضاض، (2003)، السياسة السياحية بالمغرب، ثوابتها ومتغيراتها وانعكاساتها الاقتصادية والمجالية، أطروحة لنيل دكتوراه الدولة في الجغرافيا، كلية الأداب والعلوم الإنسانية بمراكش.

3. Documents et rapports administratifs

- ADER-Fès, (2005), Guides des circuits touristiques thématiques, édition OKAD.
- Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) , 2011, Fondouks Barka, Chemaine, Sbitryine et Staounyine, Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), RFP/QCBS/No, 2008/APP/AFM-7B.
- Ader-Fès, (2014), Réhabilitation de la Médina, projets réalisés 1989-2012, projets en cours 2013-2017, 25 ème anniversaire de la création de l'agence pour le Développement et la Réhabiliattion de la ville de Fès, 23 juin (CD-ROM).
- Ader Fès, (2014), Type d'interventions dans l'habitat menaçant ruine à la médina de Fès, Projet de Réhabilitation de la Mèdina de Fès (Document administratif).
- Agence Urbaine et de sauvegarde de Fès, (2019), Charte architecturale, urbanistique et paysagère de la médina intra-muros de Fès, Phase 1.
- AUSF., 2000, Plan d'aménagement de la Médina de Fès et ses abords, Rapport justificatif, dernière version.
- Banque Mondiale, (1996), (Etude sur le profil des revenus et pauvreté dans la Medina de Fès).
- Banque Mondiale, Groupe de Développement de l'Infrastructure, (1998), Document D'évaluation du projet de réhabilitation de la Médina de Fès pour des prêts proposés**.** Rapport No. 18462-MOR.
- Charte Internationale du Tourisme Culturel(1999), La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif, Adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique, Octobre.
- Congrès International d'architecture moderne. Quatrième assemblée tenue à Athènes en 1933 : Charte de l'urbanisme connue sous le titre de « Charte d'Athènes » rédigée par Le Corbusier, publiée à Paris en 1941, rééditée en 1957.

- Cours des comptes, 2015, Rapport annuel, Stratégie de réhabilitation du tissu ancien -cas de l'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Ville de Fès (ADER-Fès).
- CRI, 2016, Monographie de la région Fès –Meknès.

- CRT., (2005), Programme de Développement Régional Touristique, Fès un patrimoine ancestral : le tourisme pour la prospérité.
- HCP, (2007), Prospective Maroc 2030 : Quel Tourisme pour le Maroc ?, Rabat.
- HCP, (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Population légale selon les provinces et préfectures.

- ICOMOS, (1976), Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels, Vol.2, Ravello, Italie.
- ICOMOS, (1978), Statuts de l'ICOMOS adoptés par la 5ème assemblée générale à Moscou, 22 mai.
- ICOMOS, (1986), Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques, 6 décembre.
- Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, (2007), Plan de Développement Régional de l'Artisanat pour la région de Fès – Boulemane 2007-2011, « Fès, capitale des arts traditionnels et vitrine du savoir-faire de l'artisanat du Maroc», Rabat.
- Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, (2007), Plan de Développement Régional de l'Artisanat pour la région de Fès – Boulemane 2007-2011, « Fès, capitale des arts traditionnels et vitrine du savoir-faire de l'artisanat du Maroc», Rabat.
- Ministère de l'artisanat et de l'économie solidaire, (2019), panorama de l'artisanat, 11 ème édition de l'observatoire national de l'artisanat, Rabat.

- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, (2006), Projet de Stratégie Nationale d'Intervention dans les Tissus anciens, Secrétariat Général du Conseil National de l'Habitat.
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, (2006), Projet de stratégie nationale d'intervention dans les tissus anciens, Secrétariat Général du Conseil National de l'Habitat.
- Ministère de L'intérieur marocaine, Wilaya de La Région Fès-Meknès, CRI de Fès, (2016), Monographie de la Région Fès-Meknès.
- Ministère de l'intérieur, Région de Fès Meknès, (2017), Elaboration du programme de développement régional de la Région Fès-Meknès, Phase 1: Rapport sur la vision stratégique, Version définitive.
- Ministère de l'intérieur, Région de Fès Meknès, (2017), Elaboration du programme de développement régional de la Région Fès-Meknès, Phase 1 : Réalisation du diagnostic territorial de la Région, Version Définitive.
- Ministère de l'Intérieur, région Fès Meknès, (Octobre 2017), Schéma Régional D'aménagement du Territoire de la région de Fès Meknès, Rapport Final, Sud Développement.

- Ministère de l'Intérieur, région Fès Meknès, (Octobre 2017), Schéma Régional D'aménagement du Territoire de la région de Fès Meknès, Rapport Final, Sud Développement.
- Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc.
- Ministère de tourisme et Observatoire du Tourisme du Maroc, (2014), Enquête sur le tourisme interne au Maroc.
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, **(**10 JANVIER 2001), Accord Cadre 2001 – 2010 « Vision 2010», Marrakech
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, **(**29 OCTOBRE 2001), Accord d'application de l'Accord Cadre 2001 – 2010 « vision 2010 », Agadir.
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, (30 Novembre 2010), Vision stratégique de développement touristique « VISION 2020 », Contrat Programme 2011/2020.
- International Counsil on Monuments and Sites (ICOMOS), 1981, World heritage list n° 170, Paris.
- Nations Unis-OMT, (2008) Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme; Études méthodologiques, Série M N° 83/Rev.1, Publication des N.U, Madrid/New York.
- Observatoire de Tourisme, (Décembre 2019), Statistiques sur le tourisme au Maroc.
- Observatoire du Tourisme – Maroc, (2015), Etude portant sur le suivi de la demande touristique en 2015.
- Office International des Musées, (1931), Conférence internationale d'Athènes sur la restauration des monuments.
- OMT., (2012), Rapport mondial sur le tourisme gastronomique, Publication de l'Organisation Mondiale de Tourisme.
- UNESCO, (1995), Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel », édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre.
- UNESCO, (2008), Le centre du patrimoine mondial, Trousse d'information sur le patrimoine mondial, Paris.
- UNESCO, (1972), « Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel», (www.UNESCO.org/archive/convention-fr.pdf), (consulté le 15/09 / 2018)
- UNESCO, Division du patrimoine culturel, (1998), Campagne internationale pour la sauvegarde de la Médina de Fès, Paris.
- UNESCO, (1978). Décision de ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel par le Maroc, lors de la 2ème session du Comité du patrimoine mondial. Récupéré du site http://whc.UNESCO.org/fr/decisions/2092 (Consulté le 20/12 /2019).
- UNESCO, (1972). Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, Paris. Récupéré du site http://whc.UNESCO.org/archive/convention-fr.pdf. Consulté le 15/09 / 2017.
- UNESCO. (1981). Brève synthèse de la valeur universelle exceptionnelle de Fès Récupéré du site http://.whc.unesco.org/fr/list/170 , dans la partie» (Consulté le 05-12-2019).

- UNESCO, Gouvernement italien, (1998), Projet de restauration et réhabilitation du palais Dar Adiyel : résultats et recommandation du projet, Rapport final.
- UNESCO, (2004), Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain : Enjeux, diagnostics et recommandations. Bureau de l'UNESCO à Rabat.

4.Journaux et revues de presse

- Allam M., (2019), Musiques sacrées: Le festival bat son plein, **LesEco.ma**, Rubrique : Culture, Edition : Horison press, Numéro du 20/06/2019. (www.leseco.ma).
- Alexis Feertchak, (2018), En 1936, la France découvre les congés payés, Journal : Lefigaro, Rubrique: Société, Numéro du 6 août 2018.
- Bami R., (2011) Programme de réhabilitation : «Médina de Fès» prend forme, **Le Matin**, Rubrique: Actualité, Numéro du 06.03.2011.
- CRT Fès, 2020, L'Agenda culturel de Fès et Région, présentation du CRT Fès, Numéro 5, Janvier-Mars.
- Kabiri Kettani M., (2020), Relance post-confinement : Le tourisme interne divise, La revue de **l'Observateur** du maroc et d'afrique, Numéro du 10 Juin.
- Mamouni R., Médina de Fès : 27 monuments ont été restaurés, **La MAP**, Numéro du Mercredi 04 Mars. (www.mapnewsletters.ma, consulté le 14-08-2020).
- RAIK H., Ensemble Nejjarine à Fès: 18 MDH pour une restauration, **L'Economiste**, Edition N°:334 du 11/06/1998
- Razouki A., Projet : Réhabilitation de la place Lalla Yeddouna , **Le Matin**, Rubrique: Régions, Numéro du 26 .12. 2011.
- Réhabilitation des monuments et du bâti menaçant ruine de la Médina de Fès, Numéro du 6 mars 2013 - (http://**albayane**.press.ma) consulté le 28-10-2019
- Royal Air Maroc magazine, (2003), N°:121-Septembre-Octobre, édition : F.F.E Paris.
- Saad Alami Y., (2004), Fès: La Banque Mondiale réagit, **L'Economiste**, Rubrique: Affaires, Edition N°: 1683 du 14/01/2000.
- Saad Alami Y., (2009), Fès/médina : Projet de lifting pour Bab Al Makina et Lalla Yddouna, **L'Economiste**, Rubrique : Société, N° 3164 du 7/12/ 2009.
- Saad Alami Y., (2010), Ader: Ça glande à Fès!, **L'Economiste**, Rubrique : Economie, Edition N°:3243 du 30/03/2010.
- Saad Alami Y., (2018), Tourisme: Pourquoi Fès-Meknès n'arrive pas à décoller, **L'Economiste**, Rubrique : Analyse, Edition N°: 5209 du 14/02/2018.
- Saad Alami Y., (2019), Fès-Tourisme: Comment assurer le décollage de la destination, **L'Economiste**, Rubrique : Régions, Edition N°:5645 du 02/12/2019.
- Saad Alami Y., (2019), Tourisme: Nouvelle tentative de relance pour Oued Fès, **L'Economiste**, Rubrique : Régions, Edition N°:5628 du 04/09/2019.
- Saad Alami Y., Fès/Place Lalla Yeddouna : La rénovation finalisée en 2013, **L'Economiste**, Rubrique : Régions, Edition N°: 3491 du 22/03/2011

- Saad Alami Y.,(2008), Fès: Qui bloque le PDRT, **L'Economiste**, Rubrique : Economie, Edition N°:2880 du 14/10/2008.
- Tritki K., (2000), Fès: La Banque Mondiale et des mécènes à la rescousse de la Médina, L'Economiste, Rubrique : Economie, Edition N°:809 du 13/07/2000.
- 1Tritki K., (2009) , Tourisme spirituel: Fès lance ses «ziyarates», **L'Economiste**, Rubrique : Economie, Edition N°:2951 du 28/01/2009.

5.Textes juridiques et réglementaires (Dahirs, Décrets, Arrêté et lois)

- Arrêté du 25 août 1914 ouvrant une enquête de classement, B.O n° 97 du 7 septembre 1914.
- Arrêté du Résident général du 28 novembre 1919, créant le service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques, BO 5, 29 novembre 1912 pp. 25-26.
- Arrêté ouvrant une enquête de classement du 25 août 1914, B.O n° 97 du 7 septembre 1914.
- Arrêté viziriel du 23 août 1923 portant règlement, BO n° 550 de mai 1923, P : 579
- Arrêté viziriel du 24 septembre 1952 portant déclassement, BO n°2087 du 24 octobre 1952.
- Arrêté viziriel du 30 juin 1941 ordonnant une enquête, BO n°1500 du 25 juillet 1941.
- Arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant le classement du site de la ville ancienne de Fès : Fès Jdid et Fès El bali –BO n°2192 du 29 octobre 1954 – P: 1460

- Arrêté viziriel du 6 octobre 1954 ordonnant un classement, BO n°2192 du 29 octobre 1954.
- Article 19 de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hija 1412 (17 Juin 1992), B.O. n°4159 du 15 juillet 1992.
- Article 52 bis, du Dahir n° 1-63-194 du 5 Safar 1383 (28 juin 1963) formant statut des chambres d'artisanat, cet article est ajouté par le (Dahir n° 1-97-86 du 2 avril 1997 - 23 kaada 1417).
- Dahir 1-80-341 du 17 Safar 1401 (25 décembre 1980) portant promulgation de la loi 22-80 relative à la conservation des Monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité et des sites ; Bulletin officiel n° 3564 du 18 février 1981.
- Dahir Chérifien du 16 doul hija 1330 (26 novembre 1912) relatif à la conservation des monuments et inscriptions historiques, Bulletin officiel du Maroc N° : 5, du 29-11-1912.
- Dahir du 11 chaâbane 1364 (21 juillet 1945) relatif à la conservation des Monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité et à la protection des villes anciennes et des architectures régionales ; Bulletin officiel n° 1713 du 24 août 1945.
- Dahir du 13 février 1914 (17 rabia 1er 1332) relatif à la conservation des Monuments historiques, des inscriptions et des objets d'art et d'Antiquité de l'empire chérifien, à la protection des lieux entourant ces monuments, des sites et monument naturels.

- Dahir du 13 novembre 1925, BO n°684 du1er décembre 1925.
- Dahir du 14 février 1936, BO n°1224 du 10 avril 1936, P: 418
- Dahir du 19 novembre 1920, BO n° 423 du 30 novembre 1920.
- Dahir du 2 décembre 1933, BO n°1106 du 5 janvier 1934.
- Dahir du 20 février 1915, BO n° 123 du 1er mars 1915.
- Dahir du 20 février 1915 portant classement comme monument historique des Médersas de Fès
- Dahir du 20 février 1915, B.O n° 123 du 1er mars 1915, P: 92
- Dahir du 23 janvier 1924, BO n° 592 de février 1924, P: 383
- Dahir du 23 janvier 1924, BO n° 592 du 26 février 1924, P: 383
- Dahir du 24 avril 1925, BO n° 657 du 26 mai 1925, P: 885
- Dahir du 25 août 1914, B.O n° 97 du 7 septembre 1914, P: 704
- Dahir du 25 août 1914, B.O n° 97 du 7 septembre 1914 – P: 706
- Dahir du 25 décembre 1923, BO n° 585 du 8 janvier 1924, P: 21
- Dahir du 28 janvier 1916, BO n° 127 du 7 février 1916 – P: 140
- Dahir du 29 août 1932, BO n°1042 du 14 octobre 1932, P: 1178
- Dahir du 3 septembre 1921, BO n° 523 du 20 septembre 1921, P: 1458
- Dahir du 31 août 1914, B.O n° 98 du 14 septembre 1914, P: 717
- Dahir du 6 septembre 1924, BO n° 622 du 23 septembre 1924, P: 1486
- Dahir du 9 août 1924, BO du 9 septembre 1924, P: 1418
- Dahir n° 1.99.266 du 13 Moharam I 1421 (3 Mai 2000), Bulletin officiel N° 4800 du 01-06-2000.
- Dahir n° 1-03-193 du 9 Chaoual 1424 (4 décembre 2003) fixant les attributions et l'organisation du ministère des Habous et des affaires islamiques établira les nédharats comme un des services extérieurs du ministère.

- Dahir n° 1-89-224 du 13 joumada I 1413 (9 Novembre 1992) (Bulletin officiel du décembre 1992).
- Décision du ministre de la culture numéro 16-1701 en 10/06/2016 (4 Ramadan 1437) déterminant les spécialités des services du ministère de la culture, Bulletin Officiel N°: 6478 du 30/06/2016.
- Décret n° 2-97-316 du 9 hija 1417 (17 avril 1997) portant répartition des activités artisanales entre les catégories " artisanat d'art et de production " et " artisanat de services ". (Bulletin Officiel n° 4474 du Jeudi 17 Avril 1997).
- Décret n°1-99-135 du 1 Mars 1999, portant classement, BO N° 4674 du 18 Mars 1999
- Décret N°2-99-710 du 01 Octobre 1999 relatif au transfert de la tutelle sur l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès du Ministère de l'Intérieur au Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Environnement
- Loi organique n° 111-14 relative aux régions promulguée par le dahir n° 1-15- 83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) (BO n°6440-3 du 18 Février 2016).

6.Webographie

- www.afdb.org/ (consulté le 8-11-2019)
- www.artisanat.gov.ma (consulté le 07-11-2018
- www.developpement-durable.gouv.fr/ (consulté le 08-06-2017)
- www.documents.banquemondiale.org (consulté le 26/05/2020).
- www.economie.grandlyon.com (consulté le 20/10/2020)
- www.euromedheritage.net (consulté le 8-11-2019).
- www.feslamedumaroc.com/docs/art/0752.pdf (L'urbanisme de l'ancienne médina de Fès, du XVIIe au début du XXe siècles par Mohammed Mouhcine Al-Idrissi Al-Omari, P :12, (consulté le 16-09-2017).
- www.fnm.ma/musee-al-batha-de-fes/, Fondation Nationale des Musées (consulté le 13/08/2020).
- www.fr.wikipedia.org/wiki/Mosquee (consulté le 09/09/2020).
- www.habous.gov.ma/fr/nedharats. (consulté le 19-10-2019).
- www.iccrom.org/fr/about/what-is-iccrom/ (consulté le 22-09-2017)
- www.icom.museum (consulté le 07-11-2019).
- www.icom.museum/fr consulté le 15/06/2020.
- www.icomos.org (consulté le 07-11-2019).
- www.jica.go.jp/Agence japonaise de coopération internationale Rapport annuel, 2006, Sous la direction du Bureau de la JICA en France, P : 136, (consulté le 8-11-2019).
- www.larousse.fr/encyclopedie (encyclopédie électronique (consulté le 09-04-2018).
- www.linternaute.com (consulté le 12/06/2016).
- www.maisonartisan.ma (consulté le 07-11-2018)
- www.minculture.gov.ma (consulté le 07-10-2018) .
- www.minculture.gov.ma (consulté le 25-11-2017).
- www.mtataes.gov.ma (consulté le 12/07/2020).
- www.mtataes.gov.ma/fr/tourisme. (Consulté le 6-06-2020).
- www.observatoiredetourisme.ma (consulté le 11-11-2020).
- www.pantheonsorbonne.fr, Louis Bertrand, (2015), Top 10 des universités les plus anciennes au monde, Le Sorbonnaute, le média étudiant de Paris 1 Panthéon Sorbonne), (consulté le 04/08/2020).
- www.patrimoineculturel.ma (consulté le 25/05/2020).
- www.region-fes-meknes.ma/fr/provinces/fes/ (consulté le 18-07-2020)
- www.rehabimed.net (consulté le 08-09-2017)
- www.smit.gov.ma (consulté le 12/07/2020)
- www.telquel.ma (Le Maroc, nouvel eldorado des touristes chinois?), (consulté le 09-11-2017)
- www.tripadvisor.fr (consulté le 08-11-2020)
- www.UNESCO.org (consulté le 07-11-2019).
- www.unesco.org/ (consulté le 12/05/2020)
- www.universalis.fr (consulté le 20-03-2019)
- www.unwto.org, site de l'OMT (consulté le 07/04/2016)

- www.visitefes.com (consulté le 21-10-2017)
- www.visitefes.com/musee-nejjarine/, consulté le 13/08/2020
- www.whc.unesco.org (consulté le 14-10-2019)
- www.whc.unesco.org/archive/2006/mis170-2005.pdf , LOMBARDI G, (2006), Evaluation du projet de développement urbain sur le site de Ouislane à Fès, Centre du Patrimoine Mondial, UNESCO, P : 5. (consulté le 14-10-2020)
- www.whc.unesco.org/fr/fonds-du-patrimoine-mondial (consulté le 8-11-2019)
- www.whc.unesco.org/fr/list/170 (consulté le 14-10-2019).
- www.wikipédia.org (encyclopédie électronique (consulté le 10-04-2018)
- www.world-tourism.org/francais/projects/ethics/principles.html (consulté le 03/06/2020)

Liste des abréviations

- ADER Fès: Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la ville de Fès
- APP: Agence du Partenariat pour le Progrès
- AUSF: Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès
- BM: Banque Mondiale
- BO: Bulletin Officiel
- CC: Cour des Comptes
- CDG: Caisse de Dépôt et de Gestion
- CGEM: Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- CIH: Crédit Immobilier et Hôtelier
- CIST: Le Conseil suédois pour l'Investissement et le Soutien Technique
- CMHM Commission Marocaine d'Histoire Militaire
- CRI: Conseil Régional d'Investissement
- CRT: Conseil Régional de Tourisme
- DAP: Disposition à payer
- DMS : Durée Moyenne de Séjour
- FADES: Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
- HCP: Haut Commissariat au Plan
- ILDH: Initiative Local pour le Développement Humain
- INDH: Initiative Nationale pour le Développement Humain
- MCA: Millenium Challenge Account
- MCC: Millennium Challenge Corporation
- MEC: Méthode de l'Evaluation Contingente
- MH : Maisons d'hôtes
- ONG : Organisations Non gouvernementale
- ONA : Observatoire National d'Artisanat
- ONMT : Office National Marocain du Tourisme
- OMT: Organisation Mondiale de Tourisme
- PA: Plan d'Aménagement
- PDR: Programme de Développement Régional
- PDRA: Programme de Développement Régional de l'Artisanat
- PDRT: Programme de Développement Régional Tourisme
- PI : Partie Istiklale
- PF : Poste Frontière
- PIB: Produit Intérieur Brute
- PM: Patrimoine Mondial
- PNUD: Programme des Nations unies pour le Développement
- Région FM: Région de Fès Meknès
- RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- RMF: Réhabilitation de la Médina de Fès
- SCT: Système Culturel Territorial
- SDAU: Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
- SDUF: Schéma Directeur d'Urbanisme de Fès
- SMIT: Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
- SNAT: Schéma National Aménagement du Territoire
- SRAT: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
- TPE: Terminaux de Paiement Electroniques

- TRE: Taux de Rentabilité Economique
- TRI: Taux de Rentabilité Interne
- UNESCO: The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
- UAT :Unité d'aménagement touristique
- USAID: L'United States Agency for International
- ZF: Ziyarat Fès

Liste des figures

Figure 1 : Schéma idéal de la structure fonctionnelle d'une ville islamique....29
Figure 2 : Organigramme schématique des étapes de....38
Figure 3 : Evolution de la population de la Médina de Fès....79
Figure 4 : Structure par âge de la population de la médina de Fès en 2004 et 2014....80
Figure 5: Taux d'activité en Médina de Fès en 2014....82
Figure 6 : Niveau d'instruction de la population en Médina de Fès en %....83
Figure 7 : Type de logement en médina de Fès en 2014....84
Figure 8 : Statut d'occupation en Médina de Fès en 2014....85
Figure 9 : Situation dans la profession....86
Figure 10 : Remparts de la Médina de Fès et leurs datations....120
Figure 11 : Objectifs chiffrés du territoire « Maroc centre »....143
Figure 12 : Les arrivées touristiques à Fès du 2010 à 2019....146
Figure 13 : Les arrivés touristiques à l'aéroport de Fès-Sais par rapport aux autres principaux aéroports entre 2016 et 2018....146
Figure 14 : Les nuitées annuelles réalisées à Fès dans les ETC du 2010 à 2019....147
Figure 15 : Evolution des nuitées touristiques à Fès par rapport à d'autres destinations entre 2018 et 2019....148
Figure 16 : La durée moyenne de séjour des touristes à Fès....149
Figure 17: Taux d'occupation des EHT classés de Fès de 2010 à 2019....151
Figure 18 : Inventaire des ressources d'intérêt culturel à Fès....154
Figure 19 : Etat des ressources patrimoniales à Fès....155
Figure 20 : Nombre de personnes au ménage de ZF....240
Figure 21 : : Niveau intellectuel des enquêtés de ZF....240
Figure 22 : Profession principale du chef de ménage de ZF....241
Figure 23 : Principales raisons du choix du projet de ZF....242
Figure 24 : Statut d'occupation des maisons de ZF....243
Figure 25 : Type des maisons impliquées dans le projet de ZF....243
Figure 26 : Esthétiques et décoration des maisons de ZF....244
Figure 27 : Durée moyenne de séjour des touristes....245
Figure 28 : Nombre annuel des touristes reçus....246
Figure 29 : L'origine des touristes par continent....257
Figure 30: L'origine des touristes par pays....258
Figure 31 : Origine de arrivées internationales à Fès de 2017 à 2019....259
Figure 32 : Arrivées des touristes marocains au PF en 2019....260
Figure 33: Les catégories socio-professionnelles des touristes....262
Figure 34 : Les types d'hébergement....264
Figure 35: Les objectifs de visites....265
Figure 36 : L'organisation du voyage....266
Figure 37 : Activités culturelles pratiquées par les 500 touristes au cours du séjour à Fès....267
Figure 38 : Recours aux services de la Direction Régional du Tourisme de Fès....267
Figure 39 : Monuments et sites visités par les enquêtés....268
Figure 40 : Jugement de la propreté des sites visités par les enquêtés....268
Figure 41: Informations sur les sites visités....269
Figure 42 : Moyen de connaissance du site visité....270

Figure 43: Opinions positives ou négatives concernant les prix d'entrée 270
Figure 44: Durée des visites de la médina par les enquêtés par « Jour »..... 271
Figure 45: Connaissance du classement de Fès au PM par les enquêtés..... 274
Figure 46 :Séjour des enquêtés à Fès 277
Figure 47: avis des touristes sur leurs visites de Fès selon TripAdviser 278
Figure 48: L'origine des touristes ayant débuté leur voyage au Maroc par Fès 279
Figure 49: Fréquence de visite de Fès par origine des touristes enquêtés (en valeur)..... 280
Figure 50: Origine des enquêtés qui connaissent l'inscription de Fès au PM (en %) 281
Figure 51 : Opinion sur le séjour à Fès « très content » selon l'origine des enquêtés (en %) 282
Figure 52 : L'origine des touristes selon les catégories socio-professionnelles..... 283
Figure 54 : Mobilité par région de résidence pour le motif loisir..... 290
Figure 53: Mobilité par région de résidence pour l'ensemble des résidents marocains..... 290
Figure 55: Motif de voyage des résidents marocains..... 291
Figure 56: Répartition mensuelle des séjours des résidents marocains en 2014..... 293
Figure 57 : La distribution des touristes par sexe 295
Figure 58 : La distribution des touristes par classe d'âge..... 295
Figure 59: Niveaux d'instruction des touristes nationaux enquêtés 296
Figure 60: Les catégories socio-professionnelles des touristes nationaux enquêtés..... 297
Figure 61: L'organisation du voyage..... 298
Figure 62 : Moyens de transport utilisés 302
Figure 63 : Visite des monuments et sites par les enquêtés..... 305
Figure 64 : Propreté des sites visités 305
Figure 65 : Facilité d'accès des touristes nationaux aux sites visités..... 306
Figure 66 : Informations sur les sites visités..... 306
Figure 67 : Informations sur les sites visités..... 306
Figure 68 : Prix d'accès aux sites visités..... 307
Figure 69 : L'offre de visite du patrimoine urbain 307
Figure 70 : Inscription au patrimoine mondial..... 308
Figure 71 : Influence de visite par Inscription 308
Figure 72 : Signification de la certification UNESCO par les enquêtés 309
Figure 73 : Opinion des touristes nationaux sur le séjour à Fès..... 310
Figure 74 : : Impression générale du séjour des marocains résidents..... 310
Figure 75 : Croisement de la catégorie socioprofessionnelle et du mode d'hébergement..... 312
Figure 76 : Croisement de visite des monuments et niveau d'étude supérieur 313
Figure 77 : Niveau d'instruction et inscription au patrimoine mondial..... 313
Figure 78 : Part du CA de Fès dans le CA du secteur en 2017..... 325
Figure 79 : Part de l'emploi de Fès dans 325
Figure 80 : Distribution du CA à Fès par métier en 2017..... 325
Figure 81 : Distribution de l'emploi à Fès par métier en 2017 326
Figure 82 : La productivité artisanale de Fès par rapport aux autres villes marocaines..... 327
Figure 83 : Métier pratiqués par les artisans féminin..... 329
Figure 84 : Métier artisanal de broderie et l'appartenance à une association 333

Liste des tableaux

Tableau 1 : Donnés démographiques de la province de Fès....78
Tableau 3 : Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (en %) 85
Tableau 4 : Recensement des équipements de Fès à la période des Almohades....90
Tableau 5 : Arrivées touristiques à Fès par nationalité entre 2017 et 2019....147
Tableau 6: DSM des touristes de Fès par rapport à d'autres destinations marocaines 150
Tableau 7: Taux d'occupation des hôtels classés à Fès par rapport à d'autres destinations....152
Tableau 8 : Les trois cibles de clientèle du PDRT de Fès....156
Tableau 9 : Fiche technique du prêt accordé par la BM dans le cadre du projet de RMF....178
Tableau 10 : Age moyen des touristes de ZF....245
Tableau 11 : Barrière communicationnelles 247
Tableau 12 : L'influence culturelle....247
Tableau 13 : Respect de la culture....248
Tableau 14 : Réinvestissement en projet....248
Tableau 15 : Retombés économique du projet....248
Tableau 16 : Amélioration du revenu 249
Tableau 17 : Appréciation du projet....249
Tableau 1 : La distribution des touristes par sexe 260
Tableau 2: La distribution des touristes par classe d'âge 260
Tableau 3 : Niveau d'étude des touristes....261
tableau 4: L'étape de Fès dans le circuit du Maroc....262
Tableau 5: Fréquence de visite de Fès....263
Tableau 6 : Durée de séjour à Fès....263
Tableau 7: Type d'hébergement par les arrivées touristiques de Fès en 2019....265
Tableau 8 : Budget consacré à la visite de Fès....266
Tableau 9: Opinion des enquêtés concernant l'accès aux sites visités....269
Tableau 10: Sources d'information des sites visités....269
Tableau 11: Attractivités de la Médina par les enquêtés....271
tableau 12 : Propositions pour le développement des sites patrimoniaux 273
Tableau 13 : Opinions concernant l'attractivité et la variabilité de l'offre touristique en termes de patrimoine urbain....274
Tableau 14: Influence de l'inscription de Fès au PM et motivations de visite....275
Tableau 15: Signification de la certification UNESCO pour les enquêtés....275
Tableau 16 : Connaissance du classement d'autres sites du patrimoine mondiale au Maroc....276
Tableau 17: Sites classés au PM ailleurs que le Maroc cités par les enquêtés 276
Tableau 18: L'origine et type d'hébergement des touristes enquêtés....278
Tableau 19 : L'origine des touristes par classes d'âge des touristes enquêtés (en %) 279
Tableau 20: Origine des touristes enquêtés selon la durée de séjour des (en %)....280
Tableau 21 : Origine des touristes et budget consacré pour (en%)....281
Tableau 22: Opinions sur le séjour à Fès selon l'origine des enquêtés (en %)....282
Tableau 23 : L'organisation du voyage selon l'origine des touristes (en %) 283
Tableau 24 : L'origine des touristes par sexe (en valeur) 284
Tableau 25 : Les destinations préférées des résidents marocains selon les régions....292
Tableau 26 : Revenu des touristes nationaux enquêtés 296
Tableau 27: Motifs de voyage des enquêtés....298

Tableau 28 : Motifs de voyage à Fès par rapport aux autres destinations marocaines 299
Tableau 29: Durée de séjour des enquêtés 300
Tableau 30 *: Durées de séjour par motif de déplacement et type d'hébergement en en 2014 (en jours)* 300
Tableau 31: Fréquences de visite de Fès 301
Tableau 32: Mode d'hébergement des enquêtés 301
Tableau 33: Moyens de transport utilisés par les touristes résidents pour aller sur leur lieu de séjour 303
Tableau 34: Dépenses journalières par destination, par personne et par type d'hébergement (en dirhams) 304
Tableau 35 : Croisement de la durée de séjour et du mode d'hébergement des enquêtés 311
Tableau 36 : L'évolution des exportations de l'artisanat de Fès par rapport aux autres villes 328
Tableau 37 : Sexe des artisans 329
Tableau 38: Age des artisans 330
Tableau 39 : Niveau d'études des artisans enquêtés 330
Tableau 40 : Diplôme professionnel 331
Tableau 41 : Les artisans de Fès 331
Tableau 42 : Métiers pratiqués 331
Tableau 43 : Durée d'ancienneté dans le métier 332
Tableau 44 : L'appartenance à une association artisanale 332
Tableau 45 : L'organisation du métier 333
Tableau 46 : Les clients potentiels des artisans enquêtés 334
Tableau 47 : Situation du métier artisanal 334
Tableau 48 : Taux de satisfaction du C.A réalisé 335
Tableau 49 : Concurrence des produits industrialisés 336
Tableau 50 : Connaissance des programmes de l'Etat en faveur du métier 336
Tableau 51 : Le rôle de la chambre d'artisanat 337
Tableau 52 : Connaissance des programmes de modernisation du métier 338
Tableau 53:Attractivité des produits artisanaux vis-à-vis des touristes étrangers 338
Tableau 54 : Le développement de leurs métiers par le tourisme 339

Liste des photos

Photo 1 : Médina de Fès.....82
Photo 2 : vision panoramique de la medersa Saffarine.....100
Photo 3: Vision panoramique de la medersa Sahrij.....102
Photo 4 : Fenêtre d'une chambre au premier étage de la medersa et La table en marbre 103
Photo 5 : La medersa Attarine.....104
Photo 6: La medersa Bouinania.....106
Photo 7: Salle de prière, minaret et table en marbre scellé de la medersa Bouinania 107
Photo 8 : Salle des cours et la cour de la medersa Bouinania.....108
Photo 9: L'horloge de la medersa Bouinania 108
Photo 10: La medersa Cherratine.....109
Photo 11: L'entrée et la fontaine au centre du patio de la medersa Cherratine 110
Photo 12: La medersa Mohammadia.....112
Photo 13: L'ancien emplacement de la medersa Lebbadin 113
Photo 14 : Construction d'une porte moderne à Bab jdid dans une zone non aedificandi (de protection) 172
Photo 15 : Construction d'une porte moderne à l'avenue de la liberté dans une zone non aedificandi (de protection).....172
Photo 16: Construction d'une porte moderne à Rcif dans une zone non adifécandi (de protection)172
Photo 17: Construction de la gare routière de Fès dans une zone non aedificandi (de protection) ..173
Photo 18: Les inquiétudes de l'UNESCO sur les travaux effectués à Ain Azliten.....176
Photo 19: Les inquiétudes de l'UNESCO sur les travaux effectués à Bilmdoun 177
Photo 20 : Ascenseur dans un fondouk du 14 ème siècle « Kettanin » 213
Photo 21: Boutiques fermés du Kissaria après sa restauration (projet des 27 monuments).....214
Photo 22: Médersa Misbahia fermée après sa restauration (projet des 27 monuments) 214
Photo 23: Fondouk Sagha fermé après sa restauration (projet des 27 monuments) 215
Photo 24: Le projet gagnant du concours international d'architecture pour Lalla Ydouna 218
Photo 25: Démolition d'un fondouk historique à la place Lalla Ydouna 219
Photo 26: Démolition d'un ensemble de bâtiments historiques à la place Lalla Ydouna 219
Photo 27: Travaux de démolition sur le bâti historique de la place Lalla ydouna par une entreprise spécialisée 220
Photo 28 : utilisation des matériaux de construction moderne au projet Lalla Yddouna 221
Photo 29: Construction des fondouks moderne au lieu des anciennes démolis « projet Lalla Ydouna » 221
Photo 30: L'intérieur d'un fondouk moderne construit à place Lalla ydouna 222
Photo 31 : Apparition des signes de dégradation au niveau d'un fondouk « Lkbach » lié au projet Lalla Yddouna juste après l'expiration des travaux de restauration.....222
Photo 32: Fondouk Lahsour et ses ateliers quasiment fermés (projet Lalla Ydouna) 223
Photo 33: Centre du patrimoine de Fès non encore fonctionnel « projet Lalla Yddouna » 223
Photo 34: Signes de dégradation du fondouk « Berka » après sa restauration.....224
Photo 35: Fondouk Berka et ses boutiques quasiment fermés 224
Photo 36 : Fondouk Chemmaine sans aucune affectation d'activité 225
Photo 37 : Etat initial et état final du projet de réhabilitation du fondouk Nejjarine.....226
Photo 38 Palais Dar Adiyal abritant un spectacle de la musique sacrée du monde.....228
Photo 40: Le Méchouar et la Makina et la place Moulay Lhassan 229

Photo 41 : Bab Lmakina après sa dernière restauration.....230
Photo 42: l'un des événements du festival des musiques sacrés organisé à Bab Lmakina 231
Photo 43 : Riad de la famille Ouezzani Touhami Source (www.ziyaratesfes.com) 239

Liste des cartes

Carte 1 : Situation de la région Fès-Meknès dans l'armature nationale....74
Carte 2 : Fès est le chef lieu de la région Fès-Meknès....75
Carte 3 : Situation de la Médina de Fès au niveau régional et national....76
Carte 4 : Zone d'étude....81
Carte 5 : Fès des Idrissides....88
Carte 6 : Fès des Almouhades....90
Carte 7 : Médina de Fès à l'époque Mérinide....91
Carte 8 : Médersas traditionnelles de Fès....97
Carte 9 : Le centre intellectuel Karaouiyine....98
Carte 10 : Le centre intellectuel Andalous....99
Carte 11: Répartition géographique des Mausolées et Zaouias en Médina de Fès....114
Carte 12 : Emplacement des fondouks dans le tissu historique de Fès....116
Carte 13 : Emplacement des fours et Hammams dans le tissu historique de Fès....117
Carte 14 : Remparts, portes et borjs de la médina de Fès....119
Carte 15 : Belles demeures de Fès....122
Carte 16 : Distribution du patrimoine hydraulique dans la Médina de Fès....127
Carte 17 : Les huit territoires touristiques de la vision 2020....142
Carte 18 : Répartition géographique des maisons d'hôtes en Médina de Fès....145
Carte 19 : Classement du site de la ville ancienne de Fès....168
Carte 20 : Evolution de l'espace urbain de Fès depuis sa fondation....183
Carte 21 : Plan d'Aménagement de la Médina de Fès et ses abords....189
Carte 22 : Zones du Plan d'aménagement de la municipalité de Fès-Médina....190
Carte 23 : Zones du Plan d'aménagement de la municipalité de Mechouar Fès-Jdid....191
Carte 24 : Produits et ressources touristiques de la région FM....197
Carte 25 : Emplacement des maisons de Ziyarates Fès....234
Carte 26 : Circuits touristiques de Fès....348
Carte 27 : Circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau»....351
Carte 28 : Circuit de «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc »....354
Carte 29: Proposition de pôles d'économie de patrimoine en Médina de Fès....357

Index

A

ADER, 11, 78, 94, 100, 102, 104, 105, 127, 177, 178, 184, 192, 200, 210, 211, 227, 229, 379, 387
artisanat, 6, 12, 16, 17, 19, 86, 123, 140, 141, 188, 193, 196, 198, 208, 209, 216, 364, 375, 378, 380, 381, 383, 384, 385

C

culturel, 4, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 43, 44, 46, 47, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 70, 71, 72, 88, 89, 91, 93, 96, 98, 128, 129, 134, 137, 141, 144, 153, 159, 160, 165, 166, 171, 172, 174, 178, 179, 180, 182, 193, 196, 197, 198, 202, 203, 206, 208, 212, 227, 228, 230, 234, 245, 247, 248, 250, 252, 361, 362, 363, 364, 368, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 378, 381, 382

D

développement, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 19, 21, 22, 23, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 41, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 56, 58, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 86, 89, 92, 117, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 137, 140, 141, 142, 143, 150, 153, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 182, 186, 187, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 204, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 216, 217, 227, 228, 232, 233, 234, 235, 236, 243, 246, 248, 250, 251, 252, 361, 362, 363, 364, 365, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 378, 380, 381, 386

F

Fès, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 44, 68, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 134, 137, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 170, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 251, 252, 255, 263, 264, 267, 294, 301, 314, 346, 348, 352, 353, 361, 362, 363, 364, 365, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 398

I

inscription, 5, 9, 11, 18, 19, 20, 21, 23, 102, 103, 105, 163, 165, 171, 177, 184, 192, 203, 206, 232, 372, 374

K

Karaouiyine, 96, 97, 98, 99, 104, 105, 110, 352, 353

M

Médina, 5, 8, 9, 10, 28, 30, 72, 73, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 94, 96, 109, 114, 115, 116, 119, 121, 122, 123, 124, 128, 131, 144, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184,鞴185, 186, 187, 188, 192, 193, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 218, 225, 227, 228, 232, 233, 235, 236, 237, 242, 250, 251, 252, 362, 363, 365, 370, 373, 374, 379, 381, 382, 387, 398
Mérinides, 91, 96, 97, 99, 101, 104, 106, 111, 112, 352
Mesbahiya, 97, 98, 105

P

patrimoine, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 80, 88, 89, 91, 94, 95, 96, 113, 115, 117, 121, 124, 125, 128, 129, 140, 141, 144, 154, 155, 160, 162, 163, 165, 166, 167, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 211, 212, 213, 227, 228, 229, 232, 233, 235, 236, 250, 252, 284, 346, 348, 352, 361, 362, 363, 364, 365, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 381, 386
PDRT, 5, 10, 72, 134, 140, 141, 153, 154, 157, 158, 159, 160, 161, 208, 209, 250, 362, 382, 387
protection, 10, 14, 18, 19, 25, 27, 31, 33, 39, 40, 60, 61, 62, 65, 66, 68, 69, 71, 90, 115, 118, 163, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 182, 184, 186, 187, 192, 195, 196, 198, 203, 212, 232, 235, 250, 362, 381, 383
S

T

tourisme, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 20, 22, 32, 33, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 96, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 148, 150, 152, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 174, 180, 181, 193, 197,

208, 211, 212, 217, 227, 229, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 244, 250, 251, 252, 361, 362, 363, 364, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 385, 402
touristes, 11, 42, 47, 51, 55, 56, 57, 67, 68, 69, 130, 135, 137, 138, 139, 140, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 159, 180, 208, 209, 216, 226, 228, 232, 233, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 363, 364, 385

U

UNESCO, 5, 8, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 35, 40, 61, 62, 67, 72, 88, 89, 91, 105, 115, 158, 163, 165, 174, 175, 176, 181, 184, 196, 198, 200, 206, 207, 227, 232, 368, 371, 372, 373, 374, 381, 385, 386, 388
urbain, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 42, 43, 70, 72, 75, 78, 83, 87, 89, 90, 92, 93, 113, 115, 118, 154, 158, 160, 162, 164, 173, 174, 175, 176, 179, 181, 182, 184, 185, 186, 188, 193, 196, 198, 199, 201, 205, 209, 210, 211, 216, 361, 362, 363, 364, 365, 369, 370, 371, 378, 386, 402

Annexes

Annexe N° : 1

Fiches technique des projets de réhabilitation en Médina de Fès

1. Les projets d'infrastructure et d'équipement

- Restauration du réseau d'eau traditionnel



Source : ADER Fès, 2015

- Réseau de voirie d'urgence



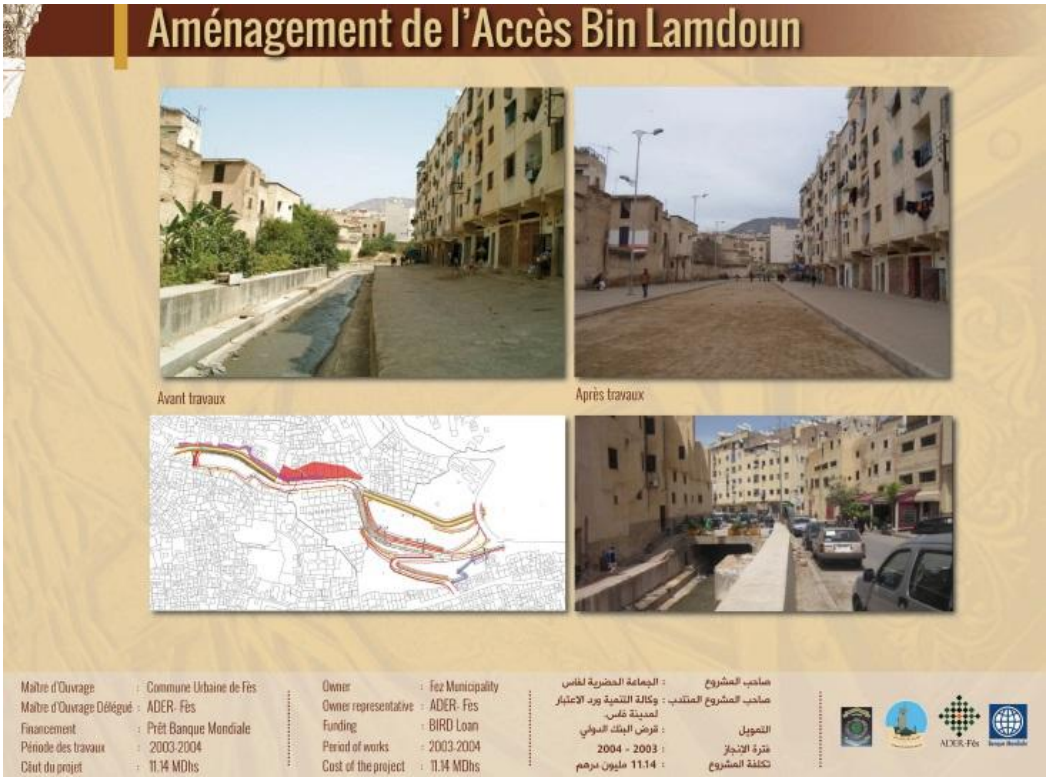
Source : ADER Fès, 2015

- Réaménagement de l'accès Ouad Zhoun

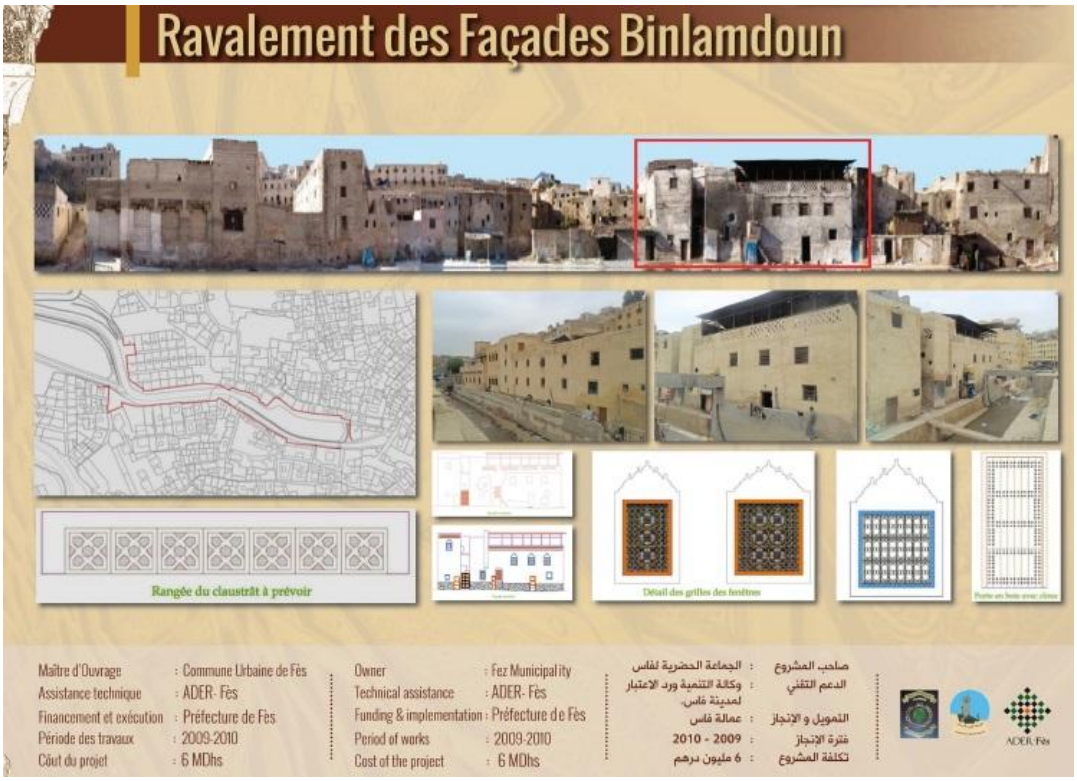


Source : ADER Fès, 2015

- Réaménagement de l'accès et ravalement des façades de Bin Lamdoun

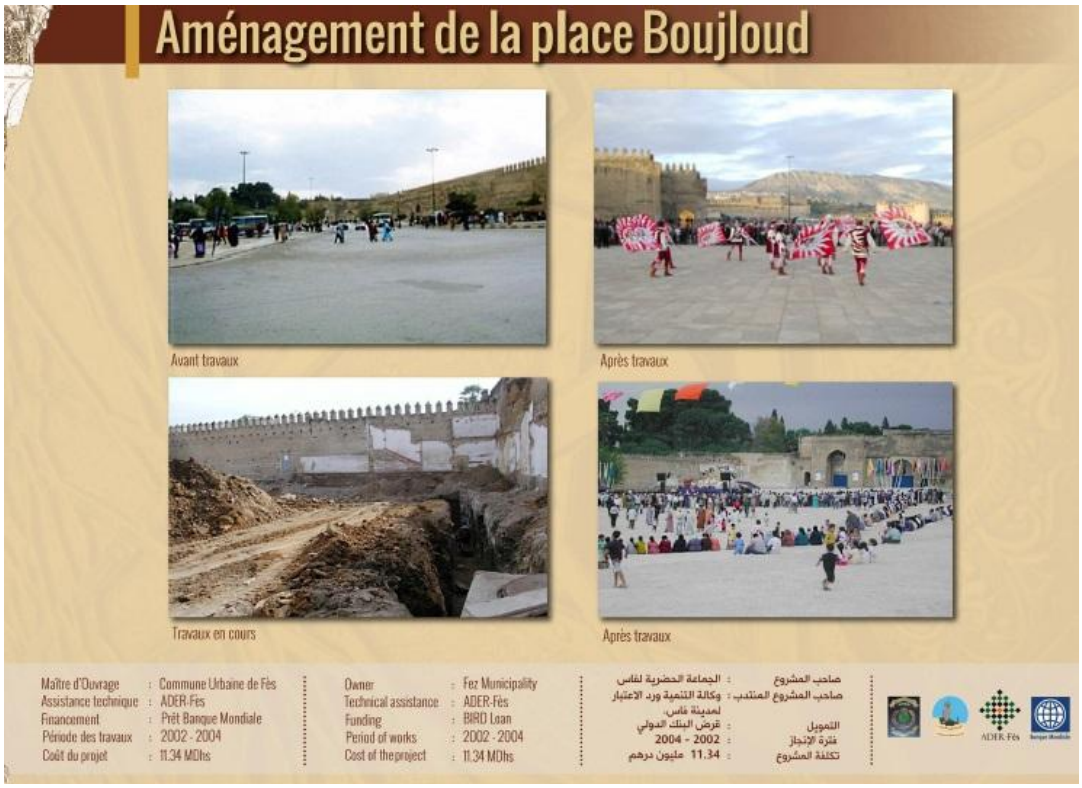


Source : ADER Fès, 2015



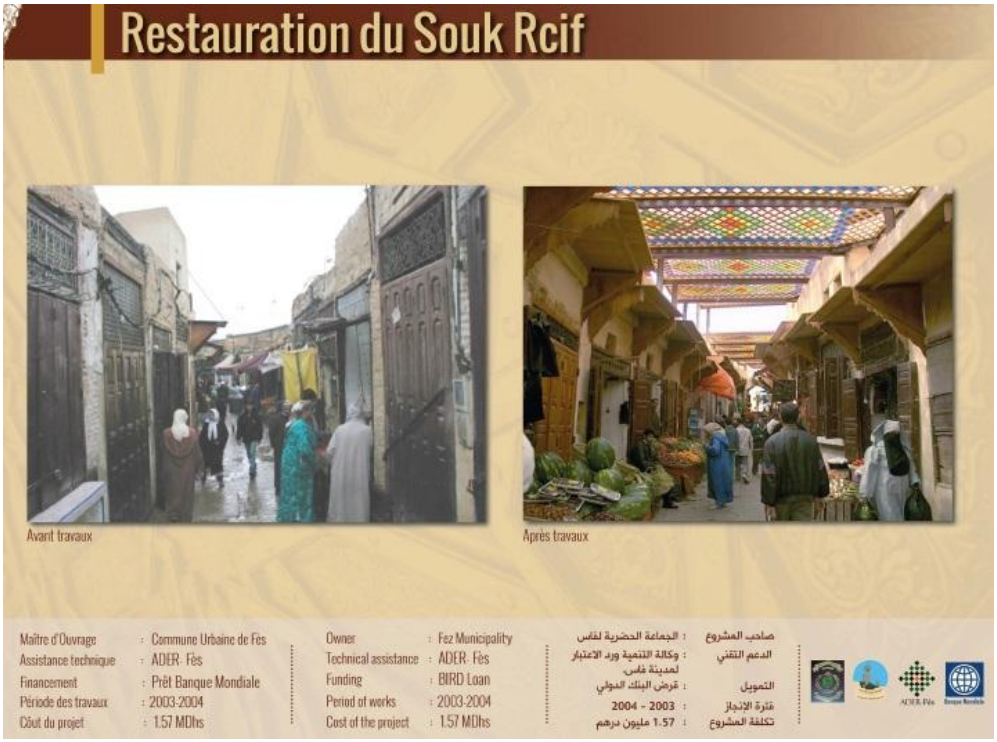
Source : ADER Fès, 2015

- Réaménagement de la place Boujloud



Source : ADER Fès, 2015

- Réaménagement de l'accès Rcif



Source : ADER Fès, 2015

- Réaménagement des Berges d'Oued Al Jawahir



Source : ADER Fès, 2015

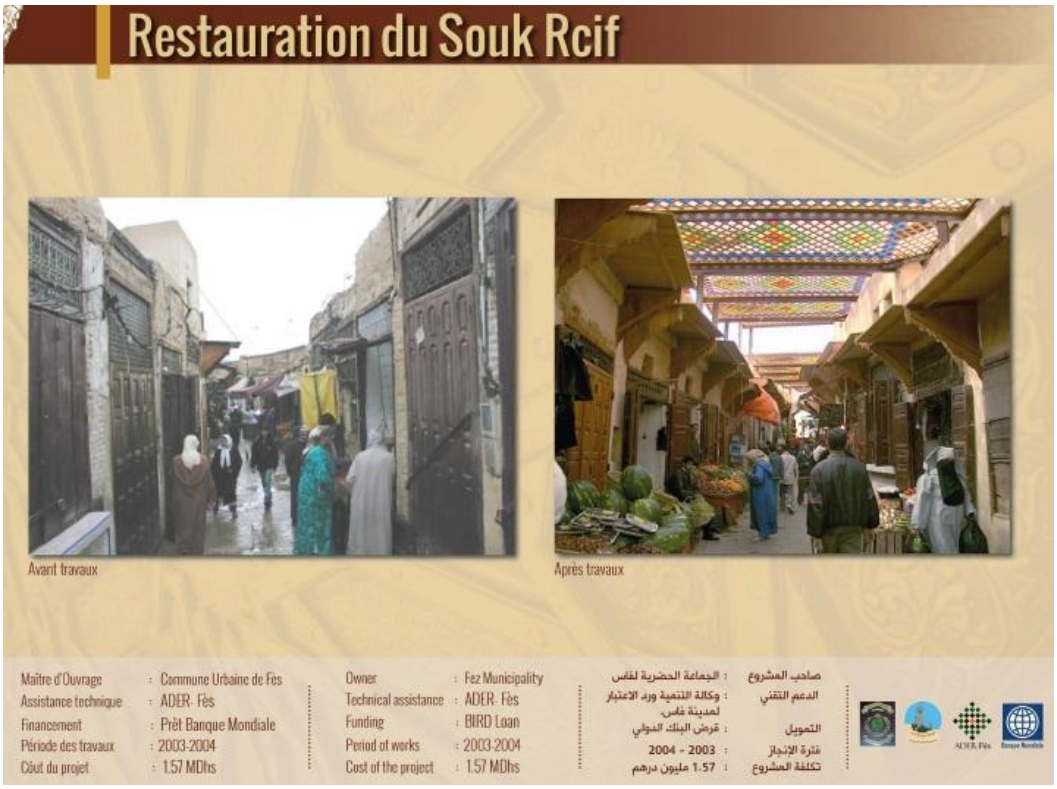
2.Les projets liés au tourisme et à l'amélioration du paysage urbain

- La restauration du souk Henna



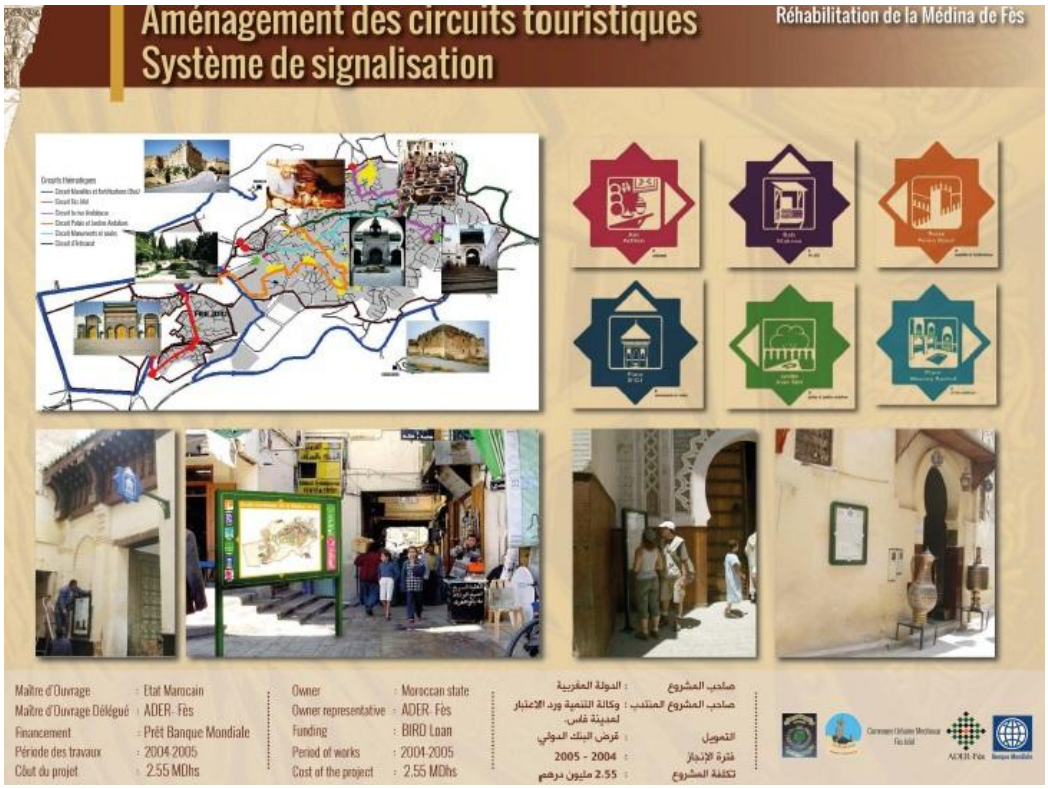
Source : ADER Fès, 2015

- La restauration du souk Rcif



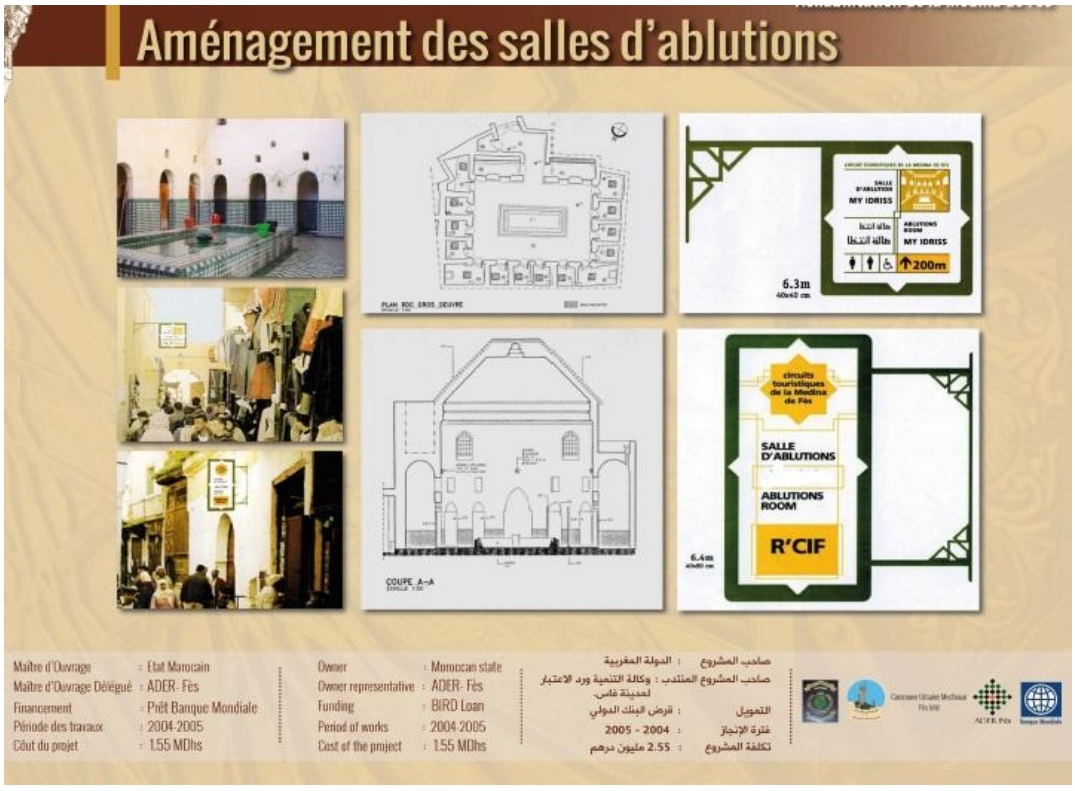
Source : ADER Fès, 2015

- Aménagement et renforcement des circuits touristiques



Source : ADER Fès, 2015

- Aménagement des salles d'ablutions



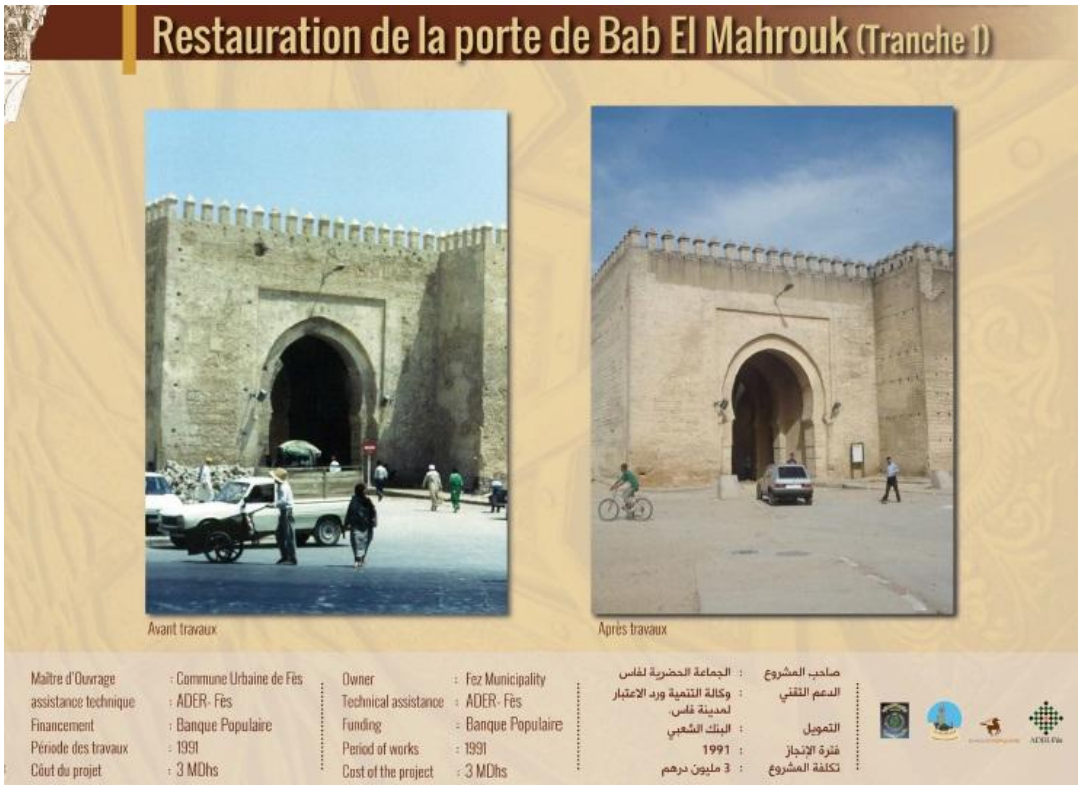
Source : ADER Fès, 2015

- Réhabilitation du quartier Ain Azliten



Source : ADER Fès, 2015

- La restauration de Bab Mahrouk



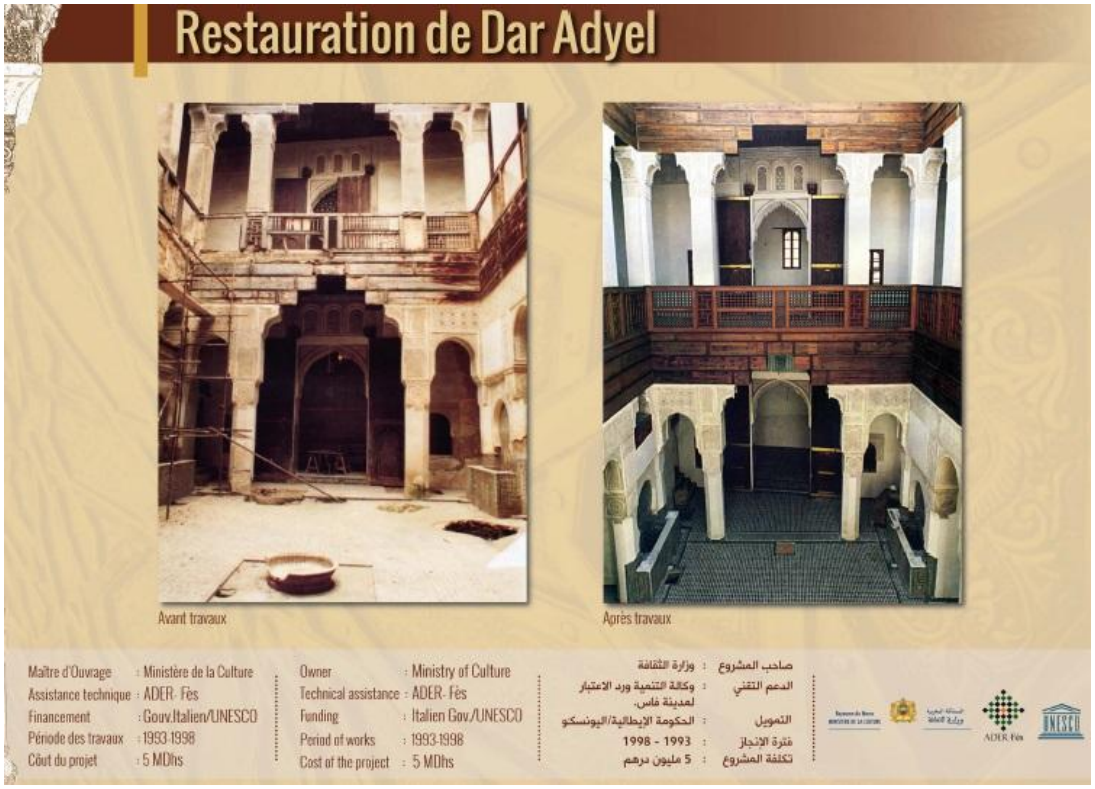
Source : ADER Fès, 2015

- La restauration du Fondouk Nejjarin



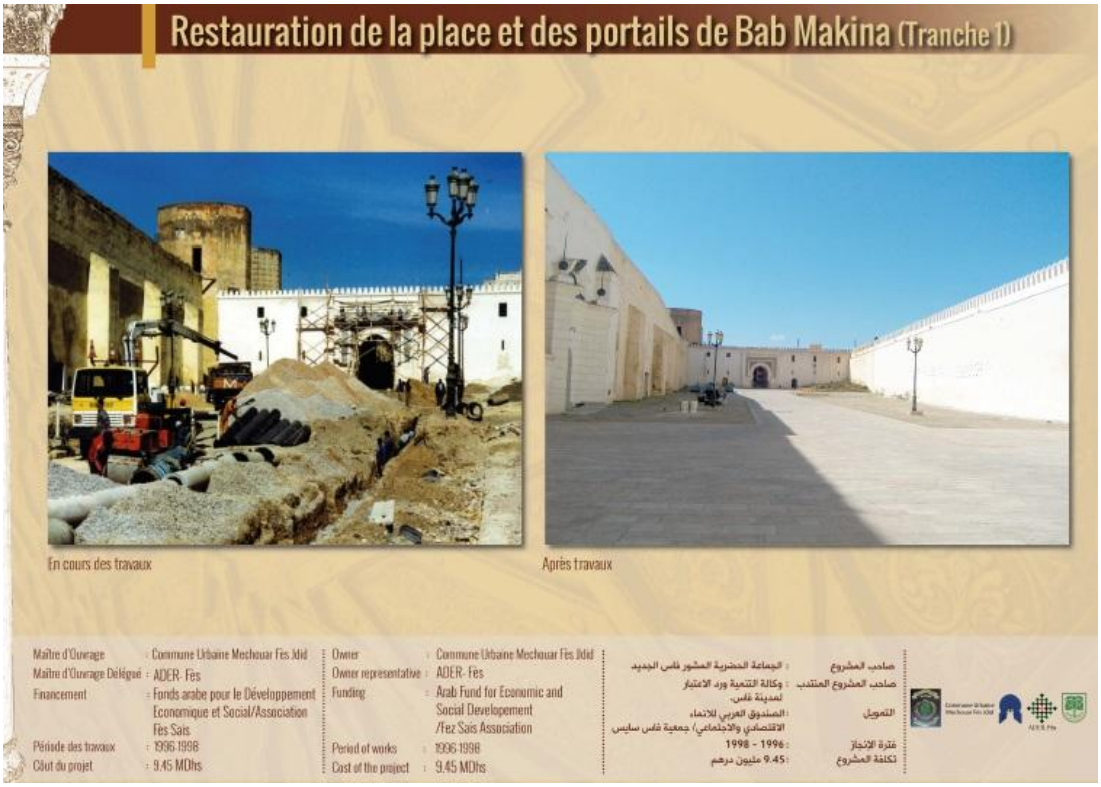
Source : ADER Fès, 2015

- La restauration de Dar Adyel

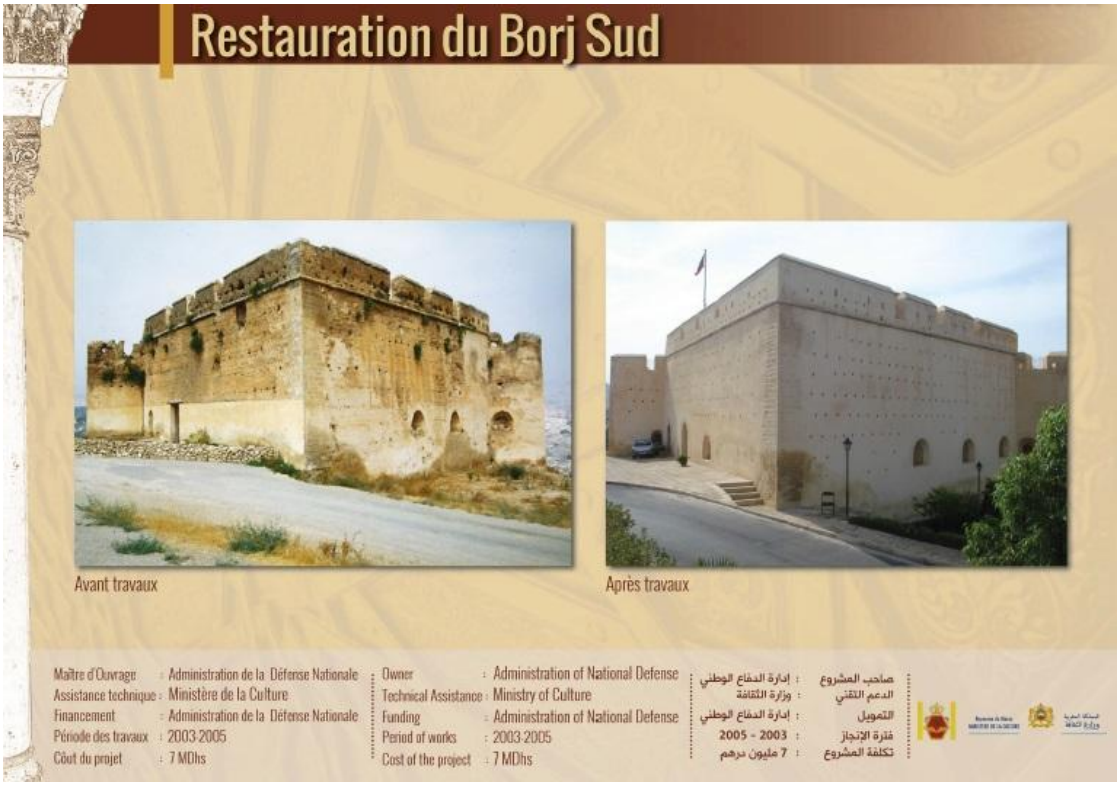


Source : ADER Fès, 2015

- Restauration de la place de Bab Makina

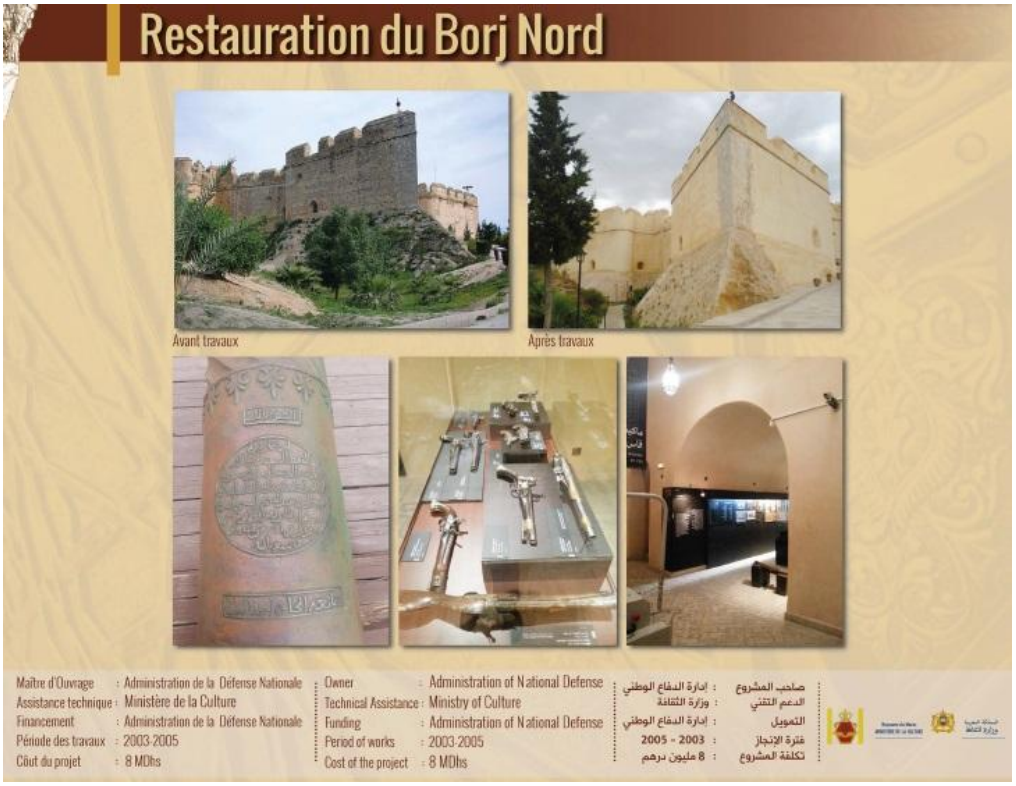


- La restauration du Borj Sud



Source : ADER Fès, 2015

- La restauration du Borj Nord



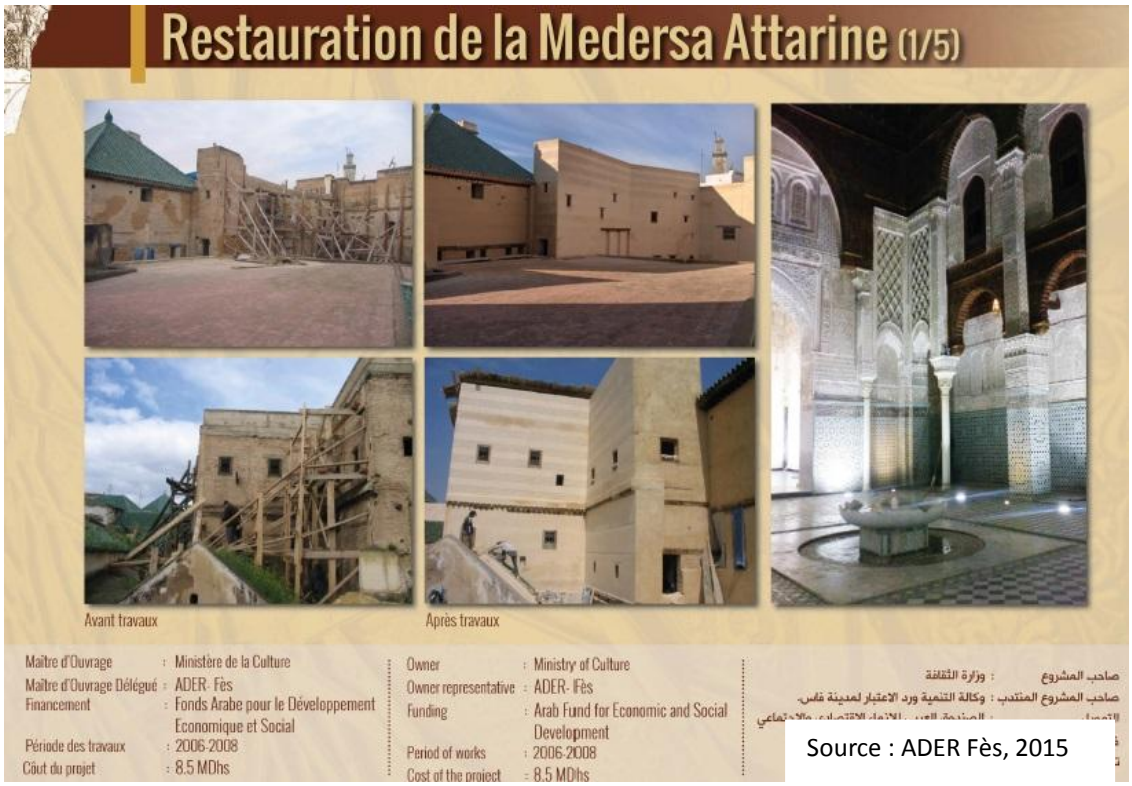
- La restauration du musée Batha

Source : ADER Fès, 2015



Source : ADER Fès, 2015

- La restauration de la médersa Attarine



Source : ADER Fès, 2015

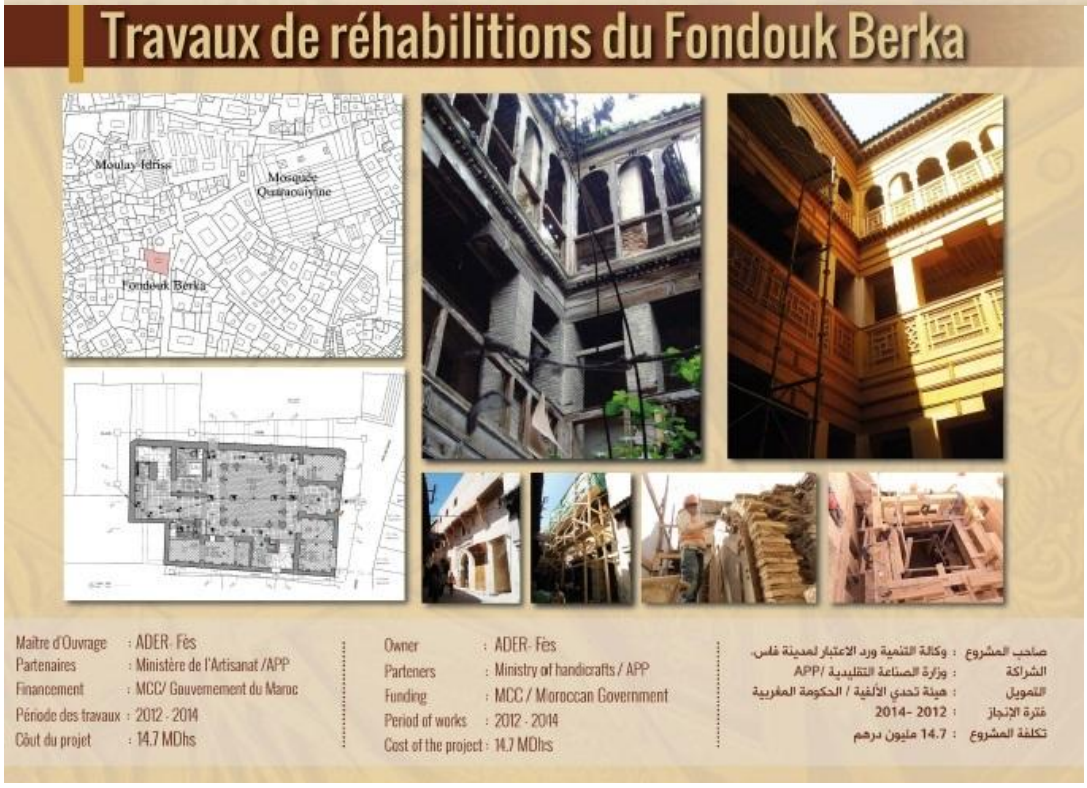
- La restauration des murailles historiques



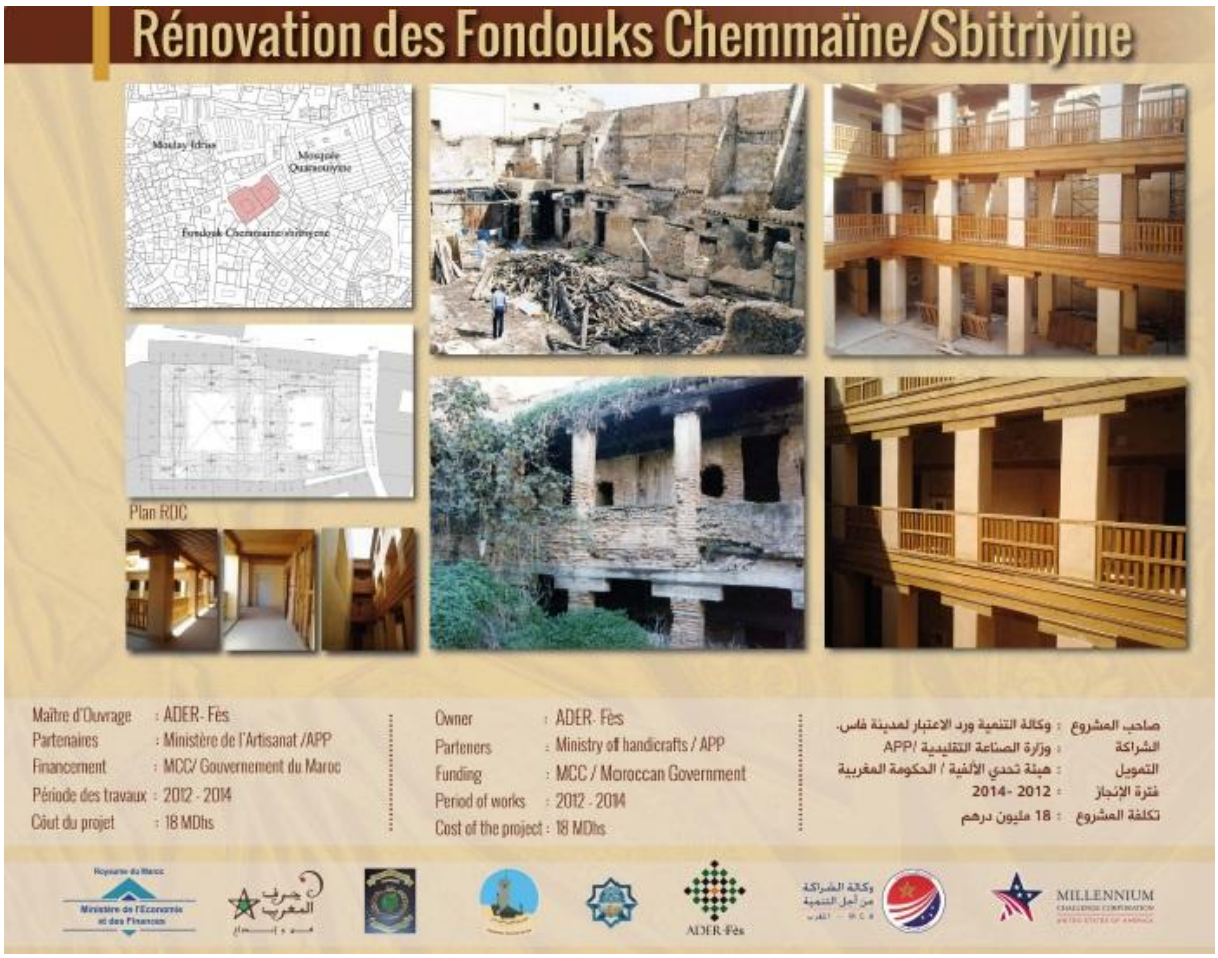
Source : ADER Fès, 2015

- La restauration des Fondouk : Berka, Chamaine, Sbitriyine et Stawniyine



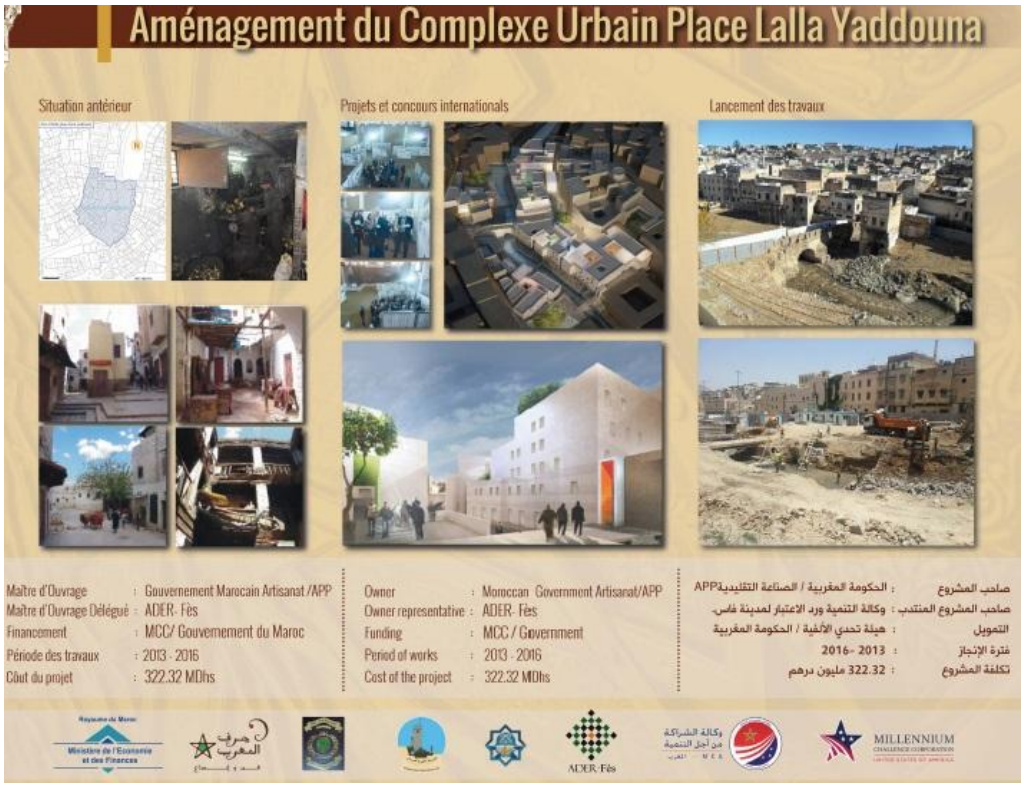


Source : ADER Fès, 2015



Source : ADER Fès, 2015

- Réhabilitation de la place Lalla ydouna



Source : ADER Fès, 2015

Annexe N° : 2

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Dhar Mahraz – Fès
Centre d'Etudes Doctorales : « Esthétiques et sciences de l'Homme »

Formation Doctorale: Interfaces, Ressources, Sociétés et Dynamiques des Territoires
Laboratoire : Patrimoine et Territoire
Année universitaire: 2016/2017

Guide d'entretien semi-directif auprès des ménages impliqués dans le projet du logement chez l'habitant à Fès

Guide N° :
Lieu d'enquête :

I-Identité du chef de ménage

1-Lieu de naissance :……

2-Age :……..

3-Nombre de personnes du ménage :……..

4-Nombre des membres actifs :

5-Niveau intellectuel : ☐ Analphabète ☐ Primaire

☐ Secondaire ☐ Supérieur

6-Profession principale : ☐ Artisan ☐ Commerçant

☐ Fonctionnaire ☐ Retraité

☐ Autres

7-Statut d'occupation : ☐ Propriété ☐ Copropriété

☐ Location ☐ Hypothèque ☐ Autres

8- Ancienneté dans la maison :……
9-Raisons du choix de ce projet touristique :

☐ Amélioration du revenu ☐ contribution au développement touristique

☐ Découvertes d'autres cultures ☐ Autres

Maison choisie pour le projet

10-Ancienneté de la maison : ……..

11-Forme de la maison: ☐ Petite maison traditionnelle ☐ Maison traditionnelle moyenne

☐ Riad ☐ Autres, à préciser……

12-Nombre d'étage : …….

13-Superficie :…….

14-Esthétique et décoration de la maison : ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Normal

15-Emplacement :……

16-Type des Travaux de restauration réalisés sur le bâti :

……

17-Coût de restauration

……

18- Capacité en logement touristique offertes aux touristes :……
19-Equipements touristiques de la maison :
……

II-Activités touristiques du projet

20-Services offerts aux touristes :
……

21-Année de démarrage du projet :
……

22-Qui se charge des opérations publicitaires (promotions)?
……
23- Personne chargée de la gestion. Et son niveau intellectuel :
……
24-Nombre de personne mobilisés pour servir les touristes
……
25-Leurs niveaux d'étude et leurs âges :……..
……
……

26 -Est-ce que vous bénéficiez des formations : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, Quel est le(s) thème(s) et l'organisme qui s'en charge?
……

……

27-Taux de remplissage annuel de la maison :……

28- Quel est la nationalité des touristes qui optent souvent pour votre logement?
……
……
29-Age moyen de ces touristes : ……..

30-Période de haute saison du logement chez l'habitant
……
……

31-Durée moyenne de séjour des touristes :
……
32-Activités culturelles et touristique des touristes pendent le séjour
…….

33- Qui fixe les prix de logement?
……

34- D'après vous, que représente le Label Ziyarat Fès?
……
……

35-Quels sont vos partenaires, et quelles sont vos relations avec eux?
……
……

III-Impacts et appréciations du projet par le ménage étudié

36-Est-ce que vous ne trouvez pas de barrières communicationnelles avec les touristes ?

☐ Oui ☐ Non

37-Est-ce que la présence de touristes étrangers chez vous, influence vos cultures ?

☐ Oui ☐ Non

38-Est-ce que les touristes respectent vos cultures ?

☐ Oui ☐ Non

39-Est-ce que votre revenu s'est amélioré par ce projet ? ☐ Oui ☐ Non

40-Est-ce que vous êtes satisfait des retombés économiques du projet ? ☐ Oui ☐ Non

41-Est-ce que vous réinvestissez pour développer votre projet ? ☐ Oui ☐ Non

42-Est-ce que votre projet marche bien ? ☐ Oui ☐ Non

Si **Non**, Quels sont les contraintes qui entravent son bon fonctionnement?

……
……
……

43- Propositions d’amélioration.

……
……
……
……
……

Annexe N° : 3

Questionnaire aupès des touristes étrangers à Fès

2019 - F.L.S.H Dhar Mehraz Fès- Maroc

CED: Estétiques et Sciences de l'Homme
Formation Doctorale: Interfaces, Ressources, Sociétés et Dynamiques des Territoires
Laboratoire : Patrimoine et Territoire

Identification du touriste

1. Origine des touristes par continent
○ 1. Afrique ○ 2. Europe ○ 3. Asie
○ 4. Amérique ○ 5. Australie

2. Origine des touristes par pays
○ 1. France ○ 2. Espagne ○ 3. Angletaire
○ 4. Allemagne ○ 5. Chine ○ 6. USA
○ 7. Autre

3. Sexe
○ 1. Masculin ○ 2. Féminin

4. Classe d'âge
○ 1. Moins de 18 ans ○ 2. 19- 29 ○ 3. 30-45
○ 4. 46- 60 ○ 5. Plus de 60 ans

5. Niveau d'étude
○ 1. Primaire ○ 2. Secondaire ○ 3. Supérieur
○ 4. Autre

6. Catégorie socioprofessionnelle
○ 1. Profession libérale ○ 2. Cadre ○ 3. Employé
○ 4. Retraité ○ 5. Autre

Séjour à Fès

7. Début de circuit au Maroc.
○ 1. Oui ○ 2. Non

8. Nombre de visites à Fès.
○ 1. 1 ère visite ○ 2. 2 ème visite
○ 3. 3 ème visite ○ 4. Plus de la 3 ème visite

9. Durée de séjour à Fès.
○ 1. En transit ○ 2. 1 nuitée ○ 3. 2 à 3 nuitées
○ 4. Plus de 3 nuitées

10. Type d'hébergement ?
○ 1. Hôtel classé
○ 2. Hôtel non classé
○ 3. Maison d'hôtes
○ 4. Logement chez l'habitant
○ 5. Chez des amis
○ 6. Autre

11. Objectif de la visite de Fès.
☐ 1. Loisir ☐ 2. Culture ☐ 3. Affaire
☐ 4. Culinaire ☐ 5. Autres.
Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

12. Organisation du voyage.
○ 1. Agence de voyage
○ 2. Internet et sites de réservation
○ 3. Autre

13. Quel est le budget consacré à la visite? (tous compris:transport, logement et autres dépenses)
○ 1. Moins de 100 Euro ○ 2. Entre 100 et 500
○ 3. entre 500 et 1000 ○ 4. 1000 et plus

14. Activités culturelles pratiquées au cours du séjour à Fès.
☐ 1. Visite des monuments historiques de la médina
☐ 2. Découverte de l'artisanat
☐ 3. Interculturalité et rencontre avec la population
☐ 4. Visite des musées
☐ 5. Assistance à des manifestations culturelles
☐ 6. Autre.....
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

15. Avez-vous fait appel aux services proposés par la direction du tourisme
○ 1. Non ○ 2. Oui

Comportement vis-à-vis du patrimoine urbain

16. Quel sont les monuments et sites que vous avez visité ou que vous allez visiter ?
☐ 1. L'Université Quaraouiyine ☐ 2. Souks
☐ 3. Fondouks ☐ 4. Musées
☐ 5. Bazars ☐ 6. Medersas
☐ 7. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).

17. Comment vous jugez la propreté des sites visités?
○ 1. Médiocre ○ 2. Moyenne ○ 3. Bien
○ 4. Excellente

18. Comment vous jugez la facilitée d'accès aux sites visités?
○ 1. Accessible
○ 2. Moyennement accessible
○ 3. Difficilement accessible

19. Source d'information sur les sites visités
☐ 1. Guide touristique ☐ 2. Brochures et livres
☐ 3. Affichage ☐ 4. Bouche à oreille
☐ 5. Autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

20. Comment vous trouvez les informations sur les sites visités ?

○ 1. Suffisantes ○ 2. Insuffisantes

21. Par quel moyen avez-vous connu le site visité?

○ 1. Guide ○ 2. Bouche à oreille ○ 3. Agence de voyage
○ 4. Autre

22. Les prix d'accès aux monuments historiques sont-ils raisonable?

○ 1. Oui ○ 2. Non

23. Durée de visite consacrée à l'ancienne médina.

24. A votre avis, quelle est la principale attraction dans la médina?

25. Quelles sont les activités à proposer pour le développement des sites patrimoniaux?

26. L'offre de visite liée au patrimoine urbain est attractive et variée.

○ 1. Tout a fait d'accord ○ 2. Plutôt d'accord
○ 3. Plutôt pas d'accort ○ 4. Pas du tous d'accord
○ 5. Sans opinion

Classement de Fès sur la liste du PM et attractivité touristique

27. Saviez vous que la médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial ?

○ 1. oui ○ 2. Non

28. Cela a-t-il influencé votre envie pour visiter cette ville?

○ 1. Oui ○ 2. Non

29. La certification UNESCO est pour vous synonyme de:

☐ 1. Qualité
☐ 2. Authenticité
☐ 3. Confiance
☐ 4. Histoire
☐ 5. Protection et conservation
☐ 6. Respect du site
☐ 7. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

30. Pouvez vous citez d'autres sites inscrits comme patrimoine mondial au Maroc?

31. Connaissez vous d'autres sites inscrits comme patrimoine mondial ailleurs dans le monde?

32. Après un séjour à Fès Vous êtes :

○ 1. Absolument ravi ○ 2. Très content ○ 3. Déçu
○ 4. Sans opinion

33. Lieu de l'enquête

34. Durée de l'enquête

Annexe N° : 4

Questionnaire auprès des touristes nationaux à Fès

2019 - F.L.S.H Dhar Mehraz Fès-Maroc

C.E.D: Estétiques et Sciences de l'Homme
Formation Doctorale: Interfaces, ressourses, Sociétés et Dynamiques des Territoires
Laboratoire: Patrimoine et Territoire

Identification des touristes

Identification des touristes

1. Sexe
○ 1. Masculin ○ 2. Féminin

2. Age
○ 1. moins de 18 ans ○ 2. 18-30 ○ 3. 30-45
○ 4. 45-60 ○ 5. plus de 60 ans

3. Lieu de naissance

4. Niveaux d'instruction
○ 1. Analphabète ○ 2. Primaire ○ 3. Secondaire
○ 4. Supérieur

5. Revenu
○ 1. Moins de 5000 dh ○ 2. 5000-10000 ○ 3. 10000-20000
○ 4. Plus de 20000

6. Catégories socio-professionnelles
○ 1. Cadre supérieur ○ 2. Cadre moyen
○ 3. Fonctionnaire ○ 4. Profession libérale
○ 5. Commerçant ○ 6. Autres

7. Ville de séjour habituel

Séjour à Fès

8. Est ce que vous visitez Fès?
○ 1. Seul(e) ○ 2. En famille ○ 3. Autres

9. Motifs de voyage
☐ 1. Tourisme ☐ 2. Affaire ☐ 3. Visite de la famille
☐ 4. Etude ☐ 5. Autres
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

10. Durée de séjour
○ 1. En transit ○ 2. 1 nuitée ○ 3. 2 à 3nuitées
○ 4. plus de 3 nuitées

11. Fréquences de visite
○ 1. 1ère visite ○ 2. 2ème visite
○ 3. 3ème visite ○ 4. Plus de la 3ème visite

12. Mode d'hébergement
○ 1. Familles et amis ○ 2. Hôtel classé
○ 3. Hôtel non classé ○ 4. Maison d'hôte
○ 5. En transit ○ 6. Autres

13. Moyens de transport utilisés pour se rendre sur le lieu de séjour
○ 1. Voiture personnelle ○ 2. Autocar ○ 3. Train
○ 4. Taxi ○ 5. Autres

14. Séjour précédent

15. Dépenses effectués et prévues pendant le séjour (Budjet de séjour)

16. Raisons du choix de la destination

Comportement vis-à-vis du patrimoine urbain

17. Quels sont les monuments et sites que vous avez visité ou que vous allez vister?
☐ 1. Université Quaraouiyine ☐ 2. Souks
☐ 3. Fondouks ☐ 4. Musées
☐ 5. Bazars ☐ 6. Médersas
☐ 7. Autres
Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).

18. Propreté des sites visités
○ 1. Médiocre ○ 2. Moyenne ○ 3. Bien
○ 4. Excellente

19. Comment vous jugez la facilité d'accès aux sites visités?
○ 1. Accessible
○ 2. Moyennement accessible
○ 3. Difficilement accessible

20. Par quel moyen vous avez connu le site visité?
☐ 1. Guides touristiques ☐ 2. Brochures et livres
☐ 3. Affichage ☐ 4. Bouche à oreille
☐ 5. Autres
Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

21. Comment vous trouvez les informations sur les sites visités?

○ 1. Suffisantes ○ 2. Insuffisantes

22. Les prix d'accès aux monuments historiques sont-ils raisonables?

○ 1. Oui ○ 2. Non

23. Durée de visite consacrée à l'ancienne médina

24. A votre avis,quelle est la principale attraction dans la médina?

25. Quelles sont les activités à proposer pour le développement des sites patrimoniaux?

26. L'offre de visite liée au patrimoine urbain est attractive et variée?

○ 1. Tout à fait d'accord ○ 2. Plutôt d'accord
○ 3. Plutôt pas d'accord ○ 4. Sans opinion

Classemnt de Fès sur la liste du PM et attractivité touristique

27. Saviez-vous que la médina de Fès est inscrite sur la liste du patrimoine mondial

○ 1. Oui ○ 2. Non

28. Sela a-t-il influencé votre envie de venir visiter cette ville?

○ 1. Oui ○ 2. Non

29. La certification UNESCO est pour vous, synonyme de:

☐ 1. Qualité
☐ 2. Autenticité
☐ 3. Confiance
☐ 4. Protection et conservation
☐ 5. Respect du site
☐ 6. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

30. Pouvez vous citez d'autres sites inscrits au patrimoine mondial au Maroc?

31. Après un séjour passé à Fès, vous êtes:

○ 1. Absolument ravi ○ 2. très content ○ 3. Déçu
○ 4. Sans opinion

32. Lieu de l'enquête

33. Durée d'enquête

Annexe N° : 5

Enquête auprès des artisans de la Médina de Fès

2019 - Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

C.E.D: Estétiques et Sciences de l'Homme
Formation Doctorale: Interfaces, Ressourses, Sociétés et Dynamiques des Territoires
Laboratoire: Patrimoine et Territoire

1-Identification des artisans

1. Sexe?
○ 1. Masculin ○ 2. Féminin

2. Âge?
○ 1. Moine de 26ans ○ 2. 27-36 ○ 3. 37-47
○ 4. 48-60 ○ 5. plus de 60

3. Quel est votre niveau d'études?
○ 1. Analphébète ○ 2. Préscolaire ○ 3. Primaire
○ 4. Secondaire ○ 5. Universitaire

4. Est ce que vous avez un dipolôme(s) professionnel(s)?
○ 1. Oui ○ 2. Non

5. Vous êtes originaire de Fès?
○ 1. Oui ○ 2. Non

6. Quel est votre métier?
○ 1. Dinanderie ○ 2. Céramique ○ 3. Cuir
○ 4. Maroquinerie ○ 5. Habillement ○ 6. Boissellerie
○ 7. Poterie ○ 8. Broderie ○ 9. Autes

7. Quelle est votre durée d'ancienneté dans ce métier?
○ 1. Moins de 10 ans ○ 2. Entre 10 et 20
○ 3. Entre 20 et 30 ○ 4. Plus de 30

2-Métier artisanal

8. Est ce que vous appartenez à une association artisanale?
○ 1. Oui ○ 2. Non

9. Si Oui, citez les avantages que vous en tirez?

10. Si non pourquoi?

11. Est ce que vous êtes satisfait de l'organisation de votre métier?
○ 1. Oui ○ 2. Non

12. Si non, citez les raisons?

13. Quel sont vos clients potentiels?
☐ 1. Touristes nationaux ☐ 2. Touristes étrangers
☐ 3. Population locale ☐ 4. Bazares
☐ 5. Autres
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

14. Estimez-vous que votre métier se porte bien?
○ 1. Oui ○ 2. Non

15. Si non, pourquoi?

16. Est ce que vous êtes satisfait du chiffre d'affaire réalisé?
○ 1. Oui ○ 2. Non

17. Est ce que les produits industrialisés concurrencent vos produits?
○ 1. Oui ○ 2. Non

18. Si oui, expliquez?

19. Est ce que vous connaissez les programmes de l'Etat en faveur du développemnt de l'artisanat dans votre région?
○ 1. Oui ○ 2. Non

20. Si oui, lesquels?

21. Est ce que vous êtes satisfait du rôle que joue la Chambre d'Artisanat pour développer votre métier?
○ 1. Oui ○ 2. Non

22. Si oui, expliquez?

23. Si non, expliquez?

24. Bénéficiez-vous des programmes de modernisation pour valoriser votre produit?
○ 1. Oui ○ 2. Non

3-Artisanat et tourisme

25. Dans quelle mesure les programmes de réhabilitation du patrimoine contribuent à la valorisation de votre activité?

26. **Estimez vous que vos produits sont attractifs vis-à-vis des touristes**

○ 1. Oui ○ 2. Non

27. **Est ce que le tourisme contribue au développement de votre métier?**

○ 1. Oui ○ 2. Non

28. Si oui, comment?

29. Si non, expliquez?

Table des matières

Dédicaces 1
Remerciements 2
Introduction générale de la thèse 4
I. Problématique 7
II .Hypothèses 9
III. Les motifs du choix de ce sujet 9
IV. Objectifs de cette thèse 11
V. Méthodologie de travail 11
Première partie : patrimoine-tourisme-développement 13
Chapitre 1 : Patrimoine : Notion complexe et évolutive 13
1-Concept et historique 13
2. Définitions et aspects du patrimoine 15
2.1-Définitions selon le domaine d'utilisation du concept 15
2.2- Aspects du patrimoine 17
2.3. Patrimoine mondial 18
3. Patrimoine urbain 22
3.1. Patrimoine urbain : notions, significations et enjeux d'interventions 23
3.2. La méthode REHABIMED : Une approche de la réhabilitation du patrimoine urbain 34
3.3. Acteurs du patrimoine urbain 39
Chapitre 2 : Tourisme et patrimoine : pour quel développement ? 44
1-Aperçu historique du tourisme 44
1.1.Motifs de déplacement au cours de l'Antiquité Grecque et Romaine 44
1.2.Raisons de déplacement du moyen âge à la renaissance 45
1.3.L'invention du tourisme avec le grand tour anglais 46
1.4.Révolution technologique des moyens de transport et développement touristique 47
2. Concept et formes de tourisme 49
2.1.Concept et origine de tourisme 49
2.2. Approche géographique du tourisme 52
2.3. Formes de tourisme 54
2.4. Tourisme culturel 58
3. Patrimoine comme ressource du développement touristique 64
3.1. Patrimoine et développement 64
3.2. Patrimoine et tourisme : Quelles relations ? 67
Conclusion de la première partie 71
Deuxième patrie : Fès : un potentiel patrimonial spécifique, mais insuffisamment mobilisé pour le tourisme 72
Chapitre 1 : Aperçu général sur la zone d'étude 73
1. Contexte général de la ville de Fès 73
1.1. Découpage administratif 73
1.2. Climat 77
1.3. Démographie 77
2. Etude socio-économique de la zone d'étude (la Médina de Fès) 81
2.1. Taux d'activité de la population élevé, face à un manque flagrant d'emplois. 82
2.2. Niveau d'instruction très bas que celui du national 83

2.3. Nombre et taille des ménages en perpétuelle diminution 83
2.4. Statut d'occupation de la population dominé par la maison marocaine moderne 84
2.5. Profession de la population active dominée par les salariés du privé 85
3. Evolution urbaine du tissu historique de Fès 86
3.1. La période des Idrissides 87
3.2. La période des Almoravides 88
3.3. La période des Almohades 89
3.4. La période des Mérinides 91
3.5. La période des Saadiennes 92
3.6. La période des Alaouite 92
Chapitre 2 : Ressources patrimoniales de Fès 94
1. Monuments Religieux de Fès (mosquée, synagogue, médersa, zaouïa et mausolée) .. 94
1.1. La mosquée 94
1.2. La synagogue 95
1.3.Médersas 96
1.4.Mausolée et Zaouia 114
2.Equipements d'utilité publique (fondouks, fours, hammams) 115
2.1. Les fondouks 115
2.2. Fours et hammams 116
3. Monuments défensifs de Fès (les remparts, portes et borjs) 117
4.Equipements domestiques (habitations) 121
5.L'artisanat 123
6.Les musées 124
6.1. Musée Al Batha 124
6.2. Musée Nejjarine 125
6.3. Musée des armes de Fès (Borj Nord) 125
7.Le patrimoine hydraulique 125
8.La gastronomie 128
Chapitre 3 : Tourisme à Fès : état des lieux et diagnostic 129
1. Histoire du tourisme à Fès 129
2. Acteurs touristiques à Fès 130
2.2.2. Les guides et accompagnateurs touristiques 137
3. Fès au cœur des visions stratégiques pour le développement touristique au Maroc 140
3.1.De la vision 2010 à la vision 2020 140
3 .2.Tourisme à Fès : infrastructure et chiffres clefs 144
3.3.Médina de Fès au cœur du premier PDRT au Maroc 153
4. Quel diagnostic du secteur touristique à Fès ? 157
Conclusion de la deuxième partie 160
Troisième partie : Gestion du patrimoine urbain de Fès : entre efforts de conservation et défis de développement touristique 162
Chapitre 1. Protection du patrimoine de Fès : entre conventions internationales et législations nationales 163
1. Chartes et convention internationales 163
1.1.Les chartes internationales 163
1.2.La convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial ... 165
2. Législations marocaines 166
2.1. Pendant le protectorat 166
2.2. Après l'indépendance 171

3.Médina de Fès et organismes internationaux : Quelles actions en faveur du patrimoine? ……174
3.1.Fès et l'UNESCO 174
3.2.Fès et la Banque Mondiale..... 178
Chapitre 2 : La place du patrimoine urbain de Fès à travers les documents d'urbanisme . 182
1.Le patrimoine urbain de Fès à travers le SDAU..... 182
2.Le patrimoine urbain de Fès à travers le PA..... 184
2.1.Dispositions réglementaires du PA : les trois zones M1, M2, M3 184
2.2.Autres dispositions réglementaires du PA 187
3.Le patrimoine urbain de Fès à travers les outils de l'aménagement et de développement du territoire 193
3-1 la place de la Médina dans les orientations du SRAT de la région FM 193
3-2 Le patrimoine urbain de Fès à travers le PDR 196
Chapitre 3: Evaluation des projets de réhabilitation dans la Médina de Fès..... 199
1.Médina de Fès : acteurs patrimoniaux et processus de patrimonialisation 199
1.1.Acteurs intervenant sur le patrimoine de Fès 199
1.2. La Médina de Fès : un processus de patrimonialisation singulier..... 205
2.Projets de restauration, de réhabilitation et de rénovation réalisés en Médina de Fès 209
3.Evaluation des projets de développement touristique réalisés liés au patrimoine urbain..... 211
4. Enquête par entretiens semi-directifs auprès des familles adhérents au projet du logement chez l'habitant 232
1-Présentation du projet 233
2. Diagnostic du projet du logement chez l'habitant « Ziyarat Fès »..... 239
Conclusion de la troisième partie..... 251
Quatrième partie : Diagnostic pour la relance touristique de Fès à travers ses ressources patrimoniales 253
Chapitre 1 : Enquête par questionnaire auprès des touristes étrangers visitant Fès. 255
1.Choix de l'enquête par questionnaire..... 255
2.Objectif de l'enquête et méthodologie de travail..... 255
3.Difficultés rencontrées au cours de l'enquête..... 256
Trois types de difficultés ont été rencontrés lors de l'enquête, des difficultés liées à l'administration, aux touristes et aux guides accompagnateurs. 256
4.Analyse ponctuelle des résultats..... 257
4.1. Identification des touristes..... 257
4.2.Séjour à Fès..... 262
4.3.Comportements des touristes vis-à-vis du patrimoine urbain 268
4.4.Inscription de Fès au patrimoine mondiale et attractivité touristique 274
5.Analyse croisée des variables 278
Conclusions et résultats de l'enquête 284
Chapitre 2 : Enquête par questionnaire auprès des touristes nationaux visitant Fès. 287
1.Aperçu sur le tourisme interne au Maroc..... 288
2.Objectif de l'enquête et méthodologie de travail..... 293
3.Difficultés rencontrées au cours de l'enquête..... 295
4.Analyse ponctuelle des résultats..... 295
5.Analyse croisée des variables 311
Conclusions et résultats de l'enquête 314
Chapitre 3 : Enquête par questionnaire auprès des artisans de Fès..... 316
1.Aperçu sur le secteur artisanal à Fès 318
1.1.L'artisanat est il un patrimoine matériel ou immatériel ? 318
1.2.Cadre institutionnel de l'artisanat au Maroc..... 320

1 .3. L'artisanat fassi : une offre diversifiée et une économie importante 324
2.Objectif de l'enquête et méthodologie de travail 328
3. Analyse ponctuelle des résultats 329
3.1. Identification des artisans 329
3.2. Métiers artisanaux 332
3.3. Artisanat et tourisme 338
4. Conclusions et résultats de l'enquête 339
Chapitre 4 : Propositions pour la relance touristique de Fès 341
1.L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial comme levier de son attractivité touristique 342
1.1.Expériences internationales liant le patrimoine mondial au développement touristique 342
1.2.La relation entre l'inscription au titre du patrimoine mondial et la promotion touristique d'une destination. 343
1.3. L'inscription de Fès sur la liste du patrimoine mondial et son attractivité touristique? 346
2.Création de deux circuits touristiques autour du patrimoine urbain de Fès 347
2.1.Circuit du «Patrimoine de Fès à travers l'eau». 349
2.1.1.Caractéristique du circuit 349
2.1.2.Principaux sites du circuit proposé et carte récapitulative 350
2.2.Circuit de «Fès : la capital scientifique et culturelle du Maroc » 352
2.2.1.Caractéristique du circuit 352
2.2.2. Principaux sites du circuit proposé 353
3. Vers des pôles d'économie du patrimoine en Médina de Fès. 355
Conclusion de la quatrième partie 359
Conclusion générale 361
Summary 366
ملخص 367
Bibliographie générale 368
1.Ouvrages généraux et articles en revues scientifiques 368
2.Thèses et recherches universitaires 377
3.Documents et rapports administratifs 379
4.Journaux et revues de presse 382
5.Textes juridiques et réglementaires (Dahirs, Décrets, Arrêté et lois) 383
6.Webographie 385
Liste des abréviations 387
Liste des figures 389
Liste des tableaux 391
Liste des photos 393
Liste des cartes 395
Index 396
Annexes 398
Annexe N° : 1 398
Annexe N° : 2 411
Annexe N° : 3 415
Annexe N° : 4 417
Annexe N° : 5 419
Table des matières 421